



HAL
open science

Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain

Christophe Benzitoun

► **To cite this version:**

Christophe Benzitoun. Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain. Linguistique. Université de Provence - Aix-Marseille I, 2006. Français. NNT : . tel-00931845

HAL Id: tel-00931845

<https://theses.hal.science/tel-00931845>

Submitted on 15 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Ce qui (au début) n'avait été qu'un point avait grandi pour devenir une virgule, un mot, une phrase, un paragraphe, un chapitre ; maintenant, cela explosait en développements plus complexes et devenait un livre – peut-être une encyclopédie [ou une thèse !] – et même tout un langage... (Salman Rushdie, *Les enfants de minuit*)*

REMERCIEMENTS

Un travail de thèse est avant tout une œuvre personnelle avec laquelle on apprend à vivre quotidiennement, que l'on essaie de faire évoluer, grandir, que l'on façonne patiemment au gré de nos découvertes. Mais aucune avancée n'est possible sans un petit coup de pouce au moment opportun, sans des personnes pour nous supporter, sans des échanges ininterrompus avec une communauté scientifique exigeante. Tout cela représente bien évidemment un grand nombre de personnes à remercier, si bien que je suis à peu près sûr d'oublier certaines d'entre elles. Je tiens donc pour commencer à remercier toutes celles et tous ceux que je vais omettre par manque de mémoire et qui pourtant ont pris une part active dans l'élaboration de ce travail, toutes celles et tous ceux que j'ai rencontrés lors de conférences, avec lesquels nous avons eu des discussions passionnées et passionnantes...

Il est impossible que je puisse oublier de remercier Henri-José Deulofeu, mon directeur de thèse, car il est à l'origine de mon goût prononcé pour la linguistique et mon travail a grandement profité de ses connaissances et de ses conseils. Les années que je viens de passer en sa compagnie m'ont aussi beaucoup apporté sur le plan humain. Quiconque a eu le plaisir de rencontrer Henri-José Deulofeu comprendra pourquoi je dis cela.

Tous les membres de l'équipe DELIC m'ont aidé à diverses étapes de ma formation et certains sont même devenus plus que des collègues de travail. Je tiens tout particulièrement à manifester ma gratitude envers Jean Véronis qui est à l'origine de nombreux corpus dont je me suis servi mais également à tous ceux qui, patiemment, ont participé à l'élaboration de CorpAix et du Corpus de Référence du Français Parlé. J'ai aussi une pensée affectueuse pour mes collègues de l'Université de Nice Sophia Antipolis avec qui j'ai passé une année comme ATER. Nous avons notamment traversé ensemble la difficile période de grève contre le CPE grâce à laquelle j'ai pu me familiariser avec le fonctionnement des Universités.

Un grand merci aussi aux membres du jury qui ont bien voulu évaluer mon travail.

Pour terminer, je tiens à dire que cette thèse n'aurait sans doute pas été la même sans les conversations avec Claire Blanche-Benveniste.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION.....	9
1. L'ABSENCE DE SUBORDINATION : UN TROUBLE DU LANGAGE ?.....	9
2. ARRIÈRE-PLAN THÉORIQUE	10
3. LIMITES DE L'ÉTUDE.....	14
4. LES DONNÉES PRISES EN COMPTE	17
5. ORGANISATION DE LA THÈSE.....	19
PARTIE 1 PRÉLIMINAIRES MÉTHODOLOGIQUES.....	21
CHAPITRE 1 ÉTAT DE LA QUESTION	21
1. PREMIÈRE APPROCHE DES EMPLOIS DE <i>QUAND</i>	21
2. LES SOURCES DE <i>QUAND</i>	23
2.1. <i>Problèmes soulevés par les études diachroniques</i>	24
2.2. <i>La formation des « conjonctions de subordination »</i>	25
2.3. <i>Statut catégoriel</i>	26
2.4. <i>Sémantique</i>	29
2.5. <i>Syntaxe</i>	30
2.6. <i>Parallélismes de fonctionnement entre quant et cum</i>	32
2.7. <i>Conclusion</i>	33
3. EXAMEN CRITIQUE DES ÉTUDES SUR <i>QUAND</i>	34
3.1. <i>Critique des critères couramment utilisés</i>	35
3.2. <i>Limitation arbitraire des observations</i>	37
3.3. <i>Rapprochement avec les pronoms interrogatifs</i>	38
3.4. <i>Les approches pour une catégorie unique</i>	39
3.4.1. « Noms conjonctifs ».....	39
3.4.2. <i>Adverbe ou conjonction : une question sans fondement ?</i>	39
3.4.3. <i>Les termes en qu-</i>	42
3.4.4. <i>Le pronom « plein »</i>	45
3.5. <i>Les approches descriptives orientées corpus</i>	47
3.5.1. <i>Chétrit (1976)</i>	47
3.5.2. <i>Sandfeld (1936)</i>	50
3.6. <i>Étude de when en anglais</i>	53
4. BILAN.....	55
CHAPITRE 2 À LA RECHERCHE D'UNE MÉTALANGUE COMMUNE.....	59
1. LA POLYSÉMIE DU TERME « SUBORDINATION »	59
1.1. <i>Une définition introuvable</i>	59
1.2. <i>Le terme recouvre des fonctionnements descriptivement distincts</i>	61
1.3. <i>Subordination et dépendance sont-ils synonymes ?</i>	62
1.4. <i>Extension du terme</i>	64
2. LA NOTION CONFUSE DE « SUBORDONNANT »	66
2.1. <i>La conjonction de subordination : entre catégorie et marque de dépendance</i>	66
2.2. <i>Les ConjS ne subordonnent pas toujours</i>	69

2.3.	<i>Les ConjS peuvent-elles coordonner ?</i>	70
2.4.	<i>Pronom (interrogatif, relatif) et conjonction</i>	74
2.5.	<i>Le complément(is)eur</i>	77
3.	INDÉTERMINATION ENTRE ANALYSE SYNTAXIQUE ET SÉMANTIQUE	79
3.1.	<i>Qu'est-ce qu'un circonstant ?</i>	79
3.2.	<i>Faut-il distinguer « interrogative enchâssée », « relative » et « complétive » ?</i>	81
4.	LE RECOURS À DES NOTIONS AD HOC	85
4.1.	<i>Subordination à valeur coordonnante</i>	85
4.2.	<i>Subordination inverse</i>	86
4.2.1.	Généralités	86
4.2.2.	Petite histoire de la « subordination inverse » et d'autres termes apparentés.....	89
4.2.3.	Inadéquation du terme subordination pour l'étude syntaxique de la subordination inverse.....	96
5.	CONCLUSION	97
CHAPITRE 3 CADRE DESCRIPTIF		101
1.	UNE PREMIÈRE TYPOLOGIE DES EMPLOIS DE <i>QUAND</i>	101
2.	LES DIFFÉRENTS MODULES DU CADRE DESCRIPTIF	108
3.	SYNTAXE EXTERNE.....	109
3.1.	<i>L'opposition rection/association</i>	109
3.2.	<i>Présentation critique des critères employés</i>	111
3.2.1.	Équivalence avec une proforme	112
3.2.2.	Les clivées et pseudo-clivées	114
3.2.3.	L'adverbe paradigmatissant	117
3.2.4.	Complément obligatoire	118
3.2.5.	La portée des modalités de construction	119
3.2.6.	La position et la mobilité	120
3.2.7.	Exemples d'analyses mettant en œuvre les tests	125
3.2.8.	Bilan	127
3.3.	<i>Structuration par liste paradigmatisante</i>	128
3.4.	<i>Nexus</i>	130
4.	LA MACROSYNTAXE	133
5.	LE PROBLÈME DE LA CATÉGORIE DES MOTS <i>QU-</i>	135
5.1.	<i>Qui et que</i>	136
5.2.	<i>Mise au point sur la diachronie</i>	140
6.	LES INTERFACES	141
6.1.	<i>Illustration de la syntaxe interne et externe et du statut catégoriel</i>	141
6.2.	<i>Relations entre syntaxe interne et syntaxe externe</i>	142
6.3.	<i>Relations entre statut catégoriel, sémantique et syntaxe</i>	144
6.4.	<i>Constituance et dépendance</i>	144
CHAPITRE 4 NOTRE CONCEPTION DU SYSTÈME DES MOTS <i>QU-</i>.....		147
PARTIE 2 ÉTUDE DESCRIPTIVE DU FONCTIONNEMENT MORPHO-SYNTAXIQUE DE <i>QUAND</i>		153
CHAPITRE 5 ÉTUDE DISTRIBUTIONNELLE DES AUTRES MOTS <i>QU-</i>.....		153
1.	DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES PROFORMES <i>QU-</i>	153
1.1.	<i>Propriétés quasi-morphologiques</i>	153
1.2.	<i>Propriétés syntaxiques</i>	157
2.	LE CAS DE <i>OÙ</i>	162
2.1.	<i>Comparaison avec d'autres mots qu-</i>	163
2.2.	<i>Les propriétés</i>	166
2.2.1.	Le trait sémantico-syntaxique	166

2.2.2.	Verbe à l'infinitif.....	168
2.2.3.	Préposition.....	170
2.2.4.	Formes renforcées.....	174
2.2.5.	Suivi de <i>que</i>	175
2.2.6.	Fonctions.....	176
2.2.7.	Conclusion provisoire sur le statut de <i>où</i>	178
2.3.	<i>Les arguments pour une extension de l'analyse en particule</i>	179
2.4.	<i>Bilan</i>	180
CHAPITRE 6 APPROCHE GLOBALE DES EMPLOIS DE QUAND ET DES QUAND-C.....		185
1.	STATUT CATÉGORIEL DE <i>QUAND</i>	185
1.1.	<i>Quand en emploi interrogatif</i>	185
1.2.	<i>Quand non interrogatif est-il une proforme qu- ?</i>	186
1.3.	<i>Confirmation indépendante de l'analyse</i>	192
1.4.	<i>Existe-t-il un quand non proforme ?</i>	193
2.	SYNTAXE INTERNE DES QUAND-C.....	198
3.	SYNTAXE EXTERNE DES QUAND-C.....	204
CHAPITRE 7 LES DIFFÉRENTS FONCTIONNEMENTS SYNTAXIQUES DES QUAND-C.....		207
1.	LES QUAND-C DANS LA VALENCE DES VERBES.....	207
1.1.	<i>Quand-C en position sujet</i>	207
1.2.	<i>Quand-C en position objet</i>	213
1.3.	<i>Les groupes de formulations</i>	214
1.4.	<i>Quand et la microgrammaire des prépositions</i>	217
1.5.	<i>Valence remplie par un nexus</i>	220
1.6.	<i>Valence équationnelle</i>	223
2.	LES QUAND-C RÉGIES.....	226
2.1.	<i>Quand-C régies hors valence verbale</i>	226
2.2.	<i>Quand-C régies par un nom</i>	228
3.	LES QUAND-C ET LES DISPOSITIFS.....	229
3.1.	<i>Les clivées</i>	229
3.2.	<i>Les pseudo-clivées au sens strict</i>	230
3.3.	<i>Constructions voisines de pseudo-clivées</i>	234
4.	LISTES PARADIGMATIQUES ET CONTRASTES DE MODALITÉS.....	237
5.	DOIT-ON POSER UNE RELATION SUPPLÉMENTAIRE DE « CORRÉLATION » ?.....	245
6.	LES QUAND-C ASSOCIÉES ET LES RELATIONS MACROSYNTAXIQUES.....	247
6.1.	<i>Deux fonctionnements syntaxiques distincts ?</i>	247
6.2.	<i>Les autres associés</i>	255
6.3.	<i>Les nexus associés</i>	256
7.	QUAND-C AUTONOMES ET <i>QUAND</i> SEUL.....	261
7.1.	<i>Sans préposition</i>	261
7.2.	<i>Avec préposition</i>	264
8.	TOPOLOGIE DES QUAND-C.....	266
9.	RELATIONS SÉMANTIQUES ET SYNTAXIQUES ENTRE CONSTITUANTS TEMPORELS.....	271
CHAPITRE 8 DEUX ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES.....		277
1.	<i>LORSQUE VS QUAND</i>	277
1.1.	<i>Existe-t-il une différence ?</i>	277
1.2.	<i>Parenté et trahison</i>	279
1.3.	<i>Évolution de la répartition</i>	279
1.4.	<i>Répartition en fonction des genres</i>	283

1.5.	<i>Comparaison des contextes d'emplois</i>	288
1.6.	<i>Conclusion</i>	291
2.	INTERFACE ENTRE STATUT CATÉGORIEL ET PHONOLOGIE.....	292
2.1.	<i>Datation et statut sociolinguistique de la prononciation quand[t]</i>	292
2.2.	<i>Hypothèse de Morin (1990) sur la distribution observée</i>	293
2.3.	<i>Origine de quand[t] devant consonne</i>	294
CHAPITRE 9 NOUVELLE TYPOLOGIE.....		297
1.	STATUT CATÉGORIEL.....	297
1.1.	<i>Proforme qu-</i>	297
1.2.	<i>Particule qu-</i>	299
2.	SYNTAXE INTERNE	300
2.1.	<i>Construction à place distinguée</i>	300
2.2.	<i>Construction verbale « ordinaire »</i>	301
2.3.	<i>Syntaxe interne non contrainte</i>	301
3.	SYNTAXE EXTERNE.....	301
3.1.	<i>Dans la valence d'un verbe</i>	301
3.1.1.	Sujet.....	301
3.1.2.	Objet.....	302
3.2.	<i>Rection hors valence</i>	305
3.2.1.	Ajout à un verbe	305
3.2.2.	Ajout à un nom	307
3.3.	<i>En liste</i>	307
3.4.	<i>Associé</i>	308
3.5.	<i>Autonome</i>	311
3.6.	<i>Les analyses non résolues</i>	313
CHAPITRE 10 DE LA DESCRIPTION LINGUISTIQUE À LA FORMALISATION		315
1.	PROPRIÉTÉS DISTINCTIVES DES ASSOCIÉS DE TYPE <i>QUAND SOUDAIN</i>	316
2.	INTÉGRATION DANS UN MODÈLE	318
3.	CONCLUSION & PERSPECTIVES	322
CONCLUSION GENERALE		325
BIBLIOGRAPHIE.....		329
GLOSSAIRE DES NOTIONS		347
ANNEXE DESCRIPTION & RÉFÉRENCES DES CORPUS		351
1.	CORPUS COMPLÉMENTAIRES	351
2.	LE CORPUS ÉVOLUTIF DE RÉFÉRENCE DU FRANÇAIS (CERF)	352
3.	C-ORAL-ROM	359
4.	LE CORPUS DE RÉFÉRENCE DU FRANÇAIS PARLÉ (CRFP).....	360

INTRODUCTION

1. L'absence de subordination : un trouble du langage ?

Nous allons commencer par une publication qui met en avant une utilisation singulière de la notion de subordination. A travers le prisme de la pathologie du langage chez les enfants, cette étude montre parfaitement les conclusions discutables que peut engendrer une vision trop normative de ce phénomène.

L'étude sur la santé des enfants menée par Guignon & Badéyan (2002) pose un problème théorique intéressant pour le linguiste. En effet, au milieu du constat de surcharge pondérale ou du nombre d'enfants ayant de l'asthme, on trouve une évaluation des élèves concernant d'éventuels troubles du langage. Si l'on y regarde de plus près, les trois critères sont aussi problématiques.

Le discours spontané est évalué au travers de trois critères de difficultés croissantes : la capacité à faire une phrase contenant au moins quatre mots, la justesse de la construction grammaticale de la phrase (conjugaison, accord sujet – verbe, ordre des mots...), la capacité à utiliser des subordonnées introduites par « qui, parce que, comme ». (Guignon & Badéyan, 2002 : 7)

Les critères envisagés supposent une connaissance précise du discours spontané afin de conclure à un trouble du langage.

Cette étude a notamment fait l'objet d'un article paru dans le journal *Le Monde* sous la plume de S. Blanchard, ce qui laisse supposer qu'elle a été largement diffusée. Le graphique suivant est extrait de cet article.

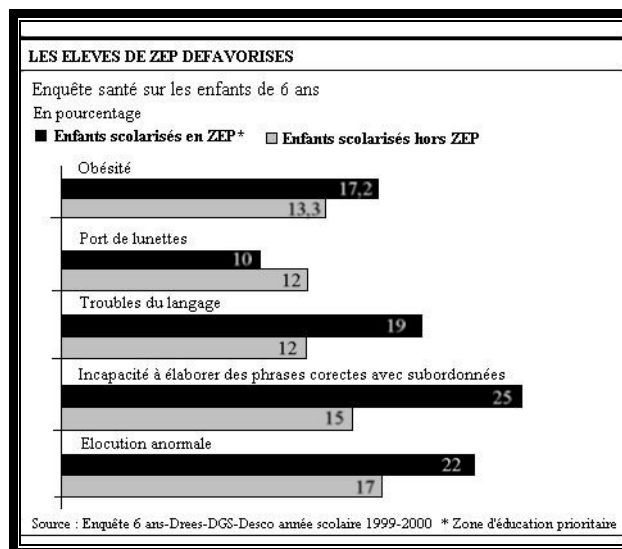


Figure 1. Enquête santé sur les enfants de 6 ans

En tant que linguiste, on se pose la question de savoir ce que les enquêteurs considèrent comme étant une « phrase », une « phrase correcte » et surtout « une phrase correcte avec subordonnées », sachant que les évaluations portaient sur de l'oral spontané.

Est-ce qu'un enfant qui dirait *l'homme qu'est venu* au lieu de *l'homme qui est venu* serait considéré comme ayant une déficience langagière ? Auquel cas, d'après les corpus de français parlé enregistrés par l'équipe du GARS (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe) puis par l'équipe DELIC (DEscription Linguistique Informatisée sur Corpus), un nombre anormalement important de français même adultes auraient des troubles du langage ! En outre, il est précisé que cette enquête a été réalisée par les médecins et infirmiers de l'Éducation Nationale, alors qu'ils ne sont vraisemblablement pas des spécialistes du langage.

On peut s'interroger sur la pertinence de ces tests et les conclusions que les auteurs en tirent, car il semble difficile de les évaluer sans une solide connaissance des relations entre le système et la norme du français apprise à l'école. Il est vraisemblable que le personnel du service médical ait été formé sur la base des connaissances normalement acquises à l'école à un âge donné. Les élèves s'écartant de ces prescriptions ont sans doute été jugés déficients du point de vue de la bonne formation de leurs subordonnées, ce qui semble pour le moins discutable étant donné qu'à l'oral (et même parfois à l'écrit) la majorité des adultes produisent des formes « non standard » mais pas pour autant jugées « pathologiques ». Avec plus de lucidité, la journaliste du *Monde* parle non pas en termes de pathologie mais d'échec scolaire, ce qui est sans doute plus approprié. En effet, elle tient compte de la relation particulièrement complexe qu'entretiennent la scolarité et le langage.

Cette enquête nous a paru symptomatique d'une certaine idée du langage en général et de la subordination en particulier. Seules des études précises sur ce sujet peuvent venir à bout des représentations que se font les locuteurs d'une notion aux contours flous. Tout au long de ce travail, nous verrons qu'il est difficile voire impossible de proposer une définition de ce que devrait être une subordonnée bien formée, d'où l'idée qu'il est dangereux d'utiliser une notion comme celle-ci pour en tirer des conclusions concernant un éventuel état pathologique. Il nous semble que de telles conceptions doivent être dénoncées.

2. Arrière-plan théorique

Cette thèse vise à illustrer, à partir de l'étude détaillée du mot *quand* en français contemporain, l'intérêt de ne pas adopter certains compromis théoriques et terminologiques hérités de la grammaire traditionnelle dont les objectifs ne sont pas les mêmes que ceux d'une étude scientifique de la langue. Ces compromis, on les retrouve encore souvent sous des formes modernes mais tout aussi pernicieuses. Par exemple, des notions telles que « subordination » sont encore utilisées dans des études scientifiques alors que tous les chercheurs sont conscients de la polysémie du terme. Nous avons donc décidé d'adopter une attitude résolument descriptive. Procédant de la sorte, il a fallu se tourner vers un cadre suffisamment souple pour s'adapter aux données et ne pas risquer de les contraindre en plaquant sur elles une analyse déterminée par des a priori théoriques. La conséquence immédiate d'un tel choix est de nous obliger à être particulièrement explicite dans la

présentation des arguments sans favoriser arbitrairement une analyse aux dépens d'une autre. La langue est suffisamment souple pour ne pas se laisser enfermer dans des catégorisations trop rigides. Cette démarche rend d'autant plus important le travail préliminaire de présentation du cadre d'analyse et du métalangage retenu.

Les notions traditionnelles de « subordination » et « conjonctions de subordination¹ » ont fait les frais de notre démarche car, comme le montrent de nombreuses études (cf. bibliographie), celles-ci s'avèrent difficiles à manipuler voire non opératoires². Cette élimination ne s'est pas imposée d'emblée, contrairement à ce que pourrait laisser supposer le fait que nous en fassions état dans la partie préliminaire. Elle est la conséquence de plusieurs tentatives infructueuses pour décrire les fonctionnements de *quand* à l'aide de ces outils d'analyse. Ce n'est donc pas un choix a priori. Néanmoins, nous utiliserons ces notions dans un premier temps afin de présenter clairement l'évolution de notre raisonnement alors que nous n'aurons pas exposé la métalangue descriptive dont nous nous servirons. C'est un souci d'intelligibilité qui oblige bien souvent les chercheurs à adopter une terminologie moins « engagée » dans un cadre théorique particulier.

Il faut évidemment faire attention de ne pas tomber dans le piège de l'opacité de la terminologie. L'entreprise de Damourette & Pichon (1911-1940) est exemplaire à cet égard. Nous ne créerons donc de nouveaux termes que quand cela s'avère vraiment indispensable. Il faut aussi souligner que la linguistique contemporaine manipule à la fois des « catégories pratiques », par commodité ou à des fins de formation des enseignants, et des « catégories savantes » (selon la terminologie de Béguelin, 2000). Il est nécessaire de se donner les moyens de distinguer ces deux grilles d'analyse des langues.

Par ailleurs, nous tenons aussi à signaler que nous avons récupéré des éléments émanant parfois d'études fort anciennes, non repris de manière systématique dans les études récentes. C'est la raison pour laquelle notre bibliographie mélange des articles récents et des articles qui le sont moins mais qui n'en sont pas moins riches et pertinents. Dans cette perspective, le parcours bibliographique est forcément orienté. Mais une telle sélection est une nécessité compte tenu de la multitude de publications qui, bien que traitant du même sujet, ont des visions difficilement conciliables. Dans certains domaines, il est d'ailleurs possible de soutenir une analyse et son contraire en se basant sur la littérature de la discipline. Le travail de cumul et de synthèse des connaissances n'étant pas suffisant en linguistique française et surtout la confrontation de points de vue différents étant très difficile, il est tout à fait possible de trouver dans des publications récentes des analyses tenant pour acquises des notions qui

¹ Par la suite, il pourra arriver que nous utilisions les abréviations ConjS et ConjCo pour « conjonction de subordination » et « conjonction de coordination ».

² Malgré les problèmes liés à la terminologie traditionnelle, de nombreux linguistes parviennent à produire des études tout à fait remarquables. Nous avouons ne pas être capable d'une telle prouesse.

ont pourtant fait l'objet de vives critiques³. D'où la nécessité d'une bibliographie sélective.

L'idée de l'accumulation des connaissances, nous la retrouvons notamment dans Deulofeu (1988), selon lequel la linguistique n'appartient pas au paradigme des sciences dont les avancées se font par révolution, au sens de Kuhn (1962)⁴, mais par cumul des savoirs. La linguistique serait donc plutôt une science de l'érudition. Du coup, l'ignorance des travaux antérieurs, même lointains, entraîne une évolution mal maîtrisée de la discipline voire un retour en arrière avec la simple reproduction d'études déjà existantes. Les synthèses sélectives sont donc centrales dans notre science mais, à notre connaissance, nous n'en disposons pas à grande échelle⁵. Nous ne prétendons pas avoir totalement échappé à ce piège et sans doute avons-nous abordé des points traités dans des travaux antérieurs sans en avoir eu connaissance. Se limiter aux seules études récentes fait donc courir le risque de passer à côté de propriétés fondamentales qui ont été mises en évidence dans des travaux plus anciens.

Nous avons néanmoins essayé de tenir compte de multiples approches dans la limite des contraintes liées à un travail de thèse. Les problèmes qui se posent lorsque l'on veut rendre compte de plusieurs approches concernent la terminologie fluctuante et la comparaison d'études théoriquement hétérogènes. En effet, l'explosion terminologique engendrée par une telle démarche de même que l'emploi de termes similaires mais dont le contenu est différent rendent difficile tout travail de synthèse. De plus, comme le souligne Béguelin (2000), les théories linguistiques sont lacunaires, ce qui oblige à ne pas se limiter à une seule si l'on souhaite avoir une vision d'ensemble. Plusieurs témoignages valent toujours mieux qu'un quand on cherche à appréhender un phénomène.

Les théories linguistiques ne sont ni achevées, ni unifiées, aucune d'entre elles ne pouvant prétendre modéliser les faits langagiers sous l'ensemble de leurs aspects. Non seulement les théories sont lacunaires, mais elles sont parfois incompatibles entre elles [...] (Béguelin, 2000 : 13)

La plupart des cadres modernes sont de toute façon peu opératoires dès lors que des données spontanées ou « non standard » entrent en jeu.

Le choix de travailler sur un sujet aussi précis que *quand* pourrait paraître « saugrenu » quand on sait qu'il existe des études qui ont pour ambition de traiter de la « subordination » en général ou de la grammaire du français dans son ensemble. Mais une étude ciblée sur un morphème particulier peu étudié permet de remettre en question les notions générales qui lui

³ Pour ne citer qu'un des exemples les plus emblématiques, on peut prendre la notion de « phrase » qui est une primitive fondamentale pour certains (dans la plupart des cadres inspirés de la grammaire générative, par exemple) et une notion inappropriée pour d'autres (A. Berrendonner et C. Blanche-Benveniste, notamment).

⁴ Pour une critique de la théorie de Kuhn (1962) – concernant les révolutions scientifiques – appliquée à la linguistique, cf. Percival (1976).

⁵ D'où l'importance du projet d'une *Encyclopédie Grammaticale du Français* initié par C. Blanche-Benveniste, A. Berrendonner, M.-J. Béguelin et D. Willems.

sont associées, d'où le choix de travailler uniquement sur *quand*. Une étude large sur les « subordonnants » oblige à réduire la discussion concernant l'adéquation des notions traditionnelles, tant la variabilité est grande en fonction des morphèmes introducteurs surtout lorsque l'on aborde plusieurs langues, comme l'illustrent les études de Herman (1963) et Kortmann (1997). Ainsi, nous allons dans le sens de Jacob (2000 : 188) qui prétend (dans le domaine de la biologie) que :

Les questions générales ne conduisaient jamais qu'à des réponses limitées. Au contraire, les questions limitées se révélèrent conduire à des réponses de plus en plus générales.

En effet, plusieurs études de détail peuvent atteindre un degré de précision dans la description qui reste au stade de la simple ambition pour une étude générale. C'est seulement une fois ces monographies réalisées qu'on peut passer à l'étape de la synthèse et essayer de repérer ce qui est de l'ordre du particulier et ce qui est de l'ordre du général ou du systémique. Selon nous, la mise en évidence du système passe nécessairement par l'approfondissement du détail.

Ainsi, au fil des pages qui suivent, nous aborderons des questions impliquant uniquement le mot *quand* de même que quelques autres plus générales :

- ◆ Quelle est la catégorie de *quand* ?
- ◆ Quels sont les divers fonctionnements syntaxiques de *quand* ?
- ◆ Les relations syntaxiques sont-elles marquées en français par une classe grammaticale particulière ?
- ◆ Est-il pertinent de déterminer la catégorie d'un élément à partir de la catégorie ou de la relation externe de l'unité dans laquelle il se trouve, comme on le fait généralement pour *quand* ?
- ◆ Cette étude pousse-t-elle à revoir la définition de la « subordination » ?
- ◆ Qu'apporte l'étude de *quand* aux hypothèses sur la grammaticalisation ?

Les notions générales que nous allons aborder au cours de ce travail montrent bien qu'avec un sujet très précis, il est possible d'aborder un grand nombre de points liés à la syntaxe et donc d'améliorer nos connaissances sur certains secteurs dépassant largement le seul mot étudié. Cette dernière remarque rejoint l'impression qu'avait Hadermann (1993 : 287) en travaillant sur *où* et, avant elle, G. Moignet :

On tente d'attraper une seule maille, mais, indissociablement lié à elle, c'est le tissu entier qui vient.

Paradoxalement, il nous a été impossible d'aborder tous les phénomènes où *quand* joue un rôle. Nous allons donc présenter, dans la partie suivante, les limites de cette thèse.

3. Limites de l'étude

Nous n'avons pas traité *quand même* en emploi isolé, car celui-ci possède un fonctionnement particulier se distinguant des usages étudiés ici. Ainsi, nous avons pris en compte les exemples tels que 1) mais pas 2).

- 1) - *Quand même ton palais serait plus beau que le cristal, je ne sortirais pas de cette maison pour te suivre.* [LITA:PoesieA]
- 2) *Quand même, cela me soulagerait grandement l'esprit si vous vouliez bien me promettre cela !* [LITA:Fantast]

Dans ce second exemple, il ne s'agit pas d'un introducteur de construction verbale bloqué en tête de l'unité mais d'un élément autonome pouvant se positionner à divers endroits.

Nous n'aborderons pas non plus de manière précise la problématique des temps verbaux, car cela a déjà été fait notamment par Olsson (1971) et Borillo (1988), pour le français, et Declerck (1997), pour l'anglais. De plus, cela n'était pas central pour la description que nous envisageons.

Par ailleurs, le faible nombre d'études sur *quand* nous oriente fortement vers l'adoption d'une visée purement descriptive afin d'approfondir nos connaissances des emplois de ce mot au potentiel insoupçonné. Le recensement et le classement détaillé de tous les contextes dans lesquels apparaît *quand* constituent déjà un travail très utile à nos yeux. Nous adopterons donc une démarche résolument inductive ayant comme objectif principal l'établissement de généralisations descriptives. Cela va de soi, car le problème de la détermination du statut catégoriel de *quand* est complexe, de même que la modélisation de ses fonctionnements sémantiques et syntaxiques. Afin de recenser ses différents emplois, nous avons adopté une approche sémasiologique en nous servant notamment des études de corpus déjà réalisées (Sandfeld, 1936 ; Chétrit, 1976). Il nous semblait préférable, pour ne pas limiter a priori notre champ d'investigation, de ne pas partir d'une idée préconçue glanée dans les grammaires ou la littérature sur la question. Ce choix méthodologique se trouve pleinement justifié lorsque l'on fait état de l'extrême richesse des domaines à aborder pour mener à bien une étude sur *quand* : complément nucléaire ou périphérique, interrogation, subordination, relativation, etc. Chacune de ces notions fait l'objet de visions divergentes en fonction du cadre d'analyse choisi, invitant ainsi le linguiste à suivre le plus possible une démarche descriptive, ce qui se ressent notamment dans la terminologie retenue. L'adoption d'un cadre formel nous aurait poussé à effectuer des choix a priori entre toutes ces notions, ce qui nous semble préjudiciable compte tenu des connaissances lacunaires dont nous disposons sur *quand*. Le formalisme aurait pu écraser la diversité des usages en masquant certains emplois non immédiatement modélisables.

En outre, nous avons choisi de ne pas faire de statistiques de manière globale à cause du facteur d'erreurs inhérent à la complexité de la tâche. En effet, un comptage un tant soit peu rigoureux doit porter sur un nombre important de données et notre description est trop fine et exploratoire pour les effectuer de manière précise, du moins pour l'instant. Sur ce point, la

linguistique comme la linguistique informatique ne sont pas encore assez outillées pour restreindre le taux d'erreurs à des limites acceptables et rendre le temps de traitement manuel réaliste. Il nous était impossible de mener de front à la fois une étude qualitative de grande ampleur et une étude quantitative. Nous nous inscrivons donc uniquement dans la perspective que D. Biber appelle (cf. Habert, 2004 : 13) « la linguistique conduite par les corpus » (corpus-driven linguistics).

De même, nous n'avons pas pu aborder, sauf de manière ponctuelle, la problématique des structures distribuées en fonction des genres bien que nous soyons pleinement conscient de l'importance de cette dimension. Toutefois, nous proposerons quelques données statistiques tenant compte des genres de textes lorsque les phénomènes abordés seront circonscrits et quantifiables de manière suffisamment précise. Par exemple, de nombreux chercheurs ont proposé des remarques comparatives entre l'écrit et l'oral au sujet de la « subordination » en se basant sur la fréquence relative des « subordonnants ». Mais ces études s'inscrivent généralement dans une vision idéologique du rapport entre écrit et oral. A ce sujet, Blanche-Benveniste (1997 : 58) rappelle l'idée reçue concernant la moins grande utilisation de la « subordination » à l'oral alors que la langue écrite l'utiliserait de manière beaucoup plus massive. Par exemple, on trouve l'idée d'un appauvrissement du système de la subordination à l'oral notamment chez Sauvageot (1971 : 146) :

Il est aisé de constater qu'[à l'oral] on y a réduit la phrase complexe au strict minimum : quelques relatives ou quelques subordonnées temporelles (avec quand) et causales (avec parce que). L'appareil important que le français s'était créé au cours des âges pour coordonner et subordonner les propositions n'est plus que partiellement utilisé. Certaines conjonctions tombent en désuétude [...]

Chétrit (1976), quant à lui, a étudié *quand* et les « temporelles » de manière spécifique. Selon cet auteur (Chétrit, 1976 : 35-36), la langue écrite met l'accent sur la subordination. Il tire cette conclusion seulement à partir d'un comptage partiel (une occurrence à l'oral contre quatre dans un passage de Proust). Mais qu'il s'agisse de l'argument d'une moins grande variété ou d'une utilisation moins massive des conjonctions, cela ne suffit pas pour démontrer le déficit d'emploi d'une relation syntaxique. Berrendonner (2004 : 261) a d'ailleurs signalé que compter le nombre de subordonnants pour connaître le nombre de subordinations relève d'une « profonde naïveté ». Ces morphèmes peuvent en effet être impliqués dans diverses relations syntaxiques. Le nombre sans cesse grandissant de corpus électroniques oraux comme écrits permet désormais de ne plus se limiter sur ce point à une vision idéologique de la langue et ainsi de proposer des hypothèses sur des bases empiriques précises.

Par ailleurs, même si on se limitait au comptage de *quand* pour catégoriser les usages, force est de constater que, contrairement à l'impression de Chétrit (1976), il y en a beaucoup plus à l'oral qu'à l'écrit, et ce, quel que soit le genre d'écrit considéré. Nous reproduisons ci-dessous

le nombre de *quand* présents dans le Corpus Évolutif de Référence du Français (CERF⁶). Le graphique de droite illustre la moyenne de *quand* dans les corpus écrits comparée au seul corpus oral (les *quand même* ayant été supprimés).

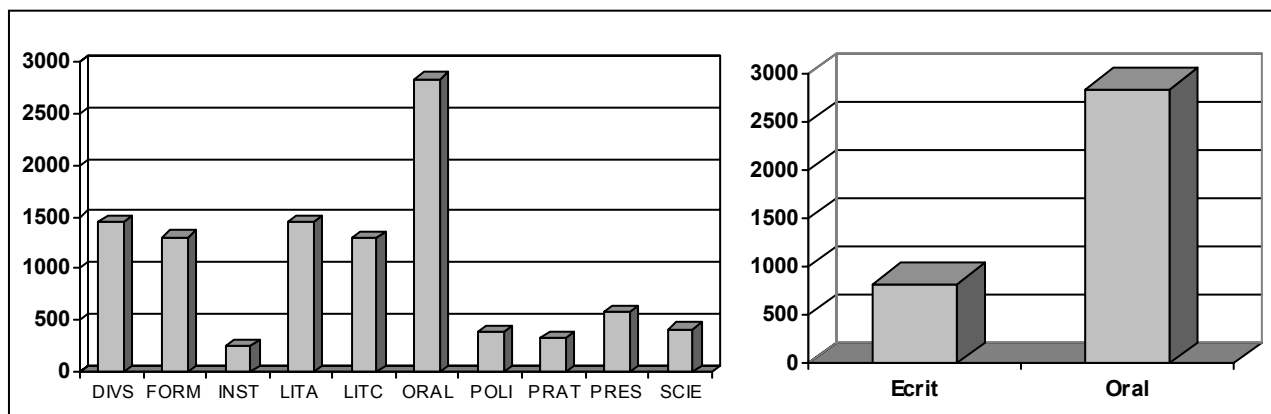


Figure 2. Nombre d'occurrences de *quand* dans le CERF

Comme on peut le voir, dans ces corpus d'un million de mots chacun, *quand* est utilisé de manière assez massive. En fonction du corpus, il oscille entre la cinquantième et la quatre centième place des formes les plus utilisées. Il était donc temps de consacrer une étude entière à un mot aussi fréquent. D'autant plus que de tels écarts entre les préjugés et la réalité des usages doivent inciter à la prudence au moment de formuler des hypothèses sur les emplois d'un morphème ou d'une construction.

Dans notre approche descriptive même limitée à une monographie, la diversité des problèmes à aborder ne nous a pas permis de traiter chaque point avec autant de détails et de références qu'il aurait mérité. Nous avons dû passer en revue un grand nombre de notions faisant débat dans la communauté des linguistes et nous avons essayé, autant que possible, de ne pas éluder les questions importantes, de rappeler les principales approches pour chacune d'elles⁷ et de détailler au maximum la démarche que nous avons suivie et les critères dont nous nous sommes servi afin que nos analyses puissent être discutées dans le détail.

De même, nous aurions pu développer un peu plus les dimensions sémantique, prosodique et pragmatique. Cette dernière perspective est d'ailleurs bien représentée dans les études actuelles sur les « connecteurs temporels » : on peut citer notamment la journée d'étude

⁶ Pour une présentation de ce corpus, se reporter à l'annexe.

⁷ Pour une présentation des différentes approches (surtout guillaumienne et générativistes), le lecteur pourra se référer à Hadermann (1993) qui, travaillant sur *où*, a abordé la plupart des questions traitées ici. Afin de ne pas refaire ce qui a déjà été (bien) fait, nous ne présenterons pas systématiquement avec autant de détails l'état de la question de chacun des points abordés.

GRAMMATICA⁸ ainsi que la conférence annuelle CHRONOS dans laquelle de nombreux articles leur sont consacrés. Ces études produisent des analyses sémantico-pragmatiques de plus en plus fines, alors que la dimension syntaxique n’y est qu’indirectement et superficiellement abordée. Afin de diversifier nos connaissances de ce secteur de la linguistique, nous avons pensé qu’il était souhaitable de privilégier l’approche morphosyntaxique. Enfin, pour envisager une telle étude, il est nécessaire de prendre en compte des données hétérogènes qui peuvent parfois être problématiques. Notre perspective requiert donc quelques éclaircissements concernant les exemples.

4. Les données prises en compte

Nous avons opté pour l’examen de données très hétérogènes (oral non planifié, journaux, littérature, écrits scientifiques, etc.), allant de l’écrit très normatif à l’oral un peu argotique, représentant au total plusieurs dizaines de millions de mots⁹. Ce choix de travailler à partir d’une grande masse de données diversifiées s’impose, car certains corpus ne contiennent que peu d’occurrences de *quand* et seulement une partie des usages. Par exemple, sur l’ensemble de ces corpus¹⁰, nous n’avons relevé que trente-trois occurrences de *quand* suivi de *soudain* ou *tout à coup*¹¹, cooccurrences qui nous semblaient importantes à étudier, si possible avec beaucoup plus d’exemples exploitables. Quelques fonctionnements sont même extrêmement difficiles à trouver et les exemples explicites rares. Il est impossible d’affirmer avec certitude que nous faisons état de tous les fonctionnements de *quand* mais au moins pouvons-nous prétendre nous donner de bonnes garanties empiriques. D’où le choix de travailler à partir d’un corpus qui n’est théoriquement pas limité, ce qui va à l’encontre d’une conception déterministe largement répandue en linguistique (Rastier, 2005 ; Habert, 2000). Il est alimenté par les lectures de divers journaux et romans, la base de données textuelles FRANTEXT¹² ainsi que l’immense ressource que constitue l’Internet. Nous avons aussi glané des exemples dans les articles et les ouvrages de linguistique consultés. Nous avons rarement eu recours à des œuvres traduites. Nous utiliserons uniquement des exemples extraits de ces textes quand ils sont incontestables en termes de grammaticalité ou d’acceptabilité. Une certaine disproportion entre écrit et oral peut sembler problématique (plusieurs dizaines de millions de mots à l’écrit et environ 1.600.000 mots à l’oral) mais elle est la simple conséquence de la

⁸ Les résumés des communications se trouvent à l’adresse : <http://www.univ-artois.fr/francais/rech/centres/pages/grammatica/colloq/25mai.htm>. Cette journée a donné lieu à une publication : Moline et alii (2006).

⁹ Notre étude se voulant synchronique, nous nous limitons aux écrits et parlés contemporains sachant que les plus anciennes œuvres sont des publications datant du XIX^{ème} siècle, exception faite de la partie sur la diachronie.

¹⁰ Notre usage du terme « corpus » renvoie sans doute à ce que Rastier (2005) nomme « banque textuelle », bien qu’il ait été élaboré avec une visée précise.

¹¹ C’est seulement après avoir circonscrit le corpus que nous nous sommes aperçu que cette tournure apparaissait de manière tout à fait significative dans les contes et les textes enfantins, genres écrits sous représentés dans notre corpus de travail, d’où l’intérêt d’un corpus non clos.

¹² Ce corpus est consultable à l’adresse www.frantext.fr moyennant une contribution financière.

rareté des corpus oraux de langue française qui a maintes fois été soulignée (cf. notamment Baude, 2006).

Nous avons réparti nos données selon deux grands ensembles : un corpus principal rigoureusement élaboré et une banque de données complémentaire à laquelle nous aurons recours quand le premier se révélera trop limité. Le corpus principal se nomme le Corpus Évolutif de Référence du Français (CERF) et il est composé de 10 tranches de 1.000.000 mots chacune (dont une d'oral) segmentées en 10 sous tranches de 100.000 mots (sauf pour l'oral)¹³. En ce qui concerne l'oral, lorsque le recours du son s'avèrera décisif, nous utiliserons le Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP) qui est composé de transcriptions alignées texte/son et qui est échantillonné selon trois situations de parole (privée, professionnelle et publique) et les principales villes de France. Pour connaître la liste complète des corpus ainsi que leurs références, il faut se reporter à l'annexe.

Précisons toutefois que, en ce qui concerne l'Internet, nous avons effectué nos requêtes à partir du moteur de recherche GOOGLE qui permet de les limiter à une zone géographique donnée, la France en l'occurrence, moyennant quelques erreurs et bien évidemment l'impossibilité de garantir que l'exemple en question émane d'un francophone natif. Il est donc nécessaire de vérifier la provenance des exemples que nous citons, lorsque cela est possible.

Le corpus n'est donc pas conçu comme un ensemble clos mais comme une masse en perpétuel enrichissement, afin de tendre vers la plus grande exhaustivité, tout en gardant évidemment un regard critique sur les données observées. Moyennant ce regard critique, un exemple trouvé sur l'Internet permettra d'apporter un argument crucial pour étayer nos hypothèses. Au-delà de la sélection d'une théorie particulière et forcément controversée, pré-requis indispensable pour décrire la langue, notre contribution principale consistera à fournir des exemples attestés en grand nombre afin que le lecteur puisse les mettre en perspective dans son propre cadre. Un tel travail aurait été impossible à réaliser sans l'Internet, car les corpus clos dont nous disposons pour le français, aussi grands soient-ils, ne comportent pas suffisamment d'exemples et en aucun cas tous les fonctionnements possibles.

Cette démarche nous oblige à mettre sur le même plan tous les genres de corpus, ce qui peut apparaître comme une lacune théorique compte tenu de l'importance que revêt l'articulation entre les genres et la description. En effet, les usages sont bien souvent, pour ne pas dire toujours, distribués de manière différente en fonction des genres. Et le recours à l'Internet tous azimuts est particulièrement critiquable à ce titre, car celui-ci mélange justement toutes les dimensions, et il est alors très difficile d'y mettre de l'ordre. Mais nous assumons pleinement cette dimension étant donné que le présent ouvrage constitue la première étape (la description globale) d'un travail plus vaste dont l'objectif est la description détaillée des usages en fonction des genres.

Ainsi, nous tirons partie des possibilités informatiques qu'offre désormais la linguistique sur

¹³ Ce corpus a été élaboré sous la direction de J. Véronis.

corpus afin de vérifier nos hypothèses en nous limitant le plus possible à l'observation de données réelles (quand c'est humainement possible¹⁴), réservant les exemples inventés à la seule clarté de l'argumentation, à charge pour nous de fournir des exemples dont le jugement d'acceptabilité est reproductible. Nous ne rejetons évidemment pas pour autant la notion d'acceptabilité ou la manipulation des données en vue d'effectuer des tests syntaxiques, opérations indispensables pour l'étude linguistique. Mais dans un souci d'objectivité, ayant peu d'intuition concernant certaines des tournures étudiées ici, nous vérifierons systématiquement si elles sont attestées. Les exemples précédés du signe « ? » ou « * » sont donc des énoncés pour lesquels nous n'avons pas d'attestation et qui nous paraissent difficilement acceptables ou agrammaticaux.

En ce qui concerne les exemples peu attestés, nous considérons que leur faible nombre n'est pas un argument suffisant pour les écarter. En effet, cette rareté peut être liée à une insuffisance des données observées, car ce n'est pas parce que nous disposons de corpus de plusieurs millions de mots que nous avons une représentation quantitativement fidèle de l'usage, particulièrement pour ce qui est de la langue orale quotidienne. C'est aussi la raison pour laquelle le recours à l'invention d'exemples, à l'intuition et aux jugements d'acceptabilité s'est avéré indispensable mais dans des proportions bien délimitées. Nous rejoignons donc les conclusions de Willems (1985) qui prétend que l'empirie et l'intuition sont souvent complémentaires. Dans notre méthodologie, le corpus est premier, car il contraint notre intuition de la langue et des tournures possibles, la spéculation n'intervenant qu'en tant que complément. Nous avons donc choisi de combiner les deux approches de manière hiérarchisée.

5. Organisation de la thèse

Nous défendons deux thèses principales. La première est l'unité morphologique de *quand* : il s'agit du même morphème dans des emplois interrogatifs et relatifs, à l'exception notable des emplois du type *quand* + conditionnel et d'autres qui seront signalés au cours du travail. Il s'agirait en fait d'un morphème en phase de réanalyse. La seconde est l'hétérogénéité de son fonctionnement syntaxique : il entre à la fois dans des organisations grammaticales relevant du domaine de la dépendance réactionnelle (microsyntaxe) et dans la constitution de configurations échappant au cadre de la grammaire (macrosyntaxe). De ce point de vue, il présente un fonctionnement comparable à celui des autres mots *qu-*, pour peu que l'on s'émancipe de la vision traditionnelle.

Pour argumenter ces deux thèses, la démonstration s'articulera autour de deux principaux axes : l'un contenant essentiellement la présentation et les motivations du cadre que nous avons retenu (partie 1) et l'autre répertoriant les différents emplois de *quand* (partie 2).

Dans la première partie, nous commençons par dresser un état de la question (chapitre 1) en

¹⁴ Cette méthode est envisageable seulement pour les recherches automatisées ou semi-automatisées. Il paraît difficile de l'appliquer systématiquement si une concordance préalable est impossible à obtenir ou demanderait un travail de tri trop coûteux.

passant en revue une partie des usages de *quand*, puis en retraçant l'histoire de *quando* en latin et de *quant* en ancien français. Nous terminons ce chapitre par un examen critique des études sur *quand* qui met principalement en évidence les lacunes de ces approches. Le second chapitre plaide pour une terminologie commune qui permettrait une meilleure communication et compréhension entre les diverses études. Il met aussi en évidence les ambiguïtés voire les limites de certains termes traditionnels, au premier rang desquels se trouve la « subordination ». Dans le troisième chapitre, nous présentons notre cadre descriptif et le quatrième et dernier chapitre de cette première partie illustre le système général des mots *qu-*, c'est-à-dire tous les contextes dans lesquels ils peuvent apparaître.

La seconde partie s'ouvre sur l'étude distributionnelle des proformes *qu-* en général et de *où* en particulier (chapitre 5). Ce chapitre a pour objectif de montrer l'hétérogénéité de ces formes et la difficulté pour circonscrire le statut catégoriel de *où* à l'aide de critères distributionnels, ce qui nous permet d'enchaîner sur le sixième chapitre et la difficulté pour cerner la catégorie de *quand*. Dans ce chapitre, nous envisageons en fait l'ensemble des usages de *quand* en fonction de trois points de vue différents. Le chapitre suivant (chapitre 7) présente les divers fonctionnements syntaxiques des constructions en *quand*. L'étude de deux phénomènes remarquables mis en évidence grâce aux corpus est abordée dans le chapitre 8. Nous finissons cette seconde partie par une liste ordonnée des exemples les plus intéressants pour que le lecteur dispose d'une base aisément consultable (chapitre 9) et par un premier pas vers la formalisation (chapitre 10).

La conclusion générale relate les apports de notre étude mais aussi les pistes de recherche en vue de futurs travaux. De plus, nous y évoquons l'importance de tourner la page de l'ère de la « subordination ». Un glossaire des notions ainsi qu'une présentation du contenu et des références des corpus sont présentés en fin de volume.

PARTIE 1

PRÉLIMINAIRES MÉTHODOLOGIQUES

Chapitre 1

État de la question

1. Première approche des emplois de *quand*

Il est important de signaler que malgré la diversité de ses usages, le nombre de ses occurrences et les problèmes syntaxiques, catégoriels et sémantiques dont il est l'objet, le mot *quand* n'a jamais été au centre d'une étude spécifique. Or, d'autres mots assurant un lien tels que *où* (Hadermann, 1993), *si* (Delaveau, 1990) *comme* (Pierrard, 2002), *que* (Deulofeu, 1999a&b) ou *parce que* (Debaisieux, 1994) ont été les sujets de récentes études, ce qui permet de nous inscrire dans un paradigme déjà bien défini. En effet, grâce à ces études de détails, nous sommes désormais en mesure de proposer un système permettant de circonscrire les emplois des mots *qu-*¹⁵ en français contemporain.

Concernant le mot *quand*, quelques auteurs parmi lesquels Sandfeld (1936), Chétrit (1976), Olsson (1971) et Borillo (1988) lui ont consacré des parties d'ouvrages ou d'articles mais son traitement s'insérait dans des problématiques plus larges, pour les deux premiers (l'étude des « propositions temporelles »), ou plus restreintes, pour les deux suivants (l'étude des temps dans la « temporelle » et dans la « principale »). Cet item possède pourtant des fonctionnements intéressants ne relevant pas forcément de la « subordination circonstancielle à valeur temporelle », seule possibilité qu'on lui reconnaît généralement.

Par exemple, on observe des énoncés présentant une construction en *quand*¹⁶ respectant la définition des « subordonnées circonstancielle », à savoir : « propositions » dont la relation de subordination et le rapport sémantique sont marqués par une conjonction ou une locution conjonctive (Riegel et alii, 2002 : 475). Celles-ci rentrent donc bien dans le cadre élaboré par

¹⁵ Le terme « mots *qu-* » renvoie à tous les mots ayant une racine *qu-* en français contemporain. Pour certains items comme *où* pour lequel, en synchronie, la base *qu-* n'est plus perceptible, il est nécessaire de remonter au thème indo-européen *K^w afin de justifier son appartenance à cette classe de mots. Un tel recours à l'étymologie se justifie pleinement quand on fait état des similitudes de fonctionnements de *où* avec les autres mots *qu-* en français contemporain.

¹⁶ Nous utilisons le terme neutre de construction en *quand* (abrégié en Quand-C) sur le modèle de la terminologie anglo-saxonne (*when* clause) plutôt que « subordonnées » pour ne pas présumer de l'éventuelle relation syntaxique unissant cette construction à un élément du contexte dans lequel elle apparaît, comme le suggère le sens de « subordonnée ». Qu-C, quant à lui, désigne toutes les constructions commençant par un mot *qu-*.

la tradition grammaticale.

- 3) *Bonsoir. Tu remettras la clef au concierge **quand** tu seras prête. Je n'attendrai pas ton bon plaisir.* [Maupassant, Bel Ami]

A côté de ces cas, on rencontre des exemples ne se conformant pas à ce modèle.

Dans 4), la construction introduite par *quand* semble être en position « d'objet direct », ce qui ne va pas de soi pour une « subordonnée circonstancielle de temps ».

- 4) *J'aime **quand** on a notre propre étiquette, notre propre emblème et qu'on vend les produits touristiques venant du Québec.* [INST:Hansard]

Dans 5), la Quand-C se trouve après *c'est* dans des structures qui ressemblent fortement à des pseudo-clivées (Roubaud, 2000). La présence de *ce qui* en tête est un indice généralement utilisé pour analyser la seconde partie de la pseudo-clivée (après *c'est*) comme un sujet extraposé.

- 5) ***Ce qui** a été important et qui a fait choc, **c'est quand** on a réuni les partenaires sociaux, et que j'ai pu dire, au nom de tous les sidérurgistes, qu'aucun sidérurgiste ne demandait de nouvelles mesures d'âge.* [SSem:Ouv-Emploi]

Dans 6), la *Quand-C* ne peut être considérée comme un complément autonome du verbe *penser*.

- 6) *je pense à toi **quand** tu étais petit* [ex. Jeanjean, 1984 : 133]

On peut mettre cela en évidence grâce notamment à l'impossibilité d'insérer la *Quand-C* entre *c'est* et *que* :

- 6a) ? ***C'est quand** tu étais petit **que** je pense à toi.*

contrairement aux *Quand-C* « canoniques » :

- 7) *Je parle à Jacques **quand** Suzanne n'est pas là. / **C'est quand** Suzanne n'est pas là **que** je parle à Jacques.*

Il semblerait donc qu'il faille l'analyser plutôt comme le complément du pronom *toi*. L'exemple ci-dessous va d'ailleurs dans ce sens.

- 6b) ***C'est à toi quand** tu étais petit **que** je pense.*

Dans 8), *quand*, sans perdre totalement son sens temporel, semble acquérir une valeur clairement oppositive. Il devient presque synonyme de *alors que*.

- 8) *Pourquoi laisser périr nombre de citoyens américains dans la misère et la maladie **quand** il serait si facile de les sauver.* [FORM:Monde]

Dans 9), les arguments généralement employés pour démontrer une relation de dépendance, en dehors de la marque morphologique (c'est-à-dire *quand*), ne se vérifient pas, comme nous le détaillerons plus loin.

- 9) *Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard quand tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba* [Flaubert, Bouvard et Pécuchet]

Enfin 10) forme un énoncé autonome à lui seul.

- 10) *Quand je pense que quelqu'un qui livrerait cet homme-ci gagnerait soixante mille francs et ferait sa fortune !* [Hugo, Quatre-vingt-treize]

Dans le cas des constructions verbales introduites par *quand*, les liens avec le contexte linguistique peuvent donc être variés, dans un spectre allant de la dépendance la plus étroite (ex. 4) à l'autonomie totale (ex. 10). De même, les valeurs sémantiques peuvent être diverses (ex. 8) et il n'est pas certain que *quand* appartienne toujours à la même catégorie. Notre travail se bornera donc à décrire essentiellement ces trois aspects : la relation syntaxique, le statut catégoriel et la valeur sémantique dans la mesure où elle éclaire la syntaxe, en mettant l'accent plus particulièrement sur le premier et le second point.

Afin de mettre en perspective notre étude synchronique, nous allons commencer par présenter les traits saillants des sources de *quand* en latin et en ancien français.

2. Les sources de *quand*

Quand exprime des rapports sémantiques et syntaxiques fort hétérogènes de sorte que son fonctionnement est difficile à saisir de façon unitaire. Une question se pose alors : s'agit-il toujours du même mot *quand* ou est-il nécessaire de postuler plusieurs homonymes ? Afin de répondre à cette question, nous allons examiner les caractéristiques de *quand* à différentes époques. Il peut en effet s'avérer utile de faire un détour par la diachronie pour éclairer les usages de *quand* en synchronie.

Ce chapitre a été rédigé à partir des sources primordiales que représentent les ouvrages de Imbs (1956), Kunstmann (1990) et Herman (1963). Le premier, que nous avons le plus sollicité, est très éclairant sur la formation des temporelles en ancien français ; le second sur le système des pronoms interrogatifs/relatifs en ancien français ; et enfin, le dernier relate la formation des conjonctions de subordination dans les langues romanes et notamment en ancien français.

Nous allons ici dessiner l'histoire catégorielle, sémantique et syntaxique des sources de *quand* en latin et en ancien français. Celle-ci tend à montrer que, très tôt, le statut catégoriel de *quand* a été problématique. Dès le latin classique, *quando* ne relevait pas d'une catégorie bien définie car, comme le signale Herman (1963 : 62), il pouvait « faire intrusion » dans le domaine du pronom relatif.

- 11) *Ubi... sunt domina sermones, et uerba tua dulcissima quando nos confortabas ?*

[Acta Andreae 85²²; cité par Herman, 1963] (trad. : Où sont, maîtresse, tes discours et tes bonnes paroles (de) quand tu nous réconfortais ?)

Nous évoquerons aussi le fait que *quand* est stigmatisé depuis le latin et concurrencé par des formes plus « claires » ou plus « littéraires », ce qui ne l'a pas empêché de se maintenir jusqu'à nos jours et même que l'on puisse consacrer une thèse à la richesse de ses emplois. Cependant, les études diachroniques soulèvent un certain nombre de problèmes.

2.1. Problèmes soulevés par les études diachroniques

La terminologie et les notions utilisées dans les descriptions diachroniques portant sur les ConjS et les mots *qu-* sont évidemment tributaires des connaissances grammaticales de l'époque à laquelle est menée l'étude ou bien sont empruntées à la grammaire traditionnelle. Ce choix implique des compromis, même si les auteurs ont une vision tout à fait éclairée des problèmes fondamentaux relatifs aux principales notions grammaticales. Ainsi, l'ouvrage de Herman (1963) débute par ce constat :

Comme tous les problèmes de grammaire et comme, particulièrement, tous les problèmes qui relèvent de la morphologie, de la syntaxe ou des deux à la fois, le problème des conjonctions de subordination soulève une foule de questions théoriques et terminologiques. Le concept de « subordination » lui-même est assez malaisé à définir, sans parler de la détermination et de la classification des divers types de subordonnées. (Herman, 1963 : 24-25)

Ces difficultés constatées, J. Herman se considère contraint de se retrancher derrière la grammaire traditionnelle afin de mener à bien son travail. Il ajoute donc ceci :

Nous n'ignorons pas que ces définitions et cette classification pourraient soulever des objections ; nous croyons néanmoins que, telles quelles, elles peuvent servir de cadre à une recherche du genre de celle que nous entreprenons pourvu que nous les considérons comme des hypothèses de travail et non pas comme des casiers rigides auxquels les faits, quels qu'ils soient, sont tenus de s'adapter. (Herman, 1963 : 25)

Sa prudence théorique est pleinement justifiée, car son étude est fort utile pour quiconque veut connaître l'histoire de la formation des ConjS dans les langues romanes, et ce malgré un cadre contestable mais difficilement contournable, surtout quand on travaille, comme cet auteur, à partir de plusieurs langues. J. Herman, étudiant un sujet aussi vaste, ne pouvait discuter les notions de « subordination » et de ConjS en détail et en proposer d'autres qui soient plus aptes à décrire les faits envisagés. Il peut donc s'avérer nécessaire de remettre en cause les conclusions des études diachroniques portant sur le statut de *quant* en ancien français ou de *quando* en latin, car celles que nous avons consultées se basent généralement sur la terminologie traditionnelle et les critères associés. Ainsi, il est plus important, à nos yeux, d'observer les contextes relatés par les différents linguistes que de souscrire à leurs analyses.

Cette mise au point effectuée, nous pouvons désormais entrer dans le vif du sujet.

2.2. La formation des « conjonctions de subordination »

Selon Imbs (1956 : 33), *quand* est avec *que*, *si* et *comme*, une des rares ConjS directement héritée du latin classique. Nous allons proposer une hypothèse permettant de retracer l'histoire de la formation de ce que nous appelons aujourd'hui les « conjonctions de subordination ». Pour cela, nous nous centrerons sur les ancêtres de *quand* et de *comme* ainsi que sur leurs concurrents analytiques en ancien français.

La syntaxe de l'ancien français tendant, dit-on, plutôt vers l'analytique et le besoin d'expressivité, deux caractéristiques dont *quant* est, semble-t-il, dépourvu, il n'est pas étonnant qu'il ait eu des concurrents (*au moment où, le jour que, lorsque...*). En fait, la plupart de ses concurrents analytiques sont formés selon le schéma : adverbe ou nom + *quant* ou *que*. Ce n'est que dans un second temps que ce *quant* a été remplacé systématiquement par *que*, après avoir alterné avec lui. Par exemple, *lors quant* a donné *lorsque*.

- 12) *Prez sui que je li face soudre lors quant Renart sera venuz et li jugemenz iert tenuz.* [Renart, 120 ; cité par Moignet, 1988 : 283]

Et *après quant* est concurrencé puis remplacé par *après que*.

- 13) *Sire, après quant on me nonça Que Blancheflour venoit deça, En mon cuer un fait proposay Que de vous gehir propos ay* [Miracle de Berthe, p. 219]

Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que la généralisation du *que* à d'autres places que l'objet (*l'homme que je t'ai parlé*) résulterait d'un processus entamé il y a plusieurs siècles et ayant abouti à la formation de certaines « locutions conjonctives ».

Dans ces emplois, *quant* est analysé comme un pronom de reprise anaphorique. Si l'on fait l'analogie avec l'hypothèse de Pierrard (2002) sur l'histoire de *comme*, la grammaticalisation de ces tournures a conduit à la remise en question du fonctionnement de *quant* en articulation analytique et à un retour vers son fonctionnement en tant que simple marqueur synthétique. Ainsi, il y aurait eu un « va-et-vient » entre structure analytique et synthétique, aboutissant à un enrichissement des usages de *quant* ou, du moins, à des modifications. Cette hypothèse est aussi soutenue par Imbs (1956 : 557) qui prétend qu'il y avait une tendance à rechercher des structures analytiques, tendance ayant donné naissance à de nombreuses locutions, et que celle-ci a été compensée par un retour à la synthèse dès l'établissement sous forme de conjonction de la structure analytique, c'est-à-dire d'élément figé.

Le fait essentiel qui permet d'étayer une telle hypothèse est la ressemblance troublante entre *quant* et *com(e)*. Par exemple, ces deux items possédaient des emplois analytiques où ils ont été remplacés, par la suite, par *que*¹⁷.

¹⁷ Ce phénomène a été décrit pour *com(e)* par Pierrard (2002) : *ainsi com(e) → ainsi que*.

- 14) *Et maintenant quant il le virent, Si furent loeus entalenté D'exploitier a se volenté.* [S., Nic., 88 ; cité par Moignet, 1988 : 284]
- 15) *Et il le firent ainsi com il le commanda.* [Mort Artu ; cité par Pierrard, 2002 : 295]

De même, tous deux possèdent des emplois « reliés » par corrélation à un *si*.

- 16) *Quant l'ot Rollant, si cumençat a rire.* [Roland, 302 ; cité par Moignet, 1988 : 341]
- 17) *Com il oïrent que li marchis venoit, si alerent encontre lui, si l'onorerent mult.* [Villeh., 43 ; cité par Moignet, 1988 : 341]

Il y a donc une grande probabilité pour que *quant* et *com(e)* aient eu une évolution obéissant aux mêmes règles¹⁸.

Mais un fait semble singulariser *quant* : il s'agit de l'homonymie avec le quantificateur, d'où une ambiguïté potentielle et une possible influence de cette ressemblance. Kunstmann (1990 : 387) signale d'ailleurs que le quantificateur pouvait aussi avoir des emplois temporels, ce qui rajoute un facteur d'équivoque supplémentaire. Par exemple, il est envisageable d'émettre l'hypothèse que *quel ore que* ait pris la place de *quant que* (temporel) afin d'éviter l'ambiguïté avec le quantificateur *quant que* (ou *quanque*) (cf. Kunstmann, 1990 : 376 note 2).

Dès ses débuts, *quant* a donc de nombreuses raisons de se faire supplanter par des formes plus précises ou de disparaître à cause d'une trop grande proximité avec le quantificateur. La forme latine *quando* n'échappe pas à cette règle, car elle aussi était concurrencée par le mot *cum*, lequel est considéré comme plus « littéraire », *quando* étant plutôt employé à l'oral ou chez les écrivains moins cultivés, selon Herman (1963 : 114). Et encore de nos jours, *quand* rivalise avec *lorsque* et de nombreuses autres formes. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que la concurrence et la connotation négative caractérisent ce mot dès ses origines latines. Loin d'avoir été supprimée, cette forme s'est remarquablement maintenue jusqu'au français moderne, ce qui peut paraître étonnant, surtout quand on se remémore l'hypothèse de Meillet (1921) sur le renouvellement constant des conjonctions. Cela permet aussi de faire des hypothèses sur l'influence que peut exercer sur le maintien d'un morphème la connotation ou l'utilisation par une partie seulement des locuteurs, que celles-ci soient réelles ou fictives.

2.3. Statut catégoriel

Concernant le statut catégoriel de *quant*, Imbs (1956 : 35) décompose sa structure synthétique

¹⁸ Il serait intéressant de savoir si *où* a connu la même évolution.

en deux parties : l'élément relatif *qu-* et l'élément *-ant*¹⁹. Ainsi, il calque le découpage sur les autres relatifs *qui, que, quoi...* dans lesquels la coupure intervient après *qu-* (ou *c-*), élément relatif générique, la suite constituant l'élément spécifique. P. Imbs fait l'hypothèse que l'antécédent se trouve dans le mot *quant* lui-même, sous forme *-ant*. Au vu de ce découpage, on est en droit de penser que *quant* avait le statut de pronom relatif en ancien français. Mais P. Imbs, J. Herman comme P. Kunstmann sont unanimes pour en faire paradoxalement une conjonction. Selon Kunstmann (1990 : 13), les tournures ressemblant à des relatives introduites par *quant* restent trop marginales pour les inclure dans la liste des « mots servant à introduire une proposition relative ». Quant à P. Imbs, alors qu'il fait le rapprochement avec les autres mots relatifs de manière explicite, il ne le considère pas moins comme étant une conjonction, ce qui paraît assez paradoxal. Les auteurs observent donc que *quant* connaît des usages de relatifs mais ils se refusent à en faire un pronom, sauf dans son emploi interrogatif, bien sûr, où Moignet (1988), par exemple, en fait un adverbe de temps.

- 18) **Quant** ier il mais d'osteier recreant ? [Roland, 556 ; cité par Moignet, 1988 : 283]

Ce qui explique apparemment cette conclusion, c'est que les différents auteurs ont trouvé finalement peu de *quant* précédés d'un antécédent. Mais c'est avoir une vision des relatifs bien réductrice que de les limiter à ce seul fonctionnement avec antécédent. Il existe, en effet, le cas largement abordé dans la littérature des « relatives sans antécédent » (Pierrard, 1988).

De plus, l'on peut avancer plusieurs autres arguments pour faire de *quant* un pronom relatif. Le premier est celui de l'existence de la tournure *quant que* sur le même modèle que la plupart des pronoms relatifs/interrogatifs.

- 19) *Mes tex i a qui dient que il ne fu pas si tost envenimez, mes un pou devant la mort Cesar. Quant que ce fut, envenimez fu.* [Romains 3.17.10 ; cité par Kunstmann, 1990 : 376]
- 20) *Vous en avrez mal gerredon, Quant que ce soit, ou tost ou tart !* [NRCF 1.2.128 ; cité par Kunstmann, 1990 : 376]

De même, comme les mots relatifs, *quant* avait un équivalent interrogatif. Par exemple, Moignet (1988 : 283), en plus de 18) ci-dessus, cite un exemple dans lequel il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un interrogatif.

- 21) *Damoiselle, dites moi par amors quant cist escuz fu lessiez ceanz* [Mort Artu, 35, 41 ; cité par Moignet, 1988 : 283]

¹⁹ Celui-ci précise que *quando* était décomposé en *quam + do* par Ernout & Meillet (1939), *do* représentant une particule locative. Étymologiquement, il semblerait donc qu'il y ait un lien entre locatif et temporel, ce qu'illustreraient les emplois de *où* temporel de nos jours.

Il y a aussi les exemples ambigus que cite Imbs (1956 : 83), dans lesquels on hésite entre l'analyse sous forme d'adverbe interrogatif ou de « conjonction », ce qui montre qu'entre ces deux catégories la frontière n'est pas aisée à déterminer.

- 22) *sur la marine atendeit **Quant** sis freres Brennes vendreit.* [Wace, Brut, 2509 s. ; cité par Imbs, 1956 : 83]

Pour finir, on trouve des exemples dans lesquels *quant* est précédé d'un élément ayant toutes les apparences d'un antécédent.

- 23) *Sire, jeo sui en tel esfrei **Les jurs quant** vos partez de mei.* [ex. Imbs, 1956 : 85]

Cet exemple nous semble difficilement analysable autrement que comme une relative. Moignet (1988 : 283-284) cite aussi des exemples similaires mais curieusement, alors qu'il signale explicitement la concurrence entre *que* et *quant* dans de tels tournures, il analyse la Quant-C comme une « subordonnée » (sous-entendu, *quant* = conjonction) et *que* (dans *les jurs que*) comme un « adverbe relatif de temps ». Avec de tels exemples, on ne comprend pas trop les réticences à analyser *quant* comme étant un pronom relatif.

Une propriété vient néanmoins contredire, en apparence, l'idée d'un *quant* pronom : il s'agit de la reprise par *que* en cas de coordination, caractéristique censée être commune à l'ensemble des ConjS (Piot, 1999). *Quant... et que*, remonte au milieu du XII^{ème} siècle, puis se généralise en moyen français (Imbs, 1956 : 77 & 80). Selon l'auteur précédent, cette possibilité serait due aux locutions analytiques telles *le jour que* et *lorsque* venant concurrencer *quant*. Et il est vrai que c'est justement dans la deuxième moitié du XII^{ème} siècle qu'apparaît sous la plume de Chrétien de Troyes *lorsque*, actuellement le plus sérieux concurrent de *quand*. Cette possibilité viendrait donc d'une extension des usages résultant d'une interaction avec d'autres formes. Cette hypothèse d'une analogie est aussi soutenue en français contemporain par Sandfeld (1936 : 255) qui pense que cette reprise par *et que* est liée à la synonymie de *quand* avec *lorsque*. Cette reprise de *quand* par *que* a beaucoup intrigué les linguistes et cela se comprend, car de ce phénomène peut dépendre son analyse catégorielle. Mais comme il ne s'agirait pas d'une propriété intrinsèque mais plutôt d'un glissement par analogie, le débat autour de la conclusion que l'on peut tirer de ce critère reste donc ouvert.

Comme le montre bien cette partie, il est difficile de circonscrire avec précision le statut de *quant*. Il semble que les faits soient plus du côté du pronom ou de l'adverbe alors que les analystes sont unanimes pour en faire une conjonction. Cela n'est pas si étonnant quand on sait, comme le signale Herman (1963 : 66), que la barrière entre conjonction et pronom n'est pas aussi étanche que l'on pourrait le croire. Il y a d'ailleurs eu de nombreux cas de « flottement » entre ces deux catégories. Et quand on précise en plus que la plupart des ConjS remontent à la même racine pronominale que le pronom relatif, on comprend mieux ces flottements et les difficultés qu'il y a à circonscrire avec précision ces deux catégories. C'était, par ailleurs, déjà le cas en latin, comme le montre Herman (1963 : 66-69).

Il paraît donc normal qu'il y ait, encore aujourd'hui, un débat autour du statut de ce mot aux

multiples facettes. Mais il est assez étrange que malgré les exemples étudiés par les divers auteurs cités, tous soient aussi réticents à analyser *quant* comme un pronom et la Quant-C comme une relative. Sans doute cela est-il dû à un certain flou entourant les catégories manipulées et les critères définitoires. Au vu des faits présentés ici, du moins peut-on douter d'une quelconque certitude quant à ce statut de conjonction.

Au niveau sémantique en revanche, bien que les valeurs soient fort hétérogènes, l'analyse est moins polémique.

2.4. Sémantique

Phonétiquement, la filiation entre *quando* (latin), *quant* (ancien français) et *quand* (français moderne) est transparente mais sémantiquement, la relation est moins évidente. En latin classique, *quando* avait surtout une valeur causale, d'après les auteurs consultés. Imbs (1956 : 33) signale que Cicéron ne connaissait l'emploi temporel que dans ses œuvres de jeunesse et par affection archaïque, ce qui laisse supposer qu'il s'agirait d'un usage plus ancien. D'autres écrivains, comme César, Varron ou Pline le Jeune, n'employaient pas du tout *quando*, ni dans son usage causal, ni avec un autre sens. En fait, *quando* a un caractère « indiscutablement populaire » (Imbs, 1956 : 33). Cela montre donc que celui-ci est un mot à valeur temporelle même à l'époque du latin classique mais qu'il est nécessaire de ne pas restreindre ses investigations à un certain type de corpus pour en apercevoir des exemples. C'est d'ailleurs la précision qu'apporte Imbs (1956 : 33) :

Quando conjonction est en effet, comme quando adverbe un morphème temporel depuis les origines ; il n'a cessé de l'être chez les auteurs moins soucieux de purisme [...]

C'est sans doute parce que *quando* était considéré comme « moins prestigieux » que les auteurs classiques lui préféraient *cum* à valeur temporelle. Et il est intéressant de souligner qu'aujourd'hui *cum* a disparu depuis longtemps et n'a pas laissé de descendance directe alors que le descendant de *quando* s'est imposé non seulement en français mais aussi dans les autres langues romanes.

En ce qui concerne l'ancien français, *quant* a bien évidemment une valeur temporelle mais aussi d'autres significations telle que la causalité (proche de *puisque*) qu'il avait déjà en latin classique. Mais *quant* a aussi bien d'autres emplois que ne connaissait peut-être pas *quando* et qui se maintiennent encore aujourd'hui²⁰. Nous allons les passer en revue rapidement sans entrer dans les détails.

Quant avait donc une valeur temporelle.

- 24) *Al main, quant fu clers li soleuz, La reine se fu levee.* [Thèbes, 3794 s. ; cité par Imbs, 1956 : 83]

²⁰ Pour une discussion sur les nuances sémantiques de *quant*, se reporter à Imbs (1956 : 87-110).

Il avait aussi une valeur oppositive proche de *alors que*.

- 25) *Por quoi te paines de franc home jugier, **Quant** en ma vie ne te forfis ge rien ?*
[Charroi de Nîmes, 737 s. ; cité par Imbs, 1956 : 88]

Mais la valeur oppositive n'était pas marquée de manière aussi nette qu'en français moderne, lequel connaît la structure en *quand* + conditionnel.

Quant avait encore une valeur conditionnelle ressemblant sémantiquement à *au cas où*.

- 26) *Ja ne veintrum le nobile vassal, **Quant** dessuz lui laissum vif sun cheval.*
[Chanson de Guillaume, 767 s. ; cité par Imbs, 1956 : 91]

Et il avait enfin un sens causal proche de *puisque*.

- 27) *Alez sedeir, **quant** nuls ne vos sumunt.* [Rolant, 251 ; cité par Imbs, 1956 : 97]

Imbs (1956 : 97 note 1) signale d'ailleurs un exemple dans lequel il y a une coordination remarquable.

- 28) *On n'aime pas dame **por parenté** Mais **quant** ele est belle et cortoise et sage.*
[Conon de Béthune, Chansons, 46 s. ; cité par Imbs, 1956]

Il essaie de rapprocher ce *quant* d'une valeur causale (proche de *parce que*) à la lumière de la coordination avec *por parenté*.

Malgré des différences de « niveau de langue », nous pouvons donc dire, à la suite de Imbs (1956 : 33) qu'« il y a, entre la valeur latine la plus anciennement attestée et l'usage français, la plus remarquable des continuités ».

2.5. Syntaxe

Hormis l'emploi de « circonstancielle » (ou « complément non essentiel »), les constructions en *quant* pouvaient occuper en ancien français un grand nombre de positions syntaxiques²¹. C'était déjà le cas en latin avec les constructions temporelles introduites par *cum* qui pouvaient, par exemple, être sujet.

- 29) *Prope adest, **cum** alieno more vivendum est mihi.* [Térence, Adrienne 152 ; cité par Imbs, 1956 : 83] (trad. : C'est bientôt pour moi le moment de vivre à la manière de quelqu'un d'autre.)

Et peut-être était-ce aussi le cas pour *quando* mais nous n'en avons pas trouvé de traces dans les lectures que nous avons faites. Cela ne veut évidemment pas dire que ces positions syntaxiques sont inexistantes. Cela signifie juste qu'à notre connaissance elles n'ont pas été

²¹ Pour une vision plus détaillée des divers fonctionnements syntaxiques de *quant*, se reporter à Imbs (1956 : 83-86)

inventoriées.

De même, en ancien français, on trouvait aussi des Quant-C sujets.

- 30) *Ha ! cum grant dommages fu **quant** li autre qui alerent as autres porz ne vindrent illuec.* [Villehardouin, Conquête, 57 ; cité par Imbs, 1956 : 83]

On observe des Quant-C en position d'objet direct. Imbs (1956 : 83) signale qu'après des verbes du type *savoir* ou *attendre*, il y a une hésitation entre une interprétation sous forme d'interrogative indirecte ou de complétive, comme en français contemporain.

- 31) *... cil qui dormoit durement Ne s'esveilla, ne ne dist mot, Ne sot **quant** il sa fame ot.* [Rutebeuf, Du Secrestain et de la Fame au Chevalier, 556 ss. ; cité par Imbs, 1956 : 83]

Dans cet exemple, on hésite à paraphraser *quant* par *que* (i.e. complétive) ou à *quel moment* (i.e. interrogative). Mais certains exemples peuvent néanmoins être clairement analysés comme complétives ou comme interrogatives (cf. ex. 32) et 18). P. Imbs reproduit par ailleurs un exemple dans lequel il est possible d'analyser le pronom *an* comme reprenant la Quant-C, ce qui peut constituer un argument pour mettre en évidence son statut d'objet.

- 32) *Mout m'**an** mervoil **Quant** je consoil n'i puis avoir.* [Chrétien de Troyes, Yvain, 584 s. ; cité par Imbs, 1956 : 108]

Toutefois, P. Imbs apporte la précision que les Quant-C objets peuvent être sélectionnées par certains verbes, à savoir les verbes appréciatifs ou dépréciatifs, les verbes de sentiment et les expressions de remerciement.

L'ancien français connaît aussi l'emploi d'une Quant-C directement au contact d'un nom de temps.

- 33) *Al **matin**, **quant** primes pert li albe, Esveillez est li emperere Carles.* [Rolant, 2845 s. ; cité par Imbs, 1956 : 83]

Tous ces usages sont attestés en français contemporain mais il en existe au moins un qui n'y a pas été répertorié. Il s'agit de celui de relatif avec antécédent²².

- 34) *Sire, jeo sui en tel esfrei **Les jurs quant** vos partez de mei* [Marie de France, Bisclavret, 43 s. ; cité par Imbs, 1956 : 85]

Quand a donc connu certaines restrictions, au vu de cette tournure qui, en français moderne, a visiblement été remplacée par *les jours où* ou *les jours que*.

²² Comme nous l'avons dit précédemment, certains auteurs refusent une telle analyse à cause du faible nombre d'exemples recensés.

Une dernière tournure dont rend compte P. Imbs est celle qu'il qualifie de « type affectif-expressif ».

- 35) *La tierce foiz qu'il mist son cors en aventure de mort, ce fu **quant** il demoura quatre ans en la Sainte Terre.* [Joinville, St Louis, 11 ; cité par Imbs, 1956 : 86]

P. Imbs y voit une interaction entre « syntaxe logique » et « expression de l'affectivité » d'où sa dénomination. Il est possible de considérer cette tournure comme une construction proche d'une pseudo-clivée, c'est-à-dire un arrangement particulier des éléments de l'énoncé canonique. Mais cette notion n'étant pas utilisée à cette époque, on se contentait de la syntaxe expressive²³.

On trouve aussi en ancien français des tournures dans lesquelles *quant* est qualifié de « morphème de subordination inverse » (Imbs, 1956 : 34).

- 36) *Atant se departent des escuiers et s'en retournent a Wincestre ; et il estoit ja nuiz obscure, **quant** il i vinrent.* [Mort Artu, 24, I ; cité par Moignet, 1988 : 366]

On retrouvait déjà ces tournures en latin avec *cum*, d'où la dénomination de « *cum* inversum » sans doute à l'origine de la notion de « subordination inverse²⁴ ».

- 37) *dies nondum decem intercesserant, **cum** ille alter filius infans necatur* [Cic. Clu. 28 ; cité par Allen & Greenough²⁵, par. 546] (trad. : *dix jours n'étaient pas encore passés, quand l'autre fils en bas âge fut tué*)

La plupart des positions syntaxiques (peut-être toutes, voire même des positions supplémentaires ayant disparu) dans lesquelles peut apparaître une Quand-C étaient déjà en place dès l'ancien français et peut-être même dès le latin, si l'on cumule les emplois de *cum* et *quando*. Au moins un usage a, semble-t-il, disparu : celui de relatif à antécédent. C'est bien la preuve qu'il y a quand même eu des ajustements au cours de l'évolution de *quand*. De manière globale, *quand* est tout de même d'une remarquable stabilité. Pour s'en rendre compte, il peut être intéressant de comparer les emplois de *quant* et ceux de *cum* en latin.

2.6. Parallélismes de fonctionnement entre *quant* et *cum*

Cum est souvent présenté comme le relatif correspondant à l'interrogatif *quando*²⁶.

²³ Pour voir notre présentation de ces arrangements en français contemporain, se reporter à la section 4.2.2. du chapitre 3.

²⁴ Pour une présentation de la « subordination inverse », se reporter à la section 4.2. du chapitre 2.

²⁵ Le chapitre de la *New Latin Grammar* de ces auteurs consacré à *cum* a été consulté à l'adresse : <http://uts.cc.utexas.edu/~silver/AG/ag-cum.html>.

²⁶ Selon Le Goffic (2000 : 54), *quand* est équivalent en latin à l'interrogatif indéfini *quando*, au subordonnant « intégratif » (adverbe relatif) *cum* et au corrélatif anaphorique déictique *tum*. Nous avons précisé plus haut que,

Imbs (1956 : 115-116) émet l'hypothèse selon laquelle *quant* serait étymologiquement issu de *quando* mais dériverait aussi de *cum*. Ce qui l'oriente vers une telle analyse, c'est que tous les emplois de *quant* sont difficiles à établir pour *cum* comme pour *quando*. En fait, les deux morphèmes se complètent. Par exemple, la valeur conditionnelle est « assez mal établie » pour *cum* alors qu'elle a été mise en évidence pour *quando* et, inversement, l'emploi complétif avec les verbes de sentiment est « mieux attesté » pour *cum* que pour *quando* (Imbs, 1956 : 116). D'où la question légitime que se pose P. Imbs :

Peut-on aller jusqu'à dire que le développement sémantique de quant a été inconsciemment commandé par la polysémie de cum, dont la langue aurait cherché à se donner un équivalent sémantique, sous l'influence, naturellement, des clercs, zélés copistes et grands lecteurs d'œuvres littéraires latines de toutes époques ? On le croirait à en juger par l'étonnant parallélisme des emplois et des sens. (Imbs, 1956 : 115)

En effet, il y a un parallélisme sémantique saisissant entre *cum* en latin et *quant* en ancien français. *Cum* possède aussi une étonnante similitude syntaxique avec *quant*. Comme lui, il peut être sujet ou objet, comme lui, il peut apparaître « apposé » à un nom de temps, comme lui, il connaît la subordination inverse. Mais, comme le précise Imbs (1956 : 116), *quando* avait déjà amorcé ce parallélisme avec *cum* par l'intermédiaire des formes et des emplois du latin vulgaire. Il n'est donc pas assuré qu'il y ait réellement eu une influence directe de *cum* sur *quant* mais plutôt une influence de *cum* via *quando*. Les écrits de certains auteurs moins « puristes » conservent les traces de ces usages étendus de *quando*, ce qui permet de faire l'hypothèse que ce *quando* élargi était généralisé chez de nombreux locuteurs latins.

2.7. Conclusion

Très tôt, les usages de *quand*, aussi bien sémantiques que syntaxiques, se sont mis en place. Il y a bien eu des disparitions et, sans doute, des créations²⁷, mais les principales caractéristiques de son fonctionnement, tel que nous le connaissons aujourd'hui, étaient déjà présentes. De plus, on observe un parallélisme assez étonnant entre la situation en latin, en ancien français et en français moderne sur le plan de la répartition selon les genres. En effet, on trouvait essentiellement *quando* chez des auteurs moins soucieux de purisme et *cum* était employé dans des écrits considérés comme plus « soutenus ». En ancien français, *quant* rivalisait déjà avec d'autres formes telles *que* dans des tournures analytiques puis avec les tournures analytiques elles-mêmes. De nos jours, cette double perspective est en œuvre : d'une part, *quand* est stigmatisé et *lorsque* lui est préféré car considéré comme plus « littéraire », et

dans certains corpus, il était possible de trouver *quando* à des endroits normalement réservés à *cum* d'après ce classement.

²⁷ Il n'a pas été possible de mener une étude systématique permettant de certifier que certains usages n'existaient pas en ancien français ou en latin. Nous avons dû faire confiance à ce qu'en disent les auteurs consultés et au dépouillement personnel de quelques corpus.

d'autre part, *quand* a été supplanté par *que* et *où* dans les relatives et il est concurrencé par quelques ConjS (*dès que, alors que...*). Et le poids de la visée normative est si important que contrairement à *quando*, qui aurait été étendu aux usages de *cum*, c'est *lorsque* qui connaît une extension aux emplois de *quand*, du moins dans certains genres (voir à ce sujet le chapitre 8 section 1).

Quand a donc, depuis le latin, connu la concurrence. Il ne s'est pas moins maintenu jusqu'à se retrouver dans nos productions écrites et orales contemporaines de manière massive. L'avenir nous dira si *lorsque* et les autres morphèmes concurrents en réduiront les emplois. Toujours est-il que sa fréquence d'emploi élevée semble devoir en garantir le maintien. Nous espérons que ces quelques précisions historiques sensibiliseront le lecteur à la continuité qui se manifeste de *quando* à *quant*.

D'un point de vue structural, l'étude diachronique de *quand* fait apparaître en filigrane des questions fondamentales : y a-t-il eu une réanalyse achevée de *quand* de pronom en conjonction ou s'est-il maintenu à un stade intermédiaire ? Cette seconde possibilité expliquerait la divergence des conceptions que l'on observe encore aujourd'hui sur le statut de *quand*.

Après cette brève présentation diachronique, nous allons maintenant voir comment les auteurs traitent de *quand* en synchronie. La perspective historique ne tenant pas compte des recompositions synchroniques, il est important de proposer les deux approches en dégagant les notions analytiques utilisées.

3. Examen critique des études sur *quand*

Comme nous l'avons brièvement illustré, de nombreuses questions se posent à propos du statut des sources de *quand*. Il s'agit notamment de savoir si *quant* ou *quando* sont des pronoms relatifs ou des conjonctions et si la Quant-C est une relative ou pas, questions le plus souvent liées mais qui ne devraient pas l'être, car il s'agit de deux dimensions bien distinctes : le statut de l'item dans un cas et le statut de la construction dans son ensemble dans l'autre. Comme nous allons le voir maintenant, les mêmes questions se posent pour *quand* en français contemporain et aucune réponse décisive n'a été proposée pour l'instant. Nous examinerons donc les divers points de vue des chercheurs ayant émis des hypothèses concernant le statut de *quand*. Les cadres ainsi que les approches sont assez variés, ce qui explique la diversité de la terminologie employée et des conclusions proposées. En effet, *quand* est tantôt considéré comme un pronom, une conjonction de subordination, un adverbe interrogatif, un complément(is)eur, un terme en *qu-*, un relatif, etc. et il semble difficile de trouver dans la littérature sur la question des critères permettant de trancher le débat. A propos des critères justement, la critique centrale que l'on peut formuler à l'encontre des études présentées ici concerne le fait que les auteurs élèvent au rang de critères d'analyse un nombre limité de tests sans justifier clairement ce choix, au lieu d'étudier en détail toutes les propriétés syntactico-sémantiques du terme examiné.

Notre problématique consistera essentiellement à tenter de répondre à cette unique question : y a-t-il une catégorie de base permettant de synthétiser tous les emplois de *quand* ou faut-il en

postuler plusieurs ? Le fil directeur que nous allons suivre pour répondre à cette question repose principalement sur ces quelques points :

- ◆ l'explicitation des critères dont se servent les auteurs
- ◆ le lien entre la catégorie de *quand* et la catégorie de la construction dans laquelle il s'insère
- ◆ le lien entre la catégorie de *quand* et la relation unissant la Quand-C au contexte
- ◆ la gamme des exemples pris en compte ainsi que leur attestation.

3.1. Critique des critères couramment utilisés

Dans l'étude du statut de *quand*, trois propriétés sont massivement employées sans être justifiées ou vérifiées empiriquement. Les deux premières sont la commutation avec un autre morphème et le fait que *quand* exerce ou non une fonction, propriétés sur lesquelles se basent de nombreux auteurs afin de justifier qu'il a deux statuts distincts : celui d'adverbe interrogatif (ex. 38), dans le cas de l'interrogation directe et indirecte, et celui de ConjS (ex. 39), dans les autres cas (Bonnard, 1993 ; Arrivé et alii, 1989 ; Célérier & Maillard, 1984).

38) *Quand partira-t-il ?*

39) *Je le verrai passer quand il partira.*

Ceux-ci, comme la plupart des grammairiens, établissent donc une corrélation entre ces deux fonctionnements et le statut catégoriel de *quand*.

Les tenants de cette distinction avancent comme premier argument une commutation possible avec *lorsque*, dans le cas où il s'agit de la conjonction, et avec un interrogatif comme *à quelle date*, pour l'adverbe interrogatif. Ils appuient également leur argumentation sur le constat que *quand* adverbe interrogatif est complément de temps du verbe qu'il introduit, ce qui ne serait pas le cas de la conjonction.

Mais ces deux arguments nous semblent insuffisants, pas assez explicites (le statut des critères n'est pas discuté) et la possible commutation souffre de nombreux contre-exemples. En effet, certains énoncés, dans lesquels il est clair qu'il ne s'agit pas d'un adverbe interrogatif, sont au moins d'une acceptabilité douteuse quand ils ne sont pas tout simplement inacceptables (ex. 40a) lorsque l'on fait commuter *quand* avec *lorsque*.

40) *J'écris des pensées pour quand je serai mort* [Renard, Journal 1894-1904]

40a) *? J'écris des pensées pour lorsque je serai mort.*

Et cette critique s'applique même aux exemples illustratifs que proposent certaines grammaires. Par exemple, *quand*, dans l'exemple de conjonction que proposent Arrivé et alii (1989), ne peut pas commuter avec *lorsque* : *viens quand tu veux / ? viens lorsque tu veux*.

On pourrait alors en conclure que *quand* est un adverbe (non interrogatif) dans ces contextes,

vu qu'il ne peut pas commuter avec une conjonction considérée comme synonyme. Mais le statut même de la commutation est à préciser. En effet, comment être sûr qu'il ne s'agit pas seulement d'une paraphrase dont l'acceptabilité dépendrait de paramètres sémantiques et non grammaticaux ? La commutation reviendrait à constater que deux constructions grammaticalement différentes peuvent constituer des paraphrases, ce qui est fréquent et peu rentable pour l'analyse syntaxique. Si l'on adhère à ce constat, il est nécessaire de faire en sorte que la commutation entre *quand* et *lorsque* ne constitue pas le seul critère définitoire, même si elle peut tout de même représenter un indice.

De plus, le problème de savoir si *quand* est un complément du verbe qu'il introduit reste en suspens, car il est difficile de le démontrer dans les contextes autres qu'interrogatifs. Comme nous le verrons ci-dessous, de nombreux auteurs se servent de cet argument mais aucun ne parvient vraiment à mettre en évidence un contenu empirique correspondant.

Outre ces deux arguments, on en trouve un troisième, tout aussi problématique : la nature du lien unissant la Quand-C à la phrase matrice. Selon Moignet (1974 : 272), cette propriété fonde la distinction entre conjonction et adverbe.

On parle de conjonction quand l'incidence est de l'ordre de celle de l'adverbe de phrase, d'adverbe, quand la phrase nominalisée devient partie composante de la phrase en question, qui est alors phrase d'accueil.

Tout d'abord, comme le reconnaît l'auteur lui-même, la distinction entre ces deux statuts est loin d'être claire. De plus, on ne voit pas bien par quel raisonnement la relation syntaxique de la Quand-C pourrait permettre de déterminer la nature de *quand* lui-même, sinon à considérer qu'il s'agit d'un axiome que l'on peut ou non adopter. Cela pose un évident problème méthodologique, car il ne semble pas possible de dériver systématiquement la catégorie d'un mot à partir de la relation syntaxique unissant la construction qui le contient à un autre élément, surtout si la démonstration s'appuie sur une notion aussi floue que celle « d'adverbe de phrase ».

Au passage, la terminologie employée est assez problématique. G. Moignet parle « d'adverbe de phrase » en tant que fonction, puis « d'adverbe » en tant que catégorie, étant entendu que la fonction « d'adverbe de phrase » n'est pas ici celle de la catégorie « adverbe²⁸ » mais plutôt celle de la subordonnée. Il serait souhaitable de ne pas utiliser le même terme pour qualifier tantôt une fonction, tantôt une catégorie, afin d'éviter ce type d'ambiguïté. Cette confusion fait d'ailleurs généralement partie des critiques émises à l'encontre de la notion d'adverbe : catégorie ? fonction ? les deux ?

De toute façon, la notion d'adverbe a été maintes fois critiquée, de sorte qu'il semble plus rentable de s'en passer dans ce type de discussion. En effet, il est peu intéressant de faire de

²⁸ Sauf à proposer que la Quand-C dans son ensemble est un adverbe, ce qui est souvent considéré comme une évidence, alors qu'il s'agit là encore d'un axiome : ce n'est pas parce que deux unités ont des distributions communes, qu'elles relèvent nécessairement de la même catégorie.

quand un adverbe, car cette catégorisation apporte finalement peu d'information et comme le signale Creissels (1995 : 136) :

*Il est d'ailleurs étonnant que les distributionnalistes n'aient pas plus insisté sur l'impossibilité qu'il y a à récupérer la notion traditionnelle d'adverbe dans une approche qui impose de refuser tout regroupement d'unité dont la délimitation ne peut pas être validée par des tests distributionnels.*²⁹

Il est déjà difficile de traiter la question du statut de *quand*. Il ne faut pas en plus que s'y ajoute celle de l'appartenance de celui-ci à une catégorie dont tout le monde est d'accord pour dire qu'elle est très problématique.

3.2. Limitation arbitraire des observations

De nombreux exemples peuvent ne pas être analysés soit par souci de la norme, soit parce que les cadres dont on se sert généralement ne peuvent les traiter, soit encore parce que faute d'investigation suffisamment poussée dans des corpus hétérogènes, ces exemples ont tout simplement été peu étudiés. Par exemple, on peut difficilement rendre compte de manière adéquate des exemples suivants, sans disposer de la notion de pseudo-clivée.

- 41) *Ce qui a été important et qui a fait choc, c'est quand on a réuni les partenaires sociaux, et que j'ai pu dire, au nom de tous les sidérurgistes, qu'aucun sidérurgiste ne demandait de nouvelles mesures d'âge.* [SSem:Ouv-Emploi]
- 42) *Quand Jules Guesde l'emploie, c'est pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises* [SSem:Ouv-Darwin]

Sandfeld (1936) et Chétrit (1976) considèrent d'ailleurs que ces exemples sont des « tours attributifs » car introduits par le verbe *être*.

De même, en considérant que les conjonctions et les prépositions marquent systématiquement la dépendance, les analystes auront du mal à traiter les cas suivants, dans lesquels il y aurait alors deux marques de dépendance :

- 43) *Il nous en reste à peine six bouteilles ! Mieux vaut les garder pour quand nous aurons des étrangers.* [LITA:Nouvelles]
- 44) *L2 oui oui elle est gentille oui euh oui non plus vous vous souvenez pas de quand il y avait les élections de chansons qui se chantaient* [ORAL:Corpaix]

D'où, sans doute, la qualification de « forme populaire » proposée par Arrivé et alii (1989 : 105) pour des tournures comme *un livre pour quand on est triste*.

²⁹ L'adverbe apparaît plus comme constituant une « catégorie poubelle » aux contours flous (cf. Béguelin, 2000 : 182-186).

Pour finir, ce dernier exemple présente l'occurrence d'un *lorsque* dans un contexte où la construction dans laquelle il s'insère est vraisemblablement une « interrogative indirecte ».

45) *Je ne sais lorsque j'aurais le temps d'écrire la prochaine fois.* [www.u-blog.net]

Ce type d'emploi, dont on ne retrouve, dans la littérature sur la question, qu'un seul exemple et seulement dans Chétrit (1976), illustre parfaitement le procédé analogique évoqué plus haut et remet évidemment en perspective le critère de la commutation *lorsque/quand* ainsi que la répartition cloisonnée entre « interrogative » et « conjonctive ».

3.3. Rapprochement avec les pronoms interrogatifs

En face de l'analyse sous forme d'adverbe, certains auteurs pensent que *quand* dans une interrogative serait plutôt un pronom interrogatif, ce qui évite la confusion entre catégorie et fonction que sous-tend l'adverbe. C'est le cas de Riegel et alii (2002 : 208 Rem. 1) qui considèrent que *quand* est un pronom interrogatif compte tenu de sa ressemblance avec les autres membres de cette catégorie.

Où, quand, comment et pourquoi, traditionnellement classés adverbess interrogatifs parce qu'invariables, ont un fonctionnement syntaxique et sémantico-référentiel en tous points identique aux pronoms interrogatifs : ce sont des substituts syntaxiques de compléments verbaux ou circonstanciels qui font porter l'interrogation sur l'identité de ces constituants. Comme qui, ces termes peuvent être renforcés par çà anaphorique dans les interrogations elliptiques :
Qui çà ? – Où çà ? – Quand çà ?

Il est vrai que *quand* possède des ressemblances troublantes, notamment avec *qui* dans son emploi interrogatif. Mais *quand* interrogatif ne renvoie pas toujours à un syntagme nominal comme il ne renvoie pas toujours à un adverbe : *demain, la semaine prochaine*, etc. D'où le fait que nous préférons utiliser, dans la suite de ce travail, le terme de « proforme » plus large que pronom. Il s'agit juste ici d'un problème de terminologie, car sur le fond, nous sommes d'accord avec Riegel et alii (2002) pour regrouper tous les mots interrogatifs dans une seule et même catégorie. Néanmoins, nous utiliserons plutôt le terme de proforme plus adapté à la diversité des usages.

En outre, la citation de Riegel et alii (2002) présente une piste intéressante : celle du « substitut syntaxique ». Il s'agirait donc de substituts de places syntaxiques et non de substituts de catégories. Leur statut catégoriel serait alors secondaire, car ils peuvent se substituer à n'importe quelle catégorie qui apparaît dans le paradigme des formes ayant la même relation syntaxique par rapport au verbe. Avec cette solution, *quand* ne tiendrait donc pas lieu d'une forme en particulier mais plutôt d'une fonction. Nous considérons que le terme de proforme permet aussi d'englober ce cas de figure.

Dans son emploi interrogatif, *quand* serait donc une proforme. Mais qu'en est-il de ses autres usages ? En effet, tous les auteurs s'entendent pour reconnaître que *quand* possède au moins

deux emplois distincts. Mais il reste à savoir s'il s'agit de deux catégories différentes ou de deux fonctions d'une même catégorie. *Quand* est-il toujours une proforme ?

3.4. Les approches pour une catégorie unique

3.4.1. « Noms conjonctifs »

Beauzée (1767), dans sa Grammaire Générale, propose une catégorie unique. En cela, il est sans doute un des premiers à essayer d'unifier la catégorie de *quand*, à travers la notion de « nom conjonctif ». Il en donne la définition suivante :

Tout mot qui peut être le complément immédiat d'une préposition, & qui ne peut être regardé ni comme pronom ni comme infinitif, est un véritable nom : & quand la décomposition analytique de ce mot y montreroit quelque chose de conjonctif ; il ne cesseroit pas d'être nom, il faudroit seulement le ranger dans la classe des noms conjonctifs. (Beauzée, 1767 : 578)

A propos de *quand* plus particulièrement, l'auteur dit ceci en proposant l'exemple *Il faut travailler QUAND on est jeune.*

Il paroît que quand est véritablement un nom conjonctif. La Conjonction y est sensible ; & la preuve que c'est un nom, c'est qu'on le fait complément de diverses prépositions... (Beauzée, 1767 : 578)

Pour Beauzée (1767), l'argument de pouvoir apparaître après une préposition est décisif pour la détermination du statut de « nom conjonctif ». Le fait d'utiliser ce seul critère ne nous semble pas suffisant pour résoudre la question du statut de *quand*, d'autant que les prépositions peuvent avoir des constructions verbales comme compléments. Néanmoins, l'analyse proposée par N. Beauzée préfigure les hypothèses contemporaines sur l'appartenance de *quand* à une catégorie unique ayant plusieurs fonctionnements et la préposition représente un indice intéressant. On retrouve cette idée de catégorie unique ayant diverses fonctions dans les travaux de P. Le Goffic.

3.4.2. Adverbe ou conjonction : une question sans fondement ?

Conscient de la possibilité de supprimer « conjonction » en tant que catégorie, P. Le Goffic pose la question de savoir si la distinction courante entre adverbe et ConjS est fondée. Si on le suit, on peut alors objecter, non sans une certaine ironie :

La grammaire, on le sait, a longtemps débattu et débat encore pour savoir par exemple si en français le quand subordonnant est un adverbe ou une conjonction (c'est-à-dire un connecteur syntaxique). En guise de réponse, on aurait envie de demander [...] : « Le mot quand commence-t-il par la lettre q, ou a-t-il cinq lettres ? » (Le Goffic, 2001 : 42 note 20)

P. Le Goffic entend par là qu'un adverbe peut très bien jouer le rôle de conjonction. Selon lui,

adverbe est une catégorie et conjonction une fonction. Et en effet, dans Le Goffic (1993 : 41), *quand* est toujours un adverbe et il peut avoir un rôle « conjonctif » ou « interrogatif-relatif ». On observe la même analyse chez Wagner & Pinchon (1962 : 548) et Togeby (1965 : 181). Mais ce dernier, à la différence des autres auteurs, considère que les mots *qui, que, où, dont, combien, comment, comme, si* et *quand* sont tous des « pronoms interrogatifs-relatifs ». Il ne distingue pas des pronoms d'un côté et des adverbes de l'autre. Il restreint donc ces morphèmes à cette seule catégorie et élimine ainsi la question de savoir s'il s'agit d'un adverbe ou d'une conjonction, sur le modèle de P. Le Goffic³⁰.

Conjonction ou adverbe ? Les deux interprétations ont été proposées de où, comment, combien, comme, quand. A notre avis, il ne s'agit même pas de particules mais de formes casuelles du pronom interrogatif-relatif. (Togeby, 1965 : 181)

Nous allons maintenant débattre des fondements de cette analyse unitaire sous forme de pronoms ou plus exactement, pour des raisons uniquement terminologiques, sous forme de proformes *qu-*, étant donné que ces mots ne remplacent pas uniquement les membres d'une catégorie particulière. Le critère qu'il donne pour les reconnaître est la « portée de la référence » :

Un pronom interrogatif-relatif ne peut pas renvoyer à un nom appartenant à la proposition où il se trouve lui-même et il ne peut pas non plus établir une référence à une autre phrase. (Togeby, 1982 ; cité par Hadermann, 1993 : 36)

Cela veut donc dire qu'il ne peut pas y avoir de coréférence entre cette proforme et un autre élément. On peut vérifier ce propos sur l'exemple suivant :

46) *Je me demande **quand** tu partiras **la semaine prochaine**.*

Dans cet exemple, il est bien évident que *quand* ne fait pas référence à *la semaine prochaine* mais à une portion temporelle plus large ou plus restreinte. Par exemple, on peut très bien poser la question et avoir la réponse :

46a) ***Quand** partiras-tu la semaine prochaine ? A cinq heures du matin.*

Sur cette base, on peut donc dire que *quand* est bien une proforme interrogative-relative, selon la définition de K. Togeby. Nous l'avons vérifié pour le versant interrogatif, il nous reste à le faire pour le versant relatif. C'est ce que nous allons tenter d'effectuer avec l'approche de Maurel (1992).

Maurel (1992 : 76-77) soutient que, dans la phrase *Je sors quand il pleut*, *quand* est un relatif

³⁰ Compte tenu des dates de publication, il est bien évident que c'est K. Togeby qui a pu inspirer P. Le Goffic et non l'inverse.

en recourant aux trois propriétés suivantes :

- ◆ *Quand* est un circonstanciel modifiant le prédicat *il pleut*
- ◆ *Quand* est une variable temporelle : *il pleut (t)*
- ◆ La relative introduite par *quand* a la même nature catégorielle que *quand*.

Mais ces arguments sont assénés sans l'appui de critères formels. Et bizarrement, *lorsque* peut commuter avec *quand* dans ce contexte, de même que dans de nombreux autres, ce dont il faudrait rendre compte, même s'il est possible de considérer qu'il s'agit d'une simple paraphrase sémantique.

47) *Elles se rechargent, certes, lorsqu'il pleut.* [M-Diplo]

48) *Je sors lorsqu'il pleut.*

De plus, le test en *et que*, utilisé notamment par Piot (1999) pour démontrer qu'il s'agit d'une ConjS, donne un énoncé tout à fait grammatical.

48a) *Je sors quand il pleut et qu'il vente.*

Cette hypothèse ne semble donc pas se vérifier ou du moins, il est nécessaire de trouver d'autres critères permettant de mettre en évidence le statut de proforme relative de *quand*. En plus des auteurs ci-dessus, cette vision unitaire est aussi soutenue notamment par Moignet (1974) et Muller (1996a).

Riegel et alii (2002 : 487), quant à eux, l'adoptent mais seulement dans certains cas bien précis.

On peut rapprocher des relatives sans antécédent les subordonnées introduites par quand lorsque celles-ci, en particulier après une préposition, sont des substituts d'un GN (quand peut être remplacé par le moment où) : J'ai mis de l'argent de côté pour quand je serai à la retraite.

Cette citation n'est pas sans rappeler l'analyse proposée par Beauzée (1767) en préambule de cette section³¹.

Comme Riegel et alii (2002), d'autres auteurs ont proposé une vision moins radicale en faisant de *quand* tantôt un relatif, tantôt une conjonction. Néanmoins, il est clair que l'analyse sous forme de relatif sans antécédent, qu'elle soit généralisée ou pas, remporte de nombreux suffrages sans qu'il soit possible de la justifier uniquement à partir des arguments avancés. Par ailleurs, il faut rendre compte du fait que *quand* est considéré unanimement comme ne pouvant pas avoir d'antécédent en français contemporain. Cette singularité se retrouve dans

³¹ Cela illustre à quel point ce grammairien était un précurseur, et pas seulement dans le domaine de la phonologie (cf. Rey, 2004).

certaines langues romanes³² mais pas en anglais, par exemple, langue dans laquelle *when* peut en posséder un. Cependant, comme nous le verrons, il est possible de trouver en français des contextes dans lesquels *quand* peut avoir un antécédent, ce qui nous permettra de le rapprocher du fonctionnement de *qui*.

3.4.3. Les termes en *qu-*

En plus de sa vision unitaire, P. Le Goffic propose une approche originale : le regroupement de tous les mots *qu-*. Selon lui (Le Goffic, 1993 : 40), *quand* fait partie de la famille des termes en *qu-*, termes ayant une racine *qu-* et regroupant plusieurs catégories : des pronoms : *qui, que, quoi* ; des adjectifs : *quel, lequel* ; et des adverbes : *où, quand, comme...* Ainsi, *si* ne fait pas partie de cette classe morphologique, car il ne possède pas de racine *qu-*. Selon cet auteur, ces mots sont très importants pour la syntaxe de la phrase, car ils sont (avec *si*) « les seuls termes interrogatifs et les seuls connecteurs du français ».

Cette « famille » - qui n'est donc pas une catégorie - est conçue de manière diachronique étant donné que certains mots comme *où* ou *comme*, par exemple, ne possèdent plus cette racine *qu-*. Mais elle était encore vivante en bas-latin pour *comme* (**quomo* de *quomodo*) et en indo-européen pour *où*.

Cette famille remonte aux origines connues de notre système linguistique : à l'indo-européen, comme en témoigne l'existence de séries de termes très proches par leur morphologie et leurs emplois (indéfinis-interrogatifs, généralement aussi relatifs), non seulement à date historique en sanskrit, en grec, en latin, etc., mais encore à notre époque dans les langues germaniques (les termes en wh- de l'anglais, en w- de l'allemand), dans les langues slaves, les langues celtiques, etc., et bien entendu dans les langues romanes. (Le Goffic, 1993 : 41)

De nombreux auteurs ont avancé que les pronoms relatifs-interrogatifs que nous connaissons aujourd'hui sont issus d'une racine indo-européenne *K^w et que les conjonctions sont le résultat d'une grammaticalisation de ces pronoms originels. Cette hypothèse est notamment soutenue par Le Goffic (2001) ainsi que Muller (1996a) qui qualifie de « cliticisation » ce phénomène de grammaticalisation. P. Le Goffic, à partir d'une approche diachronique, maintient que la conjonction reste une sorte de pronom relatif, ce qui expliquerait les difficultés que l'on éprouve à distinguer les pronoms relatifs des conjonctions. Mais il y a peu d'arguments permettant d'étayer une analyse maintenant le statut de pronom relatif dans tous les cas en français contemporain (cf. Muller, 1996a).

Si la supposition que toutes les conjonctions viendraient d'un pronom originel est exacte, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle le problème que pose *quand* est dû au fait qu'il se trouve en synchronie dans un stade transitoire de son évolution, à savoir qu'il ne serait pas

³² Pas en espagnol, langue dans laquelle il existe des relatives en *cuando* avec antécédent : *el día cuando ha venido*.

encore complètement une conjonction et qu'il n'aurait pas encore quitté le stade de proforme *qu-*. Ainsi, cela expliquerait pourquoi il y a une telle hétérogénéité au sein de cette famille de termes et pourquoi, par exemple, il est le seul pronom relatif, avec *comme* et *pourquoi*, à ne pas accepter d'antécédent. On peut aussi proposer une hypothèse concurrente en posant que *quand* possède les deux statuts. Certains contextes montreraient cela de manière claire alors que d'autres seraient plus ambigus.

De toute façon, chaque item appartenant à la famille des termes en *qu-* aurait des propriétés quasi-individuelles. Cela va dans le sens de ce que disait Meillet & Vendryes (1963 : 661) :

Chaque conjonction serait à étudier séparément, car chacune a eu son développement propre.

Il est donc nécessaire de mener une réflexion autour de la manière de rendre compte de la variation : soit on démultiplie le nombre de catégories, soit on les limite fortement sachant que les différents membres d'une catégorie donnée auront, par nécessité, des propriétés communes et des propriétés individuelles liées à leur évolution propre.

Mais penchons-nous quelques instants sur la façon dont P. Le Goffic classe les termes en *qu-*. Celui-ci propose de les ranger selon le tableau suivant (Le Goffic, 1993 : 77) :

terme en <i>qu-</i>	connecteur	doté de fonction	anaphorique
relatif	oui	oui	oui
« conjonctif »	oui	oui	-
complétif	oui	-	-

Tableau 1. Classement des termes en *qu-* selon P. Le Goffic

Ainsi, il considère que les relatives avec antécédent ont un « connecteur relatif », les relatives sans antécédent un « connecteur conjonctif » (*quand* fait partie de cette catégorie), et les complétives un « connecteur complétif ». Ce tableau illustre parfaitement les trois usages possibles des mots *qu-*, malgré une terminologie qui nous paraît problématique car potentiellement ambiguë. La confusion entre la vision traditionnelle des « conjonctifs » et des « relatifs » et celle de P. Le Goffic est quasi-inévitable.

Par ailleurs, on retrouve une analyse problématique issue de la tradition grammaticale : le double rôle de l'item introducteur.

l'analyse des subordinées intégratives [...] repose sur la reconnaissance du double rôle du terme connecteur, qui joue deux fois le même rôle : par rapport au verbe principal et par rapport au verbe de la subordinée (Le Goffic, 1993 : 84)

Parmi de nombreux autres auteurs, Muller (1996a : 68) soutient aussi cette idée d'une double

fonction de *quand* :

La double fonction est celle de circonstanciel de temps : Quand il est entré, Marie sortait. Le relatif définit ici un « moment » qui est à la fois modifieur de la principale et de la subordonnée. A la subordination du verbe, se superpose la fonction actancielle (de complément de temps) dans la subordonnée, ce qui est très exactement le schème fonctionnel des relatives.

Une fois de plus, aucun argument formel ne vient étayer cette supposition. P. Le Goffic considère comme « assurée » cette analyse dans les emplois où le connecteur a son « sens propre » et où il introduit un complément (intraprédicatif) très lié au verbe principal. Et il étend même cette analyse à tous les emplois de *quand*, toujours sans argument probant. Pourtant, le complément du verbe de la « principale » est l'ensemble de la Quand-C, les critères opératoires autorisant seulement cette analyse sur le plan syntaxique. De plus, il est impossible de trouver un complément lexical redoublant la place marquée par le relatif *qui* alors qu'il est beaucoup plus facile d'avoir un complément circonstanciel de temps dans cette même position.

49) **L'homme à qui j'ai parlé à Pierre.*

50) *Quand il est arrivé hier, il était épuisé.*

Pour éviter l'impasse d'un constituant unique pouvant avoir deux fonctions, le principal argument qui est donné se présente sous la forme de la glose *dans le même temps où*, qui semble faire apparaître de façon analytique deux constituants exerçant chacun une fonction par rapport à un constructeur différent. Mais cette glose n'apporte rien de probant. Et sur le plan empirique, elle est difficile à manier, car elle ne donne pas des énoncés très naturels.

51) *Cette rigidité de fait s'est confirmée quand le porte-parole de Pékin a précisé que les Etats-Unis n'avaient pas à « s'ingérer » dans cette querelle.*
[PRES:LeMonde]

51a) (?) *Cette rigidité de fait s'est confirmée dans le même temps où le porte-parole de Pékin a précisé que les Etats-Unis n'avaient pas à « s'ingérer » dans cette querelle.*

De plus, elle ne constitue pas, à notre avis, un élément de démonstration suffisant. On peut en effet tout aussi bien gloser par *au moment où*, test parfois proposé pour démontrer que *quand* a un emploi conjonctif et qui, en plus, paraît beaucoup plus naturel dans ce contexte.

51b) *Cette rigidité de fait s'est confirmée au moment où le porte-parole de Pékin a précisé que les Etats-Unis n'avaient pas à « s'ingérer » dans cette querelle.*

En tout cas, ni *au moment* ni *dans le même temps* ne forment des constituants autonomes pouvant exercer une fonction indépendamment de *où*.

Parmi les autres critères utilisés, on peut citer celui de la « perspective ». Ce critère a été inspiré directement par « l'appétition » de Damourette & Pichon (1911-1940 : §1247). Mais il ne semble pas aisément utilisable. Selon Le Goffic (1993), la « perspective intégrative » repose sur les exemples de « conjonctives » (relatives sans antécédent). Très peu de choses sont dites sur cette perspective, ce qui empêche toute tentative d'analyse critique. Le lecteur doit se contenter de la définition vague suivante : la « perspective percontative » (interrogative indirecte) prend les termes *qu-* « en creux » alors que la « perspective intégrative » les prend « en plein ». Cela dénote en fait une indéfinition pour les « percontatives » et une sélection de valeurs pour les « intégratives ». Ce critère ne semble donc ni assez explicite ni suffisant pour vraiment appuyer une argumentation réfutable.

Au final, il est autant envisageable de considérer que *quand* a une fonction dans sa « subordonnée », comme le font P. Le Goffic et C. Muller, que de soutenir qu'il n'en a aucune, comme le fait Bonnard (1993 : 165). Une étude plus précise s'impose donc au moins pour ce qui concerne son rôle interne, car pour ce qui est de son rôle externe, il est possible de soutenir qu'il n'en a pas. C'est la Quand-C dans son ensemble qui joue un rôle par rapport au verbe principal et non *quand* tout seul. La Quand-C complète est équivalente à *quand* ou à un autre mot temporel.

52) *Il viendra / quand il fera beau / quand / demain.*

L'hypothèse principale de P. Le Goffic selon laquelle un adverbe peut jouer le rôle de conjonction est intéressante de même que ses autres analyses. Mais il semble que cet auteur, comme beaucoup d'autres, n'apporte pas à ce débat d'arguments décisifs aisément vérifiables. Le problème essentiel n'est pas tant de proposer des analyses intéressantes ou réalistes mais plutôt de les justifier à partir de critères proprement catégoriels, sans avoir recours à des paraphrases plus ou moins naturelles. Déterminer la catégorie de *quand* passe, selon nous, par une refonte des critères généralement employés et de la terminologie. C'est d'ailleurs ce que tente de faire Muller (1996a) en partant des notions de « paradigme QU- » et de « pronom plein ».

3.4.4. Le pronom « plein »

Muller (1996a) pense que l'opposition radicale entre la « conjonction » et le « relatif » n'est pas aussi rigide que le suppose la tradition. Selon lui, « la conjonction n'est que la première manifestation de la cliticisation des relatifs³³ » (Muller, 1996a : 5).

Pour Muller (1996a : 68-69), *quand* est toujours une forme « non cliticisée » sans possibilité d'avoir un antécédent. Il s'agit donc d'un pronom « plein », selon sa terminologie. Le fait que *quand* apparaisse toujours sans antécédent ne pose pas de problème particulier si l'on considère qu'il n'existe pas de structure du type antécédent + pronom plein en français

³³ Une des grandes originalités de son approche est de limiter le terme de conjonction aux seuls mots *que* et *si* et non, comme on le fait habituellement, à toute une série de « locutions conjonctives ». Et il est vrai que ces deux mots en français ont un statut tout à fait particulier.

contemporain, comme le fait l'auteur (Muller, 1996a : 191). Selon lui, *quand* appartiendrait dans tous les cas au paradigme QU- et ne serait donc jamais une conjonction.

L'analyse sous forme de pronom plein repose sur les propriétés suivantes (Muller, 1996a : 44) :

Une occurrence autonome possible (par exemple dans les questions elliptiques) ; une liberté de position (hors du complémenteur) ; une interprétation référentielle ; la possibilité de se combiner avec d'autres termes pour former des syntagmes relatifs complexes.

Par appuyer son point de vue, Muller (1996a) oppose la catégorie des « pronoms pleins » à celle des conjonctions. Il soutient l'idée selon laquelle la conjonction *que* serait associée au temps fini³⁴. Selon lui, celle-ci fait partie d'un paradigme discontinu *que* + *temps fini* et si le verbe est à l'infinitif, le terme *qu-* qu'il construit n'est pas une conjonction mais un terme appartenant au paradigme QU- (*qui, que, où...* en tant que pronoms pleins) : *Je cherche quelqu'un à qui parler*. Aucune conjonction ne peut introduire un verbe à l'infinitif. Ce critère distributionnel est extrêmement précieux et il sera d'ailleurs utilisé dans la suite de ce travail. Pourtant, tous les exemples en *quand* ne peuvent pas être suivis de l'infinitif, ce dont il faudrait rendre compte. L'analyse n'est donc pas totalement aboutie.

53) *Je ne sais pas quand partir.*

54) **Je le verrai passer quand partir.*

Or, il s'agit précisément des exemples où l'analyse par conjonction apparaît la plus plausible.

Pour conclure, voici un tableau récapitulatif des principaux critères utilisés pour étayer les deux approches :

Approche polycatégorielle	Catégorie unique
Commutation avec <i>lorsque</i> ou à <i>quelle date</i>	Complément d'une préposition
Nature du lien de la Quand-C	Portée de la référence
Reprise par <i>que</i>	Critère de la « perspective »
Infinitif et fonction de <i>quand</i> dans la subordonnée	

Tableau 2. Bilan des principaux critères

La critique des critères a montré que, entre la vision unitaire et la vision polycatégorielle, le

³⁴ Signalons que Deulofeu (1999b : 253) émet une objection contre cette hypothèse d'une chaîne du type *que* + tps fini. Selon lui, « il existe des emplois de *que* où on n'a pas de verbe tensé » (cf. l'exemple 92a) ci-dessous).

débat reste ouvert. Nous allons voir si les approches descriptives très fortement marquées par les corpus apportent des arguments supplémentaires car, pour l'instant, la plupart des auteurs cités privilégient les exemples inventés. Un des problèmes essentiels est effectivement le manque de données empiriques pour différencier les deux analyses, ce que pourraient corriger les approches orientées corpus.

3.5. Les approches descriptives orientées corpus

3.5.1. Chétrit (1976)

A notre connaissance, J. Chétrit est à l'origine de la seule description syntaxique systématique des « temporelles » en français contemporain. Il consacre une partie non négligeable de son étude à la comparaison entre *quand* et *lorsque* et à la place des « temporelles » par rapport à leur élément recteur. Ayant suivi une démarche descriptive et proposé des statistiques sur certains points, il sera intéressant de les comparer avec celles tirées de nos corpus informatisés beaucoup plus étendus et diversifiés. La place accordée à *quand* par J. Chétrit est significative, cet auteur se rendant bien compte de la singularité et de la richesse de cet élément parmi les mots pouvant introduire des « temporelles ».

Il est important de signaler que J. Chétrit a travaillé à partir de corpus écrits mais aussi oraux. Malheureusement, compte tenu de la difficulté du travail de constitution et de dépouillement de corpus « à la main » liée aux limites techniques de l'époque, celui-ci n'a pas eu la possibilité de mener des investigations sur de vastes corpus, surtout en ce qui concerne les corpus oraux. Du coup, le nombre d'exemples pris en compte n'est pas extrêmement important. Et il existe une forte disproportion entre oral (185 *quand*) et écrit (1316 *quand*), d'une part, et entre les œuvres littéraires et les autres genres, d'autre part, la littérature représentant près des deux tiers des exemples de *quand* observés par J. Chétrit. Ainsi, certains emplois plus « littéraires » risquent fort d'être surreprésentés alors que d'autres peuvent être très faiblement présents voire totalement absents.

Se basant notamment sur la proportion de *quand*, fortement déséquilibrée en faveur de l'écrit, l'auteur émet l'avis suivant :

De là découle également le fait qu'elle [la subordination] soit plus courante en langue écrite, et surtout dans les textes littéraires très élaborés, qu'en langue orale. (Chétrit, 1976 : 31)

Pour démontrer une telle affirmation, il aurait d'abord fallu que l'étude s'appuie sur des corpus quantitativement équilibrés, ce qui n'est pas le cas ici. De plus, l'auteur ne précise pas combien de mots comporte chacun de ses corpus, ce qui rend impossible le calcul de la fréquence relative. Ainsi, J. Chétrit conclut un peu vite qu'il y a plus de *quand* à l'écrit qu'à l'oral et donc à la prédominance de la subordination à l'écrit (cf. Chétrit, 1976 : 34-36). Il est de toute façon problématique, comme nous l'avons dit dans l'introduction, de conclure à une quelconque prédominance de la subordination dans la langue écrite par rapport à la langue orale à partir du seul comptage des « subordonnants ». Sur ce point, nous pourrions donc

apporter un éclairage plus précis grâce aux corpus quantitativement équilibrés que nous avons examinés.

Mis à part ces quelques points problématiques, ce linguiste a fait des remarques décisives. Par exemple, il a montré, statistiques à l'appui, que *quand*, contrairement aux idées reçues, n'était pas plus « littéraire » que *lorsque* et que ces deux mots n'étaient pas des paronymes. Selon lui, il y a des contextes dans lesquels *lorsque* ne peut se substituer à *quand* : il s'agit de tous les cas dans lesquels *quand* peut commuter avec la série de ce qu'il nomme les « plurifonctionnels » (*comme, si, qui, où, quoi...*).

Notre hypothèse est que là où quand commute exclusivement avec les membres de cette série fermée [les plurifonctionnels qui, si, que/quoi, où, quand et comment/comme] il ne saurait être remplacé par lorsque. Toutes les fois qu'il peut commuter concurremment avec d'autres morphèmes extérieurs, il peut être remplacé par lorsque qui le concurrence. (Chétrit, 1976 : 78)

Afin de vérifier cette hypothèse, en plus des corpus, J. Chétrit a mené une enquête en proposant à des francophones des questionnaires dans lesquels les informateurs pouvaient choisir entre *quand* et *lorsque* dans divers contextes. Dans tous les cas où *quand* peut commuter avec les plurifonctionnels, la plupart des informateurs l'ont laissé.

En accord avec ces observations (*quand* n'a pas la même distribution qu'une conjonction de temps canonique), il adopte une vision unitaire similaire à celles vues jusqu'ici, à l'exception de la terminologie employée :

Pour nous, il existe une classe de morphèmes plurifonctionnels qui comprend : qui, si, que et sa variante quoi, où, quand et comment et sa variante comme. Le morphème reste le même dans les différents emplois sans changer de nature. (Chétrit, 1976 : 78)

Mais, à notre avis, le terme « plurifonctionnel » peut difficilement désigner une catégorie, car il dénote une fonction, ce qui est peu recommandable dans la perspective de chasse aux équivoques terminologiques que nous envisageons. Néanmoins, cette vision catégorielle unitaire est souhaitable contrairement à la multiplication des dénominations de l'approche traditionnelle (*pronom relatif, conjonction, adverbe, etc.*).

Dans le cadre de ce *quand* « plurifonctionnel », l'auteur signale des emplois comme l'interrogation directe et indirecte ainsi que la construction complétive. Il soutient aussi que *quand* a généralement la fonction d'un « subordonnant » dans ses emplois non interrogatifs et il peut avoir la fonction d'un « relatif » dans certains contextes :

Placés à sa droite, certains verbes comme vouloir et falloir vont faire jouer à la

*temporelle plutôt le rôle d'une relative.*³⁵ (Chétrit, 1976 : 84)

Malheureusement, une fois de plus aucun argument formel n'est proposé afin d'étayer cette analyse, la commutation mise à part. En effet, J. Chétrit propose le test de la commutation avec *lorsque* (que nous avons déjà évoqué) ou avec d'autres « plurifonctionnels » afin de pouvoir distinguer sa fonction de subordonnant de sa fonction de relatif.

Et il est vrai qu'avec le verbe *vouloir*, l'argument de J. Chétrit se vérifie.

55) *Je peux vous sonner **quand** je veux et vous êtes obligé de venir ?*
[LITC:TheatreC]

55a) *? Je peux vous sonner **lorsque** je veux.*

Ainsi, avec *vouloir* et *falloir* notamment, *quand* appartiendrait à la catégorie des « plurifonctionnels » ayant une fonction de « relatif ». Certains verbes enchâssés permettraient donc de faire jouer à la Quand-C le rôle d'une relative, à condition de vérifier les fondements de cette analyse et ne pas se contenter de la seule commutation. Si tel était le cas, cela voudrait dire que le verbe enchâssé sélectionne *quand* et donc que celui-ci a une fonction dans la Quand-C.

En fait, la construction verbale est ici « raccourcie ». Le verbe *vouloir* ne peut donc pas sélectionner *quand*.

55b) *Je peux vous sonner **quand** je veux (vous sonner).*

Ce phénomène de raccourcissement n'apparaît d'ailleurs pas dans les complétives.

56) *? Je regrette **qu'**il veuille (regretter).*

Ce contexte nous permettra de mettre en évidence que *quand* est une proforme *qu-* (cf. chapitre 6 section 1.2.).

Finalement, J. Chétrit retombe sur la série des proformes *qu-* quand il dresse son tableau à la page 87, ce qui justifie le rapprochement entre cette catégorie et ce qu'il nomme les « plurifonctionnels ». Il caractérise d'ailleurs ces éléments par un trait sémantico-syntaxique.

Pour résumer, nous dirons que l'étude de J. Chétrit comporte de nombreux exemples attestés, ce qui nous a paru fort utile dans le cadre de notre travail. La plupart des tournures que nous étudierons sont déjà présentes dans cet ouvrage. Ce travail fait donc référence notamment sur ce point. De plus, J. Chétrit rapproche le français parlé de son corpus littéraire et le corpus journalistique des ouvrages policiers en termes de place des Quand-C. Cela est d'autant plus intéressant que le positionnement des « circonstancielles » dans la structure linéaire est

³⁵ C'est aussi la position des auteurs du *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi ; adresse : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>) dans l'entrée consacrée à *quand*.

généralement considéré comme libre.

Par ailleurs, il est important de souligner que Chétrit (1976), lui aussi, utilise le critère de la commutation comme principale propriété formelle pour déterminer le statut de *quand*, ce qui peut paraître insuffisant. Dans de nombreux contextes, *parce que* peut commuter avec *car* et ce n'est pas une raison suffisante pour en faire une ConjCo.

Mais passons à l'ouvrage de Sandfeld (1936) afin de vérifier s'il apporte des éléments supplémentaires. En fait, celui-ci détaille surtout les différentes relations externes que peuvent avoir les Quand-C.

3.5.2. Sandfeld (1936)

L'étude de Sandfeld (1936) est un véritable défi pour l'analyse linguistique. Les exemples relevés posent souvent des problèmes théoriques complexes permettant de faire évoluer notre connaissance des mécanismes qu'induisent la subordination en général et *quand* en particulier. Mais dans une même rubrique, on trouve parfois des structures fort hétérogènes, ce qui est vraisemblablement dû au refus d'une trop grande théorisation et au souci de privilégier la description. Mais loin d'en faire un obstacle, l'analyste que nous sommes y voit plutôt un moyen de progresser en essayant d'affiner les hypothèses et d'améliorer le classement. C'est un ouvrage qui, selon nous, illustre parfaitement les difficultés auxquelles est confronté tout cadre linguistique achevé, car à peine croit-on avoir mis en évidence un système cohérent qu'un exemple oblige à pousser la réflexion encore plus loin.

K. Sandfeld propose donc une étude descriptive détaillée des « propositions temporelles » en français contemporain (46 pages). Le nombre d'exemples reproduit est très impressionnant étant donné les contraintes techniques de l'époque. Nous avons dénombré environ 500 ouvrages consultés, essentiellement des romans et des études de linguistique. Il n'est donc pas étonnant que cet auteur ait relevé la quasi-totalité des emplois de *quand*.

Sandfeld (1936) se dispense de manière générale d'employer le terme de « conjonctions de subordination » et, mis à part quelques rares mentions de « conjonction », il emploie le plus souvent « mot *quand* » afin de désigner cet item, ce qui dénote une prudence toute descriptive. Il ne classe apparemment pas *quand* parmi ce qu'il appelle les « conjonctifs » (*i.e.* relatifs) étant donné que, en plus de la qualification de « conjonction », il en fait état dans les propositions adverbiales et non dans les relatives comme pour *où*. Il n'anticipe donc pas sur la proposition formulée par Sten (1952) quelques années plus tard.

D'ailleurs, s'il fallait simplifier radicalement le système des subordonnées, il faudrait ranger les temporelles parmi les relatives. (Sten, 1952 ; cité par Sundell, 1984)

Mais ayant privilégié la description des relations externes, la position de K. Sandfeld concernant le statut catégoriel de *quand* n'est pas très précise. Il a d'ailleurs mis en évidence de nombreuses fonctions, dont les plus remarquables sont présentées ci-dessous. Comme il le précise :

En tant que complément adverbial, la proposition temporelle se rapporte normalement au verbe de la phrase à laquelle elle appartient. Ce rapport, toutefois, peut se déguiser de plusieurs manières. (Sandfeld, 1936 : 286)

Selon lui, les Quand-C peuvent être sujet en double marquage avec la proforme *ça* :

- 57) *Quand on a été bien élevé, ça se voit toujours.* [Z. Ass. ; cité par Sandfeld, 1936 : 293]
- 58) *Est-ce que ça te fait mal, quand je te touche ?* [Courtel ; cité par Sandfeld, 1936 : 294]
- 59) *C'est ça qui était beau, quand le postillon faisait claquer son fouet.* [D. T. Tar. ; cité par Sandfeld, 1936 : 294]

« attribut » :

- 60) *Ce qu'elle appelle des saletés, c'est quand on s'embrasse.* [Brioux ; cité par Sandfeld, 1936 : 294]
- 61) *Mais ce qui mit le comble à la joie populaire, ce fut quand on vit un animal fantastique apparaître derrière le héros.* [D. T. Tar. ; cité par Sandfeld, 1936 : 294]

ou bien encore « régime » d'un verbe :

- 62) *Je déteste quand elles s'en vont et qu'elles reviennent à la nuit.* [Tr. Bern ; cité par Sandfeld, 1936 : 295]

Mais elles peuvent aussi se rapporter à un substantif :

- 63) *Elle me racontait ses luttes quand elle recevait mes lettres.* [B. Disc. ; cité par Sandfeld, 1936 : 287]
- 64) *C'est ma collection d'image, quand j'avais des culottes courtes et des bas écossais.* [Bataille ; cité par Sandfeld, 1936 : 288]
- 65) *Il se souvient d'elle, quand elle était petite.* [Z. Bête ; cité par Sandfeld, 1936 : 289]

ou s'employer comme « régime de préposition » :

- 66) *Nous en étions à quand tu avais seize ans ?* [Loti ; cité par Sandfeld, 1936 : 292]

La « proposition temporelle » peut aussi « se détacher » du reste de la phrase et « s'employer isolément », selon les propres termes de l'auteur :

- 67) *La vie est une sale chose, **quand** j'y pense.* [France ; cité par Sandfeld, 1936 : 286]
- 68) *J'étais en train de m'impatienter, **quand**, tout à coup, qu'est-ce que j'entends ?* [Leroux ; cité par Sandfeld, 1936 : 264]
- 69) ***Quand** je pense à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir !* [P. Margu. ; cité par Sandfeld, 1936 : 298]

De même, Le Goffic (1993 : 74) signale la plupart de ces tournures, à l'exception des « attributs » et des « détachées » :

- 70) *Je préfère **quand** on aura un peu plus de temps.*
- 71) ***Quand** je marche ça me fait mal.*
- 72) *Des souvenirs de **quand** j'étais enfant.*
- 73) *Ce travail est pour **quand** vous pourrez.*
- 74) *Son sourire **quand** il la voit.*

Au vu de l'hétérogénéité de ces exemples, on peut affirmer que la notion de « subordonnée circonstancielle de temps » est à l'évidence très fortement réductrice.

A côté de cette riche collection d'exemples, l'ouvrage de K. Sandfeld présente quelques analyses problématiques. Le premier point qui étonne, c'est que K. Sandfeld part de l'affirmation classique que *quand* et *lorsque* sont des synonymes (p. 255), *lorsque* étant considéré comme plus « littéraire » que *quand* (p. 258). Disposant de corpus divers, il aurait dû se rendre compte, comme Chétrit (1976), qu'il n'y a pas plus de *lorsque* dans la littérature que dans d'autres genres textuels (cf. chapitre 8 section 1, ici même). Cela s'explique sans doute par l'homogénéité de ses corpus.

Comme il a abordé dans son introduction les difficultés inhérentes à tout essai de classification, on ne peut reprocher à Sandfeld (1936) le classement nécessairement arbitraire qu'il a choisi. Néanmoins, le syntacticien a parfois du mal à s'y retrouver. En effet, K. Sandfeld est amené à regrouper dans une même entrée des unités ayant des fonctions syntaxiques différentes. Du coup, le sens et la fonction peuvent être amenés à se télescoper, ce qui déconcerte parfois le lecteur. L'auteur a bien essayé de hiérarchiser ses entrées mais, au final, le fait d'avoir posé comme unique entrée une fonction (proposition adverbiale) puis comme sous entrée une valeur sémantique (temporelle, etc.) rend le sous classement syntaxiquement inadéquat car, comme l'illustrent les exemples vus précédemment, toutes les Quand-C ne sont pas des « propositions adverbiales » et les distinctions observées ne peuvent se ramener uniquement à une question de sémantique.

Comme dans le cas de Chétrit (1976), nous prendrons en considération tous les types

d'exemples relevés. Nous nous efforcerons de mettre de l'ordre dans le classement en séparant bien les diverses composantes de l'analyse et en essayant de trouver des critères supplémentaires. L'étude de Sandfeld (1936) de même que celle de Chétrit (1976) serviront de référence au niveau des exemples envisagés.

Nous venons de passer en revue les études ayant pour sujet *quand* en français. Nous allons maintenant faire un bref détour par *when* en anglais afin d'observer les similitudes et les différences et ainsi tenter de nous éclairer à partir d'une vision externe à la langue française.

3.6. Étude de *when* en anglais

A notre connaissance, Declerck (1997) est l'auteur de l'étude morphosyntaxique la plus poussée sur *when* et les When-C (*when clauses*), même si sa problématique s'étend bien au-delà de la seule morphosyntaxe. Bien que *when* soit en partie différent de *quand*, il y a de nombreux points communs permettant de les rapprocher. Mais *when* en anglais peut posséder un antécédent, là où en français contemporain on aurait un *où*.

75) *He left the week when I arrive.* [ex. Declerck, 1997 : 9]

75a) *Il est parti la semaine où je suis arrivé.*

Cela permet de l'insérer plus facilement dans le cadre global des mots *wh-*.

Dans cette partie, nous axerons notre présentation sur les usages de *when* que l'on ne retrouve pas pour *quand*. Tous les usages que nous avons observés en français existent aussi en anglais. *Quand* a donc des emplois moins développés que *when*. Par exemple, *when* a la possibilité de s'adjoindre à *before* et à *since*, alors qu'en français *avant quand* et *depuis quand* ne sont pas attestés en emploi non interrogatif, ce qui était pourtant possible en ancien français.

76) *I went to bed at 10, before when I was reading for an hour.* [Longman Dictionary of Contemporary English, cité par Declerck, 1997 : 11]

77) *I arrived here an hour ago, since when I have been waiting in vain for someone to serve me.* [ex. Declerck, 1997 : 11]

De même, les When-C ont la possibilité d'apparaître comme introducteur de deuxième partie de constructions ressemblant à des clivées :

78) *It was the end of the afternoon when he took the huge key out of his pocket [...]*
[ex. Declerck, 1997 : 16]

79) *It was late that night when Yves drove into the villa garage in his Lagonda.* [ex. Declerck, 1997 : 16]

D'autres proforme *wh-* ont cette même possibilité, en anglais :

80) *It is this man **with whom** I spoke.*

comme en français.

80a) *C'est cet homme **avec qui** j'ai parlé.*

En français, l'interprétation clivée semble impossible avec *quand*. C'est *que* qui le remplace dans ce type d'emploi.

81) *C'est tard dans la nuit **que** (?**quand**) Paul s'est levé pour boire un coup.*³⁶

En anglais, les When-C peuvent entrer dans la position de sujet directement.

82) ***When** you did it yesterday was better than this late hour.* [Bolinger, 1972 : 104 ; cité par Declerck, 1997 : 20]

Une autre analogie apporte un éclairage sur l'alternance entre *quand* et *où* en français. Alors qu'il n'exprime pas la temporalité ni le lieu, le mot *case* est utilisé avec *when* en anglais comme *cas* l'est avec *où* en français.

83) *This is what usually happens in **cases when** the divorced woman has no income of her own.* [ex. Declerck, 1997 : 38]

Certaines tournures en *quand* sont d'ailleurs paraphrasables par *dans le cas où*.

84) *Une ambiguïté persiste **quand** (dans le cas où) le complément est un groupe nominal.*

De plus, il existe *whenever* à côté des autres mots *wh-* : *whatever*, *whoever*, etc. Cette tournure caractéristique des mots *wh-*, qui se traduirait par *quand que* suivi d'un verbe au subjonctif, est considérée comme difficile voire impossible à produire en français contemporain.

Au final, la typologie que propose R. Declerck montre qu'en anglais *when* est bien une proforme *wh-* (« free relative » dans sa terminologie) avec une palette d'emplois plus étendue qu'en français. En cela, il est beaucoup plus proche des autres mots *wh-* que ne l'est *quand* des mots *qu-*. Son classement est très précis et orienté par des impératifs sémantiques liés à la temporalité. Cela s'explique par l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir la description de la structure temporelle de l'anglais à travers l'observation des contraintes dans les When-C. Du coup, des constructions sémantiquement différentes mais syntaxiquement analogues ont fait l'objet d'entrées distinctes.

Cependant, une dernière remarque s'impose : alors qu'il y a encore plus d'arguments pour faire de *when* une proforme *wh-* que pour faire de *quand* une proforme *qu-*, l'auteur signale

³⁶ A noter que, contrairement aux exemples anglais, le verbe *être* passe moins bien à l'imparfait.

que *when* est encore souvent analysé comme une conjonction. Selon R. Declerck, l'analyse sous forme de conjonction est due à l'observation que les When-C « canoniques » sont des constructions adverbiales. Cette analyse repose sur l'argument circulaire qui fait d'une « subordonnée adverbiale » une construction introduite par une conjonction (Declerck, 1997 : 45). A cette mention, on comprend mieux pourquoi *quand* peut être aussi vu majoritairement comme étant une conjonction, du moins dans les grammaires d'usage.

4. Bilan

Il semble bien évident, au vu de ce que nous avons exposé, que la position consistant à faire de *quand* tantôt une ConjS, tantôt un adverbe est insoutenable compte tenu des difficultés rencontrées par tous les auteurs pour définir ces catégories et les accompagner de solides arguments. Il nous faut donc soit abandonner cette double analyse, soit redéfinir ces catégories. De plus, nous avons mis en évidence qu'il ne fallait pas déterminer la catégorie ou la fonction de *quand* à partir de la catégorie ou de la fonction de la Quand-C. Dans une approche descriptive, ces deux dimensions doivent être distinguées, sous peine de circularité. En revanche, nous avons mentionné quelques tests (*et que*, l'infinitif, la commutation avec *lorsque* ou les proformes *qu-* ou bien encore la possibilité de raccourcissement au modal) qui pourront être utilisés dans la suite de ce travail, moyennant la démonstration de leur adéquation.

Nous avons été particulièrement surpris par le fait que les analyses étaient rarement appuyées sur un examen approfondi des propriétés syntaxiques des diverses constructions et par la faiblesse de leur base empirique : exemples peu nombreux et souvent inventés (sauf dans les études de Chétrit, 1976 et Sandfeld, 1936). Nous essaierons si possible d'améliorer ces deux points ainsi que ceux signalés plus haut.

Nous pouvons donc désormais résumer ce que nous venons d'exposer comme l'opposition principale entre deux points de vue. Le premier voit en *quand* deux catégories différentes. Le second présente une conception unitaire qui regroupe tous les usages de *quand* dans une unique catégorie, proforme *qu-*³⁷. Dans ce dernier cadre, la plupart des auteurs postulent que *quand* peut avoir trois emplois ou fonctions : conjonctif, relatif et interrogatif, avec toute l'ambiguïté que peuvent véhiculer ces termes. Du coup, lorsqu'on lit dans une étude « relatif », « conjonctif » ou « interrogatif », sans préciser s'il s'agit d'une catégorie ou d'un emploi particulier, un doute nous assaille : cette analyse est-elle dérivée de la catégorie de la Quand-C (relative ? interrogative ?) ? Du fait que *quand* a une fonction dans la « subordonnée » ? Du statut de *quand* lui-même ? Nous avons été obligé de conserver cette indétermination dans cette présentation afin de bien respecter les termes employés par les auteurs. De ce fait, Il est donc fort possible que nous n'ayons pas tiré le meilleur parti des analyses présentées. D'où, sans doute, notre relative sévérité à l'égard des études exposées ici

³⁷ Pour des raisons de clarté, nous avons décidé de rassembler tous les termes employés par les différents auteurs postulant une catégorie exclusive sous cette unique appellation, étant donné que sous la diversité terminologique se cache en fait une notion identique.

et l'importance que nous accordons à l'adoption d'une terminologie précise et non équivoque. Nous avons aussi vu, à travers notamment l'étude de Chétrit (1976), qu'il était nécessaire d'approfondir les éléments devant être pris en compte dans l'analyse. Le verbe enchâssé, par exemple, semble pouvoir influencer sur le statut de l'unité dans laquelle s'insère *quand*. Une étude minutieuse est donc indispensable afin de mettre en lumière toutes les propriétés de ce mot.

En outre, la plupart des auteurs faisant de *quand* une proforme *qu-* dans tous ses emplois n'abordent pas de manière systématique tous les cas de figure. Il est vraisemblable que leurs analyses limitant *quand* à cette unique catégorie seraient plus nuancées s'ils tenaient compte de plus d'usages. Il est donc nécessaire de rentrer plus en avant dans les détails et de proposer des critères vérifiables, car il est très difficile de confirmer ou d'infirmer les analyses proposées jusqu'ici, celles-ci étant pour la plupart seulement présentées et finalement assez peu argumentées.

En plus des problèmes signalés au sujet des critères envisagés et du manque d'exemples attestés, la principale difficulté que l'on rencontre lorsque l'on fait état des études ayant abordé la question du statut de *quand* tient à l'absence de prise en compte des théories contemporaines sur les mots *qu-* comme par exemple celle exposée dans Kayne (1975). Ainsi, qu'il s'agisse de la vision unitaire ou polycatégorielle de *quand*, il est extrêmement difficile de conclure sans se situer par rapport à la conception de R. Kayne, désormais largement répandue et approfondie. Seul Muller (1996a) prend position et aborde la question du double statut des morphèmes utilisés dans les « relatives » : proformes ou complémenteurs. Pour certaines études, cela se comprend, car elles sont antérieures à la formulation des hypothèses génératives. Mais pour celles qui sont postérieures à 1975, cela est bien évidemment problématique.

Pour résumer, nous élaborerons notre argumentation selon cinq principaux axes :

a) Les hypothèses à préciser et à vérifier car trop peu étayées

Les critères servant de définition à une catégorie ne sont jamais clairement explicités et sont donc potentiellement problématiques. Par exemple, nous refuserons de fonder une analyse sur la corrélation entre catégorie de l'introducteur et type de construction verbale (pronom relatif/relative ; ConjS/subordonnée), comme le font la plupart des auteurs, car cela aboutit à la circularité de l'argumentation.

b) Les hypothèses à rejeter car indémontrables en l'état de la méthodologie

Quand aurait une fonction à la fois dans la principale et dans la subordonnée.

c) Les axiomes à rediscuter

Le lien entre catégorie et fonction.

d) Les principes méthodologiques à respecter

Ne pas se limiter à un ou deux critères (notamment la commutation est piégée : danger de pure paraphrase) censés en réalité justifier un classement a priori mais faire un bilan des

propriétés morphosyntaxiques classificatoires et voir après coup de quelle catégorie on peut rapprocher un élément qui a ces propriétés (démarche inductive).

- e) Et enfin la nécessité d'étendre la base empirique des analyses et donc d'avoir recours aux corpus les plus divers.

Après ce bref compte-rendu critique des principales études ayant abordé la question du statut de *quand*, nous allons maintenant nous pencher sur ce que renferme la terminologie la plus largement utilisée et sur l'importance de s'en détacher.

Chapitre 2

À la recherche d'une métalangue commune

La question du métalangage le plus adapté afin de mener à bien une telle étude ne constitue pas un problème anodin. Elle se révèle même d'un intérêt crucial. Dans les études de linguistique française, on utilise généralement une terminologie dérivée de la grammaire scolaire ou d'une forme vulgarisée de la grammaire transformationnelle (Théorie Standard Étendue). Nous avons préféré ne pas nous plier à cette habitude en adoptant des termes moins traditionnels. Dans cette perspective, nous n'avons pas non plus cherché à définir linguistiquement des notions utilisées informellement dans d'autres cadres (subordination, coordination, etc.) parce que ces notions reposent sur toute une série de confusions – catégories pratiques et catégories descriptives, catégorie et fonction et enfin sémantique et syntaxe – dont il est impossible de se libérer. En conséquence, nous allons présenter une critique des notions traditionnelles massivement utilisées afin de déterminer précisément en quoi elles sont inadéquates.

Il est bien évident que la diversité des usages de *quand* peut difficilement être décrite par des notions traditionnelles telles que « subordination » ou « circonstancielle ». A partir des exemples que nous avons déjà cités, et pour ne prendre que le premier terme, on voit mal comment on pourrait affirmer que les Quand-C sont « subordonnées » (au sens de dépendantes) dans tous les contextes, hormis si on se limite strictement au seul critère de présence du subordonnant. En effet, la nature du lien syntaxique, en ce qui concerne la « subordination », dérive de la catégorie de l'élément introducteur, lequel est censé marquer par nature une relation de dépendance. Et il en va de même pour les trois sous-classes de « subordonnées » que sont les « circonstancielles », les « relatives » et les « complétives », lesquelles sont définies par la catégorie ou le sens prototypique de leur terme introducteur ainsi que par la fonction qu'elles occupent. Cette circularité pose problème dès lors que l'on utilise des critères indépendants du marquage morphologique, comme nous le verrons par la suite.

Dans l'immédiat, nous allons répertorier les problèmes que soulève la subordination.

1. La polysémie du terme « subordination »

1.1. Une définition introuvable

Il est intéressant de faire remarquer que la plupart des ouvrages traitant de la « subordination » ne proposent pas de définition précise et étayée par de nombreux critères formels, ce qui ne va pas sans poser des problèmes considérables compte tenu de son emploi massif dans la métalangue linguistique. De plus, certaines études abordent en fait d'autres phénomènes que ceux traditionnellement classés dans cette catégorie, ce qui, du coup, impose une remise en cause de la « conjonction de subordination » comme marque de la « subordination ». C'est ainsi que Huot (1979) dans ses *Recherches sur la subordination en*

français, en s'inspirant du modèle génératif transformationnel, redistribue la notion de ConjS en « complementizers » (*que* et *si*), prépositions et relatifs/interrogatifs.

Ces remarques n'ont rien de bien étonnant car, comme cela a été évoqué depuis longtemps, la notion de subordination est une notion confuse. En fait, la « subordination » a fait débat dans la communauté des grammairiens, quasiment dès sa création. En guise d'illustration, on peut notamment citer l'effet « révolutionnaire » de l'analyse proposée par Condillac (1789 : 377), qui introduit la notion de « proposition subordonnée » en arguant qu'elle détermine le verbe de la « proposition principale » alors qu'à cette époque les propositions sont considérées comme des unités qui jouissent d'une totale autonomie (cité par Chervel, 1981 : 80-1).

De nos jours, la subordonnée est généralement vue comme une proposition dont la dépendance est marquée par l'intermédiaire d'un terme³⁸ : la conjonction de subordination. Il est néanmoins difficile voire impossible de proposer une définition unique de la « subordination » qui soit partagée par une majorité de linguistes. Au vu des usages qu'elle désigne, il serait réducteur de ne la limiter qu'à une seule relation. Les grammairiens s'étaient rendus compte de la trop grande restriction de la définition usuelle mais de manière plutôt intuitive et il a fallu attendre ces dernières décennies pour trouver des études permettant d'objectiver ces intuitions, et cela dans plusieurs domaines linguistiques (voir notamment Berrendonner [2004], les recueils d'articles de Muller [1996b] et Haiman & Thompson [1988] ainsi que Rebuschi & Bril [à paraître]).

A notre connaissance, c'est F. Brunot, dès 1922, qui, le premier, a constaté pour le français que le terme « subordination » désignait un procédé de rattachement par certains morphèmes (ConjS) d'une construction verbale à une autre et non une relation de dépendance grammaticale. Cette analyse n'a cessé d'être affinée jusqu'au célèbre article de Haiman & Thompson (1984) prônant l'abandon du concept de « subordination » à cause de son incapacité à embrasser la diversité des relations qui peuvent exister entre deux constructions verbales, comme nous le révèlent les usages attestés³⁹.

Entre autonomie, détermination du verbe et simple rattachement, on peut dire qu'au fil du temps, les « subordonnées » n'ont cessé de changer de statut syntaxique pour devenir aujourd'hui des unités dont l'analyse reste complexe et forcément empreinte du poids de leur histoire grammaticale. Mais il est intéressant de signaler que depuis Condillac (1789) leur usage par les locuteurs a finalement peu changé. Il n'y a pas eu de bouleversement significatif dans le système de la « subordination » depuis Condillac (1789). C'est le traitement envisagé qui s'est nettement affiné, c'est-à-dire notre vision de ce phénomène, et non l'utilisation effective des subordonnées. Ainsi, deux dimensions se superposent. Il s'agit du

³⁸ La notion de subordination a d'autres acceptions en sémantique, en pragmatique ou au niveau des relations de discours (cf. Delort, 2004), ce qui bien entendu ouvre grande la porte aux équivoques. Nous l'utilisons évidemment dans une acception syntaxique.

³⁹ Par ailleurs, on trouve aussi une critique de la notion de subordination ainsi que des propositions intéressantes dans Creissels (1995 : 307-316).

fonctionnement réel des constructions étudiées se confondant avec les représentations qu'ont les grammairiens de ces unités et il est bien souvent difficile de les distinguer totalement. Deux histoires se cumulent donc : l'histoire des faits linguistiques et l'histoire des idées et des analyses linguistiques.

Dans cette partie, nous ne nous étendrons pas longuement sur la démonstration de l'inadéquation de la « subordination », étant donné que cette notion a déjà été dénoncée par de nombreux auteurs et pour de nombreuses langues de manière convaincante (Mithun, 2003 ; Rebuschi & Bril, à paraître ; Mathiessen & Thompson, 1988).

A recent article by Haiman and Thompson (1984) has called attention to the incoherent nature of the various phenomena traditionally associated with subordination, suggested that the concept be abandoned as failing to embrace any unified set of observations. (Chafe, 1988 : 18)

Nous nous limiterons aux articulations les plus saillantes en essayant autant que possible de les exemplifier à l'aide de *quand*. Par exemple, nous pouvons montrer que derrière ce que veut décrire la notion de subordination se cachent au moins deux fonctionnements distincts.

1.2. Le terme recouvre des fonctionnements descriptivement distincts

L'analyse de *quand* n'échappe pas aux critiques émises à l'égard de la vision restrictive de la « subordination ». Pour le montrer, on peut avoir recours à deux tests, l'équivalence et la mobilité, massivement employés pour démontrer que la Quand-C est une « subordonnée circonstancielle » (même si, par la suite, nous reviendrons sur la signification du second test).

Il est clair que certains exemples correspondent à la définition conventionnelle des « subordonnées circonstancielle ».

85) **Quand** j'étais adolescente, David Hamilton était très à la mode [LITC:Roman1]

Ici, la Quand-C est équivalente à l'interrogatif *quand* :

85a) **Quand** David Hamilton était-il très à la mode ? *Quand* j'étais adolescente.

et elle peut librement être postposée :

85b) David Hamilton était très à la mode **quand** j'étais adolescente.

D'autres Quand-C, en revanche, ne rentrent pas dans ce cadre.

86) j'écoutais le grincement des meules et le renâchement farouche de la mer, **quand** soudain retentit à mon oreille un air de danse, et j'aperçus une faible lueur qui rougeoyait à la fenêtre d'une grange. [Huysmans, drageoir aux épices]

86a) **Quand** écoutais-tu le grincement des meules et le renâchement farouche de la mer ? **Quand* soudain retentit à mon oreille un air de danse.

86b) ? *Quand soudain retentit à mon oreille un air de danse, j'écoutais le grincement des meules et le renâchement farouche de la mer.*

Pour 86), les propriétés généralement reconnues en tant que révélateurs de la « subordination circonstancielle » ne sont pas vérifiées. On a alors recours à des termes contradictoires telles que « subordination inverse » ou « subordination à valeur coordonnante », car des grammairiens se sont évidemment aperçus de ces cas « déviants » pour lesquels il fallait bien proposer une analyse. En créant ces notions, ils ont donc reconnu tacitement que la « subordination » était insuffisante voire inadéquate pour embrasser la diversité des usages. Mais plutôt qu'éliminer cette notion, ils ont préféré proposer un traitement spécifique des « exceptions à la règle » à l'aide de termes comportant une contradiction interne. Notre cadre d'analyse devrait permettre d'intégrer les exemples précédents dans la description d'ensemble des relations syntaxiques entre constructions verbales (ou des modes de « clause combining » comme disent les anglophones) dont la « subordination canonique » est un élément parmi d'autres et donc de faire l'économie d'une terminologie paradoxale.

Dans les parties suivantes, nous allons principalement aborder la question de savoir, d'un point de vue syntaxique :

- ◆ si cette notion est opératoire, c'est-à-dire s'il est possible de la définir de manière précise
- ◆ si elle apporte plus de précision qu'une relation comme « dépendance »
- ◆ si elle est empiriquement adéquate, c'est-à-dire si elle permet de rendre compte, par exemple, d'un énoncé comme le suivant, dans lequel il serait difficile de dire à quel élément la construction introduite par *quand* serait « subordonnée » alors que celle-ci correspond formellement à la définition traditionnelle d'une « subordonnée ».

87) *Quand serial mother revient à la charge... ! ?* [PRAT:People]

Notre questionnement portera plus particulièrement sur la rentabilité de cette notion pour une théorie linguistique. En effet, dans une perspective de description grammaticale, il est primordial de distinguer les termes faisant partie d'un « savoir pratique » que possèdent les usagers de la langue et les unités d'un savoir plus sophistiqué, élaborées en vue d'effectuer des tâches d'analyses. Or la « subordination » possède une utilité « pratique » indéniable, comme en témoigne son usage étendu dans le métalangage grammatical commun, notamment dans les échanges entre théories. Il reste néanmoins à démontrer son adéquation dans une perspective scientifique.

1.3. Subordination et dépendance sont-ils synonymes ?

La plupart des auteurs s'accordent sur le fait que subordination, dépendance, enchâssement ou

même hypotaxe⁴⁰ sont synonymes. Ils peuvent donc être amenés à utiliser l'un des termes à la place de l'autre.

Les termes en qu- (ainsi que si) ont aussi la propriété, d'une singulière importance, de permettre d'enchâsser des structures de phrase comme termes de phrase. (Le Goffic, 1994 : 42)

*Elles [les ConjS] servent à construire des propositions non parallèles en en mettant une sous la **dépendance** d'une autre. Un mot (ou une conjonction) se définit comme subordonnant quand la proposition qu'il introduit n'a pas par elle-même d'indépendance grammaticale. (Wagner et Pinchon, 1962 : 548)⁴¹*

Les deux définitions précédentes illustrent une certaine circularité dans la détermination des unités : selon la première, c'est le terme « subordonnant » qui permet « d'enchâsser » alors que dans la seconde, c'est la non « indépendance grammaticale » qui définit la « conjonction » comme « subordonnant ». On ne voit donc pas laquelle de ces deux notions est à l'origine de l'autre, de sorte que le recours à des tests syntaxiques, plutôt qu'à une marque morphologique, semble plus prudent pour établir l'existence d'une éventuelle relation de dépendance.

Le maintien d'un terme ayant une grande importance dans toute théorie linguistique à cause du risque d'ambiguïté qu'il engendre, on peut se demander en quoi la « subordination » se démarque de termes comme dépendance ou enchâssement. La réponse est loin d'aller de soi. La première qui vient à l'esprit concerne la relation entre la structure interne de l'unité « subordonnée », à savoir la présence et la nature de l'élément introducteur ainsi que la forme de l'unité dans son ensemble, et la nature du lien externe que recouvre le terme de dépendance. L'idée serait que certaines unités auraient une forme qui les destinerait à entrer dans la dépendance d'autres. Il reste alors à démontrer que ces unités ont des caractéristiques syntaxiques qui les singularisent, légitimant ainsi une appellation spécifique pour désigner leur relation au contexte.

Il y a en fait deux questions bien distinctes qui se cachent derrière les termes « subordination » et « subordonnée » : la nature du lien unissant la « subordonnée » au contexte est-elle spécifique et les « subordonnées » constituent-elles des constructions ayant des caractéristiques internes spécifiques par rapport aux constructions qui ne sont pas des subordonnées (syntagmes nominaux, prépositionnels, etc.) ? Une réponse positive à l'une de ces deux questions justifierait l'emploi d'un terme particulier. Sur la nature du lien de subordination, le problème tient à ce qu'il y a en fait plusieurs fonctionnements syntaxiques distincts qui se cachent derrière l'appellation unitaire de « subordination » dont seulement

⁴⁰ C'est dans cette optique que Borillo (1996) oppose dans son titre subordination à parataxe : *Les relations temporelles entre phrases : subordination et parataxe.*

⁴¹ Ces auteurs, par ailleurs, parlent indistinctement de « dépendantes » et de « subordonnées ».

certains recouvrent une relation de dépendance grammaticale. Plusieurs relations syntaxiques sont à l'œuvre, diversité que masque cette unique qualification. La raison essentielle de cette polysémie réside en ce que cette notion, en principe relationnelle, est en fait définie à partir de la forme d'un seul des termes (la subordonnée) impliqué dans la relation, et plus particulièrement à partir de l'unité introductrice de ce terme considérée sans démonstration comme la marque de la relation de subordination.

Notre analyse devra donc pouvoir distinguer tous les phénomènes que recouvre la notion de subordination : une relation syntaxique entre deux constituants de l'énoncé, une forme particulière que prend une construction verbale quand elle est introduite par certains items morphologiques ou une relation sémantique ou pragmatique entre deux propositions. Nous allons montrer dans ce qui suit que l'utilisation du terme non seulement recouvre ces trois phénomènes, mais en plus qu'elle est problématique dans tous ces domaines.

1.4. Extension du terme

Le terme « subordination » se voit appliqué à d'autres contextes que des constructions introduites par des ConjS.

*Une proposition est **subordonnée** quand sa mélodie, ou l'ordre de ses termes sujet et verbe, ou bien le fait d'être ouverte par un mot de caractère particulier l'empêchent de fonctionner d'une manière autonome et marquent sa dépendance à l'égard d'un support fourni par une autre proposition. (Wagner & Pinchon, 1962 : 508)*

Pour désigner les constructions rentrant dans cette catégorie, ces auteurs emploient le terme de « subordination implicite » alors qu'elle n'a rien de particulièrement « implicite » puisqu'elle est marquée par d'autres moyens que la ConjS.

En outre, l'analogie entre subordination et dépendance est tellement forte que certains linguistes peuvent être amenés à parler de subordination à propos d'unités introduites par des prépositions (Huot, 1979) ou « d'infinitives subordonnées » (terme consacré par la tradition) Kleiber (1994 : 226) parle, quant à lui, de « nom subordonné » à propos de *Toyota* dans la phrase :

88) *J'ai acheté une **Toyota**, parce qu'elles sont bon marché.*

Rappelons que cette dénomination était à l'origine utilisée uniquement dans le cas des « phrases complexes », ce qui n'est pas le cas ici.

L'extension d'une notion mal circonscrite est problématique à plusieurs égards : de prime abord, cela infirme l'hypothèse évoquée ci-dessus qui justifiait le terme de « subordination » appliqué uniquement aux cas où l'élément était introduit par une ConjS ; de plus, cela étend le champ d'application d'un terme mal défini.

En outre, on peut parfois voir dans des articles les notions de « subordination sémantique » ou « sémantico-pragmatique » (Forsgren, 1996 ; Moline, 1994 ; Delort, 2004), si bien que l'on ne

parvient plus très bien à cerner si c'est la notion syntaxique ou sémantique qui est utilisée. Historiquement, si l'on admet que notre terminologie linguistique émane pour une part de la grammaire scolaire, on s'aperçoit que l'une des premières acceptions du mot « subordination », après l'inclusion logique d'une « incidente », renvoyait à une notion sémantique.

[A propos de la « subordination » dans la Grammaire de Noël et Chapsal] Le rapport d'inclusion logique de l'incidente dans la principale – que postulait la grammaire générale – est transformé en simple lien de subordination sémantique morphologiquement marqué par la présence d'une conjonction ou d'un pronom. (J.-P. Saint-Gérand⁴²)

Ainsi, c'est la conception syntaxique qui est une extension du terme et non l'inverse, quoique l'histoire de cette notion ne soit pas aussi claire. D'où un problème de distinction des modules de l'analyse linguistique dès l'origine de cette notion, problème que l'on retrouve encore aujourd'hui.

Anscombre et Ducrot ont aussi montré qu'il existe deux mais en français, le mais opérateur (correspondant à sino et sondern), lié à une « subordination sémantique », et le mais connecteur (correspondant à pero et aber), lié à une « coordination sémantique » (Simon & Grobet, 2002)

La notion de subordination apparaît donc comme étant difficile à définir de manière stricte. De plus, elle tend à se généraliser en syntaxe pouvant même aller jusqu'à remplacer la notion de dépendance pour d'autres éléments que les « subordonnées ». Elle est également employée pour représenter aussi bien une relation syntaxique, sémantique que pragmatique. Nous allons par conséquent dans le sens de Pierrard (1993 : 13) disant que :

[Le terme de subordination] archi connu et abondamment utilisé [...] en est arrivé à représenter des rapports si variés qu'on peut se demander en quelle mesure il est encore possible de lui attribuer une valeur déterminée.

La prudence exigerait donc d'éviter cette notion pour le moins problématique.

Dans le cas des études sur *quand*, de même que dans celui de la « subordination » en général, on observe que les analyses sémantiques et pragmatiques sont très largement majoritaires dès lors que les exemples observés ont des propriétés singulières. Dans ces études, la syntaxe est souvent reléguée au second plan et se limite à la vision et à la terminologie « officielles ». Or, pour mener à bien une description syntaxique, il existe de nombreux pièges parmi lesquels la terminologie occupe une place de choix. En effet, un terme aussi anodin que « subordonnant » évoque nécessairement, et cela malgré toutes les mises en garde, « subordination », « subordonnée », « coordination », etc. et tous leurs axiomes méthodologiques : dérivation de

⁴² Ce passage a été récupéré à l'adresse : <http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/gramacor/noel.htm>.

la catégorie de l'introducteur à partir de la fonction de la « subordonnée », congruence entre syntaxe et sémantique, etc. Chaque terme est en effet piégé quelles que soient les précautions dont on l'entoure, comme si, transcendant le mythe de Babel, un « châtiment divin » voulait empêcher les chirurgiens-linguistes que nous sommes « d'autopsier » la langue. A chaque fois que nous usons d'un terme, celui-ci paraît s'user.

Dans la partie suivante, nous allons souligner l'importance de bien préciser le statut des termes introducteurs de « subordonnées ».

2. La notion confuse de « subordonnant »

La difficulté de ranger les subordonnants, et en particulier les mots *qu-*, dans des catégories distinctes a été maintes fois signalée. Mais selon nous, ce débat doit porter sur la critériologie et les catégories descriptives qui restent à circonscrire de manière précise et non sur la tentative de classer tel ou tel mot dans une catégorie déjà existante. Néanmoins, nous ne chercherons pas à atteindre l'étanchéité des catégories mais plutôt l'adéquation descriptive de celles-ci et des critères formels car, comme le suggère Gapany (2004 : 169), cette indétermination fait peut-être partie intégrante de la langue elle-même.

2.1. La conjonction de subordination : entre catégorie et marque de dépendance

Existe-t-il parmi tous les introducteurs de subordonnées (conjonctions, relatifs, adverbes...) une catégorie dont la fonction spécifique serait de marquer une relation de subordination ? Grevisse (1980 : 304) semble répondre affirmativement en estimant qu'il n'y a pas de confusion possible entre la conjonction et le pronom relatif puisque ce dernier se rapporte à un antécédent (qui peut être absent !) et qu'il a une fonction dans sa subordonnée. Si cela peut sembler ne pas poser des problèmes insurmontables pour distinguer *que* relatif de *que* conjonctif par exemple (si l'on s'en tient aux exemples normatifs et seulement à certains critères), il n'en est pas de même pour *quand*, qui ne peut pas avoir d'antécédent et dont on ne peut pas facilement établir s'il exerce une fonction ou non. Son classement traditionnel parmi les ConjS est donc largement arbitraire, comme nous l'avons vu dans l'état de la question. Pour tenter d'y voir plus clair, nous allons nous appuyer sur l'une des rares tentatives de définition opératoire de cette catégorie que nous ayons trouvée : celle de Piot (1978).

Mais avant de la donner, on peut s'interroger, à la suite notamment de Piot (1978 : 17), sur ce que recouvre exactement le terme de conjonction, à savoir une catégorie ou une fonction, et sans doute le débat entre grammairiens vient-il, en partie, de cette incertitude. Cela illustre une fois de plus la problématique de l'ambiguïté terminologique.

Le mot conjonction a deux acceptions selon que l'on se rapporte au sens « verbal » ou au sens nominal de ce mot. Lorsque l'on parle de la conjonction de deux phrases, ou de deux phrases sous la conjonction, l'on fait référence à l'opération qui a pour résultat de joindre deux phrases. (Il s'agit donc là à proprement parler du sens « verbal » de ce mot). En revanche, lorsque l'on parle d'une ou des conjonction(s), il s'agit des éléments d'une classe grammaticale de mots invariables qui ont pour fonction de joindre deux phrases (et donc du

sens « nominal » de ce mot).

Selon elle, on peut quand même établir une catégorie de ConjS dont la définition serait la suivante :

[Une ConjS est] *un mot outil, introducteur d'une phrase à temps fini dont le contenu est indépendant de la phrase principale, et dont la forme générale peut être déduite comme étant X que P⁴³ à partir de l'existence de la variante que en cas de coordination, quelle que soit la forme précise de la ConjS envisagée.* (Piot, 1978 : 43)

Mis à part le critère de reprise de « la variante *que* en cas de coordination », il faut bien avouer que cette définition reste relativement floue, notamment sur ce que recouvre le terme d'introducteur. Mais il nous a été impossible d'en trouver une suffisamment précise pour permettre une reconnaissance opératoire des items faisant partie de cette catégorie. Peut-être est-ce là le signe qu'il faut procéder à son éviction de la liste des parties du discours du français, comme l'ont déjà réclamé certains auteurs, P. Le Goffic en tête :

la catégorie de « conjonction » est inutile et parasitaire dans la liste des parties du discours. (Le Goffic, 2001 : 42 note 20)

Néanmoins, M. Piot fournit un test (*et que*) censé caractériser les représentants de cette classe de mots. Afin de contrôler la validité de ce critère, nous allons reprendre quelques exemples et vérifier quel résultat il donne pour déterminer le statut de *quand* dans son emploi non interrogatif.

89) (?) *Je me demande **quand** il partira **et qu'**il reviendra.*⁴⁴

90) *Je le verrai passer **quand** il partira **et qu'**il me dira adieu.*

91) *J'écris des pensées pour **quand** je serai mort **et que** je ne respirerai plus.*

Au vu de ces exemples, le test paraît relativement concluant dans le sens d'un classement des emplois non interrogatifs en ConjS, à la différence d'autres introducteurs comme *où*. Mais nous verrons tout au long de ce travail qu'il peut y avoir des parasitages et que ce test n'est pas suffisant pour distinguer à coup sûr proforme et ConjS. De toute façon, il pose déjà des difficultés avec des cas de ConjS pourtant clairs. En effet, on trouve des exemples dans

⁴³ Selon Piot (1978 : 43), les formes *quand*, *si*, *comme*, *lorsque*, etc., seraient issues d'accidents de nature morphophonémique, ce qui lui permet d'intégrer ces divers mots dans cette catégorie.

⁴⁴ Cet exemple ne nous semble pas totalement inacceptable. Le remplacement de *et* par *puis* donne un énoncé encore meilleur.

lesquels le test en *et que* fonctionne difficilement⁴⁵.

- 92) **Bien qu'étant malade et que n'ayant pas mangé depuis deux jours, Pierre a encore des couleurs.** [ex. Piot, 1978 : 45]

Comme le signale Piot (1978 : 45) elle-même, l'exemple suivant est bien meilleur :

- 92a) **Bien qu'étant malade et n'ayant pas mangé depuis deux jours, Pierre a encore des couleurs.** [ex. Piot, 1978 : 45]

Est-il raisonnable de considérer qu'il ne s'agisse plus d'un item faisant partie de la catégorie des ConjS ? Le test est sans doute inapplicable ici parce que la présence de *que* exige une construction verbale à « temps fini » (ce qui pose évidemment problème à la définition de M. Piot). Mais il n'en reste pas moins que la tournure doit être analysée. Maintenir le critère de M. Piot comme opératoire passerait par la reconnaissance d'une double appartenance catégorielle de *bien que, quoique, parce que*, qui sont tous compatibles avec des adjectifs et des participes à la différence des autres ConjS. Mais la reconnaissance d'une nouvelle catégorie aurait un prix théorique important à payer.

Il est clair que ce test doit être situé dans tout un ensemble de propriétés syntaxiques qui ne vont pas nécessairement dans le même sens. En tout état de cause, une catégorie résultant de la concaténation de plusieurs catégories nous semble méthodologiquement assez suspecte dans les cas où il est clair qu'il n'y a pas eu figement. Ainsi, on ne voit pas pourquoi *avant* dans *avant qu'il soit parti* devrait changer de catégorie pour former l'unité *avant que*.

Par exemple, il n'est venu à l'idée d'aucun grammairien de classer différemment *vouloir* dans :

- 93) *Je **veux** qu'il meure* [Hugo, Bug-Jargal]

- 93a) *Je **veux** sa mort*

avec l'argument qu'il construit des catégories différentes, alors que *avant* est généralement classé, sur la foi d'un tel argument, dans deux catégories différentes (ConjS et préposition) dans :

- 94) *Cependant, ce jour-là même, **avant** que l'aube parût, dans l'obscurité indistincte de la forêt, il s'était passé, sur le tronçon de chemin qui va de Javené à Lécousse, ceci* [Hugo, Quatre-vingt-treize]

- 94a) ***Avant** l'aube, il s'était passé ceci.*

et même une troisième (adverbe) si l'on prend en compte ce dernier exemple :

⁴⁵ Selon nous, cet exemple est non acceptable. M. Piot l'accepte néanmoins tout en disant que ces « phrases » sont « assez lourdes ».

94b) *Avant, il s'était passé ceci.*

Ces faits ont donc ouvert la voie à une analyse éliminant de la catégorie des ConjS les « locutions conjonctives » dont certains représentants (de type *avant que*) seraient analysés comme des prépositions construisant des Que-C (Piot, 1999 ; Emonds, 1985). Une proposition de même type a été faite par Le Goffic (1994 : 41), selon lequel les mots impliqués dans ces tournures en *que* conservent leur catégorie d'origine malgré leur emploi de « connecteur ». Ainsi, *avant*, dans les trois exemples précédents, devrait être classé dans la même catégorie. Ce qui change, c'est la nature de l'élément sous la portée de *avant*, à l'image d'un verbe pouvant construire une « complétive », un constituant nominal ou aucune unité. L'analyse peut être étendue notamment à *bien* qui resterait adverbe dans *bien que*.

A la question de la fusion avec d'autres catégories s'ajoute de toute façon un autre problème. Comme le souligne la citation suivante, il n'est pas évident de déterminer ce que devrait être une locution conjonctive à partir de critères clairs.

...l'on ne voit pas de critères, sinon celui de la fréquence de l'emploi créant des syntagmes figés, qui permettraient de dire où finit le domaine de la locution conjonctive et où commence celui de la syntaxe libre (Moignet, 1981 : 260)

Le fait qu'il ne s'agisse pas d'une catégorie clairement reconnaissable à partir de critères formels est notamment illustré par l'élaboration en dernier recours de listes fermées comme seul moyen de circonscrire cette classe de mots (cf. la liste proposée par Grevisse, 1993 : 1536). La seule alternative est de reconnaître que le critère de M. Piot n'est pas opératoire et donc qu'il faut continuer à chercher la définition des ConjS ou abandonner cette notion.

Dans son acception traditionnelle, ConjS ne serait donc pas une catégorie. Ou alors il faudrait accepter de la réduire à *que* et peut-être *si*, comme le font les générativistes avec la notion de « complémentateur ». Il s'agirait plutôt d'une « méta-fonction », d'un rôle alloué à des unités appartenant à diverses catégories : le rôle de « ligateur » de constructions verbales « subordonnées ». C'est d'ailleurs la position défendue par de nombreux auteurs au sujet du statut de *quand*, position que nous avons relatée dans le précédent chapitre.

2.2. Les ConjS ne subordonnent pas toujours

Mais quelle que soit la catégorisation finalement adoptée pour les morphèmes ConjS, il reste le problème de considérer une marque morphologique comme seul indice d'une relation syntaxique, car cela peut induire une certaine circularité des critères et entretenir le mythe selon lequel la relation de dépendance serait toujours morphologiquement marquée en français. Or, dans les faits, une construction débutant par un même morphème « ligateur » (ConjS, relatif...) peut dépendre du verbe de la construction précédente (ex. 95) ou ne pas enchaîner sur le contenu propositionnel qui précède mais sur son énonciation⁴⁶ (ex. 96), ce qui est incompatible avec l'instauration d'un lien de dépendance syntaxique.

⁴⁶ On peut par exemple paraphraser l'exemple 96) par *j'affirme qu'il est malade parce qu'il a de la fièvre.*

- 95) *Il est parti parce qu'il était fatigué.*
- 96) *Il est malade, parce qu'il a de la fièvre.*⁴⁷

On peut même observer des exemples dans lesquels l'unité introduite par *parce que* constitue un énoncé syntaxiquement complet à elle seule et ne peut être rattachée qu'à un contexte situationnel précédemment évoqué. Ce phénomène est particulièrement visible avec des *parce que* en début absolu d'interaction. Par exemple, dans une situation où un étudiant dit directement à un professeur :

- 97) *parce que voilà j'ai pas remis mon devoir j'ai pas eu le temps je peux vous le mettre dans votre casier*

Les exemples du type de 96) et 97) sont souvent mentionnés par les auteurs mais marginalisés ou qualifiés de familiers. Comme le signale Debaisieux (2002), le Groupe lambda-1 (1975) parle d'emplois occasionnels qui seraient dérivés du fonctionnement d'opérateur (c'est-à-dire construisant un acte de parole unique). Moeschler (1986 & 1987) parle, quant à lui, d'emplois « satisfaisants du point de vue conversationnel » mais « déviants du point de vue grammatical ». Pourtant, il s'agit d'usages très généraux et largement attestés dans les corpus.

En outre, dans 96), nous constatons que s'il est possible de postuler une relation entre ce qui précède la ConjS et ce qui la suit, le statut de cette relation reste à préciser au regard des différents modules de l'analyse linguistique (syntaxe, sémantique et pragmatique) et au regard d'autres relations syntaxiques reconnues, comme nous le ferons plus loin.

2.3. Les ConjS peuvent-elles coordonner ?

Ainsi, il existe une autre problématique liée directement à celle des ConjS compte tenu de la congruence morphosyntaxique postulée par la tradition : la distinction entre coordination et subordination et son rapport aux divers types de conjonctions. Nous allons maintenant exposer une vision largement répandue du rapport qu'entretiennent ces deux relations syntaxiques par l'intermédiaire des exemples de *car* et de *parce que*.

*Car*⁴⁸ pouvait être analysé comme une ConjS en ancien français selon Antoine (1948 : 271) et Herman (1963 : 160-3). Pour affirmer cela, ces auteurs se fondent sur la possibilité qu'avaient les constructions dans lesquelles elle s'insérait d'être mobiles et de répondre à la question *pour quoi*.

- 98) *Il ne lor deïst ja telle hore estoit... Por quoi ? Car il voloit que il fussent toz jors prest.* [ex. Antoine, 1948]

⁴⁷ Ces deux exemples sont empruntés à Debaisieux (2002).

⁴⁸ *Car* est issu du latin *quare* (Wilmet, 2003 : 622), ce qui le rapproche de *quand* et des autres mots *qu-*.

- 99) *et car la paroy qui estoit entre elle et moy n'estoit pas trop forte, je la pertuisay de mon espee.* [ex. Antoine, 1948]

N'ayant plus la faculté d'apparaître dans de tels contextes, *car* est actuellement classé uniquement dans la liste scolaire des ConjCo (*mais ou et donc or ni car*) et de nombreux linguistes le considèrent comme telle. *Car* aurait donc « muté », passant de ConjS à ConjCo. *Parce que*, quant à lui, est analysé comme une ConjS. En plus de la mobilité et de la réponse à *pourquoi*, cette distinction repose sur le postulat d'un lien plus « lâche » induit par *car* et de son impossibilité à apparaître en tête d'énoncé. Or, il a été montré que *puisque*, pourtant classé dans la catégorie des ConjS, était plus proche de *car* que de *parce que* (Groupe lambda-1, 1975) et que *parce que* possédait des emplois ayant les mêmes propriétés que ceux de *car*, notamment dans les corpus oraux (Debaisieux, 1994). A partir de ce second constat, certains chercheurs se sont donc empressés de voir dans certains usages de *parce que* un changement de catégorie en cours, sur le modèle de *car* (Antoine, 1948).

Il est possible d'émettre au moins deux hypothèses concurrentes concernant ce changement de statut apparent, au sujet de *car* comme de *parce que*. La première consiste à poser un passage de la subordination vers la coordination et donc, en vertu de l'axiome de congruence entre catégorie et fonction, de ConjS vers ConjCo. La seconde – et c'est celle que nous allons défendre ici – prétend que ces deux fonctionnements seraient présents à une même époque pour les deux morphèmes mais distribués différemment en fonction des corpus. Afin d'évaluer cette seconde hypothèse, il faudrait vérifier, dans des corpus hétérogènes émanant de diverses périodes, si la prétendue « grammaticalisation » ne serait pas un effet de bord lié aux corpus observés. Ainsi, il serait intéressant de contrôler si *car* n'avait pas les deux statuts en ancien français, éventuellement assortis d'une répartition hétérogène en fonction des genres de textes. Si cette supposition se vérifiait, cela voudrait donc dire que ce sont les types de corpus pris en compte, et non la langue elle-même, qui susciteraient l'hypothèse d'un passage de la subordination à la coordination. En soutien à cette position, on peut montrer que l'on observe le double fonctionnement subordination/coordination pour *car* en synchronie, de même que pour *parce que* (pour *parce que*, voir les exemples 95) et 96), au moins dans certains corpus.

- 100) *Vu la vitesse (46,33 km/h), c'était tout sauf une étape à lire le journal assis dans une chaise de jardin à l'ombre des grands platanes tigrés. Pourquoi ? Car dès le 17e kilomètre Carlos Da Cruz (FDJ) sort. Il est suivi par Flecha, Horner, Voeckler, Turpin.* [Libération.fr, 16 juillet 2005]

En cela, nous rejoignons une hypothèse formulée par Deulofeu (1988) dans le cadre d'une discussion sur l'évolution de la parataxe à l'hypotaxe. Se basant sur l'ouvrage de Meillet & Vendryes (1963), H.-J. Deulofeu postule que la syntaxe est fondée à la fois sur la parataxe et sur l'hypotaxe. Depuis l'indo-européen, ces deux types d'organisation des unités linguistiques seraient attestés, ce qui donne les cas de figure suivants avec la dimension supplémentaire que constitue la marque morphologique (syndèse) : parataxe syndétique (avec ligateur) / parataxe

asyndétique / hypotaxe syndétique (dépendance avec ligateur) / hypotaxe asyndétique. D'après Deulofeu (1988), tous ces procédés sont présents dans un état de langue donné mais ils sont utilisés de manière statistiquement différenciée et distribués en fonction des genres de textes. On ne passerait donc pas d'un état de langue tout parataxe à un état tout hypotaxe. Il y aurait plutôt des ajustements en fonction des usages déjà présents.

Mais parmi les rares linguistes qui se sont inspirés de l'hypothèse de Meillet & Vendryes (1963),

La plupart [...] forcent l'interprétation dans le sens d'une évolution de la langue et non dans celui d'un choix stylistique opéré par des écrivains à un certain moment. Ainsi s'est construit ce mythe d'une évolution de la grammaire, donc de la langue, du stade primitif de la parataxe vers celui, plus achevé, de l'hypotaxe.
(Deulofeu, 1988 : 191)

La première hypothèse, que nous qualifierons de diachronique, se fonde donc sur une évolution des systèmes syntaxiques alors que la seconde (synchronique) postule un choix opéré par les locuteurs parmi un ensemble de possibilités présentes dans les langues, ces choix pouvant être déterminés par les genres de textes. Cela ne veut pour autant pas dire que nous pensons que tout se réduit à cette seconde hypothèse. Il peut évidemment arriver qu'il y ait des créations et pas seulement une sélection. Mais ces créations sont beaucoup moins étendues que ce que l'on pense couramment. Elles concernent en général les items lexicaux particuliers et non les relations syntaxiques de base et il est nécessaire de faire des études précises afin de les mettre en évidence.

Les résultats émanant d'études diachroniques et synchroniques seront nécessairement orientées par l'adoption de cette hypothèse de même que par les corpus considérés : latin classique, latin vulgaire, ancien français littéraire, écrits scientifiques... Ce principe requiert plus d'attention de notre part mais il nous semble indispensable pour mettre à jour le système sous-jacent. C'est d'ailleurs une des idées importantes qui ressort de notre partie sur les sources de *quand*, partie dans laquelle nous avons montré la stabilité de ce mot à la condition de ne pas limiter a priori les corpus.

Comme nous essaierons de le montrer dans le présent travail, mais uniquement pour le mot *quand*, l'hypothèse du passage du subordonnant au coordonnant (vision diachronique), aussi séduisante soit-elle, est à infirmer, bien qu'elle soit très largement diffusée en linguistique. Les données partielles prises en compte ainsi que les cadres d'analyse permettent d'expliquer que l'on puisse souscrire à ce genre d'hypothèses. Par exemple, on ne prend pas forcément en compte le latin vulgaire en face du latin classique, lequel pourtant connaît d'autres emplois très éclairants. Cette réduction arbitraire du domaine d'observation est aussi courante en synchronie. Par exemple, on observe des données remettant en cause le statut de ConjCo communément admis pour *car*. En plus des exemples ci-dessus, on trouve dans le TLFi un exemple dans lequel *car* est repris par *et que*, les auteurs précisant quand même que celui-ci est jugé incorrect.

101) *il dort jusqu'à midi car il s'était couché tard et qu'il était en vacances*

De même, Wilmet (2003) reproduit cet exemple :

102) *...le maître de cérémonie qui parlait forttement du nez car il était enrhumé depuis trois jours et que cette église (...) était glacial...*

Or, cette tournure est normalement définitoire de la classe des ConjS, comme nous l'avons déjà précisé.

Allant dans ce sens, il est possible de montrer que *car* n'a pas non plus les propriétés reconnues à la coordination de constructions verbales. Comme le montre bien Pottier (1962), la construction en *car* doit obligatoirement avoir un sujet exprimé, contrairement à *et*,

103) *Pierre mange et voit du monde manger.*

103a) ? *Pierre mange car voit du monde manger.*⁴⁹

et il peut être en cooccurrence directe avec une autre ConjCo, critère généralement utilisé pour écarter les items non coordonnants⁵⁰.

104) *J'en mets simplement car, sinon, on se moque de moi et car c'est à la mode.*
[www.momes.net]

La prise en compte de ces données irait dans le sens d'un double fonctionnement de *car* (coordination et subordination) inégalement réparti selon les corpus. En fait, le problème est encore plus complexe, car la notion de coordination est tout aussi confuse que celle de subordination. Elle témoigne aussi du mélange des niveaux d'analyse, ce qui laisse penser que la coordination et la subordination ne seraient pas des notions strictement syntaxiques.

Il n'existe aucune limite étanche entre coordination et subordination causales ; la différence entre les deux n'existe que sur le plan des idées exprimées et non pas sur le plan de la forme ; c'est donc éminemment un problème d'interprétation.
(Herman, 1963 : 161)

On entrevoit là l'intérêt de circonscrire ce qui appartient au domaine des « idées » et ce qui fait partie de la syntaxe ou de la morphologie pour ne pas risquer de biaiser son analyse. En effet, il n'est pas du tout sûr que *car* soit uniquement une ConjCo de nos jours, pas plus qu'elle n'était limitée à la subordination en ancien français. Il est possible de postuler deux utilisations différentes d'une même catégorie à une même époque.

⁴⁹ On trouve une courte synthèse très éclairante des problèmes que pose *car* dans Wilmet (2003 : 622-3), qui montre que la détermination de son statut est loin d'être évidente.

⁵⁰ Il faut signaler tout de même que ces exemples sont assez marginaux.

La limite entre coordination et subordination n'est donc pas des plus claires et, par voie de conséquence, la limite entre conjonction de coordination et de subordination. Si l'on pousse le raisonnement un peu plus loin, on peut se demander pourquoi le « relatif de liaison » n'est pas considéré comme une ConjCo, vu qu'il permet bien de « coordonner » deux « phrases », comme le ferait un *car*. Quitte à postuler une relation directe entre catégorie et relation externe, autant pousser le raisonnement jusqu'au bout, d'autant que le « relatif de liaison » ne peut pas se combiner avec une autre ConjCo, de même que *car* dans certains de ses emplois.

105) *Le jeune évêque était malade ou faisait le malade à Ronciglione, ce qui donna l'occasion à ses frères, soutenus par le crédit et par les moyens d'influence de la signora de Campireali, de se jeter plusieurs fois aux pieds du pape, et de lui demander que la procédure fût suspendue jusqu'à ce que l'évêque eût recouvré sa santé. (*Et) **Sur quoi** le terrible cardinal Farnèse augmenta le nombre des soldats qui le gardaient dans sa prison.* [Stendhal, abbessse de Castro]

106) *Mais nous, nous le disons avec espoir. (*Et) **Car** ces dernières années ont montré que les travailleurs, que les chômeurs n'ont rien à attendre de la bourgeoisie qui monopolise les moyens de production et les profits, ni de sa valetaille politique, quelle que soit son étiquette.* [POLI:Laguiller]

On pourrait évidemment s'en sortir en faisant remarquer que ce que la tradition appelle « coordination » dans les cas vus précédemment est en fait une relation de parataxe syndétique où le terme introducteur appartient à une classe particulière (les ConjCo) que l'on peut définir par des critères de structure interne (par exemple : autorisent les suppressions de sujet), ce qui l'oppose aux cas de parataxe syndétique introduits par une ConjS (exemples en *parce que* ci-dessus). Mais cette approche aurait pour inconvénients de conserver la distinction catégorielle artificielle entre ConjS et ConjCo et d'appliquer le terme de « coordination » à deux fonctionnements distincts, étant donné que la coordination de constituants et la coordination de « phrases » ne sont pas de même nature (cf. chapitre 7 section 6.1.).

Si l'on prend en compte l'ensemble des données et que l'on s'émancipe d'une certaine vision de la dichotomie coordination/subordination, on s'aperçoit qu'en définitive *car* et *parce que* fonctionnent en partie de la même manière, avec toutefois des distributions statistiquement différentes.

2.4. Pronom (interrogatif, relatif) et conjonction

En plus des difficultés précédentes, certains linguistes ont observé qu'

Entre pronoms relatifs et conjonctions, il y a également eu des cas de transition et les flottements, entre ces deux grands groupes de subordonnants, sont devenus de plus en plus fréquents au cours de l'évolution. (Herman, 1963 : 66)

On pourrait penser qu'il ne s'agit là que d'un problème diachronique mais, en synchronie, les

cas d'indétermination sont loin d'être absents. Et on peut en dire autant de la limite entre interrogatif et conjonction. En effet, ces items sont définis par la nature de l'unité dans laquelle ils se trouvent et par le sens du verbe recteur. Si l'élément étudié s'insère dans une « interrogative » ou si le verbe constructeur a un sens interrogatif, il s'agit alors d'un pronom interrogatif. Si le verbe n'a pas de sens interrogatif, l'unité dans son ensemble est une « complétive » ou une « relative » et l'item introducteur est alors considéré comme étant une ConjS ou un relatif. Comme l'exprime bien ce qui précède, la circularité de ces définitions ainsi que l'ambiguïté liée au sens du verbe entraînent évidemment une indétermination et donc un flou entre ces trois catégories. On peut encore une fois se demander si l'on n'a pas défini des catégories distinctes là où il aurait fallu poser des fonctionnements syntaxiques différents d'une même catégorie. Mais cette impression de flottement que l'on ressent à la lecture des analyses est-elle seulement due aux définitions, aux critères, à la méthode de catégorisation ou reflète-t-elle le comportement complexe d'éléments qui sont historiquement apparentés et qui ont des complémentarités partielles ?

Pour envisager un début de réponse à cette question, on peut commencer par apporter la précision suivante.

Dans le paysage grammatical, les relatives font figure de données d'évidence. [...] les travaux qui leur sont consacrés se sont rarement attachés à définir rigoureusement les propriétés constitutives d'une catégorie qui semble s'imposer d'elle-même. (Gapany, 2004 : 1)

Il faut donc s'attacher à délimiter avec précision ce qu'est une relative et, lié ou non à cette question, ce qu'est un pronom relatif. Il est aussi nécessaire de savoir si toutes les relatives sont introduites par des pronoms relatifs. Mais, comme c'est le cas pour la subordination, les relatives souffrent d'un problème de circularité dans leur définition même.

On donne le nom de propositions relatives à tout groupe centré autour d'un verbe à un mode personnel ou parfois à l'infinitif, et introduit par un pronom relatif (simple, composé) ou par un adverbe relatif (dont, où). (Wagner et Pinchon, 1962 : 568)

elles [les relatives] sont introduites par un pronom relatif, et cette caractéristique suffit à les distinguer des autres types de propositions (Gapany, 2004 : 1)

En effet, la « proposition relative » est définie crucialement par le fait qu'elle est introduite par un item relatif (pronom relatif = relative et réciproquement relative = pronom relatif). De plus, certains auteurs ont souligné l'ambiguïté entre relatif et interrogatif, ce qui rend leur repérage problématique.

*Il est parfois difficile de distinguer **relative** et **interrogative**. Les **pronoms relatifs** et **interrogatifs** ont des formes communes (qui, que, quoi, lequel...) et si dont appartient au système du relatif et ne peut ouvrir une interrogative directe, ce*

dont peut introduire une subordonnée interrogative. De ce fait, il existe des formes qui ont deux emplois parallèles (qui, ce qui, ce que, ce dont, où) que seul le sens du verbe principal permet de répartir en relatif ou en interrogatif.⁵¹ (Wagner & Pinchon, 1962 : 569)

Milner (1978) a d'ailleurs argumenté l'hypothèse selon laquelle la distinction entre relatives et interrogatives indirectes (et par voie de conséquence entre pronoms relatifs et interrogatifs) n'est pas syntaxique mais purement pragmatique.

En outre, des études ont évoqué la possibilité que des éléments n'ayant pas les propriétés définitoires des « pronoms » puissent introduire des « relatives » (Kayne, 1975 ; Godard, 1988 ; Blanche-Benveniste et alii, 1990 ; Deulofeu, 1999a&b) et qu'un pronom « relatif » puisse introduire une construction verbale qui n'a aucune des caractéristiques des « relatives », à part celle d'être précédée d'un « relatif ».

Le seul fait de vouloir conserver cette terminologie, c'est soit s'exposer à la circularité de la démonstration, soit rendre son propos quasiment incompréhensible, comme l'illustre bien le paragraphe précédent. C'est d'autant plus problématique que la lecture du mot « relatif » dans une étude linguistique ne garantit pas qu'il s'agisse d'un pronom, car l'argumentation fournie se limite souvent au statut de l'unité dans laquelle s'insère ce mot et à la présence d'un « antécédent ». Comme on peut s'en apercevoir, l'argumentation n'est pas une argumentation autonome basée sur des critères proprement catégoriels prenant en compte les propriétés morphologiques intrinsèques de l'élément (cf. par exemple les analyses en termes de traits de Kayne [1975] et Blanche-Benveniste et alii [1990]). Le statut catégoriel est en fait défini uniquement par des relations interne et externe que l'élément entretient avec le contexte.

En plus de ces difficultés d'ordre méthodologique, il existe des problèmes de délimitation. Pour s'en rendre compte, on peut se référer à Herman (1963), qui nous apprend que la limite entre mot interrogatif et conjonction n'était pas des plus claires dès le latin :

Comme le montre entre autres l'exemple de quomodo, la limite entre mot interrogatif et conjonction n'a jamais été infranchissable ; plus d'un élément pouvait remplir les deux fonctions et plusieurs conjonctions ont dû être mots interrogatifs à l'origine. (Herman : 1963 : 119)

On le voit bien, les conjonctions ont une double origine : elles viennent des pronoms relatifs et des interrogatifs, si l'on considère qu'ils représentent deux catégories distinctes. Au passage, il est remarquable que l'auteur utilise, dans la citation précédente, le terme « fonctions » pour désigner les mots interrogatifs et les conjonctions. En outre, si l'on suit l'histoire retracée par J. Herman, on s'aperçoit que de nombreux phénomènes ont interagi afin de constituer le système que nous connaissons aujourd'hui. L'un de ces phénomènes est

⁵¹ Dans cette citation, on peut faire remarquer le glissement entre la première et la deuxième phrase de *relative et interrogative* à *pronoms relatifs et interrogatifs* soulignant la circularité signalée plus haut.

l'extension des emplois grâce à la concurrence avec d'autres mots. Par exemple, le mot latin *quod* pouvait être pronom ou conjonction en fonction du contexte. Cette forme entraine en concurrence avec *ut*, qui, elle, était uniquement une conjonction. Ainsi, selon Herman (1963 : 57), il est possible que *ut* ait remplacé *quod* dans des cas où celui-ci était un relatif et, par là même, s'est rapproché de la catégorie des pronoms relatifs. Il y a donc aussi eu des cas où, par analogie, des conjonctions ont fait intrusion dans la catégorie des relatifs.

Les phénomènes dont nous avons parlé dans cette section permettent d'expliquer les difficultés que l'on éprouve à distinguer ces trois catégories. Sans doute est-ce là le signe de leur inadéquation dans la liste des parties du discours du français. Il sera donc utile de redéfinir ces catégories sur des bases plus stables et éventuellement d'en réduire le nombre. On peut en dire autant pour les trois unités distinctes que ces catégories sont censées introduire.

2.5. Le complément(is)eur

Pour remédier à ces difficultés terminologiques et méthodologiques, la grammaire générative chomskyenne a proposé la notion nouvelle de « complément(is)eur » utilisée en français notamment dans l'étude de Huot (1979) déjà citée dans l'état de la question. Cette notion a été créée afin de décrire de façon plus cohérente les phénomènes relevant, en grammaire traditionnelle, de catégories diverses comme les pronoms relatifs, les ConjS, les mots interrogatifs ou exclamatifs. Or, même si cette notion est aujourd'hui très largement admise et s'est diffusée en dehors de la seule grammaire générative, il n'en reste pas moins qu'un doute subsiste quant à son statut : catégorie ou position dans l'ordre linéaire ? Cette question montre que la problématique de la détermination précise d'une notion n'est donc pas une spécificité à mettre au crédit de la seule grammaire traditionnelle, car elle traverse l'ensemble des clivages linguistiques, de même que l'emploi d'un terme avec des contenus différents.

Muller (1996) tranche le débat. Selon lui, le complémenteur est une position syntaxique et non une catégorie pour une raison pratique : les éléments qui apparaissent dans cette position sont soit des termes QU- (proformes), soit la conjonction *que* (ou *si*), pour laquelle un terme existe déjà alors qu'il n'y a pas de nom désignant la position dans laquelle peuvent apparaître ces deux catégories en tête de la construction. Muller (1996 : 37-38) propose d'ailleurs la définition suivante :

On admettra que la position de complémenteur désigne tout ce qui, indépendamment des adverbes de phrase, précède en surface et domine en structure syntagmatique la construction du sujet et celle du syntagme verbal, tout en restant dans le domaine propositionnel de ce syntagme verbal. [...] Le complémenteur comporte deux positions syntagmatiques distinctes dominant le domaine du verbe conjugué : (QU-(Conjonction(...verbe...))).

Ces deux positions syntagmatiques sont réalisées dans certaines tournures parfois qualifiées de « populaires » : *quoi qu'il y a ? Comment que tu vas ?* (exemples de Gadet, 1992 ; cités par Muller, 1996 : 37). Cela permet donc d'articuler de manière explicite conjonction et

proformes *qu-*, qui sont historiquement apparentés.

Dans ce cadre, *quand* occupe, selon Huot (1979), la position de complémenteur en tant que pronom relatif ou interrogatif. Pour appuyer son analyse, elle donne l'exemple suivant qui constitue une mise en parallèle avec le pronom *où* :

107) ? *Travaille où tu préfères plutôt que quand tu préfères.*⁵²

L'approche de la grammaire générative a pour avantage de simplifier, dans un premier temps, la question de *quand* et des autres mots *qu-*. En effet, on peut dire que *quand* se trouve dans la position de complémenteur et ensuite se soucier de connaître son statut exact. Mais tous les auteurs s'inscrivant dans la perspective du complémenteur ne l'utilisent pas exactement avec le même contenu. Par exemple, Abeillé (2002), comme Muller (1996a), distingue la catégorie des mots *qu-* et le complémenteur. En cela, elle suit à la lettre les travaux de Kayne (1975) et Godard (1988). Mais elle distingue la catégorie de complémenteur et la position de complémenteur. En effet, selon cette linguiste, les mots *qu-* ont la possibilité de se trouver en position de complémenteur alors que le complémenteur (synonyme apparemment de ConjS ?) se trouve toujours en position de complémenteur. La même appellation pour une catégorie et une position syntagmatique complique une fois de plus l'interprétation.

Dans les nouvelles versions de la Grammaire Générative, la solution est claire : le complémenteur est une catégorie lexicale, au même titre qu'un verbe ou un nom, qui « projette » un syntagme canonique avec un spécifieur (occupé par les proformes *qu-*) et un complément (la complétive). Le syntagme Comp est lui-même dans la valence d'un verbe ou modifieur d'un nom (Pollock, 1997).

Cette solution a le mérite de la cohérence mais elle laisse entier le problème de savoir si *quand* a les propriétés d'une conjonction ou d'une proforme *qu-*.

La problématique de l'ambiguïté terminologique ne touche donc pas que la grammaire traditionnelle. Il semble que cela soit inévitable en linguistique à partir du moment où plus d'un chercheur se sert d'un terme, ce que nous illustrerons de manière approfondie sur la « subordination inverse ». Tant que l'on ne disposera pas d'une terminologie largement partagée avec un contenu bien identifié, il faudra sans doute se résigner à assumer ce type d'ambiguïté.

Si la relation de subordination est souvent difficile à caractériser par rapport à celle de coordination, elle l'est aussi par rapport à une autre relation de dépendance utilisée pour analyser la relation externe de la Quand-C : celle de (subordonnée) « circonstancielle » ou « circonstant ». Cette difficulté tient à un mélange des plans de l'analyse.

⁵² Le jugement d'acceptabilité est de H. Huot.

3. Indétermination entre analyse syntaxique et sémantique

3.1. Qu'est-ce qu'un circonstant ?

La confusion entre syntaxe et sémantique représente une difficulté supplémentaire que les études sous-estiment quelquefois. En effet, à l'image du terme « circonstancielle », qui désigne à la fois une unité syntaxique non réclamée par la construction du verbe⁵³ et un constituant censé référer aux circonstances de l'action, la tradition définit les unités par corrélation de propriétés sémantiques et syntaxiques. Mais il y a des exemples qui montrent que ces deux niveaux ne sont pas toujours congruents :

- 108) *Le débat, sans doute un de ceux qui ont le plus divisé la Belgique, dure **cinq ans**.*
[SSem:LeMonde_Politique]
- 109) *Je te parle **de la semaine dernière**.*
- 110) ***Demain** sera marseillais* [Publicité]

Ces constituants dénotent bien une notion temporelle considérée comme sémantiquement « circonstancielle », et pourtant il s'agit d'éléments indispensables à la construction verbale, en position d'objet pour les deux premiers exemples et de sujet pour le dernier.

Par ailleurs, même en se limitant à la seule dimension sémantique, la notion de « circonstance » a été critiquée de nombreuses fois (cf. Chervel, 1981). Par exemple, les auteurs de la *Grammaire Méthodique* soulignent les difficultés à déterminer précisément une valeur sémantique pour des exemples comme le suivant :

Tandis que le père avait donné son accord, la mère persistait dans son opposition
(*temporelle ou concessive ? ou encore... oppositive ?*) (Riegel et alii, 2002 : 505)

Limitée au plan syntaxique, la définition du circonstant la plus répandue est la suivante :

Un circonstant est un constituant satellite du verbe qui ne remplit aucune des fonctions de sujet, attribut, complément essentiel direct ou indirect. (Guimier, 1993 : 15)

Mélis (1983 : 15) apporte en plus la précision que :

Un circonstant ne peut pas être un terme d'un terme de la phrase ; le verbe constructeur de la phrase doit être directement impliqué.

Au vu de ces deux citations, il apparaît clairement qu'il s'agit de caractérisations négatives et non d'une classe délimitée par des critères positifs.

⁵³ Certains linguistes font des « circonstanciels » des « compléments de verbe », d'autres en font des « compléments de phrase » ou l'un des deux suivant le contexte.

Par ailleurs, dans le cas de *quand*, l'indétermination de la notion de circonstant en rend l'utilisation délicate. En effet, on trouve des Quand-C dans toutes les positions normalement impossibles pour un « circonstant », selon ces définitions.

- 111) Sujet ou attribut⁵⁴ : *Ce qui me surprend également, Mme la Présidente, c'est **quand** le ministre nous dit que jamais il refusera d'entendre des groupes* [INST:hansard]
- 112) Complément direct : *J'aime bien **quand** l'eau monte avec le vent chargé de fraîcheur qui vient de l'estuaire, les clapotis caressant le pavage des embarcadères, et les lumières mouvantes des chantiers sur le bras de la Madeleine.* [M-Diplo]
- 113) Complément indirect : *Je soupire avec tristesse et me surprends à rêver **à quand** nous jouions ensemble au docteur et aux fiancés* [DIVS:Chansons]
- 114) Terme de terme : *j'ai un livret de la quatre chevaux **quand** elle est sortie* [oral, perso]

Les Quand-C ne sont donc pas des « circonstanciels » dans tous leurs emplois, si l'on se limite à la définition syntaxique de ce terme. Cela a déjà été signalé notamment par Le Goffic (1993 : 74) parlant « d'emplois dont la nature circonstancielle est douteuse ou hors de question ». Nous limitant à la description des usages, nous ne retiendrons pas la notion de « circonstancielle⁵⁵ », celle-ci étant difficile à circonscrire avec des critères formels. De plus, même si nous écartions les constructions précédentes de la classe des « circonstanciels », les exemples restants mélangeraient à la fois des éléments construits par un verbe et des éléments non construits (cf. chapitre 3 section 3.1.), ce que nous voulons absolument éviter. Nous savons qu'il est possible de proposer des définitions de « circonstanciels » plus en adéquation avec la réalité des usages⁵⁶. Mais nous nous sommes fixé comme objectif d'employer le moins possible de termes connotés afin de rester le plus descriptif possible, d'où l'éviction de cette appellation.

De cette discussion, nous retiendrons donc l'importance de poser un clivage clair entre sémantique et syntaxe, étant entendu qu'un élément sémantiquement temporel, par exemple, peut occuper diverses positions syntaxiques.

- 115) *Je te parle **de la semaine dernière**. / Je t'**en** parle.*

⁵⁴ Les deux analyses ont été proposées pour ces tournures.

⁵⁵ Pour une approche critique des notions de « circonstant » et « circonstancielle », nous orientons le lecteur vers Chervel (1981), Guimier (1993), Mélis (1983) et Leeman (1990).

⁵⁶ Voir par exemple les notions de « circonstanciels prédicationnelles et trans-prédicationnelles » chez Wilmet (2003).

116) *Je t'ai vu la semaine dernière.* / *Je t'ai vu quand ?*

Ainsi, la notion sémantique de « temporelle » n'est pas associée à une fonction syntaxique déterminée. Cette conception est partagée par Le Goffic (1993), qui propose une critique du classement traditionnel des subordonnées à partir des critères qui les définissent. Celui-ci prétend que les critères définitoires des classes de subordonnées ne sont pas orthogonaux, c'est-à-dire que l'on utilise des critères émanant de composantes différentes afin de constituer ce classement. Du coup, les classes peuvent ne pas avoir de frontière déterminée. Allant encore plus loin dans la critique, Hadermann (1993 : 51) dénonce le fait que tant que la définition des catégories et des fonctions ne sera pas basée sur de solides critères, le classement syntaxique des « propositions » semblera aléatoire.

Nous éviterons aussi de recourir aux notions de « compléments essentiels » et « non essentiels », car « essentiel » veut à la fois dire qu'il est indispensable à la construction du verbe et indispensable au sens du verbe. Or, il y a des compléments sémantiquement essentiels qui sont supprimables. Ainsi le complément peut être plus « essentiel » d'un point de vue sémantique que syntaxique.

Nous ne sous-estimons pas pour autant l'importance de la sémantique mais, essayant de stratifier précisément notre cadre d'analyse, il nous a fallu limiter de manière drastique notre champ d'investigation. Comme l'illustrent notamment les travaux menés sur le « lexique-grammaire » par M. Gross et son équipe, le LADL, il existe des interactions complexes entre syntaxe, lexique et sémantique, ce que peuvent masquer les catégories sémantico-syntaxiques ambiguës, telles celle de « circonstant ».

En outre, la répartition des « subordonnées » en classes sémantiques en fonction de leur terme introducteur ne peut se soutenir que dans le cas d'une vision très limitée des faits. Restreindre *quand* à la seule expression de la temporalité entraîne un appauvrissement de ses valeurs sémantiques aux contours très subtils. De plus, cela réduit considérablement les possibilités d'observer les interfaces entre la syntaxe et la sémantique. Il nous appartiendra de voir, lors d'un travail ultérieur, dans quelle mesure la syntaxe et la sémantique, voire la pragmatique, interagissent.

Le même problème de délimitation entre syntaxe et sémantique se pose au sujet de la distinction entre les trois grandes classes de « subordonnées » que sont les « interrogatives enchâssées⁵⁷ », les « relatives » et les « complétives ».

3.2. Faut-il distinguer « interrogative enchâssée », « relative » et « complétive » ?

La littérature sur ces constructions, et notamment sur celles nommées ici interrogations enchâssées⁵⁸, est très étendue. De nombreux chercheurs se sont concentrés plus

⁵⁷ Nous empruntons ce terme à Defrancq (2002), celui-ci considérant, à juste titre, « question » et « interrogation indirecte » inadéquats.

⁵⁸ cf. Defrancq (2002) pour un état de la question.

particulièrement sur les propriétés permettant de distinguer l'interrogation enchâssée, l'intégrative et la complétive. Certains sont pour le regroupement au moins des deux premières structures (Huot, 1979) alors que d'autres prônent la distinction (Pierrard, 1988). Selon nous, la possibilité de distinguer entre interrogation enchâssée, complétive et intégrative est liée à la perspective de l'étude que l'on mène (syntaxe, sémantique, pragmatique...). Même en se limitant à la seule syntaxe, on aura des points de vue différents si l'on aborde la question en fonction de la relation externe de la construction ou de sa structuration interne. Nous montrerons que, dans la perspective que nous adoptons, il existe de solides arguments pour regrouper ces trois constructions.

Tout d'abord, si l'on cherche à les distinguer en posant trois unités différentes, on constate qu'il est souvent difficile de le déterminer en contexte. Par exemple, de quelle unité s'agit-il dans l'exemple suivant ?

117) *Vous souvenez-vous **quand** je vous emmenais.* [ex. Attal, 1999 : 181]

Les critères de choix sont en fait le plus souvent sémantiques.

118) *Je me rappelle **quand** j'ai fait ma première communion.* [ex. Muller, 1996a : 199]

Dans l'exemple précédent, selon Muller (1996a), on aurait affaire à une interrogative si la Quand-C représente une date. Dans ce cas, on pourrait alors enchaîner par *c'était le 29 mai 1955*. Et il s'agirait d'une relative sans tête si la Quand-C représente un moment. On pourrait alors enchaîner par *je revois l'église illuminée, et je me souviens de l'odeur de l'encens et des cierges*. Ces constructions sont toutes des objets du verbe en tout cas. On voit donc mal quelles propriétés syntaxiques peuvent être corrélées à cette intuition sémantique.

Selon Meillet (1921 : 167-168), ce type de contextes ambigus serait à l'origine de la création de la « valeur relative ».

On peut dire que l'interrogatif reçoit la valeur relative au moment où, d'après le modèle de phrases ambiguës comme celles citées ici dans lesquelles l'interrogatif pouvait être conçu comme relatif, ce même interrogatif vient à être employé dans les phrases où il n'y a aucun sens interrogatif. [...] Un développement qui s'est produit indépendamment, à des dates différentes, dans tant de langues si diverses répondait évidemment à une tendance naturelle.

Nous pensons donc, comme Defrancq (2002) et Milner (1978), que la distinction syntaxique ou formelle effective de ces diverses tournures est difficile et que les différences de comportement sont en fait imputables à des phénomènes sémantiques et pragmatiques. De nombreux chercheurs ont tout de même tenté de mettre en évidence des critères opératoires afin de les distinguer sur le plan syntaxique. Ainsi, Korzen (1973 : 136) invoque la possibilité d'insérer une interrogative enchâssée qui ne prête pas à équivoque (comme *si*) pour déterminer si un verbe est interrogatif ou pas.

119) **J'aime s'il vient.*

120) *Je ne sais pas s'il viendra.*

Mais on retrouve ici un argument de paraphrase pur et simple.

De plus, il a été démontré, notamment par Defrancq (2002), d'une part que des verbes considérés comme des constructeurs d'interrogatives enchâssées peuvent ne pas avoir de Si-C et d'autre part que certains verbes analysés comme introducteurs de complétives peuvent régir une Si-C. Ainsi, dans le corpus qu'étudie Defrancq (2002), le verbe *raconter* introduit des constructions en *combien*, *comment*, *pourquoi*, *quel* et *quoi*, mais jamais en *si* (cf. Defrancq, 2002 : 14). En parallèle, dans la liste des quelques verbes supposés introducteurs de complétive que propose Chétrit (1976 : 84) (*aimer*, *détester*, *voir*, *prévoir*, *remarquer*, *se rappeler*), certains comme *voir* et *remarquer* tolèrent une Si-C.

121) *Comment remarquer si les injecteurs fonctionnent bien ou mal ?* [www.forum-auto.com]

Deux autres arguments ont été avancés : la « mise en relief » à l'aide de *c'est que* (Korzen, 1973 : 137) et la présence d'une préposition sélectionnée par le verbe enchâssé (Korzen, 1973 : 139-140 ; Pierrard, 1988 : 31). Pour ce qui est du premier argument, nous verrons plus loin que la tournure en *c'est que/est-ce que* n'est pas réservée aux seuls éléments sémantiquement interrogatifs (cf. chapitre 5 section 2.2.4.). De même, *quand* comme *où*, lorsqu'ils sont précédés d'un verbe non interrogatif, peuvent se combiner avec une préposition pourtant en rapport strictement interne avec le verbe de la subordonnée.

122) *Retournes d'où tu viens.*

123) *Il est difficile d'affirmer avec certitude à quand remonte l'occupation amérindienne de la zone.* [www.vpah.culture.fr]

Tout ceci montre donc bien que les arguments syntaxiques que l'on peut invoquer pour distinguer ces trois unités sont contredits par les faits. Pour trouver une solution à ce problème, nous allons soigneusement distinguer les niveaux d'analyse.

Nous pouvons d'abord constater que la relation liant au contexte les complétives (ou relatives ?) et les interrogatives construites avec *quand* est identique : elles occupent la même place syntaxique, comme le montrent le test de pseudo-clivage et la proforme équivalente⁵⁹.

124) *Sinon ensuite y'a le chant, j'aime bien quand le chanteur peut alterner chant mélodique et bruyant.* [www.communaudy.net]

125) « *Ce que j'aime bien, c'est quand les garçons trompent les filles comme*

⁵⁹ Pour une présentation générale des critères dont nous nous servons, cf. chapitre 3 section 4.2.

Christian et Johana. » [SSem:Per_Hermès]

- 126) *Tu aimes bien **quoi** ?*
- 127) *Je me demande **quand** tout cela cessera, mais de plus en plus fréquemment je me dis que c'est voulu.* [www.lire-ecrire.org]
- 128) *Bref, **ce que** je me demande **c'est quand** est ce que la prise de ces médicaments est dangereuse ?* [www.infobebes.com]
- 129) *Tu te demandes **quoi** ?*

Il est néanmoins possible de distinguer des types de rection différents, mais avec d'autres termes que *quand*. En effet, certaines interrogatives enchâssées sont sélectionnées par des verbes ayant une rection de type *ça*, ce qui n'est pas toujours le cas des relatives introduites par le même morphème. C'est d'ailleurs l'argument que met en avant Muller (1996a : 204) pour distinguer ces deux constructions.

130) *Je voudrais savoir **ça**/***celui-là** (qui tu connais).*

131) *Je salue ***ça**/**celui-là** (qui le mérite).*

Même s'il s'agit de proformes équivalentes différentes, cela ne prouve pas que les deux relations externes ne soient pas syntaxiquement identiques.

Ainsi, il est tout à fait justifié de regrouper ces trois unités en se basant sur leur relation syntaxique identique. A l'appui de cette thèse, il est possible d'ajouter l'agencement sous forme de liste paradigmatique d'une complétive et d'une interrogative enchâssée, ce qui illustre bien la proximité de ces deux structures.

132) *On sait **qui** est gardien de prison, **qui** est facteur, **que** le fils d'un tel a fait des études, et **que** tel autre a quitté le collège sans rien.* [Le Monde ; cité par Defrancq, 2002 : 84]

Nous prôtons donc une vision unitaire des interrogatives, des relatives sans antécédent et des complétives. C'est aussi la conclusion à laquelle aboutit Defrancq (2002 : 207), lequel précise que l'on ne peut caractériser syntaxiquement ou formellement l'interrogation enchâssée, malgré toutes les propriétés qu'il a envisagées. Si l'on veut singulariser cette construction, il est nécessaire de se tourner vers l'étude des valeurs sémantiques et pragmatiques. Une vision unitaire nous semble pleinement justifiée dans la perspective descriptive dans laquelle nous nous inscrivons.

Dans ce chapitre méthodologique, nous voudrions insister sur un point crucial pour notre analyse : lorsque des énoncés présentent une absence de congruence entre la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, entrant ainsi en contradiction avec la congruence de principe que l'on croit devoir poser entre ces composantes, les notions ad hoc semblent être le seul

recours.

4. Le recours à des notions ad hoc

4.1. Subordination à valeur coordonnante

Pour ce qui est des cas où la ConjS introduit des constructions non dépendantes⁶⁰, le problème est généralement traité soit à l'aide d'une autre composante que la composante syntaxique (la composante pragmatique, par exemple, dans le cas de la « subordination inverse »), soit à l'aide de la notion de « coordination ». C'est ainsi que dans le classement sémantique des « circonstancielles » que proposent Riegel et alii (2002) il est dit, dans la partie sur les « systèmes consécutifs », que les constructions introduites par *de sorte que* « se distinguent fort peu d'une coordonnée » (Riegel et alii, 2002 : 517). D'où la notion de « subordination à valeur coordonnante ».

Les arguments qu'utilisent les auteurs pour étayer l'analyse rapprochant ces constructions des « coordonnées » peuvent facilement être écartés si l'on dispose d'une définition précise de la « coordination ». Par exemple, Riegel et alii (2002 : 517) avance la possibilité d'avoir un point avant *de sorte que*.

- 133) *Il est arrivé à la gare avec deux heures d'avance. De sorte qu'il a dû tuer longuement le temps dans la salle d'attente.* [ex. Riegel et alii, 2002 : 517]

Il ne s'agit pas d'un critère permettant d'étayer l'analyse sous forme de « coordination » car, selon nous, ce procédé de segmentation marque une rupture qui n'a rien à voir avec la distinction coordination – subordination. On trouve d'ailleurs des constituants possédant les propriétés syntaxiques des compléments dépendants (statut confirmé par la présence d'un adverbe paradigmatissant⁶¹ dans le premier exemple) qui sont précédés pourtant par une ponctuation forte.

- 134) *Certes, on a bien compris, depuis qu'il l'a déclaré au lendemain du 16 mars dernier, qu'un ancien président de la République ne s'abaisse pas à « aller tirer les sonnettes ». Surtout quand d'autres s'en chargent.* [SSem:LeMonde]

- 135) *Et au lieu de fumer, j'ai bu. De manière anormale.* [FORM:Societe]

- 136) *Je sais maintenant, je me rappelle. De tout.* [LITC:NouvellesLit]

Il nous semble extrêmement difficile de postuler une relation proche de la coordination dans ces cas-là.

De plus, comme cela a déjà été relevé depuis longtemps, notamment par Pottier (1962), on

⁶⁰ Ce qui, soulignons-le, est théoriquement impossible dans les nombreux cadres postulant un marquage morphologique de la dépendance.

⁶¹ cf. Nølke (1983) et ci-dessous chapitre 3 section 4.2.3.

emploie le terme « coordination » pour désigner des relations hétérogènes allant de la concaténation d'unités sur l'axe paradigmatique à un « relâchement » du lien entre « principale » et « subordonnée/coordonnée ». Pour remédier à ce spectre trop large, B. Pottier a proposé la notion de « subordination médiate », restreinte à ce second fonctionnement, qui rejoint l'idée de « parataxe syndétique » vue précédemment.

Cependant, il est possible de montrer qu'il ne s'agit pas non plus d'une relation de « subordination », si l'on fait abstraction de la marque morphologique. Contrairement aux autres « subordonnées circonstancielles », il n'y a pas d'interrogatif correspondant à *de sorte que* et celui-ci ne peut pas précéder sa « principale ».

137) ? *De sorte qu'il a dû tuer longtemps le temps dans la salle d'attente, il est arrivé à la gare avec deux heures d'avance.*

Au lieu de remettre en cause à la fois l'analyse par subordination et par coordination de ces constructions, on préfère créer une relation intermédiaire par un amalgame ad hoc des deux. C'est la même démarche incompatible avec une méthodologie descriptive qui permet de créer la notion de « subordination inverse ».

4.2. Subordination inverse

4.2.1. Généralités

La notion de « subordination inverse » résulte d'un mélange entre syntaxe, morphologie, sémantique et pragmatique, comme l'exprime en partie cet extrait de Riegel et alii (2002 : 507).

La proposition qui est formellement la principale présente en réalité le thème de la phrase et représente les circonstances (elle en indique le cas échéant le repérage temporel, par exemple la datation), c'est la subordonnée qui en est le propos et qui exprime le fait essentiel.

Ces auteurs utilisent l'exemple suivant en guise d'illustration de la précédente définition :

138) *Trois heures sonnaient au clocher du village quand le drame se produisit.*

Il est vrai que, d'un point de vue pragmatique, la « subordonnée » a bien la valeur conventionnellement attribuée à la « principale », à savoir qu'elle est le siège du propos et que, d'un point de vue sémantique, le repérage temporel se situe dans la « principale ». D'où le terme de « subordination inverse » pour désigner l'absence de congruence entre forme et sens. Mais c'est utiliser le terme de « subordination » pour nommer des notions bien distinctes : « subordination » = lien syntaxique marqué par une certaine catégorie ; « subordination » = lien entre deux éléments de la structure informationnelle ; « subordination » = repère sémantique temporel de la situation exprimée par l'énoncé. Ce glissement prête à confusion, car il vide la notion de subordination de tout contenu descriptif.

Par ailleurs, le terme contradictoire de « subordination inverse » remet en question les notions même de « principale » et « subordonnée » car, comme dans le cas de la valeur « coordonnante », après avoir posé deux unités qui, en principe, s'excluent mutuellement, on prétend que l'une peut jouer le rôle de l'autre dans certains contextes. Méthodologiquement parlant, la potentialité d'envisager de tels cas de figure mène à de graves problèmes de cohérence du cadre d'analyse. Ainsi, Wagner & Pinchon (1962 : 581) parlent de « proposition dépendante » à l'encontre de la première « proposition » donc non marquée par la ConjS. Or, on ne voit pas quels arguments les auteurs pourraient invoquer pour démontrer qu'il y a eu cette inversion du lien syntaxique. En revanche, ce que l'on voit mieux, c'est le glissement et la circularité de la démonstration.

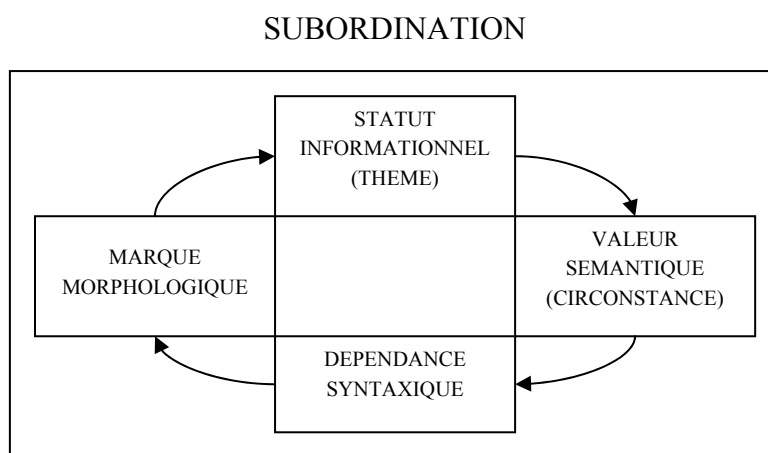


Figure 3. Illustration de la circularité de la subordination

Finalement, tout se passe comme si une construction pouvait être dite « subordonnée » si elle possède au moins l'une de ces quatre propriétés, ce qui revient à remettre en cause l'autonomie de la description syntaxique⁶².

Les problèmes que pose la notion de « subordination inverse » illustrent l'intérêt d'élaborer une terminologie distincte pour chacun des niveaux de l'analyse. Selon nous, « subordonnée » et « proposition principale » ne sont pertinents pour aucun des niveaux parce qu'ils désignent des notions confuses et qu'ils sont trop largement diffusés pour qu'une définition stricte parvienne à éliminer les ambiguïtés qu'ils véhiculent. Seul le souci pratique de la métalangue

⁶² C'est sans doute pour mieux prévenir de telles dérives que Sandfeld (1936 : x) remet plus généralement en cause la notion de « proposition principale » en disant que celle-ci n'a pas de valeur scientifique. A sa suite, Le Goffic (1994 : 43), près de soixante ans plus tard, propose l'exemple suivant dans lequel, si l'on supprime les « subordonnées », seul reste le verbe : *Que Paul ait gagné montre qu'il était le plus fort*. La « proposition principale » se réduirait donc au verbe « principal », ce qui est théoriquement impossible, une proposition étant par définition constituée d'un sujet et d'un prédicat. Ainsi, une notion dont il a été démontré qu'elle était non opératoire se voit toujours employée, ce qui risque fort, une fois de plus, de prêter à équivoque et d'aboutir à des termes, certes imagés, mais non scientifiques.

déjà connue et partagée (« tout le monde sait de quoi il s'agit⁶³ ») peut être invoqué pour utiliser cette terminologie.

Si l'on adopte une attitude résolument descriptive, on remarque que l'on pourrait à la rigueur avancer l'argument de l'antéposition pour justifier un lien de subordination dans le cas de 138). Mais il y a des exemples, décrits comme subordination inverse, où cet argument ne peut pas être employé :

139) *On attendait donc le coup de sifflet convenu, **quand** soudain des cris sauvages retentirent.* [Verne, tour du monde en 80 jours]

139a) ? ***Quand** soudain des cris sauvages retentirent, on attendait donc le coup de sifflet convenu.*

et le fait de poser une question à l'aide de *quand* ne correspond pas à la réponse fournie par ladite « subordonnée » :

139b) ***Quand** attendait-on le coup de sifflet convenu ? *Quand soudain des cris sauvages retentirent.*

Tout ceci tend à montrer qu'il ne s'agit vraisemblablement pas de la même relation syntaxique que dans le cas de la « subordination canonique », ce que masque l'analyse morpho-pragmatique qui est généralement proposée. Le terme « subordination inverse » s'emploie donc pour désigner une situation où une construction verbale jouant le rôle de « propos » est soumise à une relation syntaxique d'une autre nature que la subordination. Il n'y a donc pas plus d'inversion de subordination que de subordination tout court, comme dans le cas de la « subordination à valeur coordonnante ». Les cadres s'appuyant sur l'analyse traditionnelle ne distinguant pas rigoureusement les différents points de vue de l'analyse linguistique sont conduits à forger ces termes contradictoires dans le souci pertinent de distinguer ces constructions de celles qui sont rangées dans les « subordonnées temporelles », mais au mépris de toute cohérence. Sur le plan syntaxique, il ne semble donc pas y avoir de différence entre les énoncés classés dans la « subordination inverse » et ceux classés dans la « subordination à valeur coordonnante ». D'ailleurs, Wilmet (2003 : 599) rapproche explicitement ces deux notions en prétendant que la « subordination inverse » est dite aussi « à valeur coordonnante ».

Cette notion amalgame donc divers composants linguistiques, rendant ainsi plus difficile l'analyse sur un seul niveau. De plus, elle a évolué jusqu'à être quasiment inutilisable, comme nous allons le voir dans la partie suivante à travers un rapide historique.

⁶³ Sandfeld (1936 : ix-x) justifie par cet argument son choix de conserver le terme de « proposition subordonnée ».

4.2.2. Petite histoire de la « subordination inverse » et d'autres termes apparentés⁶⁴

Dans cette section, nous allons illustrer le principe selon lequel il est souvent plus approprié de se passer d'un terme mal défini que de le conserver et de le redéfinir. En effet, une fois de plus, il est difficile de cerner avec précision l'extension de cette notion et la variabilité entre les auteurs est assez importante, ce qu'illustre bien la terminologie usitée ou créée : « *quand* de péripétie », « subordination inverse », « *quand* inverse », « subordination à valeur coordonnante » ou encore « *quand* narratif ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette tournure a suscité une grande profusion terminologique. Mais, en réalité, nous verrons que ces termes, parfois à l'insu de leurs auteurs, ne désignent pas exactement les mêmes constructions, ou plutôt qu'ils n'ont pas nécessairement la même portée. Par un processus de dérive sémantique, un auteur reprenant à son compte une notion définie par un autre auteur n'en fait pas exactement le même usage, si bien qu'au final, non seulement la notion s'obscurcit mais en plus il devient très difficile de l'employer sans équivoque. La notion de « subordination inverse » avait fondamentalement pour utilité de traiter les « exceptions » aux « règles » édictées pour la « subordination ». Nous verrons qu'il y a aussi des « exceptions » aux « règles » prescrites pour la « subordination inverse », ce qui amène certains auteurs à créer encore une autre notion permettant d'englober les exceptions des exceptions, sans que l'on puisse juger de la cohérence du cadre d'ensemble. C'est ainsi que les deux exemples ci-dessous, qui seraient analysés par certains au moyen de la notion de subordination inverse, peuvent être distingués par d'autres.

140) *Tout souriait au jeune ménage, honneurs et argent se décidaient enfin à venir, quand soudain la peste éclata dans Haarlem.* [Huysmans, drageoir aux épices]

141) *Cinq heures sonnaient quand je suis allée aux toilettes* [Garcia Marquez, Chronique d'une mort annoncée]

Au cours de ce parcours, nous soutiendrons qu'il est aussi malaisé d'utiliser des termes consacrés par la tradition que de reprendre des termes plus récents émanant d'autres courants, signe qu'il faut reprendre l'analyse sur des bases descriptives cohérentes.

Il semble que ce soit A. Sècheyay qui, le premier, en 1926, se soit étonné de la tournure étrange introduite par *quand* ou *lorsque* en français contemporain, comme en 141), et ait essayé de la décrire.

Il s'agit en fait d'une simultanéité ou d'un rapport réciproque à la faveur duquel se produit un renversement du mouvement des idées. Bien qu'ayant gardé la forme d'une principale suivie de sa subordonnée, la phrase représente exactement le même agencement psychologique que si l'ordre de subordination était inverse, c'est-à-dire que si nous avions affaire à une subordination prédicative du type

⁶⁴ Nous avons axé notre travail sur *quand* mais la plupart des phénomènes abordés dans cette section sont aussi valables pour *lorsque*.

que nous avons étudié [...] : « quand j'avais treize ans, ma mère mourut ».
(Sècheyay, 1926 : 202-203)

A. Sècheyay a appelé ces types de « subordonnées » les « *quand* (ou *lorsque*) de péripétie ». Dès le départ, l'idée d'un agencement psychologique reflétant l'ordre inverse de la « subordination » est invoquée. Après avoir défini la notion de « subordination » comme étant une relation dissymétrique, sur le plan des formes, entre une « principale » et une « subordonnée », l'auteur prétend que, sur le plan psychologique, il peut y avoir une inversion des rapports.

S'il est patent que de nombreux exemples ne cadrent pas avec la définition syntaxique de la « subordination », sans doute fallait-il remettre en cause la « subordination » elle-même, plutôt que dériver à partir de ces bases instables une autre notion, s'appuyant sur un constat non syntaxique mais « psychologique ». Dès l'origine de cette notion, le ver est donc dans le fruit et il ne cessera de gagner du terrain.

Une dizaine d'années plus tard, Gougenheim (1938) emploie pour la première fois, selon Wilmet (2003 : 474), le terme de « subordination inverse » appliqué au français. Cet auteur le définit ainsi :

On trouve des subordonnées commençant par que, après une proposition principale, qui, si l'on reconstruit la phrase avec une autre conjonction de subordination, deviennent principales tandis que la principale devient subordonnées [...] : Le cardinal n'avait pas gagné la porte, que ses larmes, violemment retenues, débordèrent (Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe, VI, 288) (« Avant que le cardinal eût gagné la porte, ses larmes... débordèrent »).
(Gougenheim, 1938 : 377)

Comme l'exprime bien cette citation, ce terme a été employé à l'origine pour caractériser certaines tournures introduites par *que* et il est justifié par une paraphrase « inversant » la « subordination ». Les deux citations précédentes se ressemblent mais, dans cette dernière, G. Gougenheim ne fait pas le rapprochement avec les *quand* étudiés par A. Sècheyay. La même remarque peut être faite à propos de Wilmet (2003) et Wagner & Pinchon (1962) qui signalent les cas de « subordination inverse » seulement pour *que*. Ce rapprochement entre *quand* et *que* a été explicitement proposé par Sandfeld (1936) et Chétrit (1976).

Moins d'une trentaine d'année plus tard, un troisième terme (anglais celui-ci) a été proposé, selon Declerck (1997), par Labov & Waletzky (1967) : il s'agit de « narrative clause ». Labov (1972 : 359-360) en donne la définition suivante :

We define narrative as one method of recapitulating past experience by matching a verbal sequence of clauses to the sequence of events which actually occurred.

Il ne s'agit pas à l'évidence de la même définition que celles proposées par G. Gougenheim ou A. Sècheyay. Si nous en avons fait mention ici, c'est parce que le rapprochement entre le

« *quand* inverse » et le « *quand* narratif » est explicitement fait par Vogeleer (1998).

[A propos du *quand* inverse] *Certains auteurs, cf. Declerck (1997), préfèrent qualifier ce même phénomène de quand narratif*⁶⁵ (Vogeleer, 1998 : 79)

Or, cette définition de la « narrative clause » renvoie plus à l'iconicité liée à l'ordre des constructions qu'à l'inversion du lien sous jacent de « subordination ». Cela se comprend, car la « subordination inverse », dans le cas où deux actions se succèdent, respecte généralement le principe d'iconicité, ce qui ne veut pour autant pas dire que subordination inverse et iconicité aillent toujours de pair. L'ordre des deux constructions peut respecter l'ordre des actions sans qu'il y ait « subordination inverse » (ex. 142) et il peut y avoir « subordination inverse » sans iconicité (ex. 143).

142) *When I smiled at him, he began to cry.* [Rhys, *Wide Sargasso Sea*, p. 56 ; cité par Sandström, 1993 : 68]

143) *J'avais treize ans quand la guerre éclata.*

Il est bien évident que dans le second exemple, « j'ai eu treize ans » avant que « la guerre éclate ». Il n'en reste pas moins que « au moment où la guerre éclate », « j'ai toujours treize ans ». De plus, il est difficile de voir dans le fait d'avoir treize ans un événement. A l'origine, « subordination inverse » et « narrative clause » sont donc deux notions bien distinctes qui, par une subtile dérivation, tendront à se confondre.

Plus gênant encore, Declerck (1997) et Sandström (1993) ne font pas exactement le même usage de « narrative clause ». Ce que Declerck (1997) nomme « narrative *when*-clauses » et ce que Sandström (1993) appelle « narrative *when*-structures » ne renvoient en fait pas aux mêmes constructions. Pour ne prendre qu'un exemple, les énoncés proposés par Sandström (1993 : 68-69) comportent des *When-C* antéposées alors que Declerck (1997) précise que les « narrative *when*-clauses » sont obligatoirement postposées. Ainsi, d'une même définition de départ (Labov, 1972), ces deux auteurs abordent des constructions aux propriétés différentes.

Des notions initialement distinctes ont donc fini par être confondues (et inversement), engendrant aujourd'hui une confusion difficile à éviter. L'usage de l'un de ces termes requiert un long développement afin que le lecteur puisse comprendre avec exactitude dans quelle acception celui-ci est utilisé. Ainsi, on en arrive à une « explosion » terminologique frôlant la définition personnelle. Il y a quasiment autant de définitions que d'études sur la « subordination inverse » et les notions apparentées. On pourrait en dire autant des notions utilisées que des propriétés définitoires. Toute tentative de dénomination semble donc piégée, ce qui amplifie la difficulté inhérente à tout travail approfondi en linguistique.

En outre, cette « subordination inverse », ce « *quand* de péripétie » ou ce « narrative *when* »

⁶⁵ Maurel (1992 : 83-84) parle aussi de « stratégie narrative » à propos de la *Quand-C* dans des exemples comme le suivant : *Il allait se coucher, quand le téléphone sonna.*

ne sont nullement des inventions du français moderne. Cette construction est non seulement attestée en anglais :

- 144) *I was sitting quietly in the kitchen **when** suddenly a stranger entered the room.*
[ex. Declerck, 1997 : 37]

mais elle était déjà présente en latin avec *cum*. En effet, selon la grammaire latine de Allen & Greenough (1903), il existait aussi en latin des énoncés dans lesquels l'action principale était exprimée par la construction en *cum* et le repère temporel par la construction principale. Les auteurs de cette grammaire précisent que les relations logiques des deux constructions sont alors inversées, ce qui correspond bien aux définitions proposées pour la « subordination inverse » et le « *quand* de péripétie ». Ce type de structures rencontrées en latin se nomme le « *cum* inversum ». Il semblerait donc que le « *quand* inverse » soit directement hérité du « *cum* inversum » latin. En voici un exemple.

- 145) *hoc facere noctu apparabant, **cum** matres familiae repente in publicum procurrerunt* [Caes. Gal. 7.26 ; cité par Allen & Greenough] (trad. : Ils se préparaient à faire cela de nuit, quand soudain la femme sortit en courant dans la rue)

Cette désignation semble remonter au « *cum* inversum » latin, pour autant que ce terme lui soit antérieur. D'après ce que nous venons de voir, les définitions proposées sont plus issues d'une intuition sémantique ou psychologique que d'une analyse syntaxique approfondie.

Nous dirons que le dénominateur commun de tous ces termes, ce sont les exemples proposés en guise de représentants de la classe. Il y a donc des variations significatives entre les différents critères et définitions donnés. S'agissant d'une notion finalement assez peu connue et étudiée, il est théoriquement éclairant de signaler le nombre d'interprétations et de termes distincts dont nous proposons un récapitulatif ci-dessous.

LES DIFFERENTS TERMES	
<i>cum</i> inversum	narrative clause
<i>quand</i> de péripétie	narrative <i>when</i> -clauses/ <i>quand</i> narratif
subordination inverse/ <i>quand</i> inverse	narrative <i>when</i> -structures

Tableau 3. Différents termes désignant la « subordination inverse »

Il est vrai que ces termes mettent en lumière des facettes différentes de cette notion et que nous avons précisé ailleurs qu'il était important de proposer une terminologie distincte pour chacun des niveaux d'analyse. Mais, afin de surmonter le paradoxe d'une « principale » qui a l'apparence d'une « subordonnée », les termes proposés sont soit contradictoires

(subordination inverse, subordination à valeur coordonnante), soit spécifiques (*quand* inverse, *quand* de péripétie, narrative *when*), sans souci de l'insérer dans un cadre plus général. L'analyse reste donc totalement ad hoc. Pourtant, Meillet & Vendryès (1963) avait ouvert la voie avec la notion de « parataxe syndétique », relation générale que l'on retrouve avec de nombreux morphèmes en français contemporain (cf. Debaisieux, 2005). Nous allons maintenant relater la manière dont les auteurs perpétuent ou nuancent ces analyses, en commençant par celle de Eyot (1948).

Pour Eyot (1948), certaines des constructions que nous abordons dans cette partie sont fautives.

Toute l'année, j'ai corrigé dans les rédactions de mes élèves de quatrième et de cinquième des propositions indépendantes introduites par quand.

Malgré son préjugé normatif, il tente une description de l'exemple suivant :

146) *Le petit garçon traversa des forêts d'eucalyptus, des landes de bruyères mauves, etc... Il dut se battre contre un sanglier... aperçut même une licorne. **Quand** un matin, il arriva enfin au pied d'une très vieille montagne.* [Vervin, L'enfant sirène et le petit garçon]

On comprend cependant le désarroi de cet enseignant confronté à des « indépendantes » introduites par un « subordonnant » qu'il analysait en ces termes :

Il garde manifestement une valeur de liaison, qui me semble plus forte qu'une simple coordination, à mi-chemin de la subordination, à peu près équivalente de celle du relatif de liaison latin – ou français.

Et il précise que *quand* prend le sens de *puis, alors, enfin, tout-à-coup, soudain*. Une fois de plus, on retrouve cette idée d'une relation intermédiaire entre la « coordination » et la « subordination ». J. Pohl va plus loin en suggérant, dans sa réponse située à la fin de l'article d'Antoine (1948 : 274), la perspective d'une indépendance. Celui-ci avance avec prudence que *quand* est employé avec une « rupture de subordination ». De même, Sandfeld (1936 : 263) dit de ces constructions qu'elles se « détachent » et deviennent « autonomes ».

Antoine (1948), quant à lui, invoque les notions de « subordination » et de « principale » d'un point de vue psychologique, à la suite de A. Sècheyay (cf. citation ci-dessus). Il propose cet exemple afin d'illustrer son argumentation :

147) *Déjà le printemps approchait, **quand** Hannibal changea de camp.* [ex. Antoine, 1948 : 270]

Selon lui, dans cet énoncé « *quand* introduit en réalité la principale psychologique » (Antoine, 1948 : 270). L'auteur précise même que les deux membres peuvent parfois se retrouver sur le même plan ; il y a alors « coordination psychologique ». Il devient donc possible de dire que

la « subordonnée syntaxique » devient la « principale psychologique » liée par un rapport de « coordination psychologique ». On ne peut pas dire que cela apporte de la clarté au débat !

G. Antoine montre plus loin que ce type de tournures « à valeur coordonnante » n'est pas du tout isolé mais qu'on le retrouve avec *car*, *parce que*, *tandis que* et *quoique*. Il s'agirait donc d'un usage productif. Il rejoint ainsi la position de Wilmet (2003) en regroupant les subordinations à valeur coordonnante et inverse. Mais G. Antoine en tire la conclusion d'une confusion entre « subordination » et « coordination » au lieu d'y voir comme Pohl (1948) et Sandfeld (1936) une absence de subordination.

Faut-il tirer de ces quelques remarques des vues alarmistes sur une confusion en marche entre structures subordonnantes et coordonnantes ? Nous ne l'affirmons pas absolument : dans tous les exemples que l'on pourrait citer, il s'agit, pour pousser à bout une image de M. De Boer, de viols syntaxiques caractérisés. Mais la violence ne finit-elle pas parfois, et pas seulement en syntaxe, hélas ! par créer le droit ? (Antoine, 1948 : 273)

Nous nous inscrivons contre cette vision de l'évolution de la « subordination » vers la « coordination » à un double titre. Premièrement, les constructions étudiées par G. Antoine n'ont pas les propriétés des coordonnées. Deuxièmement, *cum* et le « relatif de liaison » latin (cf. Bertocchi et alii, 2005) de même que *quant* en ancien français et *quand* en français moderne depuis plusieurs siècles peuvent être analysés de la même manière, ce qui prouve bien que ce procédé ne constitue pas une évolution. Il s'agit de deux fonctionnements qui cohabitent à diverses époques et absolument pas d'une « confusion en marche ».

En ce qui concerne les dimensions sémantiques et pragmatiques, la « subordination inverse » comporte une « subordonnée » énonçant un « événement nouveau, bref, qui se déroule pendant qu'une action de durée plus ou moins longue a lieu » (Chétrit, 1976 : 109). On retrouve aussi l'idée d'une inversion des rapports temporels, mais pas de changement dans les rapports syntaxiques, la Quand-C restant malgré tout subordonnée. Chétrit (1976) ajoute en plus que le procès de la Quand-C a un aspect très rapide, brusque ou inattendu.

La définition de Sabio (2003a : 86) ressemble fortement à celle de J. Chétrit ci-dessus, excepté que, sur le plan syntaxique, il en fait une indépendante.

Ce type de tournure est le plus souvent utilisé pour exprimer la concomitance de deux actions, la première étant saisie dans le cours de son déroulement et donnant une sorte de « cadre temporel », la seconde survenant de manière soudaine à l'intérieur de ce cadre temporel.

Et dans toutes les définitions que nous avons consultées, on retrouve à peu près les mêmes idées de « cadre temporel » et de soudaineté avec de plus ou moins grandes précisions. Ces points de vue de plus en plus précis au sujet de l'interprétation de l'énoncé couplés aux difficultés de proposer une analyse syntaxique cohérente amène à se poser la question des limites de la syntaxe. En effet, la « subordination inverse » peut-elle être réellement traitée du

point de vue de la syntaxe ? Nous répondrons à cette question plus loin (chapitre 7 section 6.1.).

En outre, quelques auteurs ont essayé de trouver des propriétés pragmatico-sémantiques permettant de caractériser ces Quand-C et de mieux cerner les constructions pouvant être rattachées à cette catégorie. Par exemple, une définition plus détaillée a été proposée par Vogeleer (1998) qui a consacré un article complet sur seulement un exemple particulier de « *quand* inverse ». Ici encore, pas de syntaxe car, comme le précise S. Vogeleer, son article vise à décrire les contraintes sémantiques, pragmatiques et discursives pesant sur l'usage inverse de *quand*. Selon elle, la tournure suivante repose essentiellement sur un effet de sens. De plus, la « subordonnée » est au passé simple, beaucoup plus rarement au passé composé et « l'effet inverse » n'est pas dû à des propriétés « de surface » mais à une interprétation particulière, ce qui permettrait d'expliquer la quasi-absence de définition syntaxique.

148) *Daniel s'apprêtait à bondir quand le petit se retourna.* [ex. Vogeleer, 1998 : 79]

Toujours dans cette logique de description des effets pragmatiques permettant de caractériser cette tournure, Olsson (1971 : 80) précise que la « subordonnée » décrit « un fait inattendu qui interrompt soudain l'action de la principale sans que le lecteur y soit préparé par ce qui précède ». Borillo (1988 : 80) décrit une situation proche de cela. Declerck (1997), quant à lui, soutient que le *quand* inverse décrit un événement qui appartient à « l'avant-plan » (« foreground ») de la narration, qui fait avancer l'action (« push forward »). Vogeleer (1998) critique les définitions de ces trois auteurs, les considérant trop vagues, et afin d'illustrer son affirmation oppose deux exemples, le premier appartenant, selon elle, à la lecture inverse alors que le second non.

149) *Jean lisait le journal quand Michel entra.* [ex. Vogeleer, 1998 : 81]

150) *Jean avait vingt ans quand son père mourut.* [ex. Vogeleer, 1998 : 81]

D'après cet auteur, ce qui permet de distinguer ces deux exemples, c'est la perception des deux situations dans 149), alors que dans 150), on ne peut percevoir que la seconde. Néanmoins, l'exemple 150) serait aussi considéré par les autres auteurs comme un cas de subordination inverse.

Ce qui rend le travail assez complexe, c'est que les auteurs travaillant sur ce procédé « inverse » ne décrivent pas les mêmes structures. Par exemple, Vogeleer (1998) critique le fait que Declerck (1997) propose la commutation de *quand* (*when*) par *et alors* (*and then*) en raison du fait que *et alors* est extérieur à l'intervalle associé à la situation précédente, ce qui n'est pas le cas du *quand* inverse. En fait, cette commutation nous semble appropriée mais ne s'applique pas aux constructions que Vogeleer (1998) nomme *quand* inverse. On mélange dans cette catégorie tout ce que l'on n'a pas su classer ailleurs au nom de similitudes superficielles. Du coup, on y trouve aussi bien des constructions évoquant des actions se succédant sur le plan temporel (acceptant *et alors*) que des Quand-C évoquant un événement s'insérant à l'intérieur du cadre temporel constitué par la situation évoquée par la

« principale » (acceptant difficilement *et alors*). Afin d'illustrer cela, nous allons reprendre deux exemples déjà cités.

151) *Le petit garçon traversa des forêts d'eucalyptus, des landes de bruyères mauves, etc... Il dut se battre contre un sanglier... aperçut même une licorne. **Quand (Et alors)** un matin, il arriva enfin au pied d'une très vieille montagne.*

152) *Jean lisait le journal **quand (?et alors)** Michel entra.*

S. Vogeleer a le mérite d'essayer de mettre de l'ordre dans les interprétations proposées pour cette catégorie d'énoncés, mais elle n'apporte rien dans notre perspective syntaxique : la subordination inverse continue à nous paraître confuse. On ne peut se contenter de partir d'une analyse reposant sur une notion définie de manière superficielle, que l'on adapte de façon ad hoc lorsqu'on rencontre des exemples qui ne cadrent plus avec la définition de base. Plutôt qu'éliminer une notion évidemment non opératoire, on fait de certains exemples des « exceptions » à la « règle » ou bien on crée une nouvelle notion rentrant en contradiction terminologique avec la précédente. La création de la notion de « subordination inverse » est liée à ce type de considérations. Aujourd'hui, nous nous apercevons que la « subordination inverse » elle-même comporte des « exceptions » à la « règle ». Nous pensons que l'on peut continuer sur cette voie indéfiniment. Nous proposons de l'abandonner et, au-delà des querelles terminologiques, d'essayer de reprendre le problème sur des bases descriptives à commencer par l'examen des propriétés formelles de ces structures.

4.2.3. Inadéquation du terme subordination pour l'étude syntaxique de la subordination inverse

Tant que l'on n'abandonnera pas la notion de « subordination » telle qu'on la conçoit encore majoritairement aujourd'hui,

*Les conjonctions de subordination **marquent** le seuil du constituant propositionnel qu'elles introduisent et **sa dépendance** par rapport à un autre terme de la phrase.⁶⁶ (Riegel et alii, 2002 : 477)*

on en restera à cette affirmation de Chétrit (1976 : 110) :

*Ce n'est donc plus la subordonnée qui éclaire du point de vue du temps le verbe principal, mais plutôt l'élément antéposé qui précise le procès régi, qui reste malgré tout **subordonné puisqu'il est introduit par quand (ou lorsque)**.*⁶⁵

On observe une vision similaire chez Declerck (1997 : 225) qui, en conservant les termes traditionnels, ne peut pas pleinement exploiter son analyse d'une When-C « unembedded » (non enchâssée). En effet, il considère que même si la « Head Clause » (construction tête) est

⁶⁶ C'est nous qui avons souligné.

syntactiquement la « construction principale », la « narrative When-C » est la « construction principale » du point de vue de l'interprétation.

Une démarche sémasiologique telle que la nôtre permet de mettre de l'ordre dans les phénomènes évoqués plus haut, c'est-à-dire de distinguer et de regrouper ce qui doit l'être. Mais encore faut-il avoir les outils d'observation permettant de décrire avec précision les objets étudiés. En effet, si l'on en reste à l'axiome « la subordination (dépendance) est marquée par une ConjS » ou au recours à la paraphrase, on peut apporter autant d'exemples que l'on veut, il nous sera impossible d'apercevoir un quelconque fonctionnement original. Les données attestées sont donc nécessaires à la description linguistique mais pas suffisantes. Elles peuvent être « déformées » par le seul truchement du filtre que représentent certains outils d'analyse.

Au terme de cette section, nous pouvons affirmer que les notions ad hoc dont nous avons tenté de comprendre la source peuvent éclipser des analyses pourtant pertinentes dont le dénominateur commun est une conception trompeuse de la « subordination ».

5. Conclusion

Nous avons donc constaté que les promoteurs de la notion de « subordination » l'appuient sur des propriétés qui ne sont pas coextensives. Tout d'abord, comme on l'a vu, cette notion est difficile à cerner car employée avec divers contenus. Nous allons donc partir de la définition morphosyntaxique la plus consensuelle. Celle-ci s'articule autour de deux propriétés fondamentales :

- a) relation syntaxique : la subordination décrit une relation de dépendance entre une « proposition subordonnée » et un verbe ou un autre élément d'une construction dite « principale ».
- b) marquage morphologique : la subordination (et par conséquent la relation de dépendance) est marquée morphologiquement par une ConjS.

Nous avons évoqué, à travers notre critique des notions traditionnelles, le fait que a) était problématique à plusieurs titres, ce qui entraîne évidemment la falsification de b). En effet, les éléments que l'on décrit traditionnellement par la notion de subordination ne sont pas tous dépendants et, par conséquent, la ConjS ne marque pas forcément une telle relation syntaxique. Nous serions alors obligé de parler de « subordonnée non subordonnée », ce qui pose un problème de contradiction terminologique.

En plus de ce constat fondamental, il existe au moins huit raisons pour ne pas l'employer :

- 1- On peut insérer les Qu-C dans une théorie générale des relations syntaxiques. Il n'y a pas de différence relationnelle entre une construction verbale et une autre catégorie⁶⁷ construites par un verbe, ce qui, d'après le critère du minimum théorique (Chomsky, 1957), impose son élimination.

⁶⁷ C'était déjà le point de vue de Sandfeld (1936) et Creissels (1995 : 313).

- 2- Cette notion est difficile voire impossible à circonscrire d'un point de vue syntaxique.
- 3- Elle n'apporte rien de plus que « dépendance » dans les cas clairs.
- 4- Elle pose problème dans les cas déviants, ce qu'illustre bien la terminologie traditionnelle.
- 5- Elle amalgame morphologie et syntaxe si bien que la notion devient circulaire : on ne sait plus très bien laquelle définit l'autre.
- 6- Elle est utilisée dans des composantes et avec des contenus si différents, de sorte qu'elle devient peu opératoire.
- 7- Elle entretient le mythe qu'en français, il y aurait une classe homogène de marqueurs morphologiques de la dépendance.
- 8- Chaque phénomène non canonique est à l'origine d'une appellation ad hoc, ce qui multiplie les incohérences terminologiques.

A la suite de Attal (1999 : 151) et de nombreux autres chercheurs, on dira donc que « l'on peut se passer de la subordination⁶⁸ » qui, de toute façon, recouvre des phénomènes hétérogènes. Lorsqu'un terme pose plus de problèmes qu'il n'en résout, n'est-il pas légitime de l'éliminer ? D'où cette seconde question plus générale : le recours à certains termes traditionnels n'est-il pas un frein pour le développement scientifique de la linguistique ? De plus, le problème de la suppression des unités et notions qui lui sont liées se pose alors. Par exemple, peut-on conserver la « coordination » qui est un autre procédé de « connexion », qui souffre des mêmes inconvénients et qui perd peut-être de sa pertinence si l'on supprime le terme de « subordination » ? Est-il nécessaire de supprimer le terme de ConjS qui n'a plus lieu d'être si l'on supprime subordination ?

De toute façon, les linguistes sont à peu près unanimes pour dire que la subordination, la coordination, la conjonction ainsi que le pronom relatif sont des notions problématiques ou du moins, non définies de manière suffisamment précise pour être pleinement opératoires. Si nous voulions avoir une chance de découvrir un système, il nous fallait absolument nous dégager de ces concepts. En effet, faut-il accepter de conserver des notions qui ont été dénoncées comme inadéquates sous prétexte qu'elles sont largement répandues ou plus « neutres⁶⁹ » ? C'est la question que soulève Allaire (1996 : 15) dans la citation suivante.

⁶⁸ Il est bien évident, comme le dit Creissels (1995 : 312-13), qu'il est utile de retenir, après l'avoir redéfinie précisément, la **notion** de subordination dans une perspective de linguistique générale ou de typologie des langues. La perpétuation du terme lui-même nous semble beaucoup plus discutable. Par exemple, ceux de « clause linkage » (Lehmann, 1988) ou « clause combining » (Matthiessen & Thompson, 1988) sont plus explicites et par là même moins ambigus.

⁶⁹ Ce qualificatif est issu des approches adoptées pour l'élaboration de corpus annotés (Abeillé et alii, 2004 ; Gendner & Vilnat, 2004). On le comprend car le but de telles entreprises, regroupant des chercheurs d'horizons

Si des grammairiens aussi attentifs que G. Antoine et B. Pottier ont pu reconnaître que les critères formels font défaut pour une nette distinction entre coordination et subordination, et donc entre subordonnant et coordonnant, faut-il accepter que les concepts sur lesquels on se fonde pour étudier le fonctionnement de la phrase soient si « incertains » qu'on en vienne à parler de « zones floues », lieux de partage ou « de rencontre » entre subordonnées et coordonnées, « cas limites » ou phénomènes de franchissement de frontière ?

Et elle poursuit en signalant l'intérêt crucial d'une démarche rejetant la terminologie classique :

Renoncer en tout cas à parler d'un et coordonnant et d'un que subordonnant permettrait à coup sûr d'y voir plus clair dans les phrases « litigieuses » du français : on comprendrait mieux ainsi que dans certaines constructions et puisse devenir la variante d'un que (ou que la variante d'un et). (Allaire, 1996 : 22)

Cette citation illustre parfaitement la démarche que nous allons suivre.

De nombreux termes faisant figure de données d'évidence posent donc des problèmes non négligeables. Pourtant, ils restent très largement utilisés, même si, bien souvent, ils possèdent un contenu différent. Mais il y a plus grave : alors que certains considèrent qu'une notion donnée est indispensable, d'autres prétendent que cette même notion est à rejeter. Le cas sans doute le plus emblématique de ce paradoxe dans lequel évolue la linguistique est la « phrase ».

En effet, certains chercheurs, comme Le Goffic (2001 : 32), font de la « phrase » un concept qui va de pair avec la capacité naturelle de langage. Allant dans ce sens, Seguin (1993) dit que « jamais plus l'existence réelle de la phrase française ne sera remise en cause ». D'autres chercheurs, se basant notamment sur l'oral, ont critiqué l'utilisation de la phrase en tant qu'unité d'analyse en grammaire (Blanche-Benveniste, 2002a) et ont montré que les propriétés définitoires de cette notion n'étaient pas coextensives (Berrendonner, 2002). Dans une science où des notions sont considérées comme fondamentales par les uns et condamnées par les autres, on comprend à quel point il est important de poser son cadre de manière précise de même que les outils d'analyse.

On peut se demander si cette remise en cause systématique à la fois de la terminologie et de l'argumentation se justifie pleinement. Nous pensons que tout travail scientifique requiert de son auteur une critique approfondie des sources qu'il cite. On ne peut se contenter de cumuler des savoirs si ceux-ci se basent sur des considérations qui nous semblent erronées, sous peine d'aboutir à une discipline arborescente dont les branches ne se croisent que très rarement. Il s'agit donc d'une démarche exigeante.

divers, est généralement de tendre vers la plus grande « neutralité » théorique, les compromis étant difficiles à obtenir. D'où le recours à une terminologie partagée (et non théoriquement neutre) car apprise à l'école.

Une autre question soulevée par notre démarche est celle de l'adéquation entre les critères retenus et la validité de l'analyse. Autrement dit, avec des instruments d'observation inadaptés, est-il possible de proposer des analyses valides ? Pour faire une analogie avec l'astronomie, en partant du pré-requis que la Terre est au centre du système solaire, conclusion obtenue par la seule observation directe il y a de cela plusieurs siècles, peut-on calculer la trajectoire de la planète Saturne ?

Nous ne voulons évidemment pas suggérer par là qu'il est impossible, pour un fin descriptiviste, de proposer des analyses pertinentes en s'appuyant sur des catégories dérivées de la grammaire traditionnelle, sinon nous n'aurions pas la possibilité de rédiger cette thèse. Cela empêche seulement de voir l'économie de l'ensemble de manière distincte et opacifie parfois des analyses pourtant intéressantes.

Disposant désormais des outils théoriques de la linguistique moderne, de l'informatisation de larges corpus écrits et oraux et d'un sujet suffisamment restreint, nous pensons qu'il est possible de mener à bien l'objectif que nous nous sommes fixé, à savoir l'étude descriptive de *quand* en utilisant le moins possible les notions traditionnelles, mis à part celles qu'il est justifié d'employer comme purs élément de métalangue commune. Nous espérons que cette remise en cause systématique amènera des réponses ou d'autres questions permettant de faire avancer la recherche et que nos argumentations seront suffisamment explicites pour pouvoir être confrontées à d'autres venant les infirmer ou les confirmer.

L'idée d'une terminologie commune et non ambiguë représente évidemment un objectif à atteindre, un idéal, car s'il était possible d'y parvenir dans une thèse, même abordant une étude de détail, cela aurait déjà été fait depuis bien longtemps. Il pourra donc nous arriver, dans les chapitres qui suivent, de ne pas nous conformer à cet objectif en employant des termes qui pourront sembler problématiques. Dans l'état actuel de la linguistique française, il paraît impossible d'utiliser de manière systématique des termes descriptivement adéquats, sous peine de rendre son propos difficilement compréhensible, étant donné que chaque notion et chaque terme demanderaient un développement significatif. Il faut donc considérer les pages qui suivent comme une tentative, un « essai » tendant vers la plus grande adéquation descriptive possible. Pourtant, comme l'a souligné Habert (2004 : 14), il est primordial de disposer d'une terminologie de référence consensuelle pour noter les données dans toute « science dure » afin de la faire évoluer. Et cette absence de cadre unifié en linguistique française a évidemment des répercussions sur le cumul des connaissances. Dans l'attente d'une nomenclature qui fasse l'unanimité, nous sommes obligé de limiter notre métalangue sous peine de rendre notre propos incompréhensible.

Les termes que nous emploierons seront exposés et définis dans le chapitre qui suit et au fur et à mesure que nous en aurons besoin.

Chapitre 3

Cadre descriptif

Il est parfois d'usage en linguistique de commencer par l'idée que l'on ne choisit aucun cadre théorique. Puis on s'aperçoit, au fil de la lecture, que la psychomécanique ou le générativisme s'impose malgré tout, ou, plus insidieusement, la grammaire traditionnelle. Comme le signale à juste titre Dixon (1997), aucun travail en linguistique n'est possible sans avoir recours à une théorie.

Compte tenu de l'approche que nous avons choisie (la description) et de la variété des usages observée, aucun modèle ne s'imposait d'emblée. Plutôt que partir du principe que l'on n'adopte aucune théorie, nous poserons un certain nombre de pré-requis minimaux que nous considérons comme des instruments aptes à décrire le français. Ces pré-requis sont inspirés pour la plupart de l'approche pronominale telle qu'elle est présentée dans Blanche-Benveniste et alii (1984). Cette approche et les outils qu'elle propose sont particulièrement adaptés à notre problématique, car ceux-ci ont été élaborés plus particulièrement pour la description syntaxique du domaine verbal en français, domaine central lorsqu'on travaille sur les constructions verbales et les liens qu'elles entretiennent entre elles. Mais nous nous inscrivons dans une perspective résolument plus large, ce que Dixon (1997 : 128-131) nomme la « Théorie Linguistique de Base » (*Basic Linguistic Theory*), c'est-à-dire « the fundamental theoretical concepts that underlie all work in language description ». Ainsi, nous pouvons être amené à utiliser des critères et des notions qui ne sont pas présents dans l'ouvrage de référence de 1984 ou qui sont empruntés à d'autres « courants » linguistiques, à partir du moment où ils apportent un éclairage à la description.

Nous ne proposerons pas de description formalisée de *quand*, car les formalismes sont loin d'avoir la souplesse nécessaire pour une telle tâche. C'est ce qui fait à la fois leur force unificatrice et leur faiblesse descriptive. Compte tenu des connaissances actuelles sur le mot *quand*, il nous a semblé intéressant de ne pas nous limiter a priori et d'utiliser le maximum d'outils dont dispose la linguistique contemporaine. L'adoption d'un cadre formalisé ne semble pouvoir intervenir que dans un second temps, une fois la description faite, ce qui n'a pu être entrepris dans les limites de ce travail.

Après avoir présenté, pour fixer les idées, une première typologie des faits à décrire, c'est-à-dire des types d'énoncés où fonctionne *quand*, nous exposerons notre cadre descriptif en axant plus particulièrement sur la description des relations externes. Puis nous poserons le problème du statut catégoriel de l'élément *qu-*. Enfin, nous aborderons la description de quelques interfaces entre les modules de l'analyse linguistique et le cadre général retenu pour les mots *qu-*. Bien que notre approche soit syntaxique, il pourra nous arriver de mettre en relation les structures décrites avec leurs interprétations.

1. Une première typologie des emplois de *quand*

Nous allons dresser une première liste des emplois de *quand*, afin de montrer leur apparente

hétérogénéité ainsi que l'ampleur de la tâche. Cet objectif illustratif explique qu'il ne faut pas voir ici une analyse. Les embryons d'analyse proposés pourront paraître naïfs ou schématiques, étant donné que l'analyse proprement dite se fera pas à pas dans la seconde partie principale. Pour l'instant, nous nous sommes contenté de distinguer le maximum d'emplois sachant que certains devraient être regroupés.

Les « types » de constructions sont caractérisés par de brefs exemples prototypiques plutôt que par des appellations forcément connotées ou induisant une analyse avant que celle-ci soit faite. Nous rappellerons néanmoins les dénominations les plus répandues afin que le lecteur puisse s'appuyer sur des bases qui lui sont connues.

A. Type *Il est parti en colonie quand il avait onze ans*

Ce type représente de manière fidèle les « propositions circonstancielles de temps ».

- 153) *Quand j'étais jeune, j'étais mauvais en sport collectif mais j'aimais jouer.*
[FORM:Temoign]

Ces Quand-C peuvent éventuellement se trouver au voisinage d'un « circonstant temporel » et être reliées soit par l'intermédiaire de *et* (ex. 154), soit sans aucune marque formelle (ex. 155).

- 154) *Lors des pointes de pollution et quand la direction du vent est défavorable, les gens ne peuvent rester plus de deux à trois heures dehors.* [M-Diplo]
- 155) *C'est aujourd'hui mardi; mardi prochain c'est le jour du duc de Retz; le soir, quand M. de La Mole rentrera, le portier lui remettra la lettre fatale...* [Stendhal, le rouge et le noir]

B. Type *Il est parti en colonie. Quand il avait onze ans.*

Cette catégorie est en fait une variante du type ci-dessus. La différence réside dans la présence de la ponctuation forte avant la Quand-C. On appelle généralement cette unité un « complément différé » ou « épexégèse » selon la terminologie de Bally (1944). Il s'agit d'un complément isolé de son verbe constructeur par une ponctuation forte, à l'écrit, ou une intonation conclusive, à l'oral.

- 156) *Dans un pays encore hyper-centralisé, politiquement, économiquement, financièrement, culturellement, rien de ce qui se fait à Paris ne peut laisser indifférent le reste du pays. Surtout quand le maire s'appelle Jacques Chirac.*
[SSem:LeMonde]

C. Type *(Là) où j'ai eu mal c'est quand elle est partie*

Ces constructions permettent de mettre en parallèle l'élément *où* et les Quand-C par le biais de *c'est*. Elles ont été recensées sous la dénomination de pseudo-clivées, de même que les quatre autres types suivants (Roubaud, 2000).

- 157) *Où il a eu raison c'est quand il a répondu* [ex. Roubaud, 2000 : 75]
- 158) *L2 euh le plus où c'est qu'on s'est régalé tous les deux Stéphane et moi c'est quand on est allé voir euh - sur ce campement là tu sais Hacuna Matata* [PRI-NAR-1]
- 159) *et la seule fois où je suis partie sans avoir rien prévu c'est quand je suis partie en Bretagne cet été* [ORAL:Corpaix]

D. Type *Quand je pars au travail c'est vers les sept heures*

Dans ces cas, il y a *quand* en tête et une indication de temps après le verbe *c'est*. Cela ressemble fortement au schéma de construction précédent mais avec une organisation en catégories différente.

- 160) *quand ils m'ont énervé c'est quand ils m'ont répondu* [oral, conv. ; cité par Roubaud, 2000]
- 161) *on moi euh quand quand j'amène des enfants enfin quand je les fais partir + c'est vers les huit heures dix + ou huit heures cinq* [ORAL:Corpaix]

E. Type *Quand je fais ça c'est pour son bien*

Seul cas de figure, à notre connaissance, dont le statut de pseudo-clivée est à débattre, compte tenu du décalage des fonctions entre la place de départ (*quand*) et l'élément clivé (*pour*).

- 162) *Quand Jules Guesde l'emploie, c'est pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises* [SSem:Ouv-Darwin]

F. Type *Ce que j'aime c'est quand elle parle*

- 163) « *Ce que j'aime bien, c'est quand les garçons trompent les filles comme Christian et Johana.* » [SSem:Per-Hermès]
- 164) *ma grand-mère me disait que – ce qu'ils aimaient beaucoup fêter c'était quand arrivait l'automne* [Masa 48, 486 ; cité par Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 63]

G. Type *Ce qui m'énerve c'est quand elle dit ça*

- 165) *Ce qui a été important et qui a fait choc, c'est quand on a réuni les partenaires sociaux, et que j'ai pu dire, au nom de tous les sidérurgistes, qu'aucun sidérurgiste ne demandait de nouvelles mesures d'âge.* [SSem:Ouv-Emploi]

H. Type *Quand je fais ça c'est que je ne m'ennuie pas*

Il s'agit, en apparence, du même schéma de constructions que les types C à G. Mais nous verrons que cette tournure n'est pas évidente à regrouper avec les précédentes.

- 166) *Quand je ne pense pas à moi, c'est que je ne pense à personne* [Renard, journal 1894-1904]
- 167) *Quand ça va bien pour elles, c'est que nos prix sont bas.* [M-Diplo]
- 168) *Quand tous les jours sont ainsi semblables les uns aux autres, c'est que les gens ont cessé de s'apercevoir des bonnes choses qui se présentent dans leur vie tant que le soleil traverse le ciel.* [Coelho, L'alchimiste]

I. Type *La déveine c'est quand tu n'as pas de chance*

Il s'agit de tournures généralement utilisées pour donner une définition.

- 169) *La vieillesse, c'est quand on commence à dire : « Jamais je ne me suis senti aussi jeune. »* [Renard, journal 1893-1898]

J. Type *C'est quand il avait onze ans qu'il est parti en colonie*

Ces Quand-C sont dites extraites (ou clivées) entre *c'est* et *que*.

- 170) *Comme nous l'avons vu, c'est particulièrement quand l'analyse rhétorique se prolonge ou se transforme en analyse stratégique que la prise en compte des arguments d'un débat devient plus prononcée.* [SSem:Per-Hermès]

K. Type *J'aime quand elle parle*

Les Quand-C peuvent se trouver en position d'objet direct, ce qui remet en cause l'idée traditionnelle selon laquelle une Quand-C serait toujours un « complément accessoire » voire un « complément de phrase ».

- 171) *J'aime quand on a notre propre étiquette, notre propre emblème et qu'on vend les produits touristiques venant du Québec.* [INST:hansard]
- 172) *Tu aimes bien quand ils sont tendres les poireaux* [oral, perso]

L. Type *Ca m'énerve quand elle dit ça*

Dans ces exemples, il semble s'établir une coréférence entre la proforme *ça* et la Quand-C.

- 173) *Ça l'avait même étonné quand il avait lu le roman...* [M-Diplo]
- 174) *c'est mieux pour des enfants quand ils n'ont pas trop d'écart* [ORAL:Corpaix]

M. Type *Je stocke du bois pour quand il fera froid*

Les Quand-C peuvent se trouver après une préposition elle-même construite par un verbe ou un nom. Cette caractéristique est traditionnellement réservée aux « relatives ».

- 175) *J'écris des pensées pour quand je serai mort.* [Renard, Journal 1894-1904]

176) *Mais si ça t'intéresse, je peux essayer de me remotiver pour fignoler ce truc et te tenir au courant **de quand** je ferai la présentation.* [mail, perso]

177) *Alors je peux d'ores et déjà dire que mon plus lointain souvenir remonte à **quand** je vivais à Nîmes.* [leeloolene.free.fr]

N. Type *Je pense à son frère quand il était jeune*

Les Quand-C semblent se rapporter au nom. Ceci tendrait à montrer qu'elles peuvent être soumises à d'autres dépendances que la seule dépendance verbale.

178) *j'ai un livret de la quatre chevaux **quand** elle est sortie* [oral, perso]

179) *un jour + que j'avais vu la photo de papa **quand** il était euh + enfant*
[ORAL:Corpaix]

O. Type *Quand on y pense il y a de quoi hurler de rage*

Ces constructions semblent avoir une certaine autonomie syntaxique et sortir du cadre de la dépendance, de même que les suivantes.

180) ***Quand** on y pense ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions*
[chezmaya.com]

P. Type *Il était en train de dormir quand soudain l'orage éclata*

181) *Le peuple continuait de crier et de siffler, les femmes et les garçons jetaient des pierres, **quand** soudain le bûcher tout entier s'enflamma, et tous entendirent, au milieu de la flamme et de la fumée, Claes disant : -- Soetkin ! Thyl !* [Coster, Ulenspiegel]

182) *Ils avaient franchi un mille avec une extrême rapidité, **quand** un nouveau coup de fusil partit de la nacelle* [Verne, 5 semaines en ballon]

Q. Type *Je parlerais quand je devrais me taire*

La présence du conditionnel donne un sens différent à la Quand-C. Dans ce cas, le *quand* peut commuter avec un *alors que* à valeur d'opposition. Sans doute y a-t-il aussi des spécificités au niveau syntaxique.

183) *Ils sont faibles, en somme, dit le chasseur, et **quand** je devrais ne jamais éprouver de plaisir à boire de l'eau, j'y consentirais à la condition de n'en être jamais privé* [Verne, 5 semaines en ballon]

Remarque : sans avoir une structuration syntaxique identique, l'exemple suivant présente un sens assez proche.

184) *Tu plantes des légumes **quand** ta femme préfère les fruits.*

R. Type *Quand bien même il resterait il ne parlerait plus*

Quand fait partie d'un complexe dans lequel les éléments semblent s'être figés, d'où l'appellation de « locution conjonctive » que l'on retrouve souvent. Comme précédemment, le sens temporel est presque imperceptible.

185) ***Quand bien même** il entendrait les assassins du préfet Erignac raconter leur coup en long et en large, il ne comprendrait rien. [journaux]*

S. Type *Il criait quand il ne hurlait pas*

186) *les réparations pécuniaires furent modestes, **quand** elles n'étaient pas impossibles. [SSem:Ouv-Progrès]*

T. Type *Elle sauve un enfant quand ce n'est pas toute la famille*

187) *Ceux-ci ont d'ailleurs tendance à s'en tenir à la stratégie des candidats, à leur personnalité **quand** ce n'est pas, dans certains pays, à leur vie privée ; stratégie médiatique qui mine, ce faisant, la présence des partis comme acteur significatif dans la décision électorale. [SSem:Per-Hermès]*

U. Type *Quand je pense qu'il est marié*

Il s'agit ici de constructions indépendantes.

188) *-- Ah ! cette république ! Que de dégâts pour peu de chose ! **Quand** on pense que cette révolution est venue pour un déficit de quelques millions ! [Hugo, quatre-vingt-treize]*

189) ***Quand** la terre tremble [Haroun Tazieff ; cité par Chétrit, 1976 : 81]*

V. Type *Quand pars-tu ?*

Ces tournures sont connues sous le terme traditionnel d'« interrogatives directes ».

190) *- **Quand** le ministère public apparaît-il ? [SSem:Ouv-Procur]*

W. Type *De quand ça date ?*

Précédé d'une préposition, *quand* peut aussi intervenir dans une interrogative, verbale ou non verbale.

191) ***Pour quand** peut-on attendre d'elle une proposition de modification ? [Joc]*

192) *Et **à quand** la taxe sur l'air que l'on respire, sur l'eau que l'on boit (non là je me trompe c'est déjà payant), sur la lumière que l'on bénéficie du soleil, etc. ?*

[FORM:Multimed]

X. Type *Je sais quand il est parti*

Après certains verbes dits interrogatifs, la Quand-C est qualifiée « d'interrogative indirecte » (dénommée « interrogative enchâssée » dans les pages qui précèdent et qui suivent).

- 193) *mais je crois qu'on a - qu'on a le sentiment de savoir **quand** il faut aller voir son médecin* [PRO-PAU-1]

Y. Type *Je m'interroge sur quand ils doivent venir*

Il s'agit d'interrogatives enchâssées dont la préposition est sélectionnée par le verbe interrogatif externe.

- 194) *L2 oui oui elle est gentille oui euh oui non plus vous vous souvenez pas **de quand** il y avait les élections de chansons qui se chantaient* [ORAL:Corpaix]

Z. Type *Je ne sais plus de quand ça date*

Il s'agit d'interrogatives enchâssées dont la préposition n'est pas sélectionnée par le verbe interrogatif mais par le verbe de l'interrogative.

- 195) *euh c'était au tout début où on a institué la fête des mères je sais pas **de quand** ça date la fête des mères* [ORAL:Corpaix]

Au passage, on peut noter que l'on ne peut cumuler les deux prépositions :

- 196) *? Je m'interroge **sur de quand** ça date.*

On aurait plutôt :

- 196a) *(?) Je m'interroge **sur quand** ça date.*

pour autant que cette tournure soit possible à produire.

Dans tous les types que nous venons de répertorier, nous avons observé des variations syntaxiques, sémantiques et (éventuellement) catégorielles significatives, ce qui nous laisse penser qu'une étude approfondie de chacun des emplois permettra de mettre en évidence des propriétés originales. Nous traiterons essentiellement deux questions : combien de constructions différentes sont sous-jacentes à cette typologie d'énoncés ? Et, en fonction de la réponse à cette première question, dans quelle mesure *quand* se singularise-t-il ou au contraire s'inscrit-il dans le paradigme des formes en *qu-* ?

Mais avant de pouvoir passer à l'étude descriptive, il nous faut présenter notre cadre d'analyse inspiré de l'approche pronominale. Nous exposerons d'abord les différents modules de l'analyse linguistique ainsi que la distinction fondamentale entre syntaxe externe, syntaxe interne et statut catégoriel puis nous détaillerons les relations de syntaxe externe.

2. Les différents modules du cadre descriptif

Nous allons présenter le cadre dont nous allons nous servir pour rendre compte des différents usages de *quand*. Ce cadre s'inspire fortement de l'approche pronominale couplée à l'hypothèse macrosyntaxique mais aussi du prolongement proposé dans Deulofeu (1999a) distinguant syntaxe externe, syntaxe interne et statut catégoriel pour l'étude des mots *qu-* fondée sur les relations de dépendance.

On peut situer l'approche pronominale dans le paradigme des cadres descriptifs en dépendance. Elle est composée des trois modules morphosyntaxiques suivants :

- ◆ le module de la microgrammaire des catégories qui permet de rendre compte des contraintes spécifiques pesant sur des catégories : par exemple, les contraintes de cooccurrence telles que les combinaisons des clitiques ou les blocages de *quand* avec certaines prépositions.
- ◆ le module des relations microsyntaxiques en charge des dépendances grammaticales et des relations paradigmatiques.
- ◆ et enfin, le module des relations macrosyntaxiques permettant de rendre compte à la fois des éléments hors dépendance et des phénomènes liés aux modalités.

Deulofeu (1999a) a précisé certains points sur l'articulation des trois modules. Dans son article faisant état de problèmes méthodologiques dans l'étude de *que* en français contemporain, Deulofeu (1999a) aborde des questions fondamentales pour la représentation du système dans lequel prennent place les mots *qu-*. L'apport principal de cette étude est l'illustration de l'intérêt de distinguer trois aspects de l'analyse morphosyntaxique. Une démarche similaire a été suivie par Gapany (2004) qui, dans son ouvrage sur les « relatives », a lui aussi montré la fécondité de cette approche.

Comme celles de H.-J. Deulofeu, nos analyses reposeront sur la distinction stricte de ces trois dimensions, faisant chacune l'objet d'un examen autonome et d'une critériologie spécifique qu'il nous appartiendra de préciser le moment venu. Il s'agit de :

- ◆ l'établissement de la nature du lien qui unit la Quand-C à un autre élément (syntaxe externe) : la Quand-C peut en effet être régie ou seulement associée à une autre construction.
- ◆ la détermination de la structure interne de la Quand-C (syntaxe interne), qui peut être une infinitive, une construction verbale tensée⁷⁰ « ordinaire » ou encore, comme dans les relatives, les interrogatives ou les extractions, une construction verbale tensée à « place distinguée⁷¹ » (Deulofeu, 1999a : 173).

⁷⁰ Nous entendons par « tensée » un verbe conjugué par opposition à un verbe à l'infinitif ou aux participes (« non tensé »).

⁷¹ Ces structures sont appelées dans d'autres approches constructions à « slash », « gap » (HPSG) ou constructions à « mouvement » (GB).

- ◆ la définition du statut catégoriel de *quand*, qui peut être une proforme *qu-* ou une particule *qu-*⁷².

Nous postulons que ces diverses perspectives de l'analyse morphosyntaxique n'ont pas de relations bi-univoques systématisables, c'est-à-dire qu'à partir du statut de *quand* ou de la Quand-C dans une des dimensions, on ne doit pas se prononcer sur son statut dans une autre.

Dans la section suivante, nous allons voir l'opposition de syntaxe externe fondamentale à nos yeux : la distinction entre rection et association.

3. Syntaxe externe

3.1. L'opposition rection/association

L'idée de base de l'approche pronominale est la notion de paradigme ouvert par une catégorie rectrice et, par conséquence, celle de rection. La rection résulte de la mise en évidence de ce paradigme d'éléments comme manifestation des contraintes qu'exerce une catégorie X (dite rectrice) sur une catégorie Y (dite régie⁷³). Cette relation et ses critères définitoires ont été plus particulièrement approfondis dans le cadre du domaine verbal c'est-à-dire des rapports qui lient le verbe aux éléments qu'il organise. Par exemple, le fait de pouvoir remplacer une unité par une proforme, critère central dans l'approche pronominale, montre que celle-ci s'inscrit dans un paradigme de formes ouvert par un verbe. On retrouve explicitement ce lien entre relation syntaxique et substitution par une autre forme chez Diderichsen (1972 : 67) :

The words which are connected with the verb, often form groups which may be replaced by a single word.

Ce cadre postule qu'il existe en fait deux modes fondamentaux d'organisation syntaxique révélés par des tests. Premièrement, celui dont nous venons de parler, à savoir la rection, qui englobe à la fois les compléments dits « obligatoires, essentiels, nucléaires » et certains compléments dits « circonstanciels, périphériques » dans d'autres terminologies. Ces premiers compléments seront désignés par les termes « sujets » et « objets » et seront dits dans la valence d'un verbe alors que les seconds seront appelés les « ajouts », unis à un verbe par une relation de simple rection. Deuxièmement, l'association qui désigne les unités ayant l'apparence d'éléments régis par le verbe mais qui n'en ont pas les propriétés. Il s'agit, pour être plus précis, de constituants non régis qui sont seulement associés, c'est-à-dire concaténés, à d'autres pour former un énoncé. Sont considérés comme associés, par exemple, les « clause oriented » de Collins (1999) et les « compléments d'énonciation » de Melis (1983).

La rection inclut donc les éléments valenciels à l'intérieur d'un ensemble plus vaste rassemblant tous les éléments construits par le verbe. « Régi » et « construit » sont, pour nous,

⁷² Une particule est un mot invariable qui ne possède pas de trait sémantico-syntaxique et qui n'a pas de fonction propre (sujet, objet...). Elle remplace avantageusement le terme de ConjS.

⁷³ Selon les terminologies, elle peut être qualifiée de gouvernée, dominée, contrôlée ou construite par un verbe.

interchangeables mais le choix du terme « régi » plutôt que « construit » s'est imposé pour une raison purement pratique, comme le précise Blanche-Benveniste (2001a : 55), bien que « construit » soit moins connoté sémantiquement.

Ce terme de rection a le grand avantage terminologique de se prêter facilement à la dérivation : un verbe recteur régite des éléments qui constituent sa rection et entrent dans des dépendances rectionnelles.

De plus, le terme de « construction verbale » est ambigu, ce qui n'est pas le cas de la rection verbale. « Régi » est donc utilisé ici dans son acception équivalente à « construit » par une catégorie grammaticale et doit donc être débarrassé de tous ses autres emplois⁷⁴. Quant à « construction », ce terme désignera l'unité résultant de la réalisation des diverses relations de rection que définit un constructeur.

Par ailleurs, la terminologie est volontairement économique pour orienter le moins possible les analyses avant qu'elles soient faites. Plutôt que donner des noms différents à des éléments morphologiquement distincts mais qui sont soumis à la même relation syntaxique (subordonnée/circonstant ; complétive/complément d'objet direct...), nous préférons d'une part caractériser la nature de la relation qui unit ces éléments au contexte (syntaxe externe) et d'autre part décrire la structure morphologique de l'élément en question (syntaxe interne). Cela nous permet de mettre en évidence plus aisément que des éléments classés traditionnellement comme « circonstants » peuvent être dans la valence, dans la rection ou seulement associés à la construction verbale. C'est le cas des éléments en gras dans les exemples suivants :

- 197) Valence : *il a mis **trois mois** à me payer* [Oral ; cité par Blanche-Benveniste, 2001a : 56]
- 198) Simple rection : *il faut attendre **deux mois** pour faire son test* [Oral ; cité par Blanche-Benveniste, 2001a : 56]
- 199) Associé : ***Longtemps**, je me suis couché de bonne heure.*

Les deux premiers exemples ont les mêmes propriétés syntaxiques au regard des tests. Par exemple, ils peuvent être clivés, ce qui n'est pas le cas du troisième exemple.

197a) ***c'est trois mois qu'il a mis** à me payer*

198a) ***c'est deux mois qu'il faut attendre** pour faire son test*

⁷⁴ On a beau chercher des termes « transparents », on est, hélas, toujours confronté à d'autres usages que celui que nous préconisons. Il faut donc nous résoudre, dans certains cas, à utiliser ces termes en les définissant précisément. En effet, il est extrêmement difficile (voire impossible !) de trouver des termes n'ayant qu'un seul usage en linguistique. Toutefois, il nous semble que celui-ci est tout de même beaucoup moins connoté que les notions traditionnelles rejetées précédemment.

199a) ? *c'est longtemps que je me suis couché de bonne heure*

Dans notre cadre, la valence apparaît comme un sous cas de rection, l'opposition majeure concernant les éléments régis et les associés. Ce choix théorique imposé par le recours au paradigme restreint de formes comme définition de la rection permet en plus d'aborder la description sans préjuger de ce qu'est spécifiquement la valence verbale car, comme le signale Blanche-Benveniste (2001a : 63), il s'agit d'un problème plus lexico-sémantique que syntaxique. On retrouve la même vision non syntaxique chez Boons et alii (1976 : 202-203), pour qui la valence est liée aux propriétés lexicales, et Willems (1981 : 36-37), pour qui l'étude sémantique fournirait le critère décisif.

Ainsi, on met dans deux paquets différents ce qui est régi par le verbe (sujet, objet et ajout) et les éléments qui ne sont régis par aucun constructeur (associé) puis, éventuellement, on affine l'analyse de la valence. On se penche donc d'abord sur ce qui peut être démontré plus « facilement » à partir de propriétés formelles.

Afin de situer l'approche pronominale par rapport à d'autres cadres, nous proposons le schéma ci-dessous. La limite entre simple rection et valence d'une part et entre rection et association d'autre part constitue un problème central en linguistique qui est l'objet de nombreux débats. Majoritairement, les cadres syntaxiques distinguent les valenciels et regroupent les associés et les ajouts dans une même catégorie alors que pour nous cette distinction est fondamentale.

Boons et al. (1976) :	complément de verbe	complément de phrase	
Willems (1981)	nucléaire	périphérique	
Eynde & Mertens (2001)	actant	circonstant	adjonction
Blanche-Benveniste et al. (1984)		rection	association
Notre terminologie	sujet/objet	ajout	associé

Figure 4. Les différentes unités syntaxiques en fonction des cadres

3.2. Présentation critique des critères employés

Nous allons présenter et discuter les critères utilisés dans l'approche pronominale ainsi que ceux qui ont été rejetés. Les promoteurs de cette approche se sont posé le problème de la hiérarchisation des propriétés et de leur signification linguistique en vue d'en faire des critères d'analyse. Ceux-ci doivent révéler que la catégorie rectrice impose des contraintes à la catégorie régie : figurer dans un paradigme restreint, être construit par un élément dépendant lui-même du verbe, etc.

Tous les cadres syntaxiques utilisent un certain nombre de critères qui permettent de mettre en évidence la nature du lien qui unit une unité syntaxique à son contexte. Il est très important de

préciser à quelle composante de l'analyse ils s'appliquent, car certains sont utilisés pour justifier des relations de nature fort différente. En effet, les tests que nous allons présenter font l'objet de débats et leur utilisation non maîtrisée, quel que soit le nombre de tests utilisés, ne mènerait qu'à des analyses lacunaires voire fausses.

Les tests que nous détaillons sont majoritairement destinés à montrer qu'un élément est régi par un verbe, car ils révèlent notamment l'appartenance d'un constituant donné à un paradigme ouvert par le verbe recteur. Certains d'entre eux sont utilisés de la sorte par des auteurs aussi divers que Defrancq (2002), Creissels (1995) et Blanche-Benveniste et alii (1984 & 1990), ce qui leur donne une certaine consistance, par-delà les divergences théoriques⁷⁵.

Au niveau méthodologique et terminologique, il faut bien distinguer entre les propriétés syntaxiques souvent révélées par des tests (ou manipulations) qui constituent les « expériences » en linguistique et le choix de certaines de ces propriétés par une approche pour en faire des critères d'analyse. Les approches diffèrent donc par les diverses hiérarchisations qu'elles effectuent sur les propriétés établies au moyen de tests.

En outre, ces critères ne sont pas totalement indépendants de la catégorie ou du sens des éléments à tester. Ainsi, la plupart s'appliquent aussi bien à des adverbes, qu'à des noms ou à des Qu-C, avec néanmoins quelques spécificités liées à la microgrammaire des catégories, que nous préciserons le moment venu.

3.2.1. Équivalence avec une proforme⁷⁶

Ce premier test consiste à chercher s'il existe une possibilité de substitution entre le lexique et une proforme. Cette équivalence entre proforme et réalisation lexicale est une opération qui se réalise en contexte de manière tout à fait naturelle et qui met en évidence l'existence d'un paradigme de formes auquel la proforme est « proportionnelle ». Les locuteurs expriment souvent de manière distincte la partie grammaticale (proforme) et la partie lexicale d'une même place syntaxique (cf. Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 40-43). C'est ce procédé que l'on nomme « double marquage » ou « dislocation », c'est-à-dire une « double instanciation d'une place de recteur, à la fois par du lexique et par une proforme » (Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 290).

200) *j'ai voulu **lui** parler à **mon père***

Ces réalisations sous forme de double marquage illustrent les équivalences de manière explicite. L'équivalence avec une proforme permet de postuler que l'élément en question

⁷⁵ Notons au passage que Béguelin (2000 : 128-129) utilise certains des tests exposés ci-dessous pour distinguer ce que, dans l'Enseignement Rénové du Français en Suisse, on appelle les « subordonnées adjacentes » et les « subordonnées enchâssées ».

⁷⁶ La mise en relation systématique entre forme pronominale et forme lexicale a fait l'objet d'un dictionnaire de valence, PROTON (Eynde & Mertens, 2001).

possède le même rapport syntaxique vis-à-vis du verbe que la proforme équivalente. Cela montre qu'il y a un paradigme et donc réaction par un verbe.

Néanmoins, la terminologie employée par Blanche-Benveniste et alii (1990) risque d'entrer en conflit avec la nôtre et ainsi de la rendre ambiguë. En effet, « proforme » est un terme générique regroupant des unités non lexicales ou semi lexicales hétérogènes et ne doit pas être confondu avec le terme de proforme *qu-* vu précédemment, lequel désigne une catégorie établie à partir de critères distributionnels. Les textes fondateurs de l'approche pronominale donnent des définitions très générales des proformes qu'il faut préciser dans chaque cas. Des éléments comme *là, ainsi, elle, nulle part*, etc. sont considérés comme des « proformes » par Blanche-Benveniste et alii (1990 : 42) parce qu'elles se substituent à des catégories différentes.

En bonne méthode, les proformes s'opposent aux éléments lexicaux. Cependant dans l'exemple suivant, si l'on veut établir un paradigme où insérer le terme *15 minutes*, on est obligé de recourir à la « proforme » comportant un lexème à sens général *combien de temps*, car il n'existe pas d'équivalent proforme « pure » de *15 minutes* en français.

201) *Cela lui prend 15 minutes pour l'atteindre.*

201a) *Cela lui prend combien de temps pour l'atteindre ?*

Pour l'étude de *quand*, nous avons besoin de caractériser de tels paradigmes avec des éléments tels que *combien de temps*.

Afin d'éviter de désigner par proforme une catégorie comportant des éléments lexicaux, nous avons donc choisi d'utiliser le terme générique « d'équivalent paradigmatique » au lieu de proforme pour englober ces cas, proforme étant réservé à une catégorie non lexicale dont les proformes *qu-* peuvent être vues comme une sous catégorie.

Ce critère d'insertion dans un paradigme caractérisé par un équivalent paradigmatique est le plus important pour établir qu'il y a réaction car, d'un point de vue théorique, il est le seul à être nécessaire et suffisant. On peut l'utiliser avec les Quand-C en vérifiant notamment si elles sont équivalentes à un *quand* proforme interrogative ou non.

202) *Quand j'ai fondé ma société [il y a une vingtaine d'années], les ordinateurs étaient si lents qu'on était obligés de faire de longues journées, explique-t-il.*
[PRES:CourrierInt]

202a) *Quand les ordinateurs étaient-ils si lents qu'on était obligés de faire de longues journées ? Quand j'ai fondé ma société.*

203) - *Quand on y pense, c'est dégueulasse, ajoute Noël.* [LITC:Policier]

203a) *Quand est-ce dégueulasse ? *Quand on y pense.*

Les deux Quand-C n'ont pas le même statut syntaxique. Seule la première est dans le paradigme de la proforme *quand* construit par le verbe *être*, la seconde étant associée.

3.2.2. Les clivées et pseudo-clivées

Le test de l'extraction par clivage ou pseudo-clivage est un critère très largement répandu pour démontrer une relation syntaxique. En effet, on s'est aperçu que les éléments régis par un verbe pouvaient être extraits à l'aide d'une clivée ou d'une pseudo-clivée. Ce test s'applique aussi bien aux éléments en position de sujet :

204) *La linguistique me passionne.*

204a) *C'est la linguistique **qui** me passionne.*

204b) *Ce **qui** me passionne c'est la linguistique.*

que d'objet.

205) *Elle mange du poulet.*

205a) *C'est du poulet **qu'**elle mange.*

205b) *Ce **qu'**elle mange c'est du poulet.*

La clivée révèle indirectement l'existence d'un paradigme, car elle indique que l'on met virtuellement en rapport le constituant clivé avec un autre terme du paradigme.

Un élément non clivable a donc toutes les chances d'être non construit. Mais parfois la microgrammaire de la catégorie fait échouer le test (avec les clitiques notamment). Par exemple, les Qu-C, sujet ou objet, sont difficiles à cliver.

206) *J'imagine **que** tu as le permis. /? C'est que tu as le permis **que** j'imagine.*

207) ***Qu'**il arrête la natation démontre sa mauvaise foi. /? C'est qu'il arrête la natation **qui** démontre sa mauvaise foi.*

Dans ce cas précis, on peut alors recourir à la pseudo-clivée.

206a) *Ce **que** j'imagine, c'est **que** tu as le permis.*

207a) *Ce **qui** démontre sa mauvaise foi, c'est **qu'**il arrête la natation.*

Selon l'approche pronominale, ces blocages seraient liés aux propriétés particulières d'une catégorie ou d'un mot (microgrammaire). Cela n'affecterait pas la validité générale du test et ne permettrait pas de remettre en cause le statut de régi. Le couplage avec les autres tests permet de distinguer entre les régis ayant une réaction singulière vis-à-vis d'un critère et les associés.

D'autre part, il faut bien distinguer notre utilisation de ce test pour confirmer qu'un élément est régi de l'utilisation qui en est faite dans d'autres cadres. En effet, ce critère est aussi utilisé pour déterminer si une unité porte sur l'énoncé (quand il est clivable) ou l'énonciation (quand il ne l'est pas) (Nølke, 1991 : 47). On retrouve aussi ce test pour distinguer s'il s'agit d'un cas de « subordination » (clivable) ou de « coordination » (non clivable) (Groupe lambda-1, 1975 ; Riegel et alii, 2002). En fait, ce que révèle l'échec du test, c'est seulement que des éléments sont non régis. En effet, des éléments précédés par un mot *qu-* et n'acceptant pas d'être extraits n'ont pas les autres propriétés généralement attribuées aux « coordonnées », ce qui infirme cette hypothèse (cf. chapitre 7 section 6.1.). C'est le cas par exemple de *puisque*, qui a la possibilité d'apparaître en position initiale, contrairement aux « coordonnées canoniques ».

208) *Puisque certaines conditions de travail sont de plus en plus mal supportées, il faut intégrer le besoin de culture dans le milieu et dans le temps de travail.*
[SCIE:CNRSed]

208a) ? *C'est puisque certaines conditions de travail sont de plus en plus mal supportées qu'il faut intégrer le besoin de culture dans le milieu et dans le temps de travail.*

208b) *Il faut intégrer le besoin de culture dans le milieu et dans le temps de travail, puisque certaines conditions de travail sont de plus en plus mal supportées.*

Il reste alors à bien définir la portée du test : indice qu'un élément est régi par le verbe ou qu'il porte sur l'énoncé et non sur l'énonciation.

En fait, il semblerait que le test révèle seulement qu'un élément n'est pas régi. En effet, les éléments portant sémantiquement sur l'énonciation ne peuvent pas être extraits et, en même temps, ils ne peuvent jamais être considérés comme régis. Ils représentent un sous cas d'éléments non régis.

209) *Heureusement, il est parti. / ? C'est heureusement qu'il est parti.*

Mais cela ne veut pour autant pas dire que les éléments portant sur l'énoncé sont obligatoirement régis. Il existe par exemple des Quand-C portant sur l'énoncé et qui ne passent pourtant pas le test.

210) *Quand bien même Allègre remettrait le 93 aux normes, Auguste-Blanqui clopinera toujours loin derrière Henry-IV.* [Satirique]

210a) ? *C'est quand bien même Allègre remettrait le 93 aux normes qu'Auguste-*

*Blanqui clopinera toujours loin derrière Henry-IV.*⁷⁷

Cela veut donc dire que le recouvrement n'est que partiel. Si une unité porte sémantiquement sur l'énonciation, elle ne peut être clivée et elle n'est pas régie. En revanche, si une unité porte sémantiquement sur l'énoncé, elle peut être régie ou pas, et donc clivée ou pas. Un même critère peut donc être employé pour démontrer des propriétés distinctes en syntaxe et en sémantique : la rection et la portée sur l'énoncé (seulement quand il est positif)⁷⁸.

Par ailleurs, nous considérons le clivage et le pseudo-clivage comme des « arrangements possibles entre le verbe recteur et ses éléments régis » (Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 55), de même que la réalisation directe. Ces arrangements sont appelés des « dispositifs » dans la nomenclature de l'approche pronominale. En voici une définition plus précise :

Nous appelons « dispositif » l'ensemble du matériel morphologique et syntaxique qui « dispose » les éléments focalisés selon certaines règles par rapport aux verbes dont ils dépendent. (Blanche-Benveniste, 2002b : 108)

C'est et *que* sont appelés les « auxiliaires de dispositif ». En effet, *c'est* n'a plus toutes les caractéristiques qu'il a quand il est constructeur. Par exemple, on trouve peu de variations morphologiques : *c'est* tend à rester au présent, quel que soit le temps du verbe constructeur, il lui est à peu près impossible de posséder un auxiliaire et sa variation en nombre est peu exploitée.

211) *C'est à nouveau Fauré qui lui succédait à l'orgue.* [DIVS:TextesEdu]

212) ? *ça a été hier qu'il a fait ça.*

213) *C'est les clients qui le demandent...* [LITC:Roman2]

Toutes ces propriétés nous permettent de dire que *c'est* auxiliaire de dispositif n'est pas un constructeur ; *c'est* le verbe présent dans la seconde partie de la clivée qui est le constructeur.

214) *C'est à Madame Hanska que Balzac a tout confié.* [DIVS:CritLitt]

215) *C'est de ce potentiel que parlent, en fait, les équations de Maxwell, dont il est l'inconnue.* [SCIE:Recherche]

⁷⁷ Le test révèle seulement que l'élément est non régi, comme en témoigne l'impossibilité de lui donner un équivalent paradigmatique : *Quand Auguste-Blanqui clopinera-t-il toujours derrière Henry-IV ? *Quand bien même Allègre remettrait le 93 aux normes.*

⁷⁸ La discussion précédente montre que, pour nous, les éléments portant sur l'énonciation ne forment pas une classe syntaxique spécifique. Il s'agit d'une sous classe d'associés définis par une portée sémantique particulière liée notamment au sémantisme des items lexicaux en présence. Les associés étant non régis peuvent porter sémantiquement sur tout aspect de la construction à laquelle ils sont associés. Ils ne sont pas soumis au principe de compositionnalité sémantique.

Dans les exemples précédents, il paraît évident que les prépositions *à* et *de* sont sélectionnées respectivement par les verbes *confier* et *parler*⁷⁹.

Pour finir, il nous faut signaler que ce test a aussi des implications dans la constituance, car à l'intérieur d'un constituant, il est impossible d'extraire un élément. Cela nous permettra de mettre en évidence la différence entre les deux exemples suivants.

216) *Je pense à Paul quand il était petit.*

216a) ? *C'est quand il était petit que je pense à Paul.*

217) *Je pense à Paul quand il pleut.*

217a) *C'est quand il pleut que je pense à Paul.*

Ce test est donc aussi à prendre en compte dans la composante des constituants, car il permet de segmenter l'énoncé en groupes. Vu qu'en français constituance et dépendance connaissent peu de cas de non congruence, ce test pourra être considéré comme révélant l'un et l'autre mode de structuration de l'énoncé, mis à part dans quelques cas précis (cf. Benzitoun, 2006), qui ne concernent pas *quand*.

3.2.3. L'adverbe paradigmatissant

C'est Nølke (1983) qui est à l'origine de cette notion. Cette appellation illustre la sélection par l'intermédiaire d'un adverbe particulier d'un élément à l'intérieur d'un paradigme virtuel.

218) *Cette aide peut être accordée **même quand** le procès est en cours.* [INST:ONG]

Cet exemple suppose des époques différentes dont celle où « le procès est en cours » apparaît comme singulière.

Nølke (1983 : 19) définit les adverbes paradigmatissants comme suit en les rapprochant explicitement du test du clivage :

Un adverbial paradigmatissant introduit en tant que présupposé un paradigme d'éléments semblables à l'élément auquel il est attaché dans la phrase actuelle. Ils ont ce que je propose d'appeler une fonction paradigmatissante. Par ce fait, ils font partie d'un groupe de phénomènes de la langue auquel appartient par exemple le clivage, car une fonction du clivage semble justement être d'introduire un ensemble d'éléments semblables au foyer du clivage.

⁷⁹ Une analyse entrant en concurrence avec la nôtre est celle selon laquelle il s'agit d'une « relative ». Même s'il peut y avoir une ambiguïté entre « relative » et clivée lorsqu'il y a entre *c'est* et *que/qui* un groupe nominal, l'analyse sous forme de relative est totalement exclue dans des exemples comme : *c'est quand ils ne la savent pas qu'ils sont contraints de convertir l'espionnage en provocation, le mécontentement en complot, la justice en politique.* [Guizot, Des conspirations et de la justice politique].

Il s'ensuit donc que nous utiliserons ce test, comme celui du clivage, pour montrer qu'il y a une relation de rection entre un verbe et un élément donné.

Néanmoins, il existe des restrictions importantes dont rend compte l'ouvrage de Nølke (1983). Comparons l'exemple suivant avec l'exemple 218) :

219) ? *Je suis parti **même parce qu'il** y avait trop de monde.*

Il y a des règles de compatibilités lexicales entre un adverbe paradigmatissant donné et une Qu-C ainsi que des contraintes sémantiques fortes. Avec *surtout*, par exemple, on peut trouver *parce que* :

220) *Mais la suite des opérations était plus délicate, **surtout parce qu'il** était excessivement large. [LITA:Fantast]*

Il est donc important de bien différencier les blocages sémantiques ou liés à une forme lexicale particulière, qui ne remettent pas en cause la rection mais sont simplement caractéristiques de la microgrammaire de ces éléments, des cas où l'agrammaticalité concerne les constructions incompatibles avec l'ensemble des adverbes paradigmatissants parce que la construction en question n'est pas régie par un verbe.

221) ? *Pierre fait la cuisine, **surtout parce que** j'entends du bruit en haut.*

Dans ce dernier exemple, la *ParceQue-C* n'est pas régie par le verbe. Ici, il ne s'agit donc pas d'une incompatibilité entre l'adverbe paradigmatissant et *parce que* mais d'un blocage lié au statut d'élément associé, ce que confirme le test du clivage.

221a) ? ***C'est parce que** j'entends du bruit en haut **que** Pierre fait la cuisine.*

Il faut donc entourer ce test, comme les autres d'ailleurs, de précautions afin d'éviter des conclusions concernant la rection qui seraient en fait liées à des interactions avec un autre paramètre.

3.2.4. Complément obligatoire

L'appartenance à la valence (ou à ses équivalents terminologiques) se fonde souvent sur un critère particulier : le caractère obligatoire (ou non supprimable) du complément. Ce critère apparaît comme suffisant mais pas nécessaire. Il s'agit en fait d'un trait positif : si le complément est obligatoire, alors il s'agit d'un élément faisant partie de la valence, s'il n'est pas obligatoire, cela n'infirme pas le fait qu'il puisse appartenir à la valence. Cette idée est reprise notamment dans Boons et alii (1976 : 193-194), Willems (1981 : 34), Gross (1968 : 64), Eynde & Mertens (2001 : 13) et Blanche-Benveniste (2001a : 57)⁸⁰.

⁸⁰ Voir par ailleurs la critique de Blanche-Benveniste (2001a : 57-58) concernant la relation problématique entre valence, caractère obligatoire et réalisation zéro, ce qui la conduit à émettre l'affirmation suivante : « on ne peut pas caractériser les valences par la présence obligatoire d'un complément ».

En effet, dans *Je mange des pommes*, *des pommes* est supprimable alors qu'il fait partie de la valence. Dans *mon fils pèse huit kilos*, *huit kilos* est obligatoire et fait aussi partie de la valence, malgré sa valeur « circonstancielle ».

3.2.5. La portée des modalités de construction

Les modalités interrogatives ou négatives, par exemple, délimitent un champ dans lequel s'applique le pouvoir constructeur du verbe. Si les modalités du verbe peuvent porter sur un élément particulier, c'est que celui-ci est régi par le verbe.

222) *Il gagne sa vie **honnêtement**.*

Dans l'exemple précédent, on peut naturellement poser une question portant sur *honnêtement*, nier *honnêtement* tout en le faisant entrer dans un contraste avec un autre élément ou bien encore le faire précéder de *mais pas*.

222a) *Gagne-t-il sa vie **honnêtement** ?*

222b) *Il **ne gagne pas** sa vie **honnêtement** mais en faisant toute sorte d'arnaques.*

222c) *Il gagne sa vie **mais pas honnêtement**.*

En revanche, dans un exemple comme le suivant, il paraît impossible de poser une question et *visiblement* échappe à la portée de la négation.

223) *Il gagne sa vie, **visiblement**.*

223a) *? Gagne-t-il sa vie **visiblement** ?*

223b) *? Il **ne gagne pas** sa vie **visiblement** mais **honnêtement**.*

223c) *? Il gagne sa vie **mais pas visiblement**.*

Mais des contraintes venant du domaine macrosyntaxique pèsent sur ce critère, si bien que dans certains cas, un élément peut quand même être régi par le verbe bien qu'il soit hors de portée des modalités du verbe. En effet, selon Defrancq (2002 : 36), les modalités sont censées délimiter le noyau informationnel de l'énoncé. Et il est tout à fait possible qu'un élément régi par le verbe soit en dehors du noyau informationnel. C'est le cas, par exemple, pour les compléments différés⁸¹ :

224) *Vous avez décidé de quitter Refondation et de participer au gouvernement de D'Alema. **Pour quelles raisons** ? [PRES:Humanite]*

⁸¹ Nous considérons que la ponctuation forte, par analogie avec une frontière prosodique majeure, délimite des unités macrosyntaxiques et constitue une barrière modale.

ou les éléments en tête d'énoncé qui, parfois, bloquent les modalités du syntagme verbal.

225) *Trois heures, il était.*

225a) ? *Trois heures, il n'était pas mais cinq heures.*

225b) *Il n'était pas trois heures mais cinq heures.*

Bien que de nombreux auteurs considèrent que si un élément est hors modalités il est forcément associé (ou « extra-prédicatif »), il est possible de montrer que ce second exemple est bien régi à l'aide d'autres tests. Le fait d'être équivalent à *quelle heure* et de ne pas pouvoir le supprimer montre bien qu'il est indispensable à la construction du verbe et donc qu'il est régi.

225c) *Quelle heure était-il ? Trois heures, il était.*

225d) ? *Il était.*

De là découle l'idée qu'un élément qui est dans le champ des modalités du verbe est forcément construit par celui-ci alors que s'il est en dehors, on ne peut pas en tirer de conclusion sur le plan syntaxique : il peut tout aussi bien s'agir d'un élément non régi, comme la Desorteque-C dans l'exemple suivant que d'un élément régi antéposé ou « différé », c'est-à-dire, dans nos termes, constituant une unité macrosyntaxique distincte de celle qui contient le verbe recteur.

226) *Je suis parti de sorte qu'il est resté seul.*

226a) ? *Je suis parti **mais pas de sorte qu'il est resté seul.***

Certains auteurs utilisent, une fois de plus, ce critère pour distinguer entre « coordination » et « subordination » (*car* vs *parce que* chez Wilmet, 2003 et le Groupe lambda-1, 1975). Nous ne reviendrons pas ici encore sur la critique de cette vision des relations syntaxiques qu'il est nécessaire de dépasser.

3.2.6. La position et la mobilité

L'ordre linéaire est généralement traité en termes discursifs ou pragmatiques, de même que la possibilité pour un constituant d'être déplacé dans l'énoncé. L'iconicité ou la valeur sémantique ou pragmatique peuvent être invoquées pour expliquer une position fixe, ce qui ne permet pas de conclure quant au statut syntaxique de l'élément étudié. C'est ainsi que le Groupe lambda-1 (1975 : 250) pense que, lorsqu'il y a un blocage du déplacement, c'est la nature de l'acte d'énonciation qui va être déterminante, le locuteur commençant par énoncer ce qu'il a à dire avant de le justifier. Pourtant, des hypothèses ont été formulées pour tenter de rapprocher la mobilité des relations syntaxiques. Par exemple, la tradition grammaticale postule une corrélation entre mobilité et « subordination », d'une part, et entre position fixe (après le verbe) et « coordination », d'autre part. Une contrainte de « poids lexical » a aussi

été évoquée pour expliquer certains blocages, les éléments les plus « lourds » étant généralement rejetés après le verbe⁸² (cf. Abeillé & Godard, 2000). La détermination du poids d'une unité repose entre autre sur le nombre de mots ou de syllabes qu'elle contient.

Toujours sur le plan grammatical, Chétrit (1976 : 63), comme bon nombre d'autres linguistes, prétend que la postposition d'une « temporelle » induit le plus souvent le statut de « complément de verbe » alors que l'antéposition induit obligatoirement le statut de « complément de phrase », tout en s'appuyant sur des nuances sémantiques.

nous tenons là une différence syntaxique entre la subordonnée antéposée et celle qui est postposée à la régente. Dans le premier cas, la temporelle se rapporte à l'ensemble de la proposition principale et fonctionne donc comme un complément de phrase. Dans le second, elle peut remplir la même fonction, mais le plus souvent, elle fait partie du syntagme verbal de la principale dont elle détermine le temps impliqué par le procès ou bien n'importe quel autre élément de l'énoncé. L'une est déterminative, l'autre n'est pas déterminative et sert uniquement de référence dans le temps.

Riegel et alii (2002 : 504), quant à eux, voient dans la mobilité une caractéristique des « compléments circonstanciels ». Ils en font d'ailleurs un critère de différenciation. Le Querler (1993) est aussi arrivée à dégager une différence syntaxique en invoquant « l'incidence » du complément et la valeur sémantique qui change en fonction de la position. Elle dit, à propos de *Ces nuages gagneront vers l'est* et *Vers l'est ces nuages gagneront*, que le premier est « intra-prédicatif », signifie « se dirigeront » et se traduit par un accusatif en latin (lieu où l'on va) alors que le second est « extra-prédicatif », signifie « s'étendront » ou « gagneront la partie » et se traduit par un ablatif en latin (lieu où l'on est). On observe une analyse similaire dans Borillo (2002), qui propose les exemples suivants :

227) *La porte s'est fermée brusquement.* (intra-prédicatif)

227a) *Brusquement, la porte s'est fermée.* (extra-prédicatif)

A noter que Rousseau (1996 : 33), à l'inverse, analyse la position initiale comme une position intégrée.

Selon nous, les analyses exposées ci-dessus sont lacunaires, car il est nécessaire de prendre en compte d'autres paramètres que la seule position relative pour en déduire le statut syntaxique. L'intonation, par exemple, peut avoir une influence sur l'analyse syntaxique et l'interprétation sémantique. Afin de prendre en compte de manière cohérente ces divers paramètres, nous considérons que la position met en œuvre des structures syntaxiques différentes devant être traités en articulant l'analyse microsyntaxique et l'analyse macrosyntaxique. L'analyse sous

⁸² Ce qui ne se vérifie pas dans le cas des Quand-C, éléments considérés normalement comme lourds et qui, pourtant, se retrouvent très souvent en tête d'énoncé.

forme de constructions différentes a aussi été retenue par Verstraete (2004), qui se base sur la possibilité de constituer un acte de langage distinct et sur la portée des modalités.

Dans le cadre de l'approche pronominale, « antéposé » et « postposé » ne signifient rien si l'on n'a pas précisé le statut macrosyntaxique et prosodique. C'est ainsi que Blanche-Benveniste et alii (1990 : 142-43) et Sabio (1995) proposent une approche articulant la position des éléments, les modalités du verbe recteur et la prosodie. Selon ces auteurs, l'antéposition d'un élément régi entraîne la soustraction de celui-ci aux modalités du verbe recteur et la possibilité pour lui de disposer de ses propres modalités. Le fait que l'élément soit hors des modalités du verbe recteur est particulièrement visible dans les cas où⁸³ :

- ◆ il porte ses propres modalités

228) *plus que deux \ il t'en reste*

- ◆ il est lexicalement négatif

229) *zéro \ elle m'avait mis en ménage*

- ◆ le contexte impose un contraste

230) *L1 il est allé à la grande école je crois L2 en colonie \ il est L1 non il est à la grande école*

- ◆ il contient un élément quantifieur ou intensif

231) *un verre de sangria par personne \ ils donnaient*

- ◆ il possède un contour intonatif terminal.

Dans tous ces cas, les modalités s'appliquent sur le complément antéposé et non pas sur le verbe. Les modalités portent alors difficilement sur le verbe et les contrastes avec d'autres éléments de la réaction verbale sont compromis.

232) *que deux fois elle m'a envoyée à l'église*

232a) ? *que deux fois elle ne m'a pas envoyée à l'église*

232b) ? *que deux fois elle m'a envoyée à l'église et pas à la mairie*

Blanche-Benveniste et alii (1990) et Sabio (1995) en tirent argument pour analyser l'élément en tête d'énoncé comme étant un noyau macrosyntaxique, le reste de la construction

⁸³ Le symbole \ marque un contour intonatif terminal. Les exemples sont tirés de Blanche-Benveniste et alii (1990 : 142-43).

fonctionnant comme un postfixe⁸⁴.

Au contraire, il existe des cas où l'antéposition déclenche une analyse de type préfixe-noyau et où les modalités ne peuvent porter que sur le verbe :

233) *Les haricots j'aime (ça).*

233a) ? *Que les haricots j'aime (ça).*

233b) *Les haricots j'aime pas (ça).*

Dans le même sens, il faut aussi préciser qu'un élément régi postposé peut parfaitement échapper aux modalités de son verbe recteur dans le cas où il est précédé d'un contour intonatif terminal, ce que l'écrit peu traduire par une ponctuation forte.

234) *Flâner dans une ville est un art difficile. **Surtout quand** elle ressemble à un immense cimetière illuminé par les néons des publicités.* [M-Diplo]

Dans ce cas de complément « différé », l'élément régi sera analysé comme constituant un noyau macrosyntaxique indépendant.

La syntaxe telle qu'elle est traditionnellement conçue ne permet pas de rendre compte de tels cas de manière satisfaisante, car elle ne dispose pas d'un niveau supplémentaire pour exprimer ces distinctions. L'hypothèse macrosyntaxique permet de conserver le statut de régi de ces éléments en microsyntaxe, tout en leur affectant une analyse spécifique en macrosyntaxe correspondant aux différences de comportement observées vis-à-vis des modalités. Nous ne sommes donc pas obligé de ramener cela à une différence entre « adverbe de verbe » (postposition) et « adverbe de phrase » (antéposition ou complément différé), seul recours possible si l'on ne dispose pas d'un second niveau syntaxique. En effet, les tests utilisés afin de montrer la rection par un verbe de l'élément antéposé ou différé restent valables mis à part la portée des modalités du verbe qui révèle visiblement des propriétés macrosyntaxiques.

En outre, il est bien évident que l'on ne peut pas mettre sur le même plan un élément régi et un élément associé. Par exemple, les Comme-C régies et les Comme-C associées n'ont pas la même liberté de linéarisation. Alors que les Comme-C régies se situent généralement après le verbe recteur, les Comme-C associées se trouvent très fréquemment en tête d'énoncé⁸⁵.

235) *Le marché réagit **comme** il le fait toujours* [PRES:CourrierInt]

235a) *Le marché réagit **ainsi**.*

⁸⁴ Pour une définition des unités macrosyntaxiques, voir ci-dessous la section 4.

⁸⁵ On pense généralement que les Comme-C associées (causales) sont bloquées. Mais, comme le montre Moline (2006), elles peuvent aussi apparaître en fin d'énoncé, quoique beaucoup moins fréquemment.

- 235b) *Comme il le fait toujours, le marché réagit.*⁸⁶
- 236) *Comme ce jeune homme était un peu sourd, il avait mal compris ce qu'avait dit le roi* [DIVS:Enfants]
- 236a) *Comment/Pourquoi avait-il mal compris ce qu'avait dit le roi ? *Comme ce jeune homme était un peu sourd.*
- 236b) *? Il avait mal compris ce qu'avait dit le roi, comme ce jeune homme était un peu sourd.*

Dans le premier exemple, il y a une bonne équivalence avec *ainsi* alors que dans le second, cela n'est pas le cas et on ne peut faire appel à aucun équivalent paradigmatique. Il y a sans doute une influence du statut syntaxique de l'unité sur les possibilités de linéarisation. Mais il ne faut pas tirer de ce constat des conclusions trop hâtives. En effet, les blocages dans une position donnée s'observent aussi bien pour des éléments valenciels que pour des éléments associés, ce qui démontre que l'on ne peut s'en servir comme révélateur du statut syntaxique. C'est ainsi qu'une Que-C objet ne peut apparaître en tête d'énoncé de même qu'une SiBienQue-C associée.

- 237) *L'actrice Nicole Kidman admet que sa nouvelle vie de maman célibataire l'inquiète un peu.* [PRAT:People]
- 237a) *? Que sa nouvelle vie de maman célibataire l'inquiète un peu, l'actrice Nicole Kidman admet.*
- 238) *Aux USA, le marché noir est devenu très organisé, si bien que les prix flambent (car la demande est importante).* [PRAT:Sports]
- 238a) *? Si bien que les prix flambent, le marché noir est devenu très organisé.*

De plus, certains régis (ex. 239) comme certains associés (ex. 240) peuvent être mobiles⁸⁷.

- 239) *Quand je pénètre pour la première fois chez quelqu'un, j'ai tendance à chercher des yeux sa bibliothèque.* [LITC:NouvellesLit]
- 239a) *J'ai tendance à chercher des yeux sa bibliothèque quand je pénètre pour la première fois chez quelqu'un.*

⁸⁶ Cet exemple est tout à fait acceptable avec une intonation adaptée.

⁸⁷ Selon Defrancq (2002 : 30) les éléments dépendants tendent à occuper une position rapprochée et constante par rapport à l'élément dont ils dépendent. Antoine et alii (2005), quant à eux, ont montré, à partir d'une étude sur corpus, que l'ordre SVO était statistiquement plus rigide en français parlé que l'ordre impliquant les autres éléments régis.

240) *Puisque j'ai là un chien, je n'ai pas besoin d'un imbécile.* [LITA:ContesA]

240a) *Je n'ai pas besoin d'un imbécile, **puisque** j'ai là un chien.*

Tous les cas de figure s'observent, ce qui tend à démontrer que l'argumentation syntaxique, ou tout au moins la distinction entre valencielle, régi et associé, ne peut reposer sur ce phénomène.

Nous pouvons donc dire que l'agencement des constituants ainsi que le blocage dans une position déterminée ont des répercussions au niveau de la sémantique et de la pragmatique, et seulement accidentellement en syntaxe. Ce paramètre, à condition de le coupler avec un schéma prosodique, nous permettra d'apporter un argument supplémentaire pour différencier certains usages, sans pour autant que cela nous permette de conclure quant à l'analyse rectionnelle. L'étude de la position seule n'est donc pas opératoire sans le recours au statut macrosyntaxique des unités. C'est le résultat de la prise en compte de l'ensemble de ces analyses que nous appelons la topologie.

3.2.7. Exemples d'analyses mettant en œuvre les tests

Nous avons démontré que l'on ne peut pas se limiter au marquage morphologique pour démontrer une relation syntaxique. C'est ce qui impose de recourir à des tests pour établir un lien de rection entre deux unités. Ces tests, que nous venons de présenter et de discuter, nous allons maintenant en illustrer l'application à l'aide de deux exemples d'emplois de *quand*.

241) *Il nous a abandonnés, ma mère et moi, **quand** j'avais à peine un an.*
[LITC:FantHorreur]

241a) Equivalence paradigmatique : ***Quand** nous a-t-il abandonnés ? *Quand* j'avais à peine un an.*

241b) Clivage : ***C'est quand** j'avais à peine un an **qu'**il nous a abandonnés.*

241c) Adverbe paradigmatique : *Il nous a abandonnés, **justement quand** j'avais à peine un an.*

241d) Portée des modalités du verbe : *Il nous a abandonnés **mais pas quand** j'avais à peine un an.*

Le résultat positif de ces tests montre que la Quand-C est régie par un verbe.

Considérons maintenant un autre emploi de *quand*.

242) -- *Nous n'y tomberons pas, dit Joe, **quand** nous devrions sacrifier jusqu'à nos chaussures pour relever le Victoria.* [Verne, 5 semaines en ballon]

242a) ***Quand** est-ce que vous n'y tomberez pas ? **Quand* nous devrions sacrifier jusqu'à nos chaussures pour relever le Victoria.*

242b) ? **C'est quand** nous devrions sacrifier jusqu'à nos chaussures pour relever le Victoria **que** nous n'y tomberons pas.

242c) ? Nous n'y tomberons pas, **justement quand** nous devrions sacrifier jusqu'à nos chaussures pour relever le Victoria.

242d) ? Nous **n'y tomberons pas quand** nous devrions sacrifier jusqu'à nos chaussures pour relever le Victoria **mais quand nous devrions mourir de faim**.

Ici, les tests montrent que la Quand-C n'est pas régie.

A l'appui de ces analyses des « subordonnées » en constructions régies et non régies, on apprend, dans Creissels (1995 : 311), Kortmann (1997) et bien d'autres, que cette vision est valable pour diverses langues à travers le monde. Il est d'ailleurs pour le moins singulier de constater que cette conception est largement représentée dans les cadres typologiques (la *Role and Reference Grammar* de R. D. Van Valin, par exemple), mais elle l'est beaucoup moins dès lors que l'on aborde la description de la langue française.

Par ailleurs, on peut aussi montrer, avec ces tests, qu'il n'y a pas de différence de nature de la rection verbale entre une Qu-C et un syntagme prépositionnel, adverbial, nominal...

243) *Il nous a abandonnés le 3 juin.*

243a) **Quand** nous a-t-il abandonnés ? *Le 3 juin.*

243b) **C'est le 3 juin qu'**il nous a abandonnés.

243c) *Il nous a abandonnés* **justement** *le 3 juin.*

243d) *Il nous a abandonnés,* **mais pas** *le 3 juin.*

Il n'y a donc aucune raison pour donner un statut particulier aux Qu-C, du moins au niveau de la relation syntaxique qui les lie au verbe. Nous parlerons donc de Qu-C régie par un verbe de la même manière qu'un syntagme nominal ou adverbial est régi. Ainsi, nous distinguons le statut catégoriel de l'unité et la relation syntaxique qui unit cette unité à un autre élément.

Creissels (1995 : 313) et Sandfeld (1936) ont proposé des analyses similaires. Mais S. Thompson n'est pas de cet avis et c'est la raison pour laquelle elle a créé la notion de *clause combining* où les divers types de combinaisons sont réservés à des structures phrastiques. Il nous faut intervenir dans ce débat en nous demandant s'il existe des contraintes spécifiques pour les constructions verbales. En fait, notre hypothèse est que les relations externes sont identiques pour l'ensemble des catégories mais pas les organisations internes des éléments régis, chacune possédant des propriétés spécifiques. L'utilisation du terme Qu-C permet de conserver cette spécificité catégorielle. En effet, si l'on rentre dans le détail, on s'aperçoit que les Qu-C ont des propriétés internes particulières : la position du mot *qu-* qui est généralement bloqué en tête de construction, la forme du verbe, la présence ou l'absence de « l'inversion

complexe »... Mais l'arrangement interne ne remet pas en cause le principe selon lequel la relation qui les unit à un autre élément est la même que celle d'un syntagme adverbial, prépositionnel ou nominal.

Nous situant dans une perspective de linguistique française, ces considérations s'appliquent uniquement au français. Il est tout à fait possible que dans d'autres langues les relations syntaxiques impliquant une construction verbale utilisent des procédés spécifiques, différents de ceux employés par les autres constituants.

3.2.8. Bilan

Voici la synthèse des tests classés en fonction de leur importance, car il est bien évident que ceux-ci doivent être hiérarchisés :

Nécessaire et suffisant ⁸⁸	Proportionnalité avec un équivalent paradigmatique
Suffisant mais pas nécessaire (blocages avec certaines catégories)	Clivée / pseudo-clivée
	Adverbe paradigmatique
	Portée des modalités
	Complément obligatoire
Non opératoire	Mobilité / Position

Tableau 4. Synthèse des tests syntaxiques

Au vu de ce qui précède, trois remarques s'imposent :

- ◆ Les critères utilisés dans ce travail ont parfois des implications dans d'autres composantes de l'analyse linguistique que la syntaxe. Ainsi des relations complexes vont s'instaurer et les interfaces entre les différentes composantes vont jouer un rôle non négligeable. Un même critère peut donc éventuellement révéler divers phénomènes.
- ◆ Dans les études s'inspirant du cadre traditionnel, les critères exposés ci-dessus sont souvent utilisés pour distinguer la « coordination » et la « subordination », ce qui ne va pas sans poser de nombreux problèmes au niveau de la cohérence de l'analyse.
- ◆ Certains tests peuvent avoir pour résultat des énoncés agrammaticaux en fonction de la catégorie de l'élément testé ou d'autres phénomènes, sémantiques notamment, alors

⁸⁸ Il peut arriver que l'application de ce test soit problématique à cause des jugements de grammaticalité parfois difficiles à établir. D'où l'importance des autres tests, même si l'équivalent paradigmatique reste premier par rapport aux autres.

que celui-ci est régi.

Il est possible de tirer des conclusions différentes de ce dernier point. En effet, des chercheurs ont postulé que les relations syntaxiques sont graduelles en fonction des résultats des tests. L'étude faisant référence dans ce domaine est celle de Lehmann (1988) traitant de la problématique des relations entre constructions verbales. Mais, selon nous, un test particulier menant à un énoncé agrammatical n'est pas forcément le fruit d'un relâchement du lien syntaxique. Cela peut venir, comme dans le cas de la portée des modalités, d'un autre niveau, la relation de dépendance restant exactement la même.

La hiérarchisation précise des critères de même que l'interprétation des blocages observés permettent d'éviter de recourir à la gradualité pour rendre compte des relations syntaxiques. Selon nous, le postulat que les relations de dépendance sont graduelles engendre une multiplication du nombre de relations, ce qui, sur le plan pratique et théorique, est moins économique et pose le problème de leur limitation⁸⁹. De plus, cette vision a le désavantage de faire du traitement des relations entre constructions verbales un cas particulier, car la notion de degré n'est pas appliquée à la majorité des compléments « non phrastiques ».

3.3. Structuration par liste paradigmatique

Un autre point original de l'approche pronominale est la prise en compte de l'axe paradigmatique à travers la notion de liste. Celle-ci postule qu'à côté de l'axe horizontal, congruent au flux de la parole où se combinent des constituants de fonctions différentes, il existe une dimension verticale sur laquelle on peut énumérer des constituants de même fonction qui sont ensuite « projetés » sur l'axe horizontal pour satisfaire à la linéarité de la parole. Intégrée dans une vision d'ensemble de la syntaxe, la dimension paradigmatique a permis de renouveler l'approche de constructions « classiques », notamment celles de type coordination, et au-delà, de faire progresser la théorie syntaxique.

Les morphèmes qui servent de « relais » à cette relation de linéarisation sont appelés des joncteurs de liste⁹⁰. Mais il ne faut surtout pas penser qu'il s'agit de morphèmes spécialisés dans ce fonctionnement, pas plus que les « ConjS » sont spécialisées dans le marquage de la rection. En effet, considérer *et* seulement comme une marque de liste mènerait à coup sûr à des analyses fausses. Ainsi, Allaire (1996) pense qu'il ne s'agit pas d'un *et* « coordonnant » dans les exemples tels que :

244) *Qu'il parte et on respire.* [ex. Allaire, 1996 : 22]

De plus, *et* peut très bien « coordonner » en apparence deux éléments appartenant à des paradigmes distincts. Dans l'exemple suivant, *et* se trouve entre un ajout temporel et un ajout locatif.

⁸⁹ Pour une étude comparative entre l'approche graduelle et notre approche, cf. Benzitoun (2006).

⁹⁰ Pour être précis, il s'agit de particules permettant de relier deux éléments d'une liste.

245) *Il a vu la pièce hier et à la télévision.* [ex. Bilger, 1998]

Dans ce cas, Bilger (1998) postule un élément vide pour rendre compte de la présence de ce *et*. *A la télévision* est alors mis en liste avec un élément vide du même paradigme et non avec *hier*.

246) *Il a vu la pièce hier ∅*
et à la télévision

Selon M. Bilger, la présence de ce *et* induit aussi un sens particulier : l'effet de surenchère. La forme du joncteur (*et, mais, ou...*) va induire seulement des effets de sens spécifiques et non des analyses syntaxiques différentes.

On peut évidemment avoir affaire aussi à un même paradigme et donc à une même place syntaxique.

247) *Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, ce que j'ai visité hier et aujourd'hui m'a beaucoup réconforté car j'ai pu constater de quelle façon les Français, pour peu qu'ils le veuillent, étaient parfaitement capables d'affronter cette rude concurrence avec beaucoup moins de moyens financiers que les autres.*
[POLI:Mitterrand]

Toutefois, il existe un débat autour d'exemples tels que :

248) *Il a pris le train hier, et à trois heures.* [ex. Bilger, 1998]

que le *et* soit présent ou absent.

D'après Bilger (1998), il y a uniquement un changement de la référence, c'est-à-dire que l'empan temporel est plus ou moins précis et non un changement de place syntaxique.

Certes, chaque élément pourrait répondre à des questions plus particulières, comme : de quelle manière, combien de fois, etc. Mais cela ne signifie pas pour autant un changement de place syntaxique. Les paradigmes réactionnels ont la particularité d'être constitués de sous-classes qui vont pouvoir directement s'enchaîner, et ce de la même façon que les éléments référant à des réactions de type différent. (Bilger, 1998 : 98)

Bilger (1998) classe dans la même rubrique l'exemple suivant, lequel nous permettra d'explicitier son point de vue.

249) *Il a vu les enfants, et même qu'elle arrivait à pied.* [ex. Bilger, 1998]

Nous sommes bien en présence d'un seul paradigme regroupant deux réalisations sous forme de catégories différentes d'un même « complément » du verbe. Dans un cas, il s'agit d'un syntagme nominal et dans l'autre d'une Que-C. L'effet de sens est alors distributif et non

additif comme dans les listes comportant des catégories identiques.

Comme nous venons de le voir, la présence d'un *et*, même à l'intérieur d'un constituant, n'est pas forcément la marque d'une mise en liste paradigmatique entre ce qui précède et ce qui suit. De plus, on peut avoir des « extensions de valence », comme dans l'exemple 249). Bilger (1998) ramène donc l'analyse des différences entre ces exemples sur le terrain des problématiques sémantiques. Deux ajouts temporels, qu'ils soient reliés entre eux par des joncteurs ou non, peuvent donc être analysés comme étant dans une place syntaxique identique. Néanmoins, nous verrons au chapitre 7 section 9 que plusieurs cas de figure doivent être distingués et que l'analyse de M. Bilger faisant de *hier à trois heures* un unique paradigme doit être nuancée.

3.4. Nexus

Il existe un type de constituant tout à fait particulier qui a été remarqué depuis longtemps (au moins depuis Jespersen, 1924) mais qui est assez difficile à mettre en évidence. Celui-ci a été nommé « nexus » par Jespersen (1924) et « valence verbo-nominale » par Rouget & Salze (1986), car il est aussi possible de penser qu'il s'agit d'une complémentation particulière. Il a bien sûr reçu d'autres dénominations dans divers cadres : « small clause », « prédication seconde », etc. De nombreux chercheurs se sont appropriés cette notion mais aucun, à notre connaissance, n'est parvenu à en donner une définition formelle précise. Pour illustrer cela, nous allons en fournir trois définitions.

Combinaison entre deux mots ou groupes de mots qui entretiennent une relation sujet-prédicat. (Jespersen, 1924)

Unité syntaxique qui résulte d'une prédication assurée par une unité autre que le syntagme verbal. (Eriksson, 1993)

Type de complémentation particulier où l'on a deux éléments solidaires qui constituent la valence verbale, l'un nominal et l'autre verbal ; la relation entre ces deux éléments forme la valence verbale. (Blanche-Benveniste et alii, 1990)

Nous limiterons son acception à une unité syntaxique résultant de l'assemblage de deux groupes via une relation syntaxique de « solidarité », appelée « prédication » dans les deux premières définitions ci-dessus. Nous ne considérons donc pas tous les exemples proposés par Jespersen (1924) et Eriksson (1993) comme des nexus. Par exemple, nous n'analysons pas *trop de cuisiniers* dans :

250) *Trop de cuisiniers gâtent la sauce.*

comme un nexus, car il ne présente pas une relation syntaxique de solidarité entre deux éléments. C'est seulement par une paraphrase sémantique que l'on peut rapprocher cet exemple de notre acception de nexus.

Nous restreignons donc ces unités aux exemples du type :

- 251) *Qu'est-ce que c'est, ce bruit ? – Des peupliers qu'on abat.* [Sandfeld, 1936 ; cité par Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 192 note 4]
- 252) *C'est **une journaliste qui va chez un gars connu** et elle lui dit : - Est-ce que je peux voir votre cuisine ?* [DIVS:Humour]

Ces deux exemples ont l'apparence de « relatives » tout ce qu'il y a de plus ordinaires, c'est-à-dire où la Qu-C serait un ajout du nom tête, et pourtant elles ne sont pas si banales que cela. Toute la difficulté réside d'ailleurs dans la démonstration de leur singularité. Tout d'abord, le groupe exprime obligatoirement l'idée d'un processus qui se déroule. Ensuite, l'équivalence s'opère avec *ça* et pas *ceux-là* lorsque le groupe est régi, contrairement à une « relative déterminative ».

- 253) *Cette opération aurait dû être, à mon avis, aéromobile, c'est-à-dire avec des hélicoptères et des parachutages pour pouvoir contrôler **les canons qui étaient sur les crêtes.*** [www.assemblee-nationale.fr]
- 253a) *Elle aurait dû être aéromobile pour pouvoir contrôler **ceux-là.***
- 254) *C'est un peu oublier les pendaisons, la faim, les maladies, l'errance, les massacres, les tortures, les mutineries, **les canons qui déchiquettent la coque.*** [www.evene.fr]
- 254a) *C'est un peu oublier **ça.***

La différence sémantique entre les deux constructions est particulièrement sensible dans certains contextes.

- 255) *Il ne résista pas au plaisir de téléphoner et laissa un message sur son répondeur **au copain qui partageait son appartement.*** [LITC:Roman1]
- 256) *Il voyait maintenant sa carte de crédit **qui changeait de couleur.*** [LITC:FantHorreur]

La valeur « déterminative » n'est évidemment attestée que dans le premier exemple.

On peut aussi remarquer qu'à la différence de la relative classique le premier terme peut être *lui* ou *mon père*, sans qu'il y ait nécessairement une rupture prosodique de « relative appositive ».

- 257) *Qu'est-ce que c'est, ce bruit ? C'est (lui / mon père) qui joue de la batterie.*

Pour finir, il n'est pas possible de contraster seulement le premier élément, contrairement à une « relative classique ».

- 258) ? *C'est un peu oublier les canons qui déchiquettent la coque, **pas les***

mitraillettes.

259) *Pour son anniversaire, je lui ai offert un bracelet qui coûte cher, **pas** un collier.*

Et l'ensemble syntagme nominal + Qui-C peut généralement se reformuler sous la forme d'une Quand-C.

260) *C'est un peu oublier **quand** les canons déchiquettent la coque.*

261) *? Je lui ai offert **quand** un bracelet coûte cher.*

Pour résumer, nous reproduisons un schéma inspiré de Rouget & Salze (1986 : 124).

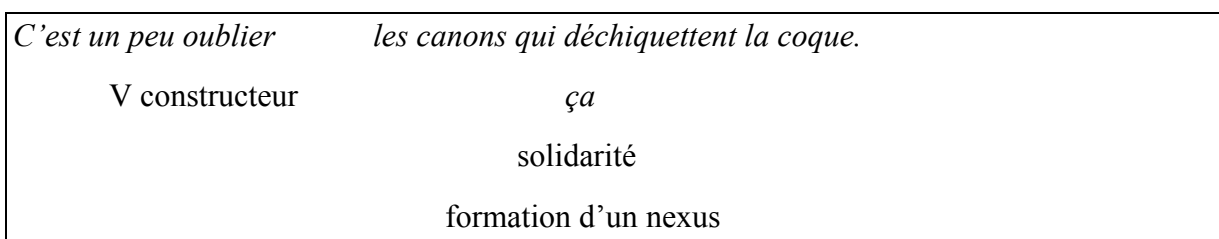


Figure 5. Schématisation du nexus

Cependant, ce constituant spécifique n'est pas uniquement limité à une valence particulière, comme le montre l'exemple suivant qui est un associé.

262) ***Morgane qui me sourit**, je perds tous mes moyens.*

262a) *? **C'est Morgane qui me sourit que** je perds tous mes moyens.*

Et il peut se réaliser sous une autre forme qu'un élément nominal lié à un élément verbal.

263) ***Jacques avec son air supérieur**, ça me met hors de moi.*

C'est la raison pour laquelle nous ne considérons pas qu'il s'agit d'un type de valence, comme le suggère le terme de « valence verbo-nominale » (Blanche-Benveniste et alii : 1990 ; Rouget & Salze, 1986) mais bien d'un constituant particulier, indépendant d'un élément recteur et connaissant des réalisations internes diverses. La notion de nexus est donc momentanément ad hoc mais elle nous permettra de formuler des généralisations descriptives.

La question que nous nous poserons sera de savoir si les Quand-C peuvent constituer le second terme d'un nexus au même titre que les Qui-C, comme tendrait à le montrer l'exemple suivant dans lequel les nexus sont particulièrement variés.

264) *Tu croises tous les jours en bas de chez toi un SDF qui te ressemble. C'est ton sosie : maigre, grand, pâle, les joues creuses. C'est toi avec une barbe, toi sale, toi mal habillé, toi sentant mauvais, toi avec une boucle d'oreilles dans le nez,*

toi sans argent, toi avec une haleine de chacal, toi bientôt, toi quand la roue tournera, toi allongé par terre sur une grille d'aération du métro, les pieds nus ensanglantés. [Beigbeder, 99 francs]

Dans la section suivante, nous allons détailler la composante macrosyntaxique et ses unités constitutives, dimension que nous avons déjà utilisée lorsque nous avons abordé la question des positions relatives des éléments.

4. La macrosyntaxe

Afin de pouvoir caractériser positivement les éléments non régis dits associés, les chercheurs à l'origine de l'approche pronominale ont ajouté un second module d'analyse, en plus de la syntaxe de rection fondée sur les catégories grammaticales (microsyntaxe) : la macrosyntaxe⁹¹. Mais cette seconde composante syntaxique ne se limite pas aux seuls associés ; il s'agit en fait d'un outil descriptif qui compense la carence des outils traditionnels utilisés pour la description syntaxique des énoncés dans divers contextes. Il a pour but de faciliter la description de certains phénomènes aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Afin de pouvoir tirer au maximum parti de cet outil, nous posons que l'architecture englobant micro et macrosyntaxe est de type modulaire et non stratificationnelle et que la macrosyntaxe n'est pas l'expression d'un niveau discursif ou énonciatif, du moins dans sa face signifiante. Cela veut donc dire qu'une même unité peut être porteuse à la fois de relations micro et macrosyntaxiques.

Les quatre unités constitutives de la macrosyntaxe sont nommées préfixe, noyau, postfixe et suffixe, par analogie avec la structure du mot. Les trois unités macrosyntaxiques « satellites » sont définies par rapport au noyau. Le préfixe précède le noyau et ne peut pas constituer un énoncé autonome,

265) [*comme elle souffrait du ventre* préfixe] [*on avait peur de lui détraqu-* de lui déclencher une crise noyau] [ex. Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 130]

le postfixe se trouve après le noyau et possède une intonation plate

266) [*ils n'ont pas fait ça de leur propre chef* noyau] [*ces C.R.S.* postfixe] [ex. Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 141]

et le suffixe se situe aussi après le noyau mais possède une intonation de fin d'énoncé.

267) [*on (n') a pas les machines* noyau] [*tandis que eux ils ont des machines spéciales* suffixe] [ex. Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 136]

⁹¹ Les contributions les plus importantes à l'approche macrosyntaxique que nous retenons se trouvent dans Blanche-Benveniste et alii (1990), Blanche-Benveniste (1997) et Deulofeu (1999b), ce dernier proposant en plus une comparaison avec les cadres de M.-A. Morel et de A. Berrendonner. Il faut se reporter à ces ouvrages pour une présentation plus approfondie.

Il n'est pas possible de mettre à la suite deux unités satellites pour former un énoncé.

- 268) ? [*comme elle souffrait du ventre* *préfixe*] [*tandis que eux ils ont des machines spéciales* *suffixe*]

Dans ce cadre, toutes les constructions, en particulier celles qui sont introduites par des ConjS, peuvent être appréhendées en termes de fonctionnement macrosyntaxique (associé) et microsyntaxique (régé), ce qui permet de ne pas limiter ces items au marquage d'une unique relation syntaxique et de sortir ainsi des analyses contradictoires où des « subordonnées » deviennent des « principales ». Les *ParceQue-C* dans les exemples suivants seront respectivement considérées comme une unité faisant partie du noyau macrosyntaxique pour le premier cas et comme un suffixe autonome pour le second. Des critères formels permettent bien entendu de justifier une telle analyse : il est par exemple possible de poser l'équivalence avec *pourquoi* dans un cas, mais pas dans l'autre.

- 269) *je vais re- vous je vais m'arrêter* **parce que** *vous n'enregistrerez pas* [PRI-AMI-3]

- 269a) *tu vas t'arrêter* **pourquoi** ? *parce que vous n'enregistrez pas*

- 270) *et puis euh je suis of- + je suis officiellement dedans depuis soixante-deux à la fin de mon service militaire +* **parce que** *à l'époque on faisait vingt-huit mois de service* [PRI-QUI-2]

- 270a) *tu es officiellement dedans depuis soixante-deux* **pourquoi** ? **parce que à l'époque on faisait vingt-huit mois de service*

Dans le cas des *Puisque-C*, ces unités sont toujours des associées, mais on peut leur donner un statut syntaxique en les analysant selon les cas comme préfixe ou postfixe.

- 271) [**Puisque** *c'est un secteur en croissance* *préfixe*], *il faut travailler à ce que les fruits de cette croissance servent l'emploi.* [PRES:Humanite]

- 272) *On innove cette saison sur le site,* [**puisque** *pour la première fois, la chapelle du Prieuré va accueillir une exposition* *postfixe*]. [PRES:SaoneLoire]

Par ailleurs, la terminologie employée (préfixe, suffixe...) illustre la place centrale qu'occupe la position relative des unités dans ce module. Et cette caractéristique, couplée à la modularité du cadre, est particulièrement utile pour rendre compte des phénomènes topologiques observés. En effet, le noyau est considéré comme pouvant constituer un énoncé autonome ayant ses propres modalités. L'autonomie d'un énoncé est révélée par un test particulier : les noyaux peuvent constituer des énoncés réponses. Il est alors possible de distinguer deux configurations différentes au niveau des modalités : celles où c'est le verbe qui porte les modalités et celles où c'est l'élément régi qui est porteur des modalités.

273) [*du nom* *préfixe*] [*je me rappelle plus* *noyau*]

274) [*plus que deux* *noyau*] [*il t'en reste* *postfixe*]

Les interactions entre ces deux modes de structuration couplés avec l'intonation ont été étudiées par Sabio (1995) qui a montré l'intérêt de distinguer macrosyntaxe et microsyntaxe pour rendre compte de ce type de phénomène. Ainsi, les deux exemples ci-dessus auront la même analyse microsyntaxe (unité régie par le verbe) mais des analyses macrosyntaxiques différentes dues au champ d'application des modalités (préfixe-noyau, pour le premier et noyau-postfixe pour le second).

Il serait évidemment possible de présenter plus en détail l'approche macrosyntaxique, mais cela a déjà fait l'objet de larges développements dans les études citées dans la dernière note de bas de page. Nous nous sommes limité aux fondamentaux, les points précis étant développés aux endroits où nous les utiliserons.

Nous allons maintenant aborder la question du statut catégoriel des mots *qu-*.

5. Le problème de la catégorie des mots *qu-*

Nous présentons rapidement dans cette section l'analyse des mots *qu-* que nous adoptons. Cette présentation est indispensable, car elle nous permettra de mieux cerner dans quel cadre général nous plaçons le problème du statut de *quand*, bien loin de l'analyse traditionnelle. La position que nous suivons est celle de Kayne (1975), suivie et complétée notamment par Godard (1988), Deulofeu (1981), Muller (1996a) et Blanche-Benveniste et alii (1990), qui a pour but la description des phénomènes relevant morphologiquement, en grammaire traditionnelle, de catégories diverses comme les « pronoms relatifs », les « conjonctions de subordination », les mots interrogatifs ou exclamatifs. Pour ce faire, ces auteurs distinguent deux catégories de mots *qu-* à partir de propriétés formelles. Au-delà de la terminologie employée, qui peut être assez variable, les démonstrations proposées aboutissent aux mêmes conclusions. C'est le cas par exemple de Abeillé (2002 : 162), se réclamant de Godard (1988), qui soumet la distinction suivante :

Les complémenteurs (que, dont et qui relatif sujet) n'ont aucun trait nominal (ni genre ni nombre ni trait sémantique), et se trouvent toujours en position complémenteur (préphrastique), ils peuvent introduire des complétives avec les mêmes contraintes de mode ; Les mots qu- (adverbes ou pronoms relatifs ou interrogatifs comme lequel) ont un indice référentiel, peuvent varier en genre et nombre, peuvent renvoyer à des animés, et occupent des positions variées dans la phrase.

Dans cette citation, « complémenteurs » et « mots *qu-* » désignent respectivement ce que nous nommons particules *qu-* introductrices de construction et proformes *qu-*.

Afin d'expliciter les critères à l'origine de cette analyse, nous allons nous centrer sur *qui* et *que*.

5.1. *Qui et que*

Le premier critère est la présence ou l'absence d'un trait sémantico-syntaxique. Par exemple, *qui* précédé d'une préposition possède le trait sémantico-syntaxique [+Humain], de même que le *qui* « sans support »⁹². Nous employons, à la suite de Blanche-Benveniste et alii (1990 : 68-70), le terme de « support » à la place « d'antécédent » afin d'éviter l'implication d'autonomie que laisse entendre cette dénomination traditionnelle.

Dans les exemples ci-dessous, l'existence du trait sémantique est sensible.

275) *Qui* le verrait, croirait apercevoir une femme couchée sur un lit de velours, sous des courtines. [Balzac, le chef-d'œuvre inconnu]

276) C'est ce qu'en pensent toutes les femmes à *qui* je raconte ça... [Zola, l'argent]

277) ? Je te parle du camion à *qui* je dois mon accident.

Le lexique pouvant être employé atteste aussi la sélection des supports [+Humain].

278) *Qui veut, ou doit, rester plus de six mois en Grèce avec sa voiture peut, dans des cas dûment motivés, obtenir une prolongation de neuf mois.* [SSem:JOC]

279) ? *Qui est triangulaire ne m'intéresse pas.*

Nous observons la présence de ce trait avec le *qui* interrogatif, qu'il soit précédé d'une préposition ou non, étant donné qu'il ne peut avoir un support.

280) *Qui peut croire qu'un tel dessein puisse se dérouler sans obstacles, sans résistances ?* [POLI:PS_etc]

En revanche, *qui* avec un support et non précédé d'une préposition ne possède pas de trait particulier. Il peut être indistinctement [+/-Humain] en fonction du support qui le précède.

281) *Le rustre a tant de fois pétuné et tant de fois vidé de larges vidrecomes qu'il a été choir, nez en avant, sur la table qui lui sert d'appui.* [Huysmans, drageoir aux épices]

282) *L'homme qui l'a le plus frappé comme orateur, c'est Freycinet.* [Renard, Journal

⁹² On trouve néanmoins des contre-exemples à cette vision unifiée. Pierrard (1988 : 151 & 202) signale trois structures dans lesquelles il y a un *qui* [-Humain] : *Voilà qui est entendu, n'est-ce pas ?* ; *Qui plus est* ; *Qui fut dit, fut fait*. Mais comme le précise Pierrard (1988 : 156) lui-même, on ne les retrouve que dans des expressions figées et archaïques. Sandfeld (1936 : 161-162) signale, quant à lui, des emplois de prép. + *qui* ayant comme support un nom [-Humain] mais, selon lui, « il s'agit toujours et partout d'archaïsmes » : *Le papier à qui vous devez mon estime [...]* [ex. Gapanay, 2004 : 141]. Comme l'attestent ces exemples, les mots *qu-* ont dû subir des bouleversements au cours de leur évolution (cf. Deulofeu, 1981). Mais en français contemporain, la répartition paraît robuste, ainsi que le montrent ces deux exemples : *(*ce/celui) à qui je pense* vs *(ce/*celui) à quoi je pense*.

1894-1904]

Nous observons le même phénomène avec les clivées.

283) *C'est lui **qui** a trouvé une inflexion française pour la langue espagnole.*
[DIVS: CritLitt]

284) *Les yeux de ma mie rompent les plus fermes volontés : **c'est** le vin capiteux **qui** coule à plein bord, **c'est** le philtre **qui** charrie le vertige, **c'est** la vapeur de chanvre **qui** affole, **c'est** l'opium **qui** fait vaciller l'âme et la traîne, éperdue, dans d'inquiétantes hallucinations, dans de paradisiaques béatitudes.*
[Huysmans, drageoir aux épices]

Hormis la présence d'un trait sémantico-syntaxique, il y a une série d'arguments morpho-phonologiques qui permettent d'étayer cette distinction. Par exemple, Kayne (1975) a émis l'hypothèse, appuyée par tout ce qui suit, que si la particule *que* rencontre un verbe dépourvu de sujet, alors elle devient automatiquement *qui*. Dans le cas contraire, elle reste *que*. Il s'agirait donc d'un *qu-* auquel on rajoute un *-i* afin qu'il puisse rentrer dans la position sujet en français. Certains contextes permettent de mettre en évidence cette décomposition en *que* + sujet : par exemple, lorsqu'un élément se trouve directement après *que*.

285) *parfois tu as + cinquante ou soixante personnes + autour de toi /et, Ø/ qui te regardent sans te dire rien + et c'est une situation **que** + parfois c'est très étouffant* [ORAL: Corpaix]

285a) *c'est une situation **qui** est très étouffante parfois*

Le fait d'intercaler un élément permet de décomposer *qui* en *qu-* + *ce* (marque sujet), ce qui n'est pas possible pour le *qui* proforme.

286) ***Qui** dit "grandes fortunes" ne dit pas seulement argent.* [SCIE: CNRSINfos]

286a) ? ***Que**, parfois, **il** dit "grandes fortunes" ne dit pas seulement argent.*

De plus, Sandfeld (1936 : 169) signale deux cas dans lesquels, à la place de *que* + *il* impersonnel, on retrouve *qui*, ce qui étaye encore cette idée de *qu-* + marque du sujet.

287) *Il ferait beau voir qu'un français – fût mis dans l'impossibilité de publier ce **qui** lui chante* [Duh., Querelles 217]

288) *Qu'est-ce **qui** lui prend ?* [Huysmans, En route 415]

Ce phénomène est très largement présent à l'écrit comme à l'oral.

Un fait supplémentaire va dans le sens de cette décomposition de *qui* en *qu-* + marque du sujet : l'élision du *-i* devant voyelle (cf. Blanche-Benveniste et alii, 1990).

- 289) *L0 et qui c'est **qu'**a dansé pour le solo [ORAL:Corpaix]*
- 290) *avant il y avait les frères du + il y avait les prieurs les sous- prieurs + /qui accompagnaient, **qu'**accompagnait/ le curé pour faire la prière + euh dans l'après- midi pour le rosaire + [PRI-COR-1]*
- 291) *L1 donc > on a quelques entreprises euh quelques entreprises euh du L2 hum < hum L1 qui > sont du coin **qu'**ont été rachetées par quelques grands groupes euh assez euh assez puissants [PRI-AUX-2]*

En revanche, s'il s'agit de la proforme *qui*, cette élision est impossible, même dans les prononciations les plus familières.

- 292) *Si, en entrant à Verrières, le voyageur demande à **qui** appartient cette belle fabrique de clous qui assourdit les gens qui montent la grande rue, on lui répond avec un accent traînard : Eh! elle est à M. le maire. [Stendhal, le rouge et le noir]*
- 292a) ? le voyageur demande à **qu'**appartient cette belle fabrique de clous...

On remarque de même que le *si* particule est élidable (*s'il vient*) alors que le *si* adverbe ne l'est pas (*il est si intelligent*).

En outre, seule la proforme *qui* possède l'emploi interrogatif.

- 293) -- *La mort, cela ne me regarde point. **Qui** fait son premier pas use peut-être ses derniers souliers. [Hugo, quatre-vingt-treize]*
- 293a) **Qui** fait son premier pas ?
- 294) *l'élément était là au centre et tout autour il y avait tous ces bancs + avec des plaques **qui** séparent encore plus + [PRI-BEL-1]*
- 294a) **Qui** sépare encore plus ? *Les plaques.

Il y a aussi des distinctions fonctionnelles. La particule *qui* ne peut marquer que la position sujet alors que la proforme *qui* peut être indistinctement sujet ou objet.

- 295) *Par « troncature » nous entendrons le procédé **qui** consiste à effacer le segment à + infinitif. [SCIE:CNRSed]*
- 296) ? *Paul **qui** j'ai rencontré hier.*
- 297) **Qui** peut se voiler la face devant l'omni-présence du corps nu, du porno et du X dans notre société ? [FORM:Culture]
- 298) **Qui** attendez-vous encore ? [LITC:TheatreC]

Et seul la proforme *qui* peut se combiner avec une préposition.

On peut donc résumer la position de ces auteurs en disant que *qui* est proforme en emploi interrogatif, sans support ou accompagné d'une préposition et particule s'il possède un support et qu'il n'est pas précédé par une préposition. *Que*, quant à lui, est proforme dans les interrogatives et certaines exclamatives, car il possède notamment le trait [-Humain] et il est particule dans les autres cas.

La logique de cette analyse est donc de considérer que la particule introductrice est un morphème présentant deux variantes de réalisation en distribution complémentaire : elle est réalisée comme que si la construction qu'elle introduit comporte un sujet explicite, elle prend la forme qui en l'absence d'un tel sujet. (Deulofeu, 1999b : 268)

Pour illustrer cette analyse, on propose les tableaux suivants :

	sujet	non sujet
[+Humain]	<i>qu-i</i>	<i>qu-e</i>
[-Humain]		

Tableau 5. *Qui* et *que* particules

	sujet	objet	objet prép.
[+Humain]	<i>qui</i>	<i>qui</i>	prép. <i>qui</i>
[-Humain]	-	<i>que</i>	prép. <i>quoi</i>

Tableau 6. *Qui* et *que* proformes

Mais il reste encore à discuter du cas où *que* n'est associé à aucune position syntaxique comme dans :

299) *J'espère **qu'**il vous sera possible de prendre ma demande en considération et je puis vous assurer **que** tous mes efforts tendront à vous donner une entière satisfaction.* [PRAT:CV]

Faut-il le regrouper avec les particules ou créer une classe supplémentaire ?

Quelle que soit la réponse à cette question, il existe effectivement trois cas de figure qu'il faut pouvoir distinguer : la proforme *qu-*, la particule *qu-* portant la marque d'une position syntaxique et le *que* ne marquant pas de position syntaxique. Selon l'ouvrage consulté, les deux derniers cas peuvent être traités comme deux catégories distinctes ou regroupés au sein

de la même catégorie et distingués à un autre niveau. Muller (1996a) propose une analyse dans la lignée de la première version alors que Deulofeu (1999b) opte pour la seconde, tout en étudiant précisément les divers points de vue qui ont été proposés. Étant donné que cette question n'est pas centrale pour notre problématique, car elle ne concerne pas directement *quand*, il n'est pas utile de trancher ce débat. Nous orientons le lecteur vers Deulofeu (1999b) pour une étude approfondie⁹³.

La question du statut des mots *qu-* s'inscrit aussi, bien évidemment, dans une perspective diachronique. Celle-ci s'avère d'ailleurs éclairante.

5.2. Mise au point sur la diachronie

Deulofeu (1981) prend en compte la perspective historique pour l'analyse de la concurrence entre proforme et particule dans le système des mots *qu-*. Il pose, pour les « relatives », une concurrence entre l'emploi généralisé à toutes les fonctions syntaxiques des particules *qui/que* et celui des proformes *qu-*. Le caractère « bricolé » de ce dernier système dans le français standard est bien éclairé par leur histoire.

A l'origine, le système des mots *qu-* ne reposait pas sur une distinction du type [+/-Humain], comme c'est le cas aujourd'hui, mais sur un trait contrôlé par la rection du verbe enchâssé et non par l'antécédent : le trait [+/-Individuel]. Ainsi au XVII^{ème} siècle, on pouvait avoir :

300) Lexique « non humain » avec pronom + indiv. : *Des bassesses à qui vous devez la clarté* [ex. Deulofeu, 1981 : 171]

301) Lexique « humain » avec pronom - indiv. : *La dame de quoi nous parlions* [ex. Deulofeu, 1981 : 171 ; extrait de Marchello-Nizia, 1980 : 162]

Il y avait en fait une correspondance de l'ensemble des proformes du français :

- ◆ [+ indiv.] : il, lui, qui (prép)
- ◆ [- indiv] : ça, y, en, quoi, où, dont

Ainsi, l'organisation morphosyntaxique du dispositif nominalisateur apparaît comme très régulier et tout à fait comparable à celle qu'offrent les « pronoms personnels » dans le dispositif direct. C'est ce parallélisme que devaient bouleverser les grammairiens du XVII^e en imposant des critères de choix des pronoms à partir de l'antécédent, sans doute sur le modèle des pronoms de type lequel, qui les a fascinés par ses allures latines. (Deulofeu, 1981 : 177)

Comme l'a reconnu l'auteur lui-même dans un récent article (Valli & Deulofeu, 2003), on ne peut pas considérer cette hypothèse comme assurée, aussi séduisante soit-elle. Elle ne vaudrait

⁹³ Il existe aussi une hypothèse concernant la « cliticisation des relatifs » qui a été mentionnée au chapitre 1 section 3.4.4. Pour une étude plus approfondie, se reporter à Muller (1996a).

que pour les corpus standard et serait en fait issue d'une trop grande importance accordée à des phénomènes marginaux, notamment dans les corpus de langue spontanée.

Il semblerait en fait que la concurrence entre relatives à proforme et relatives à particule soit active dès les débuts de la langue française et que leur répartition soit dictée par le lexique. Comme l'ont constaté Valli & Deulofeu (2003) ainsi que Valli (1988) pour les « cas obliques », le choix de la proforme (*qu-* ou *lequel*) obéirait à des contraintes lexicales et se présenterait comme un ensemble de collocations avec le verbe et le support plutôt que comme un ensemble de paradigmes réguliers. Le faible nombre de relatives aux cas obliques dans les corpus oraux appuie le caractère dérivationnel du phénomène.

Même si cette hypothèse doit être vérifiée sur des corpus plus larges, elle met en lumière deux points utiles pour notre étude. D'une part, elle montre que reste ouverte la question des modalités diachroniques de la « réanalyse » de la proforme en particule (Hirschbühler & Labelle, 1996 : 74-75) ou, au contraire, de l'existence dès l'origine de la concurrence entre les deux ensembles de formes. Et surtout, elle souligne l'importance des spécificités de chacune des formes *qu-* en présence, le caractère idiosyncrasique de leurs propriétés et, par là même, la difficulté que l'on va rencontrer pour les faire entrer dans un système régulier. La comparaison du fonctionnement de *où* et de *quand* confirmera cette hypothèse.

6. Les interfaces

Le cadre global des mots *qu-* exposé, il nous faut désormais préciser les relations que peuvent entretenir certaines composantes de l'analyse linguistique, en vue du traitement des Qu-C. Mais avant cela, nous allons procéder à l'illustration, à partir de quelques exemples, de la syntaxe externe, de la syntaxe interne et du statut catégoriel.

6.1. Illustration de la syntaxe interne et externe et du statut catégoriel

Nous proposons les analyses suivantes⁹⁴ afin d'illustrer les différents contextes dans lesquels peuvent apparaître des mots *qu-*.

302) *J'ai enfin choisi **qui** j'allais inviter.*

- ◆ Statut catégoriel : proforme *qu-*.
- ◆ Syntaxe interne : construction verbale tendue à place distinguée dans laquelle *qui* est régi par le verbe *inviter*.
- ◆ Syntaxe externe : *qui j'allais inviter* est régi par le verbe *choisir*. Contrairement à l'analyse traditionnelle des « relatives », *qui* n'a pas de fonction externe tout seul. C'est l'ensemble de la Qui-C qui a une fonction externe.

303) *J'ai vu l'homme à **qui** tu as parlé.*

⁹⁴ Les critères justifiant les analyses sont détaillés dans diverses sections.

- ◆ Statut catégoriel : proforme *qu-*.
- ◆ Syntaxe interne : construction verbale tendue à place distinguée dans laquelle *à qui* est régi par le verbe *parler*.
- ◆ Syntaxe externe : l'ensemble *l'homme à qui tu as parlé* est régi par le verbe *voir*.

304) *Je regarde la table **qui** est dans le salon.*

- ◆ Statut catégoriel : particule *qu-*.
- ◆ Syntaxe interne : construction verbale tendue à place distinguée dans laquelle la particule *qui*, sans avoir de fonction elle-même, porte la marque *-i* de la position sujet du verbe *être*, saturée par *la table*⁹⁵.
- ◆ Syntaxe externe : *la table qui est dans le salon* est régi par le verbe *regarder*.

305) *Je préfère **que** tu partes.*

- ◆ Statut catégoriel : particule *qu-*.
- ◆ Syntaxe interne : construction verbale tendue « ordinaire » dans laquelle *que* n'a pas de fonction.
- ◆ Syntaxe externe : *que tu partes* est régi par le verbe *préférer*.

6.2. Relations entre syntaxe interne et syntaxe externe

Nous avons observé que, dans certains cas, lorsque la Qu-C est associée, on observe la disparition de certaines propriétés de syntaxe interne : le mot *qu-* n'impose plus à la structure d'avoir la forme canonique d'une construction verbale tendue d'un certain type. Ce phénomène de relâchement de contraintes du mot *qu-* a reçu dans la littérature anglo-saxonne l'appellation de « main clause phenomena » (Green, 1976). C'est le cas, par exemple, dans l'énoncé suivant où la structure interne de la Quoique-C (double marquage + extraction du sujet) est celle d'une construction indépendante et ne se retrouve a priori pas dans une Qu-C régie :

306) *surtout il y a une scission entre les les organisateurs **quoique** François c'est lui qui a gardé l'aspect millenium [C-Oral-Rom]*

306a) *? il y a une scission entre les organisateurs **pour que** François c'est lui qui garde l'aspect millenium*

Un phénomène voisin, mais sans doute de nature différente, a été observé dans la littérature : la présence de certains éléments dans la Qu-C a des répercussions sur le plan syntaxique ou

⁹⁵ Ceci revient à dire que le support des « relatives déterminatives » est la partie lexicale de la position sujet qui est couplée avec une partie grammaticale, le *-i* porté par la particule.

pragmatique. Pour Béguelin (2000 : 309-310) et Gapany (2004), par exemple, l'insertion d'un « adverbe de phrase », d'un « modalisateur » ou d'un « marqueur de polyphonie » dans une « relative » régie permet d'interpréter celle-ci comme étant une « clause autonome ». Il s'agit donc ici d'une influence syntaxique (ou plutôt macrosyntaxique, le terme « clause » faisant partie de cette composante dans le cadre proposé par Berrendonner [1990]).

Pour Gosselin (1996 : 240), ces éléments sont utilisés comme des tests aux répercussions pragmatiques.

Au plan pragmatique, on reconnaît deux actes illocutoires distincts dans les énoncés qui comportent une subordonnée détachée, pour rendre compte du fait que seules ces subordonnées supportent l'insertion d'une parenthétique, d'un marqueur de concession ou d'un adverbe d'évaluation subjective. C'est ainsi que dans les exemples suivants, la subordonnée temporelle est nécessairement interprétée comme hors du champ de la négation, quoique aucune marque de ponctuation n'en signale explicitement le caractère détaché :

- 307) *Il ne mangeait pas quand il avait – **prétendait-il** – envie de fumer.*
- 308) *Il n'a pas été déçu après avoir **pourtant** perdu la course.*
- 309) *Il n'a pas été déçu après avoir, **malheureusement**, perdu la course.*

Selon ces auteurs, il suffit qu'un élément associé ou parenthétique soit inséré dans une construction dépendante d'un verbe pour qu'elle soit analysée comme une « clause autonome » ou un « acte illocutoire distinct ». Cela pose un problème théorique intéressant dont la solution conditionne de nombreuses analyses. En effet, il est nécessaire de déterminer si cette insertion fait passer du statut de régi au statut d'associé ou s'il s'agit d'une distinction dont il faut rendre compte à un autre niveau que la syntaxe. Répondre à cette question revient à préciser les rapports entre régi et associé, entre microsyntaxe et macrosyntaxe et enfin entre syntaxe externe et syntaxe interne. Comment traiter des cas où des unités macrosyntaxiques se trouvent à l'intérieur de domaines de rection ?

Notre cadre voyant la microsyntaxe et la macrosyntaxe comme étant deux modules indépendants, les constructions précédentes pourront être traitées comme des unités macrosyntaxiquement distinctes de ce qui les précède. La rection est donc identique, qu'un élément particulier soit inséré ou non. Seul le statut macrosyntaxique de la Qu-C change. La portée des modalités étant l'une des propriétés définitoires des unités macrosyntaxiques, il est donc normal que leur perte engendre une nouvelle unité mais pas une modification du domaine rectionnel. On peut rapprocher ce phénomène de la notion de « greffe » d'une unité macrosyntaxique sur une relation de rection (Deulofeu, 1999a). On pose une relation de rection mais qui se réalise sous la forme d'un noyau macrosyntaxique. La syntaxe interne ne serait alors plus gouvernée par les règles de bonne formation grammaticale mais par les règles de construction de noyaux.

Ce débat pourrait être étayé par une étude sur corpus essayant de mettre en évidence les interactions entre syntaxe interne et syntaxe externe. Par exemple, il serait intéressant d'étudier les différentes réalisations internes en fonction de la relation externe. Mais, après un dépouillement minutieux, nous nous sommes aperçu que *quand* ne semblait pas être l'item le mieux adapté pour mener à bien une telle vérification. En effet, les réalisations des Quand-C sont relativement canoniques et possèdent donc peu d'insertions, à l'oral non planifié notamment, dimension la plus intéressante à étudier dans cette perspective car moins soumise à des influences stylistiques.

6.3. Relations entre statut catégoriel, sémantique et syntaxe

L'indépendance des niveaux est un principe de rigueur descriptive, car nous ne savons pas a priori ce que nous allons découvrir. Mais il est possible que, dans certains cas, des propriétés aillent de pair. Par exemple, les constructions introduites par *du moment que* peuvent relever de deux relations syntaxiques, deux catégories et deux sens distincts (temporel et causal) et tout ceci de façon solidaire, même si l'exemple 311) représente un emploi statistiquement plus important dans les corpus.

310) *C'était Narr'Havas qui le suivait depuis quelque temps, pas à pas, avec un de ces larges filets à prendre les bêtes farouches, et profitant **du moment qu'il se baissait**, il l'en avait enveloppé.* [Flaubert, salammbô]

311) ***Du moment qu'ils ont accueilli des terroristes**, ils ne peuvent plus exister comme organisation.* [PRES:CourrierInt]

Dans ce deuxième exemple, il s'agit d'un associé, ce que montrent les tests de la portée des modalités et du clivage.

311a) ? *Ils ne peuvent plus exister comme organisation, **mais pas du moment qu'ils ont accueilli des terroristes.***

311b) ? ***C'est du moment qu'ils ont accueilli des terroristes qu'ils ne peuvent plus exister comme organisation.***

Ce cas nous semble être une claire illustration d'une réanalyse, impliquant à la fois la syntaxe (interne et externe), la sémantique et le statut catégoriel.

Mais il n'est pas possible (ni utile ?) d'établir un ordre dans ce schéma, à savoir si le changement de catégorie est dû au sens ou si le changement de sens est dû à la catégorie, etc. Il est plus prudent de décrire les composantes indépendamment les unes des autres sans poser de dérivation, car nous ne savons pas dans quelle mesure ces recouvrements sont présents dans la langue.

6.4. Constituance et dépendance

Par ailleurs, notre cadre nous permet aussi de résoudre quelques cas qui pourraient s'avérer

complexes sans une stricte distinction des niveaux. On peut illustrer cela grâce aux deux exemples suivants :

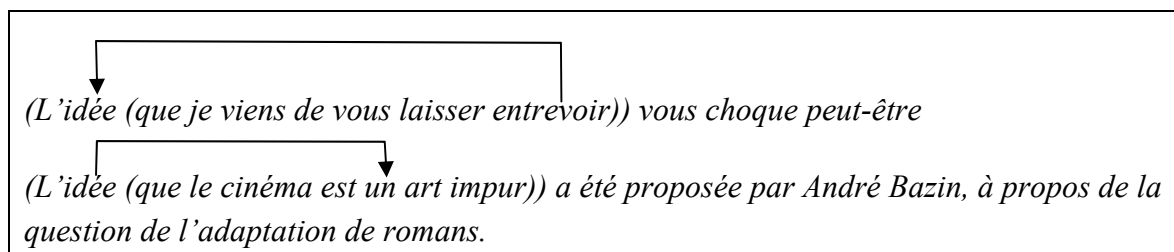
- 312) *L'idée **que** je viens de vous laisser entrevoir vous choque peut-être* [Stendhal, suora scolastica]
- 313) *L'idée **que** le cinéma est un art impur a été proposée par André Bazin, à propos de la question de l'adaptation de romans.* [DIVS: CritCine]

On distingue généralement ces deux constructions en disant que l'une est introduite par un « pronom relatif » et l'autre par une « ConjS ». D'après l'analyse que nous adoptons ici, dans les deux cas, *que* appartiendrait à une même catégorie, à savoir particule *qu-*. Comment alors rendre compte de la différence bien réelle existant entre ces deux énoncés ?

Pour ce qui est de la syntaxe externe, il est nécessaire de distinguer deux niveaux : la relation de la *Que-C* avec le nom *idée* et la relation de l'ensemble du groupe avec le verbe recteur principal. Dans les deux exemples, l'ensemble *l'idée + Que-C* est sujet du verbe *choquer* ou *proposer*, ce que l'on peut montrer grâce à l'équivalence avec la proforme *elle*. Mais ce qui va permettre de les différencier, c'est la complémentarité des informations fournies par la constituance et la dépendance internes.

Alors que les théories syntaxiques mettent généralement l'accent sur l'une ou l'autre de ces dimensions, notre cadre les prend en compte toutes les deux, mais de manière séparée. Ainsi, *l'idée que je viens de vous laisser entrevoir* et *l'idée que le cinéma est un art impur* ont la même analyse au niveau de la constituance : constituant nominal ayant comme tête *idée* et comme modifieur la *Que-C*. En revanche, elles ont des analyses en dépendance différentes. *L'idée que je viens de vous laisser entrevoir* est un dispositif, *l'idée* étant régi par le verbe *entrevoir*. Dans l'exemple 313), constituance et dépendance sont congruentes, car la *Que-C* est objet du nom *idée*.

Les analyses en constituance (parenthèses) et en dépendance (flèches) sont schématisées ci-dessous :



Du point de vue de la syntaxe interne, *que*, dans le premier exemple, marque la position objet du verbe enchâssé, alors qu'il ne joue aucun rôle par rapport au verbe enchâssé dans le second exemple. Il s'agit en fait dans les deux cas de pures marques formelles.

La différence ne serait donc pas catégorielle, comme le prétend l'analyse traditionnelle, mais uniquement syntaxique. C'est la syntaxe externe des Que-C qui permet de distinguer ces deux constructions. Il est donc possible de conserver la distinction entre ces deux constructions mais par un autre biais que la catégorie.

Malheureusement, le niveau de la constituance a été peu étudié dans l'approche pronominale jusqu'ici. Je proposerai donc une tentative d'interprétation des faits de constituance en termes de topologie, par extension de l'analyse pronominale au moyen de notions empruntées à la théorie sens-texte (cf. Gerdes & Kahane, 2006). Nous développerons ce point de vue dans notre dernier chapitre.

Chapitre 4

Notre conception du système des mots *qu-*

Après l'état de la question, les critiques des notions traditionnelles et l'exposé des principes fondateurs de notre cadre d'analyse, il est naturel de présenter notre hypothèse sur l'organisation du système des mots *qu-*. L'hypothèse que nous allons retenir ici, qui peut apparaître assez personnelle, est en fait le fruit de multiples lectures complémentaires qui, mises bout à bout, nous ont permis de reconstruire le puzzle. Mais pourquoi être obligé de présenter un système alors que l'on travaille sur le seul mot *quand* ? La réponse est simple : il nous a été impossible de rendre compte des divers usages de ce mot en français contemporain sans avoir une vision claire du système dans lequel il s'insère (celui des mots *qu-*), des catégories qu'il est censé pouvoir représenter et des relations que les Qu-C peuvent entretenir avec le contexte. Cette obligation nous pousse donc à une très grande prudence, car non seulement les solutions que nous avons retenues ne sont pas forcément partagées, mais en plus leur démonstration repose en partie sur la prise en compte de données non standard.

Il est également important de préciser que le fonctionnement des mots *qu-* est hétérogène mais que tout n'est pas possible. Chaque terme va pouvoir se construire de manière singulière mais parmi un nombre de possibilités déterminé. Pour ne prendre que la présence/absence du support, seuls les quatre cas de figure suivants sont envisageables :

Cas 1	Cas 2	Cas 3	Cas 4
proforme <i>qu-</i> support + proforme <i>qu-</i> support + particule particule			

Ainsi, certains mots *qu-* ont la possibilité d'avoir un support (*qui*, *que*, *où*), d'autres en possèdent un de manière obligatoire (*dont* et les particules en général), d'autres enfin, ne peuvent pas en avoir du tout (ce qui est apparemment le cas de *comme* et de *quand*). Plus précisément, les deux morphèmes *qui* peuvent avoir les trois premiers cas de figure, *que* (avec sa variante *quoi*) les quatre et *dont* seulement le cas 3⁹⁶. Quant à *où*, la détermination de sa distribution est plus problématique, comme nous le verrons dans une partie ultérieure. Il est important de préciser que, pour un mot donné, les possibilités peuvent varier en fonction des époques.

On peut donc dresser un tableau précisant les correspondances de notre terminologie avec les termes traditionnels, sachant qu'il faudrait en plus ajouter les dispositifs permettant d'agencer de manière différente les réalisations de la rection verbale. Le statut catégoriel et la syntaxe externe sont détaillés un peu plus loin.

⁹⁶ Ces termes peuvent éventuellement fonctionner avec un support sémantique et définir leur référence par anaphore.

CATEGORIES		
<i>Support+Statut catégoriel</i>	<i>Termes traditionnels</i>	<i>Exemples</i>
proforme <i>qu-</i>	pronom (ou adverbe) relatif et interrogatif	314)-315)
support + proforme <i>qu-</i>	pronom (ou adverbe) relatif	316)
support + particule	pronom (ou adverbe) relatif	317)-318)
particule	conjonction de subordination	319)

RELATIONS		
<i>Syntaxe externe</i>	<i>Termes traditionnels</i>	<i>Exemples</i>
valence	complétive/relative/interrogative ind.	319)-320)
rection verbale	subordonnée circonstancielle	321)
nominale	relative déterminative/complétive	322)
structuration en liste	coordonnée	323)
solidarité (nexus)	relative prédicative	324)
association	subordonnée circonstancielle	325)

Tableau 7. Les différentes catégories des mots *qu-* et les différentes relations impliquant des Qu-C

Les énoncés ci-dessous exemplifient les distinctions proposées ci-dessus.

- 314) ***Qui** mieux que M. Henri Tezenas du Montcel, agrégé de sciences économiques, pourrait mener à bien cette bataille des chiffres ?* [SSem:LeMonde_Art]
- 315) ***Comment** avais-je pu si longtemps ne pas m'apercevoir de la distance qui séparait le protestantisme moderne de la religion du Nouveau Testament ?* [SSem:Ouv-Cathos]
- 316) *Monsieur Dubois a déclaré à l'homme à **qui** vous avez vendu votre bateau qu'il allait « agir »* [LITA:Corresp]
- 317) *Venu de l'extrême gauche du parti (il fut, dans sa jeunesse, le président des « Jusos », les jeunes socialistes), Schröder effectue une trajectoire **qui** le fait aujourd'hui couramment surnommer « le camarade des patrons ».* [PRES:Humanite]
- 318) *Alors, comme il faut commencer par quelque chose, je parle de moi, de ma vie, de mes échecs, de mes souffrances, de ma famille, de mon travail, de l'homme **que** j'aime, de mes enfants, surtout de mes enfants.* [LITC:Roman1]
- 319) *Il avait craint d'abord **que** la Révolution n'avortât* [Hugo, quatre-vingt-treize]
- 320) *Baïe demande **ce que** font les sergents à la guerre.* [Renard, Journal 1894-1904]
- 321) *Arles redevient passionnant **quand** le festival prend des risques.* [SSem:LeMonde_Art]

- 322) *L'idée **que** les étrangers font monter les prix n'a plus lieu d'être !*
[www.lexpansion.com]
- 323) *Le Pararge aegeria **comme** d'autres de ces compères continuent de se répandre mais les chercheurs remarquent tout de même que cette progression est beaucoup plus lente dans les régions où les habitations sont de moins en moins adaptées.* [SCIE:Infoscience]
- 324) *Je ne vois que des personnes **qui** jouent, et par exemple le trio de ce soir.*
[DIVS:JournLyc]
- 325) *Mais la caméra est aussi guidée par le dernier qui prend la parole, **si bien que** toutes les interventions semblent s'équivaloir.* [DIVS:CritCine]

En ce qui concerne le statut catégoriel, nous avons pris la décision de conserver uniquement la distinction entre les proformes *qu-* et les particules *qu-*, ce second terme recouvrant à la fois ce que Muller (1996a) appelle « pronom réduit⁹⁷ » et « conjonction ». Dans les études contemporaines tous les linguistes (nous y compris) sont à peu près unanimes pour voir trois fonctionnements possibles pour les mots *qu-*. Le débat porte désormais sur le traitement de ces trois cas : s'agit-il de trois catégories distinctes ou peut-on en rendre compte autrement ? La réponse à cette question dépend fortement du cadre linguistique retenu pour faire son étude, de la hiérarchisation des critères et de la distinction des divers modules de l'analyse. Nous avons vu (chapitre 1 section 3.4.), par exemple dans Le Goffic (1993), que ces trois cas étaient traités différemment de nous ou de Muller (1996a) : trois catégories pour C. Muller, trois fonctions pour P. Le Goffic et deux catégories avec, à l'intérieur, des différenciations syntaxiques pour nous.

Afin de pouvoir appliquer cette analyse catégorielle à *quand*, il va falloir dégager des critères distributionnels appropriés à partir d'un morphème proche, tous les critères envisagés pour *qui/que* n'étant pas forcément adaptés. Il faut néanmoins avoir à l'esprit que pour les mots *qu-* comme pour beaucoup d'autres termes, une vision tranchée n'est pas soutenable ni souhaitable. Il faut laisser toute sa place à la diversité des phénomènes observés et aux emplois différents qu'en font les locuteurs. Ces items subissant des variations d'emplois en diachronie liées à des interactions complexes entre la norme et l'usage, il est tout à fait prévisible que l'on observe des contextes dans lesquels le mot étudié possède des propriétés appartenant aux deux catégories distinguées. Loin d'y voir une faiblesse du cadre que nous avons proposé, nous considérons que les phénomènes d'ambiguïtés de classement sont sans doute « coextensifs » à la langue elle-même. L'important, selon nous, est de poser clairement les catégories descriptives dont nous nous servons.

On pourrait alors nous reprocher de retomber dans les travers que nous avons précédemment

⁹⁷ Nous interprétons le « pronom réduit » de Muller (1996a) comme une particule *qu-* dans une construction à place distinguée. Il s'agirait donc, de notre point de vue, d'un mélange entre catégorie et syntaxe interne.

dénoncés. Mais, à la différence des études précédentes, nous avons essayé de définir de manière précise et sans ambiguïté les catégories que nous employons. Dans les grammaires, l'ambiguïté existe dans la définition même des catégories, ce qui dissimule évidemment l'ambivalence des formes. Il en est ainsi de la catégorie ConjCo, par exemple, qui laisse toute latitude pour classer *car* parmi ses représentants. Mais si l'on adopte une vision strictement descriptive par types de fonctionnements, on peut montrer que *car* a entièrement sa place parmi ce que nous avons appelé les particules *qu-*. Ce classement dans les particules *qu-* permet d'ailleurs d'expliquer pourquoi de nombreux locuteurs français utilisent la reprise par *et que*.

- 326) *M. Bompard aura certainement beaucoup de voix les 11 et 18 mars, car c'est une « bête » politique et qu'il a su rendre « politiquement correcte » sa candidature.* [FORM:Politique]

Pour ce qui est de la syntaxe, notre cadre s'articulera autour de deux dimensions principales : la syntaxe interne et la syntaxe externe. Ces modules font intervenir cinq modes d'organisation syntaxique distincts : la rection, l'association, la structuration en liste, la solidarité et la constituance. La structuration en liste permet de constituer un paradigme d'unités occupant une même place syntaxique alors que la rection introduit une nouvelle place syntaxique dans le déroulement linéaire du discours. L'association est aussi de nature syntagmatique mais elle n'introduit pas de nouvelle place syntaxique définie par le verbe. Il peut également arriver que des constructions introduites par un mot *qu-* ne soient pas incluses dans un énoncé. Elles sont alors autonomes. La relation de solidarité rend compte du lien qui existe entre les deux éléments constitutifs du nexus. Quant à la constituance, celle-ci permet de déterminer ce qui forme un groupe et de rendre compte des positions relatives des constituants (topologie).

Il est donc possible de décrire tous les phénomènes observés en distinguant précisément la catégorie et la relation syntaxique. Tous les items que l'on classe dans la famille des mots *qu-* ont la possibilité d'appartenir à l'une des catégories et d'avoir au moins l'un des fonctionnements cités ci-dessus. Certains peuvent avoir à peu près tous les fonctionnements à l'image de *que*. D'autres peuvent être tantôt une particule à valeur paradigmatique ou joncteur de liste (c'est-à-dire qu'ils peuvent introduire une unité se situant dans la même place syntaxique qu'un constituant précédemment posé) *Le lion comme le taureau sont des animaux dangereux*, tantôt une particule introduisant une construction associée *Comme je te l'ai déjà dit, Paul est parti*. On ne peut donc pas déduire d'une relation de syntaxe externe un statut catégoriel, sachant que proforme *qu-* comme particule peuvent être à la tête de constructions valencielles, régies, associées, en liste, en relation de solidarité ou autonomes.

Afin d'illustrer le changement de représentation qu'induit notre cadre, reprenons l'exemple de *car*. Contrairement à ce que masque l'analyse en termes de « coordination », *car* possède un des fonctionnements reconnu pour la plupart des constructions introduites par une particule *qu-*, à savoir celui d'introducteur d'associés à une construction verbale.

- 327) *Pour ces derniers, la baisse des cours des matières premières est une véritable aubaine **car** elle réduit les coûts de nombreux produits (essence, fioul domestique, gaz naturel, denrées alimentaires et une multitude de biens manufacturés).* [PRES:CourInt]

En effet, la Car-C ne peut pas être clivée et elle ne peut vraisemblablement pas répondre à la question correspondante en *pourquoi?*⁹⁸

- 327a) ? ***C'est car** elle réduit les coûts de nombreux produits **que** la baisse des cours des matières premières est une véritable aubaine.*

- 327b) ***Pourquoi** la baisse des cours des matières premières est-elle une véritable aubaine ? *Car elle réduit les coûts de nombreux produits.*

Dans d'autres contextes, *car* peut aussi être proche d'une valeur de joncteur de liste.

- 328) *Telle une gargouille, attirante par sa laideur, rassurante **car** figée et immobile, j'admire l'horizon, je connais cette ville, ses impasses, ses chemins, et au lointain, je ne vois plus rien.* [LITC:Erotique]

Ayant présenté le cadre général dans lequel prennent place les mots *qu-*, nous pouvons désormais passer à l'étude descriptive de *quand*, en commençant néanmoins par une analyse distributionnelle plus approfondie de certains mots *qu-*.

⁹⁸ Nous avons vu que certains locuteurs pouvaient utiliser l'équivalence entre *pourquoi* et une Car-C. Mais il s'agit tout de même d'un phénomène restreint.

PARTIE 2

ÉTUDE DESCRIPTIVE DU FONCTIONNEMENT MORPHO-SYNTAXIQUE DE *QUAND*

Dans cette seconde partie, certains aspects du fonctionnement de *quand* seront plus particulièrement développés et d'autres seulement abordés en fonction de l'état d'avancement de notre cadre descriptif, qui est embryonnaire dans quelques domaines. Ainsi, l'accent sera mis sur l'étude du statut catégoriel et sur certaines relations syntaxiques bien décrites avec une incursion prudente dans le domaine de la macrosyntaxe. Les questions de topologie et de relations syntaxe/sémantique seront moins développées. La topologie sera notamment évoquée dans une perspective de formalisation des résultats.

Chapitre 5

Étude distributionnelle des autres mots *qu-*

1. Distribution générale des proformes *qu-*

Avant de commencer l'analyse de *quand*, nous allons montrer que les proformes *qu-* n'ont pas un fonctionnement uniforme, ce qui explique pourquoi il est difficile de définir un comportement prototypique de proforme *qu-*.

Nous écartons de notre étude *si*, *dont* et *comme* dont le statut est loin d'être assuré⁹⁹. Nous n'avons donc retenu que des éléments présentant des emplois de proformes indiscutables, c'est-à-dire *où*, *comment*, *pourquoi*, *qui*, *quoi/que* et *combien*, pour lesquels nous allons classer les propriétés distributionnelles en fonction de deux groupes : les propriétés quasi-morphologiques et les propriétés syntaxiques.

Dans cette section, les propriétés sont présentées séquentiellement sous la forme d'un *X* qui désigne le mot *qu-* suivi ou précédé d'un élément caractéristique.

1.1. Propriétés quasi-morphologiques

- ◆ X + ça

⁹⁹ Godard (1988) tranche en faveur de l'analyse de *dont* en particule (complémenteur) avec de bons arguments. Pierrard (2002) montre que la situation de *comme* est plus complexe. *Si* a été finalement assez peu étudié. Il faut sans doute distinguer un *si* « complétif » particule correspondant à *que* et un *si* à statut proche de la proforme (la Si-C accepte notamment d'être raccourcie avec les modaux : *Je viens si je peux*). Des études précises devraient permettre de trancher.

- 329) *L2 c'est X > - tout à fait différent de ma sculpture c'est bizarre - vous savez bon là vous voyez j'ai peint mon atelier là- bas - L1 où ça* [PRI-ROU-3]
- 330) **Comment ça !** *Qu'est-ce que tu veux dire ?* [Maupassant, bel ami]
- 331) -- *Tiens. Pourquoi ça ?* [Maupassant, bel ami]
- 332) *Il est impossible qu'elle ne le sache pas, parce qu'on lui dirait... - Qui ça, on ?* [Renard, Journal 1905-1910]

Les auteurs des *Guignols de l'info* sur la chaîne française Canal+ de même que certains locuteurs francophones (dixit D. van Raemdonck) acceptent l'usage *quoi ça*. Mais il ne s'agit pas d'un usage largement répandu et, au moins en ce qui concerne les auteurs des *Guignols de l'info*, *quoi ça* est utilisé comme une tournure caricaturale.

- 333) **Quoi ça ?** [Johnny Hallyday, *Guignols de l'info*]

◆ N'importe + X

- 334) *On ne porte pas une robe n'importe où et n'importe comment.* [SSem:Per-Hermès]

Sur l'Internet, on trouve des exemples dans lesquels *pourquoi* se retrouve en composition avec *n'importe* alors que Korzen (1990 : 67) comme Blanche-Benveniste (2003) rejettent cette possibilité. L'une fait l'analogie avec l'anglais **whyever*, ce qui montre que le français n'est pas un cas isolé, et l'autre avec le russe qui présente toute la série en *n'importe*, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'un « indicible linguistique ». On peut en dire autant de *combien*. Dans les exemples 335) et 336), le scripteur a vraisemblablement fait une correspondance avec les autres proformes présentes dans ce tour, étendant ainsi les possibilités de constructions de *n'importe*. Cela montre bien que cette tournure est caractéristique des proformes, même si le statut de ces deux exemples peut sembler problématique.

- 335) *Comme quoi il y a bien des championnats un peu n'importe pourquoi dans ce bas monde.* [www.littleboboy.net]
- 336) « *le Chaos sur le terrain ils sont n'importe combien* ». [http://membres.lycos.fr/picmajeur]

Nous pouvons les rapprocher de ceux plus anciens proposés par Béguelin (2002) (*n'importe à qui, n'importe d'où...*) qui montre que le système a évolué et peut encore le faire. Cet auteur soulignait d'ailleurs « l'apport de la recherche informatisée sur corpus, qui permet de mettre au jour des faits linguistiques insoupçonnés ».

En ce qui concerne *n'importe pourquoi*, nous ne disposons pas de suffisamment d'exemples pour nous prononcer sur son statut. En revanche, la tournure en *n'importe combien* est attestée de manière beaucoup plus massive dans des groupes tels que *n'importe combien de fois*,

temps, etc.

- 337) *Si par exemple on recherche la chaîne de caractères commençant par le caractère "a" suivi par n'importe quel caractère, **n'importe combien de fois**, il faudra entrer : grep a.* le_fichier* [<http://perso-info.enst-bretagne.fr>]

Mais en l'absence d'une étude approfondie, nous traitons ces exemples en *n'importe pourquoi* et *n'importe combien* avec une grande prudence, même si *n'importe combien* nous semble beaucoup plus acceptable.

Pour ce qui est de *n'importe qui* et *n'importe quoi*, cela ne pose évidemment aucun problème.

- 338) « *A la place de M. Flosse, **n'importe qui** aurait été mis le soir même en prison, souligne-t-on au palais.* [SSem:LeMonde]

- 339) *Il eût accepté **n'importe quoi**, mais ce mensonge l'exaspérait.* [Maupassant, bel ami]

◆ X + diable

- 340) ***Où diable** vont-ils chercher ces femmes-là. Laide, plate, gauche, pas aimable, une touffe de poils sur la joue.* [Renard, Journal 1894-1904]

- 341) ***Comment diable** cela se fait-il ?* [Maupassant, bel ami]

- 342) ***Pourquoi diable** nous faisons-nous tuer ?* [Hugo, quatre-vingt-treize]

- 343) ***Qui diable** craindrait la mort dans ce pays et ne s'empresserait de se faire tuer bien vite pour être délivré d'une telle vie?* [Ginisty, Anthologie du journalisme]

- 344) ***Que diable** voulait-il dire? Discipline? Ménage?* [SSem:LeMonde_Art]

- 345) ***Combien diable** allais-je encore mettre de temps pour parvenir à la connaissance totale de ce pouvoir ?¹⁰⁰* [www.saintseiya.com]

◆ X + bon me semble

- 346) – *Je suis ici le maître de maison et je peux m'asseoir **où bon me semble** ! ...* [<http://perso.wanadoo.fr/mag2000>]

- 347) *La lumière de l'étoile du soir ne croît ou ne décroît. Il m'appartient de la donner à **qui bon me semble** tout comme mon coeur.* [www.cinerepliques.net]

¹⁰⁰ Intuitivement, *combien diable* nous paraît peu acceptable.

- 348) *pardon mais j'ai encore le droit de gueuler apres **quoi bon me semble**.*¹⁰¹
[www.lille.webstore.fr]

Nous n'avons pas trouvé d'exemples avec *comment*, *pourquoi* et *combien*. En ce qui concerne *comment*, cela passe évidemment beaucoup mieux avec *comme*, signe que son statut de proforme est parfois encore perceptible.

- 349) *Je fais **comme (?comment) bon me semble**.*
350) *? Tu arrêteras le sport **pourquoi bon te semblera**.*
351) *? J'achèterai des vêtements pour **combien bon me semblera**.*

◆ X + que ce soit

- 352) *Je priai le docteur de m'accorder une seule minute et je lui glissai dans l'oreille quelques-unes de ces paroles qui doivent atteindre l'âme **où qu'elle soit**, fût-ce sous un Himalaya d'immondices !* [Bloy, le désespéré]
- 353) *D'ailleurs, si mademoiselle parle **à qui que ce soit** de laudanum et de poison, fût-ce à l'excellent don Cesare, Fabrice est tué de la main de mademoiselle.* [Stendhal, chartreuse de Parme]
- 354) *Octave s'établit sur le devant de la loge, et, par habitude prise, car, ce jour-là, il était loin de chercher à affecter **quoi que ce soit**, il se mit à parler à Mme d'Aumale d'une voix qui quelquefois couvrait celle des acteurs.* [Stendhal, Armance]

Les seuls exemples de *comment que ce soit* ou *combien que ce soit* que nous trouvons sont des extraits d'ouvrages anciens. En synchronie, ces tournures ne sont pas attestées.

- 355) *? Je ferai le ménage **comment que ce soit**.*
356) *? J'achèterai une chaîne stéréo à **combien que ce soit**.*

Quant à *pourquoi que ce soit*, elle est agrammaticale, même si bien évidemment la proximité avec *pour quoi* fait en sorte que l'on trouve des exemples.

- 357) *? Il arrête de travailler **pourquoi que ce soit**.*

◆ X + est-ce qu(e-i) / c'est (que-i)

- 358) *le grutier ++ il me dit **où est-ce qu'on va là viens un peu voir dis là-haut***

¹⁰¹ *Quoi bon me semble* nous semble peu acceptable.

[ORLA:Corpaix]

- 359) *comment est-ce que tu t'en sers euh euh dans dans la vie de tous les jours*
[ORAL:Corpaix]
- 360) *euh je je leur ai jamais demandé pourquoi est-ce qu'ils divorçaient*
[ORAL:Corpaix]
- 361) *Qui est-ce qui marche sur les feuilles ?* [Renard, Journal 1894-1904]
- 362) *Qu'est-ce qu'un être vivant ?* [SSem:Per-CNRS]
- 363) *Combien est-ce que j'en verrai encore, de couchers de soleil ?* [Maupassant, bel ami]

◆ X + que

- 364) *C'est à dire que c'est un peu le but de la chasse de découvrir où qu'on mange*
[www.thesaurus-tv.com]
- 365) *L2 elles ne rangent pas + elles sont sales + elles laissent tout traîner + puis je sais pas comment qu'ils vivent moi + mais des fois leurs chambres c'est une porcherie* [ORAL:Corpaix]
- 366) *elle a dit je veux bien mais il faut me dire pourquoi que la princesse veut pas parler à son mari* [ORAL:Corpaix]
- 367) « Ernest: Avec qui que tu veux que je soye donc? » [Larchey, les excentricités du langage]
- 368) *je finis par me demander à quoi que sa sert d'aller travailler*
[http://aveyron.parti-socialiste.fr]¹⁰²
- 369) -- *Combien que ça fait donc par an ?* [Renard, Journal 1905-1910]

◆ Emploi en construction interrogative

Tous les éléments que nous étudions ici possèdent un emploi interrogatif.

1.2. Propriétés syntaxiques

◆ X + Verbe à l'infinitif

Les proformes possèdent toutes la possibilité d'apparaître avant un verbe à l'infinitif

¹⁰² Tous les exemples que nous avons trouvés sont du type *à quoi que ça sert*, ce qui dénote un certain figement de cette tournure.

- 370) *Moi, quand je veux flâner, le soir, je ne sais jamais **où aller**.* [Maupassant, bel ami]
- 371) ***Comment regarder** la vie avec les méthodes de Claretie qui catalogue tout mais ne regarde rien ?* [Renard, Journal 1894-1904]
- 372) *Mais **pourquoi avoir échoué** à Ladispoli ?¹⁰³* [SSem:LeMonde_Etr]
- 373) *Parler scientifiquement, c'est donc au minimum trouver des gens **à qui parler**.* [SSem:Ouv-Effic]
- 374) ***A quoi imputer** cette bouffée de ressentiment amnésique sinon au désir de complaire aux unionistes, dont dépend la survie précaire du gouvernement de M. John Major?* [M-Diplo]
- 375) *En fait, je voudrais savoir **combien prendre** comme poids, et le nombre de répétitions à effectuer, pour arriver à un résultat correct.* [www.bodyscult.com]

◆ Trait sémantico-syntaxique

Toutes les proformes possèdent un trait sémantico-syntaxique de nature référentielle. Il s'agit même de la propriété définitoire de cette classe de mots. Afin de vérifier l'existence de ce trait, on peut observer des affiliations paradigmatiques avec des éléments de la même série. Ainsi, on observe :

<i>Où</i>	[+Locatif]	<i>là</i>
<i>Comment</i>	[+Manière]	<i>ainsi</i>
<i>Pourquoi</i>	[+Causal]	<i>à cause de ça</i>
<i>Qui</i>	[+Humain]	<i>lui</i>
<i>Quoi/que</i>	[-Humain]	<i>ça</i>
<i>Combien</i>	[+Quantifieur]	<i>en cette quantité</i>

Le fait qu'il existe ces affiliations paradigmatiques met en évidence une autre propriété fondamentale : ces unités ont toutes un statut syntaxique d'éléments régis.

◆ Préposition en syntaxe interne + X

Ici, il s'agit d'une préposition sélectionnée par le verbe régissant la proforme.

¹⁰³ Par ailleurs, Korzen (1990 : 74-75) signale que *pourquoi* + infinitif a des restrictions particulières dans les interrogatives enchâssées.

- 376) *J'ai trouvé Herr Schultze assis devant son bureau, point central **d'où** partaient tous les ordres auxquels obéissait la Cité de l'Acier, sans que jamais un seul eût été discuté La mort lui avait à ce point laissé l'attitude et toutes les apparences de la vie que j'ai cru un instant que ce spectre allait me parler !... [Verne, cinq cents millions de la begum]*
- 377) *les défunts qui ne sont pas encore des ancêtres c'est-à-dire qui ne se sont pas + encore éloignés dans l'au-delà qui sont proches de nous + **auprès de qui** nous intercédons [PUB-TOU-1]*
- 378) *Et plus tard, je suis devenu franchement curieux de découvrir **à quoi** ressemblait le MPLA. [M-Diplo]*
- 379) *Alors que les Américains voient rapidement fondre leur part de marché, leurs trois grands concurrents - Toyota, Honda, Nissan - se demandent **de combien** ils pourront encore étendre leur empire avant la nouvelle étape de la guerre commerciale. [M-Diplo]*

En revanche, avec *pourquoi* et *comment*, il est impossible de trouver une telle tournure :

380) ? *Je me demande **de pourquoi** il parle.*

381) ? *Je me demande **de comment** il parle.*

Ces blocages ne sont pas dus à des phénomènes sémantiques, car on peut avoir :

382) *Je me demande **de quelle cause / de quelle façon** il parle.*

◆ Préposition en syntaxe externe + X

Ici, il s'agit d'une préposition sélectionnée par le verbe régissant l'ensemble de la Qu-C.

- 383) *Alors que le son vient normalement toujours de l'appareil sonore situé derrière l'écran, la perspective sonore permet de le faire venir **d'où** l'on veut dans une salle de cinéma et même de partout à la fois. [http://theses.enc.sorbonne.fr]*
- 384) *Confronter la littérature, la langue alors, à ce type de problème, c'est l'ouvrir au possible, **à comment** se déclanche des idées, et à comment se résolvent des problèmes par la logique [www.editions-ere.net]*
- 385) *Je pense que cela dépend surtout **de pourquoi** tu pars et dans quelles conditions ? [www.mfe.org]*
- 386) *Combien de fois n'avons-nous pas entendu ce genre de paroles marquées par la sottise, ces attitudes de défense **de qui** se sent agressé dans ses convictions les mieux construites. [DIVS:Religion]*

En ce qui concerne *quoi*, la préposition le fait passer obligatoirement à la forme *ce que/ce qui* lorsqu'il est à la tête d'une construction verbale tensée, étant donné qu'il ne peut entrer dans une « relative sans support ».

- 387) *Dans ma chambre, je repensais à ce que (?quoi) mes copains m'avaient raconté sur leur anniversaire : moi, j'ai eu ci, moi j'ai eu ça, et patati et patata...*
[DIVS:Enfants]

En revanche, avec un verbe à l'infinif, cela ne pose aucun problème.

- 388) *Tout repasser, même s'il n'est plus temps de réfléchir à quoi dire*
[www.editions-metallie.com]
- 389) *ça dépend de combien tu imprimes de photos par an...* [http://forum.ubuntu-fr.org]

◆ Position in situ

- 390) *L1 vous habitez où* [PRI-BAY-1]
- 391) *tu tu conçois mais euh tu conçois ta vie de couple comment* [C-Oral-Rom]
- 392) *ces parents sont nés en Algérie pour un certain nombre de raisons c'est-à-dire qu'ils ont eu + leurs parents à eux + qui sont arrivés en Algérie + pourquoi + parce que l'Algérie était une colonie française* [ORAL:Corpaix]
- 393) *L2 et alors vous allez voter pour qui* [PRO-QUI-1]
- 394) *et vous faites quoi alors pour les vacances* [C-Oral-Rom]
- 395) *c'est une sorte de liane qui peut atteindre combien quinze mètres de long à peu près* [C-Oral-Rom]

Comme nous pouvons le voir, tous les mots étudiés ici n'ont pas exactement les mêmes distributions, signe que chacun fonctionne plus ou moins indépendamment des autres, malgré leur appartenance à une même catégorie et l'existence de contextes relativement stables. De plus, il est possible d'observer des propriétés qui sont propres à un mot particulier, à condition d'élargir les contextes. Par exemple, *pourquoi* se singularise par un certain nombre de propriétés distributionnelles. Il peut notamment être repris par *et que*, ce qui est normalement impossible pour d'autres proformes au moins en emploi interrogatif.

- 396) *Je me demande pourquoi il peut rester et que moi, je dois partir.* [ex. de Kayne, 1972 : 27 ; cité par Korzen, 1990 : 70]
- 397) *? Je me demande où il est allé en vacances et que toi, tu as réservé.*

Korzen (1990 : 73) signale aussi que l'on peut dire *pourquoi pas* alors qu'il est difficile de dire **quand/où/comment pas* et que *pourquoi* dans les interrogatives enchâssées a des restrictions d'emplois plus grandes que *quand* (p.74-75). On pourrait encore continuer à donner des spécificités pour *pourquoi* et, sans doute, pour les autres formes, en poussant les investigations plus loin. Il est donc important de bien distinguer les critères classificatoires des propriétés propres à une (ou certaines) forme particulière. A l'intérieur d'une même catégorie, il est bien évident qu'on peut avoir des éléments possédant des propriétés idiosyncrasiques. Notre objectif est de déterminer quels sont les critères qui permettent de distinguer la catégorie des proformes *qu-* des catégories voisines comme celle de particule *qu-*.

Nous récapitulons dans le tableau suivant les propriétés distributionnelles observées. Parmi ces propriétés, nous en retiendrons sept comme caractéristiques des proformes *qu-*, en nous basant sur leur présence dans la littérature linguistique et sur le fait qu'elles se vérifient avec toutes les proformes *qu-* envisagées¹⁰⁴. Les propriétés retenues sont mises en gras dans le tableau. Des propriétés supplémentaires seront étudiées dans les études de détail.

	<i>où</i>	<i>qui</i>	<i>quoi/que</i>	<i>comment</i>	<i>pourquoi</i>	<i>combien</i>
infinitif	+	+	+	+	+	+
ça	+	+	(-)	+	+	-
interrogatif	+	+	+	+	+	+
trait	[+Locatif]	[+Humain]	[-Humain]	[+Manière]	[+Cause]	[+Quantifieur]
est-ce que	+	+	+	+	+	+
prép SI	+	+	+	-	-	+
prép SE	+	+	+	+	+	+
n'importe	+	+	+	+	(-)	(-)
diable	+	+	+	+	+	(-)
bon me semble	+	+	(-)	-	-	-
in situ	+	+	+	+	+	+
fonction	+	+	+	+	+	+
que	+	+	+	+	+	+
que ce soit	+	+	+	-	-	-

Tableau 8. Distribution sélective des six mots *qu-*

¹⁰⁴ Seul *quoi* avec une préposition en syntaxe externe possède une microgrammaire spécifique. Dans le tableau, SE signifie syntaxe externe et SI syntaxe interne.

Afin d'illustrer la pertinence de ces propriétés, on peut signaler que la particule *que*, par exemple, n'a aucune des propriétés distributionnelles ci-dessus.

Avant de passer à l'étude descriptive de *quand*, nous allons voir dans le détail comment *où* se comporte car, pour l'instant, nous avons effectué une distribution large, sans distinguer des usages particuliers. Ce travail est d'autant plus important que *où* servira de référence pour l'étude de *quand*, compte tenu de la proximité qui existe entre ces deux mots.

2. Le cas de *où*

Comme pour *quand*, la détermination de la catégorie du mot *où* pose de nombreux problèmes. Les approches traditionnelles ont d'ailleurs mis l'accent sur l'analogie de son fonctionnement avec celui de *quand*. La lecture de l'introduction de Hadermann (1993) en donne une bonne illustration :

[Selon la tradition] où serait l'équivalent d'une conjonction dans les relatives sans antécédent (ex. : J'irai où vous voudrez). Il serait adverbe dans les interrogatives (ex. : Je lui demande où il ira).

Outre ces emplois, il existe des contextes où il est précédé d'un support. Dans ce cas, *où* est classé parmi les « pronoms ou adverbes relatifs », sauf avec certains supports, où on en fait généralement une « locution conjonctive » : *dans la mesure où, au cas où, au moment où...* (De Boer, 1947).

Si l'on adopte le cadre général exposé dans le chapitre précédent, on arrive à une analyse extrêmement différente voire opposée. Il apparaît clairement que dans tous les emplois sans support – et pas seulement les interrogatifs – *où* présente les mêmes distributions qu'une proforme *qu-* et fonctionne comme tel (Muller, 1996a ; Hadermann, 1993). En revanche, la détermination du statut de *où* lorsqu'il possède un support est beaucoup moins évidente. Nous ne saurions a priori choisir entre les deux pistes suivantes : selon Hadermann (1993), il s'agirait tantôt d'une proforme *qu-*, tantôt d'un élément constitutif d'une « locution conjonctive » alors que pour Muller (1996a : 65-68), à quelques nuances près, il s'agirait toujours d'un « pronom réduit (ou cliticisé) dans la position de conjonction » – c'est-à-dire une particule dans notre terminologie – sur le modèle des autres mots *qu-* fonctionnant avec un support. Nous serons amenés à reconsidérer l'ensemble de ces analyses.

La plupart des études tenant compte du double statut des « relatifs » centrent leur présentation essentiellement sur *qui*, *que* et *dont*, abordant *quand* et *où* en seulement quelques pages. Cette partie sur le traitement de *où* aura donc pour objectif d'illustrer le fait que dès lors que l'on s'intéresse à d'autres mots que *qui*, *que* et *dont*, l'hypothèse du double statut des mots *qu-* est moins évidente à démontrer ou, du moins, demande une argumentation plus approfondie, car les exemples observés possèdent des propriétés hétérogènes pouvant difficilement se ramener trait pour trait aux fonctionnements décrits précédemment. Par exemple, pour *où* avec un support, nous verrons qu'il est possible d'hésiter entre proforme et particule, en nous appuyant sur les critères distributionnels que nous avons retenus. *Où* avec support est-il plutôt proche de *dont* (toujours particule, marque d'un constituant prépositionnel en *de*, selon

Godard [1988]) ou de *lequel* (toujours proforme) ? Ou encore, doit-on distinguer deux unités, proforme et particule, comme pour les formes homonymes *qui* et *que* ?

Nous aborderons ce problème essentiellement par le biais de *où* à support temporel et locatif¹⁰⁵ mais aussi avec quelques autres supports : *prix, cas, vitesse...* Cela afin de voir si ces contextes lexicaux imposent un statut catégoriel particulier.

2.1. Comparaison avec d'autres mots qu-

Dans la famille des mots *qu-*, *où* présente un fonctionnement en partie similaire à *qui*. En effet, *où* sans support partage les propriétés des proformes à emploi interrogatif, notamment le trait sémantico-syntaxique [+Locatif], comme *qui* est porteur dans ce contexte du trait [+Humain].

398) **Où** est mon canif ? **Où** tu l'as laissé hier.

Il fonctionne donc aussi comme proforme dans des emplois non interrogatifs. En cela, il est en parfaite coïncidence avec l'analyse sous forme de proforme proposée pour *qui*. En revanche, *où* avec un support demande une analyse plus approfondie, ce que nous permet de faire l'analogie avec *dont*.

Il est généralement admis que *dont* ne peut être que particule. Cette analyse repose sur les arguments suivants : *dont* n'est pas doté d'un trait sémantico-syntaxique particulier, il est obligatoirement précédé d'un support, il n'a pas d'emploi interrogatif, il est insensible aux propriétés du support et, enfin, il marque toujours un groupe prépositionnel en *de* (Godard, 1988). Il est évident que le comportement de *où* diffère de celui de *dont* :

- ◆ Contrairement à *dont*, *où* peut aussi bien être le substitut d'un syntagme prépositionnel à préposition variable (*dans* ou *à*) que d'un constituant nominal sans préposition.

399) *La maison où je vivais* ⇔ *Je vivais dans cette maison.*

400) *L'époque où il faisait beau* ⇔ *Il faisait beau à cette époque.*

401) *Le jour où il m'a demandé en mariage* ⇔ *Il m'a demandé en mariage Ø ce jour-là.*

- ◆ Il peut être employé sans support, avoir un emploi interrogatif et il ne s'utilise pas dans tous les contextes où un verbe demande un complément en *dans*.

402) *Il est totalement libre, il va où il veut, quand il veut, lui et son hélicoptère sont sous la protection du premier amendement.* [M-Diplo]

403) **Où** l'aurait-il mise s'il avait été faire un tour à la *Gay Pride* ? [PRES:Satirique]

¹⁰⁵ Nous abrégeons désormais *où* à support temporel ou locatif par « *où* temporel » et « *où* locatif ».

404) *un avenir dans lequel (?où) j'ai confiance / un avenir où chacun vivra heureux*

405) *le confort dans lequel (?où) je vivais / la maison où je vivais*¹⁰⁶

Où se distingue donc de *dont* à plusieurs égards. Mais qu'en est-il de la comparaison avec *qui* ?

La proforme *qui* peut être aussi bien sujet qu'objet et elle possède le trait sémantico-syntaxique [+Humain]. La particule *qui* ne peut marquer qu'un sujet et elle ne présente pas de trait sémantico-syntaxique. Il y a donc une réduction des fonctions possibles et une absence de sémantisme pour la particule. C'est cette deuxième propriété qui va nous intéresser ici, car *où* ne présente peut-être pas de trait [+Locatif] quand il fonctionne avec un support. Le débat porte en fait sur les limites que l'on fixe à ce trait. En effet, il est possible de lui affecter une autre valeur que celle d'un simple lieu. Mais on peut soutenir qu'il s'agit d'une extension métaphorique et donc conserver le trait [+Locatif] en structure. Afin d'étayer nos observations, nous allons utiliser les équivalents paradigmatiques interrogatifs comme des révélateurs de trait.

Tout d'abord, on trouve couramment des cas où le support est un élément à sémantisme temporel.

406) *La plupart des réminiscences associées à Noël remonte à l'époque où nous vivions à Dardennes, dans une villa tranquille.* [LITC:Policier]

Certains auteurs (Hadermann, 1993 ; Le Querler, 2000) intègrent cet emploi dans les « locatifs » au sens large en invoquant l'argument qu'il s'agit toujours d'une localisation, mais temporelle et non plus spatiale. Or, la proforme interrogative correspondant à *l'époque où*, n'est pas *où* mais *quand*. S'il n'y avait que ces cas-là, on pourrait tout ramener à l'idée de localisation mais on trouve des exemples pour lesquels cette analyse est plus difficile à soutenir.

407) *Dans l'état où je suis, vous feriez mieux de me poser des ventouses !*
[DIVS:Humour]

Ici, il s'agit d'un « état » et l'élément interrogatif correspondant serait plutôt *dans quel état*, en aucun cas *où* ni *quand*. Avec d'autres supports, il est possible que *où* se rapproche de la valeur sémantique de la « manière ». En mettant en parallèle les exemples suivants, on peut rendre explicite le rapport sémantique entre *où* et *comment*.

408) *Une photo montre un fémur qui, manifestement, n'est pas un os d'un homme au sens où nous l'entendons.* [PRES:TribGeneve]

¹⁰⁶ Pour l'exemple 404), le blocage semble lié au verbe enchâssé alors que pour l'exemple 405), cela est dû au support, comme l'illustrent les énoncés mis en parallèle.

- 409) *D'après la juridiction nationale, le point décisif au regard du présent litige est de savoir **comment** doit être entendu le renvoi opéré à l'article 48 du traité CE (devenu, après modification, article 39 CE) par l'article 15, paragraphe 1, sous b), du règlement sportif. La juridiction nationale interprète ce renvoi **en ce sens** que sont uniquement visés les joueurs* [INST:JuriLegis]

Les supports du type *vitesse* ou *prix* correspondent plutôt aux équivalents paradigmatiques à *quelle vitesse* et *combien*. Il paraît donc difficile de tout ramener au trait [+Locatif], surtout si l'on utilise comme critère décisif la correspondance avec un équivalent paradigmatique. Il est néanmoins vrai que *où* ne fonctionne ni avec *n'importe quel support*, ni avec *n'importe quel verbe enchâssé*. Toujours est-il que l'on ne peut pas le restreindre à un trait particulier tel que « locatif ». *Où* couvre donc divers supports sans pour autant avoir la liberté de cooccurrence des particules *que* et *qui*. Au vu de ces données, on pourrait proposer de poser une particule *où* à côté de la proforme.

Mais on peut aussi soutenir l'hypothèse contraire et prétendre que le trait [+Locatif] est à envisager dans un sens très large. En effet, *où* peut avoir à peu près tous les supports exprimant une localisation dans une échelle donnée, quelle que soit la nature de cette localisation et de l'échelle. Il peut donc tout aussi bien s'agir d'une localisation spatiale, temporelle, que d'une localisation dans une échelle de vitesse ou de prix.

- 410) *C'est quand même un peu surprenant compte tenu de l'endroit duquel provient le ministre, un **lieu où** la pêche est très importante.* [INST:Hansard]
- 411) *Très rarement la souffrance nous apporte la sagesse. Le narrateur ne peut être de marbre après ce terrible drame même si nous sommes à **l'époque où** l'effondrement des sentiments se fait de plus en plus sentir.* [FORM:Culture]
- 412) *A la **vitesse où** il va, l'EPC est quand même ralenti par les frottements de l'air.* [SCIE:SitesWeb]
- 413) *Au **rythme où** vont les affaires, dans un mois, deux peut-être, quelqu'un révélera que Xavière Tiberi était payée par Dumas pour rédiger un rapport sur les activités d'Elf dans les HLM de Mancel. Sans attirer autre chose qu'une attention polie.* [PRES:Satirique]
- 414) *Au lieu de ça, et au **prix où** était l'entrée, seuls les gens aisés ont pu s'échapper du quotidien et rire un coup.* [PRES:SoirAlgerie]

Même si l'idée de localisation dans une échelle de valeurs peut être quelque peu secondaire, il n'en reste pas moins qu'elle est toujours perceptible. Mais comment restreindre la portée du trait « localisation » ? Cela ne pourrait se faire que par un approfondissement de l'analyse sémantique (les limites des extensions métaphoriques de la notion de « lieu ») sans rapport direct avec l'analyse morphosyntaxique. Cette seconde hypothèse d'une proforme portant un trait [+Locatif(métaphorique)] est donc difficilement recevable dans une approche descriptive

sans arguments formels complémentaires.

En outre, un autre fait, lié à ce que nous avons dit précédemment, pose problème à l'analyse de *où* comme proforme. Alors que pour la proforme (*à*) *qui*, il est toujours possible de fournir un emploi interrogatif équivalent, dans le cas de *où*, cela n'est pas toujours envisageable.

415) *Pendant qu'elle le lisait, elle fut soudainement interrompue par l'entrée de l'illustre personnage à qui elle désirait particulièrement le cacher.*
[LITA:AventPolic]

415a) *A qui désirait-elle particulièrement le cacher ? A cet illustre personnage.*

416) *La vitesse où il va.*

416a) *Il va où ? *A cette vitesse*

Il nous faut rendre compte de ce phénomène. Comme le précise Le Querler (2000 : 130-131), la valeur « temporelle » ou « notionnelle » de *où* est souvent liée à son support. *Où* sans support renvoie le plus souvent à une idée de localisation spatiale. Tout le problème est de savoir si c'est *où* seul qui peut être interprété comme la source de la valeur sémantique ou si c'est le support, *où* – simple particule et non plus proforme – ne servant alors que de marque fonctionnelle d'un certain type de complément comme la particule *qui* marque la position sujet ou *dont* la position objet en *de*.

Jusqu'ici les données iraient dans le sens d'une double analyse de la forme *où*, une proforme (sans support) et une particule (avec support), puisque c'est seulement dans ce second contexte que le *où* peut être affecté d'une valeur métaphorique. Il semble bien qu'il ne puisse dégager un trait [+Locatif(métaphorique)] à lui tout seul. Ainsi, il est possible de supposer que dans l'emploi avec support il n'a pas de trait – donc qu'il est particule – et que l'interprétation sémantique de la place « relativisée » est donnée par le trait du support.

Nous allons désormais nous efforcer de justifier notre analyse par l'examen détaillé des propriétés de *où*, en insistant sur celles qui sont vérifiées formellement. Cela sera l'occasion d'exemplifier les critères retenus pour démontrer l'appartenance d'un mot à la catégorie des proformes *qu-* où à celle des particules.

2.2. Les propriétés

2.2.1. Le trait sémantico-syntaxique

Comme nous venons de le voir, les supports peuvent avoir des valeurs sémantiques diverses. Comment peut-on continuer à analyser *où* comme une proforme alors que le trait ne peut se ramener à [+Locatif] dans tous les contextes ?

Afin de montrer que *où* est bien une proforme locative, on peut chercher à utiliser le critère de la combinaison avec *celui* en position de support. Avec *celui*, qui est compatible avec tous les traits (par exemple, *celui* [+Humain] *à qui je parle* vs *celui* [-Humain] *auquel je pense*,

d'argument, est intéressant), où conserverait sa valeur locative par défaut pour donner à l'élément « relativisé » une interprétation locative.

417) **Celui où je vais.** [ex. Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 70]

Mais tel n'est pas toujours le cas et on trouve des exemples dans lesquels *celui où* a une valeur clairement temporelle ou autre.

418) *Tu crois qu'entre le moment où je l'ai pêché et **celui où** il est arrivé par la fenêtre, il a eu le temps de voyager dans l'hyperespace ?* [LITC:TheatreC]

419) *il y a lieu, dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice, de retenir la compétence directe du Conseil d'Etat aussi bien dans le cas où le recours est dirigé contre une autorisation de mise sur le marché que **dans celui où** il tend à l'annulation d'un refus d'autorisation* [INST:JuriLegis]

Dans l'exemple de Blanche-Benveniste et alii (1990), c'est le verbe enchâssé (*aller*) qui crée cet effet d'interprétation locative par défaut. Dans les autres exemples, c'est le contexte qui permet d'affecter une interprétation à *celui*, et plus particulièrement le support lexical avec lequel il est en rapport anaphorique (*moment, cas*). Loin de nous amener à conclure que *où* est une proforme, le critère de *celui* confirme l'analyse en particule.

Le problème le plus difficile lorsque l'on essaie de déterminer l'existence et la nature de l'apport sémantique de *où* repose sur le fait que le support peut avoir une valeur locative assez secondaire, sans pour autant qu'elle soit complètement absente, ce qui complique grandement la tâche de l'analyste. En effet, les idées de lieu et de temps peuvent être confondues voire métaphoriques, et ce même dans les emplois interrogatifs.

420) **Où commence et où finit la collaboration?** [M-Diplo]

A cette question, on peut très bien imaginer une réponse telle que la suivante :

420a) *La collaboration commence **quand** on ne sait plus qui l'on est et finit **où** s'achèvent les illusions des envahisseurs.*

Les verbes *commencer* et *finir* ayant pour sujet *la collaboration* renvoient, selon nous, autant à l'idée de temps que de lieu. En fait, il s'agit de verbes polysémiques qui peuvent être locatifs ou temporels en fonction du contexte. Les notions de localisation et de temporalité n'ont peut-être pas de frontière clairement établie. On trouve d'ailleurs des constructions dans lesquelles la proximité entre *quand* et *où* est manifeste.

421) *Mais **où** nous nous retrouvons dans notre propre domaine, ou pour mieux dire dans notre juridiction, **où** nous redevenons juges des faits, arbitres des circonstances, **c'est quand** nous lisons que cette clef était tachée de sang.* [France, sept femmes de la Barbe-Bleue]

Dans ces pseudo-clivées, il y a une équivalence entre la Quand-C et *où*, la construction en *quand* venant « s'insérer » dans la place marquée par *où* (cf. chapitre 7 section 3). Si l'on accepte cette analyse, on peut affecter aux emplois temporels et locatifs de *où* le même trait [+Localisation] au sens large et, dans certains contextes particuliers, on peut émettre l'hypothèse que l'emploi interrogatif de *où* renvoie à une idée de temps. En tout cas, dans ces emplois, on n'a jamais d'extension métaphorique en dehors de ces deux domaines.

En fait, les difficultés que l'on éprouve pour délimiter la valeur sémantique de *où* viennent de ce que l'on entend par « locatif ». On peut ainsi rapprocher *où* du clitique *y*, mot à propos duquel Sabio (2003b) a montré que certains usages qu'il considère comme locatifs sont en fait assez éloignés de « ce que le sens commun interpréterait comme un véritable "lieu" ». Par exemple, l'auteur classe parmi les locatifs l'emploi suivant, dans lequel il est bien difficile d'en faire un « lieu ».

422) *Je m'y reconnais (dans l'action de ce syndicat).*

On pourrait en dire de même de l'exemple :

423) *quels que soient vos talents et votre disponibilité, le bénévolat à Artisans du Monde permet de mener **une action concrète et agréable où l'on peut rencontrer des gens, exercer sa créativité, être reconnu dans sa mission, valoriser ses compétences, prendre des responsabilités, réfléchir ensemble.** [INST:ONG]*

Peut-on considérer ici que le *où* est locatif, qu'il est temporel ou qu'il marque simplement une rection non locative de type *y* ? Comme c'est le cas pour *y*, la frontière entre emplois locatifs et non locatifs est difficile à déterminer¹⁰⁷.

En conséquence, le trait n'apparaît pas comme un critère facile à manipuler, car le sens de *où* est très difficile à circonscrire, même si la discussion précédente nous oriente vers une analyse en deux unités. Nous allons donc chercher une confirmation de cette analyse en nous tournant vers l'examen des propriétés distributionnelles de *où*. Dans la suite de ce travail, nous utiliserons les termes « temporel » et « locatif » dans un sens volontairement vague étant entendu qu'il est extrêmement difficile de leur affecter un contenu stable et précis.

2.2.2. Verbe à l'infinitif

Selon Muller (1996a), l'infinitif ne peut se trouver qu'après une proforme *qu-*, car les particules *qu-* sont associées au temps fini¹⁰⁸. Et il est vrai qu'un verbe à l'infinitif ne peut pas apparaître après une particule¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Nous pourrions dire la même chose à propos de la difficulté d'établir le sémantisme de *là*.

¹⁰⁸ Deulofeu (1999a), bien qu'ayant critiqué l'association de la « conjonction » et du temps fini dans Deulofeu (1999b), utilise quand même le critère de l'infinitif, ce qui renforce sa pertinence.

¹⁰⁹ Il faut préciser que cette propriété n'est pas valable pour les proformes en position de sujet : **Qui venir ? / Qui inviter ?*

424) *Que faire pour son anniversaire ?*

425) *? Le cadeau que faire pour son anniversaire.*

Nous avons trouvé des exemples de *où* sans support suivi d'un verbe à l'infinitif de même qu'avec un support locatif¹¹⁰.

426) *Ce qui a causé notre dépression c'est de ne pas savoir où aller chercher de l'aide.* [DIVS:JournIntimes]

427) *c'était pas joli ça vous savez fallait voir ce qui s'est passé là-bas on avait pas où aller faire des besoins ni rien* [ORAL:Corpaix]

428) *Notre chemin ne sera plus celui de la recherche de vastes espaces où affirmer ce qui nous était refusé dès le berceau, mais celui d'une découverte intérieure ajournée depuis des siècles et des siècles.* [PRES:MondeDiplo]

On peut aussi faire l'hypothèse que ce type de configuration est présent dans l'énoncé suivant qui comporte en apparence un support temporel.

429) *les racistes blancs veulent montrer que les Noirs, incapables de gouverner, ne savent que s'entre-tuer; pour la résistance noire, il est le symbole d'un passé héroïque où puiser la force nécessaire à la libération.* [M-Diplo]

Mais Muller (1996a : 66) signale la difficulté d'avoir un *où* temporel avec l'infinitif, *où* locatif étant, selon cet auteur, extrêmement fréquent dans cette configuration. Il propose les exemples suivants (les jugements d'acceptabilité sont de lui) :

430) **Au moment où partir, il nous salua.*

431) *? C'est le moment où partir en vacances.*

Les corpus donnent raison à C. Muller, car l'exemple ci-dessus (ex. 429) est le seul cas que nous ayons trouvé avec un support temporel suivi d'un infinitif. Néanmoins, celui-ci est ambigu et il est envisageable d'analyser *symbole* comme le support de *où*, auquel cas il ne s'agirait pas d'un temporel. Afin de contourner cette ambiguïté, nous reformulons l'exemple problématique sous une autre forme, laquelle nous semble tout à fait acceptable.

432) *Il s'agit d'un passé héroïque où puiser la force nécessaire à la libération.*

Par ailleurs, les autres supports non locatifs ne peuvent pas être suivis par un verbe à l'infinitif :

¹¹⁰ En ce qui concerne l'infinitif, l'emploi interrogatif est de loin le plus représenté face à *où* à antécédent locatif.

433) ? Je prévois **le cas où venir** en aide à quelqu'un.

434) ? A **la vitesse où rouler**, je ne parierais pas sur sa victoire.

L'infinifit apparaît donc tout à fait naturel après un *où* précédé d'un support qui renvoie clairement à un lieu. Avec un support temporel, cela semble plus difficile d'après les corpus, sans pour autant être totalement impossible. Pour les autres supports, l'apparition de l'infinifit est bloquée. Les données semblent confirmer l'existence d'une particule *où* fonctionnant dans les constructions verbales à temps fini avec des supports non locatifs.

2.2.3. Préposition

Il a été démontré, notamment en se basant sur le trait [+Humain], que *qui* précédé d'une préposition est toujours une proforme. Or, on trouve *d'où* aussi bien en emploi locatif que temporel¹¹¹.

435) *Ils s'élevèrent jusqu'aux **régions de l'espace d'où** l'Océan s'arrondit et semble pacifié.* [LITA:ContesA]

436) *L'auteur commence son enquête à **la période du mandat britannique**, dans les années 30, **d'où** émergent deux figures centrales: le cheikh Izz Al Din Al Qassam et le mufti de Jérusalem, Haj Amin al-Husseini.* [M-Diplo]

On remarque, pour le *où* temporel, une très forte tendance à apparaître avant *venir*, verbe à sens clairement locatif hors contexte. Cela nous permet d'émettre l'hypothèse que de fortes contraintes lexicales pèsent sur cet usage.

437) *À l'époque d'où je **viens** celle-ci changeait très fréquemment.* [LITC:Erotique]

438) *Les premiers hackers se confondent avec l'époque d'où ils **viennent** : les années 60/70, et leurs contestations.* [www.davduf.net]

439) *La différence de nature des vaisseaux de transport peut s'expliquer quant à lui par le niveau de technologie de l'époque d'où **vient** le voyageur.* [www.chez.com/frenzy]

440) *Mais pour des musiciens contemporains comme moi-même, il est très important d'avoir cette connexion avec le passé d'où nous **venons**.* [DIVS:JournLyc]

Allant dans ce sens, Muller (1996a) pense que *d'où* est presque une forme figée comme *dont*, qu'il a remplacé dans ses emplois « locatifs » (au sens large), ce qui lui permet de remettre en question les conclusions que l'on peut tirer de ces exemples. Afin de contourner ce possible

¹¹¹ Il y a un autre emploi de *d'où*, tout à fait différent, que nous ne traiterons pas ici : *Il s'agissait là d'un stratagème qui devait apprendre aux lofleurs qu'ils faisaient la une des journaux. **D'où** leurs cris de joie !* [PRAT:People]

problème de figement, il recourt à la préposition *jusque* et met en contraste les deux exemples suivants.

441) *Indique-moi l'endroit jusqu'où il est allé.*

442) **Indique-moi le moment jusqu'où il a travaillé.*¹¹²

Il en tire la conclusion que seul la proforme locative *où* peut être précédé d'une préposition (autre que *de*), comme c'est le cas pour *qui* [+Humain].

Les restrictions d'emploi des constructions prépositionnelles semblent indiquer que, comme dans les autres constructions examinées, le où derrière préposition n'est pas cliticisé, qu'il s'agit bien d'un terme du paradigme QU- [proforme] et qu'il a alors une interprétation locative. (Muller, 1996a : 67)

Contrairement à ce que prétend C. Muller, dans nos corpus, nous n'avons trouvé aucun exemple de *jusqu'où*, ni avec un support locatif, ni avec un support temporel. Hadermann (1993 : 155) signale d'ailleurs que cette tournure est extrêmement rare avec un locatif. Du coup, nous avons fait des requêtes sur l'Internet afin de voir si cette tournure en *jusqu'où* est attestée, et dans quelle mesure elle l'est. Force est de constater que l'on trouve vraiment très peu d'occurrences de cette configuration. Nous en reproduisons deux ci-dessous.

443) *La future conférence du CCI doit être le moment jusqu'où ils peuvent prendre une décision.* [<http://membres.lycos.fr/bulletincommuniste>]

444) *Tout dépend de l'endroit jusqu'où il s'enfoncera sur votre tête.* [<http://bdn.niacland.net>]

On peut très bien juger ces exemples soit comme étant non acceptables (pour cela on peut s'appuyer sur leur faible fréquence), soit comme étant acceptables, compte tenu notamment de leur attestation, ce qui est l'hypothèse que nous retiendrons. On ne voit pas sur quels arguments on se fonderait pour accepter le second mais pas le premier. Que l'on juge acceptables ces exemples ou pas, la conclusion qu'en tire C. Muller est de toute façon à revoir.

Il est vrai que *d'où* temporel semble contraint par le lexique¹¹³ (verbe enchâssé) et *jusqu'où* temporel est très rare. Mais on peut en dire autant de la fréquence de *jusqu'où* locatif. Il s'agirait donc d'un critère qu'il est difficile d'employer pour déterminer le statut catégoriel de *où*, si l'on tient compte des exemples observés. Le trait sémantico-syntaxique peut être clairement [+Temporel] mais le verbe enchâssé a plutôt un sens locatif. Il s'agirait donc d'un cas d'interaction entre le support et le verbe enchâssé, ce qui tendrait à confirmer le

¹¹² Les jugements d'acceptabilité sont de C. Muller.

¹¹³ Ce qui est un argument pour en faire soit une proforme sélectionnée par le verbe soit un élément quasi-figé.

rapprochement que fait Hadermann (1993) entre sens locatif et temporel. Il est donc difficile de tirer une conclusion sur le statut de préposition + *où* de manière aussi catégorique que pour préposition + *qui*.

En plus des énoncés ci-dessus, certains exemples ne renvoyant ni à un lieu ni à un moment nous poussent à penser que le trait « locatif » ne peut rendre compte des emplois de préposition + *où*, comme c'était le cas pour *à qui* au XVII^{ème} siècle, qui ne se limitait pas aux seuls antécédents [+Humain] (cf. chapitre 3 section 5.2.).

- 445) *Des bassesses à qui vous devez la clarté* [Molière, Sgan. ; cité par Deulofeu, 1981 : 171]
- 446) *Suivant la chose comme vous et moi, François le champi se tabustait beaucoup la cervelle pour trouver le moyen par où décider les acheteurs à lui revendre.* [Sand, François le champi]¹¹⁴
- 447) *d'autres sont plus touchés de la générosité et des actions vertueuses par où l'on secourt ses semblables et l'on se dévoue pour leur salut, chacun suivant sa pente naturelle.* [LITA:RomanA1]
- 448) *Ensuite il faut choisir un prix plafond, prix jusqu'où l'annonceur est prêt à payer pour apparaître en tête des résultats.* [www.moteurzine.com]

Bien que polysémique, l'exemple ci-dessous possède bien une proforme interrogative pouvant correspondre au *jusqu'où* ci-dessus.

- 449) *Autrement dit, jusqu'où est-on prêt à payer des gens à ne rien faire, car tel est bien le revers de la question ?* [www.assemblee-nationale.fr]

Une fois de plus, le problème est ramené au trait sémantico-syntaxique. En effet, soit on considère que la présence de la préposition est un argument suffisant en se basant sur l'analogie avec préposition + *qui* et on fait de ces exemples des proformes, soit il faut déterminer l'existence d'un trait sémantico-syntaxique stable. Pour compléter la première solution, on peut émettre l'hypothèse que les emplois de préposition + *où* ne se sont pas stabilisés sur un trait en particulier, à l'inverse de préposition + *qui* en français contemporain, ou bien que notre entêtement à vouloir trouver quelque chose se rapprochant de la notion de « locatif » mène à une impasse et masque le véritable trait. Dans ce cas, la difficulté à déterminer le trait se comprend aisément.

L'étude des réponses aux questions en préposition + *où* ou avec *où* seul peut nous permettre

¹¹⁴ Dans cet exemple, la présence de l'infinitif après *où* est un argument de plus pour en faire une proforme. Mais cet exemple en *par où* de même que le suivant semblent assez « archaisants ». Et il est vrai que nous n'en avons pas trouvé dans les écrits récents. Peut-être s'agit-il d'un emploi désormais désuet avec un support autre que locatif.

d'élucider le mystère entourant son sens. Grâce à cela, il apparaît clairement que les verbes locatifs (*aller, venir...*) peuvent induire des sens très éloignés du « lieu », comme le montrent les questions et les réponses suivantes.

- 450) *Jusqu'où est-on prêt à aller pour créer un monde soi-disant parfait ?* [DIVS:JournLyc]
- 451) *D'où vient cela ? De leur langage, de leur terrible idiome [...]* [LITA:ContesA]
- 452) *Pour la deuxième et dernière fois : Qui es-tu ? D'où viens-tu ? tout en parlant il asticotait Benoît de la pointe de son épée [...] Je viens d'une autre époque répondit faiblement Benoît.* [LITC:FantHorreur]
- 453) *Où avez-vous pris, monsieur, que j'étais fétichiste ? - En vous voyant toucher du bois quand vous croyez qu'on ne vous regarde pas !* [LITA:Fantast]

En fait, il s'agit de l'idée de « provenance » pour *d'où*, de « borne » pour *jusqu'où* et de « quelque part » pour *où*, qui sont bien associées à la localisation. Les réalisations de ces éléments peuvent être assez diverses, ce qui rend le travail de délimitation complexe.

La distribution entre *dont* et *d'où* montre très clairement une sélection par le verbe enchâssé plutôt que par le support.

- 454) *Un vague atoll, une virgule de corail sont devenus ainsi un des lieux dont on parle le plus et dans toutes les langues, un gros boulet atomique au pied de la France, un récif nommé Mururoa.* [PRES:LeMonde]
- 454a) *On parle de ce lieu / On en parle (de ça).*
- 455) *la barre : c'est le lieu d'où parlent les témoins.* [INST:ONG]
- 455a) *Les témoins parlent de ce lieu / Ils parlent de là.*

Malgré les apparences, il ne s'agit pas de la même préposition *de*. Avec *d'où*, la préposition est sémantiquement proche de *depuis*. Et ce qui rend le phénomène encore plus étonnant, c'est que la proforme interrogative qui correspond à la fois à *dont* et à *d'où* dans ces emplois est seulement *d'où* (en concurrence avec *de quoi* pour *dont*), laquelle est évidemment ambiguë.

- 456) *D'où me parles-tu ?*
- 456a) *Je t'(en) parles (de là).*¹¹⁵

¹¹⁵ Les problèmes de recoupement entre *en* et les prépositions *de* seraient intéressants à étudier mais cela nous amènerait trop loin de notre sujet. Toujours est-il que, dans notre exemple, le constituant en *de* locatif n'est pas équivalent au clitique *en*.

Sans avoir résolu le problème du sens, il nous semble tout de même possible de soutenir que préposition + *où* est une proforme, si l'on considère que la recherche d'un trait [+Locatif] nous met sur une fausse piste. *En* et *y*, par exemple, ont des emplois et des sens hétérogènes sans que cela ne remette en cause leur statut de proforme clitique. Afin de conforter cette analyse, nous allons voir si d'autres critères apportent des arguments supplémentaires.

2.2.4. Formes renforcées

Deulofeu (1999a : 171) fait du « renforcement » par *est-ce que* ou *c'est que* un critère supplémentaire pour la reconnaissance des proformes *qu-*. Cette forme de renforcement est généralement associée à la proforme interrogative, d'où, par analogie, la conclusion que si un mot *qu-* peut être suivi de *c'est que/est-ce que*, il s'agit forcément d'une proforme. Généralement, ces exemples font plutôt partie de la langue « non standard ».

Cette possibilité est d'ailleurs signalée dans Blanche-Benveniste et alii (1990 : 71) avec un *où* locatif, à travers les deux exemples attestés suivants.

457) *on va à des endroits où c'est qu'il y a beaucoup de chênes*

458) *des endroits où c'est que il y a pas mal à manger*

On trouve aussi des exemples de ce type dans nos corpus.

459) *nous avons marché dans les vignes + puis nous sommes montés dans la colline ++ nous avons fait à peu près trois cents mètres + et enfin nous sommes arrivés à un coin où c'est qu'il y avait des champignons [ORAL:Corpaix]*

On en trouve aussi avec des *où* temporels.

460) *comme il y a des fournisseurs tous les jours c'est c'est pas un problème en fait - parce qu'on va prendre /en, une/ grosse quantité on téléphone avant et ils nous ils nous font une commande spéciale - ils viennent nous livrer le jour où c'est qu'ils livrent [PRI-BES-2]*

461) *par exemple des bij- des des perles ou des choses comme ça il y a il y a des périodes où c'est que ça ça va varier euh - il y a pas mal de choses avec les fleurs [PRI-BES-2]*

462) *mais euh quand on voit que c'est une semaine où c'est que ça bouge beaucoup qu'il y a beaucoup de commandes - on va prendre plus que d'habitude [PRI-BES-2]*

463) *Y'a les bouquins, les instruments de musique, le moment où c'est qu'on picole un Monbazillac avec des copains au frais les soirs d'été [http://grosse.fatigue.free.fr]*

Le seul cas ambigu que nous ayons trouvé peut être considéré comme un locatif générique.

- 464) *L2 bon évidemment on a fait Carnaby Street là euh **le truc** + **où c'est que** tu as tous les grands magasins* + [PRI-NAR-1]

D'après nos corpus, cette tournure n'est pas possible avec un support autre que locatif ou temporel.

- 465) ? *Au **rythme où c'est qu'**ils travaillent, ils n'auront pas fini à temps.*
- 466) ? ***Au cas où c'est que** tu aurais pas entendu, ils sont tous partis.*

Ce critère distributionnel confirme l'hypothèse selon laquelle l'analyse en proforme se limiterait, en plus des cas de *où* sans support, à *où* précédé des seuls supports locatifs et temporels.

2.2.5. Suivi de *que*

Hadermann (1993 : 160-161) signale des exemples de locatifs de ce type. Nous en avons trouvé quelques exemples.

- 467) *Quatorze avril 77 Dans **la banlieue où qu'**y fait nuit La petite route est déserte Gérard Lambert rentre chez lui* [DIVS:Chansons]

On en trouve aussi avec un *où* temporel.

- 468) *les grandes surfaces en plus ils ont eu le droit d'ouvrir à l'heure actuelle l- - les jours de fête - **les jours où que** nous on pourrait travailler un petit peu plus - euh les grandes surfaces ils ont droit d'ouvrir aussi* [PRO-QUI-1]

Et, une fois encore, avec d'autres supports.

- 469) *C'est **un métier où qu'**on en voit quand même des drôles !* [DIVS:Humour]
- 470) *C'est **pour le cas où qui** y en aurait qui atteindraient le plafond, voyez.* [DIVS:Humour]

Mais ce critère est problématique. Les exemples inventés mis à part, les linguistes utilisant la présence d'un *que* pour déterminer la catégorie du mot *qu-* précédent ont souvent eu recours aux exemples proposés dans les ouvrages de Bauche (1928) et Frei (1929). Avec *qui*, il serait possible d'avoir :

- 471) *La personne **à qui que** j'ai donné votre lettre.* [ex. Bauche, 1928 : 103]

mais pas :

- 472) **La chose **qui qu'**est arrivé à Paul...* [ex. Muller, 1996 : 46]

Comme le signale Gapany (2004 : 130), ce phénomène est régulièrement cité mais on en trouve pourtant peu d'exemples dans les corpus étudiés (il n'en a rencontré que chez un seul locuteur). Cela ne permet donc pas d'évaluer la pertinence de ce test.

De plus, les seuls exemples que nous proposons (à part 468) peuvent être vus comme des caricatures du « langage populaire », car ils émanent d'un corpus humoristique et d'une chanson qui joue sur les tournures « populaires ». En l'absence d'une étude proposant de nombreux exemples contemporains non soumis à caution et montrant qu'il y a bien une répartition stricte entre proforme + *que* et *particule + *que*, nous nous garderons de voir ce critère comme étant décisif.

2.2.6. Fonctions

Un dernier critère auquel on peut avoir recours est celui du changement de fonction. Nous allons voir si l'on observe aussi un changement de fonction dans le cas de *où*. La proforme *où* (sans support) est toujours l'équivalent d'un complément prépositionnel. Il faut vérifier si c'est le cas dans les autres contextes. Pour ce faire, nous allons partir de l'alternance entre *où* et *que* avec un support temporel.

Cette alternance est généralement traitée par une contrainte sur la forme du déterminant. Wagner & Pinchon (1962 : 218) précisent par exemple que *où* alterne avec *que* dans les « locutions conjonctives » temporelles et proposent les exemples suivants : *une fois que*, *un jour que* et *la fois où*, *le jour où*. On trouve une vision analogue chez Sandfeld (1936) qui prétend que l'article défini (sans adjectif) déclenche *où*, *que* étant alors considéré comme « populaire » dans de tels contextes. Avec l'article indéfini ou l'article défini et un adjectif, c'est *que* qui s'impose. Mais il s'agit plus d'une règle de grammaire seconde¹¹⁶ que de lois liées au système, comme l'attestent les exemples qui suivent et l'étude de Hadermann (1993). Les contraintes que l'on observe sont plutôt liées aux fonctions exercées.

En effet, dans les corpus se trouve un nombre significatif d'exemples avec *le/la Nom temporel que* et *un/une Nom temporel où*.

473) *Elle connaissait tout le monde et pendant **la** demi-heure **que** nous avons passé là, il a bien dû passer dix ou quinze personnes qui la connaissaient et qui nous saluaient ou s'arrêtaient quelques secondes.* [LITC:Roman2]

474) *Je me souviens d'**un** moment **où** je feuilletais si souvent les catalogues des impressionnistes **que** j'avais des centaines de toiles dans la tête* [DIVS:TextesEdu]

En fait, il semble que la répartition soit plus selon le modèle ajout de type *quand* (pour *où*) vs objet de type *la/le* (pour *que*), comme le montrent bien ces exemples dans lesquels il est

¹¹⁶ La grammaire seconde est liée à un savoir notamment acquis à l'école. Il s'agit de connaissances qui se surajoutent au système du français (cf. Blanche-Benveniste, 1990).

possible de reformuler par *nous vivons **cette époque**/nous **la** vivons*, pour le premier, et *l'historien vivait à **cette époque**/l'historien vivait **quand***, pour le second.

475) *La première est que l'époque **que** nous vivons semble proche d'un état d'équilibre où le nombre des familles pourrait atteindre un maximum et rester ensuite constant pendant des millions, voire des dizaines de millions d'années,* [SCIE:CNRSInfos]

476) *Pausanias, dans ses Eliaques, parle d'un fameux pancratiaste Sikinien nommé Sostratos. qui collectionna douze victoires au Pancrace à Némée et Isthme, deux à Delphes et trois à Olympie, où était érigée sa statue à l'époque **où** vivait l'historien* [PRAT:Sports]

Que possède en réalité un spectre beaucoup plus large si l'on prend en compte des données « non standard ». Il a un emploi couvrant, aussi bien objet (ci-dessus) qu'ajout (ci-dessous), indépendamment du déterminant du support.

477) *L2 c'était équivalent c'était équi- équivalent parce que la dernière année **que** j'étais restée au Portugal j'avais très bien travaillé* [ORAL:Corpaix]

On retrouve bien la même répartition avec l'emploi de *où* en interrogation ou avec un support locatif mis à part un usage : celui de rection non prépositionnelle.

478) ***Ce jour où** il est retombé sur son berceau, inerte après avoir tant souffert, après avoir tant imploré du secours avec ses bras tendus* [LITA:AutobioJourn]

En effet, dans l'étude des réponses aux questions en *où* que propose Hadermann (1993 : 98-104), tous les cas peuvent être ramenés à des syntagmes prépositionnels ou à la proforme *y*. Les cas comme les adverbes locatifs ou les syntagmes nominaux du type *Avenue Montaigne* sont traités avec une composante prépositionnelle sous-jacente, pour les premiers, et une auto-suffisance de la valeur locative, pour les seconds. *Où* locatif intégrerait donc, d'après Hadermann (1993), une fonction prépositionnelle que l'on ne retrouve apparemment pas de manière systématique avec *où* temporel. Celui-ci peut en effet introduire un syntagme nominal non prépositionnel (*le jour, l'année*). Il y aurait donc une différence entre le *où* locatif et le *où* temporel.

Mais cette conclusion n'est pas retenue par Hadermann (1993 : 199) qui analyse *où* temporel de la même façon que *où* locatif, c'est-à-dire comme une proforme contenant une préposition « temporelle » virtuelle qui peut ne pas être « actualisée », « étant donné que les syntagmes temporels ont une charge fonctionnelle suffisamment grande ».

A l'appui de cette thèse, on peut signaler une justification indépendante de ce procédé d'effacement de la préposition signalée par Leeman (1998 : 122), s'inspirant de Dessaux-Berthonneau (1985 : 22). En effet, certains éléments temporels comme *midi* ou *x heures* ont une préposition qui apparaît devant n'importe quel verbe.

479) *Paul (dessine / mange) à midi.*

Cette préposition n'est pas sélectionnée par le verbe, ce que l'on montre grâce à la proportionnalité avec la proforme *quand*.

479a) *Paul (dessine / mange) (*à) quand ?*

En effet, lorsque la préposition est sélectionnée par le verbe lui-même, la proportionnalité est avec *à quand* et non plus *quand* tout seul.

480) *Sa dernière bêtise remonte à midi.*

480a) *Sa dernière bêtise remonte à quand ?*

On peut tirer argument de ce phénomène pour dire que les éléments temporels régis ont une préposition sous-jacente. Si nous adoptons cette hypothèse, cela permettrait d'avoir une vision unitaire des fonctions de *où* temporel et locatif. Mais dans un cas, il s'agit d'une rection de type *quand* alors que dans l'autre, c'est une rection de type *où*. Cela est un argument suffisant pour affirmer qu'il y a un changement de fonction, du moins dans le cadre de l'approche pronominale.

Dans la famille des mots *qu-*, il est donc difficile de considérer que *où* soit d'une remarquable stabilité concernant ses possibilités de marquage d'une fonction syntaxique, car il possède au moins deux types de rection bien distincts : le type *quand* et le type *où*. Une fois de plus, ce critère ne permet pas de conclure définitivement sur le statut catégoriel de *où*, si l'on se base sur le modèle élaboré pour *qui*, *que* et *dont*. On peut tout de même le rapprocher de *dont* dans ses emplois de particule couvrant des emplois prépositionnels de type *à (quelle vitesse)* comme *dont* couvre les emplois de type *de*. La seule différence résiderait dans le fait que *où*, contrairement à *dont* pour *de*, ne couvre pas tous les emplois prépositionnels de type *à*.

2.2.7. Conclusion provisoire sur le statut de *où*

Les exemples que nous présentons militent pour une plus grande précision de ce que l'on appelle habituellement le sens « locatif » ainsi que pour une prise en compte du verbe enchâssé en plus du support. En effet, il existe des contraintes émanant des deux unités, étant donné qu'il y a des restrictions au niveau du paradigme des formes pouvant apparaître comme support et des préférences lexicales pour les éléments pouvant apparaître comme verbe enchâssé.

Dans certains des emplois étudiés ici, il est possible de dire que *où*, même avec un support et sans préposition, est une proforme *qu-*, car il conserve la plupart des propriétés distributionnelles propres à cette catégorie. Il semble donc qu'il ait conservé son statut de proforme *qu-*, au moins avec un support locatif, et éventuellement avec un support temporel, contrairement à *qui/que* qui sont neutres pour les supports. Cette conclusion nous pousse à affiner nos analyses et à ne pas succomber à la facilité de la généralisation à partir du fonctionnement de quelques mots.

Avec d'autres supports que les seuls temporels et locatifs, l'analyse sous forme de particule semble devoir s'imposer.

- 481) *Il y a des tentations nostalgiques, dans la mesure où les difficultés d'aujourd'hui inquiètent, et qu'en comparaison la vie d'hier paraît calme et ordonnée...* [M-Diplo]
- 482) *Au cas où le Conseil d'administration trouverait que le Membre n'a pas pris les mesures prescrites, il en fera rapport à la Conférence.* [INST:AccTraites]

Il reste que la prise en compte de deux propriétés généralement utilisées pour démontrer qu'il s'agit d'une particule pourraient pousser vers une extension de l'analyse en particule, et ce même avec un support locatif, comme nous allons le voir maintenant.

2.3. Les arguments pour une extension de l'analyse en particule

Il y a deux faits qui s'opposent à l'analyse sous forme de proforme *qu-*. Tout d'abord, la reprise par *que*.

- 483) *Cent fois il avait dû imaginer ce qui se passerait, le jour où le Corse se glisserait à pas de loup derrière lui et qu'une voix furieuse retentirait tout d'un coup à ses oreilles.* [Sartre, La nausée ; cité par Hadermann, 1993 : 203]

Selon Hadermann (1993), dans cet exemple la reprise par *que* indiquerait un début de figement de *le jour où* et donc que *où* ne pourrait plus être analysé comme une proforme. Mais on ne sait pas si *que* reprend seulement *où* ou l'ensemble *le jour où* ni s'il s'agit de la particule *que* en emploi avec support, auquel cas, *le jour que* serait juste dans un usage non standard, c'est-à-dire *le jour qu'une voix furieuse retentirait tout d'un coup à ses oreilles*, usage largement attesté par ailleurs. Dans chacun de ces cas, l'analyse proposée serait différente. Nous ne voyons pas pourquoi il faudrait analyser différemment l'exemple suivant, que personne ne considérera comme un début de figement :

- 484) *il demeurerait maintenant dans un vieil hôtel où il entassait ses collections et que ma grand'mère rêvait de visiter, mais qui était situé quai d'Orléans, quartier que ma grand'tante trouvait infamant d'habiter.* [LITA:RomanA2]

Il y a trop de variables que nous ne maîtrisons pas pour utiliser cette reprise comme un argument catégoriel décisif. Nous allons donc passer au second argument en faveur de l'extension en particule : celui du « décumul ».

Le Flem (1986 : 255), notamment, a relevé en franco-québécois des exemples dans lesquels il semble y avoir un « décumul » de *où* « proforme » en *où* particule + anaphorique, à l'image de *l'homme que je l'ai vu hier*. Dans le cas de *que*, cela n'a rien de problématique, car celui-ci est analysé comme une pure marque formelle. Dans le cas de *où*, cela oblige à étendre l'analyse en particule.

- 485) *elle envisage de faire carrière à l'opéra où, de son propre aveu, elle s'y sent plus à l'aise.* [ex. Le Flem, 1986]

On en trouve aussi des attestations dans des textes français non québécois.

- 486) *Les jeunes avaient aménagé les quatorze étages au complet où y cohabitaient des sacs de couchage dispersés un peu partout, des chaufferettes au gaz sur le qui-vive et des constructions de toutes sortes faites à partir des matériaux sous la main.* [LITC:Roman1]

Mais Hadermann (1993 : 163) distingue ces exemples d'autres comme :

- 487) *Un magasin qu'on y trouve jamais rien.* [ex. De Boer, 1954 ; cité par Hadermann, 1993]

Selon elle, *y* relève d'un emploi pléonastique lorsqu'il s'agit de *où* alors qu'il assume à lui seul la relation anaphorique lorsqu'il s'agit de *que*. Il ne s'agirait donc pas d'un « décumul » mais plutôt d'un double remplissage de la place syntaxique comme pour les doubles marquages : un clitique et une proforme (*à lui je lui donne rien*). Nous avons cherché des exemples comportant un élément clairement proforme *qu-* en double marquage. Nous en avons relevé, ce qui laisse supposer que l'analyse par double marquage¹¹⁷ est possible à côté de celle par « décumul ».

- 488) *Cela m'a déjà aidé face à un client à qui je lui ai montré mon site pour y trouver l'info nécessaire.*¹¹⁸ [<http://forum.pcastuces.com>]

Il n'y a donc rien de décisif ici en faveur d'une extension de l'analyse : l'emploi en particule serait limité aux supports non locatifs et non temporels et aux temporels figés.

2.4. Bilan

support	trait	Equ. où inter.	infinitif	préposition	forme renforcée	suivi de <i>que</i>
<i>l'endroit</i>	[+loc]	+	+	+	+	+
<i>l'époque</i>	[+temp]	-	(+)	+	+	+
<i>le prix</i>	[+prix]	-	-	+	-	-

Tableau 9. Résultat des tests en fonction du support de *où*

¹¹⁷ Il s'agirait donc d'un cas de triple marquage : support + proforme *qu-* + clitique.

¹¹⁸ Gapany (2004) en propose aussi de nombreux exemples, de *à qui* comme de *où*.

Au terme de cette étude, on peut conclure que le seul cas de *où* avec support analysable comme une proforme de manière certaine est celui où il y a un support qui est clairement un « lieu ». Avec un support temporel, ce statut catégoriel semble aussi se justifier. Dans les autres cas, on observe une perte des propriétés distributionnelles. C'est par exemple le cas avec le support *prix*. On a vu que seule était possible la présence d'une préposition. Il est difficile de voir en *prix* un « locatif » et on a la possibilité d'avoir ni la tournure en *est-ce que* / *c'est que*, ni *que*, ni l'infinitif. Il nous semble aussi très difficile de postuler une préposition « sous-jacente » dans *vous payez ce prix-là*.

489) « *Je demandais le détail, dit-elle, parce qu'ayant beaucoup de parents et de pratiques dans le commerce, j'étais presque sûre d'obtenir les choses à cent pour cent au-dessous du prix où vous les payeriez vous-même.* [Dumas, trois mousquetaires]

489a) ? *J'étais presque sûre d'obtenir les choses à cent pour cent au-dessous du prix où les payer.*

489b) ? *J'étais presque sûre d'obtenir les choses à cent pour cent au-dessous du prix où c'est que vous les payeriez vous-même.*

489c) ? *J'étais presque sûre d'obtenir les choses à cent pour cent au-dessous du prix où que vous les payeriez vous-même.*

Dans cet exemple, nous avons de solides arguments pour faire de *où* une particule.

Où, contrairement à *qui*, *que* et *dont*, conserverait donc son statut de proforme *qu-*, même lorsqu'il est précédé des supports temporels et locatifs. Sans doute est-ce le résultat d'une évolution particulière de *où* entamée dès l'ancien français et peut-être même avant. Selon les auteurs de la *Petite grammaire de l'ancien français* (Bonnard & Régnier, 1989), *où* avec support pouvait glisser vers le sens temporel (alternant alors avec *que*).

490) *El tens ou toute rien [chose] s'esgaie* [Rose 49 ; cité par Bonnard & Régnier, 1989 : 76]

Il pouvait même posséder ce sens sans support.

491) *Brengain i vint, la damoiselle Ou out pigné [quand elle eut peigné] Yseut la bele* [Béroul 4417 ; cité par Bonnard & Régnier, 1989 : 76]

Il est donc possible de penser qu'en français contemporain *où* soit resté proforme lorsqu'il est précédé par un élément temporel, étant donné qu'en ancien français, il pouvait avoir ce sens même sans support. Wagner & Pinchon (1962 : 218) signalent cette même possibilité encore dans la langue française à l'époque classique.

De plus, en synchronie, des éléments locatifs tels que *ici* peuvent aussi servir à marquer la temporalité, ce qui illustre une très grande proximité entre ces deux notions.

- 492) *le plan de sauvetage doit permettre de faire passer les effectifs de dix à cinquante d'ici à 2050.* [SCIE:Infoscience]

Au vu de ce qui précède, il semble donc difficilement soutenable de généraliser la règle selon laquelle un mot *qu-* comportant un support mais non précédé d'une préposition est une particule et un mot *qu-* non précédé d'un support ou précédé d'une préposition est une proforme. Chaque mot *qu-* ayant sa propre histoire et sa propre évolution, chacun a ses spécificités, d'où la difficulté d'aborder ce problème d'un point de vue global.

Nous sommes alors confronté au même problème que pour les autres mots *qu-* : existe-t-il une frontière claire entre proforme et particule ? Pour tenter d'apporter une réponse à cette question, les précisions de Muller (1996a) sont décisives. *Où* aurait tendu à devenir une pure marque fonctionnelle (complément [+à], sans doute sur le modèle de *y* et parallèlement à *dont* pour les compléments en [+de]) lors du passage de l'ancien français au français classique, comme *qui/que, dont* particules aujourd'hui (Muller, 1996a : 67).

- 493) *Un bonheur où peut-être il n'ose plus penser.* [Racine, Damourette & Pichon, 1911-1940 ; cité par Muller, 1996a]

D'après cet auteur, *où* aurait été « resémantisé¹¹⁹ » du français classique au français contemporain. D'où les difficultés que l'on éprouve pour circonscrire son statut avec précision. Il y aurait donc eu des ajustements au cours du temps aboutissant au système complexe que nous connaissons aujourd'hui. Mais comme nous l'avons montré, cette « resémantisation » n'a pas touché les supports de type *prix* ou *vitesse*, c'est-à-dire représentant des échelles métaphoriques.

En plus des cas vus précédemment, il existe des constructions dans lesquelles *où* fait clairement partie d'une unité plus vaste qui s'est figée.

- 494) *Il avait laissé la marchandise dans l'appartement pour se décharger complètement au cas où on l'arrêterait.* [LITC:NouvellesLit]

Certains contextes montrent que la réanalyse ne fait aucun doute.

- 495) *Ils avaient réuni quelques bâtons et les avaient cachés à portée de main juste au cas où.* [LITC:FantHorreur]

On trouve aussi des contextes dans lesquels on peut clairement rapprocher *où* de la particule « passe-partout » *que*. Dans l'exemple suivant, *où* peut être remplacé par *que* et ne joue qu'un rôle de particule.

- 496) *Il y a vraiment des choses où tout le monde ferait mieux de la fermer.* [L'Equipe, 25/03/2005]

¹¹⁹ Resémantisation que Deulofeu (1981) met au compte de la grammaire seconde.

496a) *Il y a vraiment des choses **que** tout le monde ferait mieux de la fermer.*

497) *d'abord mon père + il en avait dans le ventre hein ça il y a des choses **que** c'est privé que je peux le dire [ORAL:Corpaix]*

On peut donc dire que *où* en français contemporain possède tous les emplois des mots *qu-* : proforme et particule avec ou sans support, ainsi qu'élément faisant partie d'une unité plus large qui s'est figée, avec néanmoins une répartition parfois difficile à établir. A divers stades de l'évolution de ce mot, les possibilités ont changé aboutissant au système que nous connaissons actuellement, ce que permettrait de préciser une étude diachronique. Deux emplois se détachent nettement, l'emploi temporel et l'emploi locatif, sans doute à cause de leur lien privilégié. Les autres usages seraient, quant à eux, issus d'extensions limitées étant donné que *où* ne tolère pas n'importe quel support. Il devient alors tentant de faire le rapprochement avec le clitique *y*, tantôt locatif, tantôt substitut d'un complément en *à*, avec tout de même des restrictions beaucoup plus fortes.

Vouloir faire de *où* une proforme dans la plupart des cas (Hadermann, 1993) ou tantôt un « pronom plein », lorsqu'il est prépositionnel ou sans support, tantôt un « pronom cliticisé » dans les autres cas (Muller, 1996a), c'est appauvrir la richesse de ce mot pourtant emblématique du système des mots *qu-*. En contexte, la tâche est cependant difficile. D'où l'intérêt d'utiliser systématiquement les critères formels exposés ci-dessus, même si des zones d'ombres subsistent.

Sans doute faut-il s'attendre à ce que l'étude descriptive de *quand* révèle aussi des singularités. C'est ce que nous allons voir dans les chapitres suivants.

Chapitre 6

Approche globale des emplois de *quand* et des *Quand-C*

1. Statut catégoriel de *quand*

Dans cette section, nous allons étudier le statut catégoriel de *quand*. Nous allons voir qu'il est possible de soutenir qu'il y a deux *quand*, une proforme *qu-* et une particule, comme il y a deux *où*.

1.1. *Quand* en emploi interrogatif

Pour ce qui est de l'emploi interrogatif, la question du statut de *quand* ne pose pas de problème particulier. En effet, il ne fait aucun doute que *quand* est une proforme *qu-* dans cet usage. Partons de la propriété caractéristique : le trait [+Temporel].

- 498) -- « **Quand** faut-il que je vous apporte le meuble ? -- **Demain** ! » [Flaubert, Bouvard et Pécuchet]

Dans cet exemple, le trait [+Temporel] est clairement mis en évidence par la réponse, ce qui implique évidemment une restriction sur les éléments lexicaux proportionnels. À la question précédente, seule une classe de termes marqués par le trait [+Temporel] peut constituer une réponse.

- 498a) **Quand** faut-il que je vous apporte le meuble ? ***Ici** !

Toutes les autres propriétés distributionnelles vues précédemment se vérifient avec *quand* en emploi interrogatif. Il peut être suivi d'un verbe à l'infinitif :

- 499) **Quand** s'**arrêter** ? *Le plus tard possible* ! [PRAT:Sports]

de la tournure *c'est que/est-ce que* :

- 500) **Quand est-ce que** nous allons nous affranchir des peurs ancestrales irrationnelles ou religieuses à la noix et faire un bon vers l'avenir ! [FORM:Culture]

de *que* :

- 501) -- Alors **quand que** vous me donnerez les cinquante francs ? [France, Crainquebille]

Il peut aussi être précédé par une préposition :

- 502) **A partir de quand** les conditions ne seront-elles pas remplies ? [M-Diplo]

Le statut de *quand* en emploi interrogatif est donc incontestable : il s'agit d'une proforme *qu-*.

Il faut désormais vérifier si cette analyse peut être étendue aux emplois non interrogatifs.

1.2. *Quand* non interrogatif est-il une proforme *qu-* ?

Nous allons maintenant utiliser les critères retenus dans les sections précédentes afin de déterminer la catégorie de *quand* lorsqu'il ne se trouve pas dans un contexte interrogatif. *Quand*, dans l'usage suivant, est généralement considéré comme ayant le trait [+Temporel].

503) *Quand j'étais jeune, j'étais mauvais en sport collectif mais j'aimais jouer.*
[FORM:Temoign]

Le problème ici, c'est que l'on ne peut affirmer que *quand* possède bien un trait sémantico-syntaxique de la nature qui nous intéresse, car il est évident que les constructions verbales introduites par *parce que* ou *alors que*, par exemple, ont aussi un sens déterminé, sans pour autant que l'introducteur ait un trait référentiel. L'effet de sens de datation d'une situation pourrait provenir d'un trait sémantique relationnel. *Quand* indiquerait simplement qu'il faut mettre en relation temporelle les deux situations évoquées par les constructions verbales, celle qui le régit et celle qu'il introduit. Si *quand* est une proforme, au contraire, elle définit une référence temporelle qui est mise en relation avec le verbe principal¹²⁰ par la relation de rection. Afin de mettre en évidence la différence entre une particule et une proforme au niveau des traits, il est nécessaire de signaler la distinction fondamentale entre trait relationnel et trait référentiel. En effet, certaines catégories peuvent avoir un trait relationnel mais pas de trait référentiel. Par exemple, la préposition *par* peut avoir un sens clairement locatif, mais la nature de ce trait est relationnelle : elle définit une relation ou une situation. Pour montrer que *quand* peut être défini par des traits référant à une entité et non pas par des traits caractérisant une relation, il faut démontrer qu'il occupe une place de construction, car ainsi on pourra déterminer son trait par référence au paradigme où il s'inscrit. L'affiliation paradigmatique avec *à ce moment-là* permet d'atteindre cet objectif.

504) « *Bonsoir. Tu remettras la clef au concierge quand tu seras prête. Je n'attendrai pas ton bon plaisir.* » [Maupassant, Bel Ami]

504a) ? *Tu remettras la clef au concierge quand tu seras prête à ce moment-là.*

L'exemple 504a) montre donc, par l'impossibilité de cumul de *quand* avec *à ce moment-là*, qu'il a une fonction dans la construction qu'il introduit, à savoir celle d'élément régi appartenant au paradigme défini par l'équivalent *à ce moment-là*. On peut déduire de cette analyse que *quand*, dans son emploi dit « conjonctionnel » par la tradition, possède le trait référentiel [+Temporel]. Il y a là un indice très fort d'un statut de proforme.

En ce qui concerne les autres propriétés, la plupart se vérifient mais à condition de mener des

¹²⁰ Nous utilisons le terme de « construction verbale principale » (ou « verbe principal », dans certains cas) et non de « proposition principale » afin d'englober tous les cas de figure relevés, et ce quelle que soit la nature du lien entre cette construction et la Qu-C.

investigations très poussées. Par exemple, il est possible pour *quand* d'être renforcé par *est-ce que* ou *c'est que*, à l'image de l'exemple que propose Deulofeu (1999a : 171).

505) **Quand (c'est + est-ce) qu'il est venu j'étais pas là.**

Cet exemple, même s'il semble acceptable, n'est attesté dans nos corpus que de manière très marginale (un seul exemple).

506) *L2 un jour qu'ils ont pris /le, Ø/ rendez-vous ici + c'est ce que je comprends pas euh j'étais dans le bureau quand c'est qu'ils ont pris /le, Ø/ rendez-vous hein*
[ORAL:Corpaix]

En revanche, l'emploi interrogatif accompagné de *est-ce que/c'est que* est plus représenté.

507) *L1 heu quand est-ce qu'on est rentré(s) au premier novembre + quand c'est qu'on a eu un pont ++ L2 premier novembre non c'était un samedi +*
[ORAL:Corpaix]

Contrairement à *quand est-ce que*, la tournure *quand c'est que* est beaucoup moins attestée, y compris en emploi interrogatif. Cela limite donc fortement les occasions de les observer en emploi non interrogatif (*quand est-ce que* étant extrêmement difficile dans ce contexte). Néanmoins, nous en avons observé quelques exemples sur l'Internet.

508) *Badaling, mets ça dans un coin de ta mémoire pour quand c'est que tu viendras chez les Chinois* [<http://monde-a-velo.chez-alice.fr>]¹²¹

509) *je reprends ma plume quelque peu rouillée pour tenter d'arracher quelques rires à mes contents porains, comme avant, quand c'est que j'avais du talent.*
[www.e-kritic.com]

Pour ce qui est de l'infinitif, Deulofeu (1999a : 172) propose de nouveau un exemple inventé :

510) *J'ai trouvé quand partir.*

Nous avons trouvé des exemples de ce type mais essentiellement dans des emplois interrogatifs.

511) *à partir du trois décembre il revient à l'E.T.A. de faire savoir aux commandos opérationnels + quand commencer à réaliser des actions +* [PUB-BAY-1]

512) **Quand pêcher le bar ?** [PRAT:Feminin]

¹²¹ Cet exemple a été produit par un cadre de France Télécom de Sucy-en-Brie dans le Val de Marne au cours de ses récits de voyage.

On pourrait alors objecter qu'il ne s'agit plus du même *quand* que nous étudions dans cette partie et donc que cela constitue un argument en défaveur de l'analyse en proforme. Mais la frontière entre emploi interrogatif et non interrogatif est parfois mince, comme le montre l'exemple suivant.

513) *Il faut bien gérer **quand prendre** les sauvegardes !* [www.jeuxvideopc.com]

De plus, les contraintes pesant sur cette construction sont liées à l'infinitif lui-même que l'on trouve difficilement avec une proforme dans les contextes où les Qu-C non interrogatives n'ont pas de support, comme le montrent les exemples suivants :

514) *Les femmes, c'est si bizarre, ça se distrait parfois à se dévouer ; et, naturellement, elles ont bien raison de prendre leur plaisir **où** elles le trouvent...*
[Zola, L'Argent]

514a) ? *Elles ont bien raison de prendre leur plaisir **où le trouver**.*

515) *des mères célibataires à la recherche d'un lieu **où se fixer*** [M-Diplo]

Pour autant, cette distribution n'est pas totalement impossible, particulièrement avec une proforme précédée d'une préposition et le verbe recteur *avoir* :

516) *c'était pas joli ça vous savez fallait voir ce qui s'est passé là-bas on **avait pas où aller faire** des besoins ni rien* [ORAL:Corpaix]

517) *On n'**avait pas de quoi manger**.*

518) *Le troisième reste dans les kiosques: les invendus s'empilent aux presbytères... Les curés n'**ont pas à qui les donner**.* [M-Diplo]

De toute façon, les contraintes pesant sur l'emploi de l'infinitif dans ces contextes restent encore à déterminer de manière précise (cf. Schmitt Jensen, 1973). Ceci explique sans doute pourquoi nous avons eu des difficultés à trouver des exemples. Toutefois, comme le prouvent les énoncés suivants, de tels contextes avec *quand* sont attestés.

519) *Le système veillera au respect des règles énumérées ci-dessus et calculera **quand prendre en compte** le transfert.* [www.fd-web.net]

520) *OUI MAIS ALORS C'EST QUOI FINALEMENT UNE BONNE MERE ? A mon sens et par expérience, ce serait avant tout d'écouter sa propre voix intérieure, de faire comme on le "sent" sans forcément se laisser submerger par les "recommandations", sans suivre les préceptes édictés par d'autres (de l'allaitement aux choix des couches en passant par l'heure de la promenade ou de **quand prendre** son enfant dans ses bras...).* [www.webzinemaker.com]

Pour ce qui est de la correspondance entre proforme interrogative et non interrogative, cela

peut paraître aussi difficile à déterminer pour *quand*, malgré le contexte suivant.

521) *Quand est-il parti ? Quand ta mère est arrivée.*

L'exemple précédent met seulement en évidence que la Quand-C est équivalente à la proforme *quand*. Mais cela ne veut pour autant pas dire que les deux *quand* sont un seul et même mot. Dans le cas de formes homonymes avérées, personne ne viendra dire que *que* appartient à la même catégorie dans ces deux énoncés.

522) *Que t'a-t-il dit ? Que Paul était arrivé.*

Mais le fait que *quand* puisse avoir une fonction, comme nous l'avons évoqué précédemment, permet tout de même de poser que ces deux formes entretiennent bien une relation d'équivalence.

Un autre argument en faveur de *quand* proforme *qu-* est la possibilité qu'il a de se trouver dans le même paradigme que *où* proforme.

523) *Il a lancé une forme d'action collective qui affirmait le droit des seigneurs à vendre **quand** et **où** ils le voudraient et à refuser de payer un loyer à des patrons qui détenaient la propriété des ressources naturelles et contrôlaient le marché.*
[M-Diplo]

524) *Même si Luther et Calvin ont prit soin de préciser que le texte devient parole de Dieu par la seule action d'un Saint Esprit qui souffle **où** et **quand** il veut, le texte est parfois sacralisé aux risques du contre-sens et de l'obscurantisme.*
[DIVS:Religion]

525) *Le dénominateur commun est le manque de moyens **où** et **quand** il faut.*
[www.debatnational.education.fr]

526) *Il dort **où** et **quand** il peut, souvent a même le ciment d'une sacristie, mangeant ce qu'il trouve quand il trouve quelque chose.* [http://archivesmep.mepasie.org]

Ces exemples sont particulièrement présents avec les verbes enchâssés considérés par Chétrit (1976 : 84) comme faisant jouer à la « temporelle » le rôle d'une « relative » (*vouloir, falloir*), mais aussi en emploi interrogatif. On aura remarqué que la Quand-C est une forme de construction verbale « raccourcie » (cf. chapitre 1 section 3.5.1.) où n'apparaît que le modal : *Il dort où et quand il peut (dormir)*. Ce contexte permet d'apporter un argument supplémentaire. En effet, la possibilité de forme raccourcie suppose une construction à place distinguée.

527) *Il dit qu'il peut (*dire).*

528) *? Il le fera puisqu'il doit.*

La particule ne peut introduire cette construction raccourcie qu'en présence d'un support :

529) *Il fait les efforts qu'il peut (faire).*

L'absence de support dans les exemples précédents en *quand* implique que la seule analyse possible est celle où *quand* est une « relative sans support » qui ne fonctionne qu'avec des proformes. *Quand* est donc une proforme là aussi.

Un dernier contexte permettant de mettre en évidence le statut de *quand* est celui où il se trouve après une préposition.

530) *L'image que j'ai de Zizou remonte à quand j'étais en sélection en cadets nationaux ou juniors, je ne sais plus trop.* [www.zidane.fr]

Ainsi, certains éléments en syntaxe interne (verbe enchâssé) ou externe (préposition) révéleraient clairement le statut de proforme de *quand* non interrogatif.

531) *Il suffit d'avoir une bonne connaissance de (qui a fait le coup / où il faut aller / quand il faut partir / combien ça va nous coûter)*

532) *Tu peux inviter Jean (quand tu veux / où tu veux / *parce que tu veux).*

En outre, il y a un cas cité par Defrancq (2002 : 97) qui nous semble susciter des interrogations. Tout le monde s'accordera sur le fait que l'on peut dire *le pourquoi* et *le comment* mais plus difficilement *le quand*, *le quoi*, *le qui*, etc., sauf peut-être par influence du contexte discursif comme dans l'exemple suivant.

533) *Mme Albright a d'ailleurs elle-même souligné qu'elle continuerait de faire l'effort d'expliquer clairement le qui, le quoi, le quand, le comment et surtout les pourquoi de la politique étrangère américaine.* [Le Soir ; cité par Defrancq, 2002 : 97]

Cet exemple n'est pas un hapax. On en trouve quand même quelques attestations, mais toujours dans une énumération.

534) *Il en modifie le "ou" le "quand" et le "comment". Le "ou", c'est le lieu habituel du travail, sauf pour les commerciaux. Le "quand" représente un système horaire bien précis.* [www.cfdt.fr]

535) *En fonction du profil (Qui), vous pourrez ainsi définir le Quoi (contenu du message), le Quand (timing) et le Comment (choix du canal).* [www.fullsix.fr]

Il existe bien évidemment aussi les groupes en *n'importe quand* :

536) *Si les chasseurs priaient n'importe quand, les jours se ressembleraient tous, et je n'aurais point de vacances.* [LITC:Erotique]

Toutes les propriétés que nous venons d'énumérer fournissent de solides arguments pour conclure en faveur de l'hypothèse du *quand* proforme *qu-* en contextes non interrogatifs. Le seul contre argument qui pourrait faire penser que *quand* est une particule est la reprise par *et que*.

537) *Quand elle fut dans les salons et que son mari l'eut quittée pour le baron Gouraud, elle éprouva un moment d'embarras.* [Zola, Curée]

On peut émettre une hypothèse permettant d'expliquer cette reprise de manière tout à fait cohérente. Le second *que* serait une reprise d'un *que* sous-jacent qui se serait aggloméré avec *quand*, laissant ainsi intacte la réalisation de la proforme *qu-*. On peut faire l'analogie avec l'exemple suivant en *quand est-ce que* :

538) *Quand est-ce que nous avons déclaré forfait et que nous avons quitté le combat par lâcheté ?* [www.kozlika.org]

Cette spéculation peut être étayée par l'analyse avancée par Morin (1990) faisant de l'apparition de [t] à la finale de *quand* la marque formelle de ce *que* sous-jacent. Cette analyse, nous la présenterons et la critiquerons dans le chapitre 8 section 2, afin de voir si elle peut être retenue. En attendant, nous allons nous orienter vers une seconde hypothèse.

Selon Imbs (1956 : 80), c'est la concurrence avec les « locutions conjonctives analytiques » (*le jour que...*) qui a entraîné dès l'ancien français la reprise par *et que*. Cela tendrait à démontrer que ce phénomène de reprise ne peut être considéré comme un critère catégoriel décisif, d'autant que, comme nous l'avons signalé, il est possible de trouver des exemples avec *pourquoi* et *où*, et même peut-être avec *quand* en emploi interrogatif.

Par ailleurs, il est possible d'associer une différence sémantique entre *et quand* et *et que*, ce qui montre bien qu'il ne s'agit pas d'une équivalence terme à terme. La reprise par *et quand* donne clairement un effet d'énumération, d'alternatives, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de *et que* dans certains contextes :

539) *Quand je fais la cuisine et quand (?que) je pars en vacances, je me sens vraiment libre.*

A l'inverse, *et que* possède un sens plutôt additif, c'est-à-dire que les événements relatés vont être additionnés. Il paraît difficile de remplacer les *que* par des *quand* dans l'exemple ci-dessous.

540) *moi quand je prends zéro trois que je multiplie par deux cent cinquante et que je fais un ratio ça fait huit cent trente logements* + [PUB-AMI-1]

On aurait donc, dans une construction à place distinguée, la possibilité de reprendre le *que* (attesté dans le renforcement ou sous-jacent) et cela induirait des effets de proximité sémantique, car le complément de temps est en facteur commun. En revanche, dans la reprise

avec *quand*, il y a deux événements sans facteur commun, d'où la plus grande liberté de combinatoire.

Pour résumer, on voit bien que la recherche du statut de *quand* peut s'avérer complexe quand on l'aborde par le biais de critères distributionnels précis à cause du manque d'exemples attestés et des contraintes qui pèsent sur certains usages. Nous pensons toutefois avoir fourni jusqu'ici de solides arguments à l'appui de l'analyse en tant que proforme. De plus, il est possible de trouver des contextes supplémentaires en faveur de ce statut catégoriel.

1.3. Confirmation indépendante de l'analyse

Comme nous l'avons vu, la plupart des proformes *qu-* peuvent être employées dans une tournure du type proforme + *que* + subjonctif.

- 541) *Dans cette assemblée, **qui que vous soyez, quelle que soit votre tendance**, votre choix personnel, votre choix civique, je dois vous dire que je me trouve très à l'aise parmi vous.* [POLI:Mitterrand]

Mais comme le constate Hadermann (1993 : 272),

Quand que et pourquoi que (dans quand qu'il parte) n'existent pas en français moderne. L'impossibilité de quand que est d'autant plus remarquable que son équivalent existe dans d'autres langues, par ex. : wanneer ook (néerlandais) ; whenever (anglais) ; wann immer (allemand).

Pourtant, il est possible d'en trouver des exemples, souvent accompagnés de *où que* mais pas toujours.

- 542) *Mais je n'envisage pas de me débarrasser **quand que ce soit** du cadre tordu.* [www.lucadeparis.free.fr]
- 543) *Autrui est justement porteur de la dimension universaliste, qui est aujourd'hui au fondement de la valeur des « droits de l'homme », parce qu'il s'agit de celui-ci où que ce soit et **quand que ce soit**.* [www.dominiquegroux.com]

Nous avons choisi de reproduire ce second exemple, car il n'est nullement soumis à caution. En effet, il s'agit de la présentation de l'ouvrage de D. Groux et L. Porcher intitulé *L'altérité*. Tous deux sont agrégés (Lettres ou Philosophie) et professeurs des Universités en France.

Un autre exemple, s'apparentant aux précédents, est souvent déclaré difficile à produire. Ce contexte est également très important pour la détermination de la catégorie, puisqu'il apporte une justification empirique à la présence d'un « complémenteur » sous-jacent à la construction.

- 544) *mais je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis **quand que** tu dis que les esprits se déplacent en volant.* [www.alliancespirite.org]

Il existe enfin un autre contexte caractéristique des proformes *qu-* pour lequel nous avons non seulement quelques exemples mais qui, de surcroît, nous paraît tout à fait naturel. Il s'agit de la tournure support + préposition + *quand*.

- 545) *Jvoudrais Pas mettre de presion, mais jpourrais avoir une **date vers quand** on examineras une de mes fics et savoir laquelle Qui sera évaluée en premier?*
[www.puissance-zelda.com]

Cet exemple n'est évidemment pas des plus normatifs mais il ne souffre pas, selon nous, de problème d'acceptabilité, de même que le suivant qui ne comporte pas de préposition.

- 546) - *L'étape 1 montre le **cas quand** un nœud x et son père sont rouges et l'oncle de x est rouge. - L'étape 2 montre le cas où un nœud x est rouge, son père aussi, mais l'oncle de x est noir.* [www.cmi.univ-mrs.fr]

En attribuant un statut de preuve empirique aux exemples « non standard » que nous avons recensés par une recherche systématique sur l'immense corpus que fournit l'Internet, nous nous sentons fondé à soutenir que *quand* est bien une proforme *qu-* en français contemporain. Ces exemples cruciaux sont souvent difficiles à inventer, de sorte que leur attestation est une dimension indispensable. Le nombre restreint d'exemples attestés est vraisemblablement dû à la difficulté de formuler des requêtes mais aussi à la précision des exemples que nous recherchons. Il est évident que plus le contexte est précis, moins nous trouvons d'exemples.

Contrairement à l'idée véhiculée par la plupart des grammaires d'usage, *quand* serait donc une proforme *qu-* et non une particule. Nous rejoignons ainsi les positions de Chétrit (1976), Dubois & Dubois-Charlier (1970), Maurel (1992), Muller (1996a) et Pottier (1962), mais avec l'appui d'une analyse empirique précise. Il existe néanmoins d'autres contextes dans lesquels *quand* ne semble pas forcément avoir le même statut. On retrouverait alors la même situation que celle observée pour *où*. Il est, de plus, envisageable de soutenir que *quand* est utilisé de deux manières différentes en fonction des genres ou des registres de langue, comme le propose Deulofeu (1999b : 271-72) au sujet de *qui* et *que*.

Compte tenu des relations complexes entre grammaire première et grammaire seconde dans le domaine des relatives [...] je proposerai d'adopter l'analyse en particule pour la grammaire première, mais il se pourrait qu'en grammaire seconde, qui et que particules soient l'objet d'une réanalyse, au moins partielle, en proformes.

1.4. Existe-t-il un *quand* non proforme ?

Comme nous venons de le voir, la détermination de la catégorie de *quand* suppose des argumentations sophistiquées dans les cas classiques, tels que le suivant :

- 547) *Il se trouve que j'ai connu Martin, **quand** j'étais plus jeune.* [LITC:TheatreC]

Les emplois moins classiques que nous avons examinés dans ce qui précède avaient au moins

un point commun avec ceux-ci, c'est que la Quand-C y recevait une interprétation temporelle. Mais il existe des contextes, précisément ceux où la valeur temporelle n'est plus aussi évidente, qui représentent un véritable défi pour une conception unitaire. Par exemple, dans les énoncés suivants, que doit-on penser de la similitude de fonctionnement de *quand* avec *que* ? Suffit-elle à nous faire conclure que dans la valence de verbes comme *aimer* et *adorer* on peut trouver deux constructions concurrentes à particules ?

- 548) *En gros, ce que j'ai bien aimé, en 98, à Paris, c'est qu'on a eu plein d'étrangers, pour l'ouverture, qui se promenaient partout... beaucoup sur les Champs : j'adore **quand** la France est envahie d'étrangers !* [FORM:SportsF]
- 549) *Nestor est affectueux et adore **que** l'on s'occupe de lui.* [www.spa.asso.fr]
- 550) *J'aimais être avec toi, j'aimais **quand** tu ne me parlais pas, comme si les mots n'avaient plus aucune importance, que seul l'amour comptait.* [DIVS:JournLyc]
- 551) *Des photos peuvent s'imposer par leur actualité, on peut alors négliger la lumière ou la composition... Mais j'aime **que** la photo soit esthétique, émouvante, portée par le regard du photographe.* [PRES:NouvelObs]

Mais quand le sens s'éloigne encore plus franchement des valeurs temporelles, de quels arguments dispose-t-on pour maintenir le statut de proforme *qu-* ? C'est le cas des exemples en *quand* + conditionnel.

- 552) *Pourquoi laisser périr nombre de citoyens américains dans la misère et la maladie **quand** il serait si facile de les sauver.* [FORM:Monde]

Nous proposons une réponse dans la ligne de Pierrard (2005 : 239).

Dans la formalisation de leur rôle de marqueur de subordination, les diverses PI [Proformes Indéfinies] marquent plusieurs stades de grammaticalisation qui illustrent la perte graduelle d'une part importante de leurs propriétés.

Par exemple, la perte de la « concomitance entre les prédications » oriente vers un rapport temporel plus « lâche ».

- 553) ***Quand** la salle fut vide, on ferma les portes. (« une fois que »)* [ex. Pierrard, 2005 : 239]

De même,

La hiérarchisation des prédications pour sa part fait glisser le sens des PI vers des valeurs subjectives (opposition, cause/conséquence) qui remet en cause les traits indéfinis /TEMPS/ et /MANIERE/. (Pierrard, 2005 : 239)

- 554) ***Quand** on est maladroît comme ça, on reste chez soi. (condition)* [ex. Bat-Zeev]

Shyldkrot, 1995 : 146 ; cité par Pierrard, 2005 : 239]

Contrairement à une idée reçue, il existe donc des *quand* apparemment temporels qui pourtant ne commutent pas aisément avec *au moment où*.

- 555) *L1 euh quand (?au moment où) il y a pas de travail les gens euh partent plutôt sur les sur les villes quoi [PRI-AUX-2]*
- 556) *mais je pense que quand (?au moment où) on on a pas l'habitude d'être en relation avec des gens et qu'on refuse ça + on peut pas être un bon vendeur [PRI-MON-2]*

En fait, dans ces exemples, la Quand-C perd la valeur de repère temporel pour acquérir un sens de « parcours d'occurrences ». Elle se rapproche alors sémantiquement de *dans quel cas?*

- 557) *donc le concours dure à peu près une semaine quand c'est un concours régional quinze jours lorsque c'est le concours national ou international + [ORAL:Corpaix]*
- 558) *Dans quel cas le concours dure-t-il à peu près une semaine ? Il dure à peu près une semaine quand c'est un concours régional.*

On observe aussi ce glissement de sens pour *quand* en emploi interrogatif. Dans les exemples suivants, il semble impossible de répondre par un repère temporel.

- 559) *Dans le cas des opérations de maintenance de bâtiment, quand doit-on faire appel au coordonnateur ? [www.afim.asso.fr]*
- 560) *Quand est-ce qu'une brune possède la moitié d'un cerveau ? - Quand elle s'est décolorée [DIVS:Humour]*
- 561) *Acceptable et même encouragée lorsqu'elle est le moyen le plus efficace de protéger les victimes, la dénonciation s'avère détestable dans d'autres situations. Mais les frontières ne sont pas toujours très claires. Quels critères moraux retenir? Quand s'agit-il d'une affaire de conscience individuelle, quand cela relève-t-il de la collectivité? Un philosophe et un homme de loi confrontent leurs points de vue [www.lexpress.fr]*

Les réponses aux questions ci-dessous montrent explicitement que le *quand* n'est pas un repère temporel.

- 562) *Quand doit-on utiliser des chaînes ? Obligatoires dans certaines stations de ski, les chaînes peuvent vous être utiles en cas de neige très épaisse. [www.kleber.fr]*
- 563) *Quand doit-on remplacer un pneu ? - Si après crevaison, le spécialiste détecte une détérioration non réparable. - S'il n'est pas conforme aux préconisations*

d'équipement du véhicule. - S'il est à la limite légale d'usure. - S'il présente une usure localisée anormale. - S'il porte des signes de vieillissement. - S'il présente des coupures ou déformations susceptibles de nuire à la sécurité.
[www.michelin.fr]

On observe ce même glissement sémantique pour des mots comme *alors* et à *ce moment-là* qui sont censés être sémantiquement proches de *quand*.

564) *même si on s'est trompé même si on a tort il faut le dire il faut le reconnaître et à ce moment-là ça fait partie de cinquante pour cent du côté content du client + quand il ressort + [PRO-GRE-1]*

D'autres glissements sémantiques ont été relevés en latin par Meillet & Vendryes (1963 : 661)¹²².

Le passage du sens temporel au sens conditionnel qui est attesté en indo-iranien [...] et se retrouve en germanique (all. wenn) ne s'observe ni en grec ni en latin. Le latin présente en revanche le passage du sens temporel au sens causal pour les conjonctions quom, quoniam, quando.

Il est donc tout à fait possible que tous les *quand* n'aient pas le même statut catégoriel et qu'il existe des homonymes, sans pour autant que cela remette en cause le fait qu'il reste une proforme *qu-* dans de nombreux contextes. En effet, le raisonnement de Pierrard (2005) ne concerne que le plan sémantique. Il paraît cependant possible, comme nous l'avons suggéré de corréliser la dérive sémantique à un changement de propriétés distributionnelles, ce qui justifierait l'idée d'une grammaticalisation avec réanalyse en particule. Nous ne pousserons pas plus loin la réflexion sur ce point, car nous manquons d'arguments empiriques fiables.

Il existe enfin un usage singulier de *quand* : il s'agit des cas où il est directement suivi de *soudain* ou *tout à coup*. En effet, le complexe formé par *quand* + adverbe est ressenti par certains usagers de la langue comme une unité à part entière. C'est ainsi que l'on trouve, chez quelques auteurs, cette unité graphiquement isolée du reste de l'énoncé.

565) *Ils étaient donc chez lui, ce soir-là, dans cette chambre qu'il appelait « le tombeau de la femme inconnu ». **Quand soudain**... Qui donc sonne si tard, compagnons de la Marjolaine ?* [Montherlant ; cité par Sabio, 2003a]

Ce phénomène a déjà été souligné par J. Pohl (1948) :

Souvent quand forme avec tout à coup une véritable locution. Dans un cas extrême, ce quand tout à coup, vidé de sa valeur syntaxique n'a plus qu'une

¹²² Kortmann (1997), s'appuyant sur de nombreuses langues européennes, relate aussi le passage généralisé de temporel à ce qu'il appelle CCC (Cause, Condition, Concession).

valeur affective et forme une interjection.

Certains faits vont d'ailleurs dans le sens de l'autonomisation de cette unité. On observe par exemple de nombreux énoncés écrits dans lesquels il y a une virgule avant *quand* et après l'adverbe. Plus rares sont ceux dans lesquels il y a une ponctuation directement après *quand*. A l'oral, ce statut semble se confirmer. Le seul exemple dont nous disposons comporte une rupture intonative et une pause avant et après *quand subitement*.

566) *donc il y avait pas tellement de circulation euh + c'était un temps euh sec + donc pas de pluie non plus + et euh donc nous arrivions dans le bourg + **quand subitement** euh + je me suis aperçu qu'il se trompait de direction + [PRI-POI-1]*

De plus, la plupart des attestations sont suivies de *soudain* ou *tout à coup*, ce qui dénote une restriction lexicale de cette structure.

Allant dans ce sens, Eyot (1948) voit dans ce *quand* un adverbe.

La conjonction de subordination quand est en train de devenir adverbe...

Mais il a une position fixe, ce qui n'est pas le cas de la majorité des adverbes. *Alors*, par exemple, peut s'insérer dans divers sites. Il se rapprocherait donc tout au plus de *puis*, lequel a aussi une position fixe.

Toutefois, contrairement à ce que laisse penser la remarque précédente de Eyot (1948), *quand soudain* n'est pas du tout une création du français contemporain. Sans parler du *cum inversum* latin, une rapide recherche dans FRANTEXT montre qu'il y avait des attestations en français au moins dès le XVI^{ème} siècle. Nous avons aussi ce même phénomène en anglais (Declerck, 1997). Il s'agirait donc d'un fonctionnement très général et ancien, bien loin de ce que peut laisser croire l'allusion de Eyot (1948). Ce qui est peut-être original, c'est l'utilisation de la ponctuation pour autonomiser l'unité.

On peut donc émettre l'hypothèse que cette unité est au même stade que *quand même* il y a de cela quelques siècles. On trouve désormais *quand même* beaucoup plus fréquemment comme unité autonome que comme introducteur en tête de construction verbale, en français contemporain.

567) « **Quand même** une telle méthode mènerait à la découverte de la vérité, elle serait intrinsèquement injuste. » [M-Diplo]

568) *Ils auront beau faire le dos rond, se soumettre, faire du zèle et des heures supplémentaires, ils seront **quand même** jetés à la rue.* [M-Diplo]

Si l'on en croit le TLFi (à l'entrée *même*), *quand même* aurait d'abord été bloqué en tête de construction verbale (1671). C'est seulement par la suite (1839) qu'il a acquis son autonomie. Ce fait est corroboré par le *Dictionnaire de l'Académie Française* qui cite *quand même* en tête de construction dès 1694. Et ce n'est que dans l'édition de 1932-1935 qu'apparaît *quand*

même en tant que « locution adverbiale elliptique » dans la même entrée que *quand*. Il se pourrait donc que *quand* (*soudain+tout à coup*) soit en train de s'autonomiser comme le *quand même* de jadis.

Mais pour l'instant, *quand* reste, selon nous, une proforme *qu-*. Il conserve le trait [+Temporel] et a une bonne équivalence avec *et à ce moment-là* ou *après quoi*. Nous rejoignons ainsi la position de Lefeuvre & Rossari (2005) qui analyse *quoi* dans des énoncés introduits par *après quoi* comme une proforme. Le fonctionnement de *quand* (*soudain+tout à coup*) fait d'ailleurs preuve d'une étonnante similarité avec celui de *après quoi*.

569) *Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard (et à ce moment-là + après quoi) tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba.*

De façon générale, les emplois de type « relatifs de liaison » fournissent une justification indépendante à l'analyse en proforme dans ces contextes. Le seul problème est évidemment sémantique : le passage d'une valeur « indéfinie » non anaphorique dans les cas clairs de proforme à la valeur d'une proforme définie anaphorique. Ce problème sémantique ne concerne pas que *quand*, mais l'ensemble des proformes *qu-*, ce qui montre bien que *quand* à pleinement sa place dans cette « famille ».

On peut donc maintenir l'analyse de proforme, sauf pour les cas de *quand* + conditionnel et sans doute pour d'autres qu'il faudra déterminer de manière précise quand nous serons en mesure d'apporter des arguments formels.

2. Syntaxe interne des Quand-C

Déterminer la structuration de la syntaxe interne de la construction introduite par un mot *qu-* revient à répondre principalement à une seule question : la construction est-elle à « place (syntaxique) distinguée » (Deulofeu, 1999a : 173) ou s'agit-il d'une construction verbale tensée « ordinaire » ?

Précisons pour commencer ce que nous appelons une construction verbale à place distinguée. Nous considérons cette construction comme étant un arrangement spécifique des éléments régis, c'est-à-dire un dispositif. Cet arrangement se caractérise par un certain nombre de propriétés formelles. Par exemple, Barbaud (1974) a remarqué qu'un verbe peut difficilement construire directement une rection superlative de type *le plus* ou *le moins*.

570) ? *le prix m'intéresse le plus*

Cela n'est possible que si la rection superlative du verbe est « singularisée » (Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 61). Pour effectuer cette opération, différents arrangements sont envisageables :

571) *ce qui m'intéresse le plus c'est le prix*

572) *c'est le prix qui m'intéresse le plus*

573) *Les politiciens qui jasant **le plus** ne disent pas grand chose.* [ex. Barbaud, 1974 : 37]

574) *De quoi parle-t-on **le plus** dans l'Express ?* [ex. Barbaud, 1974 : 37]

L'appellation « constructions à place distinguée » désigne donc une structure commune à un ensemble de dispositifs, structure qui peut être mise en évidence par l'intermédiaire de propriétés formelles.

En ce qui concerne *quand*, il est extrêmement difficile de trouver des exemples avec *le plus*, qu'il s'agisse de l'emploi interrogatif ou non interrogatif. Deulofeu (1999a : 176) cite néanmoins un exemple de ce type (ex. inventé).

575) *le judo j'ai pas aimé **quand** je l'ai **le plus** pratiqué mais après*

Nous n'en avons trouvé que deux exemples.

576) *Comment, lisant Chateaubriand, ne point songer à Barrès, qui n'est jamais si bon que **quand** il le rappelle **le plus**.* [Gide, Journal]

577) *Je peux donc venir demain (jeudi) ou après demain **quand** ça vous arrange **le plus**.* [Mail, perso]

En plus de ces deux exemples, il est possible d'en imaginer d'autres tout à fait naturels. Pour ce faire, nous allons passer par une structure en *Temporel* + *où* et la faire commuter avec *quand*.

578) *Mme de Malivert croyait avoir observé que ces accès de fureur saisissaient son fils précisément dans les **instants où** il paraissait avoir **le plus** oublié cette rêverie sombre qu'elle lisait toujours dans ses traits.* [Stendhal, Armance]

578a) *Mme de Malivert croyait avoir observé que ces accès de fureur saisissaient son fils précisément **quand** il paraissait avoir **le plus** oublié cette rêverie sombre qu'elle lisait toujours dans ses traits.*

Un autre phénomène caractéristique des constructions à place distinguée est la « rection à distance », à savoir que *quand* peut être analysé en tant que complément d'un verbe enchâssé dans la Quand-C et non de son verbe principal.

579) *Il l'a fait **quand** on lui avait demandé qu'il le **fasse**.* [ex. Deulofeu, 1999a : 175]

580) *Le sujet Pechiney n'a pas été abordé, leur ont assuré les uns et les autres à l'instar de M. Bérégovoy qui assure n'avoir lui-même " été au courant que le lundi 14, **quand** on m'a demandé de **recevoir** M. Gandois ".*
[SSem:LeMonde_ECO]

La rection à distance nous semble le plus souvent ambiguë avec *quand* et même dans l'exemple que propose Deulofeu (1999a), le rattachement au verbe *demander* n'est pas complètement exclu. Mais le plus important, c'est que l'analyse sous forme de rattachement avec le verbe enchâssé soit possible, ce qui est bien le cas dans les deux exemples ci-dessus. Cette possibilité est toutefois plus facile à mettre en évidence avec un *quand* interrogatif :

581) *A quand m'as-tu dit que l'accident remontait ?*

Un dernier critère est l'inversion possible du sujet et du verbe¹²³.

582) *Et comme d'habitude, il faudra encore être dans les cordes pour prendre des mesures d'urgence, vu qu'on a raté la voiture électrique, que le ferroutage est méprisé, et que notre gérontocratie actuelle, décédée **quand interviendra la Pénurie Finale**, se fiche complètement (élections oblige) d'avertir l'opinion publique sur les Grandes Crises Energétiques qui guettent nos enfants, et amorcer un changement dans les habitudes bien franchouillardes...*
[FORM:Economie]

Cette inversion n'est pas possible dans une construction verbale ordinaire.

583) *? Interviendra la pénurie finale.*

Pour que celle-ci soit possible, il faut qu'un élément [+Temporel] ou [+Locatif] soit singularisé en tête, ce qui illustre une nouvelle fois que *quand* a bien une fonction dans la construction qu'il introduit.

584) *Dans un siècle interviendra la pénurie finale.*

A propos de l'inversion V-S, un phénomène a particulièrement attiré notre attention dans nos corpus oraux. Alors qu'à l'écrit les exemples de ce type sont largement attestés :

585) *Cette expansion à luminosité constante s'arrête **quand se développent** sur toute l'extension de l'enveloppe des mouvements de convection qui transportent très efficacement vers la surface l'énergie libérée dans les profondeurs de l'étoile, dont le débit s'ajuste dans le même temps pour faire face à cette fuite.*
[Scie:SitesWeb]

586) ***Quand approchait la nouvelle lune**, on pouvait remarquer, sur les visages des Cyniques, les indices d'une joie contenue mais forte.* [LITA:Nouvelles]

¹²³ Ce critère doit être employé avec précaution car certains verbes possèdent l'inversion du sujet comme possibilité dans leur construction. C'est le cas du verbe *succéder* : *Cela ne serait pas grave si chacun portait sa part du fardeau, on ne parlerait pas de crise mais de variations épisodiques, **quand** à une séquence quantitative **succéderait** une séquence qualitative et ainsi de suite* [FORM:Economie]. De plus, des considérations d'ordre stylistique peuvent intervenir.

à l'oral non planifié ils sont extrêmement rares. Les seuls cas que nous ayons trouvés comportent le verbe *arriver* suivi d'une indication de temps.

- 587) *quand arrivait le dimanche soir euh je + c'était la grosse déprime à à l'idée de reprendre le lendemain les cours* [PRI-BOR-3]
- 588) *alors nous mettons tout dans un local + et quand arrive la période /d-, 0/ + de d'hiver juste après la les les + les choses des pèlerinages + nous mettons ça dans des grandes v- des grands machins + et mettons le feu +* [PRI-AMI-3]
- 589) *ma grand-mère me disait que + ce qu'ils aimaient beaucoup fêter c'était quand arrivait + l'automne ++ qu'il y avait la cueillette des châtaignes* [ORAL:Corpaix]
- 590) *quand arrivait minuit + et qu'on m'invitait à danser + tu sais le il y a les grandes je je faisais je faisais le tour à l'intérieur du du cercle* [ORAL:Corpaix]

Il n'y a aucun exemple comme *quand arrivait mon frère*, ce qui montre que cette tournure en *arriver* + élément temporel est tout à fait spécifique. Au cours de nos recherches dans les corpus oraux, nous n'avons trouvé qu'un seul autre exemple d'inversion sujet verbe. Il s'agit une fois de plus d'un verbe de survenance ce qui renforce l'idée que *quand* serait un complément temporel.

- 591) *ce qui est ce qui est intéressant c'est de savoir euh quand surviennent les brûlures et: auprès de qui* [ORAL:Corpaix]

Mais c'est vraisemblablement une interrogative enchâssée, ce qui peut avoir des conséquences sur l'inversion.

Il existe aussi d'autres types de syntaxe interne que les constructions à place distinguée : il s'agit des constructions verbales tensées ordinaires. Ce sont des constructions qui, comme leur nom l'indique, possèdent obligatoirement un verbe tensé et qui n'ont pas les propriétés des constructions à place distinguée.

- 592) *Pour ma part, je me loge pour moins de 600€/mois quand je devrais en déboursier au minimum le double pour la même prestation.*
[www.universimmo.com]
- 592a) ? *Pour ma part, je me loge pour moins de 600€/mois quand je devrais en déboursier le plus.*
- 593) *"Quand on pense que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues !" [Toulouse Lautrec]*
- 593a) ? *"Quand on pense le plus que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues !"*

Par ailleurs, certains contextes mettent en évidence le fait que les Quand-C ne sont pas toutes des constructions à place distinguée ni des constructions verbales ordinaires. Par définition, les constructions à place distinguée ainsi que les constructions « ordinaires » sont forcément des constructions verbales. Or, il est possible d'observer des exemples dans lesquels *quand* n'introduit pas une construction verbale.

594) *tous se passait bien. **Quand** Crac. CRAAAAAC ! Mon panier se troua.* [ex. Sabio, 2003a : 87]

595) *Je cherche entre les voitures, au cas où un de ces sales gosses que je croise de temps en temps se serait caché **quand** soudain... PLOC... un bruit sourd dans mon dos.* [www.alex-greg.net]

Dans ces contextes, *quand* peut aussi avoir sous sa portée ce que l'on peut appeler des constructions « complexes », c'est-à-dire des constructions en parataxe, avec éventuellement du discours direct et des incises. En fait, il s'agit de constructions non prévisibles contenant de nombreux « main clause phenomena ». Dans l'exemple suivant, il est possible de regrouper tout ce qui suit *quand* sous sa portée.

596) *Je frissonnais d'être couché près d'un homme pareil. Enfin, je venais de m'endormir vers le petit jour, **quand** tout à coup je sens un air très froid ; j'ouvre les yeux, et qu'est-ce que je vois ? le vieux hussard roux, qui avait enlevé la couverture de notre lit et qui disait : « Allons, debout, fainéant, je vais t'apprendre de quel bois je me chauffe. »* [Erckmann, conscrit]¹²⁴

De plus, *le plus* semble totalement inacceptable

597) *Il s'avavançait avec peine, par un étroit sentier, au milieu des épines qui déchiraient sa robe, **quand**, soudain, bondissant d'un fourré, un jeune garçon lui barra le passage.* [France, L'Etui]

597a) ? *Il s'avavançait avec peine, par un étroit sentier, au milieu des épines qui déchiraient sa robe, **quand**, soudain, un phénomène étrange l'étonna **le plus**.*

et l'inversion verbe-sujet n'est pas attestée.

598) ? *J'étais en train de couper du bois, **quand** tout à coup, crièrent des voleurs sur moi.*

Il faut vraisemblablement considérer ici que la Quand-C a une syntaxe interne non contrainte.

Par ailleurs, il n'est pas possible pour *quand* d'introduire des structures comme celles en gras ci-dessous :

¹²⁴ Dans cet exemple, le passage de l'imparfait au présent est aussi un phénomène caractéristique.

- 599) **bien que chrétien non-pratiquant**, je suis triste et choqué de voir que l'on puisse à ce point attaquer une religion déjà affaiblie dans notre pays. [FORM:Cinema]
- 600) N'étant aucunement tolérée, **parce que contraire à la morale socialiste** le trabendo (activité commerciale parallèle), a failli gagner ses lettres de noblesse avec le courant réformateur du FLN qui a fini par le considérer comme un palliatif conjoncturel à la carence de la stratégie économique officielle. [FORM:Monde]
- 600a) ? N'étant aucunement toléré, **quand contraire à la morale socialiste** le trabendo a failli gagner ses lettres de noblesse

Korzen (1990 : 69) fait de ce contexte un trait caractéristique des « conjonctions pures » puisqu'aucune construction à proforme *qu-* ne l'admet. L'absence du *quand* dans ce contexte plaide encore pour une analyse en proforme.

Ainsi, contrairement à ce que l'on pense généralement, la question de la nature de la Qu-C est largement indépendante de la catégorie du terme qui l'introduit. En effet, on observe des exemples de constructions à place distinguée introduites par une proforme *qu-* (ex. 601) ou une particule (ex. 602),

- 601) **Qui** oserait prétendre que cette loi appliquée au mieux pourrait créer les cinq millions d'emplois qui manquent ? [POLI:Laguiller]
- 602) Elle s'est essoufflée jusqu'à l'extrême épuisement dans le traitement du petit nombre de vieux conflits **qui** continuent de torturer le coeur humain [DIVS:CritLitt]

ainsi que des constructions verbales ordinaires ou non contraintes pourtant introduites par une proforme *qu-*¹²⁵ :

- 603) Il les compta avec soin, **après quoi** il se joignit à Bill pour maudire les pouvoirs malfaisants du Wild [LITA:AventPolic]

Comme pour la détermination de la catégorie, le problème principal, lorsque l'on se penche sur la syntaxe interne de *quand*, réside dans le faible nombre d'exemples collectés permettant de mettre en évidence la construction à place distinguée. De plus, nous ne pouvons pas déterminer avec précision la limite des Quand-C présentant une telle construction. Tout ce que nous pouvons garantir à ce stade, c'est que les Quand-C à place distinguée existent de même que les *quand* proformes *qu-*. Quant à savoir à quels contextes précis il est possible d'étendre ces analyses, seul l'examen de grands corpus de données relevant de l'usage

¹²⁵ Contrairement à ce que suppose Deulofeu (1999a) à la fin de son article, les proformes *qu-* n'induisent donc pas obligatoirement une syntaxe interne de construction à place distinguée.

spontané permettra d'y répondre définitivement.

3. Syntaxe externe des Quand-C

La détermination des relations de syntaxe externe impliquant les Quand-C est sans doute la dimension qui est la moins difficile à mettre en évidence. Il suffit pour cela d'utiliser avec discernement les tests permettant de démontrer qu'une construction est régie par un verbe et de dégager les divers types de rections possibles.

En première approximation, on peut avancer que les Quand-C peuvent occuper à peu près toutes les fonctions possibles. En effet, elles peuvent tour à tour être sujet, objet, ajout. Elles peuvent aussi être simplement associées à une construction verbale, voire même fonctionner de façon totalement indépendante. Pour commencer, les exemples suivants présentent des Quand-C en position de sujet et d'objet, ce que l'on peut mettre en évidence en recourant aux tests de la pseudo-clivée et de l'équivalent paradigmatique.

604) *Quand il y a 1 000 à 2 000 clients potentiels, pas plus, ça fait l'affaire des gens comme moi.* [M-Diplo]

604a) *Ce qui fait l'affaire des gens comme moi, c'est quand il y a 1 000 à 2 000 clients potentiels.*

605) *J'ignore quand nous reprendrons notre voyage et où nous irons.*
[perso.orange.fr/guillaumedelaby]

605a) *Ce que j'ignore, c'est quand nous reprendrons notre voyage.*

605b) *Tu ignores quoi ? Quand nous reprendrons notre voyage.*

La distinction entre objet et ajout peut être mise en évidence grâce aux équivalents paradigmatiques différents et à leurs possibilités en termes de dispositifs. Dans le cas de l'objet, on a une bonne équivalence avec *ça* (ex. 604) alors que dans le cas de l'ajout, il s'agira plutôt de *quand*?

606) *J'ai été influencé par le « be-bop » quand j'étais encore étudiant.*
[DIVS:JournLyc]

606a) *Quand as-tu été influencé par le be-bop ? Quand j'étais encore étudiant.*

De même, les objets peuvent être construits sous la forme d'une pseudo-clivée en *ce que...c'est quand* (ex. 605a) alors que les ajouts rentrent dans des clivées ou des pseudo-clivées en *où*.

606b) *C'est quand j'étais encore étudiant que j'ai été influencé par le be-bop.*

606c) *Où j'ai été influencé par le be-bop c'était quand j'étais encore étudiant.*

606d) ? *Ce que j'ai été influencé par le be-bop, c'est quand j'étais encore étudiant.*

Une Quand-C peut également être ajout à un nom. On le montre par le fait qu'il est indispensable de cliver l'ensemble nom + Quand-C, sous peine d'obtenir un énoncé difficilement acceptable.

607) *LI vous alliez parler des bals quand vous étiez jeune [PRI-BES-1]*

607a) *c'est des bals quand vous étiez jeune que vous alliez parler*

607b) ? *c'est quand vous étiez jeune que vous alliez parler des bals*

Voici des exemples de Quand-C associés à une construction verbale.

608) *Nous n'avons en Europe pour nous gouverner que des petits gestionnaires, quand il nous faudrait des visionnaires. [http://citoyenfr.lautre.net]*

608a) *Quand avons-nous en Europe des petits gestionnaires pour nous gouverner ? *Quand il nous faudrait des visionnaires.*

608b) ? *C'est quand il nous faudrait des visionnaires que nous n'avons en Europe que des petits gestionnaires.*

608c) ? *Nous avons en Europe des petits gestionnaires, mais pas quand il nous faudrait des visionnaires.*

Et pour terminer, voici un exemple qu'il est impossible de rattacher syntaxiquement à une autre unité.

609) -- *Ah ! cette république ! Que de dégâts pour peu de chose ! Quand on pense que cette révolution est venue pour un déficit de quelques millions ! [Hugo, quatre-vingt-treize]*

Ces exemples d'emplois non régis de *quand*, qui sont attestés pour d'autres morphèmes de ce type, illustrent cette citation de (Matthiessen & Thompson, 1988 : 280) :

As we have already indicated by calling them clause combinations, we do not think that our examples can be interpreted as clauses embedded within other clauses. In other words, these clauses do not function as adverbials (or adjuncts).

Dans le chapitre qui suit, nous allons nous attacher à détailler plus précisément les diverses relations syntaxiques que peuvent avoir *quand* et les Quand-C avec le contexte. Nous verrons notamment que les Quand-C possèdent des relations de syntaxe externe plus étendues que celles que nous venons de passer en revue.

Chapitre 7

Les différents fonctionnements syntaxiques des Quand-C

1. Les Quand-C dans la valence des verbes

L'objectif de cette partie est de préciser le cas où la Quand-C fait partie de la valence d'un verbe. On va montrer qu'on peut parvenir à dégager des valences singulières, spécifiques à certaines classes de verbes, définies par la présence d'une Quand-C dans le paradigme de référence. Ces classes de verbes sont celles que Gross (1975) appelle les verbes « psychologiques » et les verbes de « sentiment ». Pour ce faire, nous utiliserons deux articles de Jeanjean (1982 & 1984) qui constituent les points de départ de cette section. En fait, nous avons essayé de prolonger les conclusions de ces articles en nous appuyant sur la prise en considération de propriétés nouvelles.

Afin de mettre en évidence cette valence singulière reposant sur un paradigme incluant une Quand-C, il faudra démontrer : premièrement, que *ça* a le statut de clitique et qu'il peut être dans la valence sujet de certains verbes seulement ; deuxièmement, qu'une Quand-C peut figurer en position sujet en double marquage avec *ça* mais aussi en position objet ; et troisièmement, qu'à côté des cas où la Quand-C occupe une place de sujet ou d'objet, il existe des emplois de Quand-C comme deuxième terme de nexus.

Notre analyse se heurte cependant à des limites empiriques. En effet, certaines tournures étudiées ici sont très peu attestées dans les corpus écrits comme oraux dont nous disposons, voire totalement absentes. Le volume important de textes que nous avons rassemblé afin d'appuyer notre argumentation ne s'est donc pas révélé suffisant, ce qui nous pousse une fois de plus à nous orienter vers les données fournies par l'Internet. Malgré la difficulté éprouvée pour rassembler des données attestées mettant en évidence l'existence de nexus comprenant une Quand-C, nos classes de verbes, elles, sont très largement représentées dans les corpus avec des membres comme *voir* ou *étonner*.

Cette étude permettra, au-delà de sa portée descriptive, d'alimenter la discussion sur la problématique du parallélisme syntactico-sémantique. En effet, s'il est possible que des classes de verbes sémantiquement homogènes possèdent des valences identiques, cela tendrait à montrer que la syntaxe reflète parfois notre façon de concevoir le monde.

1.1. Quand-C en position sujet

Notre but n'est pas de présenter une analyse exhaustive de la proforme *ça* mais seulement de montrer son importance pour l'étude des verbes acceptant une Quand-C en position sujet. Nous allons donc commencer par rappeler brièvement les principales caractéristiques de *ça* sujet en montrant qu'il occupe une position particulière par rapport aux autres proformes pouvant avoir cette même fonction syntaxique. D'un point de vue sémantique, il couvre un très large spectre référentiel et, formellement, *ça* est la seule proforme en position sujet à pouvoir entrer dans un double marquage avec une construction verbale (le *il* impersonnel est dans le même cas, mais il n'a aucune valeur référentielle).

- 610) *ils étaient cinq là et ils ont rien pris hé ça se voit que c'est des estivants qui sont un peu fauchés parce que + c'est vrai ils ont pas ils viennent en vacances mais ils ont pas beaucoup d'argent hé* [ORAL:Corpaix]

La place cruciale qu'il occupe dans la morphosyntaxe du français est malheureusement souvent ignorée à cause de préjugés normatifs comme ceux qui se manifestent dans la citation suivante.

La forme cela présente une forme concurrente ça, très répandue : on trouvera la forme cela plus souvent dans le code écrit et avec une nuance de registre qui indique la correction, tandis que la forme ça sera plus fréquente dans le code oral avec une nuance de registre qui exprime la familiarité. [...] Les deux formes cela et ça ne se distinguent pas par la signification, mais par les nuances du registre stylistique. (Weinrich, 1989 ; cité par Druetta, 2001)

Or, comme l'ont notamment montré Druetta (2001), Jeanjean (1982) et Maillard (1989), *ça* commute parfois avec *cela* mais il a des conditions d'emploi beaucoup plus étendues que ce dernier, de sorte que les nombreux dictionnaires et grammaires jugeant « familier » l'utilisation de *ça*, le réservant à l'oral et considérant qu'il peut commuter dans tous les cas avec *cela* n'ont qu'une vision limitée de son fonctionnement. Dans une perspective, au contraire, résolument descriptive, Jeanjean (1982 : 119) dresse la liste suivante de verbes « unipersonnels » tels que *ça barde*, *ça gaze*, *ça roule*, *ça va*, *ça boume*, *ça marche*... dans lesquels *ça* commute difficilement avec *cela* :

- 611) *pétard ça a bardé, je sais pas comment ça va se passer* [ORAL:Corpaix]
 611a) ? *pétard cela a bardé, je sais pas comment ça va se passer*

En voici d'autres exemples, le premier à l'oral et le second à l'écrit.

- 612) *Ll ah ben très dur + avec un peu de bagarre + ah oui + on a été à la mairie et ça a bardé hein + qu'est-ce que tu veux c'est de l'abus de pouvoir + [PRO-QUI-1]*
 613) *Ils ont un peu l'orgueil du soldat qui manoeuvre bien sous les ordres d'un sale capitaine « avec qui ça barde ».* [Renard, Journal 1905-1910]

Dans d'autres contextes *cela* et *ceci* sont possibles mais pas *ça*¹²⁶ :

- 614) *Ceci dit, ce rapprochement ne correspond pas ici à un rapprochement avec que-P* [Jeanjean, 1982 : 140]

¹²⁶ Pour de plus amples précisions sur les contextes empêchant l'alternance *ça/cela*, nous orientons le lecteur intéressé vers Jeanjean (1982).

614a) ? *Ça dit, ce rapprochement ne correspond pas ici à un rapprochement avec que-P*

615) *Cela étant établi, j'ai le regret de ne pouvoir vous suivre dans l'argumentation que vous avez développée.* [SCIE:ScAvenir]

615a) ? *Ça étant établi, j'ai le regret de ne pouvoir vous suivre dans l'argumentation que vous avez développée.*

Et il s'agit d'un clitique, car il ne peut notamment pas être séparé de son verbe (Zribi-Hertz, 1994), comme le montrent les exemples suivants :

616) *LI oui ça me dérange mais enfin il y a une pollution* [ORAL:Corpaix]

616a) ? *oui ça effectivement me dérange*

alors que *cela* peut en être séparé :

617) *Cela, joint à ta naissance, te fera adorer tout de suite.* [Stendhal, chartreuse de Parme]

Ce mot a en fait un fonctionnement particulier par rapport aux autres clitics sujets, en plus d'accepter d'être en double marquage avec des constructions verbales, car il ne possède qu'une partie des propriétés caractéristiques de cette classe, ce qui, une fois de plus, souligne sa singularité. Par exemple, il accepte d'être clivé :

618) *C'est ça qui m'étonne : à quoi ça sert d'aller bouffer chinois quand on se débrouille toute seule ?* [LITC:Policier]

En outre, il est sélectionné par certains verbes seulement.

619) *Pour [le prince] Nayef, le ministre de l'intérieur, il faut surtout éviter que les Etats-Unis puissent croire à l'existence d'une opposition interne solide et organisée.* [M-Diplo]

619a) ? *Pour [le prince] Nayef, le ministre de l'intérieur, ça faut surtout éviter que les Etats-Unis puissent croire à l'existence d'une opposition interne solide et organisée.*

Comme tout clitique appartenant à la valence d'un verbe, *ça* peut être en relation de double marquage mais avec des éléments appartenant à des catégories diverses (syntagme nominal, *le fait que/de*, etc.),

620) *donc une synthèse ça se fait toujours après une un repérage une connaissance préalable un un + une une analyse du document que vous avez sous les yeux +* [PRO-BEL-1]

- 621) *L1 et à ton avis le fait de lire est-ce que ça peut (t', Ø) aider pour + écrire*
[ORAL:Corpaix]

contrairement aux autres clitiques sujets (*il, elle, je...*) qui ne peuvent être couplés qu'avec des syntagmes nominaux ou des proformes.

- 622) *euh moi mes grands-parents ils ont un accent ils l'auront toujours cet accent ils auront beau essayer de parler comme un français leur accent il est là et euh le le fait qu'ils soient immigrés ça c- ils l'auront porté toute leur vie sûr eux quoi ils ont l'accent d'un immigré* [ORAL:Corpaix]

- 623) ? *le fait de lire il peut beaucoup aider pour écrire*

Le double marquage permet d'apporter un argument supplémentaire pour montrer que *ça* appartient à la valence du verbe.

Outre le fait que *ça* représente une place de valence du verbe, il sélectionne aussi l'élément lexical avec lequel il est en relation de double marquage. Comme le précise Jeanjean (1982 : 127), « chaque clitique sélectionne les catégories morphologiques qui lui sont propres ». Par exemple, le *il* personnel sélectionne uniquement des syntagmes nominaux ayant les traits [+ singulier] [+ individuel] :

- 624) *nos vieux ils y croyaient + et + et le le soleil il revenait + et l'ar- + l'arc-en-ciel on le voyait au loin on disait tu vois et maintenant ils vont rentrer + [PRI-COR-1]*
- 625) ? *Des camions, il roulait vite sur l'autoroute.*

En plus des arguments ci-dessus, certains tests mettent en évidence le statut de sujet des éléments qui entrent en relation de double marquage avec *ça*. Le test du pseudo-clivage en *ce qui...c'est* :

- 624a) *ce qui revenait c'est le soleil*
- 626) *Les mots, ça compte beaucoup dans la vie.* [DIVS:JournLyc]
- 626a) *Ce qui compte beaucoup dans la vie ce sont les mots.*

De même pour le test du clivage en *c'est...qui* :

- 626b) *Ce sont les mots qui comptent beaucoup dans la vie.*

Dans cet exemple, *les mots* n'a pas besoin de *ça* ou d'un dispositif pour entrer en position de sujet.

- 626c) *Les mots comptent beaucoup dans la vie.*

Or, il existe des constructions qui ne peuvent entrer en position de sujet que par l'intermédiaire d'un dispositif ou du clitique *ça*. C'est le cas par exemple des Si-C.

627) *si mon oculiste veut que je me pique moi-même ça m'embête*

627a) ? *si mon oculiste veut que je me pique moi-même m'embête*

On peut faire l'hypothèse que ces Si-C peuvent être sujets quand elles sont en double marquage avec *ça*, en observant que ces constructions sont en relation directe avec la position sujet dans le dispositif pseudo-clivé (exemples attestés empruntés à Roubaud, 2000 : 176).

627b) *ce qui m'embête c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même*

628) *ce qui serait grave c'est si il y a un accident mortel*

Comme le dispositif pseudo-clivé, le clitique *ça*, lorsqu'il est en double marquage avec une construction verbale, permet de faire entrer celle-ci en position de sujet. Pour certaines constructions verbales, cette position peut leur être interdite dans le dispositif direct. De plus, l'élément lexical disloqué est non seulement sélectionné par *ça* mais aussi par le verbe, car tous les verbes n'acceptent pas de la même façon des Si-C en double marquage. Dans 629), la Si-C est un simple ajout à la construction verbale et non un double marquage du sujet : elle ne peut être mise en relation avec la position sujet par le biais d'une pseudo-clivée.

629) *s'il fait beau ça prendra trois jours*

629a) ? *ce qui prendra trois jours c'est s'il fait beau*

Nous allons maintenant montrer que des Quand-C en double marquage avec *ça* peuvent aussi entrer en position sujet, comme les Si-C, en nous appuyant sur les critères qui ont été exposés ci-dessus. Tout d'abord, on peut rapprocher intuitivement les Quand-C dans les constructions du type *Quand-C...ça* de constructions en *que* ou en *de inf.* :

630) *ça me surprend toujours quand des êtres humains se comportent ainsi*

630a) *ça me surprend toujours que des êtres humains se comportent ainsi*

630b) *ça me surprend toujours de se comporter ainsi*

Dans Jeanjean (1982 : 129), ce rapprochement est d'ailleurs explicite.

Quand-P a le même statut que de inf ou que-P, c'est-à-dire le statut d'un terme de valence qui figure en sujet.

Si l'on accepte que la Que-C et la construction en *de inf* soient ici sujet en observant une coréférence possible, on peut analyser la Quand-C de la même façon, car elle appartient au même paradigme, étant équivalente à la même proforme. Le fait qu'il ne s'agit pas d'une

simple paraphrase entre un double marquage et une construction ajout peut être montré par le recours au test de la pseudo-clivée :

630c) *ce qui me surprend toujours c'est (quand/que) des êtres humains se comportent ainsi*

Comme nous l'avons vu plus haut, la forme qui est en double marquage avec *ça* est sélectionnée uniquement par certains verbes. Par exemple, les verbes *vouloir dire* et *laisser* acceptent une Quand-C en position sujet.

631) *ça revient à dire ça comme /comment, comme dans/ quand un peu quand on emploie l'étiquette de travailleur ça veut dire que les autres ne foutent rien + et en plus + l'intellectuel dont je parle euh c'est un chef de file des intellectuels qui s'appelle *** [ORAL:Corpaix]*

632) *L1 non ce qu'il y a c'est que non quand on joue par exemple au bord de l'Atlantique + quand la mer se retire ça laisse un sable assez dur des fois + bien lisse et dur + [PRI-PNO-3]*

Mais ce n'est pas le cas de *se mettre* dans l'exemple suivant.

633) *ça se met quand on part travailler*

De même, le test de la pseudo-clivée montre clairement que les Quand-C suivantes sont des sujets. Il est donc possible d'avoir une Quand-C en position sujet, mais seulement en double marquage ou dans un dispositif pseudo-clivé et surtout avec des verbes de « sentiment ».

634) *Ça m'énerve quand je vois cette façon de traiter certaines entreprises !*
[<http://linuxfr.org>]

634a) ? *Quand je vois cette façon de traiter certaines entreprises m'énerve !*

634b) *Ce n'est pas la première fois que tu es "agressif" avec certains membres (ce qui m'énerve c'est quand tu décourages les nouveaux à peine arrivés).*
[<http://forum.crystalxp.net>]

635) *Ça me rend triste quand je lis ou j'entends que la loi a été respectée.*
[www.humanite.presse.fr]

635a) ? *Quand je lis ou j'entends que la loi a été respectée me rend triste.*

635b) *Ouai peut être mais moi ce qui me rend triste c'est quand je pense à tout les moments qu'ils ont vécu ensemble* [<http://forum.rivages-maudits.com>]

Il est néanmoins nécessaire d'apporter une légère nuance concernant la possibilité d'apparaître directement en position de sujet. Nous n'en avons pas trouvé d'exemple mais

l'énoncé suivant ne nous paraît pas agrammatical. Si l'on parvenait à prouver une telle attestation, il serait donc possible de dire qu'avec certains verbes une Quand-C peut être sujet directement.

- 636) (?) **Quand** arrêter les hostilités des deux côtés de la frontière (*constitue/représente*) un sujet délicat lourd de conséquences.

1.2. Quand-C en position objet

Les Quand-C peuvent aussi apparaître dans la valence objet de certains verbes (*voir, aimer, détester, adorer, ignorer, demander...*), car elles sont sélectionnées par ceux-ci, qu'elles ne sont pas proportionnelles au *quand* interrogatif comme le sont les Quand-C ajouts et qu'elles peuvent se construire sous la forme d'une pseudo-clivée en *ce que*.

- 637) *Bien d'accord, je préfère **quand** tout est d'origine, du moins en vente chez BMW pour ce modèle.* [www.forum-auto.com]

637a) **Quand** préfères-tu ? **Quand* tout est d'origine.

637b) **Ce que** je préfère **c'est quand** tout est d'origine.

L'équivalence est meilleure avec *que, quoi* ou *ça* :

637c) *Tu préfères **quoi** ? Quand* tout est d'origine.

638) **quand** je vois encore des jeunes femmes + *autour du marché des Capucins chercher dans les poubelles + pour ramasser un morceau de boudin + que le le charcutier au lieu de leur donner a mis sur la poubelle + j'apprécie j'apprécie pas ça* + [PRI-BOR-2]

Voici d'autres exemples de Quand-C objet.

639) *Il déteste **quand** papa et moi on a des secrets, ou **quand** on se regarde en rigolant sans qu'elle sache pourquoi.* [LITC:Policier]

640) *On ignore **quand** ils arrivent, mais s'ils viennent chez moi je vais m'en occuper !* [http://monde-libertaire.info]

641) ***ce que** je deteste **c'est quand** on fait semblant d'être objectif en faisant de la promo, à la sauce le Meur.* [www.presse-citron.net]

A côté des Quand-C dans la valence de verbes « psychologiques » et « interrogatifs », il existe une autre construction qui, selon Muller (1996a), possède des propriétés tout à fait spécifiques : il s'agit de ce qu'il appelle une construction « coucou ».

642) *Tout bâtiment qui croise au large doit signaler **quand** il transporte des matières dangereuses...* [télévision ; cité par Muller, 1996a : 217 note 19]

Ces constructions présentent une Quand-C qui « vient se nicher dans une position fonctionnelle à laquelle [elle] n'a en principe pas droit » (Muller, 1996a : 217). Cette analyse repose sur l'hypothèse que la Quand-C amalgame en fait deux compléments qui peuvent se réaliser séparément :

642a) *Quand il transporte des matières dangereuses, il doit le signaler.*

Selon l'auteur, le clitique *le* ne reprend pas la Quand-C mais une « factive » sous-jacente. Nous n'avons pas trouvé d'argument permettant d'étayer cette hypothèse et nous ne voyons pas pour quelle raison syntaxique les Quand-C n'auraient pas droit à cette position. Nous analyserons donc cet exemple aussi comme un objet du verbe *signaler*.

On peut donc dresser le bilan des Quand-C dans la valence des verbes. Selon nous, il existe les trois cas suivants :

- ◆ Sujet de verbes « psychologiques » et de quelques autres : proportionnel à *ça*
- ◆ Objet de verbes « psychologiques » ainsi que d'autres verbes tels que *signaler*, *préciser*, *indiquer* : proportionnel à *ça*
- ◆ Objet de verbes « interrogatifs » : proportionnel à *ça*, *le* ou *quand* (dans *il a été malade mais je ne me souviens plus quand*). Ce dernier cas possède en plus une syntaxe interne spécifique avec la possibilité que les sujets se réalisent sous forme d'inversions complexes.

643) *Je me suis souvent demandé quand les jeunes japonais avaient-ils le temps d'étudier : on voit des uniformes scolaires à toute heure du jour et presque de la nuit, dans les rues des grandes villes...* [LITC:Roman2]

644) *Je voulais me permettre de vous demander quand cette loi pourra-t-elle être votée et dans quels délais sera-t-elle promulguée et comment va-t-on assurer sa communication sur le plan international ?* [Chirac]

Mais il nous reste encore une question à laquelle il faut apporter une réponse : existe-t-il des sous-classes de « verbes psychologiques » caractérisables par des propriétés formelles ? Il est possible de répondre à cette question en recourant aux « groupes de formulations ».

1.3. Les groupes de formulations

Afin d'approfondir la réflexion, il est nécessaire non seulement de se pencher sur les valences (sujet et objet) de ces verbes, comme nous l'avons fait, mais aussi sur les groupes de formulations qu'ils admettent. Le groupe de formulations a été défini par Blanche-Benveniste et alii (1990 : 290) comme étant « l'ensemble des réalisations valenciennes d'un même verbe qui ont des parentés manifestes ». Il y a évidemment une ambiguïté autour de la façon d'évaluer la « parenté manifeste », mais de manière générale, ce paramètre est relativement transparent.

Par exemple, les verbes comme *ça barde* ont une unique formulation en *ça* sujet, impossible à coupler avec un autre élément. Pour les verbes comme *voir*, l'objet de *je vois x* se reformule en sujet *ça se voit x*. L'élément *x* peut être une Que-C :

645) *le français de de de Rouen euh vous êtes intéressé ou pas vraiment parce que je vois **que** vous adorez la langue + et tout ce qu'elle transmet [PRI-ROU-2]*

645a) ***ça** se voit **que** vous adorez la langue et tout ce qu'elle transmet*

ou une Quand-C.

646) ***Quand** j'ai bu, **ça** se voit; **quand** j'ai soif, **ça** se voit pas [http://joffray.tournier.free.fr]*

646a) *On voit **quand** j'ai bu ; on voit pas **quand** j'ai soif.*

Pour les verbes comme *étonner*, il est nécessaire de distinguer au moins deux groupes de formulations fort proches. Dans un premier cas, *je m'étonne x* se reformule en *ça m'étonne x*.

647) *Elles sont belles ces petites filles... Et je m'étonne **que** personne ne soit venu les saluer comme le soleil qui s'éveille. [www.fond-ecran-image.com]*

647a) ***Ça** m'étonne **que** personne ne soit venu les saluer.*

648) *Je m'étonne **quand** je lis des réactions qui visent à généraliser des idées [http://tfl.lci.fr]*

648a) ***Ça** m'étonne **quand** je lis des réactions qui visent à généraliser des idées.*

Dans un emploi spécifique de *tu m'étonnes*, ce verbe ne peut pas avoir de constituant en position d'objet, malgré la présence de la Que-C dans l'exemple suivant.

649) *Tu m'étonnes **que** personne ne s'est plaint !! [http://carnetvert.canalblog.com]*

En effet, la formulation en *tu m'étonnes* a certaines propriétés des éléments que Blanche-Benveniste (1988) a nommé les verbes « recteurs faibles ». Ce verbe accepte des éléments qui ont l'apparence d'objets mais qui n'en ont pas les propriétés, ceux-ci n'étant pas proportionnels à une proforme, contrairement à l'autre formulation du verbe *étonner*.

650) *? Tu m'**en** étonnes, **que** personne ne s'est plaint.*

650a) *Je m'**en** étonne, **que** personne ne soit venu les saluer.*

Outre la non proportionnalité avec une proforme, le verbe n'accepte pas la négation et semble bloqué dans la deuxième personne du singulier :

650b) *? Tu **ne** m'étonnes **pas que** personne ne s'est plaint.*

650c) ? *Il m'étonne **que** personne ne s'est plaint.*

et les contraintes modales ne sont pas les mêmes : subjonctif dans un cas et indicatif dans l'autre.

Grâce au rapprochement de formulation, on peut donc émettre l'hypothèse que *tu m'étonnes* ne peut pas se reformuler en *ça m'étonne*, avec un *ça* couplé avec l'élément ayant la forme du complément, vu qu'il ne s'agit en fait pas d'un complément. *Tu m'étonnes* et *je m'étonne* appartiennent donc à deux groupes de formulations différents ayant des propriétés distinctes.

Un autre exemple nous permettra d'y voir plus clair pour ce qui concerne le problème de savoir à partir de quel moment le verbe est un homonyme et n'appartient donc plus au même groupe de formulations. Jeanjean (1984 : 151-152) apporte une réponse à cette question en se fondant sur l'exemple de *ennuyer*.

651) *De plus, sa société est naïve et originale, et je m'ennuie moins **quand** je l'ai près de moi.* [Loti, Aziyadé]

Dans cet emploi, le verbe *ennuyer* a un sens totalement différent de celui qu'il a dans la tournure avec la Quand-C sujet.

652) ***Ça** m'ennuie **quand** une certaine histoire conflictuelle se répète d'une génération à l'autre.* [www.csa.fr]

Cette différence de sens peut être corrélée à un statut syntaxique distinct : la Quand-C dans le premier exemple n'est pas un objet mais un ajout. Dans les deux cas, le verbe a un sens « psychologique » mais dans le premier cas, il signifie plutôt « ne pas trouver d'intérêt » alors que dans le second, « être désappointé ». De même, la construction passive est seulement possible avec l'emploi du verbe dans le second exemple.

652a) *Je suis ennuyé **quand** une certaine histoire conflictuelle se répète d'une génération à l'autre.*

En distinguant bien ces diverses formulations, une hiérarchie intéressante s'observe. Le verbe *réjouir*, par exemple, a le même groupe de formulations qu'*étonner*, c'est-à-dire que l'on observe les formes *je me réjouis*, *tu me réjouis*, *ça me réjouit* alors que *concerner* ne possède qu'une seule formulation **je me concerne*, **tu me concernes*, *ça me concerne*.

Grâce aux groupes de formulations, on peut non seulement établir une grande classe de verbes admettant une valence Quand-C mais encore distinguer des sous-classes en fonction des groupes de formulations quand une partie seulement de ces rapprochements se vérifie.

Il existe un phénomène que nous avons passé sous silence jusqu'à maintenant : celui des « prépositions à éclipse » avec des verbes tels que *étonner* qui doivent normalement en comporter une dans leur valence.

1.4. *Quand* et la microgrammaire des prépositions

En plus de tous les contextes que nous venons d'aborder, il est aussi possible pour une Quand-C d'apparaître directement après un verbe à valence prépositionnelle.

- 653) *Pour les légumes et les viandes, ça dépend **de quand** tu commences à diversifier...ici on commence généralement par des céréales pour bébé vers 4 mois (on a des céréales sans sucres pour bébé)...* [<http://forum.doctissimo.fr>]

Dans ce contexte, on constate parfois un phénomène de suppression de la préposition avec certains verbes. Blanche-Benveniste (2001b) aborde ce problème de la rencontre entre une préposition « faible » (*à, de, en*) et un mot *qu-*. Selon elle, il y a une solution « riche » et une solution « pauvre », cette seconde option aboutissant à la suppression de la préposition¹²⁷ (exemples empruntés à Blanche-Benveniste, 2001b : 89).

- 654) *(Je me souviens, je m'étonne, je me plains) **de ce que** Jean arrive très tard.*

- 654a) *(Je me souviens, je m'étonne, je me plains) **que** Jean arrive très tard.*

Pourtant devant une autre unité qu'une particule *qu-*, la préposition apparaît tout à fait naturelle voire obligatoire avec certains verbes.

- 655) *Et je me souviens **de** l'avoir accompagné au travers des rues, dans ses visites diverses, d'avoir vu et observé la liesse populaire qui accueillait l'un des siens, le Premier Président de la Quatrième République.* [POLI:Mitterand]

- 655a) *Et je me souviens l'avoir accompagné au travers des rues...*

- 656) *Alors **que** le secteur des télécoms traverse une crise sans précédent, je m'étonne **de ne pas en trouver trace dans les journaux** (grand public).* [FORM:Economie]

- 656a) *? Je m'étonne **ne pas en trouver trace dans les journaux.***

On trouve ce même phénomène avec des Quand-C et des verbes comme *étonner* ou *se souvenir*. Avec *étonner*, la préposition semble difficile devant *quand*, alors qu'avec *se souvenir*, elle est facultative.

- 657) *Je m'étonne **quand** c'est formulé par des gens dont la vocation, eux-mêmes, est de dire le droit, ou des gens qui sont des intellectuels et qui devraient donc être en cohérence intellectuelle.* [Jospin]

- 657a) *? Je m'étonne **de quand** c'est formulé par ces gens-là.*

- 658) *Je me souviens **quand**, à l'occasion des diverses commémorations du 20 août,*

¹²⁷ Muller (1996a : 198) cite aussi quelques exemples de Qu-C avec effacement de la préposition.

j'échangeais quelques idées avec Mohammed V. [M-Diplo]

- 659) *L2 oui oui elle est gentille oui euh oui non plus vous vous souvenez pas **de quand** il y avait les élections de chansons qui se chantaient de chansons*
[ORAL:Corpaix]
- 660) *moi je me souviens **de quand** je les ai vus rentrer j'étais à la place Carnot*
[ORAL:Corpaix]

Avec le verbe *se souvenir*, la tendance est néanmoins à l'absence de la préposition. Les deux exemples ci-dessus sont les seuls que nous ayons trouvés dans le CERF, contre huit sans préposition. Il est notable qu'ils soient tous les deux à l'oral, surtout à la lecture de la citation suivante se rapportant au phénomène d'élosion étudié ici.

[Ce] phénomène est très répandu à l'oral, mais on en trouve aussi à l'écrit.
(Muller, 1996 : 198)

Notre comptage effectué pour le verbe *se souvenir* laisserait plutôt penser que c'est l'inverse qui se produit.

Au niveau de l'analyse, Blanche-Benveniste (2001b), s'inspirant de Dixon (1991), pose une préposition sous-jacente en ayant recours à la pronominalisation en *en*.

- 661) *Je m'**en** étonne, **quand** c'est formulé par ces gens-là.*
- 662) *Je m'**en** souviens, **quand** j'échangeais quelques idées avec Mohammed V.*

Cependant, tous les verbes ne sont pas également touchés par la disparition de leur préposition. Des verbes comme *parler* ou *penser* ont en effet une préposition stable, de même que *dater*, *se faire une idée* ou *travailler*.

- 663) *Je parle **de quand** nous étions jeunes / ? Je parle **quand** nous étions jeunes.*
- 664) *Je pense **à quand** nous étions jeunes / ? Je pense **quand** nous étions jeunes.*
- 665) *Le numéro date **de quand** il l'ont présenté pour la 1ere fois a Francfort je crois.*
[http://forums.motorlegend.com]
- 666) *Concernant le premier tir, il est difficile de se faire une idée **sur quand** il a été tiré.* [www.jfk-fr.com]
- 667) *Grâce aux exercices sur l'observateur intérieur proposés au CEE, je travaille depuis un an et demi **sur quand** et comment se manifeste mon type.*
[http://enneagramme.net]

Par ailleurs, au contact d'une préposition sélectionnée par le verbe enchâssé, la préposition du

verbe externe disparaît¹²⁸.

668) « Pour elle, le mariage est le moyen de rompre le joug des parents, » mais ça dépend **sur qui** on tombe. [Le Monde, 12-10-94, p. 10 ; cité par Defrancq, 2002 : 119]

668a) ? Ça dépend **de sur qui** on tombe.

669) *Traite de la situation d'une famille traditionnellement mise à l'écart par les autres familles du village, sans que nul ne se souvienne à quand remonte cette mauvaise décision et sur quoi elle repose réellement.* [www.jans-aoste.org]

669a) ? *sans que nul ne se souvienne de à quand remonte cette mauvaise décision et sur quoi elle repose réellement.*

Il peut aussi arriver que certaines tournures théoriquement possibles soient difficiles à produire. Certains verbes n'acceptent pas de Quand-C en position objet alors que cette possibilité semble intuitivement réalisable. C'est le cas dans les exemples suivants :

670) ? Ça dépend **(de) de quand** ça date / **(de) à quand** ça remonte.

671) ? Je me renseigne **(sur) à quand** ça remonte.

Huot (1979 : 595-97) en propose aussi quelques exemples (les jugements d'acceptabilité sont de l'auteur).

672) ? Jean n'est pas certain **de quand** date ce document.

673) ? Jean est soucieux **(de) quand** cette commande sera prête.

A propos des constructions de ce type, Blanche-Benveniste (2001b : 92) parle des « indicibles » de la langue. Mais il existe des cas où un « télescopage » entre deux prépositions identiques est possible moyennant l'effacement de l'une des deux.

674) *ça fait du bien de dire ça si on pense à quand remonte la dernière fois que je suis venue sur le forum* [<http://forum.jurassiclife.com>]

Selon nous, le fait d'insérer les Quand-C dans une pseudo-clivée rend les exemples « indicibles » beaucoup plus acceptables.

675) **Ce dont** Jean est certain **c'est de quand** date ce document.

De même, certains verbes sélectionnant la préposition *sur* observent ce même phénomène,

¹²⁸ Defrancq (2002 : 97-8) en fait un argument pour affirmer que l'élément *qu-* appartient uniquement à l'interrogative enchâssée.

avec préposition réalisée optionnellement dans le second membre.

676) ? *Nous sommes tous d'accord (sur) quand doit avoir lieu la prochaine réunion.*

676a) *Ce sur quoi nous sommes tous d'accord c'est (sur) quand doit avoir lieu la prochaine réunion.*

Il faut donc mettre ces constructions dans des pseudo-clivées pour qu'elles deviennent acceptables. Il s'agirait donc « d'indicibles » seulement en construction directe, phénomène qui a déjà été observé sur la position sujet et pour d'autres catégories que les prépositions. Ces divers comportements sont à traiter dans le module de la microgrammaire des prépositions, dimension qu'il faudrait systématiser dans des études ultérieures.

1.5. Valence remplie par un nexus

Nous allons maintenant montrer, à la suite de Jeanjean (1984), qu'il existe des Quand-C qui font partie d'un nexus en position objet et sujet. L'analyse en termes de nexus est la nôtre, car Jeanjean (1984) parlait de deux paradigmes syntaxiquement liés. Nous commencerons notre démonstration, comme Jeanjean (1984), par l'étude de la valence du verbe *penser*.

Partons de cet exemple,

677) *Je pense à toi quand tu étais petit.*

Quand tu étais petit semble avoir un lien privilégié avec *toi*, l'ensemble étant dans la valence du verbe *penser*.

677a) *J'y pense, à toi quand tu étais petit.*

Dans ces constructions, on peut montrer, premièrement, que la Quand-C n'est pas un ajout au verbe et, deuxièmement, qu'elle est solidaire de l'objet, ce qui correspond bien à la définition du nexus que nous avons proposée (cf. chapitre 3 section 3.4.). Elle n'est pas un ajout au verbe pour les raisons suivantes :

a- contrairement à ces éléments, il n'existe pas de contrainte sur la concordance des temps :

677b) *Je pense à toi quand il fera beau.*

b- on ne peut pas antéposer la Quand-C :

677c) ? *Quand tu étais petit, je pense à toi.*

c- la Quand-C n'est pas équivalente à *quand* tout seul :

677d) *Quand est-ce que je pense à toi ? *Quand tu étais petit.*

d- on ne peut pas les cliver seules :

677e) ? *C'est quand tu étais petit que je pense à toi.*

On peut donc affirmer que la Quand-C, dans cet exemple, n'est pas un ajout autonome. Ce n'est pas non plus un « attribut de l'objet » car *à toi* ne constitue pas un objet indépendant :

677f) ? *C'est à toi que je pense quand tu étais petit.*

et la Quand-C forme un constituant complexe avec le premier élément, à l'image des structures du type *les canons qui déchiquètent la coque* étudiées au chapitre 3. Une solution possible consiste à dire qu'il s'agit d'un ajout à un nom. Mais un constituant formé d'un ajout et de son recteur nominal [+Humain] est normalement équivalent à une proforme [+Humain] alors que, comme nous le montrons ci-dessous, le nexus est proportionnel à la proforme *ça*.

678) *un jour + que j'avais vu la photo de papa quand il était euh + enfant*
[ORAL:Corpaix]

678a) *un jour + que j'avais vu la photo de (lui/*ça)*

Nous avons donc toutes les raisons de postuler une réalisation particulière de la valence (un nexus) contenant deux éléments solidaires, un nominal et un verbal. Les deux éléments solidaires sont équivalents à la seule proforme *quoi* ou *ça*, ce que l'on peut montrer grâce à la pseudo-clivée :

678b) *Ce à quoi je pense, c'est à toi quand tu étais petit.*

678c) ? *Celui à qui je pense, c'est à toi quand tu étais petit.*

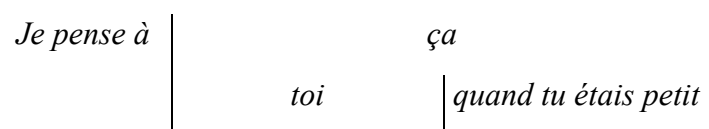
Contrairement à l'exemple suivant :

679) *Je pense à toi quand je suis seule.*

679a) ? *Ce à quoi je pense, c'est à toi quand je suis seule.*

En fait, dans *je pense à toi quand je suis seule*, la Quand-C n'a pas le même statut que dans la construction précédente. Elle peut être antéposée, clivée et elle est proportionnelle à un *quand* interrogatif.

Nous avons donc affaire à deux cas de figure bien distincts, l'un contenant une Quand-C équivalant à *quand?* et l'autre présentant deux éléments équivalant à une unique proforme (*ça*) et se situant donc dans une même place de rection, comme l'explique le schéma suivant :



Ça possède en fait un trait de complexité qui lui permet d'être proportionnel à deux éléments en relation de solidarité.

680) *Les représentants deux fois par jour, ça m'énerve.*

L'intégralité de *les représentants deux fois par jour* est proportionnelle à *ça*. Cette forme permet ainsi de faire rentrer de tels éléments en position sujet, de même que la pseudo-clivée.

680a) *Ce qui m'énerve c'est les représentants deux fois par jour.*

Si l'on change *ça* par le clitique *ils*, l'analyse est alors toute autre.

680b) *Les représentants deux fois par jour ils m'énervent.*

Ici, *ils* est en double marquage uniquement avec *les représentants* et *deux fois par jour* sera alors plutôt perçu comme un ajout de *énervé*.

Lorsque cette possibilité de complexité du sujet se vérifie, on observe des pseudo-clivées en *ce qui* alors que l'on a *celui qui*, quand la complexité du sujet n'est pas possible.

681) *Ce qui m'énerve c'est ton frère quand il dit toutes ces bêtises.*

682) *Celui qui parle c'est ton frère quand il n'est pas fatigué.*

Ce paradigme tout à fait original est sélectionné par une classe particulière de verbes. En effet, un verbe comme *s'adresser* ne possède pas un tel paradigme même si, en apparence, cela peut y ressembler :

683) *Je m'adresse à toi quand tu passes dans le coin.*

Ici la Quand-C a le statut d'ajout, comme le montre le résultat des tests.

683a) *C'est quand tu passes dans le coin que je m'adresse à toi.*

683b) *Quand t'adresses-tu à moi ? Quand tu passes dans le coin.*

Elle n'est donc pas dans la valence du verbe.

De plus, on observe une contrainte sur la concordance des temps, contrainte qui n'existe pas pour les valences de type nexus.

684) *Je pensais à toi (quand tu seras grand / quand tu étais petit).*

685) *Je m'adressais à toi (?quand tu seras dans le coin / quand tu étais dans le coin).*

Nous allons maintenant montrer, sur quelques exemples, que les valences réalisées sous forme de nexus contenant une Quand-C se limitent à quelques classes verbales. Comme le verbe *penser*, d'autres verbes ont le même type de valence en à *ça*. Par exemple, *songer* est de ceux-

là.

686) *Elle songe à ton fils **quand** il courait dans les champs.*

686a) *Elle songe **à ça** (ton fils **quand** il courait dans les champs).*

De même, on observe des verbes ayant une valence de type *de ça*,

687) *Je me souviens de toi **quand** tu étais petit.*

et même sans préposition.

688) *Je me remémore ta fille **quand** elle était à la plage.*

Le verbe *être* possède aussi ce type de valence notamment dans une construction singulière appelée « valence équationnelle ».

1.6. Valence équationnelle

La tournure en *A c'est B* est analysée par Blanche-Benveniste et alii (1990) sous la forme d'une valence de type « équationnel » ou construction « d'équivalence ». L'exemple que proposent Blanche-Benveniste et alii (1990 : 47) est le suivant.

689) *partir c'est mourir un peu*

Cette dénomination prend en compte à la fois A (sujet) et B (objet). Elle désigne une valence spéciale que peut avoir le verbe *être* qui n'est pas ici un auxiliaire de dispositif mais bien un verbe plein différent du *c'est* « attributif » (*c'est beau/ça l'est* vs *?partir ça l'est*). On observe des exemples où B est une Quand-C, raison pour laquelle nous en faisons état ici.

690) *Aimer, c'est quand on s'aperçoit que la seule personne qui peut vous combler c'est celle qui vous fait du mal.* [<http://version4.edforum.net>]

691) *en velum c'est quand par exemple la toile est en haut + et qu'elle + couvre les comédiens comme s'il y avait un toit + [PRO-LIM-1]*

692) *le TOEFL c'est quand tu vas faire des études aux États-Unis [PRO-PSO-1]*

Sandfeld (1936 : 294-295), pour sa part, classe ces constructions au sein d'une catégorie comportant des membres hétérogènes. En effet, il analyse la Quand-C comme formant un « attribut ». Il rassemble donc tous les énoncés présentant le verbe *être* suivi de *quand* (en incluant les clivées et les pseudo-clivées, en plus de la structure étudiée ici), qu'il s'agisse d'un verbe de dispositif ou d'un verbe plein. Néanmoins, il donne des précisions sémantiques et sociolinguistiques sur les énoncés du type *A c'est B*. Il prétend que dans la « langue de tous les jours », on se sert volontiers de *c'est quand* pour donner une définition. On retrouve la même analyse sous forme de « tour attributif » et une remarque fort proche (construction permettant une « définition populaire ») dans Chétrit (1976 : 108-109). Pour ce qui est du

rapprochement sémantique avec l'expression d'une définition, l'exemple suivant en fournit une bonne illustration avec le verbe *vouloir dire*. Il est possible de faire commuter *ça veut dire* avec *c'est*, sans changement sémantique notable.

- 693) *et puis après alors la vigne on la laisse là pendant un moment + et jusqu'à ce qu'elle elle débouresse c'est-à-dire débouresser ça veut dire quand les bourgeons les bourgeons s'ouvrent* [PRI-GAP-1]

Mais ces deux auteurs, bien qu'ils reconnaissent aux structures en *A c'est B* une certaine spécificité, mélangent sous l'appellation de « tour attributif », des unités qui nous semblent différentes. En effet, à côté des tours interprétés comme des définitions, ils citent la construction en *ce qui ... c'est quand*, que nous analysons plus bas comme une pseudo-clivée, ainsi que les exemples suivants.

- 694) *Car Bastien Prache, ce type carré, brun, le teint jaune, ses mèches grasses, son faux air maussade, a beau être un internationaliste en politique, la seule rage qui le tienne c'est quand il pense au mépris des gens de la Galaure pour les gens de l'Herbasse.* [Aragon ; cité par Chétrit, 1976 : 108]
- 695) *La seule peine – ce fut, il y a un an, quand il mourut.* [Méré. ; cité par Sandfeld, 1936 : 294]
- 696) *Le terrible, c'est quand elle se rencontrait sur le même terrain avec Anne de Beuil.* [D. Ev. ; cité par Sandfeld, 1936 : 294]

Au vu de ces exemples, les questions auxquelles il nous faut répondre sont les suivantes :

- ◆ L'analyse en « valence équationnelle » permet-elle de rendre compte de toutes les constructions en *A c'est B*, quelle que soit la catégorie de A et celle de B ?
- ◆ Quels sont les paramètres permettant de regrouper ou au contraire de dissocier les trois énoncés précédents ?

Une première distinction que l'on peut proposer est celle entre une valence réalisée sous forme de nexus et une valence « classique ». En effet, sous un même patron syntaxique se cachent en fait deux types de valences bien distinctes permettant de caractériser l'élément B.

- 697) *LES Amis de l'Humanité, c'est un lieu collectif de rencontre.* [PRES:Humanite]
- 698) *la maladie de Dupuytren ce sont les nerfs et les tendons qui se rétrécissent* [ex. Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 191]

Alors que ces deux constructions peuvent être regroupées sous la dénomination de « valence équationnelle », l'élément B n'est pas le même. En effet, dans 697), il s'agit d'une valence nominale « classique », tandis que dans 698), on est en présence d'un nexus. Voici un autre exemple dans lequel il s'agit de ce second type de valence.

- 699) *la corrida c'est le matador qui s'amuse avec le taureau* [Boteila 1,14 ; cité par Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 191]

Il en existe aussi avec *quand*, comme nous l'avons vu pour d'autres verbes dans la section précédente.

- 700) *Les p'tits plaisirs du jour, c'est **toi quand** tu t'éveilles Quand tu sors de ton rêve et que tes yeux ouverts Conservent encore un peu d'incroyables merveilles* [Chanson, B. Dimey]
- 701) *les extrêmes, c'est **toi quand** tu ne votes pas* [Chanson, Tryo]

Mais peut-on ramener les exemples de « définitionnels » suivants à des nexus ?

- 702) *Une dénégation c'est **quand** on prend la rame et on la met en arrière* [Lopez 15,1 ; cité par Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 192]
- 703) *La vieillesse, c'est **quand** on commence à dire : « Jamais je ne me suis senti aussi jeune. »* [Renard, Journal 1893-1898]

Cela supposerait que l'on admette que l'élément nominal puisse ne pas être réalisé, analyse soutenue par Jeanjean (1984) mais que nous rejetons par manque d'argument. De plus, il est difficile d'affirmer qu'il s'agit de la même structure, car il n'y a pas « l'effet » de nexus mais une simple description d'une situation par une construction verbale. Pour qu'il y ait nexus, la relation de solidarité est indispensable. En bonne méthode, il s'agit donc d'une autre construction à « équation » comportant un nom à processus (élément A) et une Quand-C (élément B) à distinguer des précédentes.

Dans ce type de complémentation, l'élément A a généralement une valeur sémantique qui implique le déroulement d'un processus. Par exemple, il est extrêmement difficile de voir un processus dans l'exemple 697). D'où l'impossibilité de la réalisation sous forme de nexus. Il faut donc se demander s'il y a deux constructions différentes sans nexus, l'une avec interprétation définitionnelle et l'autre avec interprétation pseudo-clivée. Et cela touche bien évidemment le statut du verbe *être*, étant donné que la tournure avec A = adjectif nominalisé est rangée par Roubaud (2000 : 200-207) parmi les pseudo-clivées. Afin de regrouper cette tournure avec les pseudo-clivées, M.N. Roubaud invoque l'analogie entre la possibilité qu'a l'élément présent dans la première partie de la pseudo-clivée d'être [+Individuel] ou [+Globalisant] et cette même possibilité qui se retrouve pour les « adjectifs nominalisés » dans la tournure en A (=adjectif nominalisé) *c'est B*.

- 704) = *celui [+Individuel] La plus frappée, c'est ta mère.* [écrit, roman ; cité par Roubaud, 2000 : 201]
- 705) = *ce [+Globalisant] le plus beau c'est quand les nains les monstres ils l'aident* [oral, conv. ; cité par Roubaud, 2000 : 203]

Le problème de cette analyse, c'est qu'elle oblige à considérer le verbe *être* comme un verbe de dispositif alors qu'il n'y a pas de verbe dans la première partie dont il serait le dispositif. La solution descriptive consiste à voir dans ces exemples de *c'est quand* des valences particulières de *être*. Mais combien ? Deux solutions sont alors envisageables : soit une construction équationnelle unique reliant des catégories différentes et cette simple différence expliquerait la différence de sens ; soit deux constructions distinctes : la « définitionnelle » aurait un premier terme dénotant un processus et le deuxième marqué par le trait [-Individuel] alors que l'autre construction aurait un premier terme dénotant une évaluation. Cela reviendrait à distinguer les constructions de *être* par des traits du sujet et secondairement par la structure de l'objet. En ce qui concerne les objets justement, on trouve soit des nexus, soit des constructions en *le fait que*, soit des Quand-C, dans les constructions du type « définition de processus ». Liées à ce premier type de construction, les « définitions d'objets » comportent seulement des « relatives simples » ou des constituants en *pour*. Et enfin, dans les « évaluations », on a les deux types de structures.

Ce qui est exposé dans le paragraphe précédent ne relate nullement une analyse aboutie mais plutôt des pistes de recherche en vue d'un travail plus approfondi sur ce point. On peut cependant conclure que, d'un point de vue strictement syntaxique, l'analyse sous forme de pseudo-clivée ne se justifie dans aucuns des contextes vus dans cette section et qu'il faut donc prévoir un *quand* réalisation particulière d'une valence équationnelle [-Individuel].

Comme nous venons de le montrer, il existe un grand nombre de phénomènes à étudier lorsque l'on essaie de rendre compte des valences comportant une Quand-C. Nous allons voir, dans la section qui suit, que les fonctionnements des Quand-C simplement régies sont moins hétérogènes.

2. Les Quand-C régies

2.1. Quand-C régies hors valence verbale

Il n'est pas utile de s'étendre longuement sur les Quand-C régies, car il s'agit, pour la plupart, de celles qui ont été répertoriées dans la catégorie des « circonstancielles de temps ». Elles ont donc été bien décrites et largement citées. Néanmoins, comme nous l'avons vu dans notre partie sur le statut catégoriel de *quand*, il existe deux valeurs sémantiques distinctes : une plutôt liée à un « parcours d'occurrences » et une clairement temporelle. Il est donc intéressant de déterminer si ces deux Quand-C possèdent la même syntaxe externe ?

Pour ce qui est des Quand-C temporelles, la démonstration du statut de régi ne pose aucun problème. En effet, elles sont équivalentes au *quand* en emploi interrogatif, elles peuvent être clivées et elles sont soumises aux modalités du verbe.

706) *La cuisson est terminée quand le jus forme de petites perles.* [PRAT:Cuisine]

706a) *Quand la cuisson est-elle terminée ? Quand le jus forme de petites perles.*

706b) *C'est quand le jus forme de petites perles que la cuisson est terminée.*

706c) *La cuisson est terminée, **mais pas quand** le jus forme de petites perles.*

Pour l'analyse des Quand-C présentant un « parcours d'occurrences », nous avons préféré chercher des exemples attestés permettant d'objectiver les résultats des tests, l'intuition pouvant être trompeuse, contrairement au cas des « temporelles » déjà largement abordées dans la littérature et ici même. Les constructions en *quand il s'agit* ont généralement un sens de « parcours d'occurrences » par l'intermédiaire du terme introducteur. C'est la raison pour laquelle nous avons privilégié ce contexte dans les exemples qui suivent.

707) *Je ne pense pas que l'on puisse se tromper **quand** il s'agit d'un projet réalisé avec de bonnes intentions. [DIVS:JournLyc]*

708) *Je sais que tu es très sensible **quand** il s'agit de pertes humaines, j'ai déjà eu à le remarquer maintes fois notamment quand il s'agit de victimes du conflit israélo-arabe. [FORM:Monde]*

Ces constructions peuvent être précédées par un adverbe paradigmatissant.

709) *On le sait, l'intervention de la police est difficile, **en particulier quand** il s'agit de maîtriser la délinquance en milieu urbain [INST:Assemblée]*

710) *pourquoi alors mettre en doute une telle éventualité + **surtout quand** il s'agit de venir en aide + à un innocent + menacé de devenir la proie + d'une impitoyable accusation [ORAL:Corpaix]*

Elles peuvent être clivées.

711) ***C'est quand** il s'agit de l'histoire **que** la rivalité et l'opposition entre la logique du fait et celle du droit est à son maximum. [www.eleves.ens.fr]*

712) *Mais surtout, **c'est quand** il s'agit de mettre en valeur le visage des deux stars **que** la qualité de l'image se fait remarquer. [www.cinebis.org]*

Et comme nous l'avons vu, *quand* en emploi interrogatif peut aussi posséder ce sens, ce qui en fait un bon équivalent paradigmatique.

712a) ***Quand** la qualité de l'image se fait-elle remarquer ? **Quand** il s'agit de mettre en valeur le visage des deux stars.*

Afin de ne pas se limiter aux seules tournures en *quand il s'agit*, voici deux autres exemples présentant le même sémantisme.

713) *mais je pense que **quand** on on (n') a pas l'habitude d'être en relation avec des gens et qu'on refuse ça + on peut pas être un bon vendeur [PRI-MON-2]*

714) ***quand** on veut commercialiser nos vins dans le monde entier il faut bien*

maîtriser les la communication des langues étrangères + [PRI-DIJ-2]

714a) *il faut bien maîtriser les la communication des langues étrangères **en particulier quand** on veut commercialiser nos vins dans le monde entier*

714b) ***c'est quand** on veut commercialiser nos vins dans le monde entier **qu'**il faut bien maîtriser les la communication des langues étrangères*

714c) ***Quand** faut-il bien maîtriser les la communication des langues étrangères ?
Quand on veut commercialiser nos vins dans le monde entier*

Il apparaît donc clairement que ces deux Quand-C, malgré leur différence sémantique, possèdent la même syntaxe externe. Ainsi, il existe des cas clairs où la syntaxe et la sémantique sont autonomes. Parfois, au contraire, une différence d'interprétation doit être associée à une différence de structure syntaxique. Nous verrons plus loin que les *quand* d'opposition sont associés et non pas régies. Mais, avant cela, il nous reste encore un contexte à étudier : les cas où une Quand-C est régie par un nom.

2.2. Quand-C régies par un nom

Nous avons vu, dans la section consacrée à la valence, qu'en face des nexus, il pouvait y avoir des Quand-C ajouts nominaux. C'est l'analyse que nous pouvons défendre pour l'exemple suivant.

715) *je vois mon père qui qui est mort en quatre-vingt seize à quatre-vingt dix ans + me disait qu'il se souvenait de la **rive gauche quand** il y avait des + des fermes des gosses qui couraient nu pieds etc. [PRI-ROU-2]*

Contrairement aux exemples de type nexus, la relation entre la Quand-C et le nom n'est pas de même nature et l'absence de coréférence obligatoire avec le sujet en est le révélateur. De plus, le fait que le nom ne soit pas un agent et donc qu'il n'ait pas la possibilité de contrôler un processus doit être pris en compte. D'ailleurs, l'équivalence avec la proforme *celle-là* est bonne alors que s'il s'agissait d'un nexus, seul *ça* (marquant un processus et non un inanimé) serait acceptable :

715a) *je me souviens bien de **celle-là** (de la rive gauche quand il y avait des fermes)*

Nous considérons aussi les Quand-C présentes dans les deux exemples suivants comme des ajouts de nom :

716) *L1 vous alliez parler des **bals quand** vous étiez jeune [PRI-BES-1]*

717) *un jour + que j'avais vu la photo de **papa quand** il était euh + enfant [ORAL:Corpaix]*

Dans ces deux exemples, on peut par ailleurs remplacer ces Quand-C par des ajouts nominaux

non verbaux tout à fait classiques : *les bals de votre jeunesse, papa enfant*. En plus de cet argument important, l'analyse sous forme d'ajout à un nom repose sur le fait que la totalité forme un groupe que l'on peut extraire et que ce groupe est proportionnel à *celui-ci* [+Individuel] et non à la proforme *ça*, comme nous l'avons vu ci-dessus. Sémantiquement, la coréférence du sujet avec le nom tête n'est pas obligatoire et l'interprétation n'est pas événementielle mais plutôt liée à l'attribution de propriétés.

Comme on peut s'y attendre, il existe des Quand-C qui peuvent être analysées de deux façons : ajout au nom ou au verbe.

718) *L2 oui mais moi je j'ai fait un petit livre de contes mais j'en je l'avais fait pour ma fille **quand** elle avait cinq six ans* [PRI-GAP-2]

719) *L1 ben j'ai fait des des des vêtements pour mon fils **quand** il était petit* [PRI-PSO-2]

Il y a donc un faisceau de propriétés assez complexe permettant de distinguer de manière précise l'analyse sous forme de rection nominale, de rection verbale et même de nexus.

Ce dernier exemple montre en outre que la coréférence (avec le sujet de *parler* ou avec *leurs grands-parents*) peut jouer un rôle central dans le repérage de la relation syntaxique sous-jacente.

720) *ils nous disent + que lorg- ils parlaient un petit peu avec **leurs grands-parents quand ils étaient très petits** + mais que leurs parents ne leur ont jamais parlé des dialectes +* [PRI-PRI-2]

3. Les Quand-C et les dispositifs

Nous traiterons plus particulièrement dans cette section des dispositifs clivés (*c'est ... que/qui*), pseudo-clivés (*ce que/qui ... c'est*) ainsi que du dispositif direct. Dans le cadre de l'approche pronominale, on pose qu'il s'agit des mêmes relations microsyntaxiques dans tous les dispositifs, arrangées selon des schèmes macrosyntaxiques (cf. Blanche-Benveniste, 2002b). Chacun d'entre eux a des contraintes de réalisation particulières mais aucun n'est source des autres. Chaque dispositif est considéré comme une construction particulière dans une famille de constructions. Cette particularité de l'approche pronominale permet de rendre compte simplement des blocages observés, car il peut parfois arriver que tous les arrangements de la rection verbale ne soient pas attestés.

Nous allons commencer notre description des dispositifs par les clivées.

3.1. Les clivées

Une Quand-C peut être extraite entre *c'est* et *que* dans les cas où elle est un ajout.

721) *on sait quand même que c'est c'est c'est à à l'âge: **c'est quand tu es gamin que c'est plus facile d'assimiler quelque chose quoi*** [ORAL:Corpaix]

721a) *C'est plus facile d'assimiler quelque chose **quand** tu es gamin.*

Pour les objets, cela semble plus difficile.

722) *Je déteste **quand** mes parents m'appellent gros poulet.* [www.bagadoo.tm.fr]

722a) ? ***C'est quand** mes parents m'appellent gros poulet **que** je déteste.*

Voici d'autres exemples de clivées :

723) ***C'est quand on se lève que** l'on voit que ça ne va pas.* [DIVS:JournLyc]

724) *Par contre, je déplore que tout un pan (probablement non rentable) se soit écroulé avec ces petits jeux pour les jeunes "jeunes", car **c'est quand on est enfant que** l'imaginaire se développe et a le plus grand impact.*
[FORM:Multimed]

725) *LI dans la faculté on (n') est pas averti de ce genre de choses mais **c'est quand tu travailles dans différentes pharmacies que** tu v- tu vois la demande*
[ORAL:Corpaix]

En face des clivées, il existe des constructions pour lesquelles l'analyse sous forme de pseudo-clivées est claire.

3.2. Les pseudo-clivées au sens strict

Comme nous venons de le voir, il peut arriver que l'ensemble des réalisations disposant de manière différente les éléments de la rection verbale ne soit pas attesté. On rappelle, par exemple, qu'on peut avoir une pseudo-clivée ou une reprise par la proforme *ça* faisant entrer une Quand-C en position de sujet sans que cette possibilité soit attestée pour le dispositif direct ou la clivée.

726) ***Ce qui** a été important et qui a fait choc, **c'est quand** on a réuni les partenaires sociaux, et que j'ai pu dire, au nom de tous les sidérurgistes, qu'aucun sidérurgiste ne demandait de nouvelles mesures d'âge.* [SSem:Ouv-Emploi]

726a) ***Ça** a été important, **quand** on a réuni les partenaires sociaux.*

726b) ? ***Quand** on a réuni les partenaires sociaux a été important et a fait choc.*

726c) ? ***C'est quand** on a réuni les partenaires sociaux **qui** a été important et qui a fait choc.*

727) *LI non ce qu'il y a c'est que non quand on joue par exemple au bord de l'Atlantique + **quand** la mer se retire **ça** laisse un sable assez dur des fois + bien lisse et dur + [PRI-PNO-3]*

727a) *ce qui* laisse un sable dur des fois **c'est quand** la mer se retire

Le dispositif pseudo-clivé nous permet de rapprocher les Quand-C des Que-C qui, selon Blanche-Benveniste (2002b : 113-114), passent presque toujours par une pseudo-clivée lorsqu'elles sont en position de sujet et peuvent se réaliser sous la forme d'un double marquage (Blanche-Benveniste et alii, 1984 : 164). Les Que-C sujets ne peuvent pas non plus apparaître dans une clivée et certaines d'entre elles n'ont pas la possibilité de se réaliser sous la forme d'un dispositif direct.

728) *et ce qui* me fait râler **c'est qu'**il faut être encore deux fois plus siphonné pour te suivre dans ce jeu idiot [ex. Roubaud, 2000]

728a) ? **c'est qu'**il faut être encore deux fois plus siphonné pour te suivre dans ce jeu idiot **qui** me fait râler.

728b) ? **qu'**il faut être encore deux fois plus siphonné pour te suivre dans ce jeu idiot me fait râler.

La seule différence réside donc dans le fait que, contrairement aux Que-C, les Quand-C ne sont pas attestées en position de sujet direct.

729) **Que** la police se comporte de cette façon à l'égard de manifestants pacifiques rappelle à la limite le fascisme [INST:EuroParl]

A partir d'une pseudo-clivée extrayant un objet, il est aussi possible d'observer des contextes où le dispositif direct est impossible.

730) **Ce qu'**elle appelle des saletés, **c'est quand** on s'embrasse. [Brieux ; cité par Sandfeld, 1936 : 194]

730a) ? Elle appelle **quand** on s'embrasse des saletés.

De même, une Quand-C peut constituer un objet pour le verbe *fêter* via un dispositif pseudo-clivé.

731) *ma grand-mère me disait que* + **ce qu'**ils aimaient beaucoup fêter **c'était quand** arrivait + *l'automne* ++ *qu'il y avait la cueillette des châtaignes* [ORAL:Corpaix]

Sans que cela soit complètement exclu, il nous semble que le dispositif direct est plus difficile à produire.

731a) (?) *ma grand-mère me disait qu'ils aimaient beaucoup fêter quand* arrivait l'automne

Par ailleurs, Roubaud (2000 : 177-179) a étudié ces cas de Quand-C en position sujet ou objet

dans des exemples comme les suivants,

732) *ce **qui** m'a fait sourire **c'est quand** on a parlé de valse* [oral, TV ; cité par Roubaud, 2000 : 177]

733) *Et **ce que** j'ai aimé, **c'est quand** Jérôme et Julien se donnaient la main.* [écrit, enfant ; cité par Roubaud, 2000 : 177]

et elle a remarqué une contrainte sur le lexique du verbe recteur. En effet, il s'agit de verbes ou d'adjectifs que M.-N. Roubaud appelle des « évaluatifs » (*embêter, ennuyer, être intéressant...*), que l'on soit en présence d'une Quand-C en position sujet ou objet.

734) *en réalité, ce qui est **embêtant** c'est quand il ne fait pas beau.* [Socdiv]

735) *Ce qui me **surprend** également, Mme la Présidente, c'est quand le ministre nous dit que jamais il refusera d'entendre des groupes* [INST:Hansard]

736) *moi ce que j'**adore** c'est quand Faustine se fout de la gueule de sa grande copine julie et que celle ci repond : mais ça va pas non !!!!!* [morandini.canalblog.com]

On retrouve là les verbes que nous avons déjà vus lorsque nous avons abordé les Quand-C en positions sujet et objet. Cela n'a bien évidemment rien d'étonnant, car il s'agit des mêmes fonctions et des mêmes phénomènes de sous catégorisation.

Jusqu'à maintenant nous n'avons abordé que des Quand-C en position sujet ou objet. Or, il existe d'autres pseudo-clivées dans lesquelles la Quand-C se trouve dans une simple relation de rection avec le verbe. Il s'agit des énoncés en (*là*) où ... *c'est quand*.

737) ***Là où** je trouve que tu t'égares quaybir **c'est quand** tu vois une évolution de la langue dans le sabir des lofteurs.* [FORM:Media]

738) ***Là où** Toscer est le plus ravageur, **c'est quand** il s'en prend aux « marchands d'honneur » et autres experts de la « probité sur facture » qui défendent les intérêts pécuniaires des « favoris d'Etat ».* [Le Canard enchaîné, 4/12/2002, p.6]

Il est d'ailleurs possible de rapprocher ces Quand-C des dispositifs directs suivants.

740a) *Je trouve que tu t'égares quaybir **quand** tu vois une évolution de la langue dans le sabir des lofteurs.*

741a) *Toscer est le plus ravageur **quand** il s'en prend aux « marchands d'honneur » et autres experts de la « probité sur facture » qui défendent les intérêts pécuniaires des « favoris d'Etat ».*

On peut aussi trouver des exemples dont l'interprétation en pseudo-clivée est moins directe à cause de la présence du superlatif *le plus/le moins* en tête de construction.

- 739) **le plus que** je me suis fait ramoner **c'est quand** j'ai passé la comptabilité [ex. Roubaud, 2000 : 97]

Mais seul un dispositif pseudo-clivé permet un tel agencement de *le plus* en tête, les autres dispositifs ne le tolérant qu'à l'intérieur de la construction verbale. Il semble que l'on puisse rapprocher cet exemple du suivant, *que* ne représentant qu'une alternance morphologique avec *où* comme dans *la fois où / la fois que*.

- 740) L2 euh **le plus où c'est qu'on s'est régalé** tous les deux Stéphane et moi **c'est quand** on est allé voir euh - sur ce campement là tu sais Hacuna Matata [PRI-NAR-1]

La présence de *le plus* ou *le moins* dans les pseudo-clivées, notamment en tête de la construction verbale, a frappé Roubaud (2000 : 94), car elle en a trouvé de nombreuses attestations. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait que seuls les dispositifs permettent d'utiliser de tels superlatifs (cf. chapitre 6 section 2), même si, canoniquement, *le plus* est en position interne dans une construction à place distinguée.

- 740a) **où on s'est régalé le plus** tous les deux Stéphane et moi **c'est quand** on est allé voir sur ce campement là

Roubaud (2000 : 94-106) a d'ailleurs consacré un long développement à la structure avec superlatif antéposé afin de voir s'il s'agissait bien de la même construction que celle avec superlatif intégré moyennant une linéarisation différente. Elle en a conclu qu'il s'agissait bien de pseudo-clivées mais avec des caractéristiques différentes de celles avec *le plus* ou *le moins* à l'intérieur de la construction verbale. Dans tous les cas, ces exemples illustrent parfaitement les diverses réalisations que permettent ces constructions.

De même, il existe des exemples tels que le suivant :

- 741) **et la seule fois où** je suis partie sans avoir rien prévu **c'est quand** je suis partie en Bretagne cet été [ORAL:Corpaix]

dans lequel *où* possède un support nominal. Tous ces exemples peuvent être regroupés dans les pseudo-clivées singularisant une place de simple rection. Ceci montre que *le plus* ne peut être considéré comme un antécédent mais comme un quantificateur portant sur la place distinguée : il s'agit donc d'une construction spécifique.

Une autre tournure pseudo-clivée se rencontre dans les corpus mais avec un *quand* dans la première partie et un élément temporel après *c'est*.

- 742) on moi euh **quand quand** j'amène des enfants enfin **quand** je les fais partir + **c'est** vers les huit heures dix + ou huit heures cinq [ORAL:Corpaix]

- 743) **Quand** ils m'ont énervé **c'est quand** ils m'ont répondu [oral, conv ; cité par Roubaud, 2000 : 75]

Il apparaît clairement dans ces exemples que *quand* est une proforme de dispositif comme *où*, *ce que* ou *ce qui* dans les énoncés précédents.

3.3. Constructions voisines de pseudo-clivées

Nous avons rencontré d'autres structures nous posant des problèmes de classification. Dans ces constructions *quand* semble jouer le rôle de proforme de dispositif mais le second terme n'est pas temporel, contrairement aux exemples ci-dessus.

- 744) *Quand Jules Guesde l'emploie, c'est pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises* [SSem:Ouv-Darwin]
- 745) *Ll hein + alors voilà + quand euh j'ai cherché à venir ici + c'était pour apprendre à travailler ce qu'on appelait travailler à la main* [PRI-AMI-3]
- 746) *En effet, quand Valois se réfère au darwinisme dans son ouvrage, c'est pour dénoncer une science utilisée par des socialistes ou des anarchistes en raison de ses connotations progressistes* [SSem:Ouv-Darwin]
- 747) *Quand on gagne, c'est parce qu'on est fort. Et quand on perd, c'est parce que le ballon est rond ?* [FORM:Economie]

Tous ces énoncés peuvent être reformulés sous une forme directe, avec néanmoins des valeurs pragmatico-sémantiques différentes.

- 744a) *Jules Guesde l'emploie pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises*
- 747a) *On gagne parce qu'on est fort. Et on perd parce que le ballon est rond ?*

Pour des constructions du même type mais avec *si*, Blanche-Benveniste (2002b : 112 note 8) émet l'hypothèse qu'il s'agit d'une analyse en clivée « raccourcie » (cf. section suivante) moyennant une variante morphologique (*si* se trouve à la place de *que*) sur le modèle de :

- 748) *Si je fais ça c'est pas pour tes beaux yeux.*
- 748a) *Je fais ça pour l'argent, c'est pas pour tes beaux yeux (que/si je fais ça).*
- 749) *Si le journaliste se permet ces familiarités, c'est pour qu'elle se sente plus à l'aise.* [écrit, presse]
- 749a) *C'est pour qu'elle se sente plus à l'aise (si/que) le journaliste se permet ces familiarités.*

Nous laissons pour l'instant la question du traitement exact de cette construction en suspens, car elle n'est pas centrale dans notre problématique et qu'elle ne concerne vraisemblablement que *si*. De toute façon, quelle que soit l'analyse retenue (en pseudo-clivée ou en construction

raccourcie), l'analyse microsyntaxique est identique. Une piste intéressante à explorer serait de voir si les constructions en *si* et en *quand* ont les mêmes propriétés.

Ainsi, on aurait *ce que* qui marquerait une valence de type *le* ou *ça*, *ce qui* une valence sujet et *quand* une simple rection de la même manière que *où* dans les énoncés vus plus haut.

Il existe encore une autre possibilité pour construire de manière indirecte un élément : celle comportant *une chose* ou *un truc* comme équivalent de proforme de dispositif (Blanche-Benveniste, 1985).

750) *mais il y a une chose certaine c'est que tous les MLF du monde n'y feront jamais rien* [ORAL:Corpaix]

Cette construction, par le biais d'un terme générique comme *chose*, permet de jouer le même rôle qu'une pseudo-clivée et ainsi de réaliser une valence selon un schéma de construction particulier.

750a) *il y a que tous les MLF du monde n'y feront jamais rien*

751) - *D'accord mais tu dois me promettre une chose, c'est que les habitants de ton pays n'auront plus à s'enlaidir.* [DIVS:Enfants]

751a) - *D'accord mais tu dois me promettre que les habitants de ton pays n'auront plus à s'enlaidir.*

Cet effet de double marquage est encore plus visible avec les prépositions.

752) *quand vous venez d'apprendre ça euh vous pensez qu'à une chose c'est à vous effondrer par terre* [ORAL:Corpaix]

753) *Je ne regrette même qu'une chose, c'est de vous en avoir parlé.* [LITA:TheatreA]

On observe aussi ce même type de constructions avec une Quand-C.

754) *Mais il ya une chose qui irrite encore bien plus l'Église, c'est quand d'autres osent lui faire remarquer ses lacunes et erreurs.* [<http://forum.la-croix.com>]

Dans ce cas, on peut trouver comme équivalent de proforme des termes particuliers, comme *époque* par exemple, qui ont le même rôle que *chose*, avec une valeur sémantique plus précise.

755) *Il y a des époques où l'on redoute tout ce qui ressemble à de l'énergie: c'est quand la tyrannie veut s'établir, et que la servitude croit encore en profiter.* [M-Diplo]

756) *Dans l'article de Kaganski, un passage m'a frappé, c'est quand il parle du rôle*

de "beur désarabisé" que joue Jamel. [FORM:Cinema]

757) *Il y a eu un **moment** très fort, **quand** A. Cap 2000 était terminé et où les syndicats refusaient de signer l'accord sur l'emploi.* [SSem:Ouv-Emploi]

758) *Le **moment** que j'ai préféré, **c'est quand** on a inventé la fin de l'histoire.* [<http://ec-42-madame.scola.ac-paris.fr>]

Ces unités (*moment, époque, etc.*) sont donc considérées comme des « équivalents paradigmatiques génériques » qui marquent une position syntaxique que ne peut parfois pas occuper directement une Quand-C. Cela ressemble donc à un dispositif comme celui-ci.

758a) *Ce que j'ai préféré, **c'est quand** on a inventé la fin de l'histoire.*

Il y a une dernière tournure qui ressemble aux précédentes mais pour laquelle aucun argument positif ne nous permet de trancher entre l'analyse en pseudo-clivée ou en valence de *c'est*. Sur le modèle de :

759) *Si Bazin repousse l'adaptation dans sa dimension de trahison **c'est qu'**elle est une approche superficielle des choses, une décalcomanie d'objet.* [DIVS:CritCine]

760) *Là où Bazin se trompe, **c'est que** le film n'est en rien « la révélation de la durée du tableau ».* [DIVS:CritCine]

on trouve :

761) ***Quand** ça va bien pour elles, **c'est que** nos prix sont bas.* [M-Diplo]

762) ***Quand** tous les jours sont ainsi semblables les uns aux autres, **c'est que** les gens ont cessé de s'apercevoir des bonnes choses qui se présentent dans leur vie tant que le soleil traverse le ciel.* [Coelho, L'alchimiste]

Soit on considère que le verbe *être* est un verbe constructeur et non un auxiliaire de dispositif et on peut alors les rapprocher d'exemples comme :

763) *Le problème **c'est que** leur enseignement se limite au répertoire religieux.* [PRES:CourrierInt]

ou tout simplement :

764) *Il n'est pas venu. **C'est qu'**il était malade.*

Soit on considère que la Que-C doit être rapprochée des exemples précédents en *parce que*.

765) ***Quand** ça va bien pour elle, **c'est (parce) que** nos prix sont bas.*

Il faudra donc trouver d'autres arguments pour classer cette construction dans l'une ou l'autre catégorie. Néanmoins, la première solution est la moins coûteuse, car elle ne demande pas la restitution d'un élément sous-jacent. Elle devrait donc être privilégiée en l'absence d'arguments supplémentaires.

4. Listes paradigmatiques et contrastes de modalités

Diakhoumpa (1989) a effectué un travail portant sur les oppositions de modalités médiatisées par *quand*, c'est-à-dire sur les énoncés tels que les suivants :

766) *Nous pataignons, **quand** nous ne glissons pas.*

767) *Chaque Arménien perd un proche **quand** ce n'est pas toute sa famille.*¹²⁹

Nous allons commencer par décrire les propriétés formelles de la structure présente dans l'exemple 766). Pour cela, nous partirons des énoncés suivants.

768) *En 1948, l'idée des droits de l'homme est loin d'être toute-puissante : le marxisme - qui se trouve à son apogée intellectuel dans le monde - la relativise **quand** il ne la récuse pas tout uniment.* [PRES:CourrierInt]

769) *Aujourd'hui des malades sont renvoyés, sans soins spécifiques, dans des structures médico-sociales, **quand** ils ne sont pas rendus à leurs familles.* [POLI:PCF]

770) *Jamais l'écart n'a été aussi énorme, aussi scandaleux, entre une minorité de possédants, dont les revenus s'accroissent d'année en année, de 20, 50, voire 100 %, et la majorité des salariés dont les salaires, au mieux, stagnent, **quand** ils ne baissent pas du fait de la précarité.* [POLI:Laguiller]

Afin de décrire cette tournure, l'auteur a recours aux échelles argumentatives présentées dans Ducrot (1980), étant donné que les deux verbes se trouvant de part et d'autre de *quand* doivent avoir une relation de surenchère, le premier étant normalement moins « fort » que le second. Cette différence de « force » s'accompagne d'une contrainte sur les modalités : le premier verbe doit avoir une modalité positive et le second une modalité négative. Si nous avons un parallélisme de modalités positif/positif :

770a) ? *Les salaires, au mieux, stagnent, **quand** ils baissent du fait de la précarité.*

ou bien négatif/négatif :

770b) ? *Les salaires, au mieux, **ne stagnent pas, quand** ils **ne baissent pas** du fait de la*

¹²⁹ Diakhoumpa (1989 : 103-105) donne des exemples espagnols, portugais et néerlandais des procédés qui vont être étudiés dans cette section, ce qui permet d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'une tournure spécifique à la langue française.

précarité.

l'énoncé devient à l'évidence difficilement compréhensible. De plus, si nous inversons les deux constructions, la Quand-C devient alors une unité régie tout à fait classique.

770c) *Quand ils ne baissent pas du fait de la précarité, les salaires, au mieux, stagnent.*

La place est donc contrainte, l'opposition de modalités ordonnée et la relation lexicale entre le premier verbe et le second obligatoire (on ne peut pas avoir n'importe quelle opposition de lexèmes). Il n'y a, par exemple, aucune relation lexicale entre *écouter* et *travailler* dans l'exemple ci-dessous, ce qui bloque l'analyse en contraste de modalités.

771) *J'écoutais de la musique quand je ne travaillais pas.* [ex. Diakhoumpa, 1989 : 27]

Toutefois, la variation des temps de l'indicatif ne modifie pas l'analyse, si elle se fait de manière parallèle,

770d) *Les salaires, au mieux, stagnaient, quand ils ne baissaient pas du fait de la précarité.*

Nous ne sommes pas certain que la commutation avec *si* permette une analyse similaire, contrairement à de nombreuses autres structures vues jusqu'ici :

770e) *Les salaires, au mieux, stagnent, s'ils ne baissent pas du fait de la précarité.*

et l'opposition peut porter uniquement sur le verbe ou sur le verbe augmenté d'un de ses compléments. Dans le premier exemple ci-dessous, l'opposition se fait entre *passer x heures* et *monter à x heures* alors que dans le second, il s'agit de *relativiser* et *récuser* seulement.

772) *Bref, depuis un an, je passe minimum 40h sur le net quand ça ne monte pas à 120h, à participer à des forums, commander mes billets de train* [FORM:Multimed]

773) *En 1948, l'idée des droits de l'homme est loin d'être toute-puissante : le marxisme - qui se trouve à son apogée intellectuel dans le monde - la relativise quand il ne la récuse pas tout uniment.* [PRES:CourrierInt]

Il existe aussi une contrainte sur les sujets, lesquels doivent généralement être coréférents, contrairement à ce qu'illustre l'exemple 772) qui présente un usage particulier. Lorsqu'il n'y a pas de coréférence, la Quand-C est alors un ajout « classique ».

770f) *Les salaires, au mieux, stagnent, quand la bourse ne baisse pas.*

Diakhoumpa (1989) précise, par ailleurs, qu'il n'a pas trouvé d'exemples de ce type avec

lorsque. Nous n'en avons pas trouvé non plus dans nos corpus et il est vrai que la substitution rend l'analyse sous forme de contraste de modalités moins directe, sans pour autant qu'elle soit impossible.

770g) *Les salaires, au mieux, stagnent, lorsqu'ils ne baissent pas du fait de la précarité.*

Pour l'instant, nous nous sommes contenté d'une description des effets que produit cette tournure. Nous n'avons pas encore proposé d'analyse syntaxique. Une chose est sûre, c'est qu'il ne s'agit pas d'une Quand-C régie, car il résulte des tests de rection des énoncés agrammaticaux.

774) *Les salaires, au mieux, stagnent, quand ils ne baissent pas du fait de la précarité.*

774a) *Quand les salaires stagnent-ils ? *Quand ils ne baissent pas du fait de la précarité.*

774b) ? *C'est quand ils ne baissent pas du fait de la précarité que les salaires stagnent.*

774c) ? *Les salaires, au mieux, stagnent, mais pas quand ils ne baissent pas du fait de la précarité.*

Quelle analyse proposée ? On pourrait simplement poser qu'il s'agit d'une Quand-C associée. Mais le lien coréférentiel quasi-obligatoire affaiblit un peu la pertinence de cette analyse. On pourrait alors proposer une analyse qui mette en liste les deux constructions verbales et faire de *quand* un joncteur de liste. Mais ceci suppose une extension de la notion de liste paradigmaticque. En effet, on ne voit pas quel élément pourrait couvrir la liste constituée par les deux constructions. Cependant, une telle extension est peut-être souhaitable, car il y a des cas où l'analyse en liste paraît plus argumentable. Cette analyse permettrait d'ailleurs de rendre compte du parallélisme observé entre les deux constructions verbales, parallélisme encore plus perceptible dans la tournure que nous allons analyser maintenant et qui lui est apparentée.

Ce second procédé permet de contraster uniquement un élément présent dans la rection du verbe et non, comme précédemment, deux constructions verbales et il implique le verbe *être* et la négation.

775) *Chaque Arménien perd un proche quand ce n'est pas toute sa famille.*

Dans cet exemple, l'objet du verbe *perdre* se réalise sous la forme d'un paradigme à deux éléments : *un proche* et *toute sa famille*. Il s'agit d'un procédé de mise en liste paradigmaticque auquel se superpose un effet de surenchère. Il y a donc une très grande proximité entre la première structure étudiée et celle-ci, comme le montre l'énoncé suivant dans lequel on a

reconstruit le verbe. La seule différence, c'est que les deux verbes sont identiques.

775a) *Chaque Arménien perd un proche **quand** il ne perd pas toute sa famille.*

On peut aussi rapprocher *quand ce n'est pas* de joncteurs de liste tels que *et, ainsi que* et *de même que*.

775b) *Chaque Arménien perd un proche (**et/ainsi que/de même que**) toute sa famille.*

L'étrangeté de l'exemple ci-dessus est liée à la valeur sémantique induite par chaque joncteur de liste. *Et, ainsi que* et *de même que* sont additifs, dans cet exemple, alors que *quand ce n'est pas* induit l'idée de surenchère et de contraste de modalités. Pour obtenir un énoncé plus acceptable, il faut utiliser *et pas*.

775c) *Chaque Arménien perd un proche **et pas** toute sa famille.*

En fait, il semble que *quand ce n'est pas* se rapproche plus des joncteurs *et même* ou *voire*.

775d) *Chaque Arménien perd un proche (**et même / voire**) toute sa famille.*

La valeur sémantique n'est pas exactement la même, mais le procédé de jonction est bien identique.

Afin d'étayer l'analyse sous forme de joncteur de liste, Diakhoumpa (1989 : 79) utilise le critère de la clivée pouvant extraire l'ensemble.

775e) ***C'est un proche quand ce n'est pas** toute sa famille **que** chaque Arménien perd.*

La proportionnalité avec un équivalent paradigmatique reprenant l'ensemble des éléments mis en liste apporte un argument supplémentaire pour les analyser comme étant dans le même paradigme.

776) *Il joue dans la cour de son immeuble, ou sur le parking, **quand ce n'est pas** dans les parties communes de l'immeuble. [www.sdv.fr]*

776a) *Il joue où ?*

Au niveau des contraintes, la position initiale est problématique.

777) *La richesse matérielle du capitalisme s'expose ainsi auprès de populations démunies de tout et qui, bien souvent, crèvent de faim **quand ce n'est pas** du paludisme ou du SIDA. [http://perso.orange.fr]*

777a) *? **Quand ce n'est pas** du sida ou du paludisme, les populations démunies de tout crèvent de faim.*

Cette position se rencontre uniquement quand elle est suivie d'une clivée ou avec le verbe

être.

777b) **Quand ce n'est pas** du sida ou du paludisme, **c'est de faim que** crèvent les populations démunies de tout.

778) **Quand ce n'est pas** un attentat contre le président, **c'est** une bastonnade de journaliste. [PRES:Afrique-Sub]

L'opposition des modalités positives et négatives est ici aussi obligatoire.

777c) ? Les populations démunies de tout crèvent de faim, **quand c'est** du sida ou du paludisme.

Ce patron syntaxique peut avoir pour champ d'application le sujet et il semble avoir des contraintes portant sur la jonction d'ajouts nominaux.

779) Tous les ans et plusieurs fois par an, que ce soit au Salon d'été, d'hiver ou d'automne, **un tableau** se trouve exclu, **quand ce n'est pas une statue**, parce que, étant une œuvre d'art, il n'est pas aussi un encouragement à la vertu. [www.remydegourmont.org]

780) Parfois, **le regard sévère de la dame de service** nous fera injustement renoncer à un agencement... **quand ce ne sera pas le poids d'une antique armoire**. [www.prepaclasse.net]

781) Et **le pouvoir des fusils - quand ce n'est pas celui des machettes** - est incroyablement plus destructeur et aliénant que celui de l'argent. [FORM:Economie]

781a) ? Et **le pouvoir des fusils - quand ce n'est pas des machettes** - est incroyablement plus destructeur et aliénant que celui de l'argent.

De plus, comme le montrent ces exemples, il est possible pour le joncteur *quand ce n'est pas* de faire entrer dans un même paradigme des unités non connexes, ce qui est difficile pour un joncteur tel que *et*, par exemple.

780a) ? Parfois, **le regard sévère de la dame de service** nous fera injustement renoncer à un agencement... **et le poids d'une antique armoire**.

Cette possibilité est attestée avec *ainsi que* et *de même que*, ce qui confirme qu'il existe une « microgrammaire » des joncteurs de liste.

780b) Parfois, **le regard sévère de la dame de service** nous fera injustement renoncer à un agencement... **(ainsi que/de même que)** le poids d'une antique armoire.

De même, *et* peut mettre en liste deux ajouts de nom et la préposition peut ne pas être répétée,

ce qui n'est pas forcément le cas pour *de même que*, *quand ce n'est pas* et *ainsi que*.

782) *Il pense à son image d'homme **libre et solitaire**.* [LITC:NouvellesLit]

782a) ? *Il pense à son image d'homme **libre (de même que/ainsi que/quand ce n'est pas) solitaire**.*

783) *Il est dû à l'azote **et sa mauvaise évacuation**.* [SCIE:SitesWeb]

783a) *Il est dû à l'azote **(de même que/ainsi que/quand ce n'est pas) sa mauvaise évacuation**.*

783b) *Il est dû à l'azote **(de même que/ainsi que/quand ce n'est pas) à sa mauvaise évacuation**.*

L'exemple 783a) est acceptable seulement si le constituant en question est dans le paradigme du sujet et non de l'objet.

Comme pour le premier procédé permettant un contraste de modalités, les temps des verbes peuvent varier moyennant éventuellement une concordance,

784) *Je sais, je sais...calmons nous sinon les « partenaires sociaux » vont nous traiter d'extrémistes, **quand ce ne sera pas de fasciste**.* [www.action-liberale.org]

784a) *Je sais, je sais...calmons nous sinon les « partenaires sociaux » vont nous traiter d'extrémistes, **quand ce n'est pas de fasciste**.*

et la première partie de la construction ne peut pas contenir de négation portant sur le verbe.

785) ? *Les partis politiques **ne sont pas** composés de polytechniciens **quand ce n'est pas d'énarques**.*

En revanche, on peut substituer *quand* à *si* avec néanmoins une différence sémantique notable, *si ce n'est pas* penchant plutôt vers la « virtualité ».

786) *Vous risquez d'être traité d'abruti, de tricheur **si ce n'est pas de voleur**.* [www.idf.net]

De plus, il est possible d'employer *lorsque* à la place de *quand*.

787) *L'attentat n'a pas été revendiqué, tout comme d'ailleurs le tiers des actions commises sur l'île, qu'elles soient attribuées à une idéologie ou à des rivalités commerciales, **lorsque ce n'est pas à un mélange des genres**...* [www.lefigaro.fr, article du 25/07/2006]

Par ailleurs, il est possible de rapprocher la configuration en *quand ce n'est pas* de celle des « clivées tronquées ». En effet, Blanche-Benveniste (2002b : 110) analyse *c'est Monsieur*

dans :

- 788) *C'est pas lui qui m'a répondu, c'est Monsieur* [ex. Blanche-Benveniste, 2002b : 110]

comme le « raccourci » d'une clivée qui serait :

- 788a) *C'est Monsieur **qui** m'a répondu.*

Monsieur serait donc le sujet sélectionné par le verbe *répondre* de la même manière que *lui* dans la séquence précédente. La troncation de la clivée serait destinée à éviter la redondance. Et il a été remarqué (Blanche-Benveniste, 2002b), que la clivée tronquée pouvait se prêter à l'expression d'un contraste de modalités¹³⁰, sur un sujet comme sur un ajout.

- 789) *C'est elle qui a passé **c'est pas** moi* [Castagné 4, 16 ; cité par Blanche-Benveniste, 2002b]

- 790) *C'est pour sa santé que je le fais passer **c'est pas** pour **c'est pas** pour me faire plaisir* [Degli E 73 8 ; cité par Blanche-Benveniste, 2002b]

Afin d'illustrer la structure microsyntaxique de ce type de construction, nous proposons la « glose » suivante qui met en évidence que les deux éléments en contraste sont dans une même place syntaxique.

- 790a) *Je le fais passer pour sa santé, pas pour me faire plaisir.*

On a donc deux éléments en liste, chacun singularisé à l'aide du dispositif clivé, l'un portant une modalité négative. Pour *quand ce n'est pas*, il s'agirait du même procédé mais avec en plus un effet de « surenchère », impossible à réaliser à l'aide de la seule clivée tronquée.

- 791) *Chaque Arménien perd un proche **quand ce n'est pas** toute sa famille (**qu'il perd**).*

C'est d'ailleurs l'analyse que propose Diakhoumpa (1989). Mais il y a des différences avec les clivées raccourcies. En effet, dans les raccourcies les deux séquences doivent obligatoirement être clivées. On peut difficilement avoir sur le modèle de 789) :

- 789a) ? *elle a passé c'est pas moi*

ce qui n'est pas le cas des tournures en *quand ce n'est pas* qui, de plus, ont des possibilités d'emploi beaucoup plus étendues lorsqu'elles sont en tête.

¹³⁰ C'est justement une des propriétés des clivées que de permettre de faire porter une modalité spécifiquement sur un terme de la rection verbale.

- 792) *On aboutit à un conglomérat d'éléments disparates, **quand ce n'est pas** à la juxtaposition des bourreaux et des victimes [M-Diplo]*
- 793) *Et **quand ce n'est pas** des chansons, **ce sont** des univers graphiques ou théâtraux **qui se mêlent**. [www.ecrannoir.fr]*
- 794) *Ta défense centrale est la plus ridicule de tout le Royaume avec cette paire Henchoz-Hyypia digne de l'équipe de France face au Danemark en 2002, **quand ce n'est pas** l'un **qui** offre un but, **c'est** l'autre **qui** dégage sur l'attaquant adverse. [www.foot.fr]*
- 795) ***Quand ce n'est pas** lui qui commence ou termine une action, **c'est** (Miroslav) Klose. [www.handicapzero.org]*
- 796) *Mais comment pourrait-il en être autrement, dans des sociétés où, au nom de la rentabilité, du pragmatisme et du perfectionnement technologique, on supprime de plus en plus souvent des postes d'enseignement de la philosophie, de la littérature, de l'histoire de l'art, **quand ce n'est pas** la recherche fondamentale **qu'on** remet en cause, parce qu'elle coûte de plus en plus cher et que personne ne sait en distinguer le but? [M-Diplo]*

Il semble donc que l'analyse sous forme de clivée raccourcie soit à approfondir à propos de *quand ce n'est pas*. On trouve en plus des exemples dans lesquels il est difficile de postuler un quelconque raccourci.

- 797) *Mais l'opération inverse doit également se réaliser : les prestations à la télévision ont pour objectif de faire connaître le « produit », de créer une image, **quand ce n'est pas** de la corriger ou encore de la modifier totalement. [SCIE:CNRSed]*
- 797a) *? elles ont pour objectif de faire connaître le « produit », de créer une image **quand ce n'est pas** de la corriger **qu'elles** ont pour objectif.*

Il semble donc que certains exemples en *quand ce n'est pas* puissent être analysés comme des raccourcis de clivée alors que d'autres n'ont pas cette possibilité. Ceci constitue un argument décisif pour l'analyse en joncteur de liste, car il semblerait que *quand ce n'est pas* soit en train de s'autonomiser. Cette autonomie suggère donc qu'il y a grammaticalisation avec réanalyse, au moins partielle, du verbe de dispositif raccourci en joncteur de liste. Bien qu'elle soit bien avancée, la grammaticalisation n'est pas achevée, car la proximité entre *quand ce n'est pas* et la clivée raccourcie est toujours clairement perceptible.

- 798) *Génin est un *tape-dur*, il a toujours besoin de taper sur quelqu'un. **Quand ce n'est pas** sur un poète, **c'est** sur un jésuite ; **quand ce n'est pas** sur un vivant, **c'est** sur un mort. Même quand il loue Molière, il a besoin de tomber sur La*

Bruyère. [Hugo, Napoléon]

- 799) **Quand ce n'est pas la main qui tremble c'est l'esprit. Quand ce n'est pas l'esprit qui commande c'est la chair.** [Reverdy, Risques et périls]

Pour résumer, il existe donc au moins trois procédés apparentés permettant de faire varier la modalité négative avec néanmoins des valeurs sémantiques et des contextes d'emploi différents : *si ce n'est pas, quand ce n'est pas* et *ce n'est pas*.

800) **Si ce n'est pas la main qui tremble c'est l'esprit.**

801) **Quand ce n'est pas la main qui tremble c'est l'esprit.**

802) **Ce n'est pas la main qui tremble c'est l'esprit.**

En plus de toutes les relations vues jusqu'ici, il en existe une supplémentaire que nous n'avons pas encore abordée. Il s'agit de la « corrélation ». Pour montrer que celle-ci peut avoir sa place dans cette étude, il est nécessaire d'observer les équivalents paradigmatiques des Quand-C en contexte.

5. Doit-on poser une relation supplémentaire de « corrélation » ?

Il existe de nombreux candidats au statut d'équivalent paradigmatique d'une Quand-C. Le premier qui vient à l'esprit est évidemment la version interrogative *quand?*. Nous nous en sommes d'ailleurs largement servi jusqu'ici. Le second candidat est *alors*, sur le modèle de l'anglais *when/then*. Les exemples suivants, mettant clairement en évidence le rapport étroit qu'entretiennent ces deux unités, vont nous permettre de distinguer une relation syntaxique dont nous n'avons pas encore parlé.

803) **Et quand ses poches sont enfin vides, alors, ses yeux sont enfin secs, son coeur à nouveau au bonheur et son pied si léger, si léger qu'il s'envole avec l'oiseau.** [LITC:ContesC]

804) **Quand il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, alors vous ne plaisanterez pas du tout.** [PRAT:Horos]

805) **Mais quand la barbarie est vieille, réfléchie, savante, dédaigneuse, ennuyée, quand c'est par dégoût et par lâcheté qu'elle préfère le mal au bien, le laid au beau, alors elle est dégoûtante et hideuse.** [Ginisty, anthologie du journalisme]

806) **Quand tu seras plus grand, alors tu comprendras !** [LITC:PoesieC]

La relation présente dans les énoncés ci-dessus ne peut pas être ramenée à un double marquage car, notamment, la Quand-C n'est pas mobile.

806a) **Alors tu comprendras, quand tu seras plus grand !**

Il est bien évident que dans l'exemple 806a) il ne s'agit plus de la même construction que dans 806), *alors* ayant alors un emploi couvrant de « connecteur ». Dans 807), cas classique de double marquage, *à jacques* est mobile et il occupe bien évidemment la même place que *lui*, ce qui n'est pas le cas de la Quand-C avec *alors*.

807) (*A Jacques*) on ne **lui** prête jamais rien (*à Jacques*).

On constate :

- 1- que *quand* et *alors* occupent une fonction dans chacune des deux constructions verbales.
- 2- que la Quand-C est associée à la construction principale.
- 3- que *quand* et *alors* sont en relation de corrélation : si on enlève *alors*, la Quand-C devient mobile et extractible ; si on enlève *quand*, la construction qui reste n'est plus autonome (elle doit s'appuyer sur le contexte précédent ou changer de sens et *alors* devient une particule discursive) ; de plus, *alors* ne peut désigner un moment différent de *quand*.

Ces constructions doivent à l'évidence faire l'objet d'un traitement particulier et, dans cette perspective, la corrélation représente juste une piste que nous lançons et qu'il faudra approfondir. On peut notamment rapprocher les exemples précédents du suivant en *si* :

808) *Si elles jouent le jeu, alors elles seront indirectement obligées d'embaucher.*
[POLI:PS_etc]

Le *alors* qui se trouve dans la construction se situant après la construction en *si* peut se trouver à une autre position que l'initiale, contrairement aux exemples en *quand* que nous avons trouvés dans le corpus. C'est peut-être le signe qu'il ne s'agit en fait pas de la même construction.

809) *Si la rencontre s'éternisait, on avait alors recours au Klimax* [PRAT:Sports]

806b) ? *Quand tu seras plus grand, tu comprendras alors !*

On observe le même type de relation « corrélatrice » avec *là* et *à ce moment(-là)* :

810) *bon c'est vrai quand il(s) recommence(nt) les fest-noz au mois de au printemps + là les gens font un effort ils y vont à un ou deux* + [PRI-QUI-3]

811) *quand on me + pousse vraiment à bout là je suis mauvaise + je suis très mauvaise + vraiment très très mauvaise* + [PRI-TRO-1]

812) *donc après + quand tu soumissionnes + là + on ouvre forcément ton pli* + [PRI-PNE-3]

813) *quand ils se sont + ils se sentent trop submergés par le tourisme + ou par leurs*

+ les Parisiens le parisianisme par exemple **à ce moment** ils se réfugient + en disant quelques mots souvent pas très bons de patois [PRI-GAP-2]

- 814) *par contre + **quand** les gens meurent à l'hôpital ou + sur le continent et que le transfert se fait + **à ce moment-là** les familles ne font plus de + ne font plus ceci + [PRI-COR-1]*

Il existe aussi des exemples où *alors* et *là* se trouvent à la tête de la seconde construction.

- 815) *après euh **quand** nous sommes rentrés euh sur euh sur Charleville **alors là** euh il(s) manquai(en)t de tout [ORAL:Corpaix]*

Que l'on postule une relation de « corrélation » ou non, on est bien obligé de toute façon de proposer une analyse particulière pour tous les exemples vus dans cette section. Concernant les Quand-C associées étudiées dans la suite de ce travail, nous disposons de plus d'arguments, ce qui nous permettra de proposer des analyses plus assurées.

6. Les Quand-C associées et les relations macrosyntaxiques

Nous nous proposons maintenant d'étudier quelques cas généralement négligés en syntaxe dont l'étude amène un éclairage décisif sur les diverses relations qui peuvent exister entre des constructions verbales ainsi que sur les limites de la syntaxe. Nous montrerons qu'il est possible d'opérer des distinctions formelles à l'intérieur des Quand-C associées, trop rapidement assimilées à la « subordination inverse » (cf. chapitre 2 section 4.2.).

L'un des cas que nous allons aborder dans cette section et que l'on peut illustrer par l'exemple suivant :

- 816) *Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard **quand** tout à coup le tonnerre retentit et la pluie tomba [Flaubert, Bouvard et Pécuchet]*

a été traité à maintes reprises mais essentiellement du point de vue de la pragmatique, de la sémantique ou de l'analyse du discours (Vogeleer, 1998 ; Borillo, 1988 ; Maurel, 1992 ; Le Draoulec, 2003 & 2006). On le comprend compte tenu de la richesse du contenu pragmatique associé à ces constructions. On dispose donc d'analyses sémantico-pragmatiques fines sans contrepartie syntaxique, lacune que nous essaierons de combler en partie dans l'étude qui suit.

6.1. Deux fonctionnements syntaxiques distincts ?

On rappelle que cet usage, illustré par l'énoncé (816) ci-dessus et par l'énoncé (817) ci-dessous, a parfois été vu comme une « faute » et la relation syntaxique analysée en termes de relation médiane entre « subordination » et « coordination » (cf. chapitre 2 section 4.2.).

- 817) *Tête baissée l'oeil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... **Quand** soudain elle se trouva bec à bec avec son amie perdue de vue... [LITC:ContesC]*

Mais Sabio (2003a) a proposé une analyse concurrente et a réhabilité cette construction. En effet, il attribue ce tour, qu'il avait remarqué lui aussi dans des copies d'élèves¹³¹, à « l'écriture cérémonieuse ». De plus, il parle d'usage « parataxique » de *quand* et il précise que les détachements graphiques observés n'ont rien de « fantaisistes mais illustrent de manière éclairante [leur] statut grammatical particulier ». On peut vérifier ce statut grammatical particulier à l'aide des tests syntaxiques. Contrairement aux cas des Quand-C régies par un verbe, les tests produisent des énoncés agrammaticaux (ex. 818a) à 818d).

818) *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **quand**, soudain, une ombre se dressa devant eux.* [Verne, Robur le conquérant]

818a) *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio **quand** ?*

Quand n'est pas ici proportionnel à *quand, soudain, une ombre se dressa devant eux* mais à un constituant décrivant une localisation temporelle comme *à trois heures*, d'où l'acceptabilité de tels exemples avec cette interprétation spécifique.

818b) ? ***C'est quand**, soudain, une ombre se dressa devant eux **qu'**ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio.*

818c) ? *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **même quand**, soudain, une ombre se dressa devant eux.*

818d) ? *Ils se préparaient à gagner l'intérieur de l'île en remontant le rio, **mais pas quand**, soudain, une ombre se dressa devant eux.*

Ces tests montrent donc que les *quand soudain*¹³² ne sont pas régies.

Sandfeld (1936), Pohl (1948), Eyot (1948) et Antoine (1948) avaient déjà l'intuition d'une autonomie sans trop savoir de quelle relation il s'agissait et en la justifiant avec des paraphrases ou à l'aide de la ponctuation. Par exemple, Sandfeld (1936 : 263) parle d'une « proposition temporelle autonome » ayant la valeur d'une nouvelle « proposition » amenée par *alors*. Et il les rapproche d'autres constructions introduites par *et*¹³³ ou simplement juxtaposées.

¹³¹ Il semblerait donc que cet usage soit particulièrement prolifique chez les enfants. Berrendonner (1990) signale lui aussi cette tournure dans des copies d'élèves.

¹³² Par raccourci d'écriture, nous résumons par le terme *quand soudain* l'ensemble des constructions non régies du type *quand soudain* et *quand tout à coup*. *Soudain* et *tout à coup* ne sont pas indispensables car il existe des constructions du même type pouvant très bien apparaître sans adverbe, sans pour autant modifier leur statut syntaxique (cf. chapitre 10 section 1).

¹³³ Sabio (2003a : 86 note 8) fait aussi mention de cette possibilité de commutation avec *et*, ainsi qu'avec *et alors* ou *et soudain*, laquelle n'est pas possible pour les Quand-C ajoutés à un verbe. Encore une fois on observe une forte similarité entre le français et l'anglais, Declerck (1997) signalant la possibilité de commuter avec *and then*.

- 819) *Déjà elle se figurait son entrée chez ce procureur, ce qu'il disait, ce qu'elle répondrait. **Quand**, tout à coup, de se voir seule, pataugeant dans cette boue déserte - - elle fut anéantie d'un découragement immense [D. Ev. 222 ; cité par Sandfeld, 1936]*
- 820) *Déjà il avait pris d'autres notes, en se penchant sur des papiers, **et**, tout à coup ils entendirent Brégor [Frondaie. Blonde 257 ; cité par Sandfeld, 1936]*
- 821) *Il allait tirer, le chamois disparut. [D. T. Alp. 223 ; cité par Sandfeld, 1936]*

L'exemple suivant est d'ailleurs éclairant à cet égard, car il est traduit en anglais par *and*.

- 822) *Le calme le plus complet régnait, **quand** tout à coup un agent de la GRC à qui on avait sans doute enjoint d'agir ainsi—je n'en tiens pas rigueur à cet agent, car de toute évidence, il obéissait aux ordres—s'est présenté et a procédé à l'arrestation du monsieur en question qui ne faisait absolument rien de criminel ni de violent. / Things were very peaceful, **and** all of a sudden an RCMP officer who had been told to do so—I am not particularly angry with the action of the policeman because obviously he was following orders—arrested the gentleman in question when he was doing absolutely nothing that was criminal or violent. [Hansard]*

Declerck (1997) et Sabio (2003a) vont dans le même sens quand ils disent que ces Quand-C (When-C pour R. Declerck) ne sont pas régies (« unembedded ») par le verbe précédent. De plus, ils justifient cette affirmation à l'aide des mêmes critères syntaxiques que nous avons utilisés ci-dessus. Ceci montre la régularité de cette structure qui a les mêmes propriétés en anglais et en français.

En complément de l'autonomie constatée, on peut signaler que la Quand-C permet des « main clause phenomena » (Green, 1976). En effet, les constructions en *quand soudain* possèdent ce que l'on peut appeler une syntaxe interne non contrainte, c'est-à-dire qu'elles peuvent avoir la même forme qu'un énoncé indépendant, contrairement aux Quand-C régies. Sous la portée du *quand*, on peut avoir plusieurs constructions reliées entre elles par le biais d'un *et*, comme en 823), ce qui est impossible pour une Quand-C régie, comme le montre la mauvaise acceptabilité de 824).

- 823) *Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard **quand** tout à coup le tonnerre retentit **et** la pluie tomba. [Flaubert, Bouvard et Pécuchet]*
- 824) *? Pécuchet a donné le livre à Bouvard **quand** ils ont mangé ensemble **et** les regards n'étaient pas portés sur eux.*

Dans le premier exemple, *et la pluie tomba* doit être analysé comme étant sous la portée de *quand*. Dans le second, on peut toujours imaginer que *et* soit à détacher de ce qui précède, moyennant la présence d'une ponctuation ou d'une rupture intonative. Mais, si on essaie de

l'intégrer à l'énoncé, la reprise par *que* est alors obligatoire, ce qui est impossible pour les *quand soudain*.

825) *Pécuchet a donné le livre à Bouvard **quand** ils ont mangé ensemble **et que** les regards n'étaient pas portés sur eux.*

826) *? Pécuchet venait d'en remettre la note à Bouvard **quand** tout à coup le tonnerre retentit **et que** la pluie tomba.*

On retrouve là une des propriétés relevée par Debaisieux (1994 : 50) pour distinguer les deux fonctionnements de *parce que* (microsyntaxique et macrosyntaxique)¹³⁴. Une analyse similaire sous forme de constructions autonomes a été proposée par Miller & Weinert (1998) :

*The when clause is not a subordinate clause but a main clause and when can be treated as a conjunction joining two main clauses.*¹³⁵

En outre, Vogeleer (1998) prétend, sur le plan pragmatique, que les *quand soudain* ne sont ni thématique, ni rhématique, ce qui n'est pas le cas des « *quand canoniques* ». En effet, les *quand soudain* ne sont pas présuppositionnels mais assertifs, c'est-à-dire qu'ils constituent une nouvelle assertion (cf. aussi Declerck, 1997 : 222 ; Le Draoulec, 2003). Mais dans ces études pragmatiques, l'absence de rection n'est généralement pas relevée, car on se contente de la présence de *quand* pour affirmer que la Quand-C est « syntaxiquement subordonnée ». Seule l'analyse pragmatique ou sémantique est développée, ce qui conduit à regrouper dans la « subordination inverse », l'exemple suivant avec les exemples précédents.

827) *Il était dix heures passées **quand** il sonna chez son ami. [Maupassant, Bel Ami]¹³⁶*

Au niveau syntaxique, si l'on applique les tests proposés ci-dessus, on constate aussi une similitude de comportement avec les constructions en *quand soudain*.

828) *? **Quand** était-il dix heures passées ? **Quand** il sonna chez son ami.*

828a) *? Il était dix heures passées **surtout quand** il sonna chez son ami.*

828b) *? **C'est quand** il sonna chez son ami **qu'**il était dix heures passées.*

828c) *? Il **n'**était dix heures passées **que quand** il sonna chez son ami.*

¹³⁴ Mais la reprise par *que* s'observe avec certaines constructions associées, ce dont il faudrait pouvoir rendre compte : *Comme je suis célibataire **et que** la St-Valentin ne signifie pas grand chose pour moi, j'ai décidé tout de même de m'offrir un cadeau.* [DIVS:JournIntimes]. Il est donc nécessaire d'approfondir la portée du test en *et que*.

¹³⁵ Berrendonner (1990 : 34) voit dans ces énoncés deux « clauses autonomes ».

¹³⁶ Par commodité, nous appellerons ces Quand-C précédées d'une indication temporelle les Quand-C(t).

Ces Quand-C ne sont donc pas non plus régies par un verbe, ce qu'avait déjà constaté Blanche-Benveniste et alii (1984 : 61-62). Néanmoins, des indices permettent de les distinguer des exemples étudiés précédemment. Le fait que l'on puisse discriminer deux types d'associés à partir de propriétés syntaxiques nous permettra de préciser la nature de la relation reliant ces Quand-C au reste de l'énoncé et les composantes de l'analyse dans lesquelles on peut rendre compte de cette différence (syntaxe, pragmatique...). En effet, certains linguistes prétendraient sans doute que la description n'est plus du ressort de la syntaxe mais de la seule pragmatique. C'est l'analyse que propose Moline (1994) pour les *que* de « subordination inverse ». Il s'agirait alors d'une sorte de « subordination pragmatique ». D'autres postuleraient que la syntaxe peut en rendre compte par l'intermédiaire d'une relation proche de la « coordination » (Antoine, 1948). Quant à nous, nous pensons, à la suite notamment de Blanche-Benveniste et alii (1990), Deulofeu (1999a) et Debaisieux (1994) – à propos d'autres constructions – qu'il ne s'agit pas d'une « coordination » et que la syntaxe peut quand même rendre compte de ce type de relation au-delà de la rection, car des contraintes formelles s'observent.

Il est facile d'éliminer la solution par « coordination », celle-ci se confondant avec ce que Pottier (1962 : 150) nomme la « subordination médiante » et ce que nous appelons les associés. En effet, la « coordination » entre constructions verbales est souvent vue comme un lien moins étroit que la « subordination ». Ainsi, Le Bidois & Le Bidois (1938 : 227) parle de « rapport plus lointain » que la « subordination » à propos de *car* et Sècheyne (1926 : 179) considère la « subordination » comme un lien grammatical plus étroit que la « coordination ». Mais le recours à la coordination n'éclaire rien. En effet, dès que l'on cherche à caractériser par des critères précis la coordination entre constructions verbales microsyntaxiquement indépendantes, puisque c'est bien ce type de coordination qui est en jeu, on se rend compte que cette unité a exactement les mêmes propriétés qu'un constituant associé : elle ne répond à aucun test de rection. Sous le terme de coordination, on confond donc une routine grammaticale de mise en liste d'éléments de même fonction et un lien de parataxe entre deux constructions verbales (Bilger, 1983 ; Pottier, 1962 : 147-150).

829) *La tortue et le singe grelottaient de froid au pied d'un arbre.* [LITC:ContesC]

830) *Bientôt il allait se réveiller et alors s'évanouiraient ces tarés mentaux qui lui contaient d'horribles histoires invraisemblables.* [LITC:FantHorreur]

D. Creissels a déjà critiqué de manière limpide tout ceci, c'est la raison pour laquelle nous reproduisons la longue citation suivante.

Le terme de coordination a un sens précis lorsqu'on l'applique à des constructions de rang inférieur à l'unité phrastique. Mais, dans son application aux unités phrastiques, le terme de coordination (un peu comme 'adverbe' par exemple) devient un de ces termes par défaut dont il est impossible de valider l'utilisation par référence à une notion positivement définie, et dont le succès tient uniquement à ce qu'ils entretiennent l'illusion qu'on a réussi à catégoriser les

formes ou constructions qu'ils servent à étiqueter. En réalité, la notion de coordination d'unités phrastiques, si tant est que cette notion ait un sens, ne peut pas être définie de la même façon que la notion de coordination de mots ou de constituants, et il est illusoire de vouloir éluder la question en s'abritant derrière une prétendue définition générale de la coordination. Il convient notamment d'insister sur le fait que, dans l'optique adoptée ici, cela n'a aucun sens de prétendre faire avancer les choses (comme on le propose souvent) en reconnaissant l'existence de types de constructions de phrases complexes qui seraient intermédiaires entre subordination et coordination. En effet, en bonne logique, avant de pouvoir parler de constructions intermédiaires entre subordination et coordination, il faudrait avoir préalablement explicité un concept de coordination d'unités phrastiques aussi précis que le concept de subordination tel qu'on l'a explicité dans ce qui précède, et assorti de critères de reconnaissance comparables à ceux proposés ci-dessus pour la subordination, ce qui semble tout à fait irréaliste dans l'état actuel de la question. (Creissels, 2004 : 12)

Nous montrons, dans ce qui suit, qu'il est possible de distinguer deux types de Quand-C associées à partir de propriétés proprement syntaxiques, ce qui démontre qu'il est envisageable de traiter ces éléments dans le champ de la syntaxe sans pour autant s'enfermer dans l'opposition « subordination/coordination », ni postuler une relation de « subordination pragmatique ».

Quand soudain peut parfois ne pas commuter avec *quand* tout seul.

831) *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, **quand tout à coup** les hussards prussiens furent dans notre carré.* [Erckmann, conscrit]

831a) ? *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, **quand** les hussards prussiens furent dans notre carré.*

De plus, il est possible de reprendre la Quand-C(t) avec *et que*, ce qui n'est pas attesté pour *quand soudain*.

832) *Il est huit heures **quand** nous dépassons l'embouchure du fleuve **et que** par conséquent nous entrons pour la seconde fois dans la mer de Chine.* [www.amicale-genealogie.org]

833) *Le peuple continuait de crier et de siffler, les femmes et les garçons jetaient des pierres, **quand** soudain le bûcher tout entier s'enflamma, **et** tous entendirent, au milieu de la flamme et de la fumée, Claes disant : -- Soetkin ! Thyl !* [Coster, Ulenspiegel]

833a) ? *Le peuple continuait de crier et de siffler, les femmes et les garçons jetaient des*

*pierres, **quand** soudain le bûcher tout entier s'enflamma, et que tous entendirent, au milieu de la flamme et de la fumée, Claes disant : -- Soetkin ! Thyl !*

Les réalisations de syntaxe interne concernant les deux Quand-C ne sont pas les mêmes. Par exemple, on trouve avec *quand soudain* des exemples sans verbe.

- 834) *J'étais assis, dans le bus Orléans-Denfert bondé, je somnolais frileusement... Ding-ding, régulièrement la chevillette du contrôleur marquait les arrêts... **Quand** soudain, dérangeant ma torpeur juvénile, un vague remue-ménage : «... mais ce jeune homme va certainement se faire un plaisir de vous céder sa place». Aïe. Emmerdeur. [Bayon, Le lycéen]*

Ceci semble difficile pour les Quand-C(t), qui donnent dans ce cas, une impression d'inachevé.

- 835) ? *Il était trois heures **quand un vague remue-ménage** : « ... »*

De même, les contraintes sur les modalités sont différentes. Dans un cas, la Quand-C a ses modalités propres, indépendantes de celles de la construction qui la précède,

- 836) *Frappé de tout ce qu'il vient de voir, le philosophe réfléchit profondément à ces terribles scènes et se demande où donc est la vérité ? **Quand** tout à coup une voix se fait entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : « C'est ici le fils de l'homme ! que les cieux se taisent et que la terre écoute sa voix. » [Gaberel, Rousseau]*

- 837) *Ils étaient donc chez lui, ce soir-là, dans cette chambre qu'il appelait « le tombeau de la femme inconnu ». **Quand** soudain... Qui donc sonne si tard, compagnons de la Marjolaine ? [Montherlant ; cité par Sabio (2003a)]*

alors qu'il semble impossible pour une Quand-C(t) d'avoir des modalités d'énoncé spécifiques.

- 838) *Les convives, en trinquant burent au succès de l'élection—et il était plus de trois heures, **quand** ils passèrent dans le fumoir, pour prendre le café. [Flaubert, Bouvard et Pécuchet]*

- 838a) ? *Les convives, en trinquant burent au succès de l'élection—et il était plus de trois heures. **Quand** passèrent-ils dans le fumoir, pour prendre le café ?*

Pour finir, on remarque que les Quand-C(t) sont mobiles, contrairement aux *quand soudain*.

- 839) *Il était dix heures passées **quand** il sonna chez son ami. [Maupassant, Bel Ami]*

- 840) ***Quand** il se réveilla, il était onze heures. [Vailland, Drôle]*

- 841) ? **Quand tout à coup** les hussards prussiens furent dans notre carré, on ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure.

Au travers de l'examen de ces propriétés, nous pensons avoir montré qu'il est possible de caractériser et de distinguer des types syntaxiques distincts parmi les Quand-C associées. Cet approfondissement de l'analyse nous permet de ne pas regrouper ces Quand-C sous la même étiquette de « subordination inverse » à partir de leurs ressemblances pragmatiques superficielles¹³⁷ ou du seul fait qu'elles ne sont pas régies. En conséquence, vu que nous pouvons analyser syntaxiquement ces énoncés, nous n'avons pas besoin de postuler une hypothétique relation de « subordination pragmatique ». Nous apportons donc des arguments aux chercheurs travaillant dans le cadre de la macrosyntaxe, à savoir qu'il existe des relations syntaxiques observables au-delà des relations grammaticales fondées sur les catégories. Ces deux fonctionnements macrosyntaxiques doivent-ils être postulés uniquement pour *quand* ou peut-on les faire entrer, ce qui serait souhaitable, dans des sous types de fonctionnements macrosyntaxiques indépendamment justifiés ?

On constate que les Quand-C(t) se comportent en fait comme une partie des Puisque-C (elles sont antéposables et ont des modalités contraintes) et les *quand soudain* comme les constructions introduites par prép. + *quoi* (de type « relatif de liaison ») et les *parce que* à fonctionnement macrosyntaxique de Debaisieux (1994). On peut donc rapprocher notre étude notamment de celles de Lefevre & Rossari (2005) portant sur prép. + *quoi* et Debaisieux (2005) portant sur *parce que*, *quoique* et *puisque*. En effet, nous avons remarqué de nombreuses similitudes entre les constructions introduites par prép. + *quoi* et *quand soudain* et entre les fonctionnements de *quand* et le double fonctionnement des morphèmes étudiés par Debaisieux (2005), ce qui permet d'apporter une justification indépendante à notre description. En guise de similitudes avec les prép. + *quoi*, on retrouve notamment la possibilité d'avoir des modalités propres et une construction averbale.

Debaisieux (2005) propose de distinguer dans le tableau suivant les fonctionnements syntaxiques de *quoique*, *parce que* et *puisque*. Nous y avons ajouté *quand*.

	<i>parce que</i>	<i>quoique</i>	<i>puisque</i>	<i>quand</i>
régi	+	-	-	+
paratactique 1 ¹³⁸ postposé +force modale	+	+	+	+
paratactique 2 antéposable -force modale	-	-	+	+

Tableau 10. Une sous-partie de la syntaxe externe des Qu-Constructions

¹³⁷ Une analyse pragmatique plus poussée montre d'ailleurs que ces constructions sont différentes sur ce plan-là aussi (cf. Vogeleer, 1998).

¹³⁸ Debaisieux (2005), dans sa partie descriptive, utilise paratactique comme équivalent d'associé.

Sur le plan théorique, le contraste entre les deux comportements paratactiques peut être traité au niveau macrosyntaxique en opposant un fonctionnement exclusivement suffixe (paratactique 1) à un fonctionnement de postfixe pouvant aussi apparaître en position de préfixe (paratactique 2). Alors que *quoique*, *parce que* et *puisque* ne possèdent qu'une partie des possibilités du système proposé par J.-M. Debaisieux, on peut observer que *quand* a un emploi couvrant. À côté des Quand-C régies, on a une Quand-C suffixe (*quand soudain*) et une Quand-C préfixe ou postfixe (Quand-C(t)). Notre cadre descriptif permet donc d'éviter les confusions de l'analyse traditionnelle et de proposer une approche plus fine des relations entre constructions verbales, même au-delà de la seule rection.

D'autres exemples vont nous amener à une distinction supplémentaire : les Quand-C exclusivement préfixes.

6.2. Les autres associés

Il existe d'autres associés qui semblent être lexicalement contraints. Il s'agit de *quand on (y) regarde* (généralement suivi de *près* ou de *plus près*) et de *quand on y pense*.

- 842) *J'en doute un peu. Car, **quand** on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée.* [POLI:Mitterand]
- 843) *Mais **quand** on y regarde de plus près, ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes qui ont mis l'Europe à feu et à sang pendant 20 ans* [www.albertdupontel.com]
- 844) ***Quand** on regarde les choses, mon père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller.* [Chirac]
- 845) ***Quand** on y pense ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions !* [http://chezmaya.com]

Ces Quand-C ne sont pas équivalentes au *quand* en emploi interrogatif, elles ne peuvent pas être clivées et elles ne sont pas soumises aux modalités du verbes.

845a) *Mieux vaut ne pas trop se poser de questions **quand** ? **Quand on y pense.**

845b) ? ***C'est quand** on y pense **que** mieux vaut pas trop se poser de questions.*

845c) ? *Mieux vaut pas trop se poser de questions, **mais pas quand** on y pense.*

En outre, ces deux types de Quand-C peuvent apparaître à la fin de l'énoncé.

- 846) *Les mecs ont peur de ce genre de nanas Ils se disent évolués mais pas tant que ça **quand** on y regarde bien !* [forum.aufeminin.com]
- 847) *Ce groupe est quand même assez affolant **quand** on y pense...* [www.cahiersdufootball.net]

Les trois exemples suivants présentent d'autres configurations.

- 848) *D'ailleurs, **quand** bien même toutes ces conditions se fussent alors rencontrées, le projet n'aurait pas pu être mis à exécution, -- ce jour là du moins.* [Verne, Robur le conquérant]
- 849) *Malgré tout, à la fin du VIIe Plan (1986-1990), la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire, **quand** il en faudrait 900 000.* [M-Diplo]
- 850) ***Quand** vous dites guérison, vous parlez de l'esprit ou du corps ?* [DIVS:JournLyc]

Seul le troisième est assez singulier, car il est bloqué en position de préfixe macrosyntaxique.

- 850a) ? *Vous parlez de l'esprit ou du corps, **quand** vous dites guérison.*

L'exemple 850) présente en fait un commentaire. Afin d'introduire ce commentaire sur ce que le locuteur vient de dire, on peut avoir recours à cette tournure en *quand je dis X*. Cette construction n'a, elle non plus, pas de proportionnalité avec *quand*, ne peut pas être clivée et, comme nous l'avons précisé, ne peut pas se trouver en fin d'énoncé. Elle fonctionne pragmatiquement comme un introducteur de topique en reprise alors que les emplois lexicalement contraints fonctionnent comme des justifications de l'énonciation paraphrasables par *quand on y pense, on peut dire que...*

- 851) *c'était un très bon élève + mais dans une famille misérable hein il faut bien **quand** je dis misérable + c'est vraiment misérable + [PRI-LAR-2]*
- 852) *ils choisissent souvent des jeunes + très jeunes + **quand** je te dis très jeunes ça va de quatorze à dix-huit ans pas plus + [PRI-TRO-2]*
- 852a) ? ***Quand** est-ce que ça va de quatorze à dix-huit ans pas plus ? Quand je te dis très jeune.*
- 852b) ? *c'est **quand** je te dis très jeune **que** ça va de quatorze à dix-huit ans*
- 852c) ? *ça va de quatorze à dix-huit ans **quand** je te dis très jeune*

Dans ce dernier cas, nous avons donc affaire à un préfixe spécialisé, fonctionnement macrosyntaxique que nous n'avons pas encore mis en évidence pour *quand*.

6.3. Les nexus associés

Nous avons observé à l'oral une configuration ressemblant fortement à un nexus, mais sans qu'elle soit régie, ce qui représente un argument supplémentaire pour affirmer que le nexus est bien un constituant particulier et non un type de valence. Ces constructions sont perçues comme des nexus, car elles présentent notamment une coréférence entre une proforme sujet se

trouvant dans la Quand-C et le syntagme nominal qui la précède, comme le montrent les deux exemples suivants.

853) *moi l'institutrice quand elle me elle m'interrogeait je perdais tous mes moyens*
+ [PRI-NCY-2]

854) *parce que moi ma mère quand elle m'envoyait faire une commission je montais ma traverse doucement comme ça* [ORAL:Corpaix]

Afin de montrer qu'il s'agit bien d'un nexus, il est important de commencer par déterminer quelles sont les relations qui existent entre les différents éléments en présence. Au niveau des analyses potentielles, on peut considérer soit que la Quand-C est régie par *perdre* et que *l'institutrice* est « rejeté » à l'extérieure de celle-ci par un phénomène qu'il faudrait préciser, soit que le groupe *l'institutrice quand elle m'interrogeait* est associé à la construction verbale suivante (hypothèse du nexus), soit, pour finir, que *l'institutrice* seul est associé au groupe Quand-C + *je perdais tous mes moyens*. Ces différentes relations potentielles sont résumées dans le schéma ci-dessous.

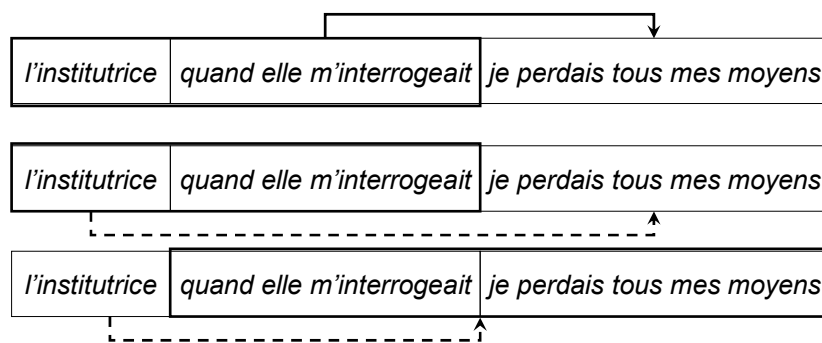


Figure 6. Analyses envisageables pour l'énoncé 853)

Un premier argument pouvant être avancé pour postuler un regroupement est celui du rapprochement entre *l'institutrice quand elle m'interrogeait* et *quand l'institutrice elle m'interrogeait*, c'est-à-dire un double marquage du syntagme nominal sujet hors de la Quand-C. Mais cet argument est contestable, car il pose un problème de portée de la Quand-C. Néanmoins, il existe une relation entre *l'institutrice* et *elle* qui donne une certaine consistance à ce groupe.

En fait, la présence de la Quand-C et les diverses coréférences semblent établir un lien sémantique identique à celui qu'il y aurait s'il y avait une relation grammaticale entre le syntagme nominal et le verbe *perdre*. De plus, *moi l'institutrice quand elle m'interrogeait je perdais tous mes moyens* ne pose aucun problème de décodage alors que *moi l'institutrice je perdais tous mes moyens* a un « coût inférenciel » plus élevé, car il est nécessaire de déduire une situation dans laquelle cet énoncé est interprétable. Et c'est encore pire avec l'exemple

854) pour lequel il n'est même pas sûr que de la suppression de la Quand-C résulte un énoncé acceptable :

854a) ? *moi ma mère je montais ma traverse doucement comme ça*

La relation entre le syntagme nominal et la proforme sujet ainsi que la difficulté pour supprimer la Quand-C étayent l'analyse de SN-Quand-C sous la forme d'un groupe de type nexus. Afin de montrer sans équivoque que l'analyse sous forme d'un regroupement se justifie pleinement, nous allons passer par un exemple plus univoque :

855) *Marie (à vingt ans/quand elle avait vingt ans) je perdais tous mes moyens*

Dans ce cas, il est beaucoup plus plausible sémantiquement que *à vingt ans/quand elle avait vingt ans* se rattache à *Marie* plutôt qu'au verbe *perdais*. On peut en outre préciser la relation entre ce groupe et la construction verbale principale. Le groupe *Marie à vingt ans* se rattache à la construction verbale qui la suit par une relation d'association. Il n'y a aucun lien rectionnel, comme le montre par exemple le test du clivage ou l'équivalence avec une proforme.

855a) ? *c'est Marie à vingt ans **que** je perdais tous mes moyens*

855b) ? *ça je perdais tous mes moyens*

Les mêmes résultats s'observent avec les constructions qui nous intéressent.

856) ? *c'est l'institutrice **quand** elle m'interrogeait **que** je perdais tous mes moyens*

Afin de mettre en évidence la parenté entre le nexus et les exemples étudiés ici, l'énoncé suivant représente aussi un bon candidat.

857) *son frère **qui m'insulte** je ne réponds plus de rien*

A partir de ce raisonnement analogique, on peut affirmer qu'il s'agit effectivement d'un nexus qui, contrairement aux autres exemples de ce type vus jusqu'ici, n'est pas régi. On peut donc rapprocher ces exemples de ceux comme le suivant, dans lequel la proforme *ça* reprend l'ensemble *le facteur deux fois par jour*.

858) *le facteur deux fois par jour **ça** me tape sur les nerfs*

L'analyse de syntaxe externe (associé) est donc acquise de même que l'analyse de syntaxe interne (nexus). On peut donc affirmer que le nexus est indépendant de la présence d'une catégorie rectrice. Cela va dans le sens de l'hypothèse de Eriksson (1993) qui en fait un type de constituant. En voici un exemple supplémentaire.

859) *L1 ben moi ma famille j'avais que ma mère quand j'habitais là parce que **mon père quand** il est décédé nous habitons au boulevard des Dames hein*

[ORAL:Corpaix]

Au niveau de l'ordre des constituants, il faut remarquer qu'il est impossible de déplacer l'ensemble après la construction verbale principale.

860) ? *moi je perdais tous mes moyens l'institutrice quand elle m'interrogeait*

Cet agencement en nexus est donc contraint en position initiale (préfixe spécialisé). De plus, il semble moins naturel d'avoir l'ordre suivant, ou, tout au moins, celui-ci déclencherait une analyse différente.

861) *parce que moi **ma mère** je montais ma traverse doucement comme ça **quand** elle m'envoyait faire une commission*

Dans ces exemples, le groupe SN+Quand-C a donc aussi une contrainte de proximité. De toute façon, si la proximité n'est pas respectée, on ne peut plus analyser SN+Quand-C comme un nexus.

La permutation entre les deux éléments rend obligatoire l'analyse du syntagme nominal comme un double marquage entre *elle* et *ma mère*.

862) *parce que moi **quand elle** m'envoyait faire une commission **ma mère** je montais ma traverse doucement comme ça*

Si l'existence structurelle de la construction nexus associée est acquise, il reste à déterminer quels sont les paramètres qui permettent de repérer cette structure dans les exemples attestés. Pour ce faire, nous allons prendre une série d'exemples qui ne sont pas des nexus mais qui y ressemblent fortement.

La coréférence paraît avoir un rôle tout à fait déterminant et peut-être même uniquement la coréférence avec le sujet. On peut le montrer grâce à l'exemple suivant dans lequel il n'y a pas de coréférence entre un élément de la Quand-C et le syntagme nominal mais entre le syntagme nominal et le sujet du verbe principal.

863) *en fait + **Karine** quand **ils** sont arrivés **elle** devait avoir un an enfin un ou deux ans + [PRI-PSE-1]*

Dans ce cas, il ne semble pas y avoir les contraintes topologiques constatées ci-dessus.

863a) *en fait + **elle** devait avoir un an enfin un ou deux ans + **Karine** quand ils sont arrivés*

863b) *en fait + **Karine elle** devait avoir un an enfin un ou deux ans + quand ils sont arrivés*

Il est aussi plus difficile de faire entrer cette structure en position sujet.

863c) ? [*Karine quand ils sont arrivés*] *ça m'a tapé sur les nerfs*

864) [*l'institutrice quand elle m'interrogeait*] *ça me tapait sur les nerfs*

Par ailleurs, il est difficile d'élaborer un énoncé similaire sans aucune coréférence. L'exemple suivant nous paraît peu compréhensible si on affecte un contour intonatif tendant à regrouper le syntagme nominal et la Quand-C.

865) ? [*Karine quand ils sont arrivés*] *j'étais pas là*

Seule l'analyse sous forme de deux constituants, reliés chacun à la construction principale, convient à l'énoncé précédent.

Même s'il est grammaticalement possible de modifier l'ordre des constituants, l'agencement syntagme nominal–Quand-C est largement attesté dans les corpus oraux que nous avons consultés, quel que soit le statut de ces éléments. Il semble d'ailleurs moins naturel d'inverser les deux constituants initiaux, malgré leur indépendance.

863d) *en fait quand ils sont arrivés Karine elle devait avoir un ou deux ans*

En position initiale, il y aurait donc un ordre assez rigide du type syntagme nominal–Quand-C s'intégrant parfaitement à la théorie du « préambule » de Morel (1998). Voici deux autres exemples présentant ce même ordre.

866) *L3 oui mais le monoski hein quand tu tombes tu es toujours accroché aux jambes* [ORAL:Corpaix]

867) *enfin un enfant quand il rêvait d'une pierre + c'est qu'il il allait être dans sa vie plus tard chaman* [ORAL:Corpaix]

Blanche-Benveniste et alii (1990 : 130-131) précisent d'ailleurs que les Quand-C ont tendance à être placées en préfixe à l'oral, ce que nous avons nous-même pu constater.

On trouve une dernière configuration dans laquelle il y a une coréférence à la fois avec le sujet de la Quand-C et avec le sujet du verbe principal :

868) *en fait Freud quand il parlait du psychisme il disait l'âme* [PUB-STR-1]

Dans ce cas-là, on est obligé d'affirmer que *il* de *il disait l'âme* ne reprend que *Freud*, ce qui oblige à analyser *Freud* comme un constituant séparé de la Quand-C, de même que dans l'exemple suivant.

869) *un homme quand il rentre il faut qu'il en ait maximum pour dix minutes shampoing coupe coiffage* [ORAL:Corpaix]

Il peut aussi arriver qu'il n'y ait pas de proforme sujet dans la construction principale, auquel cas le syntagme nominal se trouve dans la position sujet, la Quand-C étant régie par le verbe

principal.

- 870) *on ne les force pas on les incite surtout pour les tout petits à avoir euh : quelques les premiers signes + pour que **l'enfant** quand il rentre à la maison + **se rende compte** que euh il peut communiquer avec ses parents qu'il retrouve les signes* [ORAL:Corpaix]
- 871) *parce que le le **le fœtus** quand il passe à la vie aérienne **ne peut pas survivre** à ces anomalies* [ORAL:Corpaix]

Même s'il reste encore des précisions à apporter concernant la délimitation exacte des paramètres déclenchant l'analyse en nexus, nous pensons avoir montré que ce type de constituant est indépendant d'un recteur. Il est donc impossible de le restreindre seulement à la valence verbo-nominale (Blanche-Benveniste et alii, 1990 ; Rouget & Salze, 1985).

Ayant abordé la plupart des relations syntaxiques, il ne nous reste plus que les Quand-C autonomes.

7. Quand-C autonomes et *quand* seul

7.1. Sans préposition

L'exemple le plus connu de Quand-C autonome est celui de l'interrogation non enchâssée. Dans les écrits standard, ces constructions présentent généralement un *quand* en tête et une inversion du clitique.

- 872) ***Quand** apparaissent-elles ?* [DIVS:TextesEdu]
- 873) ***Quand** allez-vous mieux nous connaître une bonne fois pour toute ?* [FORM:Monde]
- 874) ***Quand** serons-nous délivrés de ces vaines théories ?* [LITA:Corresp]

On peut aussi observer de simples inversions du sujet nominal avec le verbe (parfois appelée « inversion stylistique »). Nous pensons qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème de « style », car l'inversion peut être obligatoire dans certains contextes.

- 875) *« Et **quand** doit venir **ce jour** ? »* [LITC:ContesC]
- 876) ***Quand** aura lieu **le congrès fondateur de l'UMP** et quels objectifs lui assignez-vous ?* [POLI:RPR_etc]
- 877) ***Quand** se réunira **la Loya Jirga** ?* [PRES:CourrierInt]

Ces exemples nous semblent difficilement acceptables sans l'inversion du sujet.

- 877a) *? **Quand** la Loya Jirga se réunira ?*

Il est aussi possible de produire des tournures à « inversion complexe » (sujet lexical + inversion clitique) ou avec *quand* reproduisant l'ordre canonique que l'on trouve dans une construction assertive.

- 878) *Je pense qu'il y aura bien plus de victimes du tabagisme passif, qui ne fait hurler personne (quand Greenpeace va-t-il bloquer les usines de tabac ?), que de victimes de la variante humaine de l'ESB.* [FORM:Societe]
- 879) *Non mais ça va s'arrêter quand ?* [FORM:SportsF]
- 880) *DENIS : Et, cette année, elle se montre quand ?* [LITC:NouvellesLit]
- 881) *Vous viendrez quand nous voir ?* [ex. Arrivé et alii, 1989 : 351]
- 882) *Vous partez quand en tournée internationale?* [<http://lalune.poivron.org>]

Il a été remarqué depuis longtemps (Arrivé et alii, 1989 : 351) qu'il y avait une tendance à l'oral à reproduire l'ordre « direct » des éléments dans les tournures interrogatives, c'est-à-dire à ne pas mettre *quand* à la tête de l'énoncé :

- 883) *L2 ça date de quand la mafia* [PRI-TRO-2]

Il y a même des cas où il est extrêmement difficile de placer *quand* en début d'énoncé :

- 884) *L1 et après vous êtes rentrés quand de Sa- **** [PRI-NAR-1]
- 884a) ? *L1 et après quand vous êtes rentrés de Sa- ****

Cette restriction vient sans doute du fait que, dans les corpus d'oral non planifié, l'interrogation est rarement accompagnée par une inversion du sujet et du verbe et qu'il est donc difficile de distinguer les constructions à modalités assertives des constructions à modalités interrogatives. Mais il s'agit là d'une singularité de *quand*, car toutes les autres proformes en emploi interrogatif (excepté *quoi*) ont la possibilité de se retrouver en tête d'énoncé, sans être accompagnées d'une quelconque inversion.

- 885) *c'est vrai c'était c'était pas mal quoi l'Angleterre vraiment hein + j'ai bien aimé L1 où vous étiez allé(e)s L2 on était à Londres* [PRI-NAR-1]
- 886) *L2 comment vous voyez votre insertion professionnelle* [PRI-AUX-2]

Dans nos corpus oraux, les seuls exemples dont nous disposons avec *quand* en position initiale comportent une tournure en *est-ce que* ou une clivée :

- 887) *L1 et la Tunisie qu'est-ce que quand est-ce que tu es allée en Tunisie* [PRI-NAR-1]

888) *L2 et c'est quand qu'il faut aller chez le docteur alors* + [PRO-PAU-1]

Quand serait donc la seule proforme *qu-* (avec *quoi*) à avoir des difficultés pour apparaître en tête d'énoncé dans une interrogative indépendante à l'oral non planifié. Nous n'avons trouvé aucun exemple présentant un *quand* en tête non accompagné de *est-ce que* ou clivé. Il est d'ailleurs extrêmement difficile d'imaginer un contexte permettant ce type de tournure sans inversion verbe-sujet.

889) ? *quand il est venu*

Par ailleurs, *quand* peut aussi fonctionner tout seul (*Quand ?*) ou dans des tournures fortement contraintes.

890) *C'est quand le prochain service ?* [FORM:Temoign]

Dans ce cas, le double marquage du sujet est obligatoire.

890a) ? *Le prochain service est quand ?*

Il existe encore un autre contexte tout à fait particulier qui constitue une construction à part ne nécessitant pas la présence d'un verbe.

891) - *Quand ça ?* [LITA:RomanA2]

Par ailleurs, Chétrit (1976 : 81-82) analyse certains titres comme des « constructions indépendantes avec effacement du verbe interrogatif ».

892) *Quand la terre tremble* [Haroun Tazieff ; cité par Chétrit, 1976 : 81]

893) *Quand la tradition a un nom* [Publicité dans Le Nouvel Observateur n° 319 ; cité par Chétrit, 1976 : 81]

Selon lui, il n'y a pas de possibilité d'alternance avec *lorsque* et cette tournure a pour terme initial un des membres de la série des proformes *qu-*. Il apporte la précision qu'il ne s'agit pas d'interrogations non enchâssées, car il n'y a pas de signe de ponctuation interrogatif.

Selon nous, il est préférable de se passer d'une analyse restituant un élément absent, tout en conservant l'analyse en indépendante. De toute façon, il n'y a aucun argument permettant d'étayer l'hypothèse d'un effacement d'un verbe interrogatif dans un tel contexte. De plus, on peut trouver des exemples de ce type avec *lorsque* et on peut rapprocher cette tournure de constructions introduites par *pour que* par exemple.

894) *Lorsque la tradition a un nom.*

895) *Lorsque l'enfant paraît* [Titre d'un spectacle]

896) *Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.* [slogan Peugeot]

Pour finir, nous pouvons citer la construction en *quand je/on pense que* qui apparaît généralement comme une construction autonome.

- 897) *C'est navrant ! **Quand** je pense que tout cela profite à Chirac qui pour une fois doit bien s'amuser...* [FORM:Economie]
- 898) ***Quand** on pense que, lorsque France Télécom avait lancé la norme GSM en 1994, elle escomptait au mieux quelques centaines de milliers d'utilisateurs... Et ce n'est qu'un début.* [PRES:NouvelObs]

Cette utilisation sans effet d'inachevé suppose en interne des contraintes lexicales (la présence d'un verbe « recteur faible », par exemple)

7.2. Avec préposition

Quand dans ses emplois interrogatifs peut être précédé de diverses prépositions.

- 899) ***de quand** ça date le 1^{er} DOS ?* [FORM:Multimed]
- 900) ***Depuis quand** la charge de percepteur est-elle héréditaire ?* [FORM:Multimed]
- 901) ***Jusqu'à quand** ? **Jusqu'à quand** montrerons-nous nos faiblesses de vieux continent ?* [FORM:Monde]
- 902) ***Pour quand** peut-on attendre d'elle une proposition de modification ?* [Joc]
- 903) *Et **à quand** la taxe sur l'air que l'on respire, sur l'eau que l'on boit (non là je me trompe c'est déjà payant), sur la lumière que l'on bénéficie du soleil, etc. ?* [FORM:Multimed]

Les interrogations telles que la dernière ont une très forte propension à signifier une « question rhétorique ».

- 904) *PS : **à quand** l'amendement « J2M » qui permet à tout salarié démissionnaire ou licencié pour faute grave d'exiger des indemnités mirobolantes ?* [FORM:Economie]

Ces interrogatives prépositionnelles sont intéressantes, car certaines permettent d'introduire une construction nominale et non une construction verbale. Cette possibilité est particulièrement exploitée avec *à* mais aussi avec *pour*.

- 905) *Il lut en marmottant. Puis : **Pour quand** cette mise à la porte ?* [LITA:ContesA]
- 906) *Au premier coup de pelle mécanique, le diable Ishgosha et ses Commensaux vont sortir en hurlant du ventre de la montagne et s'abattre sur le pauvre monde... **Pour quand** le grand cataclysme, Holzmann ?* [LITC:TheatreC]

- 907) *Battons nous pour de vraies causes : à quand le retour de Pascal Sevrans sur nos écrans ?* [FORM:Media]

Cette construction est difficile s'il n'y a pas de préposition et *à quand* est bloqué en tête d'énoncé.

- 907a) ? *Le retour de Pascal Sevrans sur nos écrans à quand ?*

Il nous semble que la tournure en prép. + *quand* (avec certaines prépositions seulement) et la tournure en *quand* tout seul ont des possibilités différentes, ce qui est un argument pour en faire des constructions distinctes.

- 907b) ? *Quand le retour de Pascal Sevrans sur nos écrans ?*

- 907c) *Quand Pascal Sevrans reviendra-t-il sur nos écrans ?*

En outre, dans les constructions en *à quand* vues ci-dessus, la préposition a un statut particulier : contrairement à *pour*, elle ne se retrouve pas facilement dans la réponse. On peut aussi le montrer à l'aide des constructions en *c'est*.

- 907d) *A quand le retour de Pascal Sevrans sur nos écrans ? *A demain.*

- 907e) ? *Le retour de Pascal Sevrans, c'est à quand ?*

- 908) *Pour quand cette mise à la porte ? Pour demain.*

- 908a) *Cette mise à la porte, c'est pour quand ?*

En assertion (c'est-à-dire dans les « relatives sans support »), il y a certaines prépositions difficiles à trouver devant *quand*, voire même impossibles, alors que, comme nous l'avons vu, elles sont courantes en interrogation. Dans de tels contextes, *que* ou *ce que* semble devoir se substituer à *quand* (les reformulations ont comme sources les exemples 900) et 901) ci-dessus).

- 909) *La charge de percepteur est héréditaire depuis (?quand) que ce texte de loi a été voté à l'assemblée.*

- 910) *Nous montrerons nos faiblesses de vieux continent jusqu'à (?quand) ce que les événements soient passés.*

Néanmoins, nous avons trouvé un exemple de *depuis quand* en assertion, mais celui-ci est sans doute archaïsant, ce que corrobore sa présence uniquement dans le corpus de littérature ancienne.

- 911) *L'accord s'est fait depuis quand on a vu clair.* [LITA:AutobioJourn]

Pour d'autres prépositions, en revanche, la tournure assertive est tout à fait naturelle.

- 912) *Le 1^{er} DOS date **de quand** les ordinateurs ont été inventés.*
- 913) *Et il disait " Le bon je le garde **pour quand** il fait beau, l'autre **pour quand** il fait mauvais." [www.editionscompact.com]*
- 914) *Moi j'ai encore aucun piano mais j'en aurai un **pour quand** Terrasse reviendra me voir sûrement. [LITA:Corresp]*
- 915) *Cela remonte **à quand** notre pays était en guerre.*
- 916) *LI ouais ben oui puisque donc comme je disais tout à l'heure tu as la langue des jeunes + je trouve qui qui a beaucoup changé **par rapport à + à quand** j'avais seize ans donc ça fait pas si longtemps finalement + [ORAL:Corpaix]*

C'est donc uniquement avec *jusqu'à* et *depuis* que ce fonctionnement spécifique se vérifie. La contrainte serait que les prépositions affectées d'un trait relationnel temporel ne peuvent introduire une « relative sans support ». Il est clair que la description précise de ces combinatoires dépend d'un approfondissement du module de la microgrammaire des prépositions, que nous ne pouvons aborder en détail ici.

Nous allons désormais quitter la description des relations de syntaxe externe pour nous intéresser à la topologie des Quand-C.

8. Topologie des Quand-C

Les études abordant la position des compléments mettent généralement en avant trois zones relatives au verbe principal (cf. Collins, 1999) :

- ◆ la zone initiale (ZI) qui se situe à gauche du sujet du verbe :

917) ***Quand** nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons pris le taureau par les cornes et fait ce que les travaillistes ne pouvaient pas entreprendre eux-mêmes. [M-Diplo]*

- ◆ la zone finale (ZF), qui suit le verbe et, normalement, ses éventuels objets :

918) *Je ne fais pas confiance à l'Etat **quand** il parle d'équité. [M-Diplo]*

- ◆ et enfin la zone centrale (ZC), entre le sujet et le verbe :

919) *Cet album, **quand** il pleuvait, **quand** on s'ennuyait, était un grand sujet de conversation. [Zola, Curée]*

Mais cette théorie des trois zones est insuffisante pour rendre compte des phénomènes observés, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3 section 3.2.6. Elle doit en effet être

articulée avec la prosodie et les modalités pour être opératoire ainsi qu'avec la relation de syntaxe externe de l'unité étudiée. Dans notre approche descriptive, le problème de l'ordre des constituants doit être traité au regard de la distinction micro-/macro-syntaxe. L'analyse topologique ne se limite donc pas à une description de la position relative des éléments.

Par exemple, il est crucial de signaler non seulement que les *quand soudain* sont bloquées en ZF mais aussi et surtout qu'elles forment des unités associées de type suffixe.

- 920) *On attendait donc le coup de sifflet convenu, [quand soudain des cris sauvages retentirent suffixe]. [Verne, tour du monde en 80 jours]*

De même pour les Quand-C régies qui sont en ZF mais qui ne sont pas pour autant des suffixes macrosyntaxiques :

- 921) *Cette rigidité de fait s'est confirmée quand le porte-parole de Pékin a précisé que les Etats-Unis n'avaient pas à "s'ingérer" dans cette querelle. [PRES:LeMonde]*

Mettre ensemble des unités régies et associées n'aurait aucun sens, car cela ne permettrait pas d'observer l'influence de leur statut syntaxique sur leur position. Sans cette indication, on ne pourrait pas montrer l'analogie qu'il existe entre les *quand soudain*, les *DeSorteQue-C*, les *SiBienQue-C*, etc. ; en fait, toutes les constructions qui sont associées et bloquées à la droite de leur construction principale.

Les Quand-C ayant un verbe au conditionnel, elles aussi, sont associées. Elles ont une très forte propension à apparaître en position de suffixe.

- 922) *Ils ont des opinions [quand il nous faudrait des juges sans opinion suffixe]. [SSem:LeMonde]*

Dans le précédent exemple, la Quand-C est d'ailleurs forcément en position de suffixe.

- 922a) ? *Quand il nous faudrait des juges sans opinion, ils ont des opinions.*

Mais on rencontre aussi quelques cas en préfixe moins nombreux qui, fait intéressant, sont eux aussi bloquées dans cette position.

- 923) *--Ils sont faibles, en somme, dit le chasseur, et [quand je devrais ne jamais éprouver de plaisir à boire de l'eau préfixe], j'y consentirais à la condition de n'en être jamais privé [Verne, 5 semaines en ballon]*

- 923a) ? *J'y consentirais à la condition de n'en être jamais privé, quand je devrais ne jamais éprouver de plaisir à boire de l'eau.*

Bien évidemment, certains facteurs internes peuvent expliquer le blocage. Dans le dernier exemple, la coréférence entre *boire de l'eau* et *y* joue un rôle significatif. Il semblerait tout de

même que la position de suffixe soit largement privilégiée. De même, les Quand-C en position d'objet, prépositionnel ou pas, ont une très forte propension à apparaître en ZF, mais à l'intérieur du noyau et pas en suffixe étant donné que les modalités du verbe porte sur la Quand-C.

- 924) *Là [je pense à **quand** il s'est fait passer pour un incendiaire aux yeux de la presse _{noyau}], ça dure 2 secondes [www.allocine.fr]*

Il n'y a donc pas de continuum qui irait de la Quand-C valencielle [+contraint] à la Quand-C associée [-contraint], au regard de l'agencement linéaire des éléments.

Un autre facteur important à prendre en compte est celui de l'arrangement des éléments sous forme de dispositif. Certains dispositifs pseudo-clivés imposent à la Quand-C de se trouver en ZF en position de noyau. La première partie du dispositif n'est pas autonome et a une intonation ouvrante de préfixe et la seconde partie peut être autonome, comme noyau réponse par exemple. C'est le cas des dispositifs en :

◆ *(là) où...c'est Quand-C*

- 925) *[où j'ai pas aimé _{préfixe}] [**c'est quand** il m'a traité de tous les noms _{noyau}] [GG, 362 ; cité par Roubaud, 2000]*

◆ *ce qui...c'est Quand-C*

- 926) *[Ce qui a été important et qui a fait choc _{préfixe}], [**c'est quand** on a réuni les partenaires sociaux, et que j'ai pu dire, au nom de tous les sidérurgistes, qu'aucun sidérurgiste ne demandait de nouvelles mesures d'âge _{noyau}]. [SSem:Ouv-Emploi]*

Bien que présentant un *c'est* verbe recteur (cf. section 1.6. du présent chapitre) contrairement aux exemples précédents, la Quand-C dans les exemples du type *le adj c'est Quand-C*, forme aussi une unité macrosyntaxique distincte.

- 927) *[le plus beau _{préfixe}] [**c'est quand** les nains les monstres ils l'aident _{noyau}] [le plus beau _{postfixe}] [GG, 225 ; cité par Roubaud, 2000]*

Dans un dispositif pseudo-clivé, on peut aussi trouver une Quand-C en préfixe et une autre en noyau :

- 928) *[**quand** ils m'ont énervé _{préfixe}] [**c'est quand** ils m'ont répondu _{noyau}] [oral, conv. ; cité par Roubaud, 2000]*

ou seulement en préfixe.

- 929) *En effet, [**quand** Valois se réfère au darwinisme dans son ouvrage _{préfixe}], **c'est pour** dénoncer une science utilisée par des socialistes ou des anarchistes en*

raison de ses connotations progressistes [SSem:Ouv-Darwin]

Dans la clivée en *c'est Quand-C que*, la Quand-C est dans le noyau, la seconde partie de la clivée étant un postfixe.

- 930) *on sait quand même que c'est c'est c'est à à l'âge: [c'est quand tu es gamin noyau] que c'est plus facile d'assimiler quelque chose quoi que tu es plus ouvert à tout [ORAL:Corpaix]*

Concernant les Quand-C ajouts et n'entrant pas dans un dispositif de la rection verbale, l'étude est plus complexe, car la liberté de placement en ZF, ZC ou ZI semble totale. Nous allons néanmoins faire quelques observations. Tout d'abord, il est notable que certains mots tels que *sauf* ou *surtout* rendent difficile l'apparition en ZI.

- 931) *On ne considère pas cela comme un métier, sauf quand il s'agit de faire de la recherche.* » [M-Diplo]

- 931a) ? *Sauf quand il s'agit de faire de la recherche, on ne considère pas cela comme un métier.*

Dans notre corpus du *Monde Diplomatique*, sur les 9 occurrences de *sauf quand*, toutes sont en ZF dont 3 après une ponctuation forte. Ces unités sont analysées, au niveau macrosyntaxique, comme des suffixes et non des noyaux, car elles ne peuvent pas formées un énoncé autonome.

- 932) *[Il m'arrive de ne pas voir le soleil de la semaine. noyau] [Sauf quand je vide les ordures suffixe].* [M-Diplo]

Dans le corpus du *Monde Diplomatique*, il y a 49 occurrences de *surtout quand* dont 9 sont après un point et toutes après une ponctuation. Sur ces 49 occurrences, certaines Quand-C se placent directement après le syntagme nominal avec lequel elles semblent entretenir un lien sémantique privilégié.

- 933) *Les politiciens italiens, par ailleurs, surtout quand ils sont au gouvernement, quelle que soit leur couleur, se laissent volontiers envahir par des sentiments de déférence à l'égard du pape, du Saint-Siège et de l'Eglise en général.* [M-Diplo]

- 934) *Les républicains, eux, n'ont jamais oublié qu'une élection, surtout quand son taux de participation est habituellement inférieur à 40 % (36,5 % en 1990, 38,7 % en 1994), se gagne d'abord en mobilisant sa propre base* [M-Diplo]

Toutefois, dans de telles configurations, la position ne semble pas totalement contrainte.

- 934a) *Les républicains, eux, n'ont jamais oublié qu'une élection se gagne d'abord en mobilisant sa propre base, **surtout quand** son taux de participation est habituellement inférieur à 40 % (36,5 % en 1990, 38,7 % en 1994).*

Elle l'est lorsque l'élément auquel se rapporte la Quand-C est imbriqué, comme *par la rationalité* dans l'exemple 935), car on perd alors le lien.

- 935) *Dans des sociétés en principe dominées par la rationalité, **quand** celle-ci patine ou se disloque, les citoyens sont tentés de recourir à des formes de pensée prérationaliste [M-Diplo]*

- 935a) ? ***Quand** celle-ci patine ou se disloque, dans des sociétés en principe dominées par la rationalité, les citoyens sont tentés de recourir à des formes de pensée prérationaliste.*

- 935b) ? *Dans des sociétés en principe dominées par la rationalité, les citoyens sont tentés de recourir à des formes de pensée prérationaliste, **quand** celle-ci patine ou se disloque.*

Deux principes sont en œuvre : le degré d'imbrication et la plus petite ambiguïté possible. Il s'agit sans doute d'une contrainte liée à l'intelligibilité de l'énoncé, surtout en ce qui concerne le second principe.

Les structures comportant un *quand ce n'est pas* joncteur de liste apparaissent préférentiellement en ZF.

- 936) *Mais l'opération inverse doit également se réaliser : les prestations à la télévision ont pour objectif de faire connaître le «produit», de créer une image, **quand ce n'est pas** de la corriger ou encore de la modifier totalement. [SCIE:CNRSEd]*

Sur les 24 exemples que compte notre corpus du *Monde Diplomatique*, 3 seulement ne sont pas en ZF. En voici deux :

- 937) *Des dizaines de millions d'enfants, damnés absolus de la Terre, pour qui l'exploitation, **quand ce n'est pas** la barbarie, est le lot quotidien. [M-Diplo]*

- 938) *Etrangères, **quand ce n'est pas** réfractaires, au monde de la recherche et de la production, les élites dirigeantes françaises ont laissé s'effriter les positions de l'industrie. [M-Diplo]*

En fait, les joncteurs de liste, même s'ils constituent des unités prosodiquement autonomes avec ce qui les suit, se placent souvent directement après l'élément qu'ils permettent de joindre.

Pour finir sur une vision d'ensemble, nous reproduisons les données proposées par Chétrit

(1976). Ces pourcentages ont été obtenus à partir des tableaux de Chétrit (1976 : 199 & 201) consacrés en partie à la position des Quand-C dans différents corpus¹³⁹. Nous n'avons évidemment reproduit que les chiffres impliquant directement les Quand-C.

	position initiale	position finale	total
Corpus littéraire	568 (60%)	374 (40%)	942 (100%)
Policiers	77 (50%)	77 (50%)	154 (100%)
Journaux	93 (50%)	95 (50%)	188 (100%)
Corpus oral	124 (67%)	61 (33%)	185 (100%)

Tableau 11. Position des Quand-C par rapport au verbe (ou à la construction verbale) principal

Comme le montre ce tableau, les Quand-C ont une tendance assez marquée à apparaître en position initiale, surtout à l'oral (phénomène déjà signalé par Blanche-Benveniste et alii [1990]). Mais une étude statistique précise à l'oral en fonction du statut microsyntaxique et macrosyntaxique de l'unité reste à faire et devrait sans doute révéler des tendances fort intéressantes.

9. Relations sémantiques et syntaxiques entre constituants temporels

Dans cette dernière section, nous sommes obligé de faire une entorse aux principes méthodologiques que nous nous étions fixé concernant la limitation à la seule morphosyntaxe et la stratification des niveaux d'analyse. En effet, lorsque deux ajouts temporels se trouvent à proximité, il peut s'instaurer entre eux une relation particulière, la question étant de savoir s'il s'agit d'une relation syntaxique ou sémantique. De plus, le sens aura une influence directe sur l'analyse syntaxique que l'on peut proposer. Prenons par exemple,

939) *Il pourra partir **lundi quand il aura fini ses devoirs**.*

dans lequel le second ajout exprime un moment plus précis que celui délimité par l'ajout qui le précède. Dans ce cas, la Quand-C doit-elle être analysée comme un ajout indépendant de *lundi*, un ajout à *lundi* ou comme un élément dans le même paradigme que *lundi* ? La solution par ajout indépendant avec une relation sémantique de précision temporelle semble la plus plausible, car la Quand-C peut être clivée et répondre à une question en *quand* ou à *quel moment*, ce qui tend à montrer qu'il ne s'agit pas du même paradigme.

939a) *C'est **quand il aura fini ses devoirs qu'il pourra partir lundi**.*

939b) ***Quand** pourra-t-il partir lundi ? **Quand il aura fini ses devoirs**.*

¹³⁹ Il est possible que les disproportions de taille entre les divers corpus amènent à relativiser ces résultats.

De plus, on remarque qu'il est possible de déplacer la Quand-C ou *lundi* en tête d'énoncé, moyennant un contour intonatif adapté, et ce même si cela semble intuitivement plus facile pour *lundi*.

939c) **Quand** *il aura fini ses devoirs, il pourra partir lundi.*

939d) **Lundi**, *il pourra partir quand il aura fini ses devoirs.*

Mais il existe bien d'autres configurations à étudier donnant lieu à des analyses différentes. Ainsi, nous allons prendre deux exemples présentant clairement un phénomène de liste.

940) *Nous revoici à l'époque d'Homère **quand** les déesses présidaient d'un nuage aux batailles des héros.* [Barrès ; cité par Sandfeld, 1936 : 290]

941) *L2 ah bé d'abord il y a eu la période de la transhumance **quand** les bergers + quittaient la plaine pour aller à la montagne + [PRI-COR-1]*

On constate que la seule interprétation possible est que le second membre est une spécification sémantique du premier. Il ne présente pas une entité différente. Lorsqu'il y a ainsi coïncidence entre les deux indications temporelles, nous avons de solides arguments pour en faire une liste du point de vue syntaxique. On peut en effet rapprocher ces exemples du suivant dans lequel on aurait supprimé *c'est-à-dire*.

942) *donc les parlars approchés ou interlangue ou langue approximative + c'est l'autre cas de figure **c'est-à-dire quand** il n'y a pas moyen de communication + [PUB-PSE-1]*

De telles structures se retrouvent dans ce que l'on appelle classiquement des « appositions », qui sont analysées, dans notre cadre, comme des éléments en liste (au moins pour certaines d'entre elles).

943) *L'autre cas de figure, **c'est-à-dire** le triangle, se prête aussi à la démonstration.*

On peut donc rapprocher ces constructions des « relatives » dites « appositives ». Dans les deux cas, il y a une relation d'inclusion sémantique. Le champ de l'inclusion est dans un cas celui des objets concrets, dans l'autre celui des instants. Mais la notion d'apposition nous semble difficile à utiliser dans une perspective descriptive, car celle-ci ne renvoie pas à une classe d'éléments suffisamment bien délimitée pour permettre un repérage aisé (cf. Caddéo, 2006). Les chercheurs spécialistes de l'apposition pourront déterminer ultérieurement si les exemples présentés ici font partie de cette catégorie, si tant est que cette notion soit syntaxiquement motivée.

Sandfeld (1936), par ailleurs, signale des exemples dont les deux indications temporelles sont reliées par le biais de *et*. Même si ce contexte ne représente pas une preuve de liste (cf. chapitre 3 section 3.3.), cela nous permettra de préciser un point.

- 944) *J'ai connu dans ma jeunesse **et quand** les études de cet ordre m'intéressaient, plusieurs individus aussi emprisonnés que lui dans l'atmosphère des spéculations abstraites.* [B. Disc. ; cité par Sandfeld, 1936 : 292]

Dans cet exemple, il est possible d'imaginer que les deux moments décrits ne coïncident pas, ce qui orienterait vers une interprétation en termes de liste distributive tout à fait classique, comme dans l'exemple suivant.

- 945) *Les pistes sont totalement désertes la nuit **et quand** il pleut, et il n'y a un peu de monde que le week-end.* [FORM:Economie]

Afin de mettre en lumière cette analyse, Blanche-Benveniste (1995) a recours au critère de la jonction par *et* réitérés.

- 945a) *Les pistes sont totalement désertes **et** la nuit **et** quand il pleut.*

- 946) *Je suis parti en vacances à la Martinique **et** cette année **et** il y a dix ans.*

Mais certains énoncés réagissent différemment à ce test, ce qui montre que tous les exemples ne peuvent pas être analysés comme des listes, malgré la présence du *et*.

- 947) *Chaque année, **et quand** cela s'avère nécessaire, les communistes discutent et décident des moyens qu'ils et elles se donnent, de leur utilisation.* [POLI:PCF]

- 947a) ? ***Et** chaque année, **et** quand cela s'avère nécessaire, les communistes discutent et décident des moyens qu'ils et elles se donnent, de leur utilisation.*

On peut donc rapprocher l'énoncé précédent de l'exemple de locatifs suivant proposé par Blanche-Benveniste (1995).

- 948) *On est allé en Espagne près de Barcelone.*

- 948a) *On est allé en Espagne et près de Barcelone.*

- 948b) ? *On est allé **et** en Espagne **et** près de Barcelone.*

S'il s'agissait d'une liste distributive, *et...et...* devrait être possible.

- 949) *On est allé **et** en Espagne **et** au Portugal.*

Blanche-Benveniste (1995) utilise les notions descriptives « d'imbrication » et « d'encerclement » pour rendre compte des structures telles que 948). Pour Bilger (1998), il s'agit du même paradigme réactionnel (cf. chapitre 3 section 3.3.). Chétrit (1976) et Sandfeld (1936) les analysent comme des « appositions ». Quant à nous, nous l'analysons comme un paradigme distinct du précédent, qu'il y ait un *et* ou pas, à l'image de l'analyse que nous avons proposée au début de cette section. En fonction du contexte, il est donc nécessaire de

proposer au moins deux analyses syntaxiques distinctes : une sous forme de liste et une sous forme de deux places rectionnelles.

Certains énoncés mettent clairement en évidence l'analyse sous forme de places distinctes. Ainsi, dans l'exemple suivant, il paraît évident que *à cinq heures* et *quand je n'ai pas le choix* ne sont pas dans le même paradigme.

950) *Je me lève à cinq heures **quand** je n'ai pas le choix.*

Il est d'ailleurs possible de soutenir qu'il s'agit de deux paradigmes sémantiquement hétérogènes. Le premier dénote un repérage temporel précis et le second un parcours d'occurrences (ou une fréquence). C'est ce que propose Collins (1999) en distinguant les ajouts de fréquence et les ajouts de temps à l'intérieur des ajouts temporels, en général. Le principe d'un paradigme homogène d'éléments temporels masque donc cette distinction.

Ces deux paradigmes distincts apparaissent encore plus clairement dans l'exemple suivant, dans lequel il est patent que la Quand-C ne fait pas partie du même paradigme que *à la fin de la semaine* :

951) ***Quand** je me lève tous les jours à cinq heures, à la fin de la semaine, je suis très fatigué.*

Au final, on a donc quatre schémas sémantico-syntaxiques distincts mais seulement deux analyses syntaxiques possibles :

- ◆ Paradigme sans coïncidence (=énumération, possibilité et...et...) : *Les pistes sont totalement désertes la nuit et quand il pleut.*
- ◆ Paradigme avec coïncidence : *Il y a eu la période de la transhumance quand les bergers quittaient la plaine pour aller à la montagne.*
- ◆ Places syntaxiques distinctes avec homogénéité sémantique : *Il pourra partir lundi quand il aura fini ses devoirs.*
- ◆ Places syntaxiques distinctes sans homogénéité sémantique : *Je me lève à cinq heures quand je n'ai pas le choix.*

Les deux premiers procédés présentent un même schéma syntaxique. Il s'agit bien d'une unique place syntaxique avec néanmoins une variation référentielle : il s'agit tantôt d'objets différents, tantôt du même objet détaillé. Les deux derniers sont constitués de deux places syntaxiques distinctes avec des distinctions au niveau sémantique. Cependant, dans les énoncés attestés, des facteurs de complexité font qu'il est parfois difficile d'argumenter en faveur d'une analyse plutôt qu'une autre, si bien qu'en contexte l'attribution d'un statut peut être difficilement décidable.

952) *Dans certaines minutes amères, **quand** il a mal aux dents, **quand** il doit demander un surcroît d'argent à sa mère, **quand** il vient de se faire mettre à la porte d'un endroit où on le tolérerait, Valentin souffre de tout.* [Duh. ; cité par

Sandfeld, 1936 : 289]

953) *ça a fait comme quand on tire un fusil de chasse quand on est dehors quand on se promène que quelqu'un qu'un chasseur tire* [ex. Blanche-Benveniste, 1995 : 14]

954) *Il danse rarement, **quand** on l'y force.* [Dorgelès ; cité par Sandfeld, 1936 : 291]

Dans le dernier exemple, *rarement* et *quand on l'y force* sont-ils dans un même paradigme ou peut-on poser la question *danse-t-il rarement, seulement quand on l'y force*, auquel cas il s'agirait de deux places distinctes ?

En outre, les exemples que nous analysons comme des places syntaxiques distinctes avec homogénéité sémantique peuvent porter à discussion à cause notamment de la possibilité suivante :

955) **Quand** pourra-t-il partir ? Lundi quand il aura fini ses devoirs.

Nous laissons donc l'analyse ouverte au moins sur ce point car, au vu de l'exemple précédent, il semble possible de mettre les deux ajouts dans un même paradigme comme le propose Bilger (1998). Nous pensons tout de même avoir apporté plus d'arguments en faveur de l'analyse en places syntaxiques distinctes.

Il existe un autre phénomène que nous avons peu abordé jusqu'à maintenant : celui de la portée. En fonction de la position d'un élément, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Quand-C, sa portée et donc les rapports syntaxiques qu'il entretient avec le contexte vont être modifiés, alors que le contenu général reste très proche. Par exemple, dans le premier énoncé, *au printemps dernier* est régi par le verbe *être connus* qui se trouve dans la Quand-C. Dans le second, il est régi par le verbe *parcourir* qui est le verbe principal de l'énoncé. Pourtant, la signification générale est similaire.

956) *Quand, au printemps dernier, furent connus les adversaires des Bleus pour la qualification à l'Euro 2004, un éclat de rire parcourut tous les cafés de France et les salles de rédaction.* [www.football365.fr]

956a) *Au printemps dernier, quand furent connus les adversaires des Bleus pour la qualification à l'Euro 2004, un éclat de rire parcourut tous les cafés de France et les salles de rédaction.*

Mais la correspondance n'est pas toujours possible entre les deux structures. Dans l'énoncé ci-dessous, qui ne présente pas le même type de construction que l'énoncé ci-dessus, *hier* et la Quand-C ont un fonctionnement original à cause du parallélisme « corrélatif » entre *hier* et *aujourd'hui*.

957) **Quand hier** une disquette suffisait, des serveurs entiers sont **aujourd'hui** monopolisés. [www.vnunet.fr]

En outre, on retrouve de nombreux énoncés comportant un élément temporel suivi d'une Quand-C qui ne peuvent être analysés, ni comme des ajouts distincts, ni comme des éléments faisant partie du même paradigme. Nous abordons ces cas de Quand-C, que nous analysons comme des associés, dans d'autres chapitres de notre thèse. La relation ne s'instaure pas entre l'élément temporel et la Quand-C mais entre la Quand-C et l'ensemble de la construction verbale qui la précède.

958) *Ses dirigeants sont « jugés » en 1952, quand ils n'ont pas, comme le grand acteur Solomon Mikhoels, été assassinés avant.* [M-Diplo]

959) *Plus grave (p. 346): il est écrit qu'Henri Matisse, le peintre, se mit à philosopher en 1927... quand l'ouvrage cité (Défense de l'Occident) fut écrit par Henri Massis, écrivain de la droite nationaliste...* [M-Diplo]

Les relations que peuvent entretenir un constituant représentant une indication temporelle et une Quand-C sont donc diverses et souvent difficiles à démêler. De plus, ces relations produisent des effets de sens très proches et on a parfois du mal à trouver des critères permettant de les distinguer syntaxiquement. Nous avons opté pour des analyses à partir de critères précis mais nous sommes conscient que ce travail demandera un approfondissement ultérieur.

Chapitre 8

Deux études complémentaires

1. *Lorsque vs quand*

La concurrence entre *quand* et *lorsque* est un fait indéniable qui remonte à plusieurs siècles. Mais, à certaines époques, des auteurs ont entrevu une nuance de sens entre ces deux mots. Nous commencerons d'ailleurs par une discussion autour de cette question. De nos jours, la différence que l'on pressent est d'ordre stylistique ou liée au registre : pour certains, et c'est la version la plus largement répandue, *lorsque* est plus « littéraire » que *quand* (Chevalier et alii, 1997 : 130 ; TLFi, article *lorsque* ; Sandfeld, 1936 : 258 ; Olsson, 1971 : 20) ; pour d'autres, *lorsque* appartient à la langue écrite (Bonnard, 1993 : 308). Rappelons que la forme latine *quando* n'échappait pas à la concurrence, car elle aussi avait pour rival le mot *cum*, lequel était considéré comme plus littéraire, *quando* étant plutôt employé à l'oral ou chez les écrivains moins cultivés, d'après certains auteurs (cf. chapitre 1 section 2). Il existe donc une analogie saisissante entre la situation actuelle en français et la situation en latin.

1.1. Existe-t-il une différence ?

Au XVIII^{ème} siècle (1784-1789), dans *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, les auteurs entrevoyaient une différence de sens, et non une différence de registre, difficilement perceptible de nos jours et peut-être aussi à leur époque :

*quand paroît plus propre pour marquer la circonstance du tems, & lorsque semble mieux convenir pour marquer celle de l'occasion.*¹⁴⁰

Mais dans le *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française* de Morin (1824), l'auteur précise bien que :

L'usage confond si bien la valeur de ces mots, qu'ils sont généralement employés, et par les meilleurs écrivains, tantôt dans un sens tantôt dans un autre, et même identiquement dans la même phrase [...]

Et il ajoute que la vision étymologique infirme cette hypothèse : *lors* vient du latin *ora* et a donné le mot français *heure*. Il est donc difficile de dire que cette distinction était réellement fondée.

On peut aussi être étonné par le contenu de la citation suivante tirée du *Dictionnaire des synonymes de la langue française* de Lafaye (1884), dans laquelle l'optimisme de la première phrase contraste fortement avec la complexité et le caractère contre intuitif des valeurs censées permettre de distinguer *quand* et *lorsque*. On y entrevoit aussi une certaine connotation négative du mot *quand* :

¹⁴⁰ Dans le TLFi, à l'entrée *lorsque*, l'idée d'une concurrence entre temps et occasion à l'époque moderne est nuancée.

Entre quand et lorsque la différence est bien simple et bien évidente. Quand est général, vague, hypothétique, relatif à un fait possible ou idéal [...] Au contraire, lorsque est précis, positif, historique, relatif à un fait réel [...] Dans les propositions générales où il est question, non de ce qui est arrivé, mais de ce qui peut avoir lieu ou de ce qui a lieu parfois, où on parle d'une manière absolue, indépendamment des cas ou des événements particuliers, quand est le seul mot qui convienne [...] Mais dans les propositions particulières, où il s'agit de ce qui s'est effectivement passé, où l'on raconte, c'est lorsque qui doit être préféré.

Par ailleurs, Vaugelas (1647), dans une de ses remarques, illustre parfaitement la relativité de nos considérations sur la langue, compte tenu du fait que *lors de* apparaît aujourd'hui plus « élégant » que *quand*.

Lors, avec un génitif, par exemple lors de son élection, pour dire quand il fut élu, n'est gueres bon, ou du moins, gueres elegant.

On le voit donc bien, la perception du sens de *lorsque* et de *quand* a connu une évolution significative. Mais s'agit-il de distinctions fondées ou de pures inventions de grammairiens ? Remarquons d'abord qu'une constante s'observe au cours de l'histoire du mot *quand* depuis le latin : il a toujours été concurrencé par des mots censés être plus précis ou plus « littéraire » mais il a su résister de belle façon et se maintenir dans l'usage courant. Si ces deux mots sont réellement des parasyonymes (à une différence de registre près), on peut se demander quels sont les paramètres qui permettent d'expliquer qu'ils se soient maintenus dans les mêmes contextes.

En effet, on ne voit pas ce qui, syntaxiquement ou sémantiquement, différencie (960) de (961), ce qui va clairement dans le sens d'une synonymie.

960) *hier soir, lorsque je l'ai couché, il était fâché et il m'a dit j'ai hâte de mourir*
[DIVS:JournIntimes]

961) *hier soir, quand je l'ai couché, il était fâché et il m'a dit j'ai hâte de mourir*

De plus, compte tenu de la commutation qui, pense-t-on, ne peut s'opérer que dans des emplois non interrogatifs (c'est-à-dire les « conjonctifs »), on fait de *lorsque* le révélateur d'une des catégories de *quand* : chaque fois que *lorsque* peut commuter avec *quand*, il s'agit de la « ConjS » (Bonnard, 1993 : 165 ; Chétrit, 1976).

Pour vérifier s'il y a variation libre ou pas, nous avons décidé d'examiner l'utilisation respective de ces mots dans les corpus électroniques. A notre connaissance, seul Chétrit (1976) s'inscrivant dans une perspective de linguistique sur corpus avait remarqué que *lorsque* ne relevait pas particulièrement de la langue littéraire ou écrite. Mais les techniques de l'époque ne lui ont pas permis de travailler à partir de données suffisamment diversifiées, volumineuses et bien échantillonnées, de sorte qu'il nous a paru intéressant de compléter ses résultats à l'aide de corpus plus importants et avec des outils informatiques plus puissants.

Après un bref rappel de la parenté historique qui lie *quand* à *lorsque*, nous reproduirons leur répartition respective siècle par siècle à partir de la base de données textuelles FRANTEXT, afin de voir si leur usage est statistiquement équilibré ou s'il y a d'importantes variations au cours du temps. Puis, nous nous attacherons à vérifier sur corpus si *lorsque* est vraiment plus « littéraire » que *quand* en français contemporain. Enfin et surtout, nous chercherons à comparer finement les contextes dans lesquels ces deux mots apparaissent dans le but de déterminer s'ils peuvent commuter dans tous les cas ou s'il existe des usages spécifiques à l'un ou à l'autre.

1.2. Parenté et trahison

La parenté de *quand* et de *lorsque* est manifeste. En effet, *lorsque* proviendrait de *lors quant* en ancien français (Imbs, 1956 ; Bougy, 2000 ; Pierrard, 2002 ; Moignet, 1988).

962) *Prez sui que je li face soudre lors qant Renart sera venuz et li jugemenz iert tenuz.* [Renart, 120 ; cité par Moignet, 1988 : 283]

Selon Imbs (1956 : 196), *lorsque* apparaît pour la première fois dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle, sous la plume de Chrétien de Troyes. Il est une innovation de la langue savante et ne s'utilise dans la langue courante que très lentement (Bougy, 2000 : 68). *Lors quant* s'insère dans le paradigme de *apres quant, puis quant...* paradigme que l'on connaît de nos jours associé à *que* et non pas à *quand*. Et c'est justement à cause du fait que *lors quant* est associé à cette série d'adverbes, apparaissant en cooccurrence à la fois avec *que* et avec *quant*, qu'il a pu être employé en relation avec *que* (Bougy, 2000 : 65). Concernant le sens de *lorsque*, celui-ci avait au départ uniquement une valeur temporelle. Ce n'est que dans un second temps, par analogie avec *quand*, qu'il est venu concurrencer, qu'il a acquis les valeurs de « cause » et « d'opposition » (Bougy, 2000).

Quand a donc commencé par faire partie du complexe *lors quant* avant que la forme *lorsque* ne vienne le concurrencer dans de nombreux emplois. Le prestige de cette forme, qui perdure encore aujourd'hui, est peut-être dû à sa formation savante. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucun indice permettant d'expliquer la « côte » de *lorsque* en face de *quand*. Néanmoins, l'emploi de *lorsque*, encore au XVI^{ème} siècle, n'est pas très important face à *quand*. Nous allons donc voir si, par la suite, *lorsque* a vu ses emplois se généraliser ou se réduire encore.

1.3. Évolution de la répartition

Afin d'observer les fréquences relatives au cours du temps, nous avons effectué des requêtes sur la base de données textuelles FRANTEXT. Nous avons retenu tous les genres textuels¹⁴¹ dont dispose FRANTEXT et nous avons classé nos résultats par siècle, dans un premier

¹⁴¹ FRANTEXT est une base de données essentiellement littéraires. Les concepteurs de la base annoncent 80% d'œuvres littéraires et 20% d'œuvres techniques ou scientifiques. Les chiffres que nous donnons sont donc à corrélérer à ces genres particuliers.

temps. Seule la répartition relative de *quand* et *lorsque* est comparable dans un même siècle, car le nombre d'œuvres, et donc de mots, pris en compte d'un siècle à l'autre est très variable. Nous avons évidemment envisagé toutes les formes orthographiques possibles de *quand* et de *lorsque* aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles (*quant, qant, lors que...*).

La première difficulté qui s'est présentée est d'ordre méthodologique et liée au comptage : faut-il éliminer les contextes de *quand* interrogatifs afin de ne pas fausser les statistiques ? De prime abord, la réponse paraît assez évidente : elle devrait être positive. Mais lors de notre étude précise des divers usages de *lorsque*, nous nous sommes aperçu que certains contextes pouvaient être analysés comme des interrogatives enchâssées. Du coup, enlever les emplois interrogatifs de *quand* ne se justifiait plus.

Dans nos statistiques, nous avons donc retenu tous les *quand*. De toute façon, la frontière entre interrogatif et non interrogatif n'est pas très claire, surtout dans le cas des interrogatives enchâssées. La distinction entre adverbe et conjonction a donc toutes les chances d'être approximative dans la version catégorisée de FRANTEXT, ce qui est aussi un argument pour tous les conserver¹⁴². De plus, la fréquence de *quand* interrogatif est relativement faible¹⁴³ et le travail de tri se révélerait très coûteux. En tout cas, l'élimination des emplois interrogatifs n'aboutirait qu'à un léger fléchissement du pourcentage, quelle que soit l'époque considérée. Le pourcentage de *lorsque*, si nous ne prenions pas en compte les usages interrogatifs de *quand*, serait donc légèrement supérieur à ce que nous reproduisons ci-dessous. Cela pose donc l'épineux problème de savoir ce que l'on est censé prendre en compte pour que nos statistiques soient le plus proche possible de la réalité des faits.

Nous allons maintenant reproduire la répartition de *quand* et de *lorsque* du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle. Les tableaux relatent le pourcentage de *quand* par rapport à *lorsque* alors que les graphiques donnent leur répartition en nombre d'occurrences relevées. Pour donner une idée de ce que représentent *quand* et *lorsque* dans FRANTEXT, précisons le nombre d'occurrences total : 210.000.000 dans les cinq siècles que cette base de données couvre, et donc un peu moins pour l'étude qui suit.

	XVII	XVIII	XIX	XX
<i>Quand</i>	72,2	61,6	73,2	75,9
<i>Lorsque</i>	27,8	38,4	26,8	24,1

¹⁴² De toute façon, seule une partie des œuvres des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles est catégorisée.

¹⁴³ Selon nos estimations, celle-ci ne dépasserait pas les 6%, ce que corroborent les faibles chiffres présentés dans Defrancq (2002) au sujet des interrogatives enchâssées en *quand*.

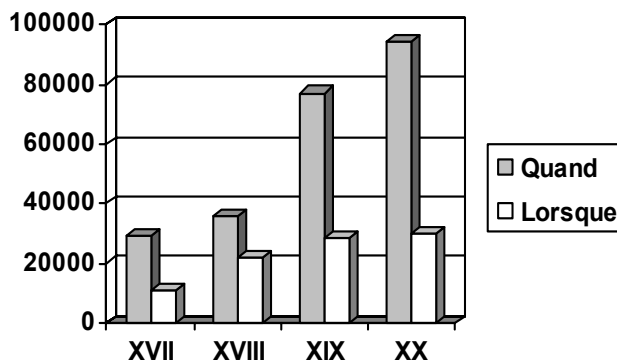


Figure 7. Répartition de *quand* et de *lorsque* au cours des cinq derniers siècles

Pour chaque siècle, la proportion de *lorsque* se situe aux alentours d'un quart et elle semble perdre du terrain de manière constante sauf au XVIII^{ème} siècle où elle est nettement supérieure (plus d'un tiers). Notre première réaction a été de penser que cette « étrangeté » était due à la standardisation de la langue française, qui s'est opérée aux alentours de cette époque. Mais les statistiques détaillées de ce siècle nous poussent à revoir cette première hypothèse.

	00-09	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99
<i>Quand</i>	68	69,9	72,1	54,2	63,9	44	72,8	57,5	65	57,1
<i>Lorsque</i>	32	30,1	27,9	45,8	36,1	56	27,2	42,5	35	42,9

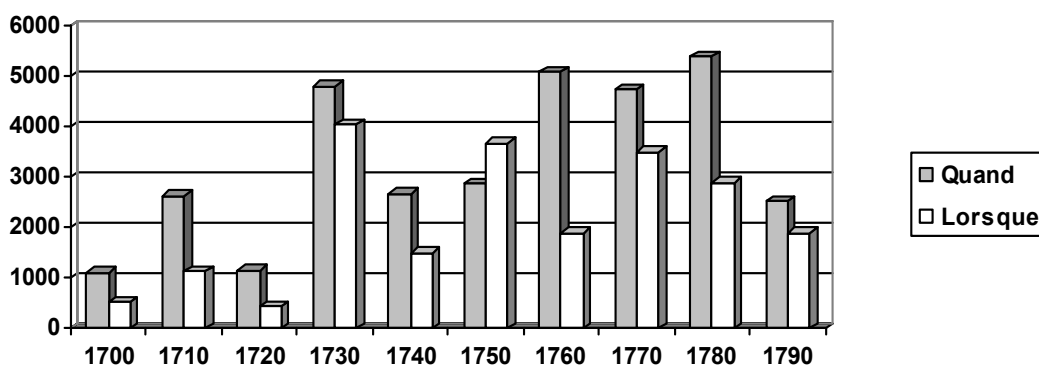


Figure 8. Répartition de *quand* et de *lorsque* au cours des décennies jalonnant le XVIII^{ème} siècle

Le premier phénomène qui apparaît, c'est une répartition beaucoup plus irrégulière que ne le laissait supposer la vision globale. Néanmoins, *lorsque* se situe généralement autour de 35%, ce qui dénote quand même une légère augmentation d'ensemble. Une fois de plus, une période attire notre attention : il s'agit de celle allant de 1750 à 1759. En effet, c'est la seule décennie durant laquelle *lorsque* dépasse le pourcentage de *quand*. Il nous faut donc encore une fois aller dans le détail, année après année, pour voir si l'on peut donner une explication à

ce phénomène.

	1750	1751	1752	1753	1754	1755	1756	1757	1758	1759
<i>Quand</i>	68,7	30,9	62,5	59,1	36,8	43,7	71,1	72,4	39,6	64,4
<i>Lorsque</i>	31,3	69,1	37,5	40,9	63,2	56,3	28,9	27,6	60,4	35,6

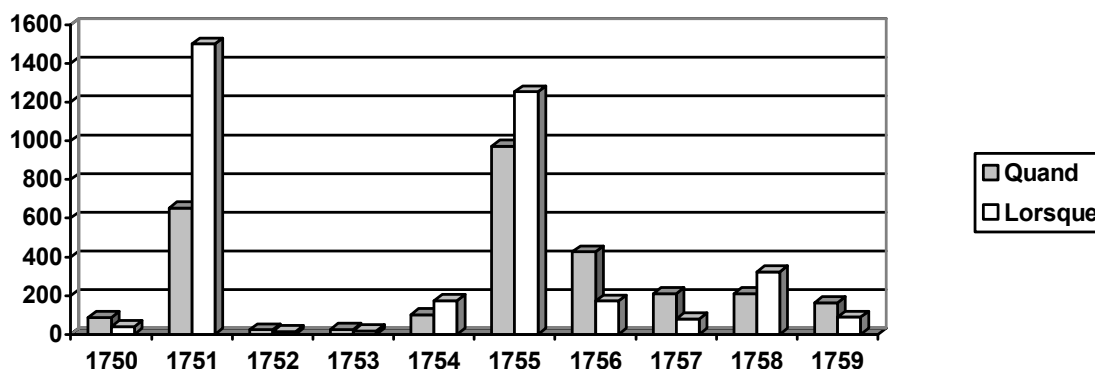


Figure 9. Répartition de *quand* et de *lorsque* au cours des années 1750

Durant ces dix années, *lorsque* dépasse régulièrement l'utilisation de *quand*. L'année 1751 est représentative à cet égard, car l'emploi de *lorsque* est plus de deux fois supérieur à celui de *quand*. Si l'on regarde encore dans le détail, un auteur se différencie des autres : il s'agit de l'Abbé Prévost. Dans son ouvrage intitulé *Lettres anglaises ou Histoire de miss Clarisse Harlove* paru en 1751, l'Abbé Prévost utilise *quand* 261 fois et *lorsque* 1261 fois. Il est donc responsable à lui seul de ce fléchissement de *quand* par rapport à *lorsque*. Précisons cependant que ce livre est une traduction. Mais cela n'a semble-t-il pas eu d'influence notable, car d'autres œuvres écrites directement en français par ce même auteur ont régulièrement plus de *lorsque* que de *quand*. Du coup, nous avons essayé de voir si une répartition cohérente des usages s'observait ; par exemple, le fait d'employer *quand* seulement dans des contextes interrogatifs... mais en vain.

L'Abbé Prévost est aussi à l'origine d'un *manuel lexique* et d'un supplément à ce manuel. Nous nous attendions donc à trouver, dans ces ouvrages, les raisons pour lesquelles l'auteur avait utilisé *lorsque* de manière fort majoritaire. Malheureusement, nos recherches ont été infructueuses, car il n'est nullement fait mention de *quand* ni de *lorsque* dans ces travaux. Nous n'avons donc pas d'explication à fournir concernant ce fait original dans l'histoire des emplois de *lorsque* et de *quand*. Nous sommes dans l'obligation de nous limiter au simple constat. Seul Montesquieu, durant cette même décennie, propose une répartition inversée, quoique bien inférieure (454 *quand* – 540 *lorsque*).

Le fait d'avoir « zoomé » sur une période précise nous a permis de montrer que l'anomalie observée au XVIII^{ème} siècle était en fait majoritairement imputable à un seul auteur. La prise

en compte de données précises permet donc de proposer un autre regard que ne pourrait le faire une étude globale. Chétrit (1976 : 72) signalait déjà, chiffres à l'appui, qu'il y avait une très grande disparité en fonction de l'auteur d'une œuvre littéraire donnée. La perspective « nano-linguistique » permet donc d'infirmer certaines hypothèses qui, sans cela, resteraient en suspens.

1.4. Répartition en fonction des genres

Après cette incursion dans la diachronie, voyons comment cela se passe en synchronie. Afin de vérifier si *lorsque* est plus littéraire que *quand* en français contemporain, nous avons extrait toutes les occurrences de *quand* (en supprimant *quand même*) et de *lorsque* dans le CERF. Nous observons la répartition suivante :

	DIVS	FORM	INST	LITA	LITC	ORAL	POLI	PRAT	PRES	SCIE
<i>Quand</i>	70,4	74,6	32,9	75,4	66,6	93,5	49,7	48,3	65,6	34,8
<i>Lorsque</i>	29,6	25,4	67,1	24,6	33,4	6,5	50,3	51,7	34,4	65,2

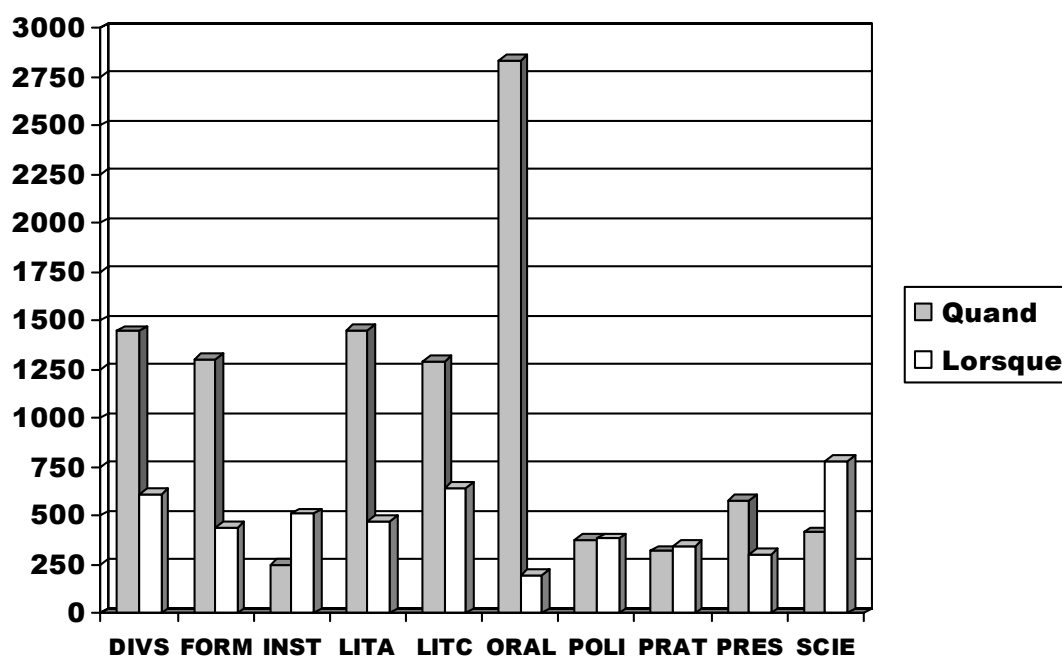


Figure 10. Répartition de *quand* et de *lorsque* en fonction des genres

Le premier élément que l'on remarque, c'est que *quand* a une fréquence élevée dans les corpus littéraires, eu égard aux autres genres, que ce soit en termes de pourcentage par rapport à *lorsque* ou de valeur absolue, ce qui infirme l'hypothèse d'un *lorsque* plus littéraire que *quand*. Le tassement de *quand* observé dans la littérature contemporaine vient peut-être du choix d'avoir élaboré en partie le corpus à partir d'œuvres publiées sur Internet pour des raisons juridiques et de disponibilité, ce qui n'était pas le cas du corpus FRANTEXT. Le

recours à un corpus littéraire contemporain non issu d'Internet montrerait sans doute une diminution notable du pourcentage de *lorsque*, comme le montre le tableau issu de FRANTEXT.

En outre, notre corpus étant réparti en quatre-vingt onze sous tranches¹⁴⁴, nous pouvons visualiser de manière plus précise les répartitions afin d'éviter l'uniformisation artificielle des résultats. Par exemple, à l'intérieur de la tranche « Divers », comme son nom l'indique, on observe des distributions assez diverses allant de l'emploi très massif de *quand* à la suprématie de *lorsque*.

		<i>Quand</i>	<i>Lorsque</i>
DIVS	Chansons	442	23
	Philosophie	58	84
	Religion	66	93
	Textes éducatifs	49	84

Tableau 12. Répartition de *quand* et de *lorsque* dans quatre sous corpus de la tranche *Divers*

Contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre, dans les forums sur Internet la répartition est assez homogène. Cela est d'autant plus étonnant que les thématiques abordées sont très diversifiées. On peut faire le même constat d'homogénéité pour la littérature ancienne.

Nous allons maintenant nous contenter de faire des remarques concernant quelques tendances significatives. Pour ce qui est des textes institutionnels, le Hansard compte 136 *quand* et 60 *lorsque* alors qu'il n'y a aucun *quand* dans les textes de l'ONU. Au niveau de la littérature contemporaine, on observe une légère inversion pour les nouvelles (88 *quand* – 91 *lorsque*) et un fort avantage pour *quand* dans la poésie (243 *quand* – 47 *lorsque*), ce que l'on retrouvait déjà dans la poésie ancienne (201 *quand* – 31 *lorsque*). Dans le corpus politique, A. Laguiller emploie majoritairement *lorsque* (59 *quand* – 73 *lorsque*), de même que F. Mitterrand (65 *quand* – 103 *lorsque*). Dans les textes issus du PS et d'autres parties de gauche, on observe cette même tendance (12 *quand* – 20 *lorsque*), ainsi que dans ceux du RPR et d'autres parties de droite (17 *quand* – 32 *lorsque*). Les Verts, quant à eux, emploient beaucoup plus de *quand* que de *lorsque* (44 *quand* – 20 *lorsque*).

Dans le corpus « loisirs et vie pratique », l'horoscope présente 36 *quand* pour 10 *lorsque*, tandis que dans les textes concernant la bourse et les finances (6 *quand* – 15 *lorsque*), la cuisine (33 *quand* – 63 *lorsque*) et les sports (58 *quand* – 92 *lorsque*), *lorsque* est largement majoritaire. A noter que dans les Curriculum Vitae, il n'y a pas de *lorsque* et seulement un *quand*.

¹⁴⁴ Le corpus est segmenté en quatre-vingt onze sections et non en cent car l'oral n'a pas pu être fractionné.

Dans la presse, Le *Journal de Saône et Loire* est quasiment équilibré (27 *quand* – 26 *lorsque*) et *quand* est fortement privilégié dans la presse satirique (121 *quand* – 30 *lorsque*).

Dans les écrits scientifiques, les manuels techniques présentent majoritairement *lorsque* (31 *quand* – 188 *lorsque*), alors que dans la revue *Pour la science* les auteurs emploient plus de *quand* (105 *quand* – 81 *lorsque*). Ces deux mots sont à peu de choses près équilibrés dans la revue *CNRS infos* (27 *quand* – 30 *lorsque*) et dans les thèses (45 *quand* – 50 *lorsque*).

On observe néanmoins que dans les deux tranches où *lorsque* dépasse *quand* de manière remarquable, celui-ci est régulièrement plus utilisé. Il s'agit donc d'une caractéristique homogène des textes institutionnels et scientifiques.

Textes institutionnels			Textes scientifiques		
	<i>Quand</i>	<i>Lorsque</i>		<i>Quand</i>	<i>Lorsque</i>
Accords/Traités	13	81	Editions CNRS	29	51
Administration	5	33	CNRS Infos	27	30
Assemblée	19	37	Revue Hermès	30	66
Parlement Eur	27	70	Infoscience (Web)	30	67
Hansard	136	60	Manuels tech.	31	188
Juridique	8	75	Pour la Science	105	81
Ministères	4	35	La Recherche	25	91
ONG	20	54	Science & Avenir	45	66
ONU	0	24	Sites Web	49	91
Sénat	19	43	Thèses	45	50

Tableau 13. Répartition de *quand* et de *lorsque* dans les textes scientifiques et institutionnels

A l'oral, afin d'étudier une répartition significative, nous avons dû avoir recours au *Corpus de Référence du Français Parlé* uniquement, car c'est le seul en notre possession à être segmenté en tranches linguistiquement motivées. Celui-ci est en effet fractionné en fonction du type de parole : privé, professionnel et public. La première remarque que l'on peut faire, c'est que sur les 134 sous corpus dont nous disposons, il n'y a aucun *quand* dans 11 d'entre eux et aucun *lorsque* dans 100 d'entre eux. 27 seulement ont au plus 4 *lorsque*. Cela veut donc dire que 7 seulement ont plus de 4 *lorsque*. Voici la répartition générale observée.

	PRI	PRO	PUB
<i>Quand</i>	93,3	83,6	81,4
<i>Lorsque</i>	6,7	16,4	18,6

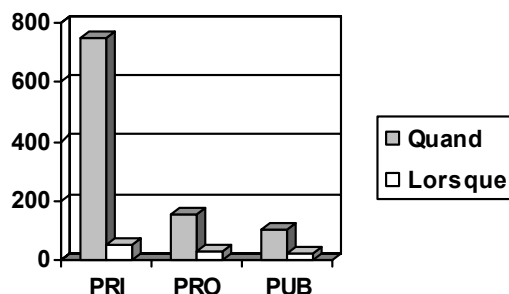


Figure 11. Répartition de *quand* et de *lorsque* à l'oral en fonction du type de parole

Comme le montre la figure ci-dessus, la distribution entre *quand* et *lorsque* tend à se réduire en fonction du type de parole, tout en conservant néanmoins une nette tendance vers l'emploi de *quand*.

Par ailleurs, compte tenu de la nature des corpus oraux choisis par Chétrit (1976) (corpus essentiellement composés d'enregistrements radiophoniques), il est normal d'observer une grande disparité entre nos résultats et les siens (185 *quand* – 110 *lorsque* soit 37,3% de *lorsque*). Nous nous rapprochons plus des chiffres du *Français Fondamental* (946 *quand* – 43 *lorsque* soit 4,3% de *lorsque*).

Comme pour les corpus écrits, on observe quand même des cas tout à fait remarquables liés sans doute à des habitudes particulières de certains locuteurs. Deux corpus inversent la tendance de manière significative. Il s'agit de PRO-AIX-1 (4 *quand* – 14 *lorsque*) et de PRI-LIM-1 (6 *quand* – 16 *lorsque*). Comme le montre le passage suivant, présentant une forte concentration de *lorsque*, même lorsque le locuteur emploie *quand*, il peut se « reprendre » et utiliser *lorsque*.

- 963) *c'est lorsque le ballon va s'élever va va lorsque lorsque le ballon va s'élever + lui il est censé retenir le ballon + lorsque le ballon va se mettre à la verticale pour pas qu'il soit qu'il bascule à droite à gauche + voilà + en grossièrement c'est ça mais vous allez le voir quand on va + lorsqu'on va procéder au au vol [PRI-LIM-1]*

On peut rapprocher cette dernière remarque des phénomènes de densité dans les corpus relevés par Cappeau (2006) à propos des sujets lexicaux. En effet, dans certaines portions de corpus, des phénomènes lexicaux ou grammaticaux peuvent être concentrés par influence du contexte précédent. Une fois encore, il est nécessaire de visionner les résultats obtenus.

Nous tenons néanmoins à mettre en garde concernant la portée de nos résultats. Les chiffres

présentés pour l'oral peuvent parfois être vus comme une approximation du réel, compte tenu du non équilibre des corpus. Mais cette approximation est nécessaire, car les corpus de français parlé répartis en fonction de types de parole sont encore limités. Un tel corpus nous permettrait de compléter nos statistiques. Mais la science avance avec les contraintes que lui impose l'époque dans laquelle l'étude prend place. Du moins avons-nous apporté des précisions par rapport aux données statistiques fournies par Chétrit (1976) en tirant partie des corpus et des technologies modernes.

Sur la question des genres, les données issues des corpus montrent donc que *lorsque* n'est pas plus littéraire que *quand*. En effet, sur les neuf genres écrits dont dispose notre corpus, trois voient la supériorité statistique de *lorsque* dont seulement deux de manière significative et il ne s'agit pas des sous corpus littéraires. Les deux corpus qui se singularisent sont constitués d'écrits scientifiques et institutionnels. Il s'agit donc d'écrits formels très codifiés comme les textes juridiques ou politiques. En définitive, *lorsque* serait seulement plus « formel » que *quand*.

Certains auteurs, conscients de cela, ont essayé de proposer une autre propriété afin de maintenir malgré tout la distinction stylistique. Pour preuve, cette citation du TLFi dans l'entrée de *lorsque* :

la différence entre ces 2 mots est davantage d'ordre stylistique, lorsque étant d'un emploi plus littér. (du fait même qu'il apparaît plus fréq. que quand avec le passé simple et le passé ant.).

Cette tentative désespérée échoue aussi, car non seulement elle n'est que très imparfaitement vérifiée par les corpus (cf. tableau ci-dessous¹⁴⁵) mais en plus ces données tendraient seulement à démontrer que le passé simple et le passé antérieur sont des temps plus littéraires que d'autres et non que *lorsque* est plus littéraire que *quand*.

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de *quand* et de *lorsque* avec le passé simple et le passé antérieur par rapport à l'ensemble des usages.

	Passé simple	Passé antérieur
<i>Quand</i>	22%	4%
<i>Lorsque</i>	28%	4%

Tableau 14. *Quand* et *lorsque* accompagné d'un verbe au passé simple ou au passé antérieur

¹⁴⁵ Les chiffres présentés dans le tableau ont été obtenus grâce à un calcul effectué à partir de l'étude de Olsson (1971), dont le corpus contenait des magazines, des journaux et des romans.

1.5. Comparaison des contextes d'emplois

Lorsque apparaît dans la plupart des contextes syntaxiques où apparaît *quand*, comme le montrent les exemples suivants.

- 964) *Quand ce n'est pas un attentat contre le président, c'est une bastonnade de journaliste.* [PRES:Afrique-Sub]
- 965) *Rien n'est gratuit, pardon pour le truisme : lorsque ce n'est pas le lecteur qui banque, c'est l'annonceur, lequel entend bien rentrer dans son pognon en vendant un petit ou un gros quelque chose au lecteur.* [FORM:Media]
- 966) *je suis à 1.5 quand je devrais être à 6 Mb.* [<http://blog.macgeneration.com>]
- 967) *Je suis a moins d 1mo ,lorsque je devrais etre au minimun à 4 ou 5 mega !* [<http://optimizer-xp.blinckers-groups.com>]

Mais *lorsque* apparaît aussi dans des contextes qui, intuitivement, auraient été exclus. Les sondages que nous avons effectués ouvrent donc des pistes intéressantes. En effet, nous avons trouvé, lors de notre phase d'extraction d'exemples, des constructions en *lorsque* dans des contextes généralement non inventoriés dans la littérature sur la question, mis à part dans Chétrit (1976 : 80)¹⁴⁶ qui trouve « déviant » un exemple ressemblant aux suivants :

- 968) *LE PRESIDENT - Vous savez lorsqu'il y a une vraie crise dans un pays et personne ne peut contester que nous avons en France à la fois une crise morale, sociale et économique* [Chirac]
- 969) *Alors, alors, elle finit par ne plus voir lorsque sincèrement un homme l'aimait et par ne plus savoir ce que c'est que d'aimer...* [LITC:Erotique]

Ces constructions en *lorsque* seraient vraisemblablement à analyser comme étant des interrogatives enchâssées étant donné qu'elles possèdent un verbe dit « interrogatif », ce qui est gênant compte tenu du statut de « ConjS » qu'on lui attribue généralement. Cela permet de faire des hypothèses concernant les mécanismes d'analogie mis en œuvre autour de ces deux items. Comme nous l'avons dit pour les valeurs non temporelles de *lorsque* qui ont été calquées sur *quand*, il y a fort à parier que d'autres usages parmi ses emplois en français contemporain soient aussi liés à une influence de *quand*. C'est ainsi que l'équivalent de *quand soudain* avec *lorsque*, que l'on trouve pourtant couramment, ne nous paraissait pas très naturel a priori :

- 970) *Un soir, je finissais un travail urgent à mon bureau, dans les locaux d'un certain éditeur parisien, lorsque soudain je ressentis une vive douleur cérébrale qui me*

¹⁴⁶ L'exemple donné par Chétrit est le suivant : *Dans ces multitudes dont 95% ne possédait pas la radio, chacun savait lorsque Gandhi commençait à être menacé de mort.* [Malraux, Anti-mémoires]

fit fermer les yeux un bref instant. [LITC:NouvellesSF]

Intuitivement, nous lui préférons *quand* :

970a) *Un soir, je finissais un travail urgent à mon bureau, dans les locaux d'un certain éditeur parisien, **quand** soudain je ressentis une vive douleur cérébrale qui me fit fermer les yeux un bref instant.*

Les exemples suivants continuent la liste des cas qui nous semblent « non standard » ou non normatifs et qui, pourtant, sont attestés. Tous ces cas se révèlent, selon nous, tout à fait naturels avec *quand*. Sans doute l'hypercorrection a-t-elle une part sensible dans ce phénomène.

- 971) *il fallait pouvoir mettre en évidence **lorsque** le contexte était décisif* [oral, perso]
- 972) *Je ne sais **lorsque** j'aurais le temps d'écrire la prochaine fois.* [www.u-blog.net/vieuxsage]
- 973) *Je préfère **lorsque** c'est la justice et non les flics qui décident qui est et qui n'est pas un « mauvais élément ».* [Socdiv]
- 974) *Le personnage sent **lorsqu'**il faut se jeter au sol ou se cacher derrière un arbre.* [www.ffjdr.org]
- 975) *Ce qui me rassure c'est **lorsque** je pense à la somme des difficultés. Je vois que les autres en ont presque autant que moi !* [POLI:Mitterand]
- 976) *Je vais commencer par ce qui apparaît le plus clairement : les cas **lorsque** la liaison est interdite.* [Copie DEUG2, 97, Cappeau]¹⁴⁷
- 977) *Il suffit ici, de faire quelques menus pas pour se retrouver face à un domaine, une cave, ou une coopérative, **lorsque** ce n'est pas un consortium ou mieux encore une oenothèque.* [www.sommelier-vins.com]
- 978) ***Lorsque** je pense que de tels films sortent en salle alors que tant de jeunes réalisateurs talentueux ne trouvent pas de producteur !* [www.allocine.fr]

Il existe néanmoins des contextes où *lorsque* est exclu. Chétrit (1976 : 84-85) précise qu'il ne peut apparaître après une préposition, en position de « complétive », dans une interrogative ou avec, dans sa portée, des verbes tels que *falloir* ou *vouloir* non accompagnés d'un complément. En définitive, selon cet auteur,

lorsque ne rivalise avec quand que dans les cas où la temporelle constitue ce que

¹⁴⁷ Cet exemple n'est pas non plus des plus standard avec *quand*.

les grammairiens ont coutume d'appeler une « subordonnée circonstancielle de temps » (Chétrit, 1976 : 91)

Cette affirmation est fautive car, comme nous l'avons vu, *lorsque* peut apparaître en position de « complétive » ou d'interrogative enchâssée. En revanche, nous n'avons pas trouvé *lorsque* dans les contextes suivants.

979) *le sujet humain devrait, vu ce qu'il est, spontanément porter de l'aide où il faut et **quand** il faut.* [SSem:Per-Hermès]

979a) ? *le sujet humain devrait, vu ce qu'il est, spontanément porter de l'aide où il faut et **lorsqu'**il faut.*

980) *Je peux vous sonner **quand** je veux et vous êtes obligé de venir ?* [LITC:TheatreC]

980a) ? *Je peux vous sonner **lorsque** je veux et vous êtes obligé de venir ?*

981) *Ils s'offrent, au choix, des fours solaires (**pour quand** le gouvernement aura coupé l'électricité), de la poudre de magnésium pour allumer un feu sous la pluie, ou des masques à gaz pour toute la famille (en provenance d'Israël)...* [PRES:Satirique]

981a) ? *Ils s'offrent, au choix, des fours solaires (**pour lorsque** le gouvernement aura coupé l'électricité), de la poudre de magnésium pour allumer un feu sous la pluie, ou des masques à gaz pour toute la famille (en provenance d'Israël)...¹⁴⁸*

982) *Eh bien mon cher ami, **quand** voulez-vous célébrer les noces ?* [DIVS:Enfants]

982a) ? *Eh bien mon cher ami, **lorsque** voulez-vous célébrer les noces ?*

Au vu de ce qui précède, il paraît difficile de faire de la commutation avec *lorsque* un révélateur de la catégorie de *quand*, sauf peut-être lorsque la commutation n'est pas possible. En effet, il s'agit de contextes où *quand* est bien une proforme *qu-* et donc où la réanalyse comme particule est impossible. Finalement, les contextes où seul *quand* peut apparaître sont en nombre très limité. Ainsi, contrairement à ce que dit Chétrit (1976) et à une généralisation trop hâtive du cas représenté par l'exemple en *pour* (ex. 981a), *lorsque* peut même apparaître après certaines prépositions :

¹⁴⁸ Nous avons trouvé des exemples pouvant laisser croire que cette tournure existait. Mais, après une expertise minutieuse, nous avons dû nous résoudre à écarter une telle hypothèse car dans tous les exemples que nous avons récoltés, *pour* devrait manifestement être supprimé : *Il y a des frais supplémentaires sous forme d'épargne bloquée : le client doit déposer 100 € qui ne seront pas rémunérés, et qui seront restitués pour lorsque le dernier remboursement aura été versé* [<http://microfinancement.cirad.fr>].

- 983) *Lorsque vous êtes en colère, votre respiration est différente **de lorsque** vous êtes centré, serein, calme et heureux.* [<http://artdevivre.fr>]
- 984) *Mon plus beau souvenir, il remonte **à lorsque** j'avais l'âge de 4 ans, j'ai alors chanté la Pastorale à la messe de minuit.* [www.amazon.fr]

Cependant, les emplois que nous avons trouvés et qui sont explicitement rejetés par Chétrit (1976) ne sont pas d'une grande représentativité. Nous avons dû majoritairement aller les chercher sur Internet, malgré l'importance des corpus dont nous disposons. Cela expliquerait pourquoi Chétrit (1976) ne les a pas vus. Il s'agit donc d'usages sans doute limités à certains corpus et liés en partie à de l'hypercorrection.

1.6. Conclusion

Certaines affirmations ont la vie dure et nous espérons que les quelques données que nous avons présentées ont permis de dissiper les idées reçues sur la question de l'alternance entre *lorsque* et *quand*. Nous n'avons trouvé aucun argument permettant d'étayer l'hypothèse d'un *lorsque* qui serait plus littéraire que *quand*. Nous n'avons pas trouvé non plus de raison historique permettant d'expliquer cette vision, à part l'origine savante de *lorsque*. Les larges masses de données textuelles dont nous disposons désormais permettent de vérifier ce type d'affirmation basée sur l'intuition et non sur les faits.

Bizarrement, la connotation d'un morphème et le prestige d'un autre ne se retrouvent pas là où on les attendrait avec *car* et *parce que*, si on fait l'analogie avec *quand* et *lorsque*. En effet, c'est exactement l'inverse que l'on constate, signe sans doute que les jugements normatifs sont aussi très variables dans ce domaine précis. Si ces jugements suivaient une quelconque logique, on s'attendrait à ce que *car* soit connoté et que ce soit *parce que* qui soit plus « littéraire », *car* étant un mot *qu-*, comme *quand*, et *lorsque* ayant le même statut catégoriel que *parce que*. Sur le plan phonétique aussi, la symétrie est troublante : *quand* et *car* sont monosyllabiques et sont très proches et *lorsque* et *parce que* sont trisyllabiques (ou dissyllabique selon la prononciation) et se ressemblent fortement. Tous les deux présentent la suite [rsk], ce qui n'est pas extrêmement courant en français.

Au niveau de la morphosyntaxe et de la phonétique, l'analogie est donc presque parfaite : *car/quand*, *parce que/lorsque*. Pourtant, la répartition observée est assez différente, *car* dépassant de manière quasi-générale *parce que*, à l'exception notable de l'oral.

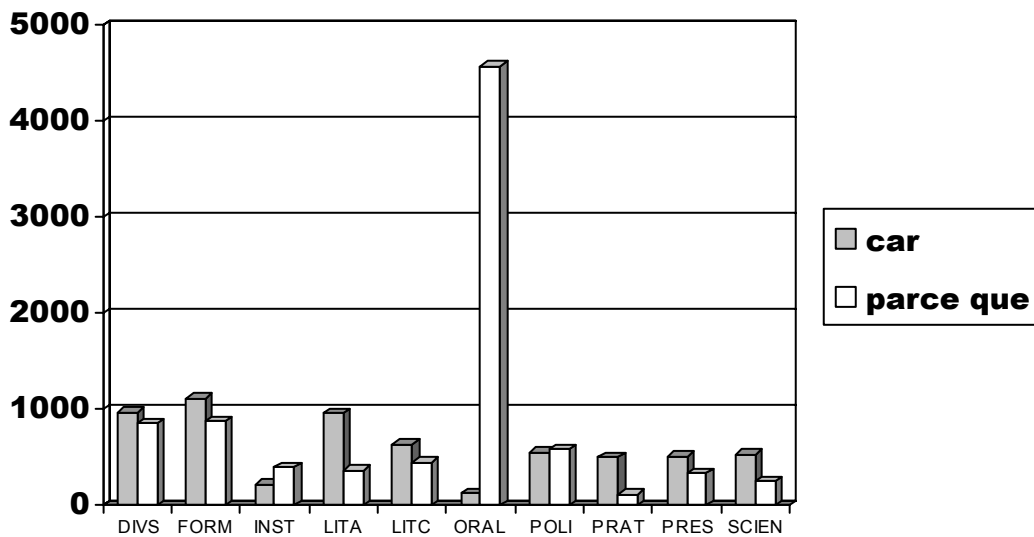


Figure 12. Répartition de *car* et de *parce que* dans le CERF

Mais sur le fond, l'analogie n'est que partielle, car *lorsque*, *quand*, *parce que* et *car* n'ont pas le même spectre d'emplois. *Car*, notamment, a des possibilités plus restreintes que les autres morphèmes, ce qui est assez étrange compte tenu de son emploi majoritaire à l'écrit. Une étude plus précise sur ce point permettrait sans doute d'expliquer la variabilité observée. On peut néanmoins avancer que la répartition observée à l'oral non planifié reflèterait plus directement le spectre d'usage des morphèmes, car ce canal est moins soumis aux jugements normatifs, qui jouent un rôle important dans les distributions mises en évidence.

Dans cette section, nous avons aussi vu qu'il était important de ne pas se limiter à une vision globale des corpus. Il est nécessaire d'aller dans le détail pour vérifier que les répartitions remarquables ne sont pas dues à un auteur en particulier ou même à un seul texte, sous peine d'émettre des hypothèses inexactes. De plus, le recours à l'Internet en tant que ressource linguistique, même s'il pose des problèmes de tri, est un bon moyen pour découvrir des exemples qui, sans cela, resteraient invisibles. D'où la limitation d'une étude qui serait purement quantitative.

Notre démarche prend donc en considération des macro-ressources, tout en essayant de descendre à des paliers inférieurs pour les observer plus précisément. L'explosion du nombre de mots disponibles va donc de pair avec une plus grande précision empirique.

Dans la section suivante, nous allons aborder la question de la prononciation [kât] pour *quand*, phénomène que nous proposerons d'analyser comme le reflet du statut catégoriel.

2. Interface entre statut catégoriel et phonologie

2.1. Datation et statut sociolinguistique de la prononciation *quand*[t]

Contrairement à ce que pense Encrevé (1988), la prononciation de [t] après *quand* (désormais

quand[t]) devant consonne n'est pas un phénomène récent. Comme le montre Morin (1990), qui s'appuie sur de nombreuses attestations relatées dans diverses études plus ou moins anciennes, ce phénomène remonterait vraisemblablement au XVIII^{ème} siècle ou au siècle précédent. L'argument principal lui permettant d'affirmer cela, c'est qu'il a observé la même distribution de *quand*[t] devant consonne en France et au Canada, ce qui selon lui s'explique par le fait que cette prononciation existait déjà au moment du régime français au Canada, c'est-à-dire avant le XVIII^{ème} siècle.

Il précise néanmoins qu'il ne dispose pas de nombreux témoignages antérieurs au XX^{ème} siècle, mis à part cette citation de Thurot (1881-1883 : 108) :

Bien des Parisiens peu lettrés font sonner le t dans quand l'on, etc. et disent quante l'on, etc., ce qui choque beaucoup l'oreille.

Quant au statut sociolinguistique de cet usage, les avis sont partagés. Selon Bauche (1928) et Frei (1929), *quand*[t] devant consonne est associé au parler « populaire », ce que conteste Morin (1990 : 177) s'appuyant sur le témoignage de Damourette & Pichon (1911-1940) et sur ses propres observations. Selon eux, cette prononciation appartiendrait aussi au « parler normal » des autres groupes sociaux.

2.2. Hypothèse de Morin (1990) sur la distribution observée

À la suite de Damourette & Pichon (1911-1940), Morin (1990) observe que la prononciation *quand*[t] devant consonne est limitée à *quand* en emploi non interrogatif. Dans les contextes interrogatifs, *quand* ne serait pas concerné par cette résurgence. Cette observation semble pouvoir être généralisée aussi bien en France qu'au Canada français. Seule exception citée par l'auteur : en Saintongeais¹⁴⁹, selon l'étude de Doussinet (1971), le [t] se prononcerait indifféremment après les deux usages de *quand*.

Les nombreux témoignages cités par l'auteur vont clairement dans le sens d'une stricte distinction entre l'interrogatif et le non interrogatif. Cela amène donc tout naturellement Morin (1990) à conclure que *quand* interrogatif et *quand* « conjonctif » sont deux morphèmes distincts, marqués par une alternance phonologique : *quand* interrogatif se réalise [kã] devant une pause, en position finale d'énoncé, devant consonne et facultativement [kât] devant voyelle ; *quand* « conjonctif » a deux formes supplétives : une première identique à la précédente et une seconde [kât] avec un [t] fixe. La différence de statut catégoriel se refléterait donc dans la réalisation de *quand* à l'oral. Cependant, celui-ci précise que ses données sur le *quand* interrogatif sont limitées. Et malheureusement, les exemples d'interrogatifs extraits de nos corpus ne sont pas très nombreux non plus.

Mais l'on trouve quand même des exemples tels que :

¹⁴⁹ Dialecte de langue d'oïl parlé en Saintonge (province à cheval sur les actuels départements de la Charente-Maritime et de la Charente).

- 985) *comme l'intervention est étroitement dépendante du prix de marché + les cours des céréales fluctuant + de manière un peu erratique on sait pas [kât] on a du mal à prévoir quand on aura + euh des offres de céréales à l'intervention donc + des opération d'intervention a effectuées [PRO-POI-1]*
- 986) *pour eux c'est pas du travail je /lui, leur, 0/ dis eh ben et pourtant attends euh pour + pour lire comme tu as lu euh souviens toi [kât] parce que donc moi je les prends individuellement pour préparer cette lecture [PRI-PSE-3]*

dans lesquels des constructions interrogatives inachevées comportent un *quand* réalisé [kât]. Et il ne semble pas totalement impossible de produire :

- 987) *je me demande [kât] je l'ai vu pour la dernière fois*

Il faudrait donc un plus grand nombre d'exemples d'interrogatives enchâssées afin de pouvoir étudier plus précisément ce point. Il est possible de penser ici qu'il s'agit d'une analogie avec le *quand* non interrogatif compte tenu de sa position dans l'énoncé et de la difficulté de distinguer les « interrogatives » des « complétives ».

Pour ce qui est des interrogatives non enchâssées, le [t] n'est pas attesté et semble difficile à produire.

- 988) *? [kât] Pierre est-il parti / ? Pierre est parti [kât]*

2.3. Origine de *quand[t]* devant consonne

Morin (1990) prétend que cette tournure vient de la compétition entre *quand* et *quand que* (de l'ancien français *quanque*¹⁵⁰). Il prend notamment comme argument l'étude de Remacle (1960 : 107-110) sur le wallon de La Gleize qui précise que *cwand* (*quand*) seul ne s'emploie pas devant voyelle. Il en tire la conclusion que *quand que* est obligatoire dans les contextes de liaison. Il précise aussi que les deux variantes sont « plus ou moins » interchangeable devant consonne. D'où l'analogie entre la distribution de *quand[t]* aujourd'hui et celle de *quand que* dans le wallon de La Gleize. Mais en français contemporain, comme le montre le tableau ci-dessous, le [t] n'est absolument pas obligatoire devant voyelle. Un autre argument est celui de la distribution complémentaire des variantes *quand que* et *quand[t]* devant consonne dans les contes canadiens, c'est-à-dire que la suite *quand[t] que* n'est pas attestée dans ces récits. Morin (1990) en tire la conclusion que la prononciation [kât] est une variante plus récente de la locution *quand que* [kâk].

Picard (1991) soumet une hypothèse allant dans le sens de celle de Morin (1990) mais avec un paramètre supplémentaire. Selon lui, *quand[t]* devant consonne serait une variante hypercorrecte de *quand que*, car cette locution serait associée par les locuteurs canadiens au

¹⁵⁰ Kunstmann (1990 : 376) signale que cette « locution » était déjà présente en latin sous la forme de *quandoque*.

registre « populaire » ou « familier ». D'où la possibilité que les locuteurs d'une certaine époque se soient mis à remplacer *quand que* par sa variante hypercorrecte *quand[t]*, jugeant celle-ci « supérieure » à la première.

Mais cette analyse possède l'inconvénient majeur d'être totalement ad hoc, car aucune autre proforme *qu-* ne présente une telle alternance alors que toutes avaient la possibilité de se construire avec *que*. A moins que la dimension morpho-phonologique (la présence du *-d* final) puisse expliquer cette singularité à elle seule. Nous pensons que, même si cette hypothèse est argumentée de manière convaincante, il n'en reste pas moins qu'il est aussi possible de considérer que *quand[t]* devant consonne est seulement une variante hypercorrecte pour laquelle la graphie et la prononciation ancienne ont joué un rôle décisif. Le remplacement de *que* par [t] est à notre avis un phénomène trop isolé dans la famille des mots *qu-* pour qu'il puisse être valide. De plus, *quant que* s'employait aussi dans des contextes interrogatifs. En conséquence, et malgré les arguments avancés, nous ne retiendrons pas cette hypothèse, d'autant plus que nous manquons d'exemples en français contemporain pour vérifier de manière précise le blocage en contexte interrogatif. En revanche, nous retiendrons l'analyse sous forme de deux *quand* phonologiquement différenciés, car elle nous paraît plus réaliste et la prononciation peut être la manifestation d'un degré de grammaticalisation.

Nous allons tout de même vérifier sur nos corpus si le phénomène décrit par Morin (1990) se vérifie dans le français contemporain parlé en France. Cela peut apporter un autre éclairage, car Y.-C. Morin s'est concentré sur le français canadien, certains dialectes ainsi que le français parlé à Paris. Notre corpus enregistré dans les principales villes du territoire français métropolitain nous permettra de préciser ses observations. Nous en profiterons pour reproduire la fréquence des liaisons, c'est-à-dire de *quand[t]* devant voyelle, ce que n'a pas évoqué Morin (1990).

Au final, les résultats sont les suivants, obtenus à partir de l'étude des 988 *quand que* comporte le CRFP (les *quand même* et les répétitions ayant été supprimés).

	+interrogatif			-interrogatif		
	+C	+V	inach.	+C	+V	inach.
+[t]	0	8	2	90	434	1
-[t]	10	2	3	354	80	4

Tableau 15. Prononciation de *quand* en fonction du phonème suivant

Ce tableau va dans le sens de l'hypothèse de Morin (1990) concernant les deux *quand*. Cependant, dans nos travaux futurs, il y a un cas qu'il faudra absolument aborder et que nous n'avons pu traiter ici par manque de données. Lorsque nous disposerons d'un corpus suffisamment vaste, il sera primordial de vérifier si les *quand* dans les interrogatives non

enchâssées permettent la réalisation du [t] devant une voyelle. En effet, sur les huit cas relevés, tous sont des interrogatives enchâssées ou présentent une suite *quand est-ce que*. Et sur les deux seuls exemples sans liaison, un au moins bloque l'apparition du [t], l'autre étant une interrogative enchâssée.

989) *L1 quand vous dites avant c'est euh quand avant* [PRI-BAY-1]

Pour conclure, nous dirons que la thèse formulée par Morin (1990) concernant une différence de statut catégoriel phonologiquement marquée entre deux *quand* est confirmée par nos données, à l'exception des contextes d'interrogation enchâssée pour lesquels un doute subsiste. Mais ce contexte étant formellement très proche des emplois de *quand* considérés comme « conjonctifs » par Morin (1990), il ne serait donc pas étonnant que les locuteurs ne les distinguent pas de manière stricte. Ainsi, il est envisageable de voir dans les réalisations [kâ]/[kât] une alternance du même type que celle constatée pour *comme/comment* ou *qui*, dont le *-i* se maintient uniquement lorsqu'il s'agit de la proforme. Dans le cas de *quand*, le fait que, dans l'emploi considéré comme « conjonctif », il y ait deux formes supplétives dont l'une est identique à l'emploi interrogatif illustre parfaitement son statut catégoriel tangent. En effet, comme nous l'avons vu, il est possible de soutenir que *quand* reste une proforme *qu-* dans certains contextes « conjonctifs » en appuyant l'argumentation sur des propriétés distributionnelles parfois difficiles à mettre en évidence. Ainsi, le degré de grammaticalisation se refléterait dans la réalisation phonologique.

Mais il est bien évident que la prononciation [kât] devant consonne ne signifie pas à coup sûr qu'il s'agit d'une particule, comme le *-i* ne s'élide pas toujours avec *qui* et *comme* peut être employé comme une proforme. [kât] ne représenterait en fait qu'un premier indice formel du changement de statut catégoriel en cours.

Chapitre 9

Nouvelle typologie

Afin de montrer les avancées significatives que nous avons obtenues par rapport à notre typologie de départ et à celle de Sandfeld (1936), nous allons répertorier tous les fonctionnements morphosyntaxiques que nous avons observés, en listant les exemples attestés les plus intéressants. La syntaxe externe sera plus particulièrement détaillée, car elle a fait l'objet de plus d'attention de notre part. Cela permettra d'une part de disposer de quelques pages synthétisant une grande partie du travail descriptif effectué, mais aussi et surtout de reclasser, à l'aide d'une grille proprement syntaxique, les exemples de Sandfeld (1936) ainsi que les types que nous avons présentés dans le classement préliminaire. Seuls deux types n'apparaissent pas dans la section sur la syntaxe externe : il s'agit de *Quand je pars au travail c'est vers les sept heures* et *Quand je fais ça c'est pour son bien* que nous avons analysés comme des pseudo-clivées, *quand* étant alors analysé comme une proforme de dispositif. Nous avons donc logiquement inclus ces exemples dans la sous-classe proforme *qu-*.

1. Statut catégoriel

1.1. Proforme *qu-*

- 1) *L2 un jour qu'ils ont pris /le, Ø/ rendez-vous ici + c'est ce que je comprends pas euh j'étais dans le bureau **quand c'est qu'**ils ont pris /le, Ø/ rendez-vous hein [ORAL:Corpaix]*
- 2) *je reprends ma plume quelque peu rouillée pour tenter d'arracher quelques rires à mes contents porains, comme avant, **quand c'est que** j'avais du talent. [www.e-kritic.com]*
- 3) *Badaling, mets ça dans un coin de ta mémoire **pour quand** c'est que tu viendras chez les Chinois... [http://monde-a-velo.chez-alice.fr]*
- 4) *L'image que j'ai de Zizou remonte à **quand** j'étais en sélection en cadets nationaux ou juniors, je ne sais plus trop. [www.zidane.fr]*
- 5) *Il faut bien gérer **quand prendre** les sauvegardes ! [www.jeuxvideopc.com]*
- 6) *Le système veillera au respect des règles énumérées ci-dessus et calculera **quand prendre en compte** le transfert. [www.fd-web.net]*
- 7) *Même si Luther et Calvin ont prit soin de préciser que le texte devient parole de Dieu par la seule action d'un Saint Esprit qui souffle **où** et **quand** il veut, le texte est parfois sacralisé aux risques du contre-sens et de l'obscurantisme. [DIVS:Religion]*

- 8) *Mais je n'envisage pas de me débarrasser **quand que ce soit** du cadre tordu.* [www.lucadeparis.free.fr]
- 9) *Autruï est justement porteur de la dimension universaliste, qui est aujourd'hui au fondement de la valeur des « droits de l'homme », parce qu'il s'agit de celui-ci où que ce soit et **quand que ce soit**.* [www.dominiquegroux.com]
- 10) *mais je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis **quand que** tu dis que les esprits se déplacent en volant.* [www.alliancespirite.org]
- 11) *Jvoudrais Pas mettre de pression, mais jpourrais avoir une **date vers quand** on examineras une de mes fics et savoir laquelle *Qui sera évaluée en premier?* [www.puissance-zelda.com]*
- 12) *- L'étape 1 montre le **cas quand** un nœud x et son père sont rouges et l'oncle de x est rouge. - L'étape 2 montre le cas où un nœud x est rouge, son père aussi, mais l'oncle de x est noir.* [www.cmi.univ-mrs.fr]
- 13) *Il en modifie le "ou" le "**quand**" et le "comment". Le "ou", c'est le lieu habituel du travail, sauf pour les commerciaux. Le "**quand**" représente un système horaire bien précis.* [www.cfdt.fr]
- 14) *En fonction du profil (Qui), vous pourrez ainsi définir le Quoi (contenu du message), le **Quand** (timing) et le Comment (choix du canal).* [www.fullsix.fr]
- 15) *Si les chasseurs priaient **n'importe quand**, les jours se ressembleraient tous, et je n'aurais point de vacances.* [LITC:Erotique]
- 16) ***Quand** Jules Guesde l'emploie, c'est pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises* [SSem:Ouv-Darwin]
- 17) *L1 hein + alors voilà + **quand** euh j'ai cherché à venir ici + c'était pour apprendre à travailler ce qu'on appelait travailler à la main* [PRI-AMI-3]
- 18) *En effet, **quand** Valois se réfère au darwinisme dans son ouvrage, c'est pour dénoncer une science utilisée par des socialistes ou des anarchistes en raison de ses connotations progressistes* [SSem:Ouv-Darwin]
- 19) ***Quand** on gagne, c'est parce qu'on est fort. Et **quand** on perd, c'est parce que le ballon est rond ?* [FORM:Economie]
- 20) *on moi euh quand quand j'amène des enfants enfin **quand** je les fais partir + c'est vers les huit heures dix + ou huit heures cinq* [ORAL:Corpaix]
- 21) ***Quand** ils m'ont énervé c'est quand ils m'ont répondu* [oral, conv ; cité par Roubaud, 2000 : 75]

- 22) *donc le concours dure à peu près une semaine **quand** c'est un concours régional quinze jours lorsque c'est le concours national ou international + [ORAL:Corpaix]*
- 23) *Acceptable et même encouragée lorsqu'elle est le moyen le plus efficace de protéger les victimes, la dénonciation s'avère détestable dans d'autres situations. Mais les frontières ne sont pas toujours très claires. Quels critères moraux retenir? **Quand** s'agit-il d'une affaire de conscience individuelle, **quand** cela relève-t-il de la collectivité? Un philosophe et un homme de loi confrontent leurs points de vue [www.lexpress.fr]*
- 24) ***Quand** doit-on utiliser des chaînes ? Obligatoires dans certaines stations de ski, les chaînes peuvent vous être utiles en cas de neige très épaisse. [www.kleber.fr]*
- 25) ***Quand** doit-on remplacer un pneu ? - Si après crevaison, le spécialiste détecte une détérioration non réparable. - S'il n'est pas conforme aux préconisations d'équipement du véhicule. - S'il est à la limite légale d'usure. - S'il présente une usure localisée anormale. - S'il porte des signes de vieillissement. - S'il présente des coupures ou déformations susceptibles de nuire à la sécurité. [www.michelin.fr]*
- 26) *Ils étaient donc chez lui, ce soir-là, dans cette chambre qu'il appelait « le tombeau de la femme inconnu ». **Quand** soudain... Qui donc sonne si tard, compagnons de la Marjolaine ? [Montherlant ; cité par Sabio, 2003a]*
- 27) *donc il y avait pas tellement de circulation euh + c'était un temps euh sec + donc pas de pluie non plus + et euh donc nous arrivions dans le bourg + **quand subitement** euh + je me suis aperçu qu'il se trompait de direction + [PRI-POI-1]*

1.2. Particule *qu-*

- 28) *Pourquoi laisser périr nombre de citoyens américains dans la misère et la maladie **quand** il serait si facile de les sauver. [FORM:Monde]*
- 29) *Malgré tout, à la fin du VIIe Plan (1986-1990), la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire, **quand** il en faudrait 900 000. [M-Diplo]*
- 30) ***Quand bien même** Allègre remettrait le 93 aux normes, Auguste-Blanqui clopinera toujours loin derrière Henry-IV. [PRES:Satirique]*
- 31) *- **Quand même** ton palais serait plus beau que le cristal, je ne sortirais pas de cette maison pour te suivre. [LITA:PoesieA]*

2. Syntaxe interne

2.1. Construction à place distinguée

- 32) *Comment, lisant Chateaubriand, ne point songer à Barrès, qui n'est jamais si bon que **quand** il le rappelle **le plus**.* [Gide, Journal]
- 33) *Je peux donc venir demain (jeudi) ou après demain **quand** ça vous arrange **le plus**.* [Mail, perso]
- 34) *Le sujet Pechiney n'a pas été abordé, leur ont assuré les uns et les autres à l'instar de M. Bérégovoy qui assure n'avoir lui-même " été au courant que le lundi 14, **quand** on m'a demandé de **recevoir** M. Gandois ".* [SSem:LeMonde_ECO]
- 35) *Et comme d'habitude, il faudra encore être dans les cordes pour prendre des mesures d'urgence, vu qu'on a raté la voiture électrique, que le ferroutage est méprisé, et que notre gérontocratie actuelle, décédée **quand interviendra la Pénurie Finale**, se fiche complètement (élections oblige) d'avertir l'opinion publique sur les Grandes Crises Energétiques qui guettent nos enfants, et amorcer un changement dans les habitudes bien franchouillardes...* [FORM:Economie]
- 36) ***quand arrivait le dimanche soir** euh je + c'était la grosse déprime à à l'idée de reprendre le lendemain les cours* [PRI-BOR-3]
- 37) *alors nous mettons tout dans un local + et **quand arrive la période** /d-, 0/ + **de d'hiver** juste après la les les + les choses des pèlerinages + nous mettons ça dans des grandes v- des grands machins + et mettons le feu +* [PRI-AMI-3]
- 38) *ma grand-mère me disait que + ce qu'ils aimaient beaucoup fêter c'était **quand arrivait** + **l'automne** ++ qu'il y avait la cueillette des châtaignes* [ORAL:Corpaix]
- 39) ***quand arrivait minuit** + et qu'on m'invitait à danser + tu sais le il y a les grandes je je faisais je faisais le tour à l'intérieur du du cercle* [ORAL:Corpaix]
- 40) *Je me suis souvent demandé **quand les jeunes japonais** avaient-ils le temps d'étudier : on voit des uniformes scolaires à toute heure du jour et presque de la nuit, dans les rues des grandes villes...* [LITC:Roman2]
- 41) *Je voulais me permettre de vous demander **quand cette loi** pourra-t-elle être votée et dans quels délais sera-t-elle promulguée et comment va-t-on assurer sa communication sur le plan international ?* [Chirac]

2.2. Construction verbale « ordinaire »

- 42) *Pour ma part, je me loge pour moins de 600€/mois **quand** je devrais en déboursier au minimum le double pour la même prestation.*
[www.universimmo.com]
- 43) *"**Quand** on pense que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues !"* [Toulouse Lautrec]

2.3. Syntaxe interne non contrainte

- 44) *tous se passait bien. **Quand Crac. CRAAAAAC ! Mon panier se troua.*** [ex. Sabio, 2003a : 87]
- 45) *Je cherche entre les voitures, au cas où un de ces sales gosses que je croise de temps en temps se serait caché **quand soudain... PLOC... un bruit sourd dans mon dos.*** [www.alex-greg.net]
- 46) *Je frissonnais d'être couché près d'un homme pareil. Enfin, je venais de m'endormir vers le petit jour, **quand tout à coup je sens un air très froid ; j'ouvre les yeux, et qu'est-ce que je vois ? le vieux hussard roux, qui avait enlevé la couverture de notre lit et qui disait : « Allons, debout, fainéant, je vais t'apprendre de quel bois je me chauffe. »*** [Erckmann, conscrit]

3. Syntaxe externe

3.1. Dans la valence d'un verbe

3.1.1. Sujet

- ◆ En double marquage

Type *Ça m'énerve quand elle dit ça*

- 47) ***Quand** on a été bien élevé, **ça** se voit toujours.* [Z. Ass. ; cité par Sandfeld, 1936 : 293]
- 48) *ça revient à dire ça comme /comment, comme dans/ quand un peu **quand** on emploie l'étiquette de travailleur **ça** veut dire que les autres ne foutent rien + et en plus + l'intellectuel dont je parle euh c'est un chef de file des intellectuels qui s'appelle **** [ORAL:Corpaix]
- 49) ***Quand** je dis à mon père qu'en cas de référendum je ne saurais pas me prononcer, je vois bien que **ça** l'attriste.* [M-Diplo]
- 50) ***Ça** m'énerve **quand** je vois cette façon de traiter certaines entreprises !*
[http://linuxfr.org]

- 51) *Ça me rend triste **quand** je lis ou j'entends que la loi a été respectée.*
[www.humanite.presse.fr]

◆ Dans un dispositif pseudo-clivé

Type *Ce qui m'énerve c'est quand elle dit ça*

- 52) *Ce n'est pas la première fois que tu es "agressif" avec certains membres (**ce qui** m'énerve **c'est quand** tu décourages les nouveaux à peine arrivés).*
[http://forum.crystalxp.net]
- 53) *Ouai peut être mais moi **ce qui** me rend triste **c'est quand** je pense à tout les moments qu'ils ont vécu ensemble* [http://forum.rivages-maudits.com]
- 54) ***ce qui** m'a fait sourire **c'est quand** on a parlé de valse* [oral, TV]
- 55) *en réalité, **ce qui** est embêtant **c'est quand** il ne fait pas beau.* [Socdiv]
- 56) ***Ce qui** me surprend également, Mme la Présidente, **c'est quand** le ministre nous dit que jamais il refusera d'entendre des groupes* [INST:Hansard]
- 57) *Dans l'article de Kaganski, un **passage** m'a frappé, **c'est quand** il parle du rôle de "beur désarabisé" que joue Jamel.* [FORM:Cinema]
- 58) *Mais il ya une **chose** qui irrite encore bien plus l'Eglise, **c'est quand** d'autres osent lui faire remarquer ses lacunes et erreurs.* [http://forum.la-croix.com]

◆ Dans un dispositif direct

- 59) (?) ***Quand** arrêter les hostilités des deux côtés de la frontière (constitue /représente) un sujet délicat lourd de conséquences.*

3.1.2. Objet

◆ Dans un dispositif direct

Type *La déveine c'est quand tu n'as pas de chance*

Type *J'aime quand elle parle*

Type *Je sais quand il est parti*

Type *Je m'interroge sur quand ils doivent venir*

Type *Je ne sais plus de quand ça date*

- 60) *Aimer, **c'est quand** on s'aperçoit que la seule personne qui peut vous combler c'est celle qui vous fait du mal.* [http://version4.edforum.net]
- 61) *en velum **c'est quand** par exemple la toile est en haut + et qu'elle + couvre les*

comédiens comme s'il y avait un toit + [PRO-LIM-1]

- 62) *le TOEFL c'est quand tu vas faire des études aux Etats-Unis [PRO-PSO-1]*
- 63) *Une dénégation c'est quand on prend la rame et on la met en arrière [Lopez 15,1 ; cité par Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 192]*
- 64) *La vieillesse, c'est quand on commence à dire : « Jamais je ne me suis senti aussi jeune. » [Renard, Journal 1893-1898]*

Les trois exemples suivants présentent des nexus.

- 65) *Les p'tits plaisirs du jour, c'est toi quand tu t'éveilles Quand tu sors de ton rêve et que tes yeux ouverts Conservent encore un peu d'incroyables merveilles [Chanson, B. Dimey]*
- 66) *les extrêmes, c'est toi quand tu ne votes pas [Chanson, Tryo]*
- 67) *Tu croises tous les jours en bas de chez toi un SDF qui te ressemble. C'est ton sosie : maigre, grand, pâle, les joues creuses. C'est toi avec une barbe, toi sale, toi mal habillé, toi sentant mauvais, toi avec une boucle d'oreilles dans le nez, toi sans argent, toi avec une haleine de chacal, toi bientôt, toi quand la roue tournera, toi allongé par terre sur une grille d'aération du métro, les pieds nus ensanglantés. [Beigbeder, 99 francs]*
- 68) *Il déteste quand papa et moi on a des secrets, ou quand on se regarde en rigolant sans qu'elle sache pourquoi. [LITC:Policier]*
- 69) *Je déteste quand elles s'en vont et qu'elles reviennent à la nuit. [Tr. Bern ; cité par Sandfeld, 1936 : 295]*
- 70) *Bien d'accord, je préfère quand tout est d'origine, du moins en vente chez BMW pour ce modèle. [www.forum-auto.com]*
- 71) *On ignore quand ils arrivent, mais s'ils viennent chez moi je vais m'en occuper ! [http://monde-libertaire.info]*
- 72) *Je m'étonne quand c'est formulé par des gens dont la vocation, eux-mêmes, est de dire le droit, ou des gens qui sont des intellectuels et qui devraient donc être en cohérence intellectuelle. [Jospin]*
- 73) *Je me souviens quand, à l'occasion des diverses commémorations du 20 août, j'échangeais quelques idées avec Mohammed V. [M-Diplo]*
- 74) *Tout bâtiment qui croise au large doit signaler quand il transporte des matières dangereuses... [télévision ; cité par Muller, 1996 : 217 note 19]*

- 75) *Nous en étions à **quand** tu avais seize ans ?* [Loti ; cité par Sandfeld, 1936 : 292]
- 76) *Traite de la situation d'une famille traditionnellement mise à l'écart par les autres familles du village, sans que nul ne se souvienne à **quand** remonte cette mauvaise décision et sur quoi elle repose réellement.* [www.jans-aoste.org]
- 77) *ça fait du bien de dire ça si on pense à **quand** remonte la dernière fois que je suis venue sur le forum* [http://forum.jurassiclife.com]
- 78) *Pour les légumes et les viandes, ça dépend **de quand** tu commences à diversifier...ici on commence généralement par des céréales pour bébé vers 4 mois (on a des céréales sans sucres pour bébé)...* [http://forum.doctissimo.fr]
- 79) *L2 oui oui elle est gentille oui euh oui non plus vous vous souvenez pas **de quand** il y avait les élections de chansons qui se chantaient de chansons* [ORAL:Corpaix]
- 80) *moi je me souviens **de quand** je les ai vus rentrer j'étais à la place Carnot* [ORAL:Corpaix]
- 81) *Le numéro date **de quand** il l'ont présenté pour la 1ere fois a Francfort je crois.* [http://forums.motorlegend.com]
- 82) *Concernant le premier tir, il est difficile de se faire une idée **sur quand** il a été tiré.* [www.jfk-fr.com]
- 83) *Grâce aux exercices sur l'observateur intérieur proposés au CEE, je travaille depuis un an et demi **sur quand** et comment se manifeste mon type.* [http://enneagramme.net]

◆ Dans un dispositif pseudo-clivé

Type *Ce que j'aime c'est quand elle parle*

- 84) ***ce que** je deteste **c'est quand** on fait semblant d'être objectif en faisant de la promo, à la sauce le Meur.* [www.presse-citron.net]
- 85) *Et **ce que** j'ai aimé, **c'est quand** Jérôme et Julien se donnaient la main.* [écrit, enfant]
- 86) *moi **ce que** j'adore **c'est quand** Faustine se fout de la gueule de sa grande copine julie et que celle ci repond : mais ça va pas non !!!!!* [http://morandini.canalblog.com]
- 87) ***Ce qu'elle** appelle des saletés, **c'est quand** on s'embrasse.* [Brieux ; cité par Sandfeld, 1936 : 294]

- 88) *ma grand-mère me disait que + **ce qu'**ils aimaient beaucoup fêter **c'était quand** arrivait + l'automne ++ qu'il y avait la cueillette des châtaignes* [ORAL:Corpaix]
- 89) *Le **moment** que j'ai préféré, **c'est quand** on a inventé la fin de l'histoire.* [http://ec-42-madame.scola.ac-paris.fr]

3.2. Rection hors valence

3.2.1. Ajout à un verbe

- ◆ Dans un dispositif direct

Type *Il est parti en colonie quand il avait onze ans*

Type *Il est parti en colonie. Quand il avait onze ans.*

Type *Je stocke du bois pour quand il fera froid*

- 90) *La cuisson est terminée **quand** le jus forme de petites perles.* [PRAT:Cuisine]
- 91) *Je ne pense pas que l'on puisse se tromper **quand** il s'agit d'un projet réalisé avec de bonnes intentions.* [DIVS:JournLyc]
- 92) *Je sais que tu es très sensible **quand** il s'agit de pertes humaines, j'ai déjà eu à le remarquer maintes fois notamment quand il s'agit de victimes du conflit israélo-arabe.* [FORM:Monde]
- 93) *mais je pense que **quand** on on (n') a pas l'habitude d'être en relation avec des gens et qu'on refuse ça + on peut pas être un bon vendeur* [PRI-MON-2]
- 94) ***quand** on veut commercialiser nos vins dans le monde entier il faut bien maîtriser les la communication des langues étrangères +* [PRI-DIJ-2]
- 95) *Certes, on a bien compris, depuis qu'il l'a déclaré au lendemain du 16 mars dernier, qu'un ancien président de la République ne s'abaisse pas à « aller tirer les sonnettes ». Surtout **quand** d'autres s'en chargent.* [SSem:LeMonde]
- 96) *Dans un pays encore hyper-centralisé, politiquement, économiquement, financièrement, culturellement, rien de ce qui se fait à Paris ne peut laisser indifférent le reste du pays. Surtout **quand** le maire s'appelle Jacques Chirac.* [SSem:LeMonde]
- 97) *Flâner dans une ville est un art difficile. Surtout **quand** elle ressemble à un immense cimetière illuminé par les néons des publicités.* [M-Diplo]
- 98) *Et il disait " Le bon je le garde **pour quand** il fait beau, l'autre **pour quand** il fait mauvais."* [www.editionscompact.com]

- 99) *Moi j'ai encore aucun piano mais j'en aurai un **pour quand** Terrasse reviendra me voir sûrement.* [LITA:Corresp]

◆ Dans un dispositif pseudo-clivé

Type (Là) où j'ai eu mal c'est quand elle est partie

- 100) *Là où je trouve que tu t'égares quaybir **c'est quand** tu vois une évolution de la langue dans le sabir des lofteurs.* [FORM:Media]
- 101) *Là où Toscer est le plus ravageur, **c'est quand** il s'en prend aux « marchands d'honneur » et autres experts de la « probité sur facture » qui défendent les intérêts pécuniaires des « favoris d'Etat ».* [Le Canard enchaîné, 4/12/2002, p.6]
- 102) *le plus que je me suis fait ramoner **c'est quand** j'ai passé la comptabilité* [ex. Roubaud, 2000 : 97]
- 103) *L2 euh le plus où c'est qu'on s'est régalé tous les deux Stéphane et moi **c'est quand** on est allé voir euh + sur ce campement là tu sais Hacuna Matata* [PRI-NAR-1]
- 104) *et la seule fois où je suis partie sans avoir rien prévu **c'est quand** je suis partie en Bretagne cet été* [ORAL:Corpaix]
- 105) *Il y a des époques où l'on redoute tout ce qui ressemble à de l'énergie: **c'est quand** la tyrannie veut s'établir, et que la servitude croit encore en profiter.* [M-Diplo]

◆ Dans un dispositif clivé

Type C'est quand il avait onze ans qu'il est parti en colonie

- 106) *Comme nous l'avons vu, **c'est particulièrement quand** l'analyse rhétorique se prolonge ou se transforme en analyse stratégique **que** la prise en compte des arguments d'un débat devient plus prononcée.* [SSem:Per-Hermès]
- 107) ***C'est quand on se lève que** l'on voit que ça ne va pas.* [DIVS:JournLyc]
- 108) *Par contre, je déplore que tout un pan (probablement non rentable) se soit écroulé avec ces petits jeux pour les jeunes " jeunes " , car **c'est quand on est enfant que** l'imaginaire se développe et a le plus grand impact.* [FORM:Multimed]
- 109) *L1 dans la faculté on (n') est pas averti de ce genre de choses mais **c'est quand tu travailles dans différentes pharmacies que** tu v- tu vois la demande* [ORAL:Corpaix]

3.2.2. Ajout à un nom

Type *Je pense à son frère quand il était jeune*

- 110) *C'est ma collection d'image, **quand** j'avais des culottes courtes et des bas écossais.* [Bataille ; cité par Sandfeld, 1936 : 288]
- 111) *Elle me racontait ses luttes **quand** elle recevait mes lettres.* [B. Disc. ; cité par Sandfeld, 1936 : 287]
- 112) *je vois mon père qui est mort en quatre-vingt seize à quatre-vingt dix ans + me disait qu'il se souvenait de la rive gauche **quand** il y avait des + des fermes des gosses qui couraient nu pieds etc.* [PRI-ROU-2]
- 113) *LI vous alliez parler des bals **quand** vous étiez jeune* [PRI-BES-1]
- 114) *un jour + que j'avais vu la photo de papa **quand** il était euh + enfant* [ORAL:Corpaix]
- 115) *j'ai un livret de la quatre chevaux **quand** elle est sortie* [oral, perso]

3.3. En liste

Type *Elle sauve un enfant quand ce n'est pas toute la famille*

- 116) *les prestations à la télévision ont pour objectif de faire connaître le « produit », de créer une image, **quand ce n'est pas** de la corriger ou encore de la modifier totalement.* [SCIE:CNRSEd]
- 117) *La richesse matérielle du capitalisme s'expose ainsi auprès de populations démunies de tout et qui, bien souvent, crèvent de faim **quand ce n'est pas** du paludisme ou du SIDA.* [<http://perso.orange.fr>]
- 118) ***Quand ce n'est pas** un attentat contre le président, c'est une bastonnade de journaliste.* [PRES:Afrique-Sub]
- 119) *Tous les ans et plusieurs fois par an, que ce soit au Salon d'été, d'hiver ou d'automne, **un tableau** se trouve exclu, **quand ce n'est pas une statue**, parce que, étant une œuvre d'art, il n'est pas aussi un encouragement à la vertu.* [www.remydegourmont.org]
- 120) *Parfois, le regard sévère de la dame de service nous fera injustement renoncer à un agencement... **quand ce ne sera pas** le poids d'une antique armoire.* [www.prepaclasse.net]
- 121) *Et le pouvoir des fusils - **quand ce n'est pas** celui des machettes - est incroyablement plus destructeur et aliénant que celui de l'argent.*

[FORM:Economie]

- 122) *On aboutit à un conglomérat d'éléments disparates, **quand ce n'est pas** à la juxtaposition des bourreaux et des victimes [M-Diplo]*
- 123) *Et **quand ce n'est pas** des chansons, **ce sont** des univers graphiques ou théâtraux **qui se mêlent**. [www.ecrannoir.fr]*
- 124) *Mais l'opération inverse doit également se réaliser : les prestations à la télévision ont pour objectif de faire connaître le « produit », de créer une image, **quand ce n'est pas** de la corriger ou encore de la modifier totalement. [SCIE:CNRSed]*

3.4. Associé

Type *Il était en train de dormir quand soudain l'orage éclata*

Type *Quand on y pense il y a de quoi hurler de rage*

Type *Je parlerais quand je devrais me taire*

Type *Quand bien même il resterait il ne parlerait plus*

- 125) *Tête baissée l'oeil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes... **Quand** soudain elle se trouva bec à bec avec son amie perdue de vue... [LITC:ContesC]*
- 126) *Déjà elle se figurait son entrée chez ce procureur, ce qu'il disait, ce qu'elle répondrait. **Quand**, tout à coup, de se voir seule, pataugeant dans cette boue déserte - - elle fut anéantie d'un découragement immense [D. Ev. 222 ; cité par Sandfeld, 1936]*
- 127) *Le calme le plus complet régnait, **quand** tout à coup un agent de la GRC à qui on avait sans doute enjoint d'agir ainsi—je n'en tiens pas rigueur à cet agent, car de toute évidence, il obéissait aux ordres—s'est présenté et a procédé à l'arrestation du monsieur en question qui ne faisait absolument rien de criminel ni de violent. / Things were very peaceful, **and** all of a sudden an RCMP officer who had been told to do so—I am not particularly angry with the action of the policeman because obviously he was following orders—arrested the gentleman in question when he was doing absolutely nothing that was criminal or violent. [Hansard]*
- 128) *On ne s'entendait et l'on ne se voyait plus depuis au moins un quart d'heure, **quand tout à coup** les hussards prussiens furent dans notre carré. [Eckmann, conscrit]*
- 129) *Le peuple continuait de crier et de siffler, les femmes et les garçons jetaient des*

*pierres, **quand** soudain le bûcher tout entier s'enflamma, et tous entendirent, au milieu de la flamme et de la fumée, Claes disant : -- Soetkin ! Thyl !* [Coster, Ulenspiegel]

- 130) *J'étais assis, dans le bus Orléans-Denfert bondé, je somnolais frileusement... Ding-ding, régulièrement la chevillette du contrôleur marquait les arrêts... **Quand** soudain, dérangeant ma torpeur juvénile, un vague remue-ménage : «... mais ce jeune homme va certainement se faire un plaisir de vous céder sa place». Aïe. Emmerdeur.* [Bayon, Le lycéen]
- 131) *Frappé de tout ce qu'il vient de voir, le philosophe réfléchit profondément à ces terribles scènes et se demande où donc est la vérité ? **Quand** tout à coup une voix se fait entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : « C'est ici le fils de l'homme ! que les cieux se taisent et que la terre écoute sa voix. »* [Gaberel, Rousseau]
- 132) *Ils étaient donc chez lui, ce soir-là, dans cette chambre qu'il appelait « le tombeau de la femme inconnu ». **Quand** soudain... Qui donc sonne si tard, compagnons de la Marjolaine ?* [Montherlant ; cité par Sabio, 2003a]
- 133) *J'étais en train de m'impatienter, **quand**, tout à coup, qu'est-ce que j'entends ?* [Leroux ; cité par Sandfeld, 1936 : 264]
- 134) *Il était dix heures passées **quand** il sonna chez son ami.* [Maupassant, Bel Ami]
- 135) *Il est huit heures **quand** nous dépassons l'embouchure du fleuve et que par conséquent nous entrons pour la seconde fois dans la mer de Chine.* [www.amicale-genealogie.org]
- 136) *Les convives, en trinquant burent au succès de l'élection—et il était plus de trois heures, **quand** ils passèrent dans le fumoir, pour prendre le café.* [Flaubert, Bouvard et Pécuchet]
- 137) ***Quand** il se réveilla, il était onze heures.* [Vailland, Drôle]
- 138) *J'en doute un peu. Car, **quand** on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une liberté fort dirigée.* [POLI:Mitterand]
- 139) *Mais **quand** on y regarde de plus près, ces types étaient surtout des tueurs sans états d'âmes qui ont mis l'Europe à feu et à sang pendant 20 ans* [www.albertdupontel.com]
- 140) ***Quand** on regarde les choses, mon père, qui a fait la guerre de 14, en 1918 a été affecté à la division Haller.* [Chirac]

- 141) **Quand** on y pense ... mieux vaut ne pas trop se poser de questions !
[http://chezmaya.com]
- 142) *La vie est une sale chose, quand j'y pense.* [France ; cité par Sandfeld, 1936 : 286]
- 143) *Les mecs ont peur de ce genre de nanas Ils se disent évolués mais pas tant que ça **quand** on y regarde bien !* [http://forum.aufeminin.com]
- 144) *Ce groupe est quand même assez affolant **quand** on y pense...*
[www.cahiersdufootball.net]
- 145) *D'ailleurs, **quand** bien même toutes ces conditions se fussent alors rencontrées, le projet n'aurait pas pu être mis à exécution, -- ce jour là du moins.* [Verne, Robur le conquérant]
- 146) *Malgré tout, à la fin du VIIe Plan (1986-1990), la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire, **quand** il en faudrait 900 000.* [M-Diplo]
- 147) **Quand** vous dites guérison, vous parlez de l'esprit ou du corps ?
[DIVS:JournLyc]
- 148) *c'était un très bon élève + mais dans une famille misérable hein il faut bien **quand** je dis misérable + c'est vraiment misérable +* [PRI-LAR-2]
- 149) *ils choisissent souvent des jeunes + très jeunes + **quand** je te dis très jeunes ça va de quatorze à dix-huit ans pas plus +* [PRI-TRO-2]

L'unité dans laquelle s'insèrent les Quand-C présentes dans les trois exemples suivants est un nexus.

- 150) *moi **l'institutrice quand** elle me **elle** m'interrogeait je perdais tous mes moyens*
+ [PRI-NCY-2]
- 151) *parce que moi **ma mère quand** elle m'envoyait faire une commission je montais ma traverse doucement comme ça* [ORAL:Corpaix]
- 152) *L1 ben moi ma famille j'avais que ma mère quand j'habitais là parce que **mon père quand** il est décédé nous habitions au boulevard des Dames hein*
[ORAL:Corpaix]

Même si, comme nous l'avons dit dans la section concernée, les exemples ci-dessous ne présentent pas une analyse bien déterminée entre deux de leurs éléments constitutifs (corrélation ?), il apparaît en revanche clairement que les Quand-C sont associées.

- 153) *Et **quand** ses poches sont enfin vides, **alors**, ses yeux sont enfin secs, son coeur à*

nouveau au bonheur et son pied si léger, si léger qu'il s'envole avec l'oiseau.
[LITC:ContesC]

- 154) **Quand** il s'agira de défendre vos intérêts matériels ou financiers, **alors** vous ne plaisanterez pas du tout. [PRAT:Horos]
- 155) Mais **quand** la barbarie est vieille, réfléchie, savante, dédaigneuse, ennuyée, **quand** c'est par dégoût et par lâcheté qu'elle préfère le mal au bien, le laid au beau, **alors** elle est dégoûtante et hideuse. [Ginisty, anthologie du journalisme]
- 156) **Quand** tu seras plus grand, **alors** tu comprendras ! [LITC:PoesieC]
- 157) bon c'est vrai **quand** il(s) recommence(nt) les fest-noz au mois de au printemps + **là** les gens font un effort ils y vont à un ou deux + [PRI-QUI-3]
- 158) **quand** on me + pousse vraiment à bout **là** je suis mauvaise + je suis très mauvaise + vraiment très très mauvaise + [PRI-TRO-1]
- 159) donc après + **quand** tu soumissionnes + **là** + on ouvre forcément ton pli + [PRI-PNE-3]
- 160) **quand** ils se sont + ils se sentent trop submergés par le tourisme + ou par leurs + les Parisiens le parisianisme par exemple **à ce moment** ils se réfugient + en disant quelques mots souvent pas très bons de patois [PRI-GAP-2]
- 161) par contre + **quand** les gens meurent à l'hôpital ou + sur le continent et que le transfert se fait + **à ce moment-là** les familles ne font plus de + ne font plus ceci + [PRI-COR-1]
- 162) après euh **quand** nous sommes rentrés euh sur euh sur Charleville **alors là** euh il(s) manquai(en)t de tout [ORAL:Corpaix]

3.5. Autonome

Type *Quand* pars-tu ?

Type *De quand* ça date ?

Type *Quand* je pense qu'il est marié

- 163) **Quand** apparaissent-elles ? [DIVS:TextesEdu]
- 164) **Quand** allez-vous mieux nous connaître une bonne fois pour toute ? [FORM:Monde]
- 165) **Quand** aura lieu le congrès fondateur de l'UMP et quels objectifs lui assignez-vous ? [POLI:RPR_etc]

- 166) **Quand** se réunira la **Loya Jirga** ? [PRES:CourrierInt]
- 167) *Je pense qu'il y aura bien plus de victimes du tabagisme passif, qui ne fait hurler personne (**quand Greenpeace** va-t-il bloquer les usines de tabac ?), que de victimes de la variante humaine de l'ESB.* [FORM:Societe]
- 168) *Vous partez **quand** en tournée internationale?* [<http://lalune.poivron.org>]
- 169) *L2 ça date de **quand** la mafia* [PRI-TRO-2]
- 170) *L1 et après vous êtes rentrés **quand** de Sa- **** [PRI-NAR-1]
- 171) *L1 et la Tunisie qu'est-ce que **quand est-ce que** tu es allée en Tunisie* [PRI-NAR-1]
- 172) *L2 et **c'est quand qu'il** faut aller chez le docteur alors +* [PRO-PAU-1]
- 173) *C'est **quand** le prochain service ?* [FORM:Temoign]
- 174) *- **Quand** ça ?* [LITA:RomanA2]
- 175) *de **quand** ça date le 1^{er} DOS ?* [FORM:Multimed]
- 176) ***Depuis quand** la charge de percepteur est-elle héréditaire ?* [FORM:Multimed]
- 177) ***Jusqu'à quand ? Jusqu'à quand** montrerons-nous nos faiblesses de vieux continent ?* [FORM:Monde]
- 178) ***Pour quand** peut-on attendre d'elle une proposition de modification?* [Joc]
- 179) *Et **à quand** la taxe sur l'air que l'on respire, sur l'eau que l'on boit (non là je me trompe c'est déjà payant), sur la lumière que l'on bénéficie du soleil, etc. ?* [FORM:Multimed]
- 180) *PS : **à quand** l'amendement « J2M » qui permet à tout salarié démissionnaire ou licencié pour faute grave d'exiger des indemnités mirobolantes ?* [FORM:Economie]
- 181) *Il lut en marmottant. Puis : **Pour quand** cette mise à la porte ?* [LITA:ContesA]
- 182) *Au premier coup de pelle mécanique, le diable Ishgosha et ses Commensaux vont sortir en hurlant du ventre de la montagne et s'abattre sur le pauvre monde... **Pour quand** le grand cataclysme, Holzmann ?* [LITC:TheatreC]
- 183) ***Quand** la terre tremble* [Haroun Tazieff ; cité par Chétrit, 1976 : 81]
- 184) ***Quand** la tradition a un nom* [Publicité dans Le Nouvel Observateur n° 319 ; cité

par Chétrit, 1976 : 81]

- 185) *C'est navrant ! **Quand** je pense que tout cela profite à Chirac qui pour une fois doit bien s'amuser...* [FORM:Economie]
- 186) ***Quand** on pense que, lorsque France Télécom avait lancé la norme GSM en 1994, elle escomptait au mieux quelques centaines de milliers d'utilisateurs... Et ce n'est qu'un début.* [PRES:NouvelObs]
- 187) ***Quand** je pense à tout ce que mes parents ont fait pour essayer de me guérir !* [P. Margu. ; cité par Sandfeld, 1936 : 298]

3.6. Les analyses non résolues

Type *Quand je fais ça c'est que je ne m'ennuie pas*

Type *Il criait quand il ne hurlait pas*

Nous avons rencontré deux types de constructions pour lesquels nous n'avons pu déterminer une analyse univoque. La construction en *quand...c'est que* peut être analysée comme une pseudo-clivée ou, plus vraisemblablement, comme une valence du verbe *être*. Le second type de constructions, quant à lui, présente une opposition de modalités entre deux constructions verbales et demanderait sans doute une analyse spécifique sous la forme d'une mise en liste particulière.

- 188) ***Quand** ça va bien pour elles, **c'est que** nos prix sont bas.* [M-Diplo]
- 189) ***Quand** tous les jours sont ainsi semblables les uns aux autres, **c'est que** les gens ont cessé de s'apercevoir des bonnes choses qui se présentent dans leur vie tant que le soleil traverse le ciel.* [Coelho, L'alchimiste]
- 190) *Jamais l'écart n'a été aussi énorme, aussi scandaleux, entre une minorité de possédants, dont les revenus s'accroissent d'année en année, de 20, 50, voire 100 %, et la majorité des salariés dont les salaires, au mieux, stagnent, **quand** ils ne baissent pas du fait de la précarité.* [POLI:Laguiller]
- 191) *En 1948, l'idée des droits de l'homme est loin d'être toute-puissante : le marxisme - qui se trouve à son apogée intellectuel dans le monde - la relativise **quand** il ne la récuse pas tout uniment.* [PRES:CourrierInt]
- 192) *Aujourd'hui des malades sont renvoyés, sans soins spécifiques, dans des structures médico-sociales, **quand** ils ne sont pas rendus à leurs familles.* [POLI:PCF]
- 193) *Bref, depuis un an, je **passe minimum 40h** sur le net **quand** ça ne **monte** po à **120h**, à participer à des forums, commander mes billets de train* [FORM:Multimed]

Maintenant que notre monographie est bien avancée, on peut effectuer un premier pas vers la formalisation de nos résultats.

Chapitre 10

De la description linguistique à la formalisation

L'articulation entre la description et la formalisation en linguistique consiste essentiellement à représenter les propriétés descriptives dans un formalisme donné ainsi qu'à résoudre les ambiguïtés grâce à des critères formels reconnaissables par une machine. Généralement, la description et la formalisation se font dans le même « cadre théorique¹⁵¹ » de sorte que la potentialité d'observer des contradictions entre ces deux étapes est quasi-nulle. C'est pour cela que nous avons refusé d'adopter un cadre formel lors de l'étape de description pour d'évidentes raisons de « liberté descriptive ». Reste alors la question de savoir s'il existe un formalisme apte à modéliser les phénomènes que nous avons décrits. Un cadre formel récent semble pouvoir répondre, du moins à terme, à cet objectif, ce que nous allons illustrer par l'intermédiaire de la modélisation de la distinction entre Quand-C régies et associées. Ce cadre est suffisamment proche du nôtre pour permettre une dérivation aisée. La difficulté, c'est que ce type de démarche adoptant deux cadres distincts, l'un descriptif et l'autre formel, n'a pas encore été exploité, à notre connaissance.

En plus de cette difficulté d'ordre méthodologique, il en existe une seconde qui concerne les limites du champ d'investigation de la syntaxe formelle. En effet, cette discipline s'est longtemps préoccupée des seuls phénomènes de rection (voire de valence) de sorte qu'elle est désormais en mesure d'analyser avec précision les divers arrangements des constituants assujettis à cette relation. Il n'en est pas de même pour les relations entre constructions associées qui ont été beaucoup moins étudiées. De plus, de nombreux formalismes, notamment ceux utilisés pour le Traitement Automatique des Langues Naturelles, se limitent à l'idée d'une correspondance directe entre la présence d'un « subordonnant » et la relation de « subordination » (ou dépendance), à l'image des grammaires de référence. C'est tout à fait compréhensible, car dans une perspective de traitement automatique, il est pratique de repérer les relations de rection à partir de la présence de « marqueurs ». Il s'agit d'éléments facilement repérables dont la liste des plus fréquents peut être établie assez facilement.

Dans cette partie, nous ne proposerons pas un traitement effectif de ces phénomènes. Il serait en effet trop tôt pour mener à bien un tel travail vu que l'on s'attaque à des exemples complexes peu envisagés jusqu'ici dans cette perspective. Dans un premier temps, nous dresserons la liste des propriétés se réalisant en contexte et permettant de mettre en évidence la distinction entre construction verbale régie et associée (les *quand soudain* pour cette section). La syntaxe descriptive, se fondant sur la manipulation des exemples afin de fournir une analyse et non sur la lecture directe des « formes de surfaces », livre des analyses qu'il n'est pas facile de faire automatiquement. Ce sera donc un véritable défi de chercher à représenter l'opposition entre régi et associé. Dans un second temps, nous en proposerons une

¹⁵¹ Voir à ce sujet le réquisitoire très sévère de Dixon (1997) sur l'utilisation du terme « théorie » appliqué aux approches formelles.

illustration dans le cadre de Gerdes & Kahane (2006), modèle qui, selon nous, permet d'articuler une syntaxe de disposition des unités et une syntaxe de dépendance, dimensions à distinguer crucialement pour formaliser la dichotomie régi/associé.

1. Propriétés distinctives des associés de type *quand soudain*¹⁵²

Tout d'abord, la construction en *quand soudain* apparaît après une ponctuation forte de manière tout à fait significative. Plus du tiers des exemples recueillis sont précédés de cette marque voire débutent un paragraphe distinct. De plus, on remarque une très forte tendance à l'apparition, dans la construction principale, d'un verbe à l'imparfait et dans la Quand-C d'un verbe au passé simple, ce qui n'est pas le cas de la plupart des Quand-C régies.

- 990) *Il y avait à peine quelques minutes qu'il avait atteint son but, reprenant son rôle diurne, **quand soudain**, il entendit les grincements caractéristiques des marches de l'escalier. [LITC:FantHorreur]*

Hormis la présence prégnante du couple imparfait – passé simple, on observe des décalages temporels qui seraient difficiles dans une construction régie par un verbe.

- 991) *J'en étais, cher lecteurs et amis à ces réflexions (et oui, il m'arrive de penser à Arnaud), **quand soudain**, alors que j'étais à la fenêtre, un individu d'une vingtaine d'années **m'interpelle** : LOUVET ! [DIVS:JournLyc]*

- 992) *? Je partais quand il arrive.*

Les éléments pouvant se retrouver dans la subordonnée peuvent être assez divers, un peu comme si *quand* n'induisait aucune contrainte. Cela va de la construction nominale :

- 993) *J'étais assis, dans le bus Orléans-Denfert bondé, je somnolais frileusement... Ding-ding, régulièrement la chevillette du contrôleur marquait les arrêts... **Quand soudain**, dérangeant ma torpeur juvénile, **un vague remue-ménage** : «... mais ce jeune homme va certainement se faire un plaisir de vous céder sa place». Aïe. Emmerdeur. [Bayon, Le lycéen]*

à l'interrogative et au discours direct :

- 994) *Ils étaient donc chez lui, ce soir-là, dans cette chambre qu'ils appelaient « le tombeau de la femme inconnu ». **Quand soudain**... **Qui donc sonne si tard, compagnons de la Marjolaine ?** [Montherlant ; cité par Sabio (2003a)]*

Toutes ces configurations sont normalement impossibles dans une construction régie, car une particule ou une proforme introductrice de construction régie impose certaines contraintes au

¹⁵² Nous ne recommençons évidemment pas un examen des propriétés de cette construction. Nous retenons, des analyses précédentes, ce qui est systématisable et formellement pertinent.

nombre desquelles se trouvent la présence obligatoire d'une construction verbale (tensée ou pas), la « concordance » des temps et les modalités.

De même, les *quand soudain* ne peuvent être en relation avec un verbe enchâssé.

995) *Je demandais au serveur qu'il débarrasse la table quand il aura fini le service.*

995a) *Je demandais au serveur qu'il débarrasse la table quand soudain une bagarre éclata.*

Dans 995), *quand il aura fini le service* est régi par le verbe *débarrasser* alors que dans 995a), il est impossible de proposer la même analyse. *Quand soudain* enchaîne sur la totalité de ce qui précède, mais évidemment la forme de surface des deux énoncés est la même.

Les *quand soudain* ne peuvent pas non plus s'antéposer, contrairement aux Quand-C régies.

996) ? *Quand tout à coup ça frappe à ma porte, j'attendais dans ma chambre sur mon lit.*

997) *Quand on fait le vide dans le vase, la pomme est « attirée » vers le bas* [SCIE:PourlaSc]

Il serait facile de penser que c'est l'adverbe *soudain* ou *tout à coup* qui contraint l'emploi de *quand*. Mais on trouve des exemples en *quand* non suivis de *soudain* ou *tout à coup* qui acceptent pourtant la même analyse. Cette propriété est particulièrement visible dans des exemples comportant un ajout temporel, car on observe alors une sorte de « décalage » et l'antéposition, notamment, est visiblement exclue.

998) *Je dormais à poings serrés le lendemain matin quand aux pieds de mon lit se dressa un monsieur en habit noir* [ex. Sandfeld, 1936]

998a) ? *Quand aux pieds de mon lit se dressa un monsieur en habit noir je dormais à poings serrés le lendemain matin.*

En fait, une construction régie peut se trouver dans le même paradigme qu'un ajout temporel comme *la nuit* alors qu'une construction associée ne peut pas entrer dans une telle configuration.

999) *Les pistes sont totalement désertes la nuit et quand il pleut* [FORM:Economie]

999a) ? *Je dormais à poings serrés le lendemain matin et quand aux pieds de mon lit se dressa un monsieur en habit noir*

De plus, les *quand soudain* ne constituent pas un cadre temporel pour l'événement représenté par la construction verbale principale mais un événement distinct ou en coïncidence si bien que le cadre temporel peut être ressenti comme étant posé par la première construction. Il s'agit en termes pragmatiques de deux assertions alors qu'une Quand-C régie est

normalement présumée (Le Draoulec, 2003). La distinction syntaxique permet donc d'illustrer formellement des différences sémantiques et pragmatiques, ce qui ajoute un intérêt supplémentaire à l'étude que nous menons. On peut notamment étendre cette analyse à d'autres « subordonnants » comme *alors que* (temporel vs adversatif), *si* (hypothèse vs prémisses), *comme* (manière vs causal)...

1000) *Je parle **comme** je veux. / Je parle **comment** ?*

1001) ***Comme** il avait soif, il a du aller boire à la fontaine. / ? Il a du aller boire à la fontaine **comment** ?*

Il serait d'ailleurs intéressant de se pencher sur la part que prend la sémantique dans la détermination du statut de ce type de constructions. Nous travaillons pour simplifier la description dans le cadre d'une hypothèse de l'autonomie de la syntaxe mais il faudrait sans doute envisager des alternatives. Nous reportons donc le traitement de l'interface syntaxe-sémantique à un travail ultérieur.

Nous allons maintenant montrer qu'il est possible d'intégrer la distinction régie/associée dans un cadre formel qui soit en adéquation avec l'analyse que nous avons proposée. Selon nous, le modèle présenté dans Gerdes & Kahane (2006) permet de récupérer l'élément microsyntaxiquement indépendant en l'intégrant au reste de l'énoncé grâce à la dimension topologique.

2. Intégration dans un modèle

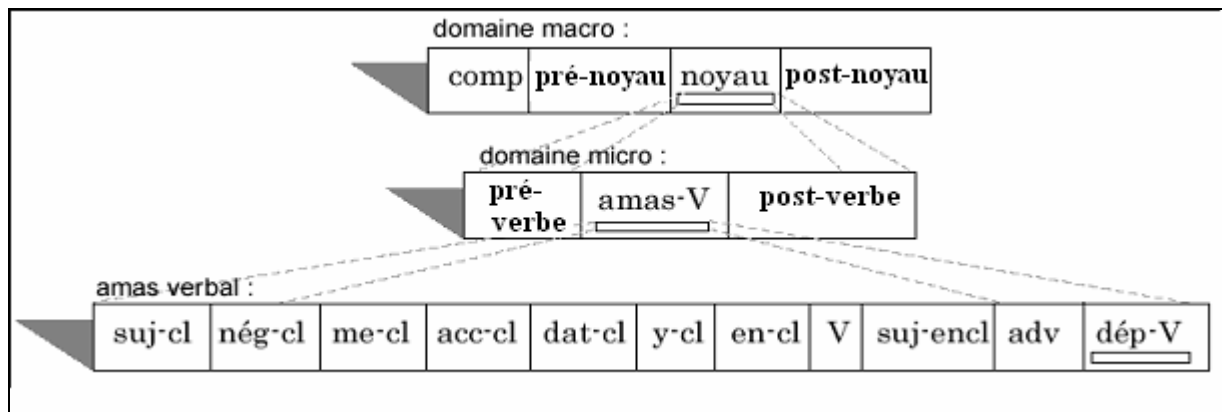


Figure 13. Modèle de Gerdes & Kahane (2006)

K. Gerdes et S. Kahane proposent de distinguer topologie et dépendance. Les relations de dépendance recouvrent notre relation de réaction, le constructeur étant pour nous la racine de l'arbre qui modélise la dépendance. La topologie modélise la constituance et les relations d'ordre entre les constituants. Dans la dimension topologique, les auteurs spécifient trois domaines d'enchâssement : l'amas verbal, le domaine microsyntaxique et le domaine macrosyntaxique. Cela se traduit par le fait qu'un même arbre de dépendance peut se projeter

de diverses manières en fonction de la réalisation linéaire des constituants et donc avoir des analyses topologiques distinctes. Avec des termes légèrement différents, nous avons reproduit (Figure 13) le schéma proposé dans Gerdes & Kahane (2006).

Nous avons choisi les termes de pré-noyau/post-noyau et pré-verbe/post-verbe au lieu de préfixe/postfixe et sujet/complément afin de conserver une symétrie pré/post dans les deux domaines et de bien distinguer topologie et dépendance¹⁵³. Pour l'instant, nous laissons de côté l'amas verbal, car il nous intéresse moins directement pour résoudre notre problème. Le domaine microsyntaxique rend compte des éléments non « détachés » et non « extraits » dépendants du verbe. Ils sont dans les champs pré-verbe ou post-verbe en fonction de leur position relativement au verbe (à gauche ou à droite). Le domaine macrosyntaxique, quant à lui, comprend les compléments détachés à gauche (pré-noyau) ou à droite (post-noyau) ainsi que le champ complémentateur (comp). Par exemple, les énoncés a) *Pierre a déjà donné un bonbon à Marie* et b) *A Marie, Pierre a déjà donné un bonbon* auront la même analyse en dépendance mais des représentations topologiques distinctes : *à Marie* sera dans le champ post-verbe pour a) et pré-noyau pour b) (Gerdes & Kahane, 2006).

Dans le cas où un seul arbre de dépendance est associé à ces topologies, c'est-à-dire dans le cas d'un énoncé sans associé, le verbe, racine de l'arbre de dépendance, se projette par défaut dans le champ noyau et les constructions régies par ce verbe se projettent donc soit dans le champ post- ou pré-verbal (micro), soit dans un champ macro si elles sont « détachées ». Quant aux énoncés comportant des constructions associées, il faut aménager le modèle pour que l'on puisse projeter deux arbres de dépendance distincts sur une même structure topologique. Les deux arbres seront associés syntaxiquement par l'intermédiaire de la macrostructure topologique.

Il faut alors distinguer, pour pouvoir effectuer la projection, un arbre de base et un arbre associé, l'arbre de base se projetant dans le champ noyau et l'arbre associé dans le champ post-noyau. Cette analyse est assez générale et regroupe d'une part nos *quand soudain* mais aussi *quoique, de sorte que, parce que* (non régis) et d'autres constructions non régies bloquées en position post-noyau et d'autre part, certaines constructions non régies qui peuvent se trouver avant ou après le noyau. C'est le cas par exemple des constructions en *puisque*, qui peuvent se trouver dans le champ pré-noyau ou post-noyau. Cette analyse ne se limite évidemment pas aux seules constructions verbales mais à tous les éléments associés, que leur position soit libre ou contrainte. Les contraintes sur les projections possibles figurent dans la représentation syntaxique des constructions associées.

On obtient donc les deux représentations ci-dessous pour les exemples suivants.

1002) *J'arriverai **quand** le soleil pointerait le bout de son nez.*

¹⁵³ Nous disposons d'une version non définitive de Gerdes & Kahane (2006), les termes sont donc susceptibles de changer dans la publication finale. La terminologie « complément » et « sujet » nous semblait trop proche de la dépendance, étant des fonctions syntaxiques et non des places relatives à l'amas verbal. De plus, dans le champ sujet, il peut y avoir un complément et réciproquement, ce qui nuit à la clarté l'argumentation.

1003) *Je rédigeais ma thèse quand soudain l'ordinateur planta.*

L'exemple 1002) comporte une construction en *quand* régie par le verbe *arriver*. On peut en faire les représentations topologique et en dépendance suivantes (Figure 14), pour lesquelles, dans un souci de présentation, nous nous sommes limité à la structure plate et seulement aux champs utilisés par les éléments constituant la Quand-C, pour la représentation topologique. Il faut donc imaginer des structures s'emboîtant les unes dans les autres, comme cela apparaît dans la Figure 13. De plus, nous avons bien mis en évidence le noyau afin de mieux distinguer l'analyse des deux énoncés.

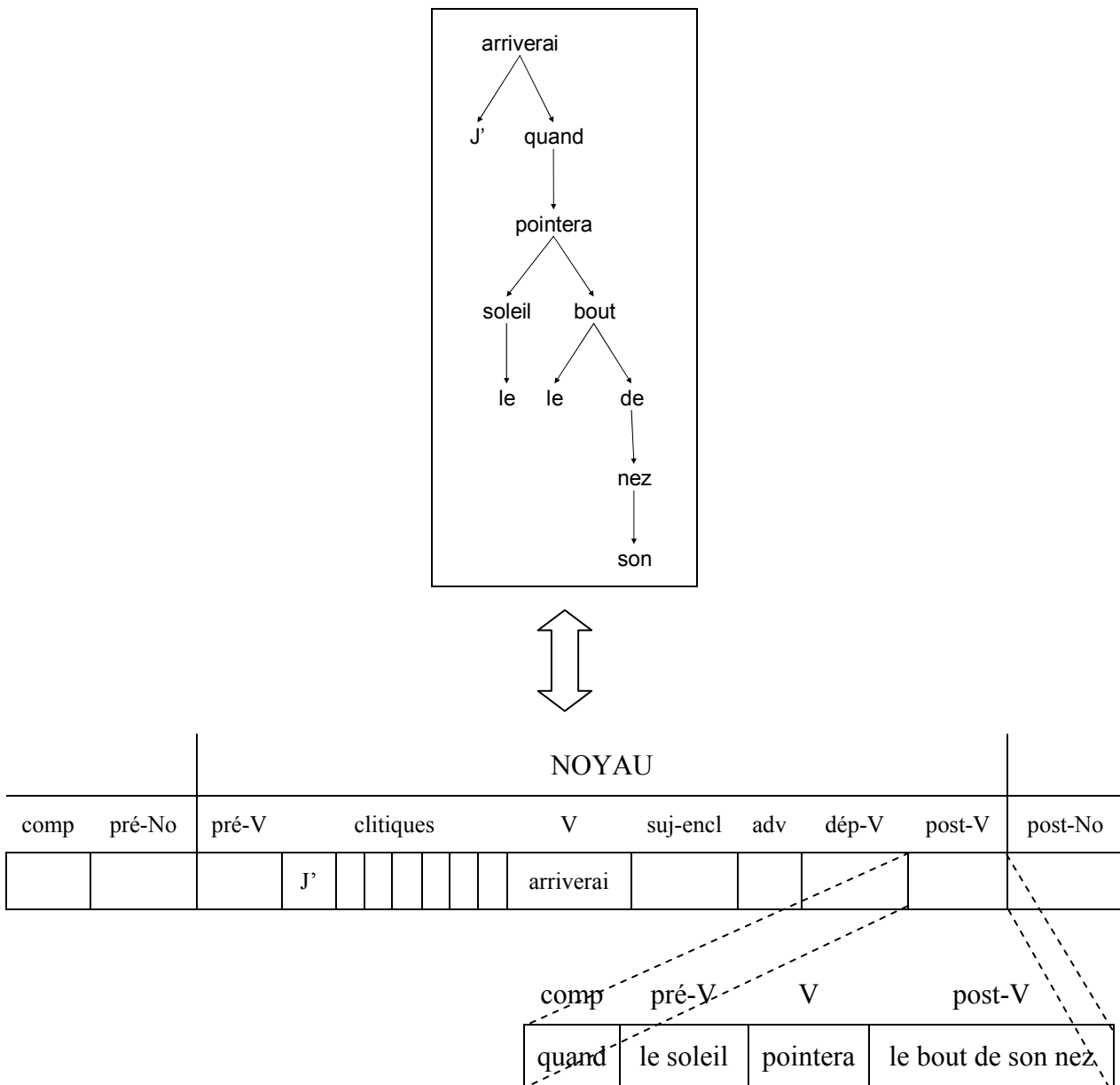


Figure 14. Arbre de dépendance et structure topologique de l'énoncé 1002)

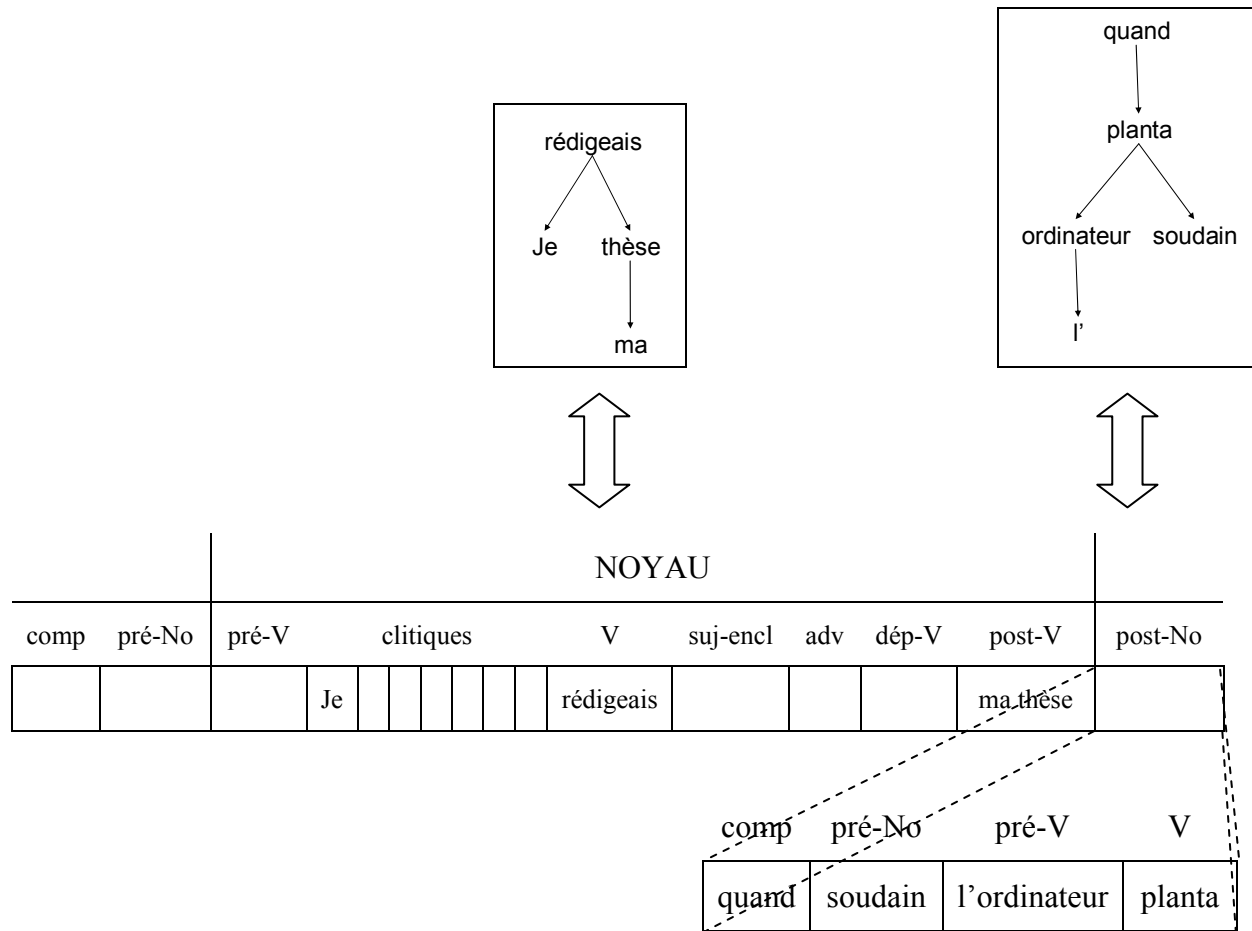


Figure 15. Structure topologique de l'énoncé 1003)

En ce qui concerne l'énoncé 1003), il faut distinguer deux arbres de dépendance associés, car il n'y a pas de lien relationnel permettant de mettre l'un dans la dépendance de l'autre. L'un est constitué de *Je rédigeais ma thèse* et l'autre est formé par *quand soudain l'ordinateur planta*. Étant non régie, la construction en *quand soudain* est donc à l'extérieur du noyau, dans le champ post-noyau. La structure topologique permet donc de regrouper dans un même énoncé deux constructions grammaticalement indépendantes.

Dans ce cadre, on peut donc proposer les trois possibilités suivantes pour les énoncés comportant une Quand-C :

- ◆ Un seul arbre dont la totalité se projette dans le noyau, la Quand-C occupant alors le champ post-V.

1004) *La vie n'est pas un privilège quand on est l'enfant de deux ennemis.*
[FORM:Societe]

- ◆ Deux arbres associés (l'un base, l'autre associé) se projetant sur une seule entité topologique : par défaut, l'arbre de dépendance dont la racine n'est pas un complémenteur va dans le noyau, l'autre élément allant dans la champ post-noyau¹⁵⁴.

1005) *Je pensais à nos deux vieux qui devaient dormir tranquillement, quand tout à coup j'entends souffler une machine sur la double voie.* [LITA:ContesA]

- ◆ Un arbre indépendant formant un énoncé autonome¹⁵⁵.

1006) *Quand je pense qu'il suffirait que l'un des deux candidats se retire pour que le MNR tombe définitivement dans les oubliettes !* [FORM:Politique]

Dans ce modèle, la syntaxe est donc vue comme le résultat de la topologie (constituance) et de la dépendance, traitées indépendamment l'une de l'autre. Cela permet notamment d'analyser des énoncés pour lesquels les seules informations issues de la dépendance ou de la constituance sont insuffisantes. Les deux niveaux apportent donc des informations complémentaires.

3. Conclusion & perspectives

Dans ce chapitre, nous avons fait une première tentative pour montrer qu'il est possible de faire le lien entre notre approche descriptive et une approche formelle. Le fait d'avoir pu donner un statut aux Quand-C associées via un cadre formalisé en montrant qu'elles ont des propriétés formelles distinctes des constructions verbales régies est un premier pas vers leur

¹⁵⁴ Afin que les *quand soudain* aillent obligatoirement dans le champ post-noyau, il faudrait prévoir dans le formalisme le marquage des positions bloquées.

¹⁵⁵ Il faudrait prévoir que certaines constructions puissent être marquées [\pm Noyau] en fonction d'un couplage du complémenteur avec un lexème verbal particulier comme *je pense que*.

traitement automatique. Leur repérage lors de la phase d'annotation de corpus permettrait d'ailleurs une meilleure connaissance des contraintes qui pèsent sur ces constructions qui, pour l'instant, ne disposent pas de descriptions massives et détaillées.

Le cadre proposé par K. Gerdes et S. Kahane nous semble donc apte à modéliser une telle distinction. Le recours à une relation de type sémantique ou à un lien tantôt avec le verbe, tantôt avec la « phrase » est moins adapté, selon nous, notamment à cause des contraintes de linéarité observées. Le fait de distinguer une dimension syntaxique spécialement dédiée aux phénomènes d'ordre des unités linguistiques permet d'intégrer directement les propriétés caractéristiques de ces éléments non régis. Cela permet aussi de rendre compte de la possibilité d'avoir une dislocation dans ces constructions associées grâce à l'ouverture d'un champ préfixe, comme le montre cet exemple de français parlé ou ces exemples anglais empruntés à Miller & Weinert (1998 : 95) :

1007) *surtout il y a une scission entre les les organisateurs quoique François c'est lui qui a gardé l'aspect millenium* [C-Oral-Rom]

1008) *She switched off the light when into the kitchen came the dog vs *When into the kitchen came the dog, it stole a large slice of beef*

La description à grande échelle de ces phénomènes reste encore à faire et les modalités de l'exploitation effective, dans un système de TALN, des propriétés relevées sont à définir. Mais il nous semble que les perspectives offertes par une telle approche pour traiter les éléments associés sont d'ores et déjà fort prometteuses.

Il serait souhaitable dans un avenir proche d'approfondir les passerelles entre l'approche pronominale et son extension par une composante macrosyntaxique et l'approche topologique proposée par Gerdes & Kahane (2006) afin de voir si la traduction à grande échelle d'études descriptives dans ce formalisme est envisageable. Cette intégration permettrait notamment de vérifier la portée et l'absence de contradiction des descriptions et, à plus long terme, une utilisation dans des systèmes de traitement automatique de l'oral et de l'écrit.

CONCLUSION GENERALE

Pour une « alter-subordination »

Au terme de cette étude descriptive, nous pensons avoir soulevé un certain nombre de problèmes fondamentaux aussi bien méthodologiques que théoriques dépassant largement le cadre du seul mot *quand*. Nous avons notamment montré l'importance d'éviter la solution de facilité consistant à se servir des critères traditionnels dont la pertinence n'est pas démontrée. Pour surmonter cette difficulté, il a fallu construire un cadre descriptif apte à répondre aux exigences liées à notre sujet. Il a été nécessaire de préciser ou de développer certains points de ce cadre, de mener une réflexion autour de la terminologie mais aussi de réfléchir aux bases empiriques sur lesquelles on peut bâtir une argumentation. Notre solution a consisté à diversifier les sources d'observation (Internet, conversations, littérature...). Ainsi, nous pensons avoir rempli notre contrat, qui était d'inventorier et de décrire tous les emplois de *quand* sans pour autant proposer une analyse définitive pour chaque exemple. Cette visée nous a d'ailleurs contraint à nous orienter parfois vers des analyses originales mais non arrêtées, quitte à repousser la description approfondie à un travail ultérieur. On pourrait en conclure à un aveu de faiblesse. Nous préférons y voir autant de jalons pour nos futures recherches. Toute description sérieuse, dans l'état de nos connaissances, est amenée à proposer des analyses ad hoc, car cela permet de mettre à jour des phénomènes descriptivement intéressants. Pour nous, cette pratique est inévitable et acceptable, pour peu que ces analyses ad hoc soient déclarées comme telles dans un but heuristique.

Il en va ainsi notamment des analyses par corrélation, par nexus et de notre utilisation des contrastes de modalités entre constructions verbales. Notre analyse en nexus, par exemple, considéré uniquement d'un point de vue syntaxique comme un constituant englobant deux termes unis par une relation de solidarité, demanderait, si on voulait lui donner un statut théorique, une étude plus large qui prendrait en compte des exemples présentant l'ensemble des cas de figure. Proposer de distinguer une étape descriptive et une étape d'intégration théorique est pour nous la condition qui permettra de dégager, sur des bases empiriques solides, les paramètres qui interviennent dans cette analyse.

Il existe de nombreuses autres pistes à approfondir dont une qui nous paraît centrale et qui aura des répercussions sur notre appréhension du phénomène de grammaticalisation. Comme nous l'avons vu, on peut avancer que la construction en *quand* + conditionnel est une construction verbale ordinaire associée, qui met en jeu un *quand* particule et a une valeur sémantique oppositive. Pour ce cas précis, il existe donc une corrélation entre toutes ces dimensions en faveur d'une réanalyse indiscutable du *quand* en particule, prenant pour source le *quand* proforme temporelle : un changement sémantique, un autre statut catégoriel, une autre relation syntaxique et une syntaxe interne différente. Afin de pouvoir déterminer la

régularité de cette corrélation en français, il faudrait aborder ce problème avec une vision globale et donc prendre en compte d'autres morphèmes que *quand*, travail qui bien évidemment dépasse largement les limites de notre étude. Cependant, il restera à expliquer un phénomène propre à *quand* dont il faudra en tout état de cause tenir compte : le sens oppositif n'était pas marqué par le conditionnel en ancien français. Outre les facteurs signalés plus haut, on trouve donc pour *quand* une trace supplémentaire de cette réanalyse dans les contraintes pesant sur la conjugaison du verbe enchâssé.

Par ailleurs, au niveau des observations que nous avons faites, il en existe un certain nombre qui, selon nous, permettent de porter un autre regard sur ce mot :

- ◆ Sur la question du statut catégoriel, tout d'abord, nous avons analysé *quand* comme une proforme *qu-* dans ses emplois interrogatifs et comme une proforme *qu-* ou une particule *qu-* dans ses autres emplois avec un degré plus ou moins grand d'indétermination reflété par la variation phonologique [kã]/[kât]. Sans doute cela confirme-t-il une réanalyse en cours. Toujours est-il que nous avons mis en évidence que *quand* était une proforme *qu-* dans certains de ses emplois non interrogatifs, donc un « pronom relatif » dans la terminologie la plus largement répandue. À la lecture de ce qui précède, on comprend mieux pourquoi son statut fait débat depuis si longtemps.
- ◆ Au niveau de la syntaxe interne, ensuite, nous avons établi que les Quand-C peuvent être des constructions à place distinguée (c'est-à-dire des « relatives » ou des « interrogatives »), des constructions verbales ordinaires enchâssées, ou bien encore avoir la structuration d'énoncés indépendants.
- ◆ Enfin, la syntaxe externe des Quand-C apparaît au terme de l'analyse extrêmement diverse, allant de la valence à l'association en passant par la constitution d'un paradigme.

Nous voudrions d'ailleurs terminer ce travail sur des considérations de syntaxe externe en nous inscrivant dans une tradition linguistique déjà bien établie qui, depuis près d'un siècle, tente de faire voler en éclat les notions de « subordination » et de « coordination ».

Il est clair que l'étude descriptive de *quand* apporte des arguments aux nombreux linguistes ayant critiqué les acceptions syntaxiques des termes « subordination » et « coordination ». Quelques chercheurs (Haiman & Thompson [1984] pour la subordination ; Creissels [2004] pour la coordination de « phrases ») en sont même arrivés à suggérer la suppression de ces termes, ce que nous avons mis en œuvre dans la présente étude. Ce refus d'employer certains termes traditionnels, et au-delà les notions qui leur sont intrinsèquement liées, est selon nous primordial si l'on veut éviter les dérives qui, à partir d'une analyse centrée sur la présence d'un marqueur, peuvent amener à conclure que la théorie est première et que ce sont les usages qui sont déviants, comme le montre cette étonnante remarque de De Boer (1947 : 51) :

Il reste toujours possible que l'écrivain donne à une conjonction comme parce que la même fonction qu'à car. Mais cet acte individuel ne change rien aux bases grammaticales en question. Coordonner au moyen de parce que est permis, mais

ce n'en est pas moins violer la syntaxe normale, dans ce sens qu'on abuse d'un signe subordonnant, en le détournant de sa véritable fonction.

Cette citation repose principalement sur une idée fautive : le cloisonnement du fonctionnement des morphèmes. Si l'on s'émancipe de ces analyses, on s'aperçoit que cette prétendue « déviance » n'est pas le seul fait de *parce que*. On retrouve ce fonctionnement « déviant » pour *quoique*, *bien que*, *tandis que*, *alors que* et bien évidemment *quand*. Cette régularité transversale ne peut donc pas être considérée comme un fait de déviance « individuelle » mais comme une propriété caractéristique de ces items. Refuser cela à cause d'un cadre syntaxique qui se base sur des conceptions erronées, c'est exclure la possibilité d'observer toute la variété des fonctionnements de ces mots. Il nous semble que l'histoire de la langue française est remplie de ce type de phénomènes, signe non d'un « viol » dont elle aurait été l'objet, mais au contraire de sa vitalité et des possibilités d'exploitations diverses que lui offre le système.

BIBLIOGRAPHIE

Cette liste de références contient les ouvrages et articles qui ont été cités dans le texte ou qui ont permis de faire progresser d'une quelconque manière notre connaissance relative à *quand* ou aux problématiques qui lui sont associées (relations entre constructions, proformes *qu-...*). Il ne s'agit en aucun cas d'une bibliographie limitée aux seules études sur *quand* ou répertoriant de manière exhaustive les travaux sur la « subordination » ou les « relatives ». En effet, le premier point aurait pu tenir sur une page, tout au plus, car relativement peu d'études traitent spécifiquement du mot *quand*, alors que le second aurait été trop important et sans doute assez éloigné de notre problématique principale. De plus, l'orientation générale de notre travail imposait de faire un compromis entre le privilège accordé aux études de syntaxe descriptive sur corpus et un élargissement à d'autres domaines que le seul mot *quand*. Ainsi, dans la mesure du possible, nous nous sommes orienté vers des ouvrages généraux abordant les problématiques des « relatives », des « subordonnées » ou de la connexion pragmatique.

Dans un but de lisibilité, nous avons hiérarchisé notre bibliographie en signalant à l'aide du symbole * les œuvres que nous considérons comme importantes pour l'étude du mot *quand* et la visée descriptive qui est la nôtre.

ABEILLÉ Anne & GODARD Danièle (2000), French word Order and lexical Weight, in Robert Borsley (ed), *The nature and function of Syntactic Categories, Syntax and Semantics* n°32, New York : Academic Press, pp. 325-358.

ABEILLÉ Anne (2002), *Une grammaire électronique du français*, coll. Sciences du langage, CNRS éditions.

ABEILLÉ Anne & CLÉMENT Lionel (2003), *Annotation morpho-syntaxique : Les mots simples - Les mots composés Corpus Le Monde*, 10 janvier 2003.
<http://www.llf.cnrs.fr/fr/Abeille/guide-morpho-synt.02.pdf>

ABEILLÉ Anne, TOUSSENELO François & CHÉRADAME Martine (2004), *Corpus Le Monde : Annotation en constituants Guide pour les correcteurs*, 31 mars 2004.
<http://www.llf.cnrs.fr/fr/Abeille/guide-annot.pdf>

ALLAIRE Suzanne (1973), *La subordination dans le français parlé devant les micros de la Radiodiffusion*, Hors série, Publication de l'Université de Haute-Bretagne, Librairie C. Klincksieck.

*ALLAIRE Suzanne (1996), Y a-t-il un *et* coordonnant ?, in Claude Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, pp. 15-23.

*ALLEN & GREENOUGH (1903), *New Latin Grammar*, in J. B. Greenough, G. L. Kittredge, A. A. Howard, Benj. L. D'Ooge, Ginn and Company (eds.).
Article sur *cum* consulté à l'adresse : <http://uts.cc.utexas.edu/~silver/AG/ag-cum.html>

- ANDERSEN Hanne-Leth (1999), Propositions adverbiales non introduites en français parlé, *Revue Romane* n°34/2, pp. 163-179.
- ANDERSEN Hanne-Leth & BERIT-HANSEN Anita (éd.) (2000), *Le français parlé : corpus et résultats*, Actes du colloque international, Université de Copenhague, 29-30 oct. 1998, *Etudes Romanes* n°47, Museum Tusculanum Press.
- *ANTOINE Gérald (1948), A propos de « quand... », *Le français moderne* n°16, pp. 269-274.
- ANTOINE Jean-Yves & GOULIAN Jérôme (2001), Etude des phénomènes d'extraction en français parlé sur deux corpus de dialogue oral finalisé, *Revue TAL* n°42/2, pp. 413-439.
- ANTOINE Jean-Yves, GOULIAN Jérôme & LETELLIER Sabine (2005), Parole spontanée et variation d'ordre linéaire en français : régularités syntaxiques et difficultés pour le dialogue oral homme-machine, Journée d'étude de l'ATALA, *Hésitations, disfluences, répétitions, faux départs : quel ordre dans le désordre ?*, 2 avril 2005, Paris ENST.
- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise & GALMICHE Michel (1989), *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.
- ATTAL Pierre (1999), *Questions de grammaire*, coll. Sens et Structures, Presses universitaires du Septentrion.
- BALIBAR-MRABTI Antoinette (dir.) (1995), *Grammaire des sentiments*, *Langue Française* n°105, Paris : Larousse.
- BALLY Charles (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARBAUD Philippe (1974), *Constructions superlatives et structures apparentées*, Thèse de troisième cycle, Paris 7.
- BARRAS Claude, GEOFFROIS Edouard, WU Zhibiao & LIBERMAN Mark (1998), Transcriber : a Free Tool for Segmenting, Labelling and Transcribing Speech, *First International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC)*, pp. 1373-1376.
- BARRAS Claude, GEOFFROIS Edouard, WU Zhibiao & LIBERMAN Mark (2000), Transcriber : development and use of a tool for assisting speech corpora production, *Speech Communication, Special issue on Speech Annotation and Corpus Tools*, n°33/1-2.
- BAT-ZEEV SHYLDKROT Hava (1995), Subordonnées circonstancielles et dépendance sémantique. Comparaison, concessions et condition : grammaticalisation et sens des connecteurs, in Laurent Danon-Boileau & Marie-Annick Morel (éd.), *La comparaison, Faits de langues* n°5, Ophrys.
- BAUCHE Henri (1928), *Le français populaire*, Paris : Payot.
- BAUDE Olivier (coord.) (2006), *Corpus oraux Guide des bonnes pratiques*, CNRS éditions, Presses universitaires d'Orléans.
- BEAUZÉE Nicolas (1767), *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Reproduction de l'édition de Paris : J. Berbou.
<http://gallica.bnf.fr>
- BÉCHADE Hervé-D (1989), *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Fondamental, Presses Universitaires de France.
- *BÉGUELIN Marie-José (dir.) (2000), *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, coll. Savoirs en pratique, De Boeck Duculot.

- BÉGUELIN Marie-José (2002), Routines macro-syntaxiques et grammaticalisation : l'évolution des clauses en *n'importe*, in Henning Nølke & Anne Leth Andersen (éd.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque de Aarhus, mai 2001, coll. Sciences pour la communication, Berne : Peter Lang.
- BENZITOUN Christophe (2002), *Pour une approche modulaire de la syntaxe : étude du fonctionnement syntaxique de quelques « conjonctions de subordination »*, mémoire de DEA, Département de Linguistique Française, Université de Provence.
- BENZITOUN Christophe (2003), Etude syntaxique du mot *quand* en français contemporain : problèmes et méthode, in François Mouret, Céline Raynal & Marion Tellier (éd.), *Actes de l'Atelier des Doctorants en Linguistique (ADL)*, Paris 7.
- BENZITOUN Christophe (2006), Approche comparative de la notion de degré en syntaxe à travers l'opposition entre subordination et coordination, Colloque *La scalarité – autant de moyens d'expression, autant d'effet de sens*, Bruxelles, pré-texte.
- *BENZITOUN Christophe (à paraître), Examen de la notion de subordination. Le cas des *quand* « insubordonnés », in Georges Rebuschi & Isabelle Bril (éd.), *Coordination et subordination. Diversité des langues et modélisations, Faits de Langue* n° 28, Ophrys.
- BERRENDONNER Alain & REICHLER-BÉGUELIN Marie-José (1989), Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique, *Langue Française* n°81, Paris : Larousse, pp. 99-125.
- *BERRENDONNER Alain (1990), Pour une macro-syntaxe, in Dominique Willems (éd.), *Données orales et théories linguistiques, Travaux de linguistique* n°21, Paris-Louvain : Duculot, pp. 25-31.
- BERRENDONNER Alain (1997), Pléonasmes syntaxiques : dédoublement ou hybridation ?, *Langue Française* n°115, Paris : Larousse, pp. 75-87.
- BERRENDONNER Alain (2002), Les deux syntaxes, *Verbum* n°24/1-2, pp. 23-36.
- BERRENDONNER Alain (2003), Elements pour une macro-syntaxe : Actions communicatives, types de clauses, structures périodiques, in Antonietta Scarano (éd.), *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*, Roma : Bulzoni, pp. 93-110.
- *BERRENDONNER Alain (2004), Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques, in Alain Rabatel (dir.), *Interactions orales en contexte didactique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 249-264.
- BERTOCCHI Alessandra, MARALDI Mirka & ORLANDINI Anna (2005), Le latin entre coordination et subordination ; les cas où la distinction entre co- et sub-ordination est remise en cause : *si* et ses composés, Colloque *Typologie et modélisation de la coordination et de la subordination*, Paris, pré-texte.
<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/Bertocchi-mar-orl.pdf>
- BIBER Douglas, JOHANSSON Stig, LEECH Geoffrey, CONRAD Susan & FINEGAN Edward (1999), *Longman grammar of spoken and written English*, London : Longman.
- BILGER Mireille (1983), *Analyse distributionnelle de la coordination par ET*, Thèse de 3e cycle, Université de Provence.
- BILGER Mireille, BLASCO Mylène, CAPPEAU Paul, PALLAUD Berthille, SABIO Frédéric & SAVELLI Marie-José (1997), Transcription de l'oral et interprétation ; illustration de quelques difficultés, *Recherches sur le Français Parlé* n° 14, pp. 57-86.

- *BILGER Mireille (1998), Le statut micro et macro-syntaxique de *et*, in Mireille Bilger, Karel van den Eynde & Françoise Gadet (éd.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Orbis/Supplementa, Tome 10, Leuven-Paris : Peeters, pp. 91-102.
- BILGER Mireille, EYNDE Karel van den & GADET Françoise (éd.) (1998), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Orbis/Supplementa, Tome 10, Leuven-Paris : Peeters.
- BILGER Mireille (1999), Coordination : analyses syntaxiques et annotations, *Recherches sur le Français Parlé* n° 15, pp. 255-272.
- BLACHE Philippe & DI CRISTO Albert (2002), Variabilité et dépendance des composants linguistiques, Actes de la conférence *Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN)*, Nancy, pp. 205-214.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1982), Examen de la notion de subordination, *Recherches sur le français parlé* n° 4, pp. 71-115.
- *BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU Henri-José, STÉFANINI Jean & EYNDE Karel van den (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris : SELAF, éd. de 1987.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1985), "une chose" dans la syntaxe verbale, *Recherches sur le français parlé* n°7, pp. 141-168.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1988), Constructions verbales « en incise » et rection faible des verbes, *Recherches sur le français parlé* n° 9, pp. 53-73.
- *BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine, EYNDE Karel van den & MERTENS Piet (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, collection Sciences du langage, éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1990). Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de *en*, *Recherches sur le français parlé* n°10, pp. 51-73.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1995), Le semblable et le dissemblable en syntaxe, *Recherches sur le français parlé* n° 13, pp. 7-32.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, L'essentiel, Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (2000), Analyse de deux types de passifs dans les productions de français parlé, *Etudes Romanes* n°45, pp. 303-319.
- *BLANCHE-BENVENISTE Claire (2001a), Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal : rection, valence, réalisation zéro, in Bernard Colombat & Marie Savelli (éd.), Actes du colloque international de Grenoble *Métalangage et terminologie linguistique*, 1998, Orbis/Supplementa, 17, Louvain : Peeters.
- *BLANCHE-BENVENISTE Claire (2001b), Préposition à éclipses, in Lucien Kupferman, Eva Katz & Maria Asnès (éd.), *La préposition, Travaux de linguistique* n°42-43, Duculot, pp. 83-95.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (2002a), Phrase et construction verbale, *Verbum* n°24/1-2, pp. 7-22.
- *BLANCHE-BENVENISTE Claire (2002b), Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale, in Henning Nølke & Anne Leth Andersen (éd.), *Macro-syntaxe et macro-*

- sémantique*, Actes du Colloque de Aarhus, mai 2001, coll. Sciences pour la communication, Berne : Peter Lang, pp. 95-118.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (2003), Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelquefois, *Verbum* n°25/3, pp. 277-290.
- BOLINGER Dwight (1977), Another glance at main clause phenomena, *Language* n°53/3, pp. 511-519.
- BONNARD Henri (1961), Le système des pronoms *qui, que, quoi* en français, *Le Français Moderne* n°29, pp. 168-182 et pp. 241-251.
- BONNARD Henri (1968), Que de *que*, *Le français dans le monde* n°59, pp. 13-18.
- BONNARD Henri & RÉGNIER Claude (1989), *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris : Editions Magnard.
- BONNARD Henri (1993), *Code du français courant*, Paris : Editions Magnard.
- BOONE Annie (éd.) (1994), *La subordination*, *Travaux de linguistique* n°27, Louvain-La-Neuve : Duculot.
- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain & LECLÈRE Christian (1976), *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève : Droz.
- *BORILLO Andrée (1988), Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel, *Langue Française* n°77, Paris : Larousse, pp. 71-91.
- BORILLO Andrée (1996), Les relations temporelles entre phrases : subordination et parataxe, in Claude Mullet (éd.), *Dépendance et Intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, pp. 127-139.
- BORILLO Andrée (2002), Les connecteurs temporels et la structuration du discours : l'exemple de *aussitôt*, in Henning Nølke & Anne Leth Andersen (éd.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque de Aarhus, mai 2001, coll. Sciences pour la communication, Berne : Peter Lang, pp. 239-256.
- *BOUGY Catherine (2000), Les connecteurs temporels et l'apparition de *lors que* dans la langue française, in Claude Guimier (éd.), *Syntaxe et sémantique* n°1, pp. 39-78.
- BOULAKIA Georges, DEULOFEU Henri-José & MARTIN Philippe (2001), Quand la prosodie bienforme les énoncés mal formés, *Journées Prosodie 2001*, Grenoble, 10-11 oct.
- BRESNAN Joan (1970), On complementizers: towards a syntactic theory of complement types, *Foundations of Language* n°6, pp. 297-321.
- BRUNOT Ferdinand (1922), *La pensée et la langue*, Paris : Masson.
- BUYSENS Eric (1975), *Les catégories grammaticales du français*, Editions de l'Université de Bruxelles.
- CADDÉO Sandrine (2006), Apposition ? A la limite !, *Approches de la discontinuité syntaxique et énonciative*, *L'information grammaticale* n° 109.
- CADIOT Pierre (1988), De quoi *ça* parle ? A propos de la référence de *ça* pronom-sujet, *Le français Moderne* n°56/3-4, pp. 174-192.
- CAPPEAU Paul & SAVELLI Marie (2001), C'est bien comme ça ? Etude des constructions en *comme*, *Recherches sur le français parlé* n°16, pp. 39-62.
- CAPPEAU Paul (2006), Les sujets lexicaux à l'oral, communication orale, *Journées linguistique de Munich*, 20-22 avril.

- CÉLÉRIER Pierre & MAILLARD Jean-Pierre (1984), *Dictionnaire des structures fondamentales du français*, CLE International.
- CHAFE Wallace (1988), Linking Intonation Units in Spoken English, in John Haiman & Sandra Thompson (eds.), *Clause combining in grammar and discourse, Typological studies in language* n°18, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, pp. 1-27.
- CHERVEL André (1981), *...Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français : histoire de la grammaire scolaire*, Langages et sociétés, Payot.
- *CHÉTRIT Joseph (1976), *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle*, Paris : Klincksieck.
- CHEVALIER Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE Claire, ARRIVÉ Michel & PEYTARD Jean (1997), *Grammaire du français contemporain*, Références, Larousse.
- CHOMSKY Noam (1957), *Structures Syntaxiques*, Titre original : *Syntactic Structures*, coll. Points, Essais, Editions du Seuil.
- CHUQUET Jean & ROULLAND Daniel (dir.) (1992), *Subordination*, Travaux du Cercle Linguistique du Centre et de l'Ouest (Cerlico) n°5, Rennes : Presses universitaires de Rennes 2.
- *COLLINS Peter (1999), Adjunct clusters in English, *Seminários de Linguística* 3 (Évora), Universidade do Algarve, pp. 33-52.
- COMBETTES Bernard (1998), *Les constructions détachées en français*, coll. L'essentiel français, Editions Ophrys.
- CONDILLAC Etienne Bonnot de (1789), *Cours d'Etude pour l'instruction du Prince de Parme*, tome 1 : Grammaire, Genève : F. Dufart.
- CREISSELS Denis (1979), *Unités et catégories grammaticales : Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- *CREISSELS Denis (1995), *Eléments de syntaxe générale*, coll. Linguistique Nouvelle, Presses Universitaires de France.
- *CREISSELS Denis (2004), *Cours de syntaxe générale, Chapitre 26, La phrase complexe (remarques générales)*.
http://lesla.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=562.
- DAMOURETTE Jacques, PICHON Edouard (1911-1940), *Essai de grammaire de la langue française. Des mots à la pensée*, 7 volumes, Paris : d'Artrey.
- DEBAISIEUX Jeanne-Marie (1994), *Le fonctionnement de parce que en français parlé contemporain : Description linguistique et implications didactiques*, Thèse sous la direction d'Henri Holec, Université de Nancy II.
- DEBAISIEUX Jeanne-Marie (2002), Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus, in Claus D. Pusch & Wolfgang Raible (éd.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache, Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag Tübingen, pp. 349-362.
- *DEBAISIEUX Jeanne-Marie (2005), Quel statut syntaxique pour les propositions "subordonnées circonstancielles" ? La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la

subordination, in Colloque *Typologie et modélisation de la coordination et de la subordination*, Paris, pré-texte.

<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/Debaisieux.pdf>

DE BOER Cornelis (1947), *Syntaxe du français moderne*, Leiden.

*DECLERCK Renaat (1997), *When-Clauses and Temporal Structure*, London : Routledge.

*DEFrancq Bart (2002), *L'interrogative enchâssée. Sa nature sémantique et ses rapports avec l'élément recteur*, Thèse, Université de Ghent.

DELAVEAU Annie (1990), *La conjonction si dans ses emplois interrogatifs et conditionnels*, Thèse de Doctorat, Université de Paris 7.

DELOMIER Dominique & MOREL Marie-Annick (1986), Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incisives, *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Contemporaine de Vincennes* n°34-35, pp. 141-160.

DELORT Laurence (2004), Relations subordonnantes et coordonnantes pour la désambiguïsation du discours, Actes de la conférence *Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN)*, Maroc, Fès, pp. 475-484.

DESSAUX-BERTHONNEAU Anne-Marie (1985), Niveaux et opérations dans la description des compléments temporels, *Langue française* n°66, Paris : Larousse.

DEULOFEU Henri-José (1977), La syntaxe et les constructions binaires, *Recherches sur le français parlé* n°1, pp. 30-61.

DEULOFEU Henri-José (1979), Les énoncés à constituant lexical détaché ; les limites de l'organisation grammaticale et de l'organisation discursive dans les énoncés, *Recherches sur le français parlé* n°2, pp. 75-110.

*DEULOFEU Henri-José (1981), Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français, *Recherches sur le français parlé* n°3, pp. 135-191.

DEULOFEU Henri-José (1986), Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination, *Recherches sur le français parlé* n° 8, pp. 79-104.

*DEULOFEU Henri-José (1988), La syntaxe de Meillet et l'analyse des langues parlées, in Claire Blanche-Benveniste, André Chervel & Maurice Gross (éd.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, pp. 181-202.

DEULOFEU Henri-José (1991), La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale, *L'information grammaticale* n°50, Paris, pp. 19-23.

*DEULOFEU Henri-José (1999a) Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain, *Recherches sur le français parlé* n°15, pp. 163-198.

*DEULOFEU Henri-José (1999b), *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que)*, Thèse d'Etat, Université Paris 3.

DEULOFEU Henri-José (2001), La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites, *Recherches sur le français parlé* n°16, pp. 103-124.

*DIAKHOUMPA Birahim (1989), *Etude de « quand » dans des oppositions de modalités*, Mémoire de maîtrise, Département de Linguistique Française, Université de Provence.

- *DIAKHOUMPA Birahim (2003), Etude syntaxique et sémantique des constructions en « quand », *Sudlangues* n°3, décembre, pp.86-107.
- DIDERICHSEN Paul (1972), *Essentials of Danish Grammar*, Copenhagen : Akademisk Forlag.
- DIDEROT Denis & ALEMBERT Jean le Rond d' (1999), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, cd-rom pc, version 1.01, Redon, première parution 1784-1789.
- DIESSEL Holger (2001), The ordering distribution of main and adverbial clauses: a typological study, *Language* n°77/3, published by the Linguistic Society of America, pp. 345-365.
- DIXON Robert M.W. (1991), *A New Approach to English Grammar on Semantic Principles*, Oxford: Clarendon Press.
- *DIXON Robert M.W. (1997), *The rise and Fall of languages*, Cambridge University Press.
- DONSIMONI Lisa (1995), *Etude de l'expression de la conséquence dans un corpus de français parlé et comparaison avec l'usage écrit*, Mémoire de maîtrise, Département de Linguistique Française, Université de Provence.
- DOUSSINET Raymond (1971), *Grammaire Saintongaise*, La Rochelle : Rupella.
- DRUETTA Ruggero (2001), Le pronom *ça* sujet à l'oral et à l'écrit, in Maria Grazia Margarito (coord.), *Lingua francese. Oralità nella parola e nella scrittura*, Torino : Cortina.
- DUBOIS Jean & DUBOIS-CHARLIER Françoise (1970), *Eléments de linguistique française : syntaxe*, Langue et langage, Larousse.
- DUCROT Oswald (1980), *Dire et ne pas dire*, coll. Savoir, Hermann.
- DUPUY-ENGELHARDT Hiltraud, PALMA Silvia & TYVAERT Jean-Emmanuel (éd.) (2001), *Les phrases dans les textes, les sons et les mots pour les dire, les connecteurs du discours, l'opposition verbo-nominale en acte*, Actes des journées scientifiques 2000, *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive* n°16, Reims : Presses Universitaires de Reims.
- EMONDS Joseph (1985), *A Unified Theory of Syntactic Categories*, Foris, Dordrecht.
- ENCREVÉ Pierre (1988), *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris : Seuil.
- EQUIPE DELIC (2003), Présentation du *Corpus de Référence du Français Parlé*, *Recherches sur le français parlé* n°18, pp. 11-42.
- ERIKSSON Olof (1982), *Il m'a dit ce qu'il pense : interrogative ou relative ?*, *Revue Romane* n°17/2, pp. 3-20.
- ERIKSSON Olof (1989), *Coordination et subordination dans quelques séquences narratives du français actuel*, *Romanica Gothoburgensia XXXVIII*, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- *ERIKSSON Olof (1993), *La phrase française : Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, *Romanica Gothoburgensia XLII*, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- ERNOUT Alfred & MEILLET Antoine (1939), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris : Klincksieck.
- EYNDE Karel van den & MERTENS Piet (2001), *La syntaxe du verbe, l'approche pronominale et le lexique de valence PROTON*, Preprint 174, Department of Linguistics, K.U.Leuven
- *EYOT Yves (1948), *Quand...*, *Le français moderne* n°16, p. 108.

- FORSQREN Mats (1996), Subordination syntaxique – subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale, in Claude Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, pp. 173-181.
- FOURNIER Nathalie (1998), *Grammaire du français classique*, coll. Belin Sup-Lettres, Belin.
- FREI Henri (1929), *La grammaire des fautes*, Librairie Paul Geuthner.
- FUCHS Catherine, DANLOS Laurence, LACHERET-DUJOUR Anne, LUZZATI Daniel & VICTORRI Bernard (1993), *Linguistique et traitements automatiques des Langues*, Hachette Université.
- *GAATONE David (1996), Subordination, subordonnées et subordonnants, in Claude Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, pp. 7-13.
- GADET Françoise (1992), *Le français populaire, Que sais-je ?*, Paris : Presses Universitaires de France.
- *GAPANY Joël (2004), *Formes et fonctions des relatives en français. Etude syntaxique et sémantique*, Sciences pour la communication n°73, Peter Lang.
- GARDES-TAMINE Joëlle (2003), Phrase, proposition, énoncé etc. Pour une nouvelle terminologie, *L'information grammaticale* n° 98, pp.23-27.
- GENDNER Véronique, VILNAT Anne (2004), *Les annotations syntaxiques de référence PEAS*, version 1.6, 30 mars 2004.
http://www.limsi.fr/Recherche/CORVAL/easy/PEAS_reference_annotations_v1.6.html
- *GERDES Kim & KAHANE Sylvain (2006), L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français, in Kim Gerdes & Claude Muller (éd.), *Ordre des mots et topologie de la phrase française, Linguisticae Investigationes* n°29/1, John Benjamins, pp. 75-89, pré-texte.
- *GODARD Danièle (1988), *La syntaxe des relatives en français*, éditions du CNRS, coll. Sciences du langage, éd. de 1992.
- GOLDBERG Adèle (1995), *Constructions: A construction grammar Approach to Argument Structure, Cognitive theory of language and culture*, Chicago-London: The University of Chicago Press.
- GOSSELIN Laurent (1996), *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Champs Linguistiques, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GOUGENHEIM Georges (1938), *Le système grammatical de la langue française*, Paris : Bibliothèque du français moderne.
- *GREEN Georgia (1976), Main clause phenomena in subordinate clauses, *Language* n°52/2, pp. 382-397.
- GREVISSE Maurice (1980), *Le Bon Usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, onzième édition, Gembloux, Duculot.
- GREVISSE Maurice (1993), *Le Bon Usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, treizième édition, Gembloux, Duculot.
- GROSS Gaston, GROSS Maurice, PIOT Mireille, BORILLO Andrée, DANLOS Laurence & LA FAUCI Nunzio (1988), *Syntaxe des connecteurs, Langue Française* n°77, Paris : Larousse.

- GROSS Maurice (1968), *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann.
- *GROUPE Lambda-1 (1975), *Car, parce que, puisque*, *Revue romane* n°10/2, p. 248-280.
- GUIGNON Nathalie & BADÉYAN Gérard (2002), *La santé des enfants de 6 ans à travers les bilans de santé scolaire, Etudes et Résultats* n°155, Ministère de l'emploi et de la solidarité, janvier.
- GUIMIER Claude (éd.) (1993), *1001 circonstants*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- GUIMIER Claude (1993), L'établissement d'un corpus de circonstants, in Claude Guimier (éd.), *1001 circonstants*, Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 11-45.
- GUIMIER Claude (éd.) (2000), *Connecteurs et Marqueurs de connexions, Syntaxe et Sémantique* n°1, Caen : Presses universitaires de Caen.
- HABERT Benoît (2000), Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ?, in Mireille Bilger (coord.), *Linguistique sur corpus. Etudes et réflexions, Cahiers de l'Université de Perpignan* n°31, Presses universitaires de Perpignan, pp. 11-58.
- HABERT Benoît (2004), Outiller la linguistique : de l'emprunt de technique aux rencontres de savoirs, *Linguistique et informatique : nouveaux défis, Revue Française de Linguistique Appliquée* n°9/1, pp. 5-24.
- *HADERMANN Pascale (1993), *Etude morphosyntaxique du mot où*, Champs linguistiques, Paris-Louvain-la-Neuve : Duculot.
- HADERMANN Pascale, VAN SLIJCKE Ann & BERRE Michel (éds) (2003), *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone*, Champs linguistiques, De Boeck, Duculot.
- *HAIMAN John & THOMPSON Sandra (1984), 'Subordination' in Universal Grammar, in Claudia Brugmann & Monica Macauley (eds.), *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 510-523.
- *HAIMAN John & THOMPSON Sandra (eds.) (1988), *Clause combining in grammar and discourse, Typological studies in language* n°18, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- HARRIS Zellig S. (1976), *Notes du cours de syntaxe*, coll. Travaux linguistiques, Editions du Seuil.
- *HERMAN József (1963), *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin : Akademie-Verlag.
- HERMAN József (éd.) (1991), *Linguistic studies on Latin*, selected papers from the sixth *International Colloquium on Latin Linguistics*, Budapest, 1991, *Studies in Language comparison series* n°28, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- HIRSCHBÜHLER Paul & LABELLE Marie (1996), *Qui sujet: conjonction ou pronom relatif ?*, in Claude Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, pp. 54-61.
- HUOT Hélène (1979), *Recherches sur la subordination en français*, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Thèse présentée devant l'Université de Paris 7 le 6 mai 1977.

- *IMBS Paul (1956), *Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment. Contribution à l'étude du temps grammatical français*, Les Belles Lettres, Paris : Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- JACOB François (2000), *La souris, la mouche et l'homme*, Editions Odile Jacob.
- JACOBSON Sven (1964), *Adverbial Positions in English*, Dissertation, Uppsala, Stockholm : Studentbok.
- JAYEZ Jacques & ROSSARI Corinne (1999), La portée sémantique d'un connecteur pragmatique, *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain* n°25/1-2, pp. 63-76.
- JEANJEAN Colette (1982), Qu'est-ce que c'est que "ça" ? Etude syntaxique de "ça" sujet en français parlé : la construction "quand P + ça", *Recherches sur le français parlé* n°4, pp. 117-151.
- *JEANJEAN Colette (1984), "Toi quand tu souris" : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée, *Recherches sur le français parlé* n°6, pp. 131-165.
- *JESPERSEN Otto (1992), *La philosophie de la grammaire*, coll. Tel, Gallimard, première édition 1924, *The philosophy of grammar*.
- KAYNE Richard S.¹⁵⁶ (1973), L'inversion du sujet en français dans les propositions interrogatives, *Le français moderne* n°41, pp. 10-42 et 131-149.
- *KAYNE Richard S. (1975), French Relative *Que*, *Recherches linguistiques*, Université de Paris 8-Vincennes n°2, pp. 40-61 et n°3, pp. 27-92.
- KHUN Thomas Samuel (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.
- KIPARSKY Paul (1994), Indo-European Origins of Germanic Syntax, in Ian Roberts & Adrian Battye (eds.), *Clause Structure and Language Change*, Oxford University Press, pp. 140-167.
- KLEIBER Georges (1994), Catégorisation et hiérarchie : sur la pertinence linguistique des termes de base, in *Hermès* n°13, pp. 213-233.
- KLEIBER Georges (2003), Faut-il dire *adieu* à la phrase ?, *L'information grammaticale* n°98, pp. 17-22.
- KLINGLER Dominique (2003), Les relations de joncture dans la RRG à travers l'exemple du connecteur affixal *-te* en japonais, in Jacques François (coord.), *Aspects de la Role and Reference Grammar*, *Cahiers du Crisco* n°13, pp. 77-98.
- *KORTMANN Bernd (1997), *Adverbial Subordination: A typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages*, Empirical Approaches to Language Typology, Mouton de Gruyter.
- KORZEN Hanne (1973), Comment distinguer une proposition relative indépendante d'une proposition interrogative indirecte ?, *Revue Romane* n°8/1-2, pp. 133-142.
- KORZEN Hanne (1990), Pourquoi *pourquoi* est-il différent ? L'adverbial de cause et la classification des adverbiaux en général, in Henning Nølke (coord.), *Langue Française* n° 88, Paris : Larousse, pp. 60-79.

¹⁵⁶ Nous avons trouvé des pages blanches à l'intérieur de l'édition consultée. Nous n'avons donc pas pu consulter les articles dans leur intégralité.

- *KUNSTMANN Pierre (1990), *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Publications romanes et françaises, CXCI, Droz.
- LABOV William & WALETZKY Joshua (1967), Narrative analysis: oral versions of personal experience, in June Helm (ed.), *Essays on the Verbal and Visual Arts*, Proceedings of the 1966 Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society, Seattle: University of Washington Press, pp. 12-44.
- LABOV William (1972), The transformation of experience in narrative syntax, in William Labov (ed.), *Language in the Inner City*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, pp. 354-396.
- LACHERET-DUJOUR Anne (2003), *La prosodie des circonstants en français parlé*, coll. Linguistique, Publiée par la Société Linguistique de Paris, LXXXV, Leuven-Paris : Peeters.
- LAFAYE Benjamin (1884), *Dictionnaire des synonymes de la langue française*, Paris : Librairie Hachette et Cie, cinquième édition.
<http://gallica.bnf.fr>
- LE BIDOIS Georges & LE BIDOIS Robert (1938), *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, II, Paris : Picard.
- *LE DRAOULEC Anne (2003), *Quand, jusqu'à ce que et avant que* : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition, in E. Comès & E. Hrubaru (éd.), *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire - Recueil anniversaire*, Université Ovidius Constanta : Editura Universitaria Craiova, pp. 175-196.
- *LE DRAOULEC Anne (2006), De la subordination à la connexion temporelle, in Estelle Moline, Dejan Stosic & Carl Veters (textes réunis par), *Les connecteurs temporels du français*, *Cahiers Chronos* n°15, Amsterdam – New York : Rodopi, pp.39-62.
- LEEMAN Danièle (1998), *Les circonstants en question(s)*, Paris : Editions Kimé.
- LEEMAN Danièle (éd.) (1990), *Sur les compléments circonstanciels*, *Langue française* n°86, Paris : Larousse.
- *LEFEUVRE Florence & ROSSARI Corinne (2005), Le groupe préposition + *quoi* en début d'énoncé, in Colloque *Typologie et modélisation de la coordination et de la subordination*, Paris, pré-texte.
<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/Lefevre.pdf>
- LE FLEM Daniel C. (1986), Un trait archaïque du franco-qubécois : les pronoms pléonastiques *en* et *y*, *Actes du XVII^{ème} congrès international de linguistique et de philologie romanes*, 4, pp. 253-265.
- LE GOFFIC Pierre (1992), *Que* en français : essai de vue d'ensemble, in Jean Chuquet & Daniel Roulland (dir.), *Travaux linguistiques du Cerlico* n°5, Rennes : Presses universitaires de Rennes 2, pp. 43-71.
- *LE GOFFIC Pierre (1993), Les subordonnées circonstancielle et le classement formel des subordonnées, in Claude Guimier (éd.), *1001 circonstants*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- LE GOFFIC Pierre (1994), *Grammaire de la Phrase Française*, coll. Langue Française, Hachette Université.
- *LE GOFFIC Pierre (2001), Sur les sources et le développement de la subordination dans le langage : l'exemple de l'indo-européen, in Hiltraud Dupuy-Engelhardt, Silvia Palma &

- Jean-Emmanuel Tyvaert (éd.), *Les phrases dans les textes, les sons et les mots pour les dire, les connecteurs du discours, l'opposition verbo-nominale en acte*, Actes des journées scientifiques 2000, *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive* n°16, Presses Universitaires de Reims, pp. 25-56.
- *LE GOFFIC Pierre (2002), Marqueurs d'interrogation / indéfinition / subordination : essai de vue d'ensemble, *Verbum* n°24/4, pp. 315-340.
- LEHMANN Christian (1988), Towards a Typology of Clause Linkage, in John Haiman & Sandra Thompson (eds.), *Clause Combining in Grammar and Discourse, Typological studies in language* n°18, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- LE QUERLER Nicole (2000), Le connecteur *où*, in Claude Guimier (éd.), *Syntaxe et sémantique* n°1, pp. 113-132.
- LE QUERLER Nicole (1993), Les circonstants et la position finale, in Claude Guimier (éd.), *1001 Circonstants*, Caen : Presses universitaires de Caen, pp. 159-184.
- MAILLARD Michel (1989), *Comment ça fonctionne ou l'étude du fonctionnement de ça en français moderne dans la perspective d'une linguistique générale*, Doctorat d'Etat, Paris 10.
- *MATTHIESSEN Christian & THOMPSON Sandra (1988), The structure of discourse and 'subordination', in John Haiman and Sandra Thompson (eds.), *Clause combining in grammar and discourse, Typological studies in language* n°18, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 275-329.
- *MAUREL Jean-Pierre (1992), Subordination inverse et neutralisation du relatif, in Jean Chuquet & Daniel Roulland (dir.), *Subordination, Travaux linguistiques du Cerlico* n°5, Presses Universitaires de Rennes, pp. 72-88.
- *MEILLET Antoine & VENDRYES Joseph (1963), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris : Honoré Champion.
- *MEILLET Antoine (1921), Le renouvellement des conjonctions, in *Linguistique historique et linguistique générale*, Slatkine, Genève-Paris : Champion, pp. 159-174, éd. de 1982.
- MÉLIS Ludo (1979), Compléments de phrase et compléments transpropositionnels, *Travaux de Linguistique* n°6, R.U.G., dienst Franse Linguistiek, pp. 13-31.
- MÉLIS Ludo (1983), *Les circonstants et la phrase. Etude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Louvain: Presses universitaires.
- MILLER Jim & WEINERT Regina (1998), *Spontaneous spoken language. Syntax and discourse*, Oxford: Clarendon Press.
- MILNER Jean-Claude (1978), *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris : Seuil.
- MILNER Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris : Le Seuil.
- MITHUN Marianne (2003), On the sentence as the domain of grammar, *Communication dans le cadre de la Fédération de recherche Typologie et universaux du langage*.
- MOESCHLER Jacques (1986), Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : *parce que* et la justification interprétative, *Cahiers de Linguistique Française* n°7, Université de Genève, pp. 149-167.

- MOESCHLER Jacques (1987), Trois emplois de *parce que* en conversation, *Cahiers de Linguistique Française* n°8, Université de Genève, pp. 97-110.
- MOIGNET Gérard (1974), *Études de psycho-systématique française*, Paris : Klincksieck.
- MOIGNET Gérard (1981), *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- MOIGNET Gérard (1988), *Grammaire de l'ancien français*, Initiation à la linguistique, Paris : Klincksieck.
- MOLINE Estelle (1994), *Constructions subordonnées en que : diversité ou polysémie ?*, Thèse de Doctorat, Toulouse 2.
- MOLINE Estelle (2006), *Et comme minuit allait sonner, ... Pour en finir avec la partition temporelles vs causales*, in Estelle Moline, Dejan Stosic & Carl Vetters (textes réunis par), *Les connecteurs temporels du français*, *Cahiers Chronos* n°15, Amsterdam - New York : Rodopi, pp. 63-90.
- MOLINE Estelle STOSIC Dejan & VETTERS Carl (textes réunis par) (2006), *Les connecteurs temporels du français*, *Cahiers Chronos* n°15, Amsterdam - New York : Rodopi.
- MOREL Mary-Annick (1998), L'île de Saint Martin. Un cas très particulier d'inadéquation de la morphosyntaxe et de l'intonation, in Ambroise Queffelec (éd.), *Recueil d'études en Hommage à Suzanne Lafage, Le français en Afrique* n°12, "Francophonies", INALF CNRS, Didier érudition.
- MOREL Mary-Annick (2001), Statut intonatif et énonciatif du "postrhème" dans l'oral spontané en français, in Laurian (coord.), *Hommage à Jean Perrot, Etudes de linguistique générale et contrastive*, Paris : Editions du CRELS, pp. 343-351.
- MOREL Mary-Annick & DANON-BOILEAU Laurent (2001), Les productions sonores de l'écouteur du récit : coopération ou subversion, *Revue québécoise de linguistique* n°29/1, Montréal, pp. 71-95.
- *MORIN Yves-Charles (1990), La prononciation de [t] après *quand*, *Linguisticae Investigationes* n°14/1, Amsterdam : John Benjamins, pp. 175-189.
- MORIN Benoît (1824), *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, Paris : chez Mme Veuve Dabo.
<http://gallica.bnf.fr>
- *MULLER Claude (1996a), *La subordination en français*, Collection U, Armand Colin.
- MULLER Claude (éd.) (1996b), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Linguistische Arbeiten, 351, Tübingen : Niemeyer.
- MULLER Claude (éd.) (2001), *Clitiques et cliticisation*, Actes du Colloque de Bordeaux, 1998, Paris : Champion.
- MULLER Claude (2002), *Les bases de la syntaxe*, Linguistica, Presses Universitaires de Bordeaux.
- NØLKE Henning (1983), *Les Adverbes paradigmatisants : fonction et analyse*, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane*, numéro spécial, 23.
- NØLKE Henning (1991), Il y a connecteurs et connecteurs : la connexion analytique et la connexion synthétique en français moderne, in Stammerjohann Harro (éd.), *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, V^{ème} colloque international de Linguistique slavo-romane, Bad Homburg, 9-11 oct 1989, Tübingen : Gunter Narr Verlag, pp. 41-48.

- NØLKE Henning (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/Paris : Peeters.
- NØLKE Henning & ADAM Jean-Michel (dir.) (2000), *Approches modulaires : de la langue au discours*, collection Sciences des discours, Delachaux & Niestlé.
- NORDHAL Helge (1973), Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne, *Le français moderne* n°41, pp. 113-130.
- *OLSSON Lars (1971), *Etude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par quand et lorsque et dans les propositions qui les complètent en français contemporain*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia.
- PACELLI-PEKBA Thérèse (2003), Connecteurs et relations de discours : les cas de *quand*, *encore* et *aussi*, *Cahiers de linguistique française* n°25, pp. 237-256.
- PERCIVAL Keith (1976), The applicability of Kuhn's paradigms to the history of linguistics, *Language* n°52/2, pp. 285-294.
- PICARD Marc (1991), La prononciation *quand* [t] devant consonne et l'hypercorrection, *Linguisticae Investigationes* n°15/2, Amsterdam : John Benjamins, pp. 425-428.
- PIERRARD Michel (1988), *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*, Bibliothèque de l'Information grammaticale, Paris.
- PIERRARD Michel (1993), Subordination, dépendance et hiérarchie : la subordination propositionnelle et ses paramètres d'évaluation, in Annie Boone (éd.), *La subordination, Travaux de linguistique* n°27, pp. 13-28.
- *PIERRARD Michel (2002), Grammaticalisation et restructuration fonctionnelle : *comme* et la subordination, in Dominique Lagorgette & Pierre Larrivée (éd.), *Représentations du sens linguistique*, Studies in Theoretical Linguistics, Lincom, pp. 293-307.
- *PIERRARD Michel (2005), Les proformes indéfinies : connexion de prédications et subordination, in Henning Nølke & Frédéric Lambert (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller, Coll. « Rivages linguistiques », Presses Universitaires de Rennes, pp. 235-244.
- PIERRARD Michel, VAN RAEMDONCK Dan, HADERMANN Pascale (2005), Les marqueurs d'identité : subordonnants, coordonnants ou corrélateurs ?, in *Colloque Typologie et modélisation de la coordination et de la subordination*, Paris, pré-texte.
<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/HadermanPierrardVanR.pdf>
- PIOT Mireille (1978), *Etude transformationnelle de quelques classes de conjonctions de subordination du français*, Thèse de troisième cycle, Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL), Université de Paris 7.
- PIOT Mireille (1993), Les connecteurs du français, *Linguisticae Investigationes* n°17/1, John Benjamins Publishing Company, pp. 141-160.
- *PIOT Mireille (1999), *Composition transformationnelle de phrases par subordination et coordination*, Thèse à la carte, Presses Universitaires du Septentrion.
- PIOT Mireille (2000), Les conjonctions-doubles : Coordination – Subordination, *Linguisticae Investigationes* n°18/1, John Benjamins Publishing Company, pp. 44-76.
- *POHL Jacques (1948), Réponse citée dans Antoine (1948), *Le français moderne* n°16, p. 274.

- POLLOCK Jean-Yves (1997), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, coll. Psychologie et sciences de la pensée, Presses Universitaires de France.
- *POTTIER Bernard (1962), *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*, Bibliothèque française et romane, Paris : Klincksieck.
- RASTIER François (2005), Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus, in Geoffrey Williams (dir.), *La linguistique de corpus*, Presses universitaires de Rennes, pp. 31-46.
- REBUSCHI Georges (2001), Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte, *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* n°96/1, Paris-Louvain : Peeters, pp. 23-60.
- REBUSCHI Georges (2002), Coordination et subordination. Deuxième partie : vers la co-jonction généralisée, *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* n°97/2, Paris-Louvain : Peeters, pp. 37-94.
- *REBUSCHI Georges & BRIL Isabelle (éd.) (à paraître), *Coordination et subordination. Diversité des langues et modélisations, Faits de Langue* n° 28, Ophrys.
- REMACLE Louis (1960), *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, Paris : Les Belles Lettres.
- RÉMI-GIRAUD Sylvianne & ROMAN André (dir.) (1998), *Autour du circonstant*, Coll. Linguistique et sémiologie, Presses universitaires de Lyon.
- REY Christophe (2004), *Analyse et informatisation des articles traitant de l'étude des sons dans le Dictionnaire Grammaire et littérature de Nicolas Beauzée et Jean-François Marmontel, issu de l'Encyclopédie Méthodique*, Thèse de Doctorat sous la direction de Françoise Douay, Université de Provence.
- *RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René (2002), *Grammaire méthodique du français*, Coll. Linguistique nouvelle, Presses Universitaires de France.
- RIGAULT André (dir.) (1971), *La grammaire du français parlé*, Recherches/Applications, Hachette.
- *ROUBAUD Marie-Noëlle (2000), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Coll. Les français parlés – Textes et Etudes, Paris : Honoré Champion.
- *ROUGET Christine, SALZE Laurence (1985), *C'est...qui, c'est...que : le jeu des quatre familles*, *Recherches sur le français parlé* n°7, pp.117-139.
- ROUSSEAU André (1996), Modèles d'intégration syntaxique : le cas de l'énoncé complexe, in Claude Muller (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, pp. 25-34.
- ROUSSEL Emmanuelle (2003), *When et la hiérarchie propositionnelle*, CORELA — *Cognition, Représentations, Langages* n°1-2003, pp.65-80.
<http://revue-corela.org>
- ROUQUIER Magali (1990), Le terme 'ce que' régissant une complétive en ancien français, *Revue Romane* n°25/1, pp. 47-72.
- SABIO Frédéric (1995), Micro-syntaxe et macro-syntaxe. L'exemple des "compléments antéposés" en français, *Recherches sur le français parlé* n°13, pp. 111-155.
- *SABIO Frédéric (2003a), L'écriture cérémonieuse chez les enfants : quelques exemples d'intégration grammaticale, in Emilia Ferreiro & Marina Pascucci (éd.), *Rivista di psicolinguistica applicata*, special issue, pp. 79-90.

- SABIO Frédéric (2003b), Les compléments de lieu réalisés par *y* : description des usages, *Recherches sur le français parlé* n°18, pp. 43-62.
- SANCHEZ Ivo (2001), Prosodic Integration in Spanish Complement Constructions, in Cienki, Luka & Smith (eds.), *Conceptual and Discourse Factors in Linguistic Structure*, CSLI Publications, Stanford.
- *SANDFELD Kraus (1936), *Syntaxe du français contemporain, Tome II : Les propositions subordonnées*, Copenhague-Paris : Librairie E. Droz.
- SANDSTRÖM Görel (1993), *When-clauses and the temporal interpretation of narrative discourse*, University of Umeå, Report 34.
- SCHMITT JENSEN Jørgen (1973), L'infinif et la construction relative en français et en italien contemporain, *Revue Romane* n°8/1-2, pp. 122-132.
- SÈCHEHAYE Albert (1926), *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris : Champion, éd. de 1950.
- SEGUIN Jean-Pierre (1993), *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle : contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Louvain-Paris : Editions Peeters.
- SIMON Anne Catherine & GROBET Anne (2001), Réinitialisations (resetting) et unités prosodiques maximales : une évidence ?, Actes des *Journées Prosodie 2001*, Grenoble, 10-11 octobre.
- SIMON Anne Catherine & GROBET Anne (2002), Intégration ou autonomisation prosodique des connecteurs, *Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, 11-13 avril.
- SMESSAERT Hans, CORNILLIE Bert, DIVJAK Dagmar & VAN DEN EYNDE Karel (2005), Degrees of clause integration: from endotactic to exotactic subordination in Dutch, *Linguistics* n°43/3, Walter de Gruyter, pp. 471-529.
- STAMMERJOHANN Harro (éd) (1991), *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, V^{ème} colloque international de Linguistique slavo-romane, Bad Homburg, 9-11 oct 1989, Gunter Narr Verlag Tübingen.
- STÉFANINI Jean (1994), *Histoire de la grammaire*, Textes réunis par Véronique Xatard, Coll. Sciences du langage, CNRS éditions.
- STEN Holger (1952), *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, Copenhague : Munksgaard.
- SUNDELL Lars-Göran (1984), Remarques sur *quand* suivi de l'imparfait, *Studia Neophilologica* n°56, pp. 69-84.
- TESNIÈRE Lucien (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Editions Klincksieck.
- THUROT Charles (1881-1883), *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après le témoignage des grammairiens*, Paris : Imprimerie Nationale, Genève : Slatkine, éd. de 1966.
- *TOGEBY Knud (1965), *Structure immanente de la langue française*, Langue et Langage, Larousse, première édition 1951.
- TOURATIER Christian (1989), La subordination, essai de définition, *Subordination and other topic in latin*, Studies in language companion series n°17, pp. 219-237.
- TOURATIER Christian (1994), *Syntaxe Latine*, LXI, Louvain-La-Neuve : Peeters.

- VALLI André (1988), A propos de *que* relatif aux cas obliques en moyen-français, in Claire Blanche-Benveniste & Karel Van den Eynde (éd.), *Mélanges en l'honneur de Jean Stéfanini*, Paris : Champion, pp. 455-474.
- *VALLI André & DEULOFEU Henri-José (2003), Sur l'aspect normatif des descriptions linguistiques en français. Quels faits de langue faut-il retenir pour une description grammaticale satisfaisante ?, Journée d'études *Aspects normatifs des discours méta- et épilinguistiques*, organisée par le Laboratoire Dipralang, Université Paul Valéry, 26 septembre 2003 (à paraître chez Peter Lang).
- VAN VALIN Robert D. Jr. (non précisé), *A summary of Role and Reference Grammar*. <http://linguistics.buffalo.edu/research/rrg.html>
- Vaugelas Claude Favre de (1647), *Remarques sur la langue française*, Paris : éd. A. Courbé. <http://gallica.bnf.fr>
- VERSTRAETE Jean-Christophe (2004), Initial and final position for adverbial clauses in English: the constructional basis of the discursive and syntactic differences, *Linguistics* n°42/4, Berlin-New York : Mouton de Gruyter, pp. 819-853.
- *VOGELEER Svetlana (1998), *Quand inverse*, *Revue Québécoise de linguistique* n°26/1, Montréal, pp. 79-101.
- WAGNER Robert Léon & PINCHON Jacqueline (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Hachette Université.
- WILLEMS Dominique (1981), *Syntaxe, lexicque et sémantique. Les constructions verbales*, Rijksuniversiteit te Gent, Gent.
- WILLEMS Dominique (1985), La problématique des données et la place de l'exception en syntaxe contemporaine, *Langue Française* n°66, pp. 86-98.
- WILLEMS Dominique (2000), Les verbes de perception et le passif, *Etudes Romanes* n°45, Université de Copenhague, pp. 171-183.
- *WILMET Marc (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 1^{ère} édition en 1997.
- ZRIBI-HERTZ Anne (1994), La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et en français avancé, *Travaux de Linguistique et de Philologie* n°22, Strasbourg-Nancy : Klincksieck, pp. 131-147.

GLOSSAIRE DES NOTIONS¹⁵⁷

Adverbe paradigmatissant : Selon Nølke (1983 : 19), un adverbe paradigmatissant « introduit en tant que présupposé un *paradigme* d'éléments semblables à l'élément auquel il est attaché dans la phrase actuelle ». Nous utilisons leur présence comme un test syntaxique pour montrer que l'unité que précède l'adverbe est régie par un verbe.

Ajout : Élément régi par une catégorie grammaticale, à l'exclusion de la valence.

Approche pronominale : Cadre descriptif proposé par Blanche-Benveniste et alii (1984) qui utilise systématiquement les équivalents paradigmatiques pour donner une typologie des différentes formes de rections verbales. La systématisation de l'équivalence paradigmatique est la caractéristique principale de ce cadre qui présente de nombreux autres intérêts pour la description syntaxique du français.

Associés : Ensemble des éléments qui ont l'apparence de compléments du verbe, mais qui n'en ont pas les propriétés : ni paradigme, ni équivalent paradigmatique et ils ne sont pas concernés par les modalités du verbe.

Auxiliaire de dispositif : Groupe verbal servant de support à un élément de la rection verbale. Cette unité (généralement *c'est* ou *il y a*) n'a pas les propriétés d'un verbe constructeur.

Construction en *quand* (ou Quand-C) : Terme générique désignant une construction généralement verbale introduite par le mot *quand* dont la relation syntaxique doit être calculée à partir de tests et non de la présence de *quand*.

Construction en *qu-* (ou Qu-C) : Terme générique désignant une construction généralement verbale introduite par un terme appartenant à la famille des mots *qu-*. Cela englobe aussi les constructions introduites par ce que l'on appelle habituellement des ConjS.

Construction à place distinguée : Dispositif ou partie d'un dispositif caractérisé notamment par la possibilité de tolérer l'élément à valeur superlative *le plus* directement relié au verbe et comportant un mot *qu-* à sa tête. Cette notion englobe donc les « relatives » et les « interrogatives » mais aussi l'un des deux termes des clivées et des pseudo-clivées.

Dispositifs (de la rection verbale) : Ce sont les divers arrangements possibles entre le verbe rector et ses éléments régis.

– **clivé** : Isole un élément de la rection entre *c'est* et *que/qui*.

– **direct** : Arrangement « canonique » de la rection verbale (Sujet-Verbe-Complément), sans aucun auxiliaire de dispositif.

¹⁵⁷ Certaines définitions que nous proposons sont fortement inspirées de Blanche-Benveniste et alii (1990).

– **pseudo-clivé** : Dispositif dans lequel le verbe constructeur singularise deux fois un élément de rection. Il peut se réaliser sous la forme *ce qui...c'est, ce que...c'est, quand...c'est*, etc.

Double marquage : Double instanciation d'une place de rection, à la fois par du lexique et par une proforme.

Equivalent paradigmatique : Tout élément, sous la forme d'un ou plusieurs mots, qui entre en relation d'équivalence systématique avec du lexique. Cela peut être par exemple un clitique ou un interrogatif tel que *combien de temps*.

Grammaire première : Désigne certaines connaissances grammaticales acquises avant ou en parallèle à l'apprentissage scolaire. Il s'agit de savoirs liés au système du français.

Grammaire seconde : Désigne certaines connaissances grammaticales liées à l'apprentissage scolaire ou à des routines normatives.

Groupe de formulation : Ensemble des réalisations valencielles d'un même verbe qui ont des parentés manifestes.

Joncteurs de liste : Morphèmes comme *et* ou *mais* qui organisent les relations entre les éléments d'une liste paradigmatique. Ce terme descriptif renvoie au rôle de ces morphèmes et non à leur statut catégoriel.

Liste paradigmatique : Groupe constitué par la succession de plusieurs réalisations lexicales dans une même place de rection. Il s'agit, pour reprendre un terme traditionnel, d'une « coordination » à un niveau « intra phrastique ».

Macrosyntaxe : Domaine des relations que l'on ne peut décrire à partir des rections de catégories grammaticales et dans lequel les modalités et les positions relatives des éléments ont une place prépondérante.

Microgrammaire : Grammaire particulière à chacune des catégories grammaticales qui régit notamment les emplacements linéaires et les cooccurrences.

Microsyntaxe : Syntaxe fondée sur les catégories grammaticales comme le nom, le verbe ou l'adjectif. Dans le cadre de l'approche pronominal, la microsyntaxe a été surtout utilisée pour la description de la rection verbale.

Nexus : Type particulier de constituant comportant deux éléments reliés entre eux non par une relation de rection, comme *c'est* le cas des autres constituants, mais par une relation de solidarité. Lorsqu'il est régi, ce constituant est équivalent à la proforme *ça*.

Noyau : Unité minimale de macrosyntaxe qui peut former un énoncé autonome.

Particule *qu-* : Terme équivalent à « conjonction ». Il permet de nommer des éléments qui ont la même forme que des proformes *qu-* mais qui n'ont ni leurs propriétés distributionnelles, ni de trait sémantico-syntaxique.

Postfixe : Unité de macrosyntaxe qui se place après le noyau et qui comporte une intonation plate. Les postfixes ont aussi la caractéristique de pouvoir apparaître en position de préfixe.

Préfixe : Unité de macrosyntaxe qui se place avant le noyau.

Proforme : Élément équivalant à du lexique et caractérisé par un trait sémantico-syntaxique.

Proforme *qu-* : Catégorie contenant la racine *qu-* définie à partir de propriétés distributionnelles. Il s'agit des termes « relatifs » et « interrogatifs » (*qui, quand, quoi, où,* etc.) dans certains de leurs emplois.

Proportionnalité : Equivalence entre une construction verbale qui comporte des éléments lexicaux et celle qui comporte les équivalents paradigmatiques correspondants.

Réanalyse : Transfert finalisé d'une catégorie vers une autre.

Rection verbale : Ensemble des éléments, sujet et compléments, organisés syntaxiquement par le verbe.

Solidarité : Relation qui organise les nexus.

Suffixe : Unité de macrosyntaxe qui se place après le noyau et qui n'a pas l'intonation caractéristique des postfixes.

Support : Remplace le terme « antécédent » dans notre terminologie à cause notamment du fait que celui-ci peut être indispensable à la bonne formation de l'énoncé.

Syntaxe interne : Etablissement de la structure interne de la construction.

Syntaxe externe : Nature du lien qui unit un constituant à un élément du contexte.

Topologie : Prise en compte de la position relative des constituants couplée à la relation syntaxique qui les lie à un élément du contexte.

Valence verbale : Constituée par la sous-partie des éléments régis qui caractérisent le sens et la construction minimale du verbe.

ANNEXE

Description & références des corpus

Il serait vain de vouloir fournir une liste exhaustive de toutes nos sources d'observation tant nous avons « butiné » dans tous les sens. Nous allons donc nous centrer sur les corpus dont nous nous sommes le plus servi et que nous avons cités dans ce travail, en détaillant les sous tranches qui les constituent, quand il y en a. Dans un premier temps, nous allons présenter en quelques lignes les corpus qui ne requièrent pas de longs développements ou dont on peut trouver les références sur l'Internet.

1. Corpus complémentaires

- ABU** Nous avons utilisé les textes mis à la disposition des internautes par l'Association des Bibliophiles Universelles. Il s'agit généralement d'écrits littéraires tombés dans le domaine public. Ce recueil est composé de 288 textes de 101 auteurs différents. Nous nous sommes limité aux écrits publiés aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.
Taille : environ 5.300.000 mots
Site Internet : <http://abu.cnam.fr>
- FRANTEXT** Il s'agit d'une base de données essentiellement littéraires composée à 80% d'œuvres littéraires et à 20% d'écrits techniques ou scientifiques répartis du XVI^{ème} siècle au XX^{ème} siècle.
Taille : environ 210.000.000 de mots
Site Internet : www.frantext.fr
Bibliographie : <http://atilf.atilf.fr/artis/nvlbiblio.htm>

Pour les exemples extraits de ces deux premières bases de données textuelles, nous signalons seulement l'auteur et le titre de l'œuvre. Nous ne précisons pas si l'exemple en question est extrait de Frantext ou du site de l'ABU.

- M-Diplo** *Le Monde Diplomatique* est un mensuel qui se veut être le journal de référence du mouvement altermondialiste. Il est rédigé de manière assez formelle dans une langue proche d'articles de sciences humaines.
Taille : un peu moins de 10.000.000 de mots.
- SSem** Ce sigle correspond au corpus SyntSem, projet financé par l'ELRA/ELDA sous la direction de J. Véronis (DELIC, Université de Provence). Ce corpus est composé d'œuvres littéraires (ABU), d'articles de journaux (*Le Monde* et ses diverses déclinaisons), de périodiques scientifiques (*Revue Hermès* et *CNRS Infos*), d'extraits de débats à la commission européenne (*Journal*

Officiel de la Commission européenne) et d'ouvrages scientifiques (CNRS Editions).

Taille : un peu plus de 5.000.000 de mots.

Joc Extraits du Journal Officiel de la Commission européenne.

Taille : environ 1.200.000 mots.

Socdiv Corpus composé d'échanges sur des forums Internet.

Taille : environ 800.000 mots.

Comme on peut s'en apercevoir, certaines tranches se recoupent avec celles présentes dans d'autres corpus. Mais, même s'il existe des redondances, l'emploi des deux se justifie, car l'un ne représente qu'une petite partie de l'autre qui est beaucoup plus volumineux. Par ailleurs, certains exemples que nous citons sont extraits d'ouvrages de linguistique. Il s'agit parfois d'exemples en ancien français et en latin. La référence est donc celle mentionnée par l'auteur source.

2. Le Corpus Évolutif de Référence du Français (CERF)

Le CERF est notre corpus principal et il est composé de 10 tranches de 1.000.000 mots chacune (dont une d'oral) segmentées en 10 sous tranches de 100.000 mots (sauf pour l'oral). Ce corpus a été élaboré sous la direction de J. Véronis.

Littérature ancienne (<1923) (Code : LITA)

Autobiographies/Journaux (Code : AutoBioJourn)

Bloy Léon	<i>Mon journal</i>
Chateaubriand	<i>Mémoires d'Outre-tombe (partie I)</i>
Renan	<i>Souvenirs d'enfance et de jeunesse</i>
Daudet Alphonse	<i>Souvenirs d'un homme de lettres</i>
Fabre Jean Henri	<i>Souvenirs entomologiques</i>
Lamartine	<i>Confidences</i>
Loti Pierre	<i>Figures et choses qui passaient</i>
Okinczyc	<i>Mémoires du docteur Alexandre Okinczyc</i>
Primoli + De Gourmont	<i>Journal intime et inédit de feu Remy de Gourmont / Portraits de Gustave Flaubert</i>
Renard Jules	<i>Journal de Jules Renard</i>

Aventures/Policiers/SF (Code : AventPolic)

About Edmond	<i>Le roi des montagnes</i>
Bernardin de St Pierre	<i>Paul et Virginie</i>
Dumas alexandre	<i>Les trois mousquetaires</i>
Féval Paul	<i>Le bossu</i>
Gautier Théophile	<i>Le capitaine fracasse</i>
London Jack	<i>Croc-blanc</i>
Poe	<i>Lettre volée + scarabée d'or</i>
Sue Eugène	<i>Kernok le pirate</i>
Verne	<i>Vingt mille lieux sous les mers</i>
Verne	<i>De la terre à la lune</i>

Contes (Code : ContesA)

Andersen	<i>Contes</i>
Barrie James Matthew	<i>Peter pan</i>
Dickens	<i>Un Conte de Noël</i>
Divers	<i>André Theuriet + Edmond Picard</i>
Grimm	<i>Contes</i>
Nodier	<i>Contes de la veillée</i>
Sand	<i>Contes d'une grand- mère</i>
Schwob	<i>Cœur double + autres</i>
De La Ville De Mirmont	<i>8 contes</i>
Wilde	<i>4 contes</i>

Correspondances (Code : Corresp)

Du Camp
Fabre
Flaubert
Jarry + divers
Sand
Divers

Fantastique (Code : Fantast)

Balzac	<i>Peau de chagrin</i>
Cazotte	<i>Le diable amoureux</i>
Gautier Théophile	<i>Roman de la momie</i>
Kafka	<i>La métamorphose</i>
Leroux Gaston	<i>Le fauteuil hanté</i>
Maupassant/Rabou	<i>Le Horla/Le ministère public</i>
Mérimée Prosper	<i>La Venus d'Ille</i>
Shelley Mary	<i>Frankenstein</i>
Stevenson	<i>Dr Jekyll & Mr Hyde</i>
Villiers de l'Isle-Adam	<i>Contes cruels</i>

Nouvelles (Code : Nouvelles)

Barbey d'Aurevilly	<i>Les diaboliques</i>
Chavette	<i>5 nouvelles</i>
Daudet	<i>Contes du lundi</i>
Daudet	<i>Lettres de mon moulin</i>
Eberhardt Isabelle	<i>4 nouvelles</i>
Lorrain	<i>7 nouvelles</i>
Hervieu Paul	<i>Diogène le chien</i>
Montifaud	<i>Jugement de Pâris / La rue Saint-Amendée</i>
Mouton Eugène	<i>4 nouvelles</i>
Tellier Jules	<i>5 nouvelles</i>

Poésie (Code : PoesieA)

Apollinaire	<i>Alcools</i>
Baudelaire	<i>Spleen et idéal</i>
Corbière/Dierx	<i>Les amours jaunes</i> <i>/Les lèvres closes</i>
Cros Charles/Beauchemin	<i>Poèmes divers</i>
Lautréamont	<i>Chants de Maldoror</i>
Mallarmé/Coppée	<i>Œuvres poétiques /</i> <i>poèmes divers</i>
Rimbaud	<i>Une saison en enfer</i> <i>/illuminations</i>
Sully Prudhomme	<i>Poèmes divers</i>
Verlaine	<i>Sagesse</i>
Vivien/Laforgue	<i>Poèmes divers</i>

Romans 1 (Code : RomanA1)

Alain-Fournier	<i>Le grand Meaulnes</i>
Allais	<i>L'affaire Blaireau</i>
Balzac	<i>Le colonel Chabert</i>
De Coster	<i>Ulenspiegel</i>
De Nerval	<i>La main enchantée</i>
Dumas fils	<i>La dame aux camélias</i>
Erckmann-Chatrian	<i>Histoire d'un conscrit de</i> <i>1813</i>
Flaubert	<i>Bouvard et Pécuchet</i>
France Anatole	<i>Le livre de mon ami</i>
J. & E. de Goncourt	<i>Germinie Lacerteux</i>

Romans 2 (Code : RomansA2)

Huysmans	<i>A rebours</i>
Hugo	<i>Quatre vingt treize</i>
Du Camp	<i>Mémoires d'un suicidé</i>
Louys	<i>La femme et le pantin</i>
Maupassant	<i>Bel-Ami</i>
Proust	<i>Du côté de chez Swann</i>
Radiguet	<i>Le diable au corps</i>
Stendhal	<i>Le rouge et le noir</i>
Twain Boissière	<i>Je deviens journaliste / Propos</i> <i>d'un intoxiqué</i>
Zola	<i>La Curée</i>

Théâtre (Code : TheatreA)

Barrière & Capendu	<i>Faux bonshommes</i>
Bornier Henri De	<i>La fille de Roland</i>
Delavigne	<i>Les enfants d'Edouard</i>
Feydeau	<i>Monsieur chasse</i>
Jarry	<i>Ubu-roi</i>
Labiche	<i>Un Chapeau de Paille</i> <i>d'Italie</i>
Musset Alfred de	<i>Lorenzaccio</i>
Ponsard	<i>Lucreèce</i>
Romains Jules	<i>Knock</i>
Edmond Rostand	<i>Cyrano de Bergerac</i>

Littérature contemporaine (Code : LITC)Contes (Code : ContesC)Nouvelles littéraires (Code : NouvellesLit)Erotique (Code : Erotique)Policier (Code : Policier)

Fantastique/Horreur (Code : FantHorreur)

Arthur
 Bourguignon/Raymond
 Collins Jonathan
 Jaunaud Antony
 Joubert Patrice
 Legagneur T. / Olivier
 Miller Richard
 Miller Yvan
 Patria Vincent
 Thomas Golum

Nouvelles Science fiction (Code : NouvellesSF)

Breton
 Burry Eric
 Bwarf
 Carayo
 Defaut J.B.
 Dollo
 Ernoult/Nouvel A.
 Gévart Pierre
 Herzberg Marcel
 Brouillaud/Planque

Poésie (Code : PoesiesC)

Aragon
 Brillon
 Divers
 Guillaume
 Nathalie
 Vian

Romans 1 (Code : Roman1)

Carrèse
 Chapnikoff
 Chaussard
 Frégat
 Gonnet
 Gozzi
 Moreau
 Noël
 Trévoux
 Yaïch

Romans 2 (Code : Roman2)

Alexis *L'âge des héros*
 interactif *Ousils / Highlands*
 Houellebecq *Extension du domaine de la lutte*
 Verreault (interactif) *Le nœud*
 Manchette *Le petit bleu de la côte Ouest*
 Doguet (interactif) *Mémoire*
 Roussel (interactif) *Locus solus*
 (plusieurs mains) *C'est pas la lune*
 (plusieurs mains) *L'Escroc à Tokyo*
 (plusieurs mains) *Tiercé fatal à Montparnasse*

Théâtre (Code : TheatreC)

Anouilh
 Bertrand Jean Yves
 Boulanger Luc
 Conscience & Henry
 Danard
 Millot (Canada)
 Ionesco Tardieu
 Reinert
 Sartre
 Théâtre malgache/africain

Institutions / Communication de l'appareil collectif (Code : INST)Accords/Traités internationaux (Code : AccTraites)Hansard (Code : Hansard)Administration/Services Publics (Code : Admin)Organisation des Nations Unies (Code : ONU)Assemblée Nationale (Code : Assemblée)Sénat (Code : Senat)Parlement Européen (Code : EuroParl)Juridique / Législatif (Code : JuriLegis)Ministères (Code : Ministeres)

Codes juridiques dans différents domaines

Défense/Travail

Conseil constitutionnel

Ecologie

Conseil d'état

Education

Cour de cassation

Intérieur

Cour des comptes

Logement

Cour internationale de justice

Police

Cour justice communauté européenne

Santé/Social

Cour justice communauté européenne (Conclusions d'avocats)

Transports

Médiateur

Tribunal pénal international

Organisations Non Gouvernementales (Code : ONG)

Act up

Amnesty International

Artisans du monde + Droit Au Logement

Consommation, Logement et Cadre de Vie

Handicap International

Médecins Sans Frontières

Pieds dans le paf

Reporters sans frontières

S.O.S. femmes battues

Secours populaire

Non-fiction (Code : DIV)Chansons (Code : Chansons)Critiques cinéma (Code : CritCine)Critiques littéraires (Code : CritLitt)Humour (Code : Humour)Journaux intimes (Code : JournIntimes)Journaux lycéens et étudiants (Code : JournLyc)Philosophie (Code : Philo)Religion (Code : Religion)Textes Educatifs (Code : TextesEdu)Textes d'enfants (Code : Enfants)**Forums Internet** (Code : FORM)Cinéma/Disparitions (Code : Cinema)Culture/Sciences/Sociétés (Code : Culture)Economie (Code : Economie)Média (Code : Media)Monde (Code : Monde)Multimédia (Code : Multimed)Politique (Code : Politique)Société (Code : Societe)Sports (Code : SportsF)Témoignages (Code : Temoign)**Oral** (Code : ORAL)Corpaix

Corpaix est un corpus de français parlé d'environ 1.000.000 de mots qui a été transcrit entre 1990 et 2000 par les membres du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) et par des étudiants de Licence de l'Université de Provence. Toutes les transcriptions ont été saisies sur ordinateur et mises à un format standard. Un grand nombre de situations ont été enregistrées : quelques conversations ; beaucoup de récits de vie ou d'accidents ; commentaires de sujets d'actualité ; des relations entre institutions et public enregistrées à La Poste, la mairie ou l'ANPE ; des prises de parole professionnelle en public ; des savoir-faire professionnels ; des témoignages de personnes parlant au nom d'une association ; des situations de parodie ; des enregistrements de radio et de télévision¹⁵⁸.

Pour une présentation des conventions de transcription, voir ci-dessous, la section sur le CRFP.

¹⁵⁸ Source : Inventaire des corpus oraux effectué par P. Cappeau et M. Sejjido pour la DGLFLF.

Politique / Syndicalisme (Code : POLI)

Discours de J. Chirac (Code : Chirac)

Discours de L. Jospin (Code : Jospin)

Discours d'A. Laguiller (Code : Laguiller)

Discours de F. Mitterrand (Code : Mitterrand)

Parti Communiste Français (Code : PCF)

Parti Socialiste/Mouvement des Jeunes Socialistes/Délégation Socialiste Française (Code : PS_etc)

Rassemblement Pour la République/Union pour la Démocratie Française/Union pour la Majorité Présidentielle/Parti Radical (Code : RPR_etc)

Confédération Générale du Travail/Fédération Syndicale Unitaire/Confédération Générale des Cadres (Code : Syndic1)

Confédération Paysanne/Confédération Française Démocratique du Travail (Code : Syndic2)

Les Verts (Code : Verts)

Loisirs / Vie pratique (Code : PRAT)

Petites annonces (Code : Annonces)

Auto/Moto/Chasse/Pêche (Code : Auto_etc)

Bourse/Finance (Code : BourseFin)

Cuisine (Code : Cuisine)

Curriculum Vitae (Code : CV)

Magazines féminins (Code : Feminin)

Horoscopes (Code : Horos)

Loisirs/Sorties (Code : Loisirs)

Magazines « People » (Code : People)

Sports (Code : Sports)

Presse d'information (Code : PRES)

Le jour (Côte d'Ivoire)/L'essor du Mali (Code : Afrique-Sub)

Courrier international (Code : CourrierInt)

L'Humanité (Code : Humanite)

Le Monde (Code : LeMonde)

Le Monde Diplomatique (Code : MondeDiplo)

Le Nouvel Observateur (Code : NouvelObs)

Journal de Saône et Loire (Code : SaoneLoire)

Charlie Hebdo/Pour lire Pas lu (Code : Satirique)

Le Soir d'Algérie (Code : SoirAlgérie)

La tribune de Genève (Code : TribGenève)

Sciences et Techniques (Code : SCIE)

CNRS Editions, uniquement en Sciences Sociales (Code : CNRSEd)

CNRS Infos (Code : CNRSInfos)

Hermès Revues (Code : HermesRev)

Info Science (Code : Infoscience)

Pour la Science (Code : PourlaSc)

La Recherche (Code : Recherche)

Science et Avenir (Code : ScAvenir)

Manuels techniques (Code : ManTech)

Appareils de labo
Bases de données
Electroménager
Hardware (matériel dépendant de l'informatique)
Informatique/Logiciels
Matériel professionnel
Quotidien électronique
Son
Transport/Energie

Sites Web (Code : SitesWeb)

Animaux
Astronomie
Biologie marine
Divers
Divers aquatiques
Energie solaire
Engins spatiaux
Paléontologie
Physique
Sciences de la terre

Thèses (Code : Theses)

Biologie
Géographie
Histoire
Littérature
Pharmacie
Psychologie
Science de l'éducation
Sciences de l'environnement
Sciences du langage
Traitement Automatique du Langage

3. C-ORAL-ROM

Ce corpus a été élaboré dans le but de mettre à la disposition de la communauté scientifique et industrielle un corpus représentatif et comparable de quatre des principales langues parlées à l'heure actuelle dans le domaine roman : l'italien, le français, le portugais et l'espagnol. Il fait à peu près 1.200.000 mots toutes langues confondues soit environ 300.000 mots par langue (et donc pour le corpus français qui nous concerne). La responsable du projet est Emanuela Cresti de l'Université de Florence (laboratoire LABLITA).

Le corpus est composé de deux grandes partitions en [+formel] et [-formel], puis de sous partitions contexte privé / contexte public pour le [-formel] et contexte naturel / média / téléphone pour le [+formel]. Chaque partition fait environ 150.000 mots.

Site Internet : <http://lablita.dit.unifi.it/coralrom>

4. Le Corpus de Référence du Français Parlé¹⁵⁹ (CRFP)

Le *Corpus de référence du français parlé*, qui a été réalisé par l'équipe DELIC, vise à mettre à la disposition de la communauté des linguistes, chercheurs et enseignants, un témoignage de la langue française parlée aujourd'hui dans les principales villes de l'hexagone. Le corpus comporte 440.000 mots, ce qui équivaut à plus de 36 heures de parole. Il est composé de 134 enregistrements correspondant à un échantillonnage en fonction de plusieurs situations de parole et de niveaux d'études des locuteurs. La partie transcrite correspond à une durée moyenne de 16 min. 48 s. La totalité du corpus se présente sous une forme transcrite alignée avec le son.

Ce corpus répond à une requête de la Délégation à la langue française (Ministère de la Culture), qui l'a totalement financé. La réalisation de ce projet avait été confiée en 1998 à l'équipe *Corpus* de l'Université de Provence, dirigée par Claire Blanche-Benveniste et associée au CNRS. A partir de 2000, le projet a été pris en charge par l'équipe DELIC (*DEscription Linguistique Informatisée sur Corpus*) dirigée par Jean Véronis.

Il s'agissait avant tout de recueillir des données représentatives d'un français parlé que l'on peut qualifier d'« usage général et courant », ce qui a amené les concepteurs à effectuer certains choix touchant aussi bien aux caractéristiques des locuteurs qu'aux situations de parole.

Les données ont été recueillies dans 37 villes de province (27 dans la zone nord et 20 dans la zone sud) et en région parisienne. Les villes de province sont des villes de dimension moyenne comme Perpignan ou Pau, ou beaucoup plus grandes comme Bordeaux ou Lyon. Seules deux villes ont moins de 10.000 habitants (Corte et Saint-Affrique). La région parisienne a été divisée en 5 zones : Paris-centre et les secteurs nord-ouest, nord-est, sud-ouest et sud-est.

Au critère géographique s'ajoute la prise en compte de la situation de parole. Trois situations d'enregistrement ont été définies :

- ◆ **la parole privée** : sous la forme d'un entretien sollicité spécifiquement dans le cadre de l'enquête, cette situation de parole renvoie à deux types de productions : le récit de vie (dont le contenu peut varier : récit d'un voyage, d'une expérience, souvenirs d'enfance...), ou la présentation d'un « savoir-faire » professionnel ou autre.
- ◆ **la parole professionnelle** : entretiens également sollicités spécifiquement, mais dans lesquels les locuteurs ont été enregistrés dans l'exercice de leur fonction ou quand ils parlent de leur profession sur leur lieu de travail.
- ◆ **la parole publique** : cette situation se distingue des deux autres par le fait que les intervenants s'expriment toujours en présence d'un public ; elle comporte une partie

¹⁵⁹ Cette section est une reprise succincte presque littérale de la présentation faite par l'Équipe DELIC (2003), moyennant quelques ajustements de circonstance. Pour de plus amples précisions, le lecteur peut se reporter à cet article.

d'entretiens sollicités, le reste étant constitué d'émissions radiophoniques (actualités, interview, table ronde, tribune téléphonique...), de cours et conférences, de réunions politique ou associative (conseil municipal, discussion syndicale, comité de quartier, etc.), et de quelques situations plus spécifiques (visite de musée, dégustation de vins...).

Les conventions utilisées pour la transcription du CRFP sont largement inspirées de celles mises au point par le GARS (cf. Blanche-Benveniste et alii, 1990 : 228-229). Ces conventions préconisent une représentation en orthographe standard, sans ponctuation, ni indications prosodiques, signes démarcatifs ou expressifs. Les pauses sont notées, ainsi que les amorces (mots inachevés). On tient également à conserver les traces de certaines difficultés de transcription liées à des problèmes d'interprétation. Le ou les transcribers peuvent percevoir des séquences sonores différentes ou proposer plusieurs versions orthographiques pour une seule et même séquence sonore. Un certain nombre d'aménagements ont été apportés aux conventions du GARS, principalement pour des raisons techniques, en particulier pour éviter des choix liés à des logiciels de traitement de textes particuliers, et permettre une plus grande robustesse et une meilleure portabilité.

La transcription a été réalisée à l'aide du logiciel *Transcriber*¹⁶⁰ (Barras et alii, 1998 & 2000), qui a également permis de réaliser un alignement de la totalité du corpus avec le son. La segmentation a été faite aux pauses les plus importantes (la durée moyenne des segments est de 3,1 s. pour 9,6 mots).

Références

AIX	Aix-en-Provence	NAN	Nantes
AMI	Amiens	NAR	Narbonne
AUX	Auxerre	NCY	Nancy
BAY	Bayonne	NIC	Nice
BEL	Belfort	ORL	Orléans
BES	Besançon	PAU	Pau
BOR	Bordeaux	PCR	Paris Centre
BRI	Brive	PER	Perpignan
CAE	Caen	PNE	Paris Nord-est
CAH	Cahors	PNO	Paris Nord-ouest
CLE	Clermont-Ferrand	POI	Poitiers
COR	Corte	PRI	Privas
DIJ	Dijon	PSE	Paris Sud-est

¹⁶⁰Logiciel téléchargeable gratuitement sur le site : <http://trans.sourceforge.net/>

GAP	Gap	PSO	Paris Sud-ouest
GRE	Grenoble	QUI	Quimper
LAR	La Rochelle	ROU	Rouen
LEM	Le Mans	SAI	Saint-Affrique
LIL	Lille	STR	Strasbourg
LIM	Limoges	TOU	Toulouse
LYO	Lyon	TRO	Troyes
MON	Montpellier	VAL	Valence

Le code des exemples que nous avons cités se présente sous la forme suivante : *XXX-YYY-Z*. Dans ce code, les *X* correspondent au type de parole : PRI pour « privée », PRO pour « professionnelle » et PUB pour « publique ». Les *Y*, quant à eux, correspondent à la ville où a eu lieu l'enregistrement. Enfin, le *Z* correspond à un numéro permettant de singulariser un corpus par rapport aux autres qui ont été enregistrés dans la même situation de parole et dans la même ville.

Conventions de transcription

Orthographe

- Transcription en orthographe (avec fidélité à l'orthographe du morphème, même s'il y a infraction à la norme ex: *les conseils nationaux*).
- Aucun signe de ponctuation avec sa valeur habituelle.
- Majuscule sur les noms propres et sur chacun des mots composant un titre.
- Onomatopées transcrites selon l'orthographe du dictionnaire ex. *euh*, *hum* (cf. l'inventaire).
- Les sigles sont ponctués quand on lit les lettres isolément (S.N.C.F.), non ponctués lorsqu'il s'agit d'un acronyme (CROUS). Le sens des sigles est précisé sur la fiche signalétique ou entre accolades.

Les noms propres à supprimer (en cas d'anonymisation) sont remplacés par :

- *P* = patronyme, *T* = toponyme, *S* = marque commerciale, nom de société, *X* = non identifié.
- S'il y a plusieurs *P* ou plusieurs *T*, chacun reçoit une numérotation.
- Les noms propres inconnus sont mis sous la forme *** (ne pas inventer d'orthographe). Ils sont alors suivis de la transcription phonétique. Ex. : *** {[mirpwa]}

Amorce, multi-transcriptions et alternances orthographiques :

un mi-

amorce de mot

/d'accord, d'abord/

multi-écoute (hésitation entre plusieurs séquences)

/mais, 0/ hésitation quant à la présence d'une séquence sonore
 il(s) chante(nt), (ces, ses) multi-graphies (alternances orthographiques)

- Sauf indication explicite du contraire, les adjectifs et participes se rapportant au pronom *on* restent au singulier, ex : *on est parti en Afrique*
- Les mots étrangers sont orthographiés s'ils sont suivis de la note {langue étrangère}.

Prononciation :

On mettra en introduction les prononciations courantes de type *il y a* ; *tu* devant voyelle ; *puis* [pi] ; *peut-être* prononcé [ptEt], *parce que*, etc.

Il est inutile d'indiquer la prononciation sans schwa pour les clitiques.

Les chevauchements de paroles sont notés entre chevrons (laisser une espace avant et après le chevron).

L1 pardon < toujours lié à l'ordinateur

L2 et euh sou- souvent souvent > je veux pas dire

Gémérations ou prononciations remarquables :

l- la, s- sa gémination de la consonne initiale

je crois que il ne pas marquer l'élision (par l'apostrophe) si elle n'est pas faite

- Les réalisations morphologiques non standard enfreignant les règles d'accord seront validées par {sic} :

tous {sic} les pochettes

j'aime bien voir la mer en tempête et je l'ai pris {sic} mais sous des angles

c'est qu'elles sont plus plus actifs {sic}

Les prononciations remarquables justifiant une transcription phonétique (suites de mots problématiques) sont signalés dans le texte ainsi {[]} :

aéroport {[areopor]}

Liaisons

On notera une liaison inhabituelle et fautive en marquant la consonne entre deux = :

les quatre=z=amis

ce qu'il continue=t=à faire

On notera par le signe # (entre deux espaces) l'absence d'une liaison considérée comme grammaticale. Dans les exemples suivants, ce serait le cas pour les éléments qui se situent avant le nom, ex : *trois # amis, les autres # enfants*.

Notation des événements non linguistiques :

- Les rires et les bruits sont signalés dans le texte entre accolades, ex : {bruit d'une porte qui claque}.

Conventions typographiques :

Ne pas laisser d'espace entre l'amorce et le tiret, ex : un héli- hélicoptère

Laisser un espace : - avant et après # ex : trois # années
 - avant et après ex : il répond + à
 - après la virgule ex : /était, a été/
 - l- la

Mention du locuteur en début de tour de parole suivie d'une tabulation. Les locuteurs sont numérotés en fonction des prises de parole L1, L2... En cas d'incertitude entre L1 et L2, on notera L1 ou L2.

Inventaire des onomatopées :

ah, bah, bien, eh bien, euh, oh, ouais, pff, tth, ahi, bé, beurk, eh ben, hum, O.K., ouf, psst, aïe, ben, eh, etc., mh, ouah, ouh, ts.

Pour résumer, le tableau suivant répertorie tous les symboles utilisés ainsi que leur signification.

{...}	éléments métalinguistiques (commentaires, etc.)
[...]	prononciations particulières
<...>	chevauchements de paroles
+	pauses
///	pause très longue
###	partie non transcrite (enregistrement non coupé)
\$\$\$	coupure de l'enregistrement
=	liaison non standard remarquable
#	absence remarquable de liaison
/.../	hésitations entre transcriptions
(...)	variantes graphiques indécidables
...-	amorces
*	syllabe incompréhensible
***	suite de syllabes incompréhensible
"..."	titres
...	nom propre anonymisé

Tableau 16. Les symboles utilisés pour la transcription